BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE,

PUBLIÉ PAR F. HEUSSNER,

sous la direction de M. **AUG. SCHELER**, bibliothécaire du Roi.

TOME XVII (2e SÉRIE, TOME VIII). — **1er CAHIER.**



Avril 1861.

BRUXELLES,

F. HEUSSNER, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

(PLACE SAINTE-GUDULE).

SOMMAIRE.

Histoire des livres : Histoire de l'imprimerie impériale, par M. Duprat (A. Durand).—Notes relatives aux poëtes belges du xvi[e] siècle (A. Dinaux). — Livre d'heures de la fin du xv[e] siècle (D[r] A. Namur). — Causeries sur la vente de Jonghe (Ch. Ruelens). — Trois éditions de Thierry Martens, décrites. — **Mélanges** : M. Ch. Debrou. — Le Dictionnaire de bibliologie de M. Brunet.—Nouvelles publications de M. Duquesne, à Gand.—Le livre du recteur, imprimé par M. Fick, à Genève; énumération des Belges qui, au xvi[e] et xvii[e] siècle, ont étudié à l'académie de Genève. — Les Archives impériales à Paris. — Imprimerie, journalisme et librairie au Chili, au Pérou et en Bolivie. — **Revue bibliographique** : Brunet, Manuel du libraire, 5[e] édition, t. I[er], 2[e] partie (G. Brunet) ; Lempertz, Bilder-Hefte, année 1861 (Aug. Scheler) ; Mangeart, Catalogue des manuscrits de Valenciennes (A. D.).— **Ventes** : Ventes Solar et de la Jarriette à Paris.

N. B. De nombreuses occupations ont obligé M. Ruelens d'interrompre pour quelque temps la publication de la suite des *Annales plantiniennes*.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

On souscrit au moins pour un volume in-8° d'environ 500 pages, au prix de 10 francs pour la Belgique, et de 12 francs pour l'étranger, payables à la réception de la première livraison, en espèces ou mandat sur Bruxelles.

ON S'ABONNE :

Pour la France : *A Paris,* chez M. Aubry, libraire, 16, rue Dauphine, et MM. Borrani et Droz, rue des Saints-Pères, 7.

Pour l'Angleterre : *A Londres,* chez MM. Trübner et Comp[e], Pater-noster-Row.

Pour la Russie : *A St-Pétersbourg,* chez M. Cluzel, commissionnaire de la Bibliothèque impériale publique. — *A Moscou,* chez M. Gauthier, libraire-imprimeur.

Pour l'Allemagne : *A Cologne,* chez J. M. Heberlé. — *A Leipzig,* chez M. C. F. Fleischer.

Pour la Hollande : *A la Haye,* chez M. M. Nijhof.

L'éditeur se trouvant en possession du fond des tomes I à XVI, pourra les céder à chaque nouveau souscripteur au prix de 10 francs par volume.

La *Table Alphabétique des matières* traitées dans les neuf volumes composant la première série est en vente chez l'éditeur du *Bulletin* au prix de 5 francs.

Les lettres et paquets destinés au *Bulletin du Bibliophile,* doivent être adressés francs de port à M. F. Heussner, place Sainte-Gudule, chez qui l'on peut se procurer tous les ouvrages annoncés dans le Bulletin.

Les personnes qui auraient des communications à faire au directeur du *Bulletin* sont priées de distinguer son nom par le prénom *Auguste.* L'adresse de sa demeure est 61, rue Mercelis, faubourg de Namur.

LE

BIBLIOPHILE BELGE.

COLLABORATEURS PENDANT L'ANNÉE.

MM. Stan. BORMANS, archiviste-adjoint aux archives provinciales à Liége.
Gust. BRUNET, président de l'Académie de Bordeaux,
A. DINAUX, membre correspondaut de l'Institut à Valenciennes.
A. DURAND, homme de lettres à Paris.
Henri HELBIG, biographe, à Seraing.
F. L. HOFFMANN, docteur en droit, bibliographe à Hambourg.
A. NAMUR, docteur en philosophie, professeur-bibliothécaire à l'athénée grand ducal de Luxembourg.
Ch. RAHLENBECK, consul de Saxe-Weimar. à Bruxelles.
Ch. RUELENS, conservateur-adjoint à la bibliothèque de Bruxelles.
Aug. SCHELER, directeur du Bulletin.
F. VANDERHAEGHEN, bibliographe à Gand.
J. B. VINCENT, typographe, à Bruxelles.
U. CAPITAINE, bibliographe à Liége.
C. F. WALTHER, bibliothécaire à la bibliothèque Impériale de St-Pétersbourg.

Bruxelles. — Imprimerie de F. HEUSSNER, 16, place Sainte-Gudule.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE,

PUBLIÉ PAR F. HEUSSNER,

SOUS LA DIRECTION DE

M. AUG. SCHELER, Dr PH.,

Bibliothécaire du Roi des Belges,
professeur agrégé à l'Université de Liége, chevalier des Ordres de Léopold et du Christ,
et décoré de la Croix du Mérite de la Saxe-Ernestine.

TOME XVII
(2e SÉRIE, TOME VIII.)

BRUXELLES,
F. HEUSSNER, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE.
PLACE SAINTE-GUDULE, 16.

1862.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE.

HISTOIRE DES LIVRES.

Histoire de l'Imprimerie impériale de France, par M. F. A. Duprat, chef de service de l'administration, secrétaire du conseil à l'Imprimerie impériale. 1 vol. in-8°, Paris, Imprimerie impériale, 1861.

L'ouvrage dont nous venons de donner le titre commence par une préface qui a le mérite d'être courte, mais qui cependant renferme quelques lignes de trop ; car elles donnent une mauvaise opinion du jugement de l'auteur et du point de vue auquel il s'est placé pour écrire son livre.

« J'ai consacré, dit-il, une large place aux attaques dont il (cet « établissement national) fut trop souvent l'objet. Ce sont, en effet, « *les épisodes les plus intéressants et les plus sérieux* de son histoire, « que ces luttes incessantes qu'il eut à soutenir à partir de 1795, « date de sa constitution comme imprimerie gouvernementale, contre « des accusations de monopole et de concurrence au commerce, « ayant pour but sa destruction au profit de quelques imprimeurs, « et qui se sont renouvelées systématiquement à toutes les époques « de nos réactions politiques. »

Quoi ! Ce sont les attaques de quelques concurrents jaloux, qui

sont les épisodes les plus intéressants et les plus sérieux de l'histoire de l'imprimerie impériale? Elle n'a donc joué aucun rôle littéraire, réalisé aucun progrès typographique, exercé aucune influence artistique? Dans ce cas, ce livre était inutile, car des disputes de boutiquiers ne sont pas de l'histoire...

Mais ne jugeons pas le livre sur cette malheureuse phrase, ne condamnons pas l'auteur sans l'entendre, et surtout, soyons indulgent pour la forme, car M. Duprat nous déclare dans son introduction qu'il n'est pas écrivain, ce dont on se serait, du reste, facilement aperçu à ce début prétentieux : « A peine l'art de Gutenberg, ainsi qu'un *astre régénérateur,* avait-il étendu sur l'Europe ses fécondes clartés... »

L'ouvrage est divisé en trois parties : la première est consacrée à l'histoire de l'imprimerie en général; la seconde à l'histoire spéciale de l'établissement, objet du travail ; la troisième à sa défense contre ses envieux et ses concurrents. Nous n'avons rien à dire de cette dernière partie : restent donc les deux autres.

On vient de voir que la première partie du livre de M. Duprat était consacrée à l'histoire de l'imprimerie en général. Quoique ce hors-d'œuvre semble assez inutile à propos d'un établissement fondé seulement en 1640, suivant M. Duprat, on n'aurait pas le droit de s'en plaindre si ce résumé renfermait quelques idées neuves ou des faits nouveaux. Malheureusement, on s'aperçoit bien vite en le lisant, non-seulement que l'auteur n'a pas étudié son sujet, mais encore qu'il n'a pas même pris la peine de lire les ouvrages spéciaux publiés sur la matière dans ces dernières années. Il s'est contenté des récits ressassés depuis deux siècles dans tous les *anas.* Qu'on en juge. M. Duprat écrit ceci pp. 4 et 5 : « Des chroniqueurs contempo-« rains et quelques écrivains modernes, *étrangers comme eux aux* « *détails typographiques,* ont attribué soit à Laurent Coster, de « Harlem, soit à Albert Pfister, de Bamberg, l'invention de l'impri-« merie au moyen de types mobiles ; mais il résulte des témoignages « que nous ont transmis les historiens les plus compétents en cette « matière, et surtout de l'examen des *monuments primitifs* de l'art, « que le principal auteur de cette découverte est Jean Gutenberg, « noble de naissance, qui la perfectionna dans son association d'abord « avec Jean Fust ou Faust, qui exerçait la profession d'orfévre, et

« plus tard avec Pierre Schœffer ou Schoiffer, habile calligraphe. »

Il y a presque autant d'erreurs que de mots dans les dernières lignes de ce passage, et c'est une mauvaise garantie de l'exactitude des autres. 1° Jean Fust n'a jamais été orfévre : il était banquier, comme le constatent les documents du temps publiés par MM. Schaab et Wetter (1) ; 2° Gutenberg n'a jamais été associé avec Pierre Schoiffer (2) ; 3° Schoiffer n'a jamais exercé la profession de calligraphe : le manuscrit qui a donné lieu à ce conte est un cahier d'études écrit par Schoiffer lorsqu'il suivait les cours de l'université de Paris (3).

M. Duprat aurait bien dû nommer les auteurs invoqués par lui, afin qu'on sût quels étaient les plus compétents, de ceux dont il a accepté ou de ceux dont il a rejeté l'autorité ; il aurait dû nous dire au moins quels sont les *monuments primitifs de l'art* qu'il a étudiés ; car il ne semble pas avoir vu le plus important de tous, le seul qu'il eût, pour ainsi dire, sous la main. En effet, il écrit (p. 5) : « On ne peut attribuer à Coster et à Pfister que l'exécution d'ouvrages purement xylographiques. C'est ainsi que fut imprimé « le *Speculum humanæ Salvationis,* petit in-folio de 63 pages. » Si M. Duprat avait vu le livre dont il parle, et s'il est typographe, comme il le dit, il saurait que ce livre est en caractères mobiles et non en xylographie. Une édition, une seule, renferme quelques pages sur planches de bois, il est vrai, mais accompagnées d'un plus grand nombre de pages en caractères mobiles. Il suffisait à M. Duprat de se rendre à la bibliothèque de la rue Richelieu pour s'assurer du fait ; mais il a mieux aimé sans doute s'en rapporter aux almanachs. Voilà pour Coster.

Quant à Pfister, tous ceux qui se sont occupés de bibliographie typographique depuis la révolution savent que les livres qui portent son nom sont en caractères mobiles.

---

(1) Auteurs de deux histoires modernes de l'imprimerie en allemand, imprimées à Mayence même.

(2) Trithème, sur lequel on s'appuie pour soutenir cette erreur, dit, au contraire, que Schoiffer fut le premier *propagateur* de l'art après l'inventeur.

(3) *De l'origine et des débuts de l'imprimerie,* par Aug. Bernard, chap. V de la 1re partie, et pp. 269 et suivantes de la 2e partie.

On peut juger par cet échantillon de l'intérêt qu'offre le résumé historique de M. Duprat. Mais ce n'est pas tout ; afin, sans doute, que la suite de son récit ne jure pas trop avec le début, il continue ainsi (p. 6) : « Des ouvriers de Gutenberg et de ses associés, dont « ils s'étaient séparés en 1465, après la dissolution de leur associa- « tion, propagèrent l'imprimerie dans les principales villes de « l'Europe, qu'ils parcouraient, imprimeurs ambulants, en trans- « portant leur matériel typographique, composé d'une presse et de « quelques caractères. »

Je ne relèverai pas le style étrange de M. Duprat, ses tournures de phrases amphibologiques, ses redondances peu euphoniques : un volume ne suffirait pas pour cela. Je ne m'attache qu'au fond. Il faut croire que notre auteur n'a jamais vu de presse ancienne, même en gravure ; car il saurait que ces machines avaient besoin d'être clouées au sol à l'aide de nombreux étançons, et il n'aurait pas parlé alors de ses prétendus imprimeurs ambulants. Quant à la date qu'il donne à la dispersion des ouvriers de Gutenberg, elle est complétement erronée. L'association de Gutenberg avec Fust fut rompue en 1455 et non en 1465, et c'est, en effet, vers 1455 que les imprimeurs commencèrent à émigrer de Mayence. Rolewinck de Laer nous apprend, dans le *Fasciculus temporum,* rédigé vers 1470, et imprimé pour la première fois à Cologne en 1474, chez Arnold ther Huernen, que ces artistes ont commencé à se répandre en Europe dès 1457 : « Impressores librorum multiplicantur in terra, » dit-il sous cette date. La chronique des souverains pontifes, de Ricobalde de Ferrare, imprimée à Rome, également en 1474, par Philippe de Lignamine, vient corroborer cette assertion, car, après avoir parlé des impressions de Gutenberg et de Fust, à Mayence, sous l'année 1458, elle nous apprend que Mentelin exerçait déjà à Strasbourg à cette époque : « Johannes quoque Mentelinus nuncupatus apud « Argentinam, ejusdem provinciæ civitatem, ac in eodem artificio « peritus, totidem cartas (scilicet trecentas), per diem imprimere « agnoscitur. »

Et si ces témoignages contemporains ne suffisaient pas, nous en pourrions citer vingt autres. Mais il y a mieux que cela encore : il y a des monuments typographiques irrécusables qui prouvent que M. Duprat est dans l'erreur. Je citerai l'Appel contre les Turcs,

de 1455, que possède la bibliothèque de Munich, et le Calendrier de 1457, dont un fragment se trouve à la bibliothèque de la rue Richelieu. Ces deux pièces précieuses sont sans nom de lieu ni d'imprimeur, il est vrai, mais imprimées avec le caractère dont s'est constamment servi Albert Pfister, à Bamberg, particulièrement dans le *Joyau de Boner,* daté de 1461, et dans le *Livre des quatre Histoires,* daté de 1462. M. Aug. Bernard a prouvé d'ailleurs qu'il y avait au moins deux imprimeries à Mayence en 1454, époque où l'association de Gutenberg et de Fust subsistait encore (1).

M. Duprat n'est pas plus exact dans ce qu'il dit de l'introduction de l'imprimerie à Paris. Il répète comme tout le monde que l'art fut importé dans la capitale par Ulric Gering, Martin Crantz et Michel Friburger, ce qui est positif; mais il ajoute de son chef qu'ils étaient *ouvriers de Schoiffer,* ce qui est loin d'être prouvé, et qu'ils vinrent à Paris en 1467, ce qui est une grosse erreur, il nous semble. M. Duprat aurait dû nous dire au moins où il a pris cette date; car tout le monde croit que les premiers imprimeurs ne vinrent à Paris qu'en 1470.

Parlant de l'introduction des caractères grecs à Paris, M. Duprat dit que le premier livre imprimé dans cette langue en 1507, par Gilles Gourmont, « est intitulé : Βίβλος ἡ γνωμονική. » Nous ne savons quel est le mystificateur qui lui a fourni ces trois mots; mais les bibliophiles riront bien en voyant que sous la plume érudite de M. Duprat le Livre des Sentences des sept sages de la Grèce, généralement cité sous son titre latin : *Liber gnomagyricus,* est devenu un traité sur les *cadrans solaires !*

M. Duprat, au reste, ne se contente pas de montrer son savoir dans le grec; il le signale aussi dans le latin, en donnant un sens tout nouveau aux mots de cette langue. Imprimant, page 9, une traduction des lettres patentes par lesquelles François Ier nomma Conrad Néobar imprimeur royal pour le grec, notre historien rend le début de ces lettres : « Franciscus, Dei gratia rex Francorum, Gallicæ rei-

---

(1) *De l'origine et des débuts de l'imprimerie,* t. I, p. 160. — Il est inutile de relever le conte absurde que nous fait M. Duprat (p. 6), au sujet des prétendus « restes de l'imprimerie de Gutenberg qu'on voyait encore à Mayence au siècle « dernier. » C'est une historiette digne de Mathieu Laensberg.

« publicæ salutem (1), » par la phrase que voici : « *François,* par la « grâce de Dieu roi des *Français,* à la république *française* des lettres, « salut. » Jusqu'ici le mot *respublica* avait toujours désigné la chose publique, l'*État* (2); mais sous la savante plume de M. Duprat il ne désigne plus que la *république des lettres,* c'est-à-dire, je pense, la *Société des gens de lettres* du XVIe siècle. Nous signalons le fait au président actuel de cette société, qui acquiert d'emblée plus de trois siècles d'antiquité. Nous ferons remarquer, en outre, que cette traduction, sans compter le texte latin placé à l'appendice, n'occupe pas moins de six pages de l'*Histoire de l'imprimerie impériale !*

Et ce n'est pas seulement en grec et en latin que M. Duprat est novateur; il l'est aussi en chronologie, comme cela convenait, du reste, à un historien. Les lettres patentes de François Ier sont datées du 17 janvier 1538. On avait cru jusqu'ici que cette date correspondait au 17 janvier 1539, suivant notre manière actuelle de compter, fondée sur l'ordonnance de Charles IX (3) qui a fixé au 1er janvier, comme dans le calendrier romain, le commencement de l'année, retardé auparavant jusqu'à Pâques ; mais M. Duprat a changé tout cela, comme on peut le voir page 17 de son livre, où il dit qu'il s'est écoulé deux ans entre la date des lettres de François Ier et la mort de Néobar, arrivée dans les premiers mois de 1540. Et qu'on ne croie pas que ce soit là un simple *lapsus calami,* notre auteur revient souvent sur ce sujet ; un peu plus loin il reprend même l'académie des inscriptions et belles-lettres, qui, se fondant sur ces lettres patentes, a attribué à François Ier l'honneur d'avoir créé en 1539 l'imprimerie royale. On lit en effet, sur une médaille officielle frappée en 1823, pour cet établissement, une inscription qui commence ainsi : A FRANCISCO I CONDITA MDXXXIX (4), etc. « Les lettres patentes de François Ier (dit M. Duprat, page 277, en note) sont de 1538. »

---

(1) C'est la formule barbare « omnibus præsentibus et futuris salutem (à tous présents et à venir, salut) » rendue en latin de la Renaissance.

(2) Comme on peut le voir dans le passage des lettres de naturalisation accordées à Gering par Louis XI, et que M. Duprat cite lui-même p. 7.

(3) Datée de Roussillon sur le Rhône, le 4 août 1564.

(4) Nous donnons plus loin le texte complet de la légende de cette médaille.

Nous n'entrons pas ici dans les détails de la discussion relative aux caractères grecs gravés par ordre de François Ier, et conservés aujourd'hui à l'imprimerie impériale ; car M. Duprat ne paraît pas se douter de l'existence d'un livre nouveau qui a jeté un grand jour sur ce sujet, et qu'il faudrait recopier ici pour mettre notre auteur sur la voie. Nous dirons seulement à ce dernier que Maittaire et Almeloveen, qu'il cite sur la foi d'autrui et sans les avoir vus par lui-même (leurs ouvrages sont écrits en latin), n'ont pas du tout « *relevé* Robert Estienne des *interprétations* indignes de son caractère dont il a été l'objet. » Renouard lui-même n'était pas parvenu à disculper Robert Estienne de l'accusation de dol portée contre lui par les écrivains catholiques. M. Aug. Bernard n'y est parvenu qu'en produisant de nouvelles pièces démontrant que notre célèbre et malheureux typographe n'emporta à Genève que ce qui lui appartenait, et que *les types et les matrices royales* étaient encore à Paris en 1564, quinze ans après sa retraite de cette ville (1).

Et puisque nous avons cité Robert Estienne, nous engagerons M. Duprat à nous dire à quelles dates cet imprimeur « se rendit en « Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Allemagne, dans les Pays-« Bas, en Hongrie et en Italie, chargé quelquefois par le roi de mis-« sions délicates et périlleuses ; » car M. Renouard ne parle pas de ces voyages, et il nous a été impossible d'en retrouver la trace. Il ne suffit pas de copier : il faut comprendre ce qu'on écrit.

Nous n'aborderons pas non plus la question des types orientaux de Savary de Brèves. M. Aug. Bernard a également traité cette question dans un ouvrage spécial que M. Duprat n'a pas vu, et qu'il faudrait analyser ici pour le réfuter. Nous dirons seulement que notre auteur expose ses lecteurs à *prendre le Pirée pour un homme,* en citant sous les noms de *Sionita, Hesronita* et *Ecchellensis,* trois savants maronites (2) venus en France au commencement du XVIIe siècle, pour

---

(1) Aug. Bernard, *Les Estienne et les types grecs de François* Ier, pp. 22-23.

(2) M. Duprat, voulant expliquer ce mot, dit qu'il signifie « prêtre catholique « du rite syrien (p. 38) » Cette phrase manque complétement d'exactitude : tout le monde sait que les maronites sont des moines de l'ordre fondé au IVe siècle par saint Jean Maroun.

travailler à la Bible polyglotte de Le Jay. Appeler, par exemple, Abraham d'Eckel, absolument *Ecchellensis*, c'est comme si on donnait aujourd'hui à Henri Estienne le nom de *Parisiensis*, parce qu'il prend quelquefois cette qualité sur les livres écrits par lui en latin.

Il y aurait bien d'autres erreurs à relever dans cette portion du livre de M. Duprat ; mais nous avons hâte d'arriver à l'*Histoire de l'imprimerie impériale*, et nous laissons de côté une foule de faits dignes peut-être d'être relevés, mais qui n'ont pas la même importance. Nous ne terminerons pas cependant sans réfuter une assertion erronée de M. Duprat, qui porte atteinte à la gloire typographique de la France. Cet auteur, voulant glorifier Alde Manuce au détriment de notre pays, prétend que les caractères italiques n'ont été employés en France qu'en 1544-1545 (page 7). Quand M. Duprat étudiera l'histoire de la typographie ailleurs que dans les almanachs, il apprendra qu'on imprimait des livres en caractères italiques à Lyon dans les premières années du XVI[e] siècle, à telles enseignes qu'Alde Manuce se plaint quelque part de la contrefaçon qu'on y faisait de ses éditions. Mais sans sortir de Paris, qui ne connaît les beaux caractères italiques de Simon de Colines, dont on attribue la gravure à Geofroy Tory (1) ?

Mais c'est assez nous arrêter aux bagatelles de la porte, comme on dit, entrons dans le cœur même du livre de M. Duprat, autrement dit ; abordons l'histoire de l'imprimerie impériale.

Une chose nous a frappé tout d'abord, c'est l'insistance que met cet auteur à ne faire dater cet établissement typographique que de 1640. En ceci il s'écarte des errements habituels. Par amour de leur sujet, les auteurs ont généralement une tendance à l'agrandir outre mesure ; M. Duprat procède bien différemment : il rapetisse le sien tant qu'il peut, du moins au point de vue littéraire, quitte à l'exagérer au point de vue *industriel*. A-t-il raison ? C'est ce que nous verrons après avoir fait un rapide résumé historique.

Le 17 janvier 1538, vieux style, c'est-à-dire le 17 janvier 1539, suivant la manière actuelle de supputer le temps, François I[er] nomma un savant helléniste, Conrad Néobar, imprimeur du roi pour

---

(1) Aug. Bernard, *Geofroy Tory, premier imprimeur royal*, pp. 14, 45, 48 et 127.

le grec, aux appointements de 100 écus d'or au soleil, soit 225 livres tournois, par une ordonnance dont le texte officiel, en beau latin de la Renaissance, nous a été conservé par une impression de ce même Néobar (1). Et pour que cette ordonnance ne soit pas une vaine formule, comme tant d'autres, François Ier chargea son imprimeur de faire graver des caractères grecs spéciaux, dont ce dernier aurait l'usage, mais dont les poinçons resteraient la propriété du roi. Cet ordre ne put être réalisé par Néobar, car il mourut dans les premiers mois de l'année suivante (1540); mais il le fut par son successeur, Robert Estienne, qui dès l'année 1541 reçut du trésor royal 225 livres tournois destinées à payer les premiers frais de la gravure des caractères grecs, exécutés par Claude Garamond (2). L'année suivante (1542) il recevait un autre à compte de semblable somme pour le même objet (3). Enfin en 1543, l'un des trois corps de caractères grecs du roi étant achevé (le *gros-romain*), Robert Estienne put commencer l'impression de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, qui fut terminée le 30 juin 1544. Deux ans après, le plus petit caractère (*cicéro*) étant terminé, Robert Estienne l'employa pour la première fois dans un Nouveau Testament, in-16, et en 1550 il employa le troisième corps (*gros-parangon*) dans un Nouveau Testament, in-folio.

« A partir de ce moment, dit M. Aug. Bernard (4), la typographie « grecque du roi fut complète. Elle fut mise libéralement à la dis- « position de l'imprimerie française, c'est-à-dire qu'il fut loisible à « tout imprimeur de s'en servir, à la seule condition de rappeler « sur le titre du livre qu'il était exécuté avec les types royaux (*typis* « *regiis*). Le but du roi n'eût pas été atteint si ces caractères fus- « sent restés en la possession d'un imprimeur unique. Le seul avan- « tage réservé à l'imprimeur royal était dans les appointements à lui « attribués (225 livres) pour la garde de ces caractères ou plutôt des « matrices de ces caractères, car les poinçons furent immédiatement « déposés à la chambre des comptes. »

Lorsque Robert Estienne quitta la France, en 1551, par suite des

---

(1) Bibliothèque Mazarine, in-4°, 16029, 9e pièce.
(2) Bibliothèque du Louvre, manuscr. F. 145, fol. 136.
(3) Aug. Bernard, *Les Estienne et les types grecs de François* Ier, p. 16.
(4) *Les Estienne et les types grecs de François* Ier, p. 18.

tracasseries de la Sorbonne, il emporta avec lui à Genève une série de matrices de deux des caractères du roi, qu'il avait fait frapper pour son usage particulier ; mais les *matrices royales* des trois caractères restèrent à Paris, sous la haute garde du chancelier de l'Hospital, et elles passèrent successivement aux mains des imprimeurs royaux, Adrien Turnèbe et Guillaume Morel. Elles se trouvaient encore en 1564 en la possession de la veuve de ce dernier (1), ce qui renverse péremptoirement l'accusation de vol portée contre Robert Estienne au sujet des matrices qu'il avait emportées, et qui furent engagées pour une certaine somme par ses enfants dans un moment de détresse.

En 1616, le garde des sceaux du Vair, qui ignorait l'existence des matrices royales, et celle même des poinçons grecs conservés à la chambre des comptes, crut l'honneur de la France engagé à racheter à Genève les matrices emportées dans cette ville par Robert Estienne, et, sur l'ordre du roi, fit faire cette acquisition au prix de 5,000 florins. Ces matrices furent ensuite confiées à Antoine Estienne, premier imprimeur du roi, qui reçut pour ce dépôt une pension de 600 livres et un logement au collége de France (2). Les types grecs de François Ier furent dès lors remis en honneur comme sous ce prince.

En 1632, le roi Louis XIII fit encore acheter une série de caractères orientaux que Savary de Brèves avait fait graver pendant son ambassade à Constantinople, et qu'il avait rapportés en France vers 1612. Ce fut Antoine Vitré, imprimeur du roi pour les langues orientales, qui fut chargé par le cardinal de Richelieu de faire cette acquisition ; elle coûta 4,300 livres, y compris un certain nombre de volumes que le cardinal fit entrer dans sa bibliothèque particulière (3).

Désirant utiliser tous ces caractères pour la gloire du roi et la sienne propre, Richelieu fit établir en 1640, dans les galeries du Louvre, une petite imprimerie qui reçut le titre d'*imprimerie royale*. Sébastien Cramoisy fut nommé directeur de cet établissement, aux

---

(1) Aug. Bernard, *Les Estienne*, etc., p. 22.
(2) Pour tous ces détails, *voy.* le livre cité à la note précédente.
(3) M. Aug. Bernard, *Antoine Vitré*, etc., pp. 8 et suiv.

appointements de 1,400 livres, et Trichet de Fresne, correcteur, aux gages de 500 livres. Sublet de Noyers, surintendant et ordonnateur général des manufactures et bâtiments royaux, eut naturellement la haute direction de cet atelier, et contribua même beaucoup à sa création, comme on le verra plus loin. Tannegui Le Fèvre eut l'inspection des impressions, avec une pension de 2,000 livres.

La première dotation typographique de l'imprimerie royale fut la collection des matrices grecques rachetées à Genève, laquelle resta toutefois entre les mains d'Antoine Estienne. Quant aux poinçons et matrices des caractères de Savary de Brèves, ils étaient alors l'objet d'un procès pendant devant le parlement de Paris ; et ce ne fut que longtemps après qu'ils furent déposés à l'imprimerie royale, ainsi que les poinçons des caractères grecs de François Ier, conservés jusque-là à la chambre des comptes. Mais cette circonstance n'empêcha pas l'imprimerie royale de produire une foule de beaux et bons livres, parmi lesquels nous devons signaler la collection Byzantine, formant plusieurs volumes in-folio, où figurent honorablement les types grecs de François Ier.

Le Poussin et Jacques Stella dessinèrent les frontispices de beaucoup de ces livres; ils furent gravés par Melan et autres artistes en renom.

A ses débuts, l'imprimerie royale se servit des caractères *romains* du commerce ; mais, sur la proposition de Jean Anisson, nommé directeur de cet établissement en 1691, Louis XIV ordonna la gravure d'une série complète de caractères particuliers, sous la direction d'une commission de savants. Cette commission, ou du moins l'un de ses membres, rédigea à cette occasion un ouvrage très-intéressant encore conservé en manuscrit à la Bibliothèque impériale, sous ce titre : « Des arts de construire les caractères, de graver les « poinçons de lettres, de fondre les lettres, d'imprimer les lettres, et « de relier les livres ; par l'abbé Jaugeon, 1704 (in-folio.) » Une grande partie des planches de ce livre curieux a été gravée par Simonneau, Rochefort, etc., de 1694 à 1710, et il en a même été tiré quelques exemplaires, qui se trouvent dans diverses bibliothèques (1) ; mais l'ouvrage est inédit. Il rappelle un peu celui

(1) Brunet, *Manuel du libraire*, 4e édition, art. *Simonneau.*

que Geofroy Tory avait publié en 1529, sous le titre de *Champ fleury*.

Sous Louis XV, l'imprimerie royale s'enrichit de plusieurs caractères, et particulièrement de quatre corps d'hébreu et d'un corps de chinois. Ce dernier, composé de 86,000 groupes, gravés sur bois, sous la direction de M. de Fourmont, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ne coûta que 19,000 livres environ, suivant M. Aug. Bernard (1). M. Duprat consteste ce chiffre. « Cette « appréciation (dit-il, page 84), *dont nous ignorons la source*, est une « *erreur* toute *matérielle*. Cette somme ne donne par *poinçon* que « 22 centimes environ. Or, était-il possible, à une époque où il « existait encore peu de graveurs à Paris, de dessiner et graver à ce « prix des groupes chinois, qui sont, en général, fort compliqués, « lorsque ces groupes, gravés sur bois, et d'un corps beaucoup *plus* « *petit* que ceux de Louis XV, se payent aujourd'hui 1 fr. 50 cent. par « unité; prix qui donnerait lieu pour le même nombre de *poinçons* « à une dépense de 129,000 francs? » La circonstance de la grosseur, relevée ici par M. Duprat, n'est rien moins que favorable à son système, car évidemment il doit être plus difficile et partant plus coûteux de graver le même objet sur une petite que sur une grande dimension ; mais là n'est pas la question. Si M. Duprat était moins étranger aux études historiques, ou si seulement il avait pris garde au chiffre des appointements du directeur de l'imprimerie royale, fixé au xviie siècle à 1,400 livres, et qui resta tel jusqu'à la révolution, il n'aurait pas fait cette observation. Tout le monde sait en effet que la valeur de l'argent était alors en France décuple de ce qu'elle est aujourd'hui, et que par conséquent les 1,400 livres attribuées au directeur de l'imprimerie royale au xviie siècle équivalent à 14,000 francs d'aujourd'hui, chiffre inférieur encore au traitement actuel du directeur de l'imprimerie impériale. A ce compte, on voit que les 22 centimes payés au commencement du xviiie siècle pour la gravure d'un groupe chinois donneraient 2 fr. 20 cent., c'est-à-dire plus que ne coûte aujourd'hui, suivant M. Duprat, le même travail. Cet auteur s'étonne que les groupes chinois n'aient coûté que 22 centimes environ en 1730. Il devrait bien savoir pourtant que

---

(1) Aug. Bernard, *Notice historique sur l'imprimerie nationale*, p. 45.

l'imprimerie impériale possède deux corps de caractères chinois gravés en Chine sous le gouvernement de Louis-Philippe, et dont chaque groupe n'a guère coûté qu'un demi-centime, ce qui achève de démontrer la possibilité de graver ces groupes à un chiffre inférieur à 1 fr. 50 cent. Comme M. Duprat, nous ignorons à quelle source M. Bernard a puisé son renseignement; mais nous ne nous croyons pas le droit d'en conclure que c'est une *erreur matérielle*, d'autant plus que nous avons vu naguère un document qui fournit à peu près les mêmes données. Si l'historien de l'imprimerie impériale veut prendre la peine de se transporter dans un établissement voisin, qu'on appelle les *Archives*, et dont la porte est rue Paradis du Marais, il trouvera, section administrative, carton F. 5,564 ancien, le relevé des dépenses faites par le roi pour l'imprimerie royale de l'an 1715 à l'an 1756, et là il verra les sommes payées à M. de Fourmont pour la gravure des *caractères* chinois (et non pas des *poinçons*, comme les appelle M. Duprat, car on n'avait jamais jusqu'à lui donné ce nom à des gravures sur bois). M. Duprat pourrait recueillir encore dans le document que nous lui signalons beaucoup d'autres renseignements qui auraient dû trouver place dans son livre; mais ce n'est probablement pas ce qui le préoccupait : il est bien plus commode, en effet, de faire un livre sans sortir de son bureau, à l'aide de deux ou trois ouvrages surannés et d'une paire de ciseaux, que d'aller chercher des renseignements officiels dans les archives et aux bibliothèques. Fi donc ! cela n'est bon que pour des *écrivailleurs!*

Nous demandons pardon au lecteur de nous être laissé aller à cette longue digression sur les caractères chinois; mais c'est presque de l'actualité aujourd'hui. Revenons à nos moutons.

M. de Fourmont étant mort en 1742, on n'utilisa ni l'hébreu ni le chinois qu'il avait fait graver. Ce dernier caractère resta même jusqu'à la révolution à la Bibliothèque royale, où il avait été confectionné, et où on conserve encore tous les papiers de Fourmont relatifs à cette affaire (1).

---

(1) Puisque l'occasion se présente, nous signalerons ici à M. Duprat deux pièces curieuses, relatives à la remise des caractères chinois (dont il ne parle pas dans son livre) ; pièces qui se trouvent dans les archives de la Bibliothèque, et

Le règne de Louis XVI parut un moment devoir être plus favorable aux études philologiques que celui de son prédécesseur : ce prince ordonna la publication à l'imprimerie royale d'une collection intitulée : « Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque royale, » travail pour lequel on s'enquit des richesses typographiques du premier de ces établissements et qui étaient ignorées du directeur lui-même. M. de Guignes fit faire des recherches, et retrouva, à sa grande surprise, non-seulement les caractères orientaux de Savary de Brèves, mais encore les types grecs de François Ier, qu'on croyait alors perdus. On dressa un inventaire de tous ces caractères, pour pouvoir s'en servir au besoin ; mais les événements politiques vinrent bientôt ajourner tous ces beaux projets. Il était réservé au régime enfanté par 1789 de mettre en usage ces richesses et de les

---

qui seraient mieux placées dans une *Histoire de l'imprimerie impériale,* que sa note sur la Ligue (p. 35).

Paris, le 16 germinal an XI de la république française.

Le ministre de l'intérieur au citoyen Marcel, directeur de l'imprimerie de la République.

Je vous préviens, citoyen, que j'ai accédé à la demande des citoyens Treuttel et Wurtz, tendante à faire imprimer à leurs frais, à l'imprimerie de la République, une grammaire chinoise et française que M. Hager se propose de publier. En conséquence, je vous invite à vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour que cet ouvrage soit mis au jour le plus promptement possible.

Je vous salue. CHAPTAL.

Vous voudrez bien vous concerter avec les conservateurs de la Bibliothèque nationale pour retirer de leurs mains les caractères chinois qui y sont déposés.

Imprimerie de la République.

Je soussigné, directeur de l'imprimerie de la République, reconnais avoir reçu des conservateurs de la Bibliothèque nationale, en vertu d'une lettre du ministre de l'intérieur, en date du 16 germinal an XI, 86,417 caractères chinois gravés en bois contenus dans 236 tiroirs.

Plus 137 pièces, intitulées *titres,* contenus dans un tiroir.

Plus deux corps d'armoires destinés à recevoir lesdits tiroirs.

En foi de quoi j'ai délivré le présent reçu, signé de moi.

Paris, le 1er prairial an XI.

MARCEL.

accroître dans des proportions immenses. Aujourd'hui, en effet, l'imprimerie impériale de France est en état de produire des livres dans toutes langues connues tant anciennes que modernes.

Le nouvel ordre de choses créé en France, étant fondé uniquement sur la loi, le gouvernement sentit le besoin de vulgariser celle-ci autant que possible. En conséquence, il ordonna, en 1794, la publication d'un recueil spécial, intitulé *Bulletin des lois,* destiné à être envoyé gratuitement à tous les fonctionnaires et à toutes les communes de France. On créa pour cela une imprimerie particulière, montée sur un très-grand pied, car on ignorait encore l'usage des machines, et le tirage de cette feuille à 100,000 exemplaires exigeait un grand nombre de compositions et de presses. Le nouvel établissement, installé dans la maison Beaujon, pourvu de caractères à l'aide des poinçons et matrices de Louis XIV, et appelé *imprimerie nationale des lois,* prit bientôt un grand accroissement. On lui adjoignit d'abord une *imprimerie* dite *des administrations nationales*, puis l'*imprimerie royale* elle-même, dite *du Louvre* depuis la proclamation de la République.

Le *Bulletin des lois* prit dès son origine une telle extension, que les logements de l'hôtel Beaujon devinrent bientôt insuffisants pour son imprimerie. On lui assigna alors l'hôtel de Toulouse ou de Penthièvre, situé rue de la Vrillière, et occupé aujourd'hui par la Banque. Elle resta là jusqu'en 1808, époque où un décret ordonna son installation au Palais Cardinal, qu'elle occupe encore, après avoir changé vingt fois de nom.

L'imprimerie nationale prit part aux victoires de la République : un petit détachement de cette imprimerie suivit le corps expéditionnaire envoyé en Égypte sous le commandement du général Bonaparte. Les caractères arabes de Savary de Brèves, dont on l'avait pourvu, servirent à faire les proclamations qui furent adressées aux habitants de ces contrées pour leur apprendre le but de l'expédition. D'un autre côté, cette imprimerie, devenue *impériale* sous Napoléon Ier, eut sa part de la conquête ; elle s'enrichit de poinçons de caractères orientaux provenant des imprimeries de la Propagande de Rome et des Médicis de Florence.

Lors de leur rentrée en France, les Bourbons crurent devoir changer le mode d'administration de l'imprimerie du gouvernement,

redevenue *royale,* et, dans leur amour du passé, en confièrent la régie au fils de l'ancien directeur Anisson, aux mêmes conditions qu'autrefois. Mais on reconnut bientôt le vice radical de cette gestion, et on en revint en 1823 à la régie par l'État, comme cela avait eu lieu depuis 1794. C'est à cette occasion que fut frappée la médaille dont nous avons déjà parlé. Cette médaille porte d'un côté la tête de Louis XVIII, avec cette légende autour : LVDOVICVS XVIII REX FRANC. ET NAV., et au-dessous, dans l'exergue : TYPOGRAPHIA REGIA RESTITVTA MDCCCXXIII.

Au revers on lit :

A
FRANCISCO I
CONDITA MDXXXIX
LVDOVICO XIII
IN ÆDIBVS REGIIS
COLLOCATA MDCXL
LVDOVICO MAGNO
ILLVSTRATA
MDCXC.

M. Duprat, qui décrit cette médaille p. 277, a omis d'abord dans l'exergue le mot *regia,* ce qui rend l'inscription complétement inintelligible pour tout autre que pour lui ; ensuite il commente à sa manière le texte du revers. Le *condita* de la troisième ligne « ne « peut se *rapporter,* dit-il, qu'à Louis XIII, *véritable fondateur* de « l'imprimerie royale. » Quant au millésime qui suit le mot *condita,* il croit devoir le rectifier ainsi : « Les lettres patentes de François I[er] « sont de 1538. La date de 1539 est celle de la nomination de Robert « Estienne comme imprimeur royal. »

Nous avons déjà dit que les lettres de François I[er] étaient de 1539, nouveau style, comme le porte l'inscription, et que, par conséquent, l'Académie ne mérite pas le reproche d'ignorance que lui adresse M. Duprat ; nous ajouterons que cette date ne peut se rapporter à la nomination de Robert Estienne comme imprimeur du roi, car l'époque précise de cette nomination est complétement inconnue.

Mais ce qui nous paraît plus grave, c'est l'insistance que met M. Duprat à contester à François I[er] l'honneur d'avoir fondé la typo-

graphie royale, *typographia regia*, comme porte l'inscription. Qu'est-ce qui constitue une typographie? Ce sont les types et non pas la maison où on les conserve. Or, est-il vrai que François Ier a fait graver des caractères et que ces caractères formaient une typographie royale dès l'année 1544? Le fait est incontestable, puisqu'il est rappelé par les mots bien connus de *typis regiis* sur presque tous les ouvrages grecs publiés à Paris durant le xvie siècle. Louis XIII a nstallé, il est vrai, une petite imprimerie au Louvre, et cet atelier a reçu le nom d'imprimerie royale ; mais ce second fait ne détruit pas le premier : au contraire, il vient le corroborer, car c'est précisément et principalement pour utiliser les caractères de François Ier que Louis XIII a créé l'imprimerie du Louvre. L'inscription a donc raison de dire que Louis XIII a *colloqué,* en 1640, *dans les édifices royaux* la typographie créée par François Ier, en 1539, c'est-à-dire, un siècle auparavant.

La date de la fondation faite par Louis XIII est même plus contestable que celle de François Ier, car elle n'est attestée par aucun monument positif, médaille ou document écrit, ce qui prouve, par parenthèse, qu'on n'y attacha pas d'abord une grande importance. Ce n'est que par des preuves indirectes qu'on l'a fixée à 1640. Nous regrettons que M. Duprat n'ait pas même produit ces témoignages, en l'absence de documents plus positifs, pour appuyer son système, auquel on pourrait opposer les vers suivants de Jean Baudoin, publiés dès 1620 :

L'Imprimerie au Roy.

Grand Roy, mon bonheur est extresme
De t'avoir pour ferme support,
M'ayant donné ton Louvre mesme,
Qui me sert d'asyle et de port.
C'est là que je brusle d'envie
D'imprimer les faits de ta vie,
Sous le nom de la vérité,
Et que mes lettres immortelles
En soient les truchements fidèles
A toute la postérité... (1)

---

(1) Cette ode, dont nous ne donnons qu'une strophe, se trouve dans les *Délices de la poésie françoise,* publiées par J. Baudoin, 2 vol. in-8°, Paris, 1620.

Mais il ne s'agit probablement ici que d'une imprimerie particulière que Louis XIII fit monter dans le haut du pavillon de la Reine, et où on commença, sans pouvoir l'achever, une *Histoire des guerres du roy Louis XIII contre les religionnaires rebelles*, par Charles Bernard, lecteur ordinaire de la chambre du roi et historiographe de France. Ce livre devait former au moins deux volumes in-folio ; mais le texte du premier volume, comprenant 488 pages, a seul été terminé ; le second n'a été imprimé que jusqu'à la page 152. Ni l'un ni l'autre n'ont reçu de titre. Il ne fut tiré de ce livre qu'une trentaine d'exemplaires pour le roi et ses ministres (1).

Il paraît, en effet, que l'imprimerie dite du *Louvre* ou *royale* ne fut établie qu'en 1640, et même assez tard cette année, comme on peut l'induire de diverses pièces publiées dans ces derniers temps, mais dont M. Duprat ne semble pas avoir eu connaissance, car il n'en dit mot dans son livre, où il se contente de donner la date de 1640, sans l'appuyer d'aucun témoignage.

Nous citerons d'abord un arrêt du conseil dont M. Caillet a imprimé un mauvais brouillon, daté du mois de mai 1640, dans son *Histoire de l'administration en France sous Richelieu* (2) ; mais dont une copie authentique, datée de Coutances, le 13 mars 1640, se trouve aux Archives générales de France, sous la cote E. 157.

Voici un extrait de cette pièce curieuse, qui prouve qu'on s'occupait déjà de la création de l'imprimerie du Louvre au commencement de l'année 1640.

Arrest portant défense à tous fermiers et propriétaires de moulins à papier, marchands papetiers, de vendre papier d'imprimerie, que avec la permission de M. de Noiers.

A Coutances, le 13 mars 1640.

Sur l'advis qui a esté donné au Roy que les papetiers des provinces de Limosin, Angoulmois, Xaintonge et lieux voisins, voulans troubler la résolution que Sa Majesté a prise d'establir une imprimerie royale dans son chasteau du Louvre,

---

Voy. ode dernière, deuxième ordre de chiffres, p. 62. (Bibl. impér. Y 6119 + D. 2.)

(1) Ce livre est à la Bibl. impér. L. $^{36}/_{30}$ 6. Réserve. *Voy.* ce qu'en dit Sorel dans sa *Bibliothèque françoise*.

(2) In-8°, 1857.

à la gloire de la France et à l'honneur des lettres, ne se sont pas contentez de faire diverses cabales et monopoles pour surhausser la valeur du papier ; mais aussi ont fait divers marchés et contracts avec des marchands estrangers, mesmes avec ceux des pays ennemis, qui espuisent la France du papier qui seroit le plus propre à ladite impression royale ; à quoy voulant pourvoir, Sa Majesté en son conseil a fait très-expresse inhibition et défense à tous propriétaires et fermiers de moulins à papier, marchands papetiers... de vendre et débiter, en gros ny en détail... à qui et pour quelque cause que se puisse être, sans en avoir la permission par escrit du sieur de Noiers... qui leur sera donnée gratuitement, après que les magasins de ladite imprimerie royale auront esté fournis... Veut et entend Sa Majesté que tout le papier que ledit sieur de Noiers certifiera estre pour l'imprimerie royale soit exempt de tous imposts et levées mises et à mettre sur le papier, en quelque lieu du royaume qu'il puisse passer, et ce en vertu du simple certificat dudit sieur de Noiers. Permet Sa Majesté auxdits marchands de vendre et débiter à ses sujets seulement le papier qui n'excède la valeur de 5 sous la main....

Toutefois cette création n'avait pas encore eu lieu au mois de juin, comme on peut le voir par la lettre suivante publiée par M. Gardet dans le *Bulletin du Bibliophile* (de Paris), d'après l'original conservé dans la Bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg.

A Monsieur Brassel, ambassadeur du Roy en Hollande.

Monsieur, il y a desja quelque temps que je suis dans le dessein d'establir une imprimerie royalle au Louvre, et parce que je désire y faire toutes choses avec le plus de perfection qu'il sera possible, et que j'apprends qu'aux imprimeries de Hollande on a un secret pour l'encre qui rend la lettre beaucoup plus belle et plus nette, que l'on ne fait pas en France, et qu'aussy il se trouve un bon nombre de compagnons imprimeurs en ce pays-là, mesme à Amsterdam, Leyden, Blaen, etc., qui seroyent peut-estre bien aises de venir gagner mieux leur vie par deça, je vous prie de prendre la peine de vous informer si l'on pourra trouver des ouvriers esdites imprimeries, et au moins quatre pressiers et quatre compositeurs, et entre eux si l'on en pourra avoir un qui sçache faire de cette encre d'imprimerie, et traiter au plus tost avec eux, pour les frais de leur voyage et pour leur entretènement, au prix plus raisonnable qu'il se pourra comme entre particuliers, car il n'est pas à propos de mesler en quelque façon que ce soit le nom du roy en cela, ni de descouvrir notre dessein aux estrangers, qui voudroyent le traverser en ce qu'ils pourroyent. Il vous plaira donc de faire toutes ces diligences comme de vous et pour quelqu'un de vos amis. Vous pourrez bien, s'il vous plaist, dire que c'est le sieur Cramoisy, libraire de Paris, qui, ayant entrepris quelque grand ouvrage, vous a fait cette prière ; mais il n'est pas à propos, et je ne désire pas que l'on sçache en façon quelconque que ce soit pour l'Imprimerie royalle, ny que je

m'en mesle. Je vous supplie de me mander, le plus tost que vous pourrez, ce que vous vous en promettez, et demeure, Monsieur,

Votre bien humble et très-affectionné serviteur,
De Noyers.

A Bléraneourt, 16 juin 1640.

Mais cet établissement était installé au mois de novembre, car voici une lettre qu'écrivit à cette époque Sublet de Noyers à Sébastien Cramoisy, faisant allusion à une visite du cardinal de Richelieu (1) :

De Ruel, ce 17 novembre 1640.

Je trouve très à propos que vous faciez composer le sonnet du P. Lemoine, et que vous aiez trois ou quatre pièces de satin blanc pour en présenter à Son Excellence, quand il viendra voir l'imprimerie. Mais il faut que tout soit bien ajusté et qu'il n'y ait rien à refaire quand cela arrivera, ce qui sera sans doute bientost. Il faut aussi composer l'épigramme latine; mais, entre nous, elle ne me revient pas comme le sonnet, et si vous avez quelque bon poëte qui soit de vos amis, vous me ferez plaisir d'en faire faire un autre demain, et me l'envoiez aussitost.

Votre fils aura son emploi à l'ordinaire.

De Noyers.

Voici maintenant le sonnet du P. Lemoine, qui *revenait* tant à M. de Noyers, et qui fut imprimé sur satin blanc. Nous le trouvons dans un petit volume publié par l'imprimerie royale en 1650, sous le titre de *Typographia regia* (in-24 de 24 pages), et qui se trouve encore dans la bibliothèque de cet établissement (2).

L'Imprimerie du Louvre au Roy.

SONNET.

Mes voix sont en crédit partout où le jour luit;
La nymphe au cor d'argent n'en a point de pareilles ;
Elles sont pour les yeux et non pour les oreilles ;
Elles se font ouïr et ne font point de bruit.

---

(1) Cette lettre, qui se trouve dans un manuscrit de l'Institut (collect. Godefroy, portef. 15), a été publiée par M. Ludovic Lalanne, dans la *Correspondance littéraire* (1858).

(2) Ce sonnet ne porte pas là le nom de l'auteur; mais il figure de nouveau, avec quelques changements, dans les *OEuvres poétiques* du P. Le Moyne (1672, in-fol.), p. 440 (Bibl. impér. Y 5149.)

La Vertu me respecte et la Gloire me suit ;
Les armes et les arts ont besoin de mes veilles ;
Je rappelle les temps par mes doctes merveilles,
Et l'immortalité de mes mains est le fruit.
Les lauriers des Césars et ceux des Alexandres
Ne seraient plus sans moi que de superbes cendres.
Mon encre, après leur mort, les a fait refleurir.
Grand Roy, dont la faveur est pour moi si publique,
Ne crains rien pour les tiens, je suis ta domestique,
Et loge trop près d'eux pour les laisser mourir.

Mais nous nous apercevons qu'au lieu d'un compte rendu, c'est le livre de M. Duprat que nous refaisons. Nous avons hâte de quitter ce chemin, qui nous conduirait beaucoup trop loin.

Résumons-nous en peu de mots. Ce livre peut avoir de l'intérêt pour les employés de l'imprimerie impériale, auxquels il fait connaître une foule de règlements modernes relatifs à cet établissement; mais ce n'est pas une histoire. Le côté littéraire de l'imprimerie impériale est tout à fait oublié ; le côté pratique lui-même est à peine abordé : on ne traite nulle part les nouveaux procédés de l'art typographique, auxquels l'auteur de l'*Histoire de l'imprimerie impériale de Vienne* (M. Auer) a consacré tant de pages. En somme, c'est un livre à refaire, car dans la portion administrative elle-même, il y a de regrettables lacunes. Comment, par exemple, M. Duprat, en parlant de la direction de M. Peauger, n'a-t-il pas cité son arrêté du 16 mai 1850, ordonnant la création d'un musée typographique ? M. Aug. Bernard, qui a publié ce curieux document dans l'*Athenæum français* du 8 octobre 1853, et qui l'a réimprimé dans sa *Proposition d'un congrès typographique à tenir à Paris en* 1855, nous apprend, il est vrai, que la décision de M. Peauger resta sans effet par suite de sa retraite de l'imprimerie nationale ; mais il faut tenir compte à cet administrateur intelligent de son intention, puisque c'est par une circonstance indépendante de sa volonté que la fondation du musée typographique n'eut pas lieu.

Un mot encore. M. Duprat croit servir l'imprimerie impériale en approuvant tout, en faisant un panégyrique perpétuel de tout ce qui s'est fait dans cet établissement. C'est suivant nous un procédé maladroit. Il est vrai qu'étant lui-même employé supérieur à l'imprimerie impériale, il ne lui était guère permis d'en faire la critique ;

mais lorsqu'on n'est pas libre, on doit s'abstenir de l'éloge comme du blâme.

A. Durand.

Notes relatives aux poëtes belges du XVIe *siècle.*

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire dans la livraison de novembre dernier du *Bulletin du bibliophile belge,* t. XVI, pp. 295 et suiv., un article très-intéressant, comme on en trouve souvent dans votre estimable recueil, sur le poëte belge *Charles de Rouillon;* l'auteur de cette notice, l'érudit M. Helbig, après avoir émis de judicieuses réflexions sur l'oubli immérité dans lequel sont tombés les poëtes belges ayant écrit en français durant le XVIe siècle, fait un appel à tous ceux qui pourraient donner quelques renseignements sur *Charles de Rouillon,* dont il vient de parler lui-même d'une manière si pertinente.

Je ne tenterai pas d'élargir le cercle tracé autour de ce poëte méconnu du XVIe siècle. Hélas! ce serait vainement; j'en apprends bien plus sur lui que je n'en savais. Seulement, sans prétendre contester d'une manière absolue, le berceau que M. Helbig croit pouvoir assigner à *Charles de Rouillon,* en s'appuyant sur l'existence d'un hameau du même nom situé entre Namur et Dinant, nous pensons qu'il existe tout autant de chances pour que notre poëte ait vu le jour dans un autre hameau de *Rouillon,* près Mortagne, dans l'ancien Tournaisis, hameau dépendant maintenant, avec celui de *Vernes,* de la commune de *Flines-lez-Mortagne,* mais ayant passé plus d'une fois de la France à la Belgique et de la Belgique à la France, suivant les caprices ou les convenances des commissaires délimitateurs des frontières. Aujourd'hui, quoique pour ainsi dire enclavé en Belgique, ce hameau, qui possède un très-antique oratoire, est resté à la France et fait partie du canton de Saint-Amand-les-Eaux (rive droite de la Scarpe).

Ce qui me porte à croire que le poëte dont il s'agit peut tout aussi bien tirer son nom du Rouillon près des rives de la Scarpe que du

Rouillon près de la Meuse, c'est que dans la nomenclature des poésies de sa composition (ODES, *Anvers, Chr. Plantin,* 1560, in-8°.) si exactement renseignées dans le *Bulletin,* les deux dernières pièces sont adressées à deux dames de Montmorency, l'une comtesse de Lalaing, l'autre dame de Bugycourt (Bugnicourt?), dont les résidences et les alliances se rapprochaient beaucoup plus de notre Rouillon que de celui signalé par M. Helbig. En outre, les *Noces du marquis de Renty,* 5e ode du poëte, nous ramènent encore vers les mêmes points : aucune des autres pièces de vers ne nous entraîne vers la Meuse.

Au demeurant, je ne puis que me joindre à la pensée et aux sentiments qui ont dicté tout le reste de la curieuse notice de M. Helbig. Oui, on a fait trop bon marché jusqu'ici des écrivains belges du XVIe siècle qui ont cultivé la poésie française ; oui, ceux qui ont rayé si lestement des tables de la gloire les poëtes de 1500 à 1600, ont agi beacoup trop légèrement. Le XVIe siècle a été dans la féconde et riche Belgique, aussi bien que partout ailleurs, une époque de progrès et de renaissance. Les chambres de rhétorique, les associations chantantes et poétiques n'ont cessé d'y fleurir que quand les guerres de religion et les troubles civils ont jeté sur toutes ces belles provinces le deuil et la misère.

M. Helbig a justement cité, parmi les premiers poëtes du XVIe siècle qui brillèrent aux Pays-Bas, *Charles Utenhove, Claude de Bassecourt, Jean Polit, Mohy du Rondchamps* et le *Sylvain de Flandre.* Si son plan l'eût permis, il eût certainement appelé l'attention des lecteurs du *Bulletin* sur la nombreuse troupe au milieu de laquelle se confondaient ces cinq auteurs ; c'est alors que nous eussions vu figurer les noms suivants qui n'ont pas manqué de retentissement dans leur temps :

Et d'abord, *Nicaise Ladam,* surnommé le *Songeur,* dont les poésies ont le mérite de relater des faits historiques ;

Éloy d'Ameral, de Béthune, auteur de la *Grande diablerie,* imprimée en 1508 et plus tard ;

Jehan Van der Noot, riche patricien d'Anvers, élégant émule de Ronsard, qui fut le mécène de ses confrères en Apollon ;

Jean de Maess, flamand (secrétaire du colonel écossais Stewaert) vivant à Bruxelles en 1580, et dont la devise était : *nil virtute prius;*

Nicolas de Poëtou, béthunois vivant à Anvers et qui prenait pour devise : *En labeur Lyesse ;*

Les deux *Loys,* poëtes laurés de Douai ;

Paul du Mont, de la même ville, écrivain fécond en prose comme en vers ;

Loys des Mazures, brillant poëte de Tournai, traducteur souvent heureux de Virgile ;

Julien Fossetier, d'Ath, dont les bibliophiles se disputent les rares poésies au poids de l'or ;

Nicolas Ghoris, d'Avesnes, toujours prêt à décocher une ode ou un sonnet ;

Gabriel Meurier, de la même ville, professeur de langues et poëte à Anvers, philologue remarquable à tous égards ;

Jacques Immeloot, Sr *de Steen-Brugghe,* d'Ypres, qui fit à la fois des vers latins, flamands et français, et composa une sorte de prosodie nouvelle dans les deux dernières langues. C'est de lui que le docteur *J. Pierssenne,* conseiller pensionnaire d'Ypres, autre poëte du même temps, disait :

« ... que ses œuvres et l'art
« Sont immortels comme Bartas et Ronsard ; »

Philippe de Maldeghem, traducteur de Pétrarque en vers français, qui disait modestement en parlant de son œuvre :

« Pour un Flamand l'emprinse estoit bien haute. »

Ajoutons plusieurs membres de la noble et érudite famille de *Croy,* au nombre desquels brille la douairière duchesse *Dorothée de Croy,* auteur de tragédies ;

Étienne de Walcourt, qui enfanta une grammaire en vers et des chansons, imprimées à Anvers, 1576, in-12 ; poëte bizarre s'il en fut ;

Jacques de Boulogne, Liégeois, dont les poésies parurent à Anvers en 1555 ;

Jean Franeau, Sr *de Lestocquoy,* auteur d'élégies très-recherchées ;

Le galant *Jean d'Ennetières,* écuyer, seigneur du Maisnil, dont on recueille avec ardeur les piquantes poésies ;

Le carme *Jehan de Cartheny,* qui coupe par des pièces de vers la prose de son *Voyage du chevalier errant* (en *Anvers, J. Bellere,* 1557, in-8°);

Le Montois *Jean Bosquet,* auteur des *Fleurs morales* (*Mons,* 1581, in-8°), surnommé *alter certe Ronsardus,* par son ami *Libert Houthem,* poëte lauré liégeois : mais on sait qu'aux peintres et aux poëtes il est permis de tout oser;

Enfin, *Michel d'Esne,* seigneur de Bettancourt, dont la devise fut : *virtute, non sanguine;*

Et *Jean le Prevost,* religieux d'Hasnon, qui mit toutes les prières catholiques en vers français, de même que *Pierre de Croix,* seigneur de Trietre.

J'en passe, et des meilleurs.

Assurément tous ces poëtes n'ont pas créé des chefs-d'œuvre; néanmoins, le haut prix qu'on met aujourd'hui à leurs écrits, devenus rares et recherchés, n'est pas attribué seulement au caprice des bibliophiles, et en analysant ces vers on en trouve un bon nombre d'agréables, de piquants et de délicats dans lesquels se révèle certain génie poétique.

Mais il faut bien nous arrêter dans cette nomenclature, qu'on pourrait facilement doubler et qui dépasserait ainsi les bornes d'une simple lettre.

S'il convenait à un prince, à un corps savant, à une ville, d'offrir un prix ou une médaille pour le meilleur mémoire sur l'histoire de la poésie française en Belgique durant le XVIe siècle, on verrait immédiatement sortir, non pas de terre, mais de dessous la poussière des bibliothèques, une armée de poëtes, plus ou moins connus, armés de toutes pièces de vers et de théâtre, et cuirassés de poëmes très-consistants. Qui donc, il y a vingt-cinq ou trente ans, pensait aux *Trouvères* des provinces des Pays-Bas? Nous en avons pourtant groupé une pléïade de cent cinquante à deux cents, et ce n'est pas tout encore.....

Au reste, l'Académie royale de Bruxelles jette en ce moment les bases d'une biographie nationale belge, dans laquelle chaque illustration, de quelque genre qu'elle soit, viendra prendre une place, grande ou petite, selon ses mérites. Ce sera un véritable monument

patriotique élevé à toutes les gloires historiques, littéraires, artistiques et scientifiques. Après la confection de cette grande et belle œuvre, dans laquelle les preuves viendront à l'appui de chaque notice, personne n'osera plus dire, il faut du moins l'espérer : « que le XVI[e] siècle fut le tombeau du génie poétique en Belgique. »

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc.

Montataire (Oise), 26 décembre 1860.

A. DINAUX,
Associé de l'Académie royale de Bruxelles, membre correspondant de l'Institut de France.

Livre d'heures en minuscules gothiques de la fin du XV[e] *siècle.*

(Bibliothèque du séminaire de Luxembourg.)

M. Lacave, professeur-bibliothécaire au séminaire de Luxembourg, a eu la bonté de me communiquer un petit manuscrit de la bibliothèque confiée à ses soins, qui, sous plus d'un rapport, me semble digne de fixer pour un moment l'attention des bibliophiles.

Sous le rapport artistique, ce petit livre est à ranger parmi les chefs-d'œuvre calligraphiques du XV[e] siècle.

Il est écrit sur parchemin, de très-petit format, haut de 0^m,11 sur 0^m,09 de large, et comprend 188 feuillets.

Les 10 premiers feuillets sont occupés par le calendrier, qui est écrit en minuscules gothiques, en encre noire et rouge. A gauche des noms des fêtes et des saints inscrits, se trouvent, sur quatre colonnes, comme d'ordinaire, le cycle des épactes, la lettre dominicale, la date d'après le calendrier romain et le jour du mois. A droite des noms de saints, dans une colonne perpendiculaire, se trouvent les lettres de l'alphabet se rapportant au tableau astronomique inséré à la suite du calendrier.

Les noms des mois, écrits en lettres rouges, sont latins et bas-allemands. Januarius est effacé; februarius, der Horningk ; martius,

der Mertz; aprilis, der Apprill; majus, der Mey; junius, ...; julius, der Hauwemont; augustus, der Augstmont, september, der Herbstmont; october, der Wynmont; november, der Wyntermont; december, der Cristmont.

Les dénominations allemandes des noms de mois sont d'une date très-reculée. En Allemagne, on les trouve déjà au VIIIe et à la fin du IXe siècle. D'après Eginhart (1), Charlemagne remplaça déjà les noms latins par les noms allemands (2). Les noms que nous avons à examiner, dit M. le professeur Housse, appartiennent, à en juger par l'orthographe, au bas-allemand et semblent se rapporter au XVe, peut-être au XVIe siècle.

A la fin de décembre se trouve sur deux pages un tableau astronomico-astrologique composé comme suit :

A droite se trouvent sur 27 lignes les noms des signes du zodiaque répétés 2 fois ou 3 fois, savoir : aries, 2 fois; taurus, 2 fois; gemini, 2 fois; cancer, 3 fois; leo, 2 fois; virgo, 2 fois; libra, 2 fois; scorpio, 3 fois; sagittarius, 2 fois; capricornus, 2 fois; aquarius, 2 fois; pisces, 3 fois.

Ces noms du zodiaque sont écrits en encre noire ou rouge, ou en partie rouge, en partie noire. Au bas de la page nous lisons la note explicative qui suit : « Signa rubei coloris st. bō (sunt bona), nigri m̄la (mala), varii sūt ĩdifferencia.

Dans les 19 colonnes ayant en tête les nombres d'or, se trouvent reproduites les lettres correspondantes inscrites dans le calendrier à droite des jours de chaque mois.

On voit clairement, dit M. le professeur Clasen, qui a eu l'obligeance de me communiquer les résultats de ses études sur ce tableau, que le tout se rapporte au mouvement de la lune et à la position de cet astre par rapport aux étoiles et non par rapport au soleil. L'indication des signes du zodiaque ainsi que les lettres du calendrier, qui se rapportent à ce tableau, le démontrent.

---

(1) Vita Caroli M., cap. 29, d'après la note de M. le professeur Housse, de Luxembourg.

(2) Voici ces noms allemands : januarius, Wintermonat; februarius, Hornung; martius, Lenzmonat; aprilis, Ostermont; majus, Wonnenmonat (d'après d'autres Wiunemonat); julius, Brachmonat; julius, Heumonat; augustus, Arnmonat (Erndtemonat); september, Herbsmonat; october, Weinmonat; november, Windmonat; december. Heiligemonat.

En effet, celles-ci se répètent régulièrement 2 fois après 27 et la 3e fois après 28 jours. Elles supposent par conséquent des mois lunaires sidéraux et non des lunaisons synodiques ; les premiers étant de 27 1/3 jours et les secondes de 29 jours et demi.

Voici la manière dont on se sert du tableau : Il faut connaître le nombre d'or de l'année dont il s'agit et puis chercher dans le calendrier la lettre qui correspond à la date du jour. En prenant alors dans la colonne qui indique le nombre d'or la lettre trouvée, le signe zodiacal placé sur la même ligne horizontale indiquera avec une certaine approximation la constellation du zodiaque, qui est sur le point de se lever au moment où le même jour la lune atteint son point culminant au méridien.

Comme je l'ai indiqué ci-dessus en transcrivant la note qui se trouve au bas du susdit tableau, ce tableau n'est pas seulement astronomique, il est aussi astrologique. Ce qui prouve que l'astrologie exerçait encore à cette époque son prestige sur les hommes, malgré les défenses des conciles et des papes. Cette science occulte, dont l'origine remonte aux temps les plus reculés, vit perpétuer ses illusions depuis les premiers siècles de l'Église jusqu'aux temps de la renaissance et plus tard ; et nous ne devons pas être surpris d'en retrouver les traces jusque dans les livres de dévotion.

Les saints inscrits dans le calendrier sont peu nombreux. Si l'on ne jugeait que d'après ces noms, on pourrait fixer la date du livre à la fin du XIIIe siècle. En effet les noms les plus récents sont ceux de saint François d'Assise, canonisé en 1228 ; d'Élisabeth de Hongrie, canonisée en 1235, et Clara, morte en 1253. Il faut remarquer que le nom de saint Dominique manque, bien que le saint ait été déjà canonisé en 1234, quatre ans après sa mort, et que son culte fût bientôt très-répandu.

Le livre lui-même ne porte du reste le caractère d'aucun ordre religieux particulier ; comme il n'y a ni préparation ni actions de grâces pour la sainte messe, mais seulement pour la communion, je présume que ce livre d'heures a été écrit pour une personne laïque de cette époque.

Nous avons aussi à consulter la nature des prières pour la fixation de la date à laquelle elles ont été écrites. Les pièces les plus importantes sous ce rapport sont celles qui nous rappellent des indulgences

accordées par les papes Boniface VIII et Benoît XI (1303-1304) et même de Sixte IV (1471-1484). Cette circonstance ne nous permet d'adopter pour date de notre manuscrit que la fin du xve siècle. Nous verrons du reste que les caractères paléographiques ne s'opposent nullement à cette admission.

Je reviens encore sur le calendrier pour faire mention des chiffres arabes qui se trouvent dans la première ligne du tableau précité. Les chiffres arabes ne figurent sur les monnaies que depuis l'ordonnance de Henri II rendue en 1549 ; depuis 1500 l'usage en était ordinaire en France ; ils furent introduits en Angleterre vers le milieu du xiiie siècle et en Italie vers la même époque.

L'Allemagne les reçut au commencement du xive siècle ([1]). Ce dernier chiffre serait de quelque importance dans l'appréciation de la date, si d'autres indications ne nous avaient conduits jusqu'à la fin du xve siècle.

Passons à l'examen des prières mêmes qui sont contenues dans ce volume. L'écriture est la même du commencement à la fin. C'est la minuscule gothique usitée à la fin du xve siècle ; les caractères sont moins anguleux qu'aux siècles précédents. On remarque surtout moins de gothicité dans les lettres s, u, m, n, qui se composent de traits plus droits. Le tout se rapproche des lettres usitées aux premiers temps de l'imprimerie et qui ont été gravées sur le modèle des manuscrits liturgiques du xive siècle.

Les entêtes sont écrits en lettres rouges. Il n'y a presque pas d'alinéa.

Les initiales de chaque phrase sont des lettres gothiques rouges ou bleues.

Au commencement des chapitres ou des rares alinéa il y a ordinairement des capitales coloriées et ornementées. Les ornementations sont de deux espèces. Les unes sont des lettres polychromes, le bleu et le rouge dominant, et ne présentent, sous le rapport de l'art, rien de remarquable.

Les autres sont des lettres monochromes, ou bleues ou rouges, ornées de traits de plume diversement combinés, et prolongées parfois vers le haut et vers le bas jusqu'à la fin de la page.

([1]) Dom de Vaines, Dictionnaire raisonné de diplomatique.

Les abréviations sont fort nombreuses, ce qui rend le texte parfois difficile à lire. La ponctuation est peu compliquée. Nous ne voyons que le point et les deux points ; un trait semblable à l'accent aigu indique à la fin de la ligne que le mot n'est pas achevé. Les doubles ii et y ne portent aucun signe. L'i simple porte par-ci par-là quelques traces de l'accent aigu caractéristique de cette lettre au XIIIe et au XIVe siècle.

On ne voit plus les lignes sur lesquelles les lettres ont été écrites, mais plusieurs pages sont encore encadrées de deux traits parallèles en mine de plomb, l'un au haut, l'autre au bas, et ces traits sont rencontrés par deux autres lignes perpendiculaires qui laissent une assez large marge. Le calendrier est encore ligné d'un bout à l'autre, à la mine de plomb.

Quant aux prières mêmes, je ferai simplement remarquer qu'il y a un grand nombre de pièces relatives au culte de la sainte Vierge.

1. Rosarium beate Marie semp̄. v̄ginis.

2. Sequitur alia orō de b̄ta Maria pulchra.

3. Sequitur oratio valde devota et pulchra de cōpassiōe btē Marie virginis.

4. De quiq doloribus b̄te Marie quos habuit in passione filii sui.

5. Septem gaudia btē Marie virginis.

A la fin du livre il y a des prières pour différents saints :

Saints Jean-Baptiste, Pierre, Jean, Étienne, Laurent, Jérôme, Augustin, *François,* Marie Magdeleine, Catherine, Agnès, *Élisabeth* et finalement encore la sainte Vierge.

Je pense pouvoir conclure de tout ce qui précède que le livre que je viens de faire connaître est un livre d'heures de la fin du XVe siècle, écrit en Allemagne ou du moins par un calligraphe allemand pour un personnage laïque de cette époque.

Dr A. NAMUR,

Professeur-bibliothécaire à l'athénée de Luxembourg.

Causeries sur la vente TH. DE JONGHE (écrites pendant le cours de la vente).

La vente de la première partie de la bibliothèque de M. Th. de Jonghe s'est terminée le 15 novembre. Après la branche Jurispru-

dence, sont venues les branches Sciences et arts et Belles-Lettres. De nombreuses curiosités se présentaient à l'empressement des amateurs, concurremment avec une foule de bons livres offrant tout ce qui, dans ces branches, pouvait le plus intéresser la Belgique. Les prix se sont admirablement soutenus : la plupart des ouvrages étaient bons et en parfaite condition ; ils ont été vivement disputés. Citons quelques-uns des principaux marchés :

N° 1947. *De Distellacien*, etc. Un traité de l'art de distiller les eaux médicinales et de leurs vertus, imprimé à Bruxelles, chez Vander Noot, en 1517. Livre populaire excessivement rare, orné de 25 gravures sur bois. Il y a peut-être un demi-siècle qu'il ne s'en est présenté un exemplaire en vente publique. Acquis par la Bibliothèque royale pour 52 francs.

N° 1949. *Le Guidon des apotiquaires*. Traduit de latin en français par P. Coudemberghe, d'Anvers. Rouen, 1610. Un petit vol. in-12, en assez mauvaise condition, mais très-rare, 24 francs, à M. le docteur Broeckx, à Anvers. Ce savant médecin et bibliophile possède une collection unique d'œuvres de médecins belges, et rien ne lui coûte pour la compléter.

N° 1992. *Calendarium ab a.* 1694 *ad* 1710. Petit manuscrit orné de charmantes miniatures ; 42 francs, à M. Heussner.

N° 2353. *Le Glossaire latin*, de Ducange, édition de Didot, 1840-1857, avec le supplément. 8 vol. in-8°, 220 francs, au même.

N° 2374. *Nouveaus* (sic) *principes de la langue françoise ou nouvele* (sic) *méthode très breve pour aprendre* (sic) *la langue françoise*, etc., par Brambilla. Bruxelles, 1785.

Très-curieux ouvrage, pour lequel l'auteur, qui s'intitule « écuier et professeur des langues françoise, flamande et italienne, démontre efficacement la nécessité de proportionner, autant qu'il est possible, l'ortographe de la langue françoise, à la prononciation douce et pure, et tout à la fois, la difficulté d'aprendre à lire correctement cette langue aus François mêmes, par la différence prodigieuse qui se rencontre entre l'ortographe et la prononciation. » Cet ouvrage prouve que ce n'est pas en France seulement qu'il a paru des Marle essayant d'opérer des coups d'État grammaticaux et orthographiques, et que la Belgique en a produit un qui ne le cède à nul autre d'outre-frontière.

Ce volume très-rare, en magnifique exemplaire, a été adjugé à la Bibliothèque royale pour 28 francs.

N° 2494. *Q. Horatii opera*. 1828. Très-petit in-12, chef-d'œuvre de typographie microscopique, exécuté par Didot, orné d'une splendide reliure de Schavye; 35 francs, à M. ***.

N° 2594. *Ægidii a Bocholtz poemata*. In-4°. Recueil de poésies latines inédites de Gilles de Bocholtz, écolâtre de Liége, vers le commencement du XVIIe siècle; 52 francs, à l'université de Liége.

N° 2611. L'*Apparition*, de Jehan de Meun. Paris, Crapelet, 1845, sur peau de vélin, 66 francs, à M. Duquesne, de Gand, libraire et bibliophile très-entendu.

N° 2652. *Les Belgicques amours*, du sieur d'Esplinaires, chevalier français. Poëme manuscrit inédit, long de 5,500 vers, et portant la date de 1590. Ce poëme est une épopée éclose sur les rives du Tendre, et dont les incidents divers se passent en Belgique, à Anvers, et surtout à la cour de Bruxelles. Ce curieux manuscrit a été adjugé à M. Ruelens, qui se propose de le publier, avec peu de notes, commentaires et éclaircissements.

N° 2697. *Album poétique*, de Mlle Christine Vanden Hove. Recueil de chansons politiques, amoureuses et autres, dédiées à Mlle Chr. Van Hoven ou Vanden Hove, par différents personnages. Cet album remonte à la fin du XVIe siècle. La dame qui est l'objet de cette poésie, quelque peu alambiquée, était, selon toute probabilité, une des belles dames de la cour de Bruxelles, au temps d'Albert et d'Isabelle. La bibliothèque royale, qui possède déjà l'Album de Marie de Mompraet, a acheté ce carnet sentimental pour la somme de 78 francs.

N° 2706. *Recueil de poésies*, par le chevalier de ***. Bruxelles, de l'imprimerie du P. Charles de —, 1781, petit in-8° de 24 pages, un des plus rares opuscules du célèbre prince de Ligne et un des dix ou douze ouvrages sortis de son imprimerie particulière. Adjugé à 60 francs. Cet exemplaire, unique peut-être, est allé en Angleterre prendre une petite place dans la splendide collection d'un noble prince que l'amour des livres, de la littérature et des arts console des vicissitudes politiques et de l'amertume de l'exil.

N° 2835. *Collection des œuvres poétiques* (flamandes et françaises), de J. Vander Noot. Anvers, 1579-1595, 1 vol. petit in-fol. Recueil

précieux des poésies de l'un des héros les plus intéressants de nos troubles du XVIe siècle. Ce livre, qui est fort rare, est entré dans la petite bibliothèque très-choisie de M. ***.

N° 2931. *Les Divertisements* (sic) *du temps, ou la magie de Mascarille,* à Bruxelles. Comédie (par de Rosidor), in-4°. Manuscrit de 56 feuillets sur vélin, écriture magnifique imitant l'impression, avec initiales et majuscules en or, armoiries en or et couleur. Ce splendide volume était l'exemplaire dédié par l'auteur au comte de Colmenar. La pièce qui a été probablement jouée au théâtre de Bruxelles, au commencement du siècle passé, est assez crue en certains passages, et ferait croire que de ce temps-là le public n'était pas très-difficile, ni très-collet-monté. Il en est peut-être bien un peu de même aujourd'hui. Ce curieux *monument* de notre ancien théâtre a été acquis par M. Duquesne, l'intelligent bibliopole gantois. Je suis persuadé qu'il songe à le publier dans sa *Bibliothèque curieuse,* dont tous les volumes ne sont pas, — et je lui en fais un vrai reproche, — de ceux dont Frontin permettrait la lecture à Marton. M. Duquesne a également acquis une autre comédie manuscrite, intitulée : *la Présomption punie* (n° 2946). Cette comédie, du XVIIIe siècle, est une pièce politique : la clef des personnages indique que le bailly est le cardinal Fleury; Mlle Mimi, la reine de Hongrie; Blaise, le grand-duc de Toscane; Babet, la reine d'Espagne; Lucas, Gros-Pierre et Trotin, des généraux français. Ces derniers, sauf Trotin, sont singulièrement nommés.

Le même libraire est devenu l'heureux possesseur d'une tragédie en cinq actes et en vers (n° 2964), intitulée : *Marie de Lalaing ou la prise de Tournai,* représentée pour la première fois au théâtre de Gand, le 17 novembre 1790. Cette tragédie, qui n'a jamais été imprimée, avait été écrite, selon l'aveu de l'auteur, en deux mois. Aussi, n'avait-il pas eu le temps de redresser une foule de vers de onze ou quinze pieds, et de songer à les terminer par des rimes. Elle eut cependant, — toujours suivant l'auteur, — « sa première représentation le 6 novembre, avec un concours prodigieux de monde et des applaudissements mille fois réitérés. » Ces mauvais vers n'ont pas été payés bien chers : fr. 7-50. Faites donc des tragédies patriotiques ! Heureusement, les cantates idem se payent mieux.

La bibliothèque royale a acquis une rareté dramatique un peu

meilleure et plus intéressante : c'est une comédie espagnole intitulée : *La comedia de la Reyna de las Flores*, etc. La comédie de la reine des fleurs, par D. Jacinto de Herrera Sotomayor, représentée au palais de Bruxelles, le jour des Rois de l'année 1643. Cette pièce (n° 2999), dont on ne connaît qu'un autre exemplaire incomplet, a été payée 22 francs. C'est un curieux document pour l'histoire du théâtre à Bruxelles.

L'*Histoire des seigneurs de Gavres*, roman en style du xve siècle, par M. E. Gachet, écrit à l'imitation des manuscrits de cette époque, avec fac-simile de miniatures, par M. Kreins, une des plus jolies publications qui aient été faites en Belgique, a été adjugée à M. de Theux de Liége, bibliophile zélé et bon connaisseur, pour le prix de 160 francs. Ce volume était orné d'une reliure des plus élégantes, exécutée par M. Schavye. Il renfermait, en outre, une planche, tirée à cinq ou six exemplaires seulement, et représentant l'éditeur, l'auteur et le dessinateur faisant hommage du livre au roi Léopold, tous en costume du xve siècle.

La bibliothèque s'est annexé également une histoire d'un sire de Gavre, mais d'un autre genre. C'est un roman intitulé : *L'amitié désunie par l'amour, ou les deux veuves infortunées*, 1 vol. in-4° manuscrit. Ce titre est un peu contemporain de Ducange et de Ducray-Duménil, il rappelle *Trente ans de la vie d'un joueur* et *Célina ou l'enfant du mystère*. Ce roman a pour auteur le dernier prince de Gavre, président de l'Académie royale de Bruxelles, mort à la Haye, le 2 août 1832. L'auteur a écrit cette note au bas du titre : « Cette histoire est exactement arrivée, l'auteur a seulement changé les noms des personnes. » On a tout lieu de croire que ce roman sont des mémoires personnels déguisés. Ce curieux manuscrit a été adjugé à 21 francs. Pour une œuvre de prince ce n'est pas un haut prix.

Dans ce relevé, un peu long peut-être, je ne signale que quelques-unes des curiosités les plus piquantes et quelques bons livres. La plupart des ouvrages se sont très-bien vendus, et je pourrais citer une foule de numéros qui ont atteint de 50 à 200 francs ; mais qui ne sont que des ouvrages connus ou de librairie courante. Hors la jurisprudence, les paperasses parlementaires et la médecine, il n'y a pas de livre qui ne trouve amateur quand il est bon et bien condi-

tionné, et pour certaines branches, telles que la vieille littérature française, les poëtes flamands du XVIe siècle, les ouvrages traitant des arts, les prix se soutiennent et s'élèvent de mieux en mieux. Le nombre des bibliophiles augmente, et celui des acheteurs de papier diminue : chacun se forme une petite spécialité, se choisit une branche favorite que l'on soigne et que l'on complète avec amour. Les amateurs se restreignent; on n'amasse plus les livres, mais on les choisit, ce qui vaut mieux.

Quoique très-nombreuse et très-importante, sous le rapport historique et littéraire, la bibliothèque de M. de Jonghe sera loin de rapporter en écus, ce que rapportera, par exemple, la collection de M. Solar qui se vendra à Paris dans quelques jours. Celle-ci, qui se compose de 3,200 numéros environ, ne possède pas 200 ouvrages susceptibles d'être lus, et cependant elle atteindra des sommes folles. Telle de ses hautes et splendides curiosités se payera, à elle seule, autant que le contenu de tout un volume du catalogue de celle de M. de Jonghe. Celle-ci ne renferme que des livres pour les savants et les travailleurs ; l'autre ne se compose que de joujoux pour les banquiers ou de hautes curiosités pour les bibliophiles millionnaires. La bibliothèque de Humboldt a rapporté quelques milliers de francs, un petit volume incomplet, imprimé par Caxton, du cabinet Solar, risque fort de monter à 3,000 écus.

..... Il est de fait que Bruxelles a bien mérité du monde bibliophile depuis six semaines : il s'est vendu aux enchères publiques, en estampes et en livres, pour 150,000 francs environ et il faut vendre beaucoup de papier noirci pour atteindre à cette somme. Paris peut nous opposer la vente Solar qui à elle seule a produit au delà de 500,000 francs ; mais la proportion n'est pas à notre désavantage Je continue donc à vous entretenir des faits et gestes des livres et bouquins de la collection de Jonghe, et j'entre de suite en matière, sans aucune transition.

Dans l'histoire de France, citons une petite pièce de douze feuillets in-4°, intitulée : *Descriptio apparatus bellici regis francie Karoli*, etc., relation de l'entrée de Charles VIII à Rome, en 1495, imprimée à Cologne, chez Henri Quentell, dans cette même année. Cette nouvelle à la main, un exemplaire unique peut-être, a été

adjugée à M. *** pour la somme de 209 francs, frais compris. Par sa rareté, elle valait davantage.

N° 7636. *Département de Paris*, 1756. Manuscrit in-8° de 83 pages, provenant de Antoine René de Voyer d'Argenton, ministre de Louis XV. Ce petit volume précieux transcrit pour l'usage personnel du ministre, renferme le budget des dépenses de la liste civile à Paris. Il s'y trouve des passages curieux : voici le dernier du volume : « A la D[lle] Poulette, concierge des prisons du Grand-Chatelet, pour la paille des prisonniers, six cents livres. » La Bastille, Vincennes, le Guet, les Gardes faisaient partie de la liste civile à cette époque : c'était en effet sous le régime des lettres de cachet. Louis XI faisait mieux encore que d'entretenir ses prisonniers sur les fonds de sa cassette : il les logeait dans les souterrains de son propre château. C'était plus économique et plus prudent.

Ce manuscrit a été acquis par le comte de Beaufort pour 100 francs.

N° 7818. *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, par l'abbé Roussel. Paris, 1745, 1 vol. in-4°, 132 francs.

N° 7835. *L'Histoire de Bourgogne*, par les bénédictins. Dijon, 1739-81, 4 vol., 130 francs.

N° 7971. La magnifique collection *Monumenta Germaniæ historica*, de Pertz ; 15 vol., s'est vendue 850 francs. Elle a été acquise, à ce qu'il paraît, pour la bibliothèque particulière de l'un de nos plus savants prélats. Les premiers volumes en sont devenus très-rares et se vendent bien au delà du prix primitif.

L'héraldique et la généalogie constituaient une des principales parties de la collection. Un noyau considérable avait été formé par divers membres de la famille qui s'étaient adonnés à une étude spéciale de cette branche de l'histoire, et l'honorable défunt l'avait noblement augmenté à la vente du somptueux cabinet de son oncle, le conseiller J.-L.-A. de Roovere de Roosemeersch.

La Belgique a été de tout temps la terre classique des généalogistes et elle compte encore aujourd'hui un grand nombre de personnes qui recueillent des documents relatifs à l'histoire des familles. Les Butkens, les Voet, les Azevedo, les Christyn, les d'Hemricourt, les Visiano étaient des hommes savants et consciencieux ; leurs œuvres n'ont pas seulement une utilité relative et bornée aux lignages dont ils renferment les annales, mais encore offrent de nombreux secours

à l'histoire politique. Par leur patience dans la recherche des documents et par leur sévère exactitude, ils ont recueilli et sauvé de l'oubli une foule de pièces officielles éclaircissant plus d'un point historique.

Les travaux des anciens généalogistes sont extrêmement recherchés et comme les amateurs de ce genre d'ouvrage appartiennent en général à la classe opulente et titrée, ils atteignent dans les ventes des prix très-élevés, parfois même fabuleux. Jamais, à aucune vente peut-être, ils n'ont atteint les chiffres auxquels ils ont été portés dans celle dont nous nous occupons. Il est vrai que la réunion était belle et qu'elle offrait de quoi tenter les amateurs.

Comme introduction à la généalogie, il y avait d'abord l'histoire des ordres de chevalerie, et en premier lieu de l'ordre de la Toison d'Or. Un beau volume ornait cette série : c'était le *premier (et second) volume de la Toison-d'Or,* composé par le révérend père en Dieu Guillaume Fillastre, jadis évêque de Tournai, etc. Paris, 1517, 1 vol. in-folio. Ce livre, que l'on avait classé là moins pour le contenu que pour le titre, était un exemplaire de la plus grande magnificence ; sa reliure était l'œuvre la plus riche, la plus éclatante qui soit peut-être jamais sortie de la main de MM. Schavye, père et fils, les premiers de nos relieurs ; une œuvre dont la dorure à petits fers avait coûté des mois de travail et une attention infinie. Aussi, si l'on pouvait adresser un reproche à cette œuvre d'art, ce serait celui d'être trop compliquée, trop luxueuse. Mais telle qu'elle était, elle pouvait lutter comme perfection de travail, sinon comme conception artistique, avec ce que l'on fait de mieux à l'étranger.

Ce livre avait été restauré avec une habileté extraordinaire et attestait le progrès qu'a fait de nos jours l'art de remettre à neuf les volumes éraillés par le temps et l'usage. C'est vraiment un jeu aujourd'hui que de rendre blanches comme neige les pages les plus encrassées, d'enlever les écritures marginales, de boucher les piqures, de remettre des marges. Il ne faut pas désespérer de voir un jour transposer l'impression d'un livre sur des pages nouvelles, par un procédé analogue à celui du rentoilage. On l'a déjà essayé.

Ce beau volume a été adjugé à M. le chevalier Xavier de Theux de Montjardin, pour la somme de 517 francs, frais compris. La reliure avait été payée 500 francs environ.

Une reliure de 500 francs ! Je sais bien ce que vous allez me dire : c'est de la folie, de la manie, de l'extravagance, du délire ! Et en disant cela, vous regrettez qu'il n'y ait point dans le dictionnaire de termes encore plus forts. Et si je vous apprenais que ce prix-là est peu de chose. Il y a des amateurs à Paris qui payent la reliure d'un seul volume, 1,500 et 1,800 francs et nous avons en bibliophilie, ce que nous appelons des Majoli et des Grolier, de vieux bouquins reliés au XVIe siècle et pour la plupart usés, délabrés, restaurés, et que dans les ventes on s'arrache — à cause de leur antique pelure — dans les prix de 2 à 3,000 francs. Qu'allez-vous répondre à cela ? que cela vous confond, vous renverse, que c'est de la folie double, de la manie triple, du délire au coefficient 12 !

Plusieurs manuscrits relatifs *à la Toison d'Or* ont été vendus dans les prix de 30 à 40 francs, mais aucun n'offrait un très-haut intérêt. *Les Nobiliaires* ont atteint de beaux chiffres. Le « *Siebmacher,* » édition de 1772, complet en 3 vol. in-folio, a été payé 240 francs par la Bibliothèque royale ; des recueils de fragments généalogiques ont été portés à 170 et jusqu'à 200 francs.

L'*Armorial national de France,* recueil des armes des villes, etc., par H. Traversier, Paris 1842-43, 1 vol. gr. in-4°, admirablement relié par Schavye, a été acquis par M. Duquesne de Gand pour 500 francs.

Le Dictionnaire de la noblesse, etc., par de la Chesnaye-des-Bois, complet en 15 vol. in-4°, a été adjugé à M. Porquet, libraire à Paris, pour la somme de 1,160 francs sans les frais. C'est relativement plus cher que n'a été celui qui vient d'être vendu à la vente monumentale de M. Solar, à Paris. L'exemplaire de ce financier a été porté à 1,750 francs ; mais il était orné d'une reliure en plein maroquin rouge, une reliure qui avait à elle seule coûté 1,500 francs, tandis que celui de M. de Jonghe était tout simplement en demi-veau ratiné, une reliure de 45 francs. Cet ouvrage n'avait pas coûté 500 francs au défunt.

Le n° 8687. *Histoire générale des pairs de France,* par de Courcelles. Paris, 1822-33, 12 vol. gr. in-4°, portée à 315 francs par M. Dulau.

Le même amateur a acquis, pour 180 francs, le *Mémorial contenant les véritables origines des familles du parlement de Paris ;*

1 vol. in-folio de 296 pages. Ce travail avait été fait par d'Hozier, en 1706, d'après les ordres du roi. Or, en bon courtisan, il s'est bien gardé de faire sortir de la poudre des parchemins de nobles et puissants aïeux à ces messieurs du parlement. Il semble que le célèbre généalogiste a voulu prouver au roi que ces gens-là étaient de trop petite naissance pour qu'il fût besoin de s'occuper d'eux, et et qu'il a eu bien raison de dire un jour à cet amas de roture : « L'État, c'est moi. »

Le grand nobiliaire publié à Nuremberg, par Tyroff, de 1791 à 1857, en 9 vol. in-4°, a été adjugé au même pour 200 francs. C'est peu, si l'on tient compte du prix énormissime de la souscription ; c'est beaucoup si l'on fait attention à la valeur intrinsèque de cette publication.

Le n° 8902, *Armorial héraldique des familles nobles des Pays-Bas,* par le chanoine Hellin, manuscrit de 450 pages environ, renfermant des milliers de blasons coloriés, gravés ou dessinés, a été acquis par M. le baron Van Havre d'Anvers, au prix de 500 francs.

Le n° 8905, *un Armorial semblable*, du même, a été payé 480 francs par M. Duquesne, de Gand (pour M. le comte de Limbourg). Le prix de ces deux recueils n'est pas exagéré, car ils renferment un arsenal de renseignements héraldiques, et ils formaient en quelque sorte la synthèse des vastes travaux du laborieux chanoine Hellin. Les deux réunis n'avaient pas coûté 100 francs à M. de Jonghe : il est vrai qu'il les avait acquis à la vente de M. de Roovere de Roosemeersch, vente où une foule de documents très-importants se sont dispersés à vil prix, grâce à la pitoyable confection du catalogue.

C'est encore là que le défunt avait acquis, pour quelques francs, un manuscrit autographe de Marius Voet, célèbre généalogiste du XVIIe siècle et que la Bibliothèque royale a dû payer 680 francs pour empêcher qu'il ne sorte de Belgique. Ce manuscrit est le brouillon des travaux de ce laborieux écrivain, il renferme une multitude de documents levés dans les chartriers de Flandre et du Hainaut, et son importance est plutôt historique que généalogique. On peut voir au n° 8973 du catalogue un relevé succinct de ce qu'il contient.

Le n° 8914, *Un petit recueil* in-4° de 56 feuillets renfermant les quartiers généalogiques des principales familles nobles des Pays-Bas

espagnols, dressé au XVIIe siècle, par Le Boucq, de Valenciennes, a été porté à 320 francs.

Tous les bibliophiles connaissent — au moins de réputation — l'étrange publication intitulée : *Monuments anciens essentiellement utiles à la France, aux provinces de Hainaut, Flandre, Brabant,* etc. Paris, Lille, Bruxelles, 1782-1806, par le comte Joseph de Saint-Genois, le vaillant et malheureux sire de Grandbreucq. Ce recueil qui, parmi beaucoup de fatras et de curieux hors-d'œuvre, renferme des pièces intéressantes, est assez recherché. L'exemplaire de M. de Jonghe est le plus complet que l'on connaisse : il possède, au troisième volume, 18 feuillets dont on n'a tiré que les épreuves. Ces 18 feuillets sont donc probablement uniques.

Le volume a été payé 583 francs (frais compris), par M. Duquesne, pour M. le comte de Limbourg. Or, un deuxième exemplaire — veuf de ces précieux 18 feuillets — n'a atteint que le chiffre de 132 francs. Donc, ils reviennent à la somme de 451 francs, ce qui fait à raison de 25 francs le feuillet.

Le n° 8976, une collection de lettres et cartes mortuaires, d'annonces de mariage, se composant de quelques milliers de lettres, a été adjugée à M. de Uribarri pour la somme de 105 francs.

On a écrit un livre sur l'art de se faire 6,000 francs de rente en cultivant des lapins : le moyen a réussi, paraît-il, mais il y a eu bientôt trop d'indigestions de civet, et aujourd'hui cet art est classé au rang des arts végétants. Voici un autre moyen de faire rapidement fortune : vous conservez avec soin toutes les lettres de mort et de mariage qui vous arrivent ; vous recueillez celles que reçoivent vos amis, vos connaissances, les amis de vos connaissances et les connaissances de vos amis, et vous les vendez. Ce n'est pas plus malin que cela. Il faudrait avoir bien peu de chance pour ne pas en ramasser quelques milliers tous les ans, que vous placeriez aux amateurs à raison de 105 francs les cinq kilogrammes.

Citons encore, en courant, le n° 9030 : *Histoire généalogique de la maison de Herzelles,* 2 vol. in-folio, splendidement illustrés de blasons, portraits, tombeaux, vitraux et autres monuments concernant la famille d'Herzelles. Adjugé pour 500 francs à M. Duquesne, pour M. le comte de Limbourg.

N° 9051. *Les Annales de la maison de Lynden,* par Butkens.

Très-bel exemplaire, à M. de Craene-d'Heysselaer, pour 250 francs.

N° 9058. *Les actes et documents de la famille de Marselaere*, 2 vol. in-folio. Recueil très-curieux et très-important composé par Frédéric de Marselaere, bourgmestre de Bruxelles, auteur du *Legatus*, décédé en 1670. Renfermant beaucoup de pièces politiques, ce recueil avait une valeur historique. Il a été acquis par la Bibliothèque royale pour 200 francs.

N° 9066. *Généalogie des familles alliées à la maison d'Ongnies*, 1 vol. in-folio, à M. Landa, pour 280 francs.

J'omets une foule de livres et de manuscrits héraldiques qui se sont vendus dans les prix de 150 à 200 francs le volume. Mais je ne puis oublier de citer le n° 9007, *Généalogie de la famille de Coloma*, par Azevedo. Cet ouvrage, qui était incomplet de douze pages et qui n'atteint jamais dans les ventes, même lorsqu'il est complet, un prix supérieur à 75 francs, a atteint le chiffre énorme de 740 francs, soit 814 francs, frais compris.

Une collection d'*Almanachs de Gotha*, incomplète de treize années des plus rares, a produit 287 francs.

Bref, la généalogie s'est vendue à des prix excessivement élevés. Cette branche comprenait 515 numéros, qui ont produit ensemble près de 22,000 francs. Ils n'avaient pas, à beaucoup près, coûté cette somme. Mais la hausse est devenue effrayante et l'on ne sait où elle s'arrêtera; on pourrait dans cette partie du cabinet de M. de Jonghe réunir un certain nombre de numéros qui, ensemble, n'ont pas été payés — autrefois — 500 francs, et qui — aujourd'hui — en ont rapporté dix mille.

En dehors de l'héraldique, on peut mentionner encore le n° 9151 : *l'Antiquité expliquée et les monuments de la monarchie française*, de Montfaucon, adjugé à M. le baron Van Havre pour 460 francs. Ce n'est pas trop ; mais *l'Antiquité* n'était pas de la bonne date.

La bibliothèque de Jonghe, toute consacrée à l'érudition, renfermait nécessairement un grand nombre de publications de sociétés savantes et de revues historiques et scientifiques. Généralement, ces recueils se sont bien vendus. Citons la bibliothèque de la société littéraire de Stuttgart, adjugée 145 francs, à M. Sig. Scheler ; les Mémoires de la société d'histoire de la Suisse romande, à la Bibliothèque royale, 115 francs ; les publications des bibliophiles flamands

de Gand, un exemplaire en papier fort de Hollande, 37 volumes, 345 francs, à M. le baron Van Havre.

Enfin, et pour le bouquet, citons la collection des Mémoires et des bulletins publiés par l'Académie royale de Bruxelles : un recueil complet et tout à fait unique. On sait combien il est difficile de réunir une collection ordinaire de ces importants travaux scientifiques : celle de M. de Jonghe se distinguait entre toutes celles qui peuvent en exister. L'honorable bibliophile avait copié de sa main une foule de mémoires restés inédits et dont les originaux se trouvent soit dans la Bibliothèque de Bruxelles soit dans celle de l'Académie ; le journal des séances de l'Académie depuis 1776 jusqu'en 1794; en 5 vol. in-4°; il avait recueilli tous les Mémoires couronnés ou non qui avaient été publiés en dehors de la publication officielle, et il possédait même quelques travaux en original.

En somme, cet exemplaire, uniformément relié, était certainement le plus complet qui existe, et sa composition avait coûté de grandes recherches. La Bibliothèque royale a eu le bonheur de se le voir adjuger à un prix relativement peu élevé, à 500 francs. On s'attendait au moins au double de ce chiffre, et je connais un amateur qui n'avait pas osé donner commission à mille francs, croyant fermement qu'elle eût été trop faible. Mais il en a été de cette collection comme de toutes celles qui sont trop volumineuses et qui comprennent trop de branches des connaissances humaines ; elles conviennent à très-peu d'amateurs. Celle de M. de Jonghe formait 202 vol. in-4° et in-8°, et tout le monde ne sait pas loger cette énorme provision de science.

L'Académie — selon mon pauvre avis — a tort de recueillir dans les mêmes volumes et pêle-mêle tout ce qu'elle produit : problèmes sur les cosinus, les logarithmes et les infinitésimales; dissections anatomiques de crustacés ou d'infusoires ; calculs d'orbites planétaires ; mémoires sur des comtes de Flandre; traductions de satires d'Horace ; biographie et peinture ; études d'iconologie. Évidemment, c'est trop pour le pauvre monde. Plusieurs académies, celle de Munich, par exemple, publient séparément les travaux de chaque classe et les amateurs n'en prennent que ce qui leur plaît. Cette méthode est la bonne.

Aussi, qu'arrive-t-il ici ? C'est que la plupart des volumes sont

immédiatement dépecés et les mémoires vendus isolément. Celui qui s'occupe de l'histoire de l'art, par exemple, choisit ceux qui lui conviennent et ne se soucie pas de ceux qui renferment le bulletin météorologique de l'Observatoire de Bruxelles; très-souvent même, il payera plus cher un seul de ces mémoires que dix volumes de mémoires tout entiers. Cela se voit tous les jours. Les bibliophiles disent volontiers : de la place, c'est de l'argent, comme les Anglais disent : *time is money*. J'ai vu vendre un jour le *Mémoire sur l'histoire de la géométrie*, de M. Chasles, au-delà de 100 francs, tandis que, à la même vacation, 25 ou 30 volumes d'autres mémoires ne trouvaient pas amateur à cette somme.

..... Nous arrivons à la troisième partie (tom. II du catalogue). Sous le point de vue de la valeur intrinsèque, c'est la partie la plus riche : elle se compose principalement d'ouvrages concernant l'histoire ecclésiastique et civile des Pays-Bas.

M. de Jonghe avait mis beaucoup de zèle à recueillir tout ce qui de près ou de loin, se rattache à l'histoire de la patrie. Sous ce rapport, on peut dire que sa collection est complète. Ce n'est pas qu'elle soit un immense arsenal où l'on trouve le dernier pamphlet et la dernière rareté, mais comme réunion savante, érudite, utile, on peut dire qu'il n'y manque rien d'important. Depuis les collections Lammens et Van Hulthem, il ne s'en est pas formé de pareille en Belgique.

Depuis quelques années, il s'est manifesté, sur tous les points du pays, un véritable réveil bibliophilique. Partout on collectionne des livres, on forme des bibliothèques nationales, locales, professionnelles, comme on dit, ou simplement des cabinets d'amateur. Et ce qui n'est pas plus mal, partout on tire parti des collections que l'on forme. La bibliophilie n'est pas chez nous un goût somptueux, une fantaisie comme s'en permettaient jadis les fermiers généraux et comme s'en passent aujourd'hui les boursicotiers heureux, c'est une passion noble, qui a pour but la science et le travail. Les bibliomanes purs, gens ineptes qui n'apprécient dans un livre que son degré de rareté ou sa valeur en poids métallique, ces gens-là sont très-rares en Belgique. Nos bibliophiles travaillent, s'instruisent ou collectionnent avec science et discernement. Les uns recueillent les

ouvrages imprimés dans une localité, les autres l'histoire de leur ville, d'autres encore tout ce qui concerne une branche des connaissances humaines. Des ouvrages sérieux et utiles se publient d'après ces matériaux et la science en profite.

La collection de Jonghe offrait de grandes ressources aux collectionneurs. Très-nombreuse, recueillie avec patience, elle renfermait des parties presque complètes : il y avait de quoi y tailler plusieurs collections spéciales. Aussi les amateurs y sont-ils accourus de tous les coins du pays et les choses rares se sont-elles vivement disputées.

Citons quelques prix des premières vacations.

N° 3720. *Dbeghin van der Sertroysen oerdenen.* Manuscrit du xve siècle, sur vélin, renfermant 22 miniatures représentant les divers actes de la vie des Chartreux. Curieux volume. Acquis par M. Arnold (pour l'Angleterre), au prix de 154 francs (frais compris).

N° 5155. *Europäscher Mercurius*, 1690-1755, 71 vol. in-4°, collection assez rare; fr. 115-50, à M. Kiessling.

N° 5241. *La description de l'estat, succès et occurences, advenues au Païs-Bas au faict de la Religion.* 1569, 1 vol petit in-8°. Ce petit livre, qui est plus connu sous le nom de Mémoires de Jacques de Wesembeke, est très-rare et se trouvait ici en belle condition. Il a été adjugé à M. le chevalier X. de Theux, pour fr. 126-50.

N° 5288. *Recueil de pièces et de documents historiques relatifs au Concordat de 1827, entre les Pays-Bas et le Saint-Siége*, 6 vol. in-fol. Pièces copiées par M. de Jonghe lui-même, avec un soin minutieux. Cet important recueil a été acquis par M. Boone, libraire à Londres, pour 275 francs.

N° 5328. *Pouillé de l'ancien diocèse de Cambrai.* Manuscrit de 60 feuillets, du xv° siècle. Document précieux. Adjugé au dépôt des Archives du royaume, pour fr. 115-50.

N° 5377. *Chonycke van St-Ursula kerk, binnen Delft.* 1 vol. in-4°. Manuscrit sur vélin, écrit vers 1512. A M. Boone de Londres, pour 121 francs.

N° 5378. *Brasseur. Prodromus Hannoniæ.*, 3 vol. petit in-8°. A M. de Theux, pour 88 francs.

N° 5392. *Series chronologica*, etc., in-fol., illustré, renfermant le protocole officiel des chapitres de l'ordre des capucins de la province wallonne. Aux pères capucins, pour 99 francs.

N° 5417. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond.* Très-beau manuscrit sur vélin, du xive siècle. A M. Boone, pour 385 francs.

N° 4424. *Chronicum ecclesiæ de Tongerloo, à F. W. Bosschaerts, anno* 1619. Chronique manuscrite, seul exemplaire connu. A M. Van Spilbeek, bibliothécaire de l'abbaye de Tongerloo, pour 132 fr.

N° 5431. *Catalogus abbatum Monast. Floreffiensis,* Manuscrit sur vélin, en rouleau de plus de 10 mètres de longueur, contenant la liste des abbés et des moines de l'abbaye de Floreffe, écrit vers 1647. A M. Boone, pour 220 francs.

Les archives du royaume ont acquis un rouleau du même genre et concernant la même abbaye ; il était un peu moins complet, mais plus ancien et plus curieux et n'a été payé que 46 francs.

N° 5432. *Chronicum ecclesiæ B. M. V. Bonæ-Spei, per D. Engelb. Maghe. Bonæ-Spei,* 1704. 1 vol. in-4°. Chronique de l'abbaye de Bonne-Espérance, près de Binche : volume rarissime dont on ne connaît que 6 ou 7 exemplaires. Adjugé à M. Van Spilbeek pour fr. 137-50.

N° 5435. *Cartulaire de la Chartreuse d'Hérinnes.* Précieux manuscrit sur vélin, du xive et du xve siècle, renfermant plusieurs centaines de chartes, probablement toutes inédites. A M. Boone, pour 242 francs.

N° 5445. *Cartulaire de l'abbaye de la Cambre,* près de Bruxelles. Manuscrit in-fol., écrit du xviiie siècle, renfermant des pièces authentiques. Aux archives du royaume, pour 315 francs.

N° 5431. *Cartulaire de l'abbaye de N.-D. de Munster, à Luxembourg.* Manuscrit in-4°. A M. Hahn, à Liége, pour fr. 82-50.

N° 5780. *Voyages par aucunes parties de la Flandre, France et Allemagne,* etc., et *description de la seigneurie de Montjardin.* Manuscrit in-fol., écrit vers 1655, probablement par un membre de la famille de Renesse-Breidbach. A M. X. de Theux de Montjardin, pour 154 francs.

N° 5856. *Composition du conseil d'État et du conseil privé,* depuis 1461 jusqu'en 1794. 1 vol. in-4°. Superbe manuscrit avec blasons coloriés. A M. de Theux, pour 165 francs.

N° 5861. *Liste des membres du Grand Conseil de Malines* avec leurs armoiries, par le chanoine Hellin. Manuscrit in-4°, dans le même genre que le précédent. Au même, pour 165 francs.

N° 5862. *Histoire du grand conseil de Malines,* 2 vol. in-fol. Manuscrit avec armoiries. Au même, pour 220 francs.

N° 5863. *Liste des hommes célèbres qui furent du conseil des ducs de Brabant*, etc. Manuscrit in-4, attribué au comte Cuypers de Rymenans. Au même, pour fr. 104-50.

N° 5938. *Collection des chroniques belges inédites*, publiée par ordre du gouvernement. 1836-1859, 22 vol. in-4°. Au même, pour 231 francs.

N° 6059. *La cavalcade de Bologne à l'occasion du couronnement de Charles-Quint.* 38 planches gravées par Hogenberg et Bruining. Recueil rare et intéressant. A la bibliothèque d'Anvers, pour 187 fr.

N° 6065. *Tydinge van Roome,* etc. Petite plaquette de 4 feuillets, contenant le récit des cérémonies qui eurent lieu à Rome en 1536, pendant le séjour de Charles-Quint dans cette ville. C'est une de ces nouvelles à la main que l'on vendait dans les rues : celle-ci est imprimée à Anvers. A M. Capron, d'Ypres, pour 93 francs.

N° 6084. *Pompe funèbre de Charles-Quint,* etc. 36 planches formant une longue frise représentant le cortége funèbre qui eut lieu à Bruxelles, le 29 décembre 1558, aux obsèques de Charles-Quint. A la bibliothèque d'Anvers, pour 176 francs.

N° 6174. *Chronycke der Nederlanden,* 1500-1693. 1 vol. in-fol. Manuscrit fort curieux, composé par un bourgeois de Louvain et annotant jour par jour les événements de la fin du XVIIe siècle. A la Bibliothèque royale, pour 275 francs.

N° 6178. *Van der Vynckt, Troubles des Pays-Bas.* Bruxelles, 1765. In-4. Édition originale, dont il n'a été tiré que 5 exemplaires. A M. Capron, pour 330 francs.

N° 6319. *Le Roman de la cour de Bruxelles* ou *Les aventures des plus braves Cavaliers qui furent jamais, et des plus belles Dames du monde,* par Puget de la Serre. Imprimé à Spa et à Aix en Allemagne, par Jean Tournay, 1628, 1 vol. petit in-8° richement relié.

Ce roman, en style quintessencié, est assez curieux. L'auteur y fait figurer, sous des noms empruntés au dictionnaire des précieuses, qui pourtant n'existait pas encore, les principaux personnages de la noblesse belge de l'époque : la duchesse de Croy, la duchesse d'Aerschot, le prince de Chimay, etc. L'exemplaire vendu passait pour être le seul qui possède la clef des noms véritables des héros du roman. Adjugé à M. Capron, pour 440 francs.

Les pièces originales de l'époque des troubles, pamphlets, placards, etc., ont monté à des prix très-élevés. On se dispute vivement tous les souvenirs du drame émouvant de cette époque. Ainsi, une pièce satirique très-importante, publiée sous forme d'une résolution apocryphe du conseil des Troubles, en 1568, a passé en Angleterre au prix de 40 francs. Elle ne se composait que de quatre petits feuillets. Une relation du siége de Leyden, en 1575, petit in-12 de 50 pages, a été acquis par M. Nyhoff, de La Haye, pour 60 francs. Une pièce intitulée : Discours sur les excessives misères qu'endure le poure Pays-Bas, par la longue continuation de ceste malheureuse guerre, avec les remèdes convenables pour les réduire à son ancien et premier estat, manuscrit de 1595, de cent pages environ, a été adjugée à la Bibliothèque royale, pour 86 francs.

C'est une pièce fort curieuse. Elle a été composée par un certain Jan Willot, bourgeois de Dinant, un vrai patriote de ce temps-là, qui l'avait présentée à tous les gouvernements qui se succédaient alors à de courts intervalles dans notre malheureux pays ; à l'archiduc Ernest, au roi Philippe II, aux États. Enfin, comme toutes ces autorités faisaient la sourde oreille à ses plaintes et ne voulaient point de ses remèdes, il finit par adresser son œuvre « aux bourgeois marchands des villes et manants des bourgs et villages. » C'est par là qu'il eût dû commencer.

..... La vente de Jonghe est terminée, et il n'y en a pas d'autre de cette importance à l'horizon. Le cabinet Camberlyn se vendra à Paris. C'est dommage, car il est à craindre que très-peu de chose en reviendra en Belgique. — Reprenons notre revue.

N° 6403. *Begin en eynde der belgische vryheyd*, etc., door Beys, Amoris. 1 vol. in-4°. Manuscrit curieux, de 1215 pages, d'une belle écriture coulée, avec ornements calligraphiques de tout genre. C'est une histoire de la révolution brabançonne, écrite par un ardent et laborieux patriote, partisan de Vander Noot et des États, une œuvre assez étrange et qui dénotait plus de zèle que de capacité historique. Acquis par M. Boone, pour 275 francs.

N° 6447. *Portraits de nos seigneurs les États de Brabant*, etc., 1 vol. in-folio. Recueil de 25 portraits gravés d'après les dessins de A.-B. de Quertenmont. A M. de Theux, pour 110 francs.

En général, les pièces concernant la révolution brabançonne se sont vendues à des prix assez élevés : l'étude de cette époque a repris faveur. Qui ne se rappelle d'avoir vu, dans les ventes, de formidables paquets de brochures Vandernootistes, Vonckistes, ou *figues,* passer aux revendeurs de papier à la livre. La collection de Jonghe était riche en documents sur cet épisode de notre histoire. Une foule d'ouvrages et de recueils se sont vendus dans les prix de 20 à 50 francs, les caricatures et les estampes surtout ont été vivement disputées. La *collection des uniformes des volontaires patriotes,* etc., composée de 102 planches, a été acquise par M. le baron Gustave Van Havre, fr. 82-50 ; la *collection des gravures, allégories, critiques,* etc., *qui ont rapport à la révolution belgique,* l'an 1787, Lille, gr. in-4°, a été portée par le même bibliophile à 60 francs.

Les Archives du royaume ont acquis un volume très-piquant ; c'est le n° 6486, dont voici le titre et la description telles que les donne le catalogue : *Liste des personnes employées dans différentes fonctions civiles, et des personnes qui ont sollicité pour être placées pendant la révolution brabançonne.* Gr. in-folio. Manuscrit très-curieux, à cause des observations qui accompagnent les noms des employés ou des solliciteurs et dans lesquelles on apprécie officiellement le degré de patriotisme ou de moralité d'une foule d'individus. Les listes ont été dressées en 1790 ; elles concernent surtout le personnel du conseil royal. C'est un document important pour l'histoire biographique des personnes qui y sont nommées.

Cette liste, sur laquelle j'ai jeté un coup d'œil, était d'une longueur effrayante, et en voyant une pareille curée de places, d'honneurs et d'emplois, on fait involontairement les réflexions les plus philosophiques et les moins sympathiques sur les révolutions, et on se demande — toujours involontairement — si, dans les cataclysmes politiques qui se passent aujourd'hui en Europe, il se dresse aussi de semblables nomenclatures et s'il y surgit également une foule de vocations subites pour les emplois rétribués par l'État. Espérons le contraire.

Ce document curieux n'a été payé que 60 francs.

N° 6511. Une collection de 42 volumes du *Calendrier de la Cour de Bruxelles,* de 1727 à 1794, collection fort incomplète, mais peu commune ; 148 francs à M. de Theux de Montjardin.

N° 6549. *Archives du royaume des Pays-Bas,* ou recueil de traités et autres pièces diplomatiques, concernant les relations tant politiques que commerciales du royaume des Pays-Bas avec les autres puissances de l'Europe. 6 vol. in-folio de pièces recueillies et copiées par M. de Jonghe lui-même. Ils forment, pour ainsi dire, une histoire complète de la diplomatie officielle et officieuse des Pays-Bas, depuis 1815 jusqu'en 1828. On y trouve des documents peu ou point connus et des pièces assez curieuses : le catalogue cite, entre autres, comme exemple, l'autorisation donnée en 1828 à un diplomate, de recevoir en cadeau une tabatière de la valeur de 3,000 florins pour ses bons soins dans la négociation d'un traité.

Les archives du royaume ont acquis ce volumineux recueil pour la somme de 616 francs. L'Angleterre a chaudement poussé cet article.

N° 6658. *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant,* par le baron J. Le Roy. La Haye, 1734, 3 vol. in-folio. Exemplaire renfermant de nombreuses corrections et additions par le chanoine L. A. Hellin, une immense quantité d'armoiries et d'inscriptions funéraires, relevées avec soin. Le chanoine Hellin était bien le plus laborieux et le plus fécond des généalogistes nés sur la terre de Belgique, et ce n'est pas peu dire. Il y aurait de quoi effrayer le mathématicien assez intrépide pour essayer de supputer le nombre d'armoiries qu'il a dessinées, d'épitaphes qu'il a relevées, de générations qu'il a raccrochées les unes aux autres.

Les recueils du cabinet de Jonghe renfermaient, à eux seuls, au moins 20,000 écussons, copiés par lui ou par son acolyte P. Wenemaer, chanoine aussi, je crois. Et ce n'est là qu'une très-faible partie du labeur de ces deux vaillants héraldistes. La splendide collection de M. Goethals, où se trouvent les grands recueils provenant du cabinet de Roosemeersch, en doit contenir un chiffre fabuleux. En les répartissant équitablement, on y trouverait peut-être de quoi donner un *écu* à chaque famille belge. Quelle riche aumône on ferait à peu de frais !

Les trois volumes ci-dessus ont été adjugés à M. Bisseval de Bailleul, pour 880 francs.

Un second exemplaire du même ouvrage, mais sans additions du chanoine Hellin, n'a été porté qu'à 220 francs, et il est allé se caser, — mais pas pour longtemps, — dans l'arrière-boutique de M. Kockx,

un très-honnête et très-accommodant bouquiniste à Anvers, *in de Voddestraet,* dont je puis, sans ombre de réclame, recommander le curieux magasin, très-veuf de glaces, de lustres et de dorures, mais toujours fort encombré de bouquins, un vrai taudis d'*antiquar* allemand. Le même bibliophile s'est enrichi encore des *Trophées de Brabant,* en 4 vol. in-folio, moyennant 205 francs. Ce ne sont pas des bouquins seulement qui entrent chez M. Kockx.

La partie du catalogue concernant l'histoire de Bruxelles offrait des articles bien précieux, surtout en documents manuscrits, pour la plupart officiels. Un registre des séances et des résolutions du lignage Serroelofs, un des sept lignages patriciens, — de 1696 à 1719, — a été payé 126 francs, par M. Goethals. Le registre original et officiel de la corporation des bouchers, renfermant la copie authentiquée des priviléges, chartes et autres pièces relatives à ladite corporation, un magnifique manuscrit sur vélin, avec armoiries, lettrines en or et reliure splendide, a été acquis par les Archives de la ville, pour 374 francs.

Le même dépôt a obtenu, à des prix notablement inférieurs, les registres originaux du métier des marchands de vin, du métier des tailleurs — il n'était pas d'une entière blancheur, celui-là, — du serment de Saint-Georges, contenant les noms des membres, depuis le milieu du XVI[e] siècle, jusques vers 1640.

Les mêmes archives ont conquis deux autres manuscrits fort importants concernant l'histoire de l'église de Sainte-Gudule. L'un d'eux renfermait les annales complètes de notre magnifique collégiale, jusqu'en 1818, avec copie des actes originaux, extraits des registres, etc. Le premier de ces volumes a été payé 165 francs, le second, 286 francs.

Mais le lot, sinon le plus important, du moins le plus chaudement disputé, parmi ceux qui ont été adjugés aux Archives de Bruxelles, c'est un cahier in-4°, contenant le relevé des inscriptions funéraires qui existaient dans l'église de Saint-Géry, démolie à la fin du siècle passé, avec le dessin des pierres tombales, les armoiries supérieurement tracées et coloriées, une vue intérieure de l'église, à l'aquarelle, et un plan général avec indication de toutes les sépultures.

Ce document est précieux pour l'histoire d'un monument aujourd'hui démoli. On prétend qu'il n'existe que ce relevé, ainsi qu'un brouillon vendu l'année dernière, à Malines, à la vente des livres de

M. de Craene d'Heysselaer, et acquis par M. Goethals. Parmi les personnages enterrés à Saint-Géry, on cite le peintre Bernard Van Orley. Son épitaphe et son tombeau se trouvent dans le recueil ci-dessus. Après une lutte acharnée, le volume est resté aux Archives de la ville, pour la somme de 781 francs.

Un autre recueil concernant la confrérie de N.-D. des Sept Douleurs, érigée en la même église, a été acquis également par les Archives communales, pour la somme de 88 francs. Ce document manuscrit renferme l'histoire de la confrérie, fondée par Philippe le Beau, l'inventaire des biens, des objets d'art, etc., qui lui appartenaient, et donne, en outre, des renseignements sur deux de nos anciennes chambres de rhétorique.

La bibliothèque royale, partageant un peu le fardeau inattendu de ces hauts prix, a sauvé des mains de l'étranger un registre du même genre. C'est celui de la confrérie de Sainte-Croix érigée en l'église de Caudenberg. Ce registre, comprenant 56 feuilles de vélin, renferme les noms de plus de huit cents personnes faisant partie de cette association pieuse, artistes, fonctionnaires, négociants, et surtout un grand nombre d'employés de la cour du duc. On y trouve, entre autres, les noms du peintre Roger Vander Weyden, de sa femme et de son fils. Ce registre, commencé en 1462, se termine au commencement du XVIe siècle. Il a été payé 148 francs.

D'autres registres de confréries moins importants ont été acquis par la ville dans les prix de 35 à 40 francs.

Un recueil des mariages contractés à la mairie de Bruxelles, pendant les années 1792 à 1807 ; 3 vol. in-4° ; à la ville, pour 110 fr.

Divers recueils manuscrits de la main de M. de Jonghe, comprenant les inscriptions et les épitaphes des cimetières communaux de Bruxelles et des communes environnantes, ainsi que les cantons de Laeken, Wolverthem, Assche, ensemble 5 vol. in-4°, ont été adjugés à M. le baron Gust. Van Havre, un des premiers bibliophiles de Belgique, pour la somme de 577 francs.

N° 6914. *Basilica Anderlechtensis*, etc., 1 vol. grand in-fol., superbe manuscrit de 98 pages, contenant les dessins des tombeaux, les armoiries en couleur et les inscriptions tumulaires de l'église d'Anderlecht, avec notices historiques, descriptions, etc., à M. Goethals, pour 302 francs.

N° 6976. *A. Sanderi, Flandria illustrata. — Idem, Brabantia*, etc., 6 vol. in-fol. Très-bel exemplaire, en grand papier. Au R. P. A. de Backer ; 374 francs.

N° 6977. *Jac. Malbrancq, de Morinis,* etc. Tornaci, 1639-54, 3 vol. in-4°. On sait combien le troisième volume est rare. A M. Capron, à Ypres ; 148 francs.

N° 6999. *Mémoires historiques et chronologiques sur le conseil provincial de Flandre, etc., par Vander Vinckt,* 2 vol. in-8°. Copie faite par M. de Jonghe d'un manuscrit de la bibliothèque royale, avec notes, etc. ; à M. Boone, de Londres, 236 francs.

N° 7196. *Historiæ et annales Cortracenæ,* 1 vol. in-4°. Manuscrit formant un travail complet sur la ville de Courtrai, se terminant à l'année 1749. C'était un ouvrage important ; il a été adjugé à M. Boone, pour 104 francs.

N° 7278. *Korte chronycke der stadt ende provincie van Mechelen,* etc., par Azevedo, 8 vol., petit in-12. Collection assez rare au complet ; 110 francs à M. Ch. de Craene.

N° 7409. *Les Délices du pays de Liége,* etc., 5 vol. in-fol., à M. Bisseval, pour 176 francs.

Dans le supplément il n'y a à citer que le n° 48. *Collection d'anciens monuments de l'histoire et de la langue française. Paris, Crapelet,* 1828-35, 12 vol. grand in-8° ; 225 francs. à M. Duquesne.

Tous les ouvrages relatifs à l'histoire particulière des provinces et des localités de Belgique se sont admirablement vendus. Une quantité de documents manuscrits, de plaquettes rares, etc., ont été portés à 20, 40 et jusque 100 francs. Dans toutes nos villes de province, il règne une véritable émulation pour recueillir tout ce qui concerne l'histoire locale. A Gand, à Anvers, à Malines, à Bruges, à Mons, partout enfin, on trouve des bibliophiles zélés, acquérant à de hauts prix les pièces rares, disputant rudement aux étrangers les documents locaux. J'ai vu des bibliothèques très-importantes de ce genre.

Bruxelles seule, la capitale, fait exception. Hors les dépôts publics, il n'y a peut-être personne ici qui recueille les anciennes impressions bruxelloises, les œuvres des vieux écrivains bruxellois, les ouvrages concernant l'histoire de la ville. Aujourd'hui que la collection de Jonghe est dispersée, il n'y a plus que la bibliothèque royale où l'on

puisse trouver les sources de l'histoire locale. Il est vrai que la capitale est devenue une ville cosmopolite qui fait peau neuve et se soucie assez peu de son passé.

Après l'histoire de Belgique, la collection de Jonghe possédait une belle partie d'histoire des Provinces-Unies, depuis la séparation, au XVIe siècle. Cette histoire n'y était pas représentée comme celle de Belgique, dans les détails, mais elle comprenait tous les bons et grands ouvrages généraux, et même sur les provinces et les villes.

Napoléon disait que l'histoire de France devait être écrite en un volume ou en cent. Pour lui, il n'y avait pas de milieu. Ce qu'il disait pour l'histoire de France, les Hollandais l'ont mis en pratique, pour l'histoire de leur pays, longtemps avant l'adage impérial, mais en passant, en plus, par tous les moyens termes. Ils ont des manuels in-12, et des annales en 100 volumes et plus. Nulle part l'imprimerie n'a produit autant d'in-folio, illustrés ou non, consacrés à l'histoire nationale. C'est surtout depuis la révocation de l'édit de Nantes qu'une foule de réfugiés français, pour payer leur bienvenue dans ce pays hospitalier, se mirent à compiler les annales des Provinces-Unies ou à traduire les travaux des écrivains nationaux. Tous ces ouvrages, imprimés avec soin, ornés de gravures des meilleurs maîtres hollandais, ont eu une grande vogue et se plaçaient à un nombre considérable d'exemplaires dans les riches familles du pays.

Il n'est pas de ville, grande ou petite, qui n'ait son histoire bien travaillée, bien imprimée et illustrée. Aujourd'hui que les fortunes se fondent un peu partout, un grand nombre de bibliothèques domestiques d'autrefois viennent s'éparpiller sur la table du commissaire-priseur, et un rabais effrayant y accueille tous ces grands et beaux vieux livres, surtout ceux qui sont écrits en hollandais. Voyez ce que valent aujourd'hui les magnifiques Atlas de Blaeu, les Van Loon, les Mieris, les Leclerc ! Tout cela s'appelle en Hollande *pond-papier,* papier à la livre.

Mais aussi que faire de l'histoire de la patrie de Wagenaar, en 100 volumes, des *Nederlandsche jaarboeken,* en 114 volumes ?

Tous ces ouvrages ne se sont pas vendus à Bruxelles beaucoup mieux qu'en Hollande. Chez nous, tout cela est regardé aussi comme du *pond-papier.*

J'ai réservé pour le bouquet le n° 7330, le cartulaire de Guil-

laume Ier, comte de Hainaut et de Hollande, le joyau de la collection de Jonghe. D'après l'analyse qu'en avait faite feu M. E. Gachet, ce codice a été formé au commencement du règne de Guillaume Ier et il renferme 177 chartes des années 1287 à 1312, des fragments de comptes, des inventaires, etc. Le savant paléographe était d'avis que c'était un cartulaire particulier du comte et que le trésorier y écrivait pour ainsi dire la minute des actes à expédier. Les actes sont relatifs aux affaires politiques, aux biens personnels du comte, aux octrois et concessions faites par le souverain, à la tenue de sa maison, etc.

C'est, sous tous les rapports, un document des plus importants et des plus rares.

Une vive curiosité s'est manifestée parmi les assistants, lors de la mise sur table du Codex. Mis à prix à 1,000 francs, il a été disputé par trois pays : la France, l'Angleterre, la Belgique. La France s'est arrêtée à 2,500 francs ; l'Angleterre a bravement et flegmatiquement répondu aux enchères belges jusqu'à 4,400 francs. Enfin, une dernière riposte de M. Gachard, archiviste général du royaume, a décidé l'affaire, et le cartulaire est resté en Belgique, moyennant 4,500 fr., ou, frais compris, 4,950 francs. C'est cher, peut-être, mais il était impossible de laisser partir pour le British Museum ou pour la collection gigantesque de sir Thomas Philips, un souvenir de l'un des anciens souverains nationaux. Aussi, l'adjudication a-t-elle été accueillie par des applaudissements enthousiastes.

Ajoutons que le Codex avait été acquis par M. de Jonghe, il y a quelques années, à une vente du libraire Michel, pour la somme de 16 francs ! M. l'archiviste général l'avait aperçu à cette vente et y avait envoyé quelqu'un avec ordre de l'acheter à tout prix : malheureusement, son mandataire se trompa de numéro et acquit pour le Musée des archives, l'ouvrage qui suivait dans l'ordre du catalogue.

J'en finis avec les vieux livres. Disons encore quelques mots sur la partie métallique du cabinet de Jonghe.

La collection numismatique de M. de Jonghe, consacrée pour la plus grande partie, comme sa bibliothèque, à l'histoire nationale, était des plus nombreuses et des plus riches. Le catalogue comprend 5,500 numéros environ, ce qui suppose à peu près 20 mille pièces. Il n'est pas besoin de faire remarquer qu'il faut du temps, de la patience et de l'argent pour ramasser 20 mille pièces choisies.

De nombreux étrangers sont venus assister à la vente, et la Belgique y était représentée par la fine fleur de ses numismates. Citons parmi les premiers, MM. Dulau, de Paris, amateur distingué de livres et de médailles; Hoffmann et Charvet, les plus célèbres des *numismatopoles* (excusez le mot) de France; Carlier, de Lille; M. de Wismes, de Saint-Omer et un riche amateur de Bailleul dont j'ignore le nom; M. Bom, d'Amsterdam; Van Guns, de Dieren; et parmi les seconds, MM. le baron Surmont, de Gand; comte de Robiano, docteur Dugniolle, Vanderauwera, Vandenbroeck, duc d'Arenberg, etc. La Bibliothèque royale était représentée par M. Picqué, la Société archéologique de Namur avait également un représentant.

Notre médaillier bruxellois a conquis, entre autres pièces, un écu à la chaise, de Philippe de Saint-Pol, pour 90 francs; le fameux écu du duc d'Alençon, frappé à Château-Thierry, en 1584, un an après son expulsion de Belgique à la suite de l'équipée d'Anvers. Cet écu, qui lui donne encore le titre de duc de Brabant, a été payé 60 francs. En la même année 1584, les états de Brabant faisaient frapper à leur tour un écu d'or en leur nom; on n'en connaît que deux exemplaires : l'un de ces deux vient d'être acquis à la vente de Jonghe par la Bibliothèque royale pour la somme de 130 francs. Une épreuve splendide d'un autre écu de 1584, également frappé par les états de Brabant, une pièce extrêmement rare, a été acquise par le même établissement pour 80 francs. De pareilles pièces, on le voit, offrent un intérêt historique que tout le monde appréciera.

Un essai magnifique du souverain au Lion, de Maximilien Emmanuel, frappé à Namur en 1715, pièce en or, 150 francs.

Le grand mouton d'or de Guillaume III, comte de Hainaut, pour 225 francs. Pièce très-rare et très-belle.

Un florin du Hainaut de Philippe le Bon, en or, pour 110 francs.

Un florin d'or de Jean de Bavière, écartelé Bavière et Luxembourg, pièce *unique*, 185 francs.

Un mouton d'or du même, inédit et en épreuve magnifique, 125 francs. Le demi-écu d'or au griffon du même, pièce *unique*, parfaite de conservation, 140 francs. — Une médaille admirable de Jean-Théodore de Bavière, prince-évêque de Liége, 70 francs.

La Société archéologique de Namur a acquis un denier mérovingien de Dinant, une petite pièce en or, pour 105 francs.

M. de Robiano a payé deux écus de Maximilien Emmanuel, frappés à Namur en 1712 et 1713, l'un 86 francs et l'autre 66 francs. M. Dugniolle s'est vu adjuger l'écu de 1714 à 86 francs.

Le vieil heaume et le franc à pied de Louis de Male ont été acquis par M. Hoffmann, le premier pour 201 francs, le second pour 220 francs.

M. de Wismes a payé 162 francs le florin au Saint-Jean, de la minorité de Philippe le Beau, et Mgr. le duc d'Arenberg, 205 francs, le noble à la rose de Marie de Brimeu (seigneurie de Megem).

Une épreuve sur or de la pièce de 50 sols de 1808 de Louis Napoléon, roi de Hollande, une pièce dont il n'existe que deux exemplaires, a été adjugée à M. Van Guns, de Dieren, pour 500 francs.

Un double florin d'Érard de la Marck, 150 francs, à M. Justen.

Les jetons historiques se sont vendus à de hauts prix ; la manie des jetons a remplacé la manie des tulipes. Il est vrai que les tulipes sont de très-belles fleurs et que les jetons sont peut-être, sous quelques rapports, les choses les plus curieuses de la numismatique.

Deux jetons pour l'avénement de Philippe V, roi d'Espagne, au type de Jason et d'Hercule, ont été payés 60 francs par M. Vanderauwera. Un autre jeton, frappé par les états de Namur à l'occasion de la naissance du prince des Asturies, fils de Philippe V, une pièce unique, 60 francs, à la Société archéologique de Namur. On s'attendait à le voir payer davantage.

Remarquez que ces jetons sont des pièces de cuivre jaune valant bien dix centimes, au poids du métal. Il est vrai qu'un bon livre ne peut pas valoir davantage en papier.

Mais il n'y a que les ignorants qui raisonnent de cette manière ; ceux qui ont du patriotisme au cœur et ceux qui aiment l'étude considèrent tout autrement les monuments du souvenir et de la science.

Tous ces noms, un peu rébarbatifs, n'intéresseront peut-être que le petit nombre de nos lecteurs initiés aux arcanes de la science monétaire ; pour les autres, ils n'y verront que des chiffres à faire dresser les cheveux sur la tête. Tant pis, cela les familiarisera avec cette idée que les bonnes choses doivent se payer et ne se vendent ni au poids ni au mètre.

Ch. Ruelens.

Description de trois impressions de Thierry Martens.

1. Opuscula aliquot Erasmo Roterodamo castigatore et interprete : quibus primæ ætati nihil prelegi potest : neq5 vtilius neq5 elegantius.

Libellus elegantissimus, qui vulgo Cato inscribitur, complectens sanctiss. vitæ communis præcepta.

Mimi publiani.

Septem sapientum celebria dicta.

Institutū Christiani hoīs carmine pro pueris, ab Erasmo compositum.

Parenesis Isocratis Rodolpho Agricola interprete, castigatore Martino Dorpio.

Cum gratia et privilegio.

Et Maximi Aug. et Car Aust.

Prostāt louanij in edibus Theodorici Martini Alustēsis e regione scholæ Iuris civilis. In-4°.

Titre en rouge et noir, au verso du titre : Præfatio in Catonem Erasmus Roterodamus M. Ioanni Neuio Hondiscotano Lilianorum Louanii Gymnasiarchæ. Salutem D. P. L'épître date : Louanii anno D. M. XIIII (sic) kal. aug. — Érasme dit avoir traduit de l'anglais l'*Institutum Christiani hominis* composé par Jean Coletus. — Epigramma Gerardi Nouiomagi. In laudem D. Erasmi Roterodami Theologi eloquentissimi, 2 ff. — Reste, sans pagination ; signatures Aiii-Kiiii plus 4 ff. — A la fin : Telos. In Aedibus Louanii Theodorici Martini Alustensis mense septembri anno a partu Virgineo millesimo quingētesimo decimo quarto. Reg. Maximi. Aug : et Car : Avst : — L'imprimeur a employé différents caractères pour la composition de cet ouvrage ; les majuscules sont marquées à l'encre rouge.

2. M. Tvl. Ciceronis, et C. Plinii Secvndi aliqvot selectiores ac elegantiores epistolæ. In-4°.

Titre 1 f. — Conradvs Vacervs, Henrico Bremensi apud Leodienses bonarum literarum professori eximio S. P. D. L'auteur engage Henricus Bremensis à adopter dans son école les auteurs anciens, et date sa lettre : Lovanii, e Castrensi Gymnasio, Quarto

Nonas Maii anno a partu Virginis M. D. XVIII. Feuillet signé Aii. — Qui primi legendi ex Quintiliano. — De officio discipulorum, ex eodem. — De officio adolescentiæ et verecundia ex Ambrosio, 2 ff. — Texte, aii-mii, plus 2 ff. — Au bas de l'avant-dernier feuillet Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem, An. M. D. XVIII. Mense Maio, le recto du dernier feuillet est blanc, et au verso la marque de l'imprimeur et ses devises. — Les majuscules au commencement de chaque lettre ont été remplacées par des minuscules et quelques-unes ont été omises, de manière à commencer les épîtres par la seconde lettre du mot.

5. Officia Ciceronis rursus accuratissime recognita, per Erasmum Roterodamū, Vna cū aliis, quor. catalogum reperies in proxima pagella. Louanii apud Theodoricū Martinum Alostensem. Cū Gratia et priuilegio. In-4°.

Titre avec encadrement gravé en bois, on y voit la marque de l'imprimeur, la double ancre. Au verso :

Hæc amice Lector reperies in hoc volumine.

Præfatio Erasmi, ad D. Iacobum Tutorem.

Ejusdem Annotationes nouæ, in libros Ciceronis infra notatos.

Præfatio Erasmi ad Eundem Iacobum Tutorem.

Tres libri Officiorum, diligenter, ac denuo ab eodem recogniti, vna cum argumentis, et annotationibus merginalibus (*sic*).

Liber de Amicitia.

Liber de Senectute.

Paradoxa.

Epistola quædam Erasmi, digna lectu.

Erasmvs Roterodamvs Ornatissimo Iacobo Tutori, inclytæ ciuitatis Antuerpiensis Pensionario S. D., date : Louanii, quarto Id. Septemb. anno. M. D. XIX. — Voces aliquot annotatæ ex Officiis M. Tullii. La deuxième lettre à Jacques Tutor est datée de Paris IV Cal. Maias M.CCCC. XCVIII, 12 ff. — Texte, signat. Ai-ggiii, plus 3 ff. Le dernier cahier est le seul qui ait six feuillets, tous les autres n'en ont que quatre.—Au verso du dernier feuillet, la marque de Martens avec toutes ses devises.

Les paradoxes terminent ce recueil, et la lettre d'Érasme ne se trouve pas dans mon exemplaire. B.

MÉLANGES.

M. l'abbé Migne, auquel on doit de nombreuses et importantes publications, a fait paraître, dans son *Encyclopédie théologique,* un *Dictionnaire de bibliographie catholique,* qui se compose de quatre gros volumes. Ce répertoire, dont l'utilité est incontestable, a été complété par un *Dictionnaire de bibliologie,* fruit des recherches de notre collaborateur, M. Gustave Brunet, et ce dictionnaire lui-même ne comprend pas moins de 1,550 colonnes d'une impression compacte. Les plus fameuses bibliothèques publiques et particulières, l'histoire de l'imprimerie, les particularités de tout genre qui concernent les livres, tels sont les sujets sur lesquels roule cet ouvrage qui n'a que le titre de commun avec le *Dictionnaire de bibliologie,* publié par Peignot en 1803, et qui eut jadis un juste succès, mais qui aujourd'hui est tout à fait arriéré. Ajoutons que le nouveau *Dictionnaire* est d'un prix très-modique ; 7 francs seulement. Il se trouve aux *Ateliers catholiques,* rue d'Amboise, Petit-Montrouge, Paris.

— Les archéologues et les bibliophiles ont vivement applaudi à la distinction qui vient d'être accordée à M. Ch. Debron, conservateur des collections de la maison d'Arenberg. Ce savant modeste est, parmi nos compatriotes, un des hommes qui ont fourni le plus de lumière à l'histoire des arts et de l'imprimerie. Ses nombreux travaux, disséminés dans une foule de recueils périodiques, ont tous pour objet d'éclaircir des questions obscures relatives à des tableaux, des gravures, des incunables, des objets d'archéologie, et tous sont marqués au bon coin de l'érudition et du jugement le plus solide. Tous les iconophiles, tous les bibliographes s'adressent à lui dans leurs doutes et respectent ses consciencieuses et profondes appréciations. Les services qu'il a rendus ne sont pas de ceux qui éclatent au grand jour, mais ils sont connus et hautement appréciés par les

directeurs de nos divers dépôts artistiques et littéraires, et par tous ceux qui s'occupent de l'art dans toutes ses manifestations.

Cloué sur un lit de douleur depuis un grand nombre d'années, M. Ch. Debrou vit tout entier dans sa forte intelligence et dans l'étude constante des chefs-d'œuvre de la peinture, de la gravure et de la typographie que renferme le palais d'Arenberg ; graveur habile, il reproduit dans la perfection et avec tout leur caractère, les antiques panneaux, les merveilleuses miniatures du moyen âge. Les estampes qu'il a exécutées pour le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, sont des fac-simile extrêmement remarquables. Peintre distingué, au temps où il avait la liberté du corps, il ne lui est plus permis d'entreprendre de grands ouvrages ; toute cette organisation artistique s'est reportée aujourd'hui vers l'étude des maîtres de l'art.

La faveur royale, en lui octroyant le titre de chevalier de l'Ordre de Léopold, a rendu un légitime hommage au mérite et elle apportera quelque consolation à une vie condamnée à la souffrance et à l'immobilité.

— La dernière publication de l'imprimerie antique de M. *Jules Guillaume Fick*, à Genève, qui nous est parvenue, se rattache encore tout spécialement à l'histoire du canton de Genève. Il porte pour titre : *Le livre du Recteur. Catalogue des étudiants de l'Académie de Genève, de* 1559 *à* 1859 ; Genève, impr. de Jules Guill. Fick, 1860, 592 pages, in-8° ; plus 5 feuillets renfermant un avis adressé au lecteur par les éditeurs (MM. Ch. Lefort, Gust. Revilliod et Éd. Fick). Cette publication a été provoquée par la fête du 300e anniversaire de la fondation de l'Académie de Genève, célébrée le 5 juin 1859. Ce n'est au fond qu'une simple nomenclature, mais elle se rapporte à un établissement scientifique, dont les fondateurs s'appellent Calvin et Théod. de Bèze, et dont la réputation a toujours été chère aux partisans du grand mouvement religieux du XVIe siècle, et rien moins qu'indifférente à ses adversaires ; dont les annales, en un mot, intéressent tous ceux qui aiment à étudier la marche du développement intellectuel des derniers siècles. Ce *Livre du Recteur* est le registre destiné à recevoir, suivant une clause des statuts académiques, la signature de chaque étudiant. On y trouve les noms de plusieurs hommes que l'Église et la politique, les lettres et les sciences comptent parmi leurs

illustrations et cette nomenclature, quelque aride qu'elle soit, constate les nombreuses relations scientifiques que Genève entretenait avec les contrées les plus lointaines. Nous avons avec un intérêt tout particulier recueilli les noms qui se rattachent à notre Belgique, et l'on nous saura gré, peut-être, d'avoir consigné ici ceux qui se rapportent au XVI[e] siècle.

Sous l'année 1559, en date du 9 novembre, Théodore de Bèze étant recteur, nous trouvons : *Joannes a Marnix Bruxellensis* et *Philippus Marnixius Bruxellensis.* Cette inscription authentique est en contradiction avec l'assertion des éditeurs des œuvres de Ph. de Marnix (t. IV, p. 279), d'après laquelle ce dernier rentra en Belgique en 1559. Elle nous apprend aussi que Philippe se trouvait à Genève en compagnie de son frère Jean, qui fut tué le 15 mars 1567.

Année 1563. *Nicolaus Elenneus aus Antuarpen in Lotharingia.* Ce nom, mal déchiffré, cache-t-il quelque parent de Jérôme Elenus, jurisconsulte, mort à Anvers en 1576 ?

Année 1564, avril. *Lambertus de Gramoull, Leodiensis.*

Joannes Mogensonius Bruxellensis. Cal. Ap., 1566.

Jacobus Commelinus Gandensis. Cal. Ap., anno 1566.

Hieronymus Bertrandus Bruxellensis (1566).

Philippus Mallardus ex Flandria, 4 jan. 1567.

Joannes Plaucius ex Flandria, 4 jan. 1567.

Phillippus de Stoppelaere Gandauensis (1567).

Alexandre le Blond Antwerpiensis (1567).

Joannes Metcerus Antwerpiensis, 10 junii 1568.

Jacobus Monceau Flandrus, 10 martii 1571. Ce nom est suivi de cette notice : « A esté depuis bruslé en Armoutier qui estoit le lieu de sa naissance et où il exerçoit le ministère fidèlement et a persévéré en la confession de la vérité iusque à sa fin. »

Assuerus a Regemmortel Antwerpiensis, theo. stud. (1579).

Joannes Becius Flander the. stud. 22 maii 1579.

Serait-ce le père du théologien du même nom dont traite Paquot (XI, 365), et qui est né en 1622?

Johannes Mermannus Antverpiensis , graec. liter. stud. Die 27 Iulii 1579.

Franciscus de Rycke Gandensis, bon. litt. stud., 8 Maii (1580).

Johannes a Pallandt Belga, san. the. stu. 10 Dec.

Fredericus a Pallandt Belga, san. the. stu. 10 Dec.

Dominicus Baudius Insulensis flander, studiosus theol., 5 Nonas Iunias 1581. Voy. sur ce personnage, qui fut successivement théologien, puis jurisconsulte et avocat au barreau de Paris (1591), professeur d'éloquence à Leyde (1601), etc., la notice de Paquot, VIII, 301.

Joannes Halsbergius Cortracensis, Andowerpensis ecclesiæ alumnus, 10 Nov. 1582.

Daniel Doolegius Bruxellensis, s. theol. alumnus.

Petrus Carpenterius Bruxellensis, Antuerpiensis, ecclesiæ Antuerpianæ (*sic*) alumnus 10 Nou. Il devint recteur du collége de Noordwyck, puis à Rotterdam; il a écrit divers ouvrages scolaires.

Carolus Martiny Antuerpiensis, stud. iurisp. 17. Nou. (1582.)

Antonius Thisius Antuerpiensis, theol. stud. 28 Martii (1582). *Voy.* Paquot, XIV, 265.

Franciscus Nutius Antuerpiensis, theol. stud., 28 Martii (1562). Serait-ce un parent des imprimeurs?

Abraham Muusholius Antwerpius, th. st., 18 Maii (1584).

Joannes Taffinus Tornacensis, theol. stud. (1584).

Il s'agit ici de Jean Taffin le jeune. (*Voy.* Paquot, XI, 171.) Le célèbre prédicateur Jean Taffin le vieux (né en 1528, mort en 1602) avait également fait ses études à Genève, mais il faut que ce soit avant l'organisation définitive de l'académie en 1559.

Fredericus Billetius Belga Insulanus, stud. theol.

Adrianus Limphaius Aldimardensis Belga, stud. iurisp. (il faut peut-être lire *Aldenardensis*).

Joannes Crucius Insulanus.

Joannes Mathisius Antwerpianus, theol. stud.

Abrahamus Nocrius Gewast Brabantinus, 13 Aug. (1593).

Petrus Herius Nieukerkius Flander. 14 Aug. (1593).

Joannes Malapertius Antwerpianus (1595).

Ludovicus Malapertius Antwerpianus (1595).

Theophilus Ryckwerd Belga (1598).

Franciscus Leo Bommelianus Belga. 20 Maii.

Jacobus Montanus Antwerpianus Brabantus, the. stud. (1598).

Henricus Leo Bommelianus Belga. 20 Maii (1598).

On voit par cette énumération que le contingent des provinces belges (dans le sens actuel de cette dénomination géographique) n'est

pas aussi grand qu'on s'y attendrait. Celui des provinces du Nord est beaucoup plus considérable. Aug. Sch.

— Le libraire Duquesne à Gand, si entendu à pressentir les prédilections ou disons plutôt les petites faiblesses de la bibliomanie contemporaine, continue avec un succès toujours croissant la série de ses réimpressions. Nous avons aujourd'hui à signaler :

1.) Le nouveau vrai supplément aux deux volumes du nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne ; ou mélanges de généalogie et de chronologie avec le blason. Gand, 1861, in-12 de 300 pages (prix 8 francs).

Cet ouvrage rare, réimprimé d'après l'édition de la Haye de 1774, est augmenté d'une table très-ample des noms des personnes et des terres. Ce volume rend inutile les trois ouvrages suivants, qu'il reproduit avec des augmentations et corrections considérables : 1° Mélanges de généalogie et de chronologie avec le blason des armoiries. Bruxelles, 1771. 2° Supplément au nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne. Louvain, 1772. 3° Le vrai supplément aux deux volumes du nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne ou mélanges de généalogie et de chronologie avec le blason des armoiries. Louvain, 1774. — Le volume est tiré à petit nombre et dans le même format que les autres volumes du nobiliaire.

2.) Supplément au nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, par M. de Veziano, seigneur de Hove (1420-1555). Copie de l'édition de Louvain, 1775. Gand, 1861, in-12 de 274 pages; plus une table très-détaillée de 20 pages.

3.) Enfin, la *Nouvelle bibliothèque curieuse* s'est augmentée de l'ouvrage suivant; friandise un peu trop épicée et que nous n'oserions pas recommander à des estomacs quelque peu délicats. Hélas, la bibliographie impose le devoir de tout consigner, même ce dont la mère ne permettra pas la lecture à sa fille :

Le Parnasse satyrique du sieur Théophile, avec le recueil des plus excellents vers satyriques de ce temps. — Nouvelle édition complète, revue et corrigée. Avec glossaire, notices biographiques, etc. Gand, 1861, in-12, t. I, 224 pages ; t. II, 224 pages.

Les amateurs connaissent trop bien l'ouvrage qui leur est offert

en élégante réimpression pour que nous ayons besoin de nous arrêter plus longtemps sur ces écarts de la muse poétique.

— *Le Pays* énumère en ces termes les richesses que renferme le *dépôt général des archives* de l'empire français :

« Le dépôt des archives est divisé en six sections : législative, administrative, historique, topographique, domaniale et judiciaire.

« La première section comprend la collection des lois, les procès-verbaux des assemblées nationales, les papiers des comités et des députés en mission. Elle renferme plus de 7,000 cartons.

« La section administrative comprend tous les papiers relatifs à l'administration générale de l'empire, au gouvernement, à la maison de l'empereur, aux administrations spéciales et locales, et surtout le Recueil des arrêts du conseil depuis 1595 jusqu'en 1791. Elle est renfermée dans 40,000 cartons.

« La section historique comprend le trésor des Chartres ; les actes des rois de France, dont le plus ancien document remonte à 620 et porte la signature de saint Éloi ; les monuments ecclésiastiques, les pièces relatives aux ordres militaires et religieux, à l'instruction publique, les généalogies, etc., en tout près de 6,000 cartons, et une fort belle collection de portraits d'hommes célèbres. Cette section possède aussi l'armoire de fer contenant des sceaux et des bulles d'or, les clefs de la Bastille, les clefs de Namur remises au roi Louis XIV, les livres rouges de Versailles où Louis XV et Louis XVI inscrivaient leurs dépenses secrètes, surtout les sommes données aux espions dans les cours étrangères, les testaments de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le journal de Louis XVI, des traités de paix et d'alliance, des médailles, la matrice de la médaille du serment du Jeu de Paume, les étalons du mètre et du gramme, des monnaies, des lettres de Napoléon Ier, etc.

« La section topographique comprend environ 5,000 articles, savoir : les cartes géographiques, hydrographiques, astronomiques, historiques ; des plans, des mémoires, des statistiques. Les cartes originales des dépôts, signées des commissaires nommés pour établir leurs limites, sont une des curiosités de cette section.

« La section domaniale renferme dans 26,000 cartons tout ce qui provient de la chambre des comptes : les titres domaniaux, les titres

spéciaux des princes ; les titres des communautés religieuses, les papiers de séquestre, c'est-à-dire ceux confisqués sur les émigrés, etc.

La section judiciaire contient, dans 65,000 cartons, les actes de la grande chancellerie et des conseils du parlement de Paris, du Châtelet, des diverses cours et juridictions, des tribunaux criminels extraordinaires.

En février 1854, conformément aux instructions transmises aux préfets par le ministre de l'intérieur, on a commencé dans toute la France l'inventaire des archives départementales antérieures à 1790. Enfouis, pour la plupart, depuis plus d'un demi-siècle, ces précieux dépôts, qui contiennent l'histoire particulière des provinces, des localités, des familles, de la propriété foncière, des sciences et arts, du droit public, des usages et des mœurs, seront mis en lumière au profit des études historiques et administratives.

« Comme toutes les entreprises utiles et longuement ajournées, celle-ci présentait de nombreuses difficultés qui ont été heureusement résolues. Tout en procédant aux inventaires uniformes, les archivistes des départements relèvent au fur et à mesure et tiennent à jour, sur bulletin, les matériaux d'une *table* comprenant trois divisions alphabétiquement disposées et correspondant :

« 1° Aux noms de lieux; 2° aux noms de famille ou de personnages ; 3° aux matières contenues dans les dossiers. A l'achèvement des inventaires, ces tables diverses seront fondues, résumées et publiées en un seul corps d'ouvrage qui, constituant le *Répertoire général des archives de la France,* rendra prompts et faciles les renseignements, ainsi que les communications. »

— Nous extrayons du volumineux rapport sur le commerce du Chili, adressé à notre gouvernement par M. Derote, consul général au Chili et au Pérou, les passages suivants ; ils se rapportent à l'imprimerie, le journalisme et la librairie de ces pays.

Imprimeries. Journaux. Papier d'imprimerie. — Il y avait, dans tout le Chili, 9 imprimeries en 1848 ; il y en a 23 en 1859, et elles sont presque toutes en activité, quoique plusieurs journaux aient été supprimés à la suite des événements révolutionnaires de 1858-1859.

De ces 23 imprimeries, il y en a 6 à Santiago, 5 à Valparaiso : ce

sont les principales. Les autres sont dans les chefs-lieux de quelques provinces et même dans quelques petites villes de troisième ordre.

Six journaux, en y comprenant le *Messager de l'agriculture,* ont cessé de paraître en 1859 ; il en reste 15, y compris les revues ou journaux littéraires et les *Annales de l'Université.*

Sur les 25 imprimeries, il y en a 15 où l'on s'occupe de la publication des journaux, indépendamment d'autres travaux.

Ces autres travaux se font en grande partie pour compte de l'État dans les imprimeries de Santiago, et souvent une des imprimeries de Valparaiso a été occupée de l'impression de mémoires et de livres dont le gouvernement faisait les frais.

Le gouvernement fait imprimer des recueils de pièces officielles, parmi lesquelles le bulletin des lois ; des règlements d'administration ; les budgets annuels et les comptes rendus des dépenses de l'État ; les messages du président et les rapports ministériels adressés annuellement au Congrès ; les recensements de population, etc. et des ouvrages destinés aux écoles et aux bibliothèques populaires.

Le clergé occupe aussi une couple d'imprimeries pour ses publications spéciales.

Voici les noms et le format des journaux qui se publient actuellement, mars 1860, et le tirage de quelques-uns.

Les deux plus grands jonrnaux, le *Mercurio* et le *Comercio,* sont imprimés à Valparaiso, sur des feuilles de la dimension d'un mètre sur 66 centimètres. Le premier est tiré à 2,500, le second à 1,200 exemplaires. Ils sont l'un et l'autre quotidiens.

Un journal littéraire et mensuel, la *Revista del Pacifico,* imprimé également à Valparaiso, format grand in-8°, est tiré à 700 exemplaires.

Le *Ferro-Carril,* imprimé à Santiago sur des feuilles de 90 centimètres sur 65, a le format du *Times* et du *Journal des Débats.* Il a 1,500 souscripteurs : on le tire à 1,600 exemplaires. C'est un journal quotidien. L'imprimerie porte le nom du journal.

L'*Imprimerie nationale,* qui appartient à l'État, publie le journal officiel *El Araucano,* qui paraît trois fois la semaine, sur des feuilles de 75 centimètres sur 56. On en tire 800 exemplaires qui sont distribués par les ministères aux fonctionnaires publics, aux municipalités, aux bibliothèques et aux agents diplomatiques et consulaires.

La *Gazette des Tribunaux* (Gaceta de los Tribunales) est imprimée, aux frais de l'État, à l'*imprimerie chilienne*, sur des feuilles de la dimension de 74 centimètres sur 56, pliées en quatre. Elle a une pagination suivie ; on la tire à 500 exemplaires pour la distribuer ; il y a peu d'abonnés. Jusqu'à présent, le gouvernement a commandé en Europe, directement, par un de ses agents, le papier destiné à ce journal.

La *Revista catolica,* journal hebdomadaire, est imprimée à l'imprimerie dite de *l'opinion,* sur des feuilles de 64 centimètres sur 50, pliées en quatre. La justification, à deux colonnes, laisse des marges très-larges. C'est à peu près le format du *Moniteur belge,* mais le papier est de qualité inférieure.

Les *Annales de l'Université* sont imprimées aux frais de l'État, à l'imprimerie chilienne, sur du papier du même format que celui du *Ferro-Carril,* plié en 8 et rogné. On en tire 500 exemplaires qui sont distribués. Il paraît un numéro ou bulletin de 2 feuilles environ par mois.

A Copiapo, depuis la suppression des deux journaux que l'on publiait en 1858, il y a un journal, *El tren,* qui paraît tous les jours non fériés, comme les autres journaux quotidiens. Son format est de 65 centimètres sur 45.

El Correo, imprimé à la Serena, est un journal hebdomadaire, dont le format est de 61 centimètres sur 44 avec des marges très-larges.

El Porvenir de Llappel, journal hebdomadaire, est imprimé sur des feuilles de 61 centimètres sur 41.

El Echo, journal hebdomadaire de Talca, est imprimé sur des feuilles de 64 centimètres sur 44 $^{1}/_{2}$.

El Aviso, de Chillan, journal d'avis et d'annonces, hebdomadaire, s'imprime sur des demi-feuilles de 44 centimètres sur 52.

El Correo del Sur, le *Courrier du Sud,* paraît de deux jours l'un, à Concepcion, sur feuilles de la dimension de 65 centimètres sur 50. Il se public depuis six ans.

El Maulino est un journal hebdomadaire imprimé à Cauquenes, sur des feuilles de 55 centimètres sur 37 $^{1}/_{2}$.

La moitié de la feuille des grands journaux de Valparaiso et de Santiago est occupée chaque jour par les avis et annonces.

La Semana, journal littéraire et scientifique, est imprimé à San-

tiago, sur du papier-journal de la dimension de 83 centimètres sur 50, et plié en 8. Il paraît par semaine un numéro de 16 pages.

El Monitor de las Escuelas primarias est également imprimé à Santiago, dans une des plus anciennes imprimeries, dite *de la Sociedad,* sur feuilles pliées in-8°.

Le Chili est actuellement encore dans un état anomal, résultant de la lutte de 1858-1859 contre le gouvernement actuel. Par une loi du 19 janvier 1859, prorogée jusqu'à la fin de 1860, le président de la république a été investi de pouvoirs extraordinaires, en vertu desquels il a la faculté de transférer sans jugement d'un point à un autre du territoire et d'interner tout citoyen suspect, ou qui tendrait par des paroles ou par des écrits, soit à troubler l'ordre, soit à exciter les passions contre le gouvernement.

Une nouvelle crise se prépare, malheureusement encore, pour le Chili : c'est la période des élections qui commencera en mars 1861.

Machines et ustensiles d'imprimerie. — Les machines, ustensiles et caractères d'imprimerie, sont libres de droits à l'entrée.

La plupart des machines, ainsi que les caractères, sont venues de France. Une machine de Cooper est venue d'Angleterre, d'autres sont venues des États-Unis, et l'on a reçu de ces deux pays environ le quart de caractères employés dans les imprimeries.

Une petite fonderie de caractères d'imprimerie a été établie à Santiago en 1859.

Parmi les machines en usage, il y en a une de Rousselet et cinq de Dutartre, à un seul cylindre.

Un des fils de feu Belin-Mandar, de Paris, M. Jules Belin, arrivé au Chili, en 1848, a beaucoup contribué aux progrès de l'imprimerie à Valparaiso et à Santiago. Il dirige actuellement encore la grande imprimerie du Ferro-Carril. Plusieurs imprimeries ont été dirigées par des étrangers ; mais les compositeurs sont généralement des gens du pays ; on les paye à Santiago, à raison de 16 centavos (80 centimes) par mille lettres manuscrites, et 14 centavos (70 centimes) par mille lettres d'impression, lorsqu'ils reproduisent des imprimés.

Dans d'autres imprimeries, les compositeurs sont payés à la semaine, à raison de six à douze piastres (30 à 60 francs) par semaine, suivant leur habileté.

Lorsqu'une imprimerie se ferme par suite de la suppression d'un

journal, ou que le travail vient à manquer, les compositeurs congédiés sont entretenus dans leur famille, ou bien ils passent à d'autres professions ; quelques-uns obtiennent du gouvernement de petits emplois, ressources que n'auraient pas des ouvriers étrangers qui viendraient, au Chili, chercher de l'ouvrage dans les imprimeries.

Ce qui paralyse cette industrie, ce sont les périodes de stagnation qui succèdent aux troubles intérieurs. Quoi qu'il en soit, à en juger par la masse de papiers, d'écrits et d'annonces qui circulent aujourd'hui (mars 1860) et qui ont circulé en 1859, on peut dire que les crises en ce pays ne sont pas de longue durée, et malgré plusieurs causes défavorables, les affaires commerciales se sont encore accrues dans les premiers mois de 1860, et les sommes perçues par la douane sont plus élevées qu'elles ne l'ont été pendant la même période des années antérieures.

Imprimerie au Pérou. — D'après les renseignements que j'ai reçus, il y a au Pérou 23 imprimeries. Il y en a 5 à Lima, où l'on publiait trois journaux. On compte 4 imprimeries à Arequipa, ville de 70,000 habitants, en y comprenant les populations groupées aux alentours. Il y a 2 imprimeries à Truxillo, 2 au Cusco, 2 à Tacna : les autres sont dans des chefs-lieux de province, à Junin, à Ancas, à Ayacucho, à Catamarca, à Piura, à Arica, à Iquique, à Moquegua, à Puno. Des trois journaux que l'on publiait à Lima, il en reste deux. Celui que l'on publiait à Arequipa est supprimé depuis la révolte : de même à Moquegua. Mais on publie un journal dans chacune des provinces de Truxillo, de Guayras, à Ayacucho, à Catamarca, à Piura et à Tacna.

Imprimeries et journaux en Bolivie. — Il y a une petite imprimerie à *Colija ;* une à *Potosi,* où l'on imprime le journal *La Revista* : 2 à *Sucre* ou *Chuquisaca,* capitale de la République ; une à *Oruro ;* 3 à *Cochabamba ;* 4 à *La Paz.* Une de ces imprimeries appartient à l'Etat : on y imprime le journal *El Telegrafo :* elle a été cédée en location. Une autre, qui appartenait aussi au gouvernement, a été donnée à la société des artisans : dans une troisième, *imprenta de Azardun,* on imprime actuellement la gazette du gouvernement. Il y a donc 12 imprimeries.

La Revista est un journal hebdomadaire.

A Chuquisaca, on publie irrégulièrement le journal *El Siglo.* Il

en est de même de la *Gaceta de la Municipalidad*, que l'on publie à Cochabamba.

Le Télégraphe, de la Paz, paraît trois fois par semaine : la gazette de l'État est imprimée à La Paz pendant les périodes où le président de la République y réside avec ses ministres : leur résidence ordinaire, si ce n'est dans les temps de trouble, est à Chuquisaca ou Sucre, où doivent se tenir les sessions du congrès.

On publie aussi à La Paz, par intervalles irréguliers, le journal qui a pour titre : *El Artesano*.

Livres et brochures imprimés au Chili. — On a imprimé à Valparaiso et à Santiago un assez grand nombre d'ouvrages d'histoire, de géographie, de droit, des recueils de discours prononcés dans les Chambres, des ouvrages relatifs à la politique, à l'administration, à l'organisation des écoles ; des brochures ou des mémoires sur toutes sortes de sujets ; des recueils de poésie et des traductions d'ouvrages intéressants (1).

Le gouvernement a fait les frais d'une grande partie des publications qui ont eu lieu au Chili. Dans ces dernières années, il a fait publier in-folio les tableaux du recensement de la population ; le Code civil et le projet de Code pénal, élaboré par M. Carvallo ; le recueil des documents parlementaires, de 1831 jusqu'à 1859, formant 8 volumes in-8° (imprimerie du *Ferro-Carril*). Un grand nombre d'ouvrages destinés aux écoles et aux bibliothèques populaires. Une édition du bulletin des lois et arrêtés s'imprime aux frais de l'État, à l'imprimerie nationale ; une autre édition, d'un plus grand format, est publiée à Valparaiso, à l'imprimerie du *Mercurio*. En 1859, le gouvernement a fait imprimer et distribuer le recueil des observations astronomiques faites à l'observatoire de Santiago, un volume in-4°. Et chaque année, à l'ouverture des Chambres, on imprime sur beau papier, et l'on distribue en grand nombre, le message du président de la République, les rapports des ministres sur toutes les branches de l'administration, les projets des budgets et le compte rendu des dépenses de l'État, ainsi que des rapports de quelques intendants de provinces. Toutes ces pièces, sauf les budgets, qui

(1) Entre autres ouvrages traduits, on a imprimé au Ferro-Carril une traduction de l'*Avenir politique de l'Angleterre*, par M. le comte de Montalembert.

sont assez volumineux, sont également publiées dans le journal officiel, ainsi que les traités, dont un recueil a paru en un volume in-8° en 1858. Les documents statistiques des douanes et des lois importantes sur les services publics, sont également publiés, sous forme de brochures, aux frais de l'État. Un recueil des lois et décrets relatifs à l'armée et à la garde nationale, vient de paraître en un volume (mars 1860).

Divers journaux sont publiés par souscription et parfois n'ont qu'une courte durée. Un journal d'agriculture a été publié à plusieurs reprises, ainsi que des revues littéraires.

Pendant la période des luttes électorales, qui se renouvellent tous les cinq ans, des hommes de parti font publier des brochures et des journaux pour défendre leurs intérêts et pour faire triompher leurs candidats.

Un Français, M. Lenoir, professeur à Copiapo, vient d'émettre le prospectus d'un journal des mines, qui réunira peut-être un nombre suffisant de souscripteurs.

Il y a constamment à l'œuvre des ouvrages manuscrits, des sujets de brochure, ou d'entreprises, qui donnent lieu à des publications, et qui nécessitent l'emploi de papier d'impression, et l'on peut présager avec certitude que le goût des livres et de la publicité ira croissant avec les progrès de l'instruction et de la richesse publique.

Librairies : vente de livres étrangers. — Il y a à Santiago 7 librairies, il en reste 2 seulement à Valparaiso. Il n'y a point de librairies proprement dites dans les autres villes du Chili.

Les librairies de Santiago et de Valparaiso tiennent constamment en vente un assez grand nombre de livres en français, peu d'ouvrages anglais, le plus grand nombre en espagnol.

Les livres en langue espagnole viennent de Madrid et de la librairie-imprimerie Rosa et Bouret à Paris. Les livres français viennent de Paris et de Bruxelles. Les éditions belges sont très-connues à cause de leur bas prix.

Dans les villes principales du Chili, les personnes qui ont fait quelques études, et notamment les avocats, les membres des tribunaux, et du clergé des villes, les médecins, etc., comprennent le français à la lecture, et il en est qui s'expriment dans cette langue, surtout les jeunes gens qui ont été en relation avec des Français ou

qui ont été en Europe. On voit des livres français dans la plupart des maisons riches ou aisées. Les jeunes filles ont appris un peu de français et d'anglais dans les pensionnats, et on leur achète des livres en français pour les entretenir dans cette langue.

Les livres de religion sont beaucoup demandés, mais non pas les ouvrages de controverse. Il existe, à Valparaiso et à Santiago, une commission de censure, qui, sans être sévère, comme elle l'est à Naples, doit néanmoins suivre certaines règles d'exclusion. L'art. 5 de la constitution chilienne ne permet l'exercice public que du culte catholique romain, qui est déclaré la religion de l'État.

Les livres imprimés, reliés ou non, ne payent pas de droit d'entrée, non plus que les brochures.

A l'article *libros* (1), au tarif des évaluations, se trouve la note suivante : « *libres, previa revision,* » c'est-à-dire libres à l'entrée après examen préalable. L'examen porte sur le contenu des ouvrages, afin d'éviter l'importation d'ouvrages dangereux ou hétérodoxes.

Les maisons ou les libraires qui reçoivent des livres, se bornent ordinairement à en envoyer la liste au censeur désigné, lequel indique les ouvrages non admissibles.

Lithographies et ateliers lithographiques. — Il y a, à Valparaiso, 3 ateliers lithographiques, occupés à faire des cartes de visite, des étiquettes, des formules, etc., mais qui ne font point de travaux d'art.

Le seul atelier où l'on ait produit des ouvrages d'art, sauf quelques essais opérés il y a 18 à 19 ans, c'est celui de M. Desmadril, graveur français arrivé à Santiago en 1850. Son travail principal, au Chili, a été la gravure et le tirage des portraits et des vignettes qui ornent l'ouvrage en 2 volumes in-folio, ayant pour titre : *Galerie nationale des hommes célèbres du Chili,* dont le texte a été imprimé avec luxe à l'imprimerie Chilienne, de 1854 à 1859. M. Desmadril est auteur de bonnes gravures sur acier et sur cuivre : il a fait, pour le compte du gouvernement, plusieurs cartes lithographiées de di-

---

(1) Les registres rayés ou non rayés, destinés aux commerçants, sont désignés au tarif et au relevé des douanes, sous le nom de *libros en blanco :* livres en blanc ; ceux-ci payent, à l'entrée, un droit de 50 centaves, soit fr. 1-50 la livre de 460 grammes.

verses parties des côtes du Chili, et les planches gravées de billets de banque pour des établissements particuliers.

Les lithographies et les gravures se vendent en petit nombre au Chili : ce sont les libraires qui en font venir de temps à autre et qui les exposent en vente. Les sujets religieux ou les sujets historiques intéressants sont préférables. On voit de belles gravures dans plusieurs maisons de Santiago et de Valparaiso : la plupart ont été choisies et rapportées par des personnes qui ont été en Europe. Il en est de même des tableaux.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Manuel du libraire et de l'amateur de livres, par J. Ch. Brunet, 5e édition, t. Ier; 2e partie. *Paris, Firmin-Didot, frères,* 1860, gr. in-8°.

Nous avons déjà dit quelques mots de la première partie de ce premier volume d'une publication attendue avec tant d'impatience par quiconque s'occupe de livres; la seconde partie a ponctuellement paru à l'époque promise; elle répond, et au delà, à tout ce qu'on attendait d'elle.

Il n'est pas sans intérêt de posséder toutes les éditions successives du *Manuel,* et nous connaissons plus d'un bibliophile qui s'est donné cette satisfaction. Quelle différence énorme entre la première de toutes, publiée il y a un demi-siècle, et celle qui voit le jour à présent! A chaque édition nouvelle, l'ouvrage s'étend, se perfectionne, de la façon la plus frappante. Entre la 3e édition et la 4e, la différence surtout est énorme, et la 5e est encore bien supérieure à la 4e.

Pour donner une idée de l'extension que M. Brunet a donnée à ses laborieuses recherches, quelques chiffres suffiront. Le premier volume de l'édition actuelle se termine à l'article *Chytræus,* tandis que le volume de 1842 s'achevait avec la lettre C; le volume antérieur a 823 pages; le nouveau, chiffré par colonnes (ce qui précise mieux les citations) contient 1902 colonnes, soit 951 pages, et de plus chaque colonne contient, en moyenne, d'après les calculs auxquels nous nous sommes livré, 75 lignes environ, 12 ou 13 lignes de plus que le volume de 1842. On voit ainsi combien M. Brunet donne de choses nouvelles.

Indépendamment des additions faites à un grand nombre d'articles, M. Brunet a signalé bien des ouvrages dont il n'avait pas parlé encore; les uns sont des publications importantes survenues depuis la 4e édition; les autres sont des livres rares qui n'avaient pas encore été bien connus et qui se sont montrés, soit dans les ventes

publiques, soit sur des catalogues officinaux. La vente de M. Solar qui vient de se terminer, et dans laquelle le thermomètre de la bibliomanie s'est élevé à une hauteur dont il n'y avait guère d'exemple, fournira aux prochaines livraisons du *Manuel* des indications curieuses.

Parmi les divers articles qui figurent ainsi pour la première fois dans les colonnes du *Manuel*, nous mentionnerons les quatre productions musicales du compositeur avignonnais Carpentius (alias Eleazar Genet); une *Cazzaria* très-peu connue, un livre italien (article *Burato*) de canevas pour les travaux d'aiguille, etc.

La description de la collection des *grands et petits voyages* des frères de Bry, est un des morceaux les plus remarquables du *Manuel*; elle ne remplit pas moins de 66 colonnes, y compris une lettre d'un bibliophile russe très-distingué, M. Serge Sobolewski, placée à la fin du volume, et on peut la qualifier de chef-d'œuvre de précision et de netteté. Tous les bibliophiles, tous les bibliographes connaissent en présence de quelles difficultés on se trouve lorsqu'on entreprend de débrouiller ce qui concerne ce recueil dont la publication a duré quarante-quatre ans (1590-1634), qui a vu le jour en diverses langues et dans des villes différentes, et dont le prix est tel qu'un bel exemplaire que possédait en 1855 le libraire Techener, à Paris, a été acheté pour la somme de 12,000 francs par un Américain (M. Lenox, de New-York).

De même que nous l'avons fait dans les lignes que nous avons déjà consacrées au *Manuel*, nous placerons ici quelques notes qui fourniront, au sujet de divers articles, des informations que M. Brunet n'a point données ; ce que nous écrivons d'ailleurs, le doyen des bibliographes le savait bien mieux que nous, mais il n'entrait pas dans son plan de multiplier les détails, et il a dû se restreindre afin de ne pas donner le double, et au delà, du nombre de volumes qu'il a promis.

Blessebois. Nous rappellerons, au sujet de ce méprisable mystérieux écrivain, dont les productions ont tant de valeur aux yeux des bibliomanes, que notre *Bulletin* en a déjà parlé au t. I, p. 190. Un extrait du *Lion d'Angélie* se trouve dans la *Bibliothèque des Romans*, avril 1782, p. 190. Le *Rut* qui fait partie des *OEuvres satyriques* s'est payé séparément 129 francs, exemplaire relié en

maroquin, vente Millot en 1846, n° 632, et 229 francs non rogné, vente Montaran en 1849, n° 229.

Blundell, Engravings of statues, 1809, in-fol. Le prix très-élevé de cet ouvrage en Angleterre tient à ce que le petit nombre d'exemplaires auquel il a été tiré ont été presque tous distribués à des bibliothèques publiques, ce qui le rend extrêmement rare. Selon M. de Clarac (*Musée de sculpture*), les gravures sont très-médiocres et le texte pauvrement rédigé.

Boccacius, de Mulieribus claris, Berna, 1539. Au folio lxxiii on trouve la figure en bois *de Johanna anglica papa.* Un exemplaire relié en maroquin, 150 francs, vente A. C. (A. Chenest). Techener, 1855.

La traduction italienne de Bertussi, Venise, 1545, contient l'histoire de la papesse Jeanne, supprimée plus tard.

Il Decamerone, Firenze, 1527. L'exemplaire sur vélin, porté au catalogue du comte de Firmian, fut acheté par le comte d'Elci, et il se trouve à Florence dans la précieuse collection de cet amateur.

Bodin, Colloquium heptaplomeres. (*Voir* un article de M. Michel Nicolas, dans la *Correspondance littéraire* de M. L. Lalanne, n° du 5 juillet 1858.) Les sept interlocuteurs sont un catholique, un luthérien, un calviniste, un paysan, un juif, un mahométan, un déiste. Au milieu de longues et diffuses dissertations, enveloppées de formes étranges et surchargées d'une érudition pédantesque, surgit l'idée de la tolérance religieuse, toutes les religions étant sœurs et s'entendant sur la morale. Avant l'édition latine de 1857, que cite le *Manuel*, ce *colloquium,* depuis longtemps fameux, avait été l'objet d'une publication allemande de G. E. Guhrauer. Berlin, 1841, in-8°, (*voir* la *Revue de Bibliographie analytique,* 1842, p. 749-756), et une dissertation latine de E. G. Loehn avait paru à Tubingue en 1843. On peut aussi consulter, dans la *Revue de Paris*, 15 mai 1854, un article de M. A. Franck, sur l'*Heptaplomeres* et sur la *Démonomanie* de Bodin.

Boèce. Le traité sur la musique est de la plus grande utilité pour la connaissance de l'art musical chez les anciens, mais on n'en connaît aucune édition satisfaisante. La dernière donnée par Glareanus, en 1570, ne paraît pas avoir été publiée d'après de bons manuscrits.

(*Voy.*, dans le *Correspondant,* numéro du 25 juin 1855, un article de M. Vincent sur la notation musicale attribuée à Boëce.

Boianus, Anatomia testudinis. Vilnæ, 1819. M. Cuvier (*Règne animal*) qualifie cet ouvrage d'excellent. Un autre bon juge en pareille matière constate qu'il est admirablement exécuté dans son ensemble et dans ses détails, le texte est une simple explication des planches, mais il y a tant d'ordre dans l'indication des parties qu'il n'y a peut-être aucun autre livre d'anatomie monographique qu'on puisse lui comparer (*Suite à Buffon; Reptiles,* t. I, 445.)

Bollandus, Acta Sanctorum. Une notice de M. Martial Delpot sur ce recueil précieux se trouve dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. II. (*Voy.* aussi une notice de M. A. Scheler, dans le *Serapeum,* t. VII, p. 505-316, et un mémoire de M. Gachard dans le *Messager des Sciences,* Gand, 1855.)

Bouteroue, Monnoyes de France, 1666. Ouvrage incomplet et peu utile. (*Voy.* la *Revue de numismatique,* t. XVI, p. 416.)

Breviarium Nidarodiense. Ce volume dont le *Manuel* ne parle pas, ce nous semble, est signalé comme la première production de la typographie en Islande. Il fut imprimé par Jon Mathieson en 1531. Selon Troïl (*Lettres sur l'Islande*), on n'en connaissait qu'un seul exemplaire, lequel était dans la bibliothèque d'Annæus Magnus, qui fut détruite à Copenhagen par un incendie en 1728. Cet ouvrage serait donc aujourd'hui entièrement introuvable.

Jean de Brie le Bon Bergier. M. Michelet (*Histoire de France,* t. III, p. 515), parle de cet ouvrage et le qualifie de « charmant petit livre. » Un exemplaire de l'édition de Louvain, 1594, relié en maroquin, 75 francs, vente Veinant.

Calentii opuscula. Romæ, 1503, in-fol. Il y a dans ce recueil rare des passages un peu vifs. *Voy. l'Histoire littéraire* de Graesse (en allemand), t. III, p. 755, et le *Bulletin* (aujourd'hui défunt) *de l'Alliance des Arts,* t. III (1845), p. 217.

Carmeliani Carmen. L'exemplaire, payé 1,000 francs à la vente Mac Carthy, fait aujourd'hui partie de la *Bibliotheca Grenviliana.* (*Voy.* p. 416.)

Carrascon. 1623. Un article curieux sur ce volume fort rare se rencontre dans le *Retrospective Review,* t. XV.

Nous pourrions facilement remplir plusieurs pages d'indications de ce genre, mais il faut savoir s'arrêter à temps.

On peut relever quelques fautes d'impression dans la première partie du tome Ier ; la seconde nous a paru très-correcte ; nous ne dirons pas cependant qu'elle soit entièrement exempte d'erreurs typographiques ; nous en avons remarqué plusieurs : col. 940, *Guttemberg*, dans un article où ce nom est trois fois écrit plus exactement *Gutenberg* ; col. 1498, dialecte frison, *lisez* grison ; col. 1320 : 31 francs chez Hanrott, lisez 31 l. st.). Si nous mentionnons ces *coquilles*, ce n'est point pour critiquer un ouvrage admirable à tous égards ; c'est pour fournir la preuve de l'attention avec laquelle nous l'avons lu. Ce serait d'ailleurs le plus étonnant de tous les miracles si, dans un volume qui contient environ trois millions quatre cent mille lettres, il ne se rencontrait pas trois ou quatre caractères qui se sont substitués à d'autres et dont la rectification, avant le tirage, a échappé aux yeux les plus exercés, ou après avoir été indiqués, n'a pas été faite, circonstance bien connue de quiconque a l'habitude de se faire imprimer.

Le tome Ier du *Manuel* se trouve ainsi complet, et déjà il s'est placé dans toutes les bonnes bibliothèques. Il ajoutera encore, s'il est possible, à la réputation de M. Brunet, que tout libraire et tout amateur reconnaît pour son guide et sa providence, selon la très-juste expression de M. Sobolewski. B.

Bilder-Hefte zur Geschichte des Bücherhandels und der mit demselben verwandten Gewerbe und Künste, herausgegeben von Heinrich Lempertz. Jahrgang 1861 (der neunte der Reihe). Köln, 1861, in-fol.

La neuvième année de cet intéressant recueil ne le cède, ni par le choix des sujets, ni par le soin et le fini de l'exécution, à aucune des précédentes. Elle se compose de six planches, dont voici le contenu :

1. La marque et une lettre autographe (fac-similée) de *Levinus Hulsius*, géographe, mathématicien et célèbre libraire à Nuremberg et à Francfort. Hulsius appartient à la Belgique par sa naissance, car

il est né à Gand. En 1590, on le trouve établi à Nuremberg, comme professeur de langue française et comme *notarius publicus ;* sa carrière d'éditeur commence en 1593 et se termine en 1605 ; on croit qu'il est mort en 1606. Sa principale publication est une collection de voyages en 26 vol. in-4°. De son grand ouvrage : « Von mechanischen Instrumenten, » qui était calculé à 15 vol., il n'en a paru que quatre. On le dit aussi l'auteur d'un dictionnaire italien et français. — La devise de sa marque typographique était : « Fortuna paratur virtute et vigilantia. »

2. Portrait et marque de *Michael Peterle,* imprimeur, graveur et enlumineur à Prague, né vers 1534. Le portrait est une reproduction lithographiée d'une gravure fort rare de Martin Rota. La marque représente deux flambeaux avec la légende : *praeluceamus.*

3. Portrait et lettre autographe de *William Bulmer,* célèbre imprimeur de Londres, né en 1757, mort en 1830. Le portrait est reproduit d'après Audinot. L'autographe a pour sujet le décompte relatif au Poem de Sotheby.

4. Portrait et lettre autographe de *Jean Auguste Gottlob Weigel,* libraire à Leipzig, né en 1773, mort en 1846.

La maison Weigel joue un grand rôle dans la librairie allemande, et son excellente réputation est maintenue et rehaussée encore par les fils de celui dont il est ici question : M. T. O. Weigel, éditeur et libraire à Leipzig, bien connu des bibliophiles, et M. Rodolphe Weigel, le célèbre iconographe. Les mérites de Gottlob Weigel, comme éditeur d'un grand nombre de publications philologiques et comme collectionneur intelligent d'estampes et de tableaux, sont appréciés par tout le monde. — Le portrait, pour lequel M. Th. O. Weigel a mis à la disposition de M. Lempertz la planche originale, gravée par Sichling, est fait d'après le dessin de Giessmann. C'est une œuvre d'un fini remarquable. L'autographe renferme des communications sur les derniers moments du poëte Seume.

5. *Alphabet d'initiales* (3e feuille de la collection). Cet alphabet au grand complet (chose fort rare), est tiré de l'ouvrage « Salomonis eccl. Constant. ep. glossae ex ill. coll. auctoribus. Sine loco et anno, gr. fol. » (Hain, n° 14134), que M. Lempertz conjecture être sorti des presses de J. Zainer à Ulm.

6. Trois *reliures* imprimées ; savoir : 1° Plat de devant et de derrière appartenant à l'ouvrage « Pragmatica sanctio. Parisii, J. Petit et Phil. Pigouchet, 1510. On y remarque les lis de France et les armes de Clèves. La reliure est de Clément Alyandre. 2° Verso d'une reliure d'un exemplaire de « Philelfi epistolæ Parisiis, per Nic. de Pratis, 1507. » Elle représente au centre la statue de Charlemagne. 3° Recto d'une reliure appartenant à l'ouvrage « Galfridi Monomatiensis Britanniæ descriptio. Parisiis, per Jo. Badium Ascens., 1508. » Elle représente les images en pied de sainte Marie, saint Jean, saint Pierre et saint Paul. Dans l'encadrement inférieur on remarque comme monogramme du graveur ou du relieur (?) deux P entrelacés, ressemblant à la marque de Phil. Pigouchet. — Ces trois reliures appartiennent à M. Tross, à Paris. Aug. Sch.

Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes, par *J. Mangeart,* bibliothécaire, membre correspondant de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes et de l'Académie impériale de Reims, *Paris, Techener,* et *Valenciennes, Lemaître* (impr. de *J. Claye*, à *Paris*), 1860, gr. in-8° (format *Panthéon*) de xiv et 764 pages, fig.

La publication des catalogues des manuscrits des bibliothèques communales et particulières est, sans aucun doute, le service le plus utile que l'on puisse rendre aux lettres ; c'est porter la lumière dans ce qui reste encore de ténébreux parmi les anciens monuments de la littérature et de l'histoire. Ce que le savant docteur *Le Glay* a fait si pertinemment, dans notre Nord, pour les manuscrits de Cambrai et de Lille, ce que M. *Duthillœul* a fait pour Douai, M. *Gérard* pour Boulogne-sur-Mer, M. *Hector Piers* pour Saint-Omer, M. *P.-J. Laude* pour Bruges, etc., etc., M. *J. Mangeart* vient de l'exécuter pour les 869 manuscrits de la bibliothèque publique de Valenciennes, avec un luxe typographique et scientifique digne des plus grands éloges. Cette publication a été favorisée par l'administration municipale de Valenciennes d'une manière qui l'honore et qui pourra servir d'exemple à toutes celles qui voudront, ainsi qu'elle, se montrer éclairées, utiles et intelligentes. Les grands corps savants, les hommes

véritablement amis de la science, ont accueilli ce répertoire exact et raisonné avec toute la sympathie qu'il mérite. Nous avons été témoin de celle que lui accorda tout d'abord la classe de l'Institut à laquelle nous appartenons. M. J. Mangeart avait d'ailleurs tout ce qu'il fallait pour mener à bonne fin un travail de cette importance : laborieux, persévérant, instruit, déjà rompu aux sérieuses études des langues mortes, il n'a pas failli devant les difficultés de l'œuvre. Déjà précédemment il s'était essayé à l'examen de quelques manuscrits importants de notre riche bibliothèque, et avait adressé ses élucubrations à M. *Cousin ;* on lui doit une traduction d'une partie d'Ovide (*le Noyer, Amours*) pour la collection Panckoucke ; il a publié, en 1830, des *Souvenirs de la Morée,* pendant le séjour des Français ; en 1845, il fit paraître (à *Valenciennes, A. Prignet,* in-8°) *Mérope,* tragédie de Maffei, traduite pour la première fois en vers français ; il était donc, par ses connaissances variées, parfaitement apte et préparé à un labeur qui exige presque un encyclopédiste, puisqu'il faut analyser des œuvres en toutes langues, de tous les temps, et appartenant à toutes les branches de l'arbre de la science. Nous ne pouvons que féliciter M. J. Mangeart de l'exécution de son beau travail.

A. D.

(Extrait des *Archives histor. et littér.*,
par A. Dinaux, t. XVIII, p. 345.)

VENTES DE LIVRES.

VENTES SOLAR ET DE LA JARRIETTE A PARIS.

Nous avons assisté de loin, de très-loin, comme on assisterait aux enchères du Louvre ou du palais de Windsor, à la vente des livres de M. Solar. Cette bibliothèque était une belle œuvre, où se retrouvaient, à chaque rayon, la science et la volonté, le goût, le talent, la passion de M. Pierre Deschamps, le savant bibliophile. Il avait fait, pour cette collection, si rapidement commencée et complétée en si peu d'heures, ce que le bibliothécaire du cardinal de Mazarin, ce que l'abbé Rive, ou le savant Dibdin, le bibliothécaire de lord Spencer, ont à peine achevé au bout d'une longue suite d'années, dans les temps les plus favorables. Le premier volume du catalogue Solar, publié par M. Pierre Deschamps (malheureusement il n'a publié que ce premier tome), est un modèle exquis de retenue et de convenance. On n'y voit pas, à chaque ligne, ces exclamations bruyantes, qui produisent peu d'effet sur le vulgaire, et qui chagrinent les sincères amis des livres. *A bon vin, point d'enseigne!* aux très-beaux livres, un mot suffit. En bien peu d'années, s'il eût marché du même pas, M. Pierre Deschamps, soutenu par la fortune de M. Solar, accomplissait une des plus étonnantes entreprises littéraires et scientifiques, dont nous ayons été les témoins. Vaine espérance et vains efforts ! à peine le dernier volume de la présente collection était à son numéro d'ordre, une main étrangère le déposait sur la table des priseurs, et le chef-d'œuvre attendait, sous le coup du marteau d'ivoire, la suprême offrande du dernier enchérisseur.

Jamais tant d'argent ne s'était rencontré dans une vente de livres. C'était une rage, un bruit d'écus à ne pas s'entendre, et qui n'avait pas un gros portefeuille, était battu sans rémission. Voici pour expliquer nos étonnements et nos tristesses quelques-uns de ces prix fabuleux :

N° 7. La *Bible d'Olivétan*, 1535, in-fol. mar. r., aux armes du comte d'Hoym, 505 francs.

N° 55. Le *Testament françoys*, de Barth. Buyer, précieux incunable, imprimé à Lyon vers 1475, 1,075 francs à Mgr. le duc d'Aumale.

N° 74. Un volume à la reliure de Grolier, retrouvé dans la vente Quatremère, et vendu à M. Solar 1,500 francs.—1,200 francs, Boone, de Londres.

N° 91. *Missel de Bourges*, magnifique livre, imprimé sur vélin, en 1522, 1,315 francs.

N° 92. Pontificale, à la reliure de François Ier, 900 francs.

N° 153. OEuvres du cardinal de Bérulle, aux armes de Condé, 220 francs à M. Cousin, bien que l'exemplaire fût ORNÉ de l'*ex libris* du fameux abbé Chavin de triste mémoire.

N° 224. Un beau volume de Vérard, imprimé sur vélin, avec miniature, 3,000 francs au duc d'Aumale.

N° 288. Édition originale des *Variations*, de Bossuet, à ses armes, 780 francs, à M. Roger (du Nord) ; avait été jadis échangé à un vieil abbé contre une soutane neuve.

N° 229. Un beau volume provenant de Phil. de Mornay, plus de 800 francs, duc d'Aumale.

Quant au *Livre d'Heures*, ayant appartenu au roi Louis XVI avec son ex dono *Louis Capet*, chose étrange et triste, et souvent pleine de tortures, il a été adjugé au prix de 2,620 francs ; mais comme on avait annoncé que le signet brodé en or, contenait des cheveux de la famille royale, des cheveux de Louis XVII, de Mme Élisabeth, des cheveux de la Reine, il paraît que l'acquéreur de ce triste et précieux volume n'a pas trouvé ces saintes reliques et qu'il a rendu le volume. On verra tout à l'heure à quel prix peuvent monter ces souvenirs chers est sacrés.

N° 322. Les *Cérémonies religieuses*, de Bernard Picart, 1,600 fr., à M. Fontaine.

N° 373. *Décrétales*, de Gratien, sur vélin, 1,900 francs, à M. Giraud de Savini.

N° 374. *Décrétales*, de Boniface, sur vélin, édit. de 1470, 1,120 fr.

N° 392. Édition princeps de Justinien, sur vélin, 4,000 francs ; elle avait été payée 5,000 francs à la vente Quatremère.

N° 411. La *Somme rurale,* imprimée par Colard Mansion, 3,500 fr. à M. Boone. Exemplaire Borluut de Gand.

La série des *Coutumes françoises,* imprimée sur vélin et payée en moyenne, 250 francs à la vente Renouard, a été achetée par le duc d'Aumale à un prix trois fois supérieur.

N° 417. *Coustumes de Normandie*, imprimé à Rouen vers 1489, sur vélin, mais incomplète de la partie latine, 1,300 francs.

N° 422. *Coustumier de Poictou,* 1515, sur vélin à la reliure de François Ier, incomplet d'un feuillet, 1,545 francs, à M. Double.

N° 459. Un volume de Cicéron à la reliure de Grolier, 1,115 francs.

N° 468. Le *Livre de Sapience,* imprimé à Genève en 1478, 650 fr. à la Bibliothèque impériale.

Les divers exemplaires de Montaigne se sont vendus à des prix fabuleux. Citons le n° 475, bel exemplaire de la première édition, 645 francs, et le n° 479, *Montaigne* de 1595 avec le carton, 1,005 fr.

N° 535. *Aristote,* à la reliure de Maïoli, 1,260 francs.

N° 537. Un *Pline,* à l'admirable reliure de Louis de Sainte-Maure, 2,500 francs.

N° 555. Un *Diogène,* à la reliure de Grolier, 1,200 francs.

N° 627. Les dessins originaux d'Oudry pour les fables de Lafontaine, 6,100 francs, à M. Taylor ; ils avaient été payés 1,980 francs avec les frais chez M. Debure.

N° 670. L'œuvre d'Ostade, 2,500 francs.

N° 753. Première édition du *Phœbus, des Deduictz* de la chasse, 1,250 francs, à M. Sellière.

N° 755. Le *Roy Modus,* de Chambéry, 1486, 5,900 francs. — Duc d'Aumale.

N° 928. Le *Virgile*, des Aldes, 1527, à la reliure de Grolier, 1,905 francs.

N° 939. *Horace,* des Aldes, de 1501, 445 francs.

N° 983. Un livre à la reliure de Canévarius, 1,705 francs. — 1,705 francs.!!

N° 1216. La *Louise Labé,* de 1556, 1,175 francs.

N° 1233. Le *Ronsard,* in-fol. aux armes de de Thou.

N° 1440. Le *Recueil du cosmopolite,* 805 francs, à M. de Béhague.

N° 1556. Le *Tewrdanckt,* imprimé sur vélin, mais avec la belle figure de Schaüffellin, coloriée, 4,000 francs, au duc d'Aumale. Quatre mille francs !

N° 1580. Un volume à la reliure de Grolier, 1,000 francs.

N° 1603. *Mystère du vieil Testament,* 1,680 francs.

N° 1607. L'*Homme Pêcheur,* de 1508, 2,100 francs.

N° 1612. *Mystère de Saint-Christofle,* 1,600 francs, duc d'Aumale : admirable exemplaire du duc de la Vallière.

N° 1614. *L'Homme juste et l'Homme mondain,* 1,005 francs.

N° 1625. Le *Pathelin* de P. Caron, s. d., 1,705 francs. Exemplaire d'Armand Bertin, racheté, pour sa fille, par son gendre, M. Say.

N° 1626. Un autre *Pathelin,* imprimé vers 1510, 1,010 francs, Boone.

N° 1627. Le petit *Pathelin* de Galiot du Pré, 830 francs, à la Bibliothèque.

N° 1684. Le *Corneille* de 1648, adjugé au prix incroyable de 1,015, au libraire Porquet contre M. Cousin ; a été rendu comme incomplet de la figure et du frontispice.

N° 1696. Le *Molière de* 1674. 910 francs. Prix énorme.

N° 1697. Le *Molière,* Elzevir, 670 francs, à M. de Villeneuve. Les pièces originales se sont vendues de 200 à 300 francs.

N° 1983. L'édition originale des *Contes de Perrault,* 1,000 francs, à M. Double.

N° 1985. Le *Perrault* de 1781, 661 francs, à M. de Lignerolles.

N° 1987. L'édition originale des *Cent Nouvelles-Nouvelles,* admirable livre, 6,001 francs, à M. Double.

N° 1991. Le *Parangon,* imprimé par Fr. Juste en 1533, 1,150 fr., à M. Giraud.

N° 1999. *Histoire des amants fortunés* (première édition de l'*Heptameron*), 820 francs.

N° 2364. *Cicéron,* 10 vol. in-16, mar. rouge, exemplaire de Longepierre, 1,000 francs.

N° 2374. *Balzac,* Elzevir, relié sur brochure, 8 vol., 810 francs.

N° 2503. *Chronique martiniane,* 900 francs.

N° 2504. *Merveilles du Monde,* de B. Buyer, 835 francs.

N° 2505. *Miroer historial,* du même imprimeur, 850 francs.

Ces deux beaux incunables français, à la Bibliothèque.

N° 2507. *Chronica Bossiana,* bel exemplaire de Grolier, adjugé au prix de 3,000 francs, au duc d'Aumale.

N° 2516. *Justin* de Maïoli, 1,035 francs.

N° 2588. *Paul Jove,* à la splendide reliure de Henry II, 1,420 fr.

N° 2607. La *Chronique de Saint-Denys,* édition de Vérard, 1493, 2,450 francs.

N° 2608. *La même* (1518), 1,000 francs, à M. Didot.

N° 2654. Le *Livre de Jouvencel,* 1,000 francs au duc d'Aumale.

N° 2948. Un débris de volume, imprimé par Caxton, 2210 francs, acheté pour l'Angleterre, après être resté deux ans en vente à Londres, chez le libraire Bohn.

N° 2972. L'Armorial de d'Hozier, 1,705 francs à M. de Rothschild.

N° 2979. La Chesnaye Desbois, 1,855 francs.

Encore une fois, en présence de ces prix incroyables, le vrai bibliophile croit rêver ! Notez cependant que nous réservons pour le prochain *Et cætera,* le récit des folies des trois dernières vacations, qui déjà dépassent toutes les folies précédentes. A ce compte, on arrivera sans peine à la somme énorme de 600,000 francs, qui représentent un bon tiers du prix original de la bibliothèque Solar. Voilà ce qui s'appelle un grand problème accompli : gagner en si peu de temps beaucoup d'argent et, ce qui vaut mieux, le rare honneur d'être à jamais cité au premier rang des plus grands amateurs des plus beaux livres : les Gaignat, les la Vallière, les de Thou, les Cigoigne, les comtes d'Hoym, les Duriez, les Sébastiani. C'est une gloire évidemment, une gloire impérissable, et qui chaque année ira de catalogue en catalogue et de bibliothèque en bibliothèque se renouvelant sans cesse et sans fin : *exemplaire Armand Bertin! exemplaire Félix Solar !!*

A la même heure, et le même jour, pour ainsi dire, se vendaient les autographes de M. de la Jarriette, et cette collection, dédoublée de ses portraits et de ses estampes, qui seront vendus plus tard, produisait fr. 59,247-75. Cette fois encore, il y avait une hausse énorme, et ces débris de la vie et des passions d'autrefois montaient presque autant que sont montés les beaux livres. C'est ainsi que d'Alembert lui-même, un des philosophes du siècle passé qui ont le plus perdu à être envisagés de sang-froid, a été coté à 72 francs, pour une lettre dans laquelle il tance assez vertement Jean Jacques Rousseau. Une pièce de vers, copiée de la main de Son Altesse Royale madame la duchesse d'Angoulême, ne s'est vendue que 100 francs. A 160 francs Anne de Bretagne ! à 98 francs Anne d'Autriche ! une misérable lettre

de Sophie Arnould, vieille et mendiante, ce qui est la pire des conditions pour une courtisanne, a trouvé acquéreur à 47 francs. Un gentilhomme anglais, ceci soit dit à sa louange, a payé 285 francs quelques lignes du chevalier sans peur et sans reproche. Nous avons encore : Beethoven à 45 francs, le premier consul Bonaparte à 105 francs, Louis Bonaparte, son frère, à 110 francs, Bussy-Rabutin à 150 francs. Deux suppliciés de la politique, à savoir : Biron et le comte de Chalais, le comte de Biron qu'Henri IV appelait : *l'instrument le plus tranchant de ses victoires,* s'est vendu 86 francs, pendant que le comte de Chalais montait à 245 francs. Dans ma jeunesse, on avait volontiers pour un louis d'or, une lettre de Bossuet, le Bossuet La Jarriette s'est vendu 200 francs. — Un troisième supplicié, Cinq-Mars, 89 francs.— Cette aimable duchesse de Choiseul, dont l'Europe entière a lu les lettres l'an passé, 100 francs, 20 francs de moins que le prince de Condé (Louis II), reconnaissable à sa belle écriture, à son intelligence, à sa fermeté. — Une signature d'Olivier Cromwell, déjà vieux, dont la main tremble et dont la vue est troublée... adjugée à 280 francs. — Diane de Poitiers, 255 francs, est partie pour l'Angleterre. — Une duchesse d'Estampes à 260 francs, est restée à Paris avec une Angélique d'Estrées (125 francs), promettant à Henri le Grand de l'aimer toujours (le bon billet qu'il avait là le roi, notre sire !) — La comtesse de Grignan, 86 francs, et son illustre mère, Mme de Sévigné, 99 francs. — Sévigné fils, 100 francs. — Mme de Stael, 76 francs. — Talma, 85 francs. — Les trois Vernet, Carl, Joseph, Horace, attestant gentiment l'authenticité l'un de l'autre, à 56 francs, sont partis pour la Belgique. — 61 francs, Christine de Suède. — 45 francs, Diderot. — Une très-belle pièce, une lettre admirable, où la coquetterie de la femme à la belle main se montre en un vif relief, une lettre écrite à Henri IV, par Élisabeth d'Angleterre, a repris le chemin de Windsor pour 460 francs, pendant qu'un billet très-simple et bien tourné, sans peine et sans effort, de Marie Stuart, s'est vendu 550 francs. — Donc nous prévenons M. Bixio qui est allé rejoindre son frère le général, et ses deux fils, deux soldats de Garibaldi, que cette lettre de Marie Stuart lui est restée, et nous l'en félicitons bien sincèrement. — Le pape Pie VII, qui se plaint doucement des violences dont on l'accable, à 225 francs. — La signature de Molière sur un acte notarié, 950 francs. — Le Molière de

M. de Trémont, au bas d'une page où il s'agissait de comédie, n'a été vendu que 450 francs. — L'empereur à Marie-Louise, une lettre écrite en 1820, et qui n'a pas été remise à son adresse, 1,200 francs! — Le Rabelais, 510 francs. — Le Racine, 490 francs. — Une signature de Richelieu au roi Louis XIII, pour le remercier du chapeau de cardinal, 750 francs. — Que voulez-vous? Robespierre à Saint-Just, 250 francs! — Quelques lignes de Mlle Robespierre au bas d'un portrait de son frère, 112 francs!! — Et ce pauvre Samson, l'exécuteur des hautes œuvres de ces messieurs, qui ne s'est vendu que 19 francs!

Voulez-vous une preuve authentique du nouveau prix des autographes, voici une lettre du père Jean Suffren, confesseur de la reine, racontant comment la reine et le roi se sont réconciliés, qui s'était vendue 4 francs à la vente de l'abbé Lacoste, curé de Saint-Laurent; à ladite vente La Jarriette, elle a trouvé acquéreur à 140 francs, 10 francs de plus qu'une charmante épître adressée au roi par Mme de Pompadour. Nous vous parlions tout à l'heure des cheveux de la reine Marie-Antoinette, et de la signature du roi Louis XVI..., une petite lettre, un simple billet de la reine à Mme la princesse de Lamballe, avec un *bon jour* de M. le Dauphin... francs. A la bonne heure, on n'est pas impunément, chez nous, une reine, un martyr, un roi que tue à coups de pieds le savetier Simon, 700 francs, c'est pour rien. Les lettres du roi Louis-Philippe ont aussi beaucoup gagné, en voici une de sa très-belle et de sa très-ferme écriture à 167 francs.— Massillon, 185 francs. — Mazarin, 122 francs. — Une perle, une grâce, une aimable merveille, une des plus jolies fables de La Fontaine : la *Jeune veuve,* adjugée à 300 francs! Son libraire ne lui en eût pas donné ce prix-là. Tels sont les derniers prix des livres et des autographes à la fin de l'an de peu de grâce 1860, et maintenant si nous voulons ne pas renoncer tout à fait à cette passion charmante et conserver quelque peu dans nos maisons le feu sacré des beaux livres, un moyen nous reste, un seul, c'est de faire en sorte à notre tour, de tant veiller sur nous-mêmes et sur nos lettres autographes et d'entourer nos propres livres de tant de soins et de respects qu'ils soient dignes quelque jour qu'on les achète et qu'on les garde.

(Extrait des *Et cætera* de l'*Indépendance belge.*)

AVIS.

Il sera rendu compte dans le **Bulletin** des ouvrages, se rattachant aux matières traitées dans ce recueil, dont les auteurs ou éditeurs feront parvenir, sans frais, un exemplaire au directeur.

EMM. DEVROYE, IMP. DU ROI.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE,

PUBLIÉ PAR F. HEUSSNER,

sous la direction de M. **AUG. SCHELER**, bibliothécaire du Roi.

TOME XVII (2e SÉRIE, TOME VIII). — **2e CAHIER.**



Juin 1861.

BRUXELLES,

F. HEUSSNER, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

(PLACE SAINTE-GUDULE).

SOMMAIRE.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

On souscrit au moins pour un volume in-8° d'environ 500 pages, au prix de 10 francs pour la Belgique, et de 12 francs pour l'étranger, payables à la réception de la première livraison, en espèces ou mandat sur Bruxelles.

ON S'ABONNE :

Pour la France : *A Paris,* chez M. Aubry, libraire, 16, rue Dauphine, et MM. Borrani et Droz, rue des Saints-Pères, 7.

Pour l'Angleterre : *A Londres,* chez MM. Trübner et Comp^e, Paternoster-Row.

Pour la Russie : *A St-Pétersbourg,* chez M. Cluzel, commissionnaire de la Bibliothèque impériale publique. — *A Moscou,* chez M. Gauthier, libraire-imprimeur.

Pour l'Allemagne : *A Cologne,* chez J. M. Heberlé. — *A Leipzig,* chez M. C. F. Fleischer.

Pour la Hollande : *A la Haye,* chez M. M. Nijhof.

L'éditeur se trouvant en possession du fond des tomes I à XVI, pourra les céder à chaque nouveau souscripteur au prix de 10 francs par volume.

La *Table Alphabétique des matières* traitées dans les neuf volumes composant la première série est en vente chez l'éditeur du *Bulletin* au prix de 5 francs.

Les lettres et paquets destinés au *Bulletin du Bibliophile,* doivent être adressés francs de port à M. F. Heussner, place Sainte-Gudule, chez qui l'on peut se procurer tous les ouvrages annoncés dans le Bulletin.

Les personnes qui auraient des communications à faire au directeur du *Bulletin* sont priées de distinguer son nom par le prénom *Auguste.* L'adresse de sa demeure est 61, rue Mercelis, faubourg de Namur.

HISTOIRE DES LIVRES.

*Un opuscule d'*Aubert le Mire.

En faisant le dépouillement de la deuxième catégorie des manuscrits de Le Fort (1), j'ai remarqué (vol. III, p. 572) une pièce latine de 13 pages, intitulée : *Romanorum viæ militares per Galliam Belgicam,* et comprenant cinq chapitres. Le premier traite de la division de la Gaule Belgique ; le second, des routes militaires dans cette contrée, d'après l'Itinéraire d'Antonin ; le troisième, des routes militaires, d'après la carte de Peutinger ; le quatrième, des dignités civiles et militaires dans la Gaule Belgique ; le cinquième, des antiquités de Bavai. In fine : *Miræus publicabat.*

Les mots suivants, ajoutés en note, attirèrent mon attention : *Hic tractus seu opusculum non videtur publici juris, imo hoc solummodo forsitan exemplar impressum pro tentamine et cum intentione authoris multa suo tempore, utpote notas, adjiciendi, cum folia ab uno dumtaxat latere sint impressa, nec Valerius Andræas aliique authores bibliothecarii ullam hujus opusculi inter opera Miræi faciant mentionem.*

J'ai vérifié l'exactitude du fait énoncé à la fin de cette note ; aucun (2) bibliographe ne parle du traité sur les voies romaines ;

---

(1) Héraut d'armes du pays de Liége, dont les manuscrits sont conservés aux Archives de l'État dans cette ville. (*Voy.* Bull. de l'Inst. arch. liégeois, vol. IV, p. 519.)

(2) D'après un fragment généalogique dressé par A. Jacrens, conseiller impérial et premier héraut d'armes des Pays-Bas, attesté par J. Mostinck, secrétaire du conseil souverain de Brabant en 1773, Paquot se trompe dans les dates de naissance qu'il donne pour Jean et pour Aubert le Mire. Voici ce document intéressant :

I. Marc le Mire, mort à Cambrai vers 1520 ; épousa Michelle de Wallincourt ; dont

II. Humbert le Mire qui est venu de Cambrai s'établir à Bruxelles ; mort le

mais Paquot (Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas, édit. in-8°, vol. I, p. 151, n° 41) range au nombre des ouvrages

---

5 février 1579; il épousa le 8 mai 1547, à Sainte-Gudule, Marie Cuelens dite de Teutenberg, morte le 4 février 1611, fille de Barthélemy Cuelens, dit de Teutenberg, et de Catherine Schockaert; gisent sous une tombe dans l'église des PP. Dominicains, à Bruxelles; dont trois enfants :

1° Guillaume qui suit;

2° Barthélemy qui vient ensuite;

3° Jean le Mire, né le 7 janvier 1559, mort évêque d'Anvers le 12 janvier 1611.

III. Guillaume le Mire, né le 20 mai 1548, mort le 14 février 1621; épousa le 11 décembre 1572 Jeanne Speeckaert, née le 4 septembre 1551, morte le 15 mai 1627; fille d'Engelbert et de Marie de Vesoen; dont :

IV. Aubert le Mire, né le 2 décembre 1572, doyen d'Anvers et célèbre écrivain; mort le 19 octobre 1640. Ligne éteinte.

III. Barthélemy le Mire, né le 22 août 1555, bourgmestre de Bruxelles, mort le 22 novembre 1626; épousa le 13 mai 1582, Gertrude Metermans, morte le 5 avril 1643, fille de Jean et de Gertrude Van Zeverdonck; enterrés aux Cordeliers, à Bruxelles; dont deux enfants :

1° Jean qui suit;

2° Henri le Mire, conseiller et receveur général des droits de médianate de S. M., né le 13 mars 1601, baptisé à Sainte-Gudule; épousa, en 1637, Barbe de Caverson, née le 17 mars 1617, fille de Guillaume et de Marguerite Beydaels; morte sans hoirs.

IV. Jean le Mire, né le 13 juin 1583, mort le 12 janvier 1653; épousa, le 10 juin 1609, Marguerite Van Doorne, morte le 28 avril 1642, fille de Jean et de Marguerite Wauzijn; dont :

V. Barthélemy le Mire, juge de la chambre de tonlieux, à Bruxelles; réhabilité avec décoration d'armoiries par patentes du 3 février 1675; mort le 7 juin 1695; épousa Catherine Wouters, morte le 1er décembre 1698, fille de Dominique et d'Antoinette de Caverson; dont :

VI. Guillaume François le Mire, écuyer, né le 18 juillet 1666, mort le 18 mai 1728; épousa le 18 décembre 1698, Jeanne Thérèse Coget, née le 21 juin 1672, morte le 23 mars 1750, fille de François et d'Agnès Heubens; enterrés aux Récollets, à Bruxelles; dont deux enfants :

1° Philippe Guillaume le Mire, écuyer, né le 1er mai 1713, secrétaire de la secrétairerie d'État et de guerre pour le gouvernement général des Pays-Bas en 1773;

2° Marie Thérèse Rosalie le Mire, née le 24 juin 1715, morte le 27 juillet 1767; épousa, le 8 août 1750, Gaspard Jean de Burbure, écuyer, sieur de Wesembeke, Ophem, Heysfort et Terbrugge, mort le 29 juin 1772.

de Miræus, une carte de Pyrrhus Ligorius, qu'il aurait publiée sous le titre de : *Galliæ Belgicæ sub imperatoribus romanis et viarum in ea militarium typus*. Antv., 1630, in-fol., en y ajoutant des explications. C'étaient peut-être ces observations que j'avais sous les yeux ; mais j'ai vainement cherché à m'en assurer ; la carte de Ligorius a échappé à mes recherches. En revanche, on me signala, à la bibliothèque de l'université de Liége et à la bibliothèque royale de Bruxelles, deux exemplaires du petit traité copié par Le Fort ; celui de Liége, portant au dernier feuillet la note manuscrite qu'on vient de lire, signée : *Johannis Danielis de Riemer, Sti-Bartholomæi Leodiensis canonici,* 1714.

Le chanoine de Saint-Barthélemy s'est trompé en supposant que cet écrit formait une brochure dont les feuillets n'auraient été imprimés que d'un côté ; il n'a pas remarqué les coupures que l'on voit dans les pages de l'exemplaire de Liége, afin de les réduire à une grandeur uniforme et d'en former un volume in-8°. En effet, d'après les indications que m'a fournies M. Chokier et une note de M. Fiess, l'exemplaire de la bibliothèque royale est imprimé sur une seule feuille gr. in-fol., en forme de placard. De plus, il contient l'indication de la date et du lieu de l'impression, indication retranchée à celui de Liége : *Antv. apud Cnobbarum,* 1635. On remarquera que cette date ne coïncide pas avec celle de la carte de Ligorius renseignée par Paquot ; est-ce une erreur de la part de celui-ci, ou bien cette carte aurait-elle eu deux éditions ? Dans ce dernier cas, on s'expliquerait plus difficilement encore la grande rareté de cette pièce.

Quoi qu'il en soit, je crois faire plaisir aux bibliophiles en leur faisant connaître cet écrit, auquel son peu d'étendue permet de prendre place dans cette Revue. Il offre, du reste, pour le moment, un intérêt spécial : la question des antiquités gauloises et des origines de notre pays est à l'ordre du jour.

Stanislas Bormans,

Conservateur-adjoint des archives de l'État, à Liége.

ROMANORUM VIÆ MILITARES PER GALLIAM BELGICAM.

Galliæ Belgicæ divisio.

Galliam comatam a se subjugandam (nam togata et braccata jam antea in provincias erant redactæ) C. Julius Cæsar, lib. I De bello Gallico, in Belgicam Celticam et Aquitanicam dividit. Gallorum omnium (inquit idem) fortissimi sunt Belgæ, proximique Germanis, qui trans Rhenum incolunt, quibuscum continenter bellum gerunt.

Belgica fluminibus Matrona et Sequana, Oceano Germanico et Rheno ab ejus ostiis ad Helvetios usque concluditur. Octavianus Augustus (qui J. Cæsari in imperio successit) totum hunc terræ tractum tres in partes distinxit, videlicet in Germaniam primam seu superiorem, Germaniam secundam seu inferiorem, et Belgicam proprie dictam : ut ex Dione, lib. 53 et Tacito, lib. 1 Annalium, datur intelligi. Constantinus demum Magnus Imp. Belgicam proprie dictam in primam et sucundam divisit.

In Belgica prima (cujus metropolis *Augusta Treverorum*) quattuor civitates seu populi numerantur, *Treveri, Mediomatrici, Leuci* et *Veroduni.*

In Belgica secunda (quæ omnium latissime patuit) populi X commorantur, *Remi, Suessiones, Catalauni, Silvanectes, Bellovaci, Ambiani, Veromandui, Atrebates, Nervii, Morini* et in his *Bononienses.* Nerviorum clientes J. Cæsar facit *Centrones, Grudios, Gordunos, Pleumosios* et *Levacos.* Morini a Moris (nostra lingua *Moeren,* hoc est paludibus) sic dicti, medias inter paludes habitabant : quæ nunc occidua est Flandriæ regio. Belgicæ porro secundæ metropolis fuit *Durocortorum Remorum.*

Germaniam primam seu superiorem *Vangiones, Nemetes* et *Tribocci* incolunt. Sub Vangionibus non solum Wormatienses, sed et Moguntini olim continebantur. Sed *Moguntiacum* ad Rheni et Mœni confluentes postea a Romanis ædificatum, metropoliticam in Germania secunda dignitatem demum obtinuit, hodieque obtinet.

In Germania secunda seu inferiore (cujus metropolis *Colonia Agrippina*) populi præcipui duo sunt Ubii et Tungri : nam ad illos duos cæteri fere revocari possunt. Sub Tungris comprehenduntur ii populi, quos Cæsar uno nomine Germanos appellari dicit : videlicet *Eburones, Condrusii, Pœmani, Segni* et *Cæresi*. Qui quidem populi quinque, cum *Advaticis* et *Betasiis*, generali Tungrorum nomine, subsequentibus sæculis, comprehensi fuerunt.

Toxandri, partim maritimi, partim mediterranei olim fuerunt. Maritimi extera, hoc est, Zelandicas insulas incolebant : mediterranei hodie Campinienses appellantur. Quæ quidem loca, J. Cæsaris ævo, a Menapiis tenebantur : quorum pars verisimiliter Toxandri ipsi fuerunt.

Viæ Militares Romanorum per Galliam Belgicam : ex Antonini Augusti, cognomento Philosophi, Itinerario.

Iter ab Argentorato ad vetera castra. Breucomagus, *Broumad;* Concordia, *Rocherseperg;* Noviomagus ad Rhenum, *Speyr;* Bingium, *Bingen;* Baudobriga, *Bopparden;* Antunnacum, *Andernach;* Bonna, *Bon;* Colonia Agrippina, *Colen;* Durnomagus, *Dournmagen;* Buruncum, *Burick;* Novesium, *Nuys;* Gelduba, *Gelb* vicus; Calo, *Cellern;* Vetera Castra, *Santen,* opidum ducatus Clivensis. a S. Victore, aliisque Sanctis Thebeæ legionis militibus, eo loco Maximiani Imp. jussu, pro Christo an. 298 cæsis, sic dictum.

Iter a Durocortoro Remorum Gessoriacum sive Bononiam. Suessiones, *Soissons;* Noviomagus, *Noyon;* Ambiani, *Amiens;* Pontes, *Pontieu;* Gessoriacum, *Bologne.*

Iter a Durocortoro Treveros. Longovicus, *Lonvig,* uno milliari ab urbe Trevirensi; Eposium seu Epoissus vicus, *Ivois,* nunc opidum ducatus Luxemburgensis; Orolaunus vicus, *Arlon,* opidum ducatus ejusdem; Epternachum, *Echternach,* opidum ditionis ejusdem; Treviri, *Trier.*

Iter a Lugduno Batavorum, capite (hoc est, initio) Germaniarum, Argentoratum. Albinianæ, *Alfen,* vicus; Trajectus Rheni, *Utrecht;* Manariacum, *Maurich,* vicus ad Rhenum; Carvo, *Grave* Cluverio, *Reynecom* aliis; Arenacum sive Arenacium, *Arnhem;* Burginacium, *Cranenburg;* Colonia Trajana, *Kelle,* vicus prope opidum Clivense;

Vetera, *Santen;* Calo; Novesium; Colonia Agrippina; Antunnacum; Confluentes, *Coblentz;* Bingium, *Bingen;* Noviomagus ad Mosellam, *Numagen,* Ausonio Nivomagus; Treviri; Divodurum Mediomatricum, *Metz;* Pons Saravi, *Sarbrug;* Argentoratum, *Strasburg.*

Iter a Treveris Coloniam Agrippinam. Beda vicus, *Bidburg;* Ausana, *Pallescheid;* Ecorigium vel Icorigium vicus, *Ruyt;* Marcomagus, *Duren,* opidum ditionis Juliacensis, Tacito Marcodurum; Belgica, *Bullingen* vel Balckhusen; Tolbiacum vicus Ubiorum, *Zullich,* nunc opidum diœcesis Coloniensis.

Iter a Treveris Argentoratum. Baudobrica, *Boppaert,* opidum diœcesis Coloniensis; Salisso; Bingium, *Bingen,* opidum diœcesis Moguntinæ, ad Bingam fluvium, ubi Naca fluviolus in Rhenum influit; Moguntiacum; Brotomagus, *Brovad;* Noviomagus ad Rhenum, *Spier;* Argentoratum.

Iter a Colonia Trajana Coloniam Agrippinam. Mediolanum, *Moijlandt;* Sablones, *Sambeke int Sandt,* vicus; Mederiacum, *Mierle;* Teudurum, *Tuddert* municipium prope Sittardiam ditionis Juliacensis opidum; Coriovallum, *Valkenburgh,* opidum ditionis Limburgensis; Juliacum, *Gulick,* Tiberiacum, *Berchem,* ducatus Juliacensis opidum; Colonia Agrippina.

Iter a portu Gessoriacensi Bavacum seu Bagacum usque. Tarvenna Morinorum, *Teruane,* urbs episcopalis, an. 1553, jussu Caroli V. Imp. funditus excisa; Castellum Morinorum, *Cassel,* Flandriæ occiduæ opidum, in monte situm; Viroviacum. *Werveke,* municipium ad Lisam; Turnacum, *Tournay,* urbs episcopalis ad Scaldim; Pons Scaldis, *Escaupont,* vicus primo lapide supra Condatum, prope vicum *Fresne;* Bavacum seu Bagacum, *Bavay,* Hanoniæ opidum.

Iter a Castello Morinorum, per compendium, Turnacum usque. Minariacum, *Pont d'Esterre,* quod est municipium gentis Montmorenciæ, Comitatus titulo clarum, ad Lisam fluvium; Turnacum, *Tournay.*

Iter a Castello Morinorum Coloniam Agrippinam. Minariacum, *Pont d'Esterre;* Nemetacum, *Arras,* Cæsari Nemetocenna, caput Atrebatium; Cameracum, *Cambray;* Bavacum, *Bavay;* Vogdoriacum sive Vodogoriacum, *Waudre,* vicus prope Binchium Hannoniæ opidum; Geminiacum (quod nonnulli volunt hodie esse Gemblacum, *Giblou,* Gallo Brabantiæ opidum, sed non recte: Gemblacum enim

longe abest a via militari, illo in tractu notissima), Perviciacum, *Pervez,* vicus Gallo Brabantiæ, titulo Baroniæ clarus; Advatucum sive Advaca Tungrorum, *Tongre;* Coriovallum; Juliacum; Colonia Agrippina.

Iter a Tarvenna Durocortorum Remorum. Nemetacum, *Arras;* Camaracum; Augusta Veromanduorum, *Vermand l'Abbaye;* Aginum; Augusta Suessionum, *Soissons;* Fines, *Fimes,* opidulum sexto lapide a Remensi urbe situm; Durocortorum, *Reims.*

Iter a Samarobriga seu Samarobriva Ambianorum Suessiones usque. Curmiliaca, *Croicy;* Cæsaromagus Bellovacorum, *Beauvois;* Litanobriga seu Latanobriga, *Creil;* Augustomagus Silvanectum, *Senlis;* Suessiones.

Iter a Bagaco Nerviorum Durocortorum Remorum usque. Duronum, *Doren;* Verbinum, *Vervin;* Carisiacum, vel Catusiacum, *Chaous;* Minaticum aliis Nintiacum, *Nizy-le-Comte;* Muenna aliis Ovenna; Durocortorum, *Reims en Champaigne.*

Viæ militares ex tabula itineraria Peutingeriana, circa annum Christi 400 *concinnata.*

Iter ab ostio Rheni usque Noviomagum ad Vahalim fluvium. Lugdunum Batavorum, *Leyden;* Prætorium Agrippinæ, *Roomburg;* Matilo, *Coudekercke,* vicus; Albiniane, *Alfen,* vicus; Niger Pullus, *Woerden,* opidum Hollandiæ; Lauri, *Lerdam,* opidum Hollandiæ; Fletio, *Fleeten* seu *Vluten,* vicus inter Trajectum Rheni et Woerdam; Levæ fanum, *Leuwen,* vicus; Carvo, *Grave,* opidum ad Mosam; Castra Herculis, *Erkelens,* opidum ditionis Gelricæ; Noviomagus, *Nimmegen;* ceterum *Magus,* veteri lingua celtica, idem est quod *Trajectus.*

Aliud iter ab ostio Rheni usque Noviomagum. Lugdunum, *Leyden;* Forum Adriani, *Voorburg* seu *Foorburg;* Flevium, *Delft,* opidum Hollandiæ ad Fossam Corbulonis situm; Tablæ, *Alblas,* vicus; Caspingium, *Giessemburg* arx nobilis; Ad Duodecimum, lacus videtur idem esse, qui *Vada* Tacito in adversa ripa dicitur, *Wageningen;* Noviomagus, *Nimmegen.*

Iter a Castello Morinorum ad Bagacum Nerviorum. Castellum Morinorum, Viroviacum; Turnacum; Pons Scaldis; Bagacum seu Bavacum.

Aliud iter a Castello Morinorum ad Bagacum. Castellum Morinorum ; Tarvenna ; Teucera, *Tievre*, vicus Artesiæ, ad Alteiam fluviolum, prope opidum *Pas;* Samarobriga ; Augusta Veromanduorum ; Augusta Suessionum.

Aliud iter Augustam usque Suessionum, Samarobriga, Setucis ; Rodium, *Roye;* Lura ; Augusta Suessionum.

Aliud iter Augustam usque Suessionum. Lutomagus ; Ad Lullia, *Argoulles;* Duroicoregus, *Dourrier,* municipium Artesiæ ; Semcis ; Rodium, *Roye,* Lura, Augusta Suessionum.

Iter a Noviomago Batavorum, ad Confluentes. Noviomagus, *Nimmegen;* Arenatium seu Arenacum ; Burginatium, *Cranenburg,* ditionis Clivensis opidum ; Colonia Trajana, *Kelle :* Vetera Castra, *Santen;* Asciburgium, Ptolemæo Asiburgium, *Asburg;* Novesium ; Agrippinensis Colonia ; Bonna ; Rigomagus, *Remnegem;* Confluentes, *Coblentz.*

Iter a Noviomago Coloniam Agrippinam per Atvaeam Tungrorum. Noviomagus ; Cevelum ; Blariacum, *Blerick ;* Catvallium, Feresna, *Maseyck ;* Atvaca, *Tongre ;* Cartovallium, *Aken ;* Juliacum ; Agrippinensis Colonia.

Iter a Colonia Treveros. Colonia ; Marcomagus ; Icorigium ; Ausana ; Beda ; Augusta Treverorum : de quibus supra diximus.

Dignitates tam Civiles quam Militares per Galliam Belgicam : ex notitia Imperii circa annum 432 scripta.

DUX ET PRÆSES GERMANIÆ PRIMÆ.

DUX ET PRÆSES GERMANIÆ SECUNDÆ non nominatur in notitia, eo quod Coloniam Agrippinam tunc Franci, pulsis Romanis, obtinerent.

DUX ET PRÆSES BELGICÆ PRIMÆ similiter omittitur : duæ tamen in ea dicuntur fuisse legiones, una *Lætorum Lagiensium* prope Tungros, altera *Lætorum Actorum in Epuso.* Est autem Lagium, *Lovaige,* vicus ad fl. Jecoram, primo lapide ab opido Tungrensi ; cujus in cœmeterio hodieque exstant vestigia veteris arcis seu munimenti Romani.

DUX BELGICÆ SECUNDÆ, sub cujus ditione fuerunt *Equites Dalmatæ* MARCIS *in littore Saxonico,* hodie *Mardyck* in littore Flandrico inter Dunkercam et Gravelingam.

Sub ejusdem Ducis dispositione fuit *Præfectus classis* SAMBRICÆ *in loco Quartensi sive Hornensi, et Tribunus militum Nerviorum in portu Gessoriaco, seu Bolonia.*

Per classem Sambricam sunt qui putant designari eam, quæ olim stationem habuerit contra Francos et alios barbaros in SADI seu Sambra flumine, in Quartensi sive Hornensi loco, hoc est in veteri Romanorum Castello, quod hodieque in rupe exstat, inter Quartensem et Hornensem vicos Hannoniæ, *Quartes et Harny*, ad Sabim, haut procul a Melbodio Hannoniæ oppido : ubi et pons antiquus super Sabi monstratur. Alii *Classem samaricam* legunt, et hic notari existimant eam, quæ stationem habuerit haut procul ab Oceano in *Samara* flumine, et in loco Quartensi sive Hornensi, hoc est, in vicis *Crotoy et Hourdel.*

COMES ARGENTORATENSIS.

DUX MOGUNTIACENSIS : Sub cujus dispositione fuerunt :

Præfectus Militum Pacensium, *Saletione,*

Præfectus Militum Menapiorum, *Tabernis,*

Præfectus Militum Anderenicianorum, *in Vico Julio,*

Præfectus Militum Vindicum, *in Nemetibus,*

Præfectus Militum Martensium, *ad Altam ripam,*

Præfectus Militum secundæ Flaviæ, *in Vangionibus,*

Præfectus Militum Armigerorum, *Moguntiaci,*

Præfectus Militum Bingensium, *Bingii,*

Præfectus Militum Balistariorum, *Bodobricæ,*

Præfectus Militum Defensorum, *in Confluentibus,*

Præfectus Militum Acinnensium, *Antunnaci.*

THESAURI prætera fuerunt *Remis, Augustæ Vindelicorum, Lugduni, Arelate, Nemausi et Treveris.*

ARGENTARIÆ *Remis, Treveris et Arelate :* quibus præerat Præpositus Brambaricariorum.

MONETÆ *Treveris, Lugduni* et *Arelate.*

GYNECEUM seu Gynecium (id est, locus in quo mulieres consuebant vestes militares, vela et alia id genus) fuit *Remis*, *Tornaci*, *Treveris*, *Lugduni*, *Arelate* et *Augustoduni ;* quod postea translatum est *Metas.*

Fuerunt et FABRICÆ : *Argentoratensis,* armorum omnium ; *Matisconensis*, sagittaria ; *Augustodunensis*, loricaria ; *Suessionensis* scutaria, balistaria, clibanaria ; *Remensis,* spataria ; *Treverensis,* scutaria et balistaria ; *Ambianensis,* spataria et scutaria.

Fuit denique Linificium *Viennense.*

In XII legionibus Palatinis fuerunt et hæ legiones : *Tungriani* seniores, lecti ex Tungris, quorum Amm. Marcellinus, lib. 26 et 27, meminit. *Cimbriani,* lecti ex Cimbris, qui sub comite Africæ militabant.

In LX auxiliis Palatinis fuere Batavi seniores, qui interdum Comiti Italiæ parebant, interdum inter auxilia Palatina primi Magistri militum præsentalis numerabantur. Ammianus, lib. 20 et 27, eos Herulis jungit, quia simul militabant, vocatque eos Auxilium velitare. Mattiaci seniores sub comite Italiæ, et in Oriente sub primo Magistro Militum præsentali merebant. Nervii Sagittarii, ut et Tubantes, sub comite Hispaniarum stipendia faciebant. — *Salii, Bructeri, Ampsivarii,* Batavi juniores, Nervii Gallicani, sagittarii, et Cortoriacenses sub magistro equitum in Galliis militabant. *Sequani* et Tungri Comitem Illyrici sequebantur.

In legionibus Comitatensibus Magistri peditum per orientem fuerunt Menapii seniores, *Vesontes* seu Vesontionenses, *Mattiarii* juniores *Germanicani.* Sub dispositione Comitis et Magistri equitum præsentalis, inter Vexillationes novem Palatinas, itemque sub Comite ac Magistro equitum Galliarum, fuerunt equites Batavi seniores, et equites *Batavi* juniores. Hactenus ex Notitia Imperii.

Bavaci Antiquitates Ramanæ.

Ut olim Romæ, sic hodieque Bavaci, quod est opidum Hannoniæ, *Bavay,* in medio foro Columna milliaria exstat, ad quam viæ septem militares finiuntur, vel potius ordiuntur. In eodem opido etiamnum visuntur muri ac ruinæ Circi a Romanis structi forma oblonga : vulgo *Chastel* vocant. Circus iste in longitudine ad DCL. pedes et in latitudine ad trecentos L. olim patuit : ut ex fundamentis ac ruderibus colligi datur. Sub ipso templo parochiali Bavacensi parietinæ velut cryptæ restant, quas Thermarum reliquias esse eruditi suspicantur. Extra opidum visitur aquæductus insignis et amplus ; qui facto olim initio ab ipso opido, ultra Sabim fluvium, usque ad vicum Floriacum, vulgo *Florisies,* ad quatuor circiter milliaria extenditur. Muri ipsius aquæductus plerisque locis adhuc sunt integri, et ab accolis *Murs de Aydu* nuncupantur. *Ay* nostris majoribus, idem quod

aqua; *du*, id est ductus. In dicto vico hodieque fons ipse fluit, et restant vetusta Romanorum ædificiorum rudera. Porro in opido et agro Bavacensi plurima quotidie numismata, opera item figulina, aliaque antiquitatis Romanæ monumenta eruuntur. Inter numismata sunt ea frequentissima, quæ *Postumum* Tyrannum exprimunt; utpote qui annis decem in Belgica resederit, res multas contra Francos irrumpentes præclare gesserit, et annis septem Imperium Galliarum tenuerit. Fuit autem Bavacum seu Bagacum olim urbs potens, ampla, splendida, ut ipsæ latentium ac restantium operum moles loquuntur. Ex Ptolemæo certe constat, Bavacum olim fuisse urbem primariam Nerviorum : ideoque existimo, *superiorem* Nerviorum Episcopum (qui Concilio Agrippinensi, cum S. Servatio Tungrorum Episcopo, an. 349 interfuit) non Tornaci, sed Bavaci resedisse; sedemque episcopalem Nerviorum Bavaco Cameracum translatam fuisse, Bavaco a Francis primum, deinde a Vandalis et Hunnis, cum Belgica pæne universa, vastato. Hæc de Bavaco, ROMA inquam BELGICA, hoc loco dixisse suffecerit; plura qui volet, nostros annales Belgicos consulat.

A. Miræus, Brux., publicabat. G. Estrix, approbavit.

Antv., apud J. Cnobbarum, 1635.

Notes sur les auteurs, les imprimeurs et les distributeurs des pamphlets politiques et religieux du XVIe *siècle.* (Suite.)

(*Voy.* le *Bulletin*, t. XV, pp. 361-372, t. XVI, pp. 25-39.)

XIV

Thomas Guérin.

M. le professeur Lecouvet s'est occupé de cet imprimeur. Sa notice insérée dans le *Messager des Sciences historiques et de la Bibliographie* est fort intéressante sans doute, mais elle pourrait bien n'être point complète (1). Thomas Guérin était tournaisien et protes-

(1) Année 1858, pp. 204 à 220.

tant, c'est-à-dire qu'il était doublement intéressé à voir triompher sa patrie dans sa lutte à outrance contre le despotisme espagnol. Son nom revient souvent dans les interrogatoires soutenus par les malheureux qui comparaissent devant le conseil des troubles ; on le rencontre aussi dans les sentences de bannissement prononcées contre des sectaires de sa ville natale. » Gilles Jolly, » par exemple, « est « accusé d'avoir conversé et hanté en sa vie gens mal sentans de « nostre saincte religion, signamment ung Thomas Guérin, libraire, « demourant à Basle en Suice. Ce que tant plus s'est démonstré, « pareeque, en furetant sa maison par ordonnance, fust trouvé entre « ses papiers certain livre diffamatoire et séditieux venu du quartier « de Genève, lequel livre avoit esté deffendu, par exprès, à son de « trompe par les quarrefours dudit Tournay pourcequen icelluy « estoient blasmez à mots couverts Mgr le Révérendissime Cardinal « et Mme la duchesse de Parme (1). »

Le titre du livre « diffamatoire et séditieux, » on en conviendra, est indiqué d'une manière trop vague, trop générale pour qu'il nous soit possible de le rétablir. Une note, écrite en marge du document que nous avons consulté, nous apprend seulement que le livre en question, après avoir été mis sous les yeux du conseil de Flandre, avait été envoyé au conseil privé du Roi à Bruxelles. Si l'hérésie de Thomas Guérin n'était pas suffisamment démontrée par cette publication, elle le serait par les termes dans lesquels notre imprimeur dédie, en 1590, au comte Jean de Hanau, le protecteur des Wallons réfugiés, les Novae Tobiae Stimmeri sacrorum bibliorum figurae, gr. in-12, s. p., portant au titre la marque de Guérin, et, au verso du dernier feuillet, celle de Bernard Jobin, établi à Strasbourg. M. Lecouvet vient de lui-même à notre secours en citant au nombre des amis de Guérin, Louis des Mazures, Charles Van Uutenhove, Cassiodore de Reyna et Janus Gruterus, tous des réformés flamands, wallons ou espagnols ; nous ajouterons à cette liste, toujours d'après nos inquisiteurs, les noms de Charles de Nielles et de Guy de Brès qui, à eux seuls, valent une foule d'autres.

---

(1) Arch. du roy. de Belgique, Papiers du conseil des troubles, vol. XXVII.

XV

Jacques de Bourgogne.

Nous ne pouvions passer plus avant sans parler du premier d'entre les seigneurs belges qui rompt en visière avec son souverain, jette à ses pieds son collier de l'ordre de la Toison d'or et lui abandonne ses biens plutôt que sa conscience. Espérons qu'une main pieuse rassemblera un jour tout ce qui le concerne, et élèvera ainsi un monument de plus à la gloire de nos pères !

Jacques de Bourgogne, baron de Fallaix et de Bredam, qu'on a tant loué et imité si peu, se rendit à Cologne d'abord, puis à Strasbourg et enfin à Bâle en Suisse. Ce fut dans cette dernière ville qu'il rédigea sous forme d'apologie une épître à Charles-Quint, son compagnon d'enfance et un peu son parent, étant, lui, petit-fils d'un bâtard de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Cette apologie a une histoire qui mérite d'être rapportée. Les mœurs du temps n'ont point de peinture plus fidèle. Son auteur l'écrivit en langue française pendant l'automne de 1546. Il attendit longtemps une occasion pour l'envoyer sûrement à Genève et la soumettre au jugement de Calvin (1). Le réformateur genevois en prit connaissance, l'approuva sans réserve, et fit savoir à Jacques de Bourgogne qu'il ne restait plus maintenant qu'à la faire traduire en latin. A ce propos il crut pouvoir lui recommander Sébastien Castallion, alors professeur de grec à l'école de Bâle. Il y a ici une lacune dans la correspondance publiée chez Wetstein, à Amsterdam, en 1744, qui ne nous permet point de savoir pourquoi le gentilhomme et le savant ne parvinrent pas à s'entendre. Ce n'est qu'après trois mois que Calvin, toujours à la recherche d'un traducteur, a enfin mis la main sur un homme de bonne volonté. « J'avoye requis Gallasius, « écrit-il, » de transcrire l'apologie, à condition que j'y metteraye la

---

(1) La poste aux lettres n'offrait point à cette époque des garanties suffisantes, et le messager qui desservait les deux localités, brave homme du reste, demeurait d'habitude d'un lieu à l'autre trois mois en route. L'occasion qu'attendit et que trouva enfin le sire de Fallaix était le départ pour Genève d'un membre de l'église réformée de Bâle.

« dernière main. Mais il a été si négligent que maistre François « Baulduin vient tout à temps pour y commencer. Je vous envoye « doncq la translation de sa facture, laquelle nous avons revue en- « semble, non pas pour la polir bien fort, mais seullement pour « voir si le sens estoit rendu à la vérité. Ensemble la copie fran- « çoise de la main de Sainct-André.... Quant à la marque du livre, « tant vos armoiries que la devise, tout sera subject à estre blasonné « de ceux qui sans matière ont neantmoins toujours la bouche « ouverte pour mesdire de nous. Combien que je ny trouve mal ny « en lun ny en laultre. Mesme quant ce ne seroit pour éviter « couster, il ny auroit nul mal de mettre les armoiries au com- « mencement et la devise en la fin. Mais je ne scay à grant peine « lequel seroit plus à choisir des deux, si non que vous missiez « vos armoiries et le dicton au dessoubs : Qui recedit a malo praedae « est expositus, avec la cottation du chapitre. »

A tout cela François Baudouin (1), l'auteur supposé du fameux Discours au roy nostre sire, joignit ses compliments et ses flatteries.

L'apologie, à son avis, était un chef-d'œuvre, et prouvait « qu'il y « avait encore des âmes touchées d'en haut et capables de s'élever « par-dessus toute la terre. »

A coup sûr ce n'était point la sienne.

Jacques de Bourgogne remercia tout le monde ; il était enchanté de voir son œuvre en si bon chemin, mais une chose l'empêchait encore de passer outre à l'impression. Ne lui fallait-il point une préface, une dédicace ou quelques mots d'introduction écrits par une main amie ?

Calvin, auquel il soumit la difficulté, ne voulut point comprendre tout d'abord de quoi il s'agissait. Il répond en ces termes : « Com- « bien que les trois points dont vous me touchez ne sont pas pour « retarder l'édition, l'excuse se peult faire en trois mots. Pour ce que « si on entroit quelque peu avant en déclaration, il fauldroit toucher « des matières chatouilleuses qu'il vault mieux laisser dormir. Je ne « voy point à qui il seroit bon de ladresser pour le présent, attendu « la disposition du temps. Desja elle a sa partie principale. Des « aultres personnes, je nen trouve nulle qui soit propre. De la des-

(1) *Voy.* le *Bulletin du bibliophile belge,* t. XV, p. 361.

« dier à la noblesse du Pays-Bas, ce seroit chose odieuse. En Alle-
« maigne, quelz estatz choisirez-vous ? Ainsi jaymerois mieulx quil
» ny eust aultre entrée. »

Notre gentilhomme cependant, ne voulant rien négliger pour débuter avec éclat comme pamphlétaire, déclara ne pouvoir point se passer d'un mot de préface.

Calvin ne s'exécuta qu'à contre cœur. Il le prouve bien en disant : « Je vous envoye maintenant un petit mot de préface que j'avoye « faict au retour de maistre Pierre Viret, non pas tant affin qu'il « soit applicqué en usaige, que pour vous déclarer comment j'avoye « bien faict ce dont vous m'aviez requis, et que, par oubli, il estoit « demeuré là. »

La fonte des caractères était terminée, le graveur avait livré son travail, rien ne devait plus arrêter l'impression. La version française de l'apologie passa la première. Calvin n'y fit plus qu'un seul changement, mais il est curieux. Le mot *apologie* ne lui paraissant pas pouvoir être employé en français, il modifia le titre et l'écrivit comme suit : *Excuse composée par Messire Jacques de Bourgoigne, seigneur de Fallez et de Bredam : pour se purger vers la Majesté Impériale des calumnies à luy imposées à l'occasion de sa foy, de laquelle il faict confession.*

Aucun exemplaire de cette édition — pour autant que nous avons pu nous en assurer — n'a passé dans les ventes. Nous ne connaissons même aucune bibliothèque publique ou particulière qui ait ce livre. C'est assez étrange, quand on songe que, sur 800 exemplaires, 400 furent distribués par l'auteur, 100 répandus en France, 50 envoyés par Calvin à la cour de Ferrare et ailleurs, et le reste vendu par Wendelin, le célèbre libraire de Bâle.

L'édition latine vint cinq ou six mois plus tard. Nous en possédons, par hasard, un exemplaire en fort bon état. C'est un petit in-4° de 45 pages, sans compter une post-face datée des calendes de mars 1548. La préface écrite par Calvin ne s'y trouve point. Les armoiries, sans la devise rapportée au verso, ornent le titre qui est conçu en ces termes : *Apologia il | lustris D. Jacobi A | Burgundia, Fallesii, Breda | nique domini : qua apud Imperatoriam | Majestatem injustas sibi criminationes dil | luit, Fideique suæ confessionem edit.*

Le lieu d'impression et le nom de l'imprimeur ne sont point indi-

qués, pour bonnes et valables raisons. Genève prenait ses précautions, mais on y était, à tout prendre, plus courageux qu'à Bâle et à Strasbourg où la peur de Charles-Quint réglait toute chose.

On prétend que notre sire de Bourgogne se brouilla plus tard et qu'il mourut catholique. Il aurait agi, dans ce cas, comme son frère Jean, seigneur de Fromont, qui se fit rendre ses biens en retournant à la messe, mais nous nous refusons de croire à sa conversion tout en admettant la brouille dont nous avons les preuves.

XVI

Adrien de Saravia.

La plus grande gloire de ce chapelain du Taciturne est d'avoir été l'un des rédacteurs de la confession de foi présentée, en 1562, par les églises évangéliques des Pays-Bas au roi Philippe II. Voici en quels termes l'un de ses contemporains parle de lui : « Adrien de Saravia, « apostat de Saint-Omer, estoit né à Hesdin d'un Espagnol. Il se « maria à la fille d'un bourgeois de Saint-Omer, qui avoit esté exé- « cuté pour son hérésie. Ce frère Adrien prêcha premièrement à « Courtray, l'an 1578, la doctrine de Calvin, et de là s'en vint « demourer à Gand. »

Plusieurs de ces données sont fausses.

Saravia fait ses études théologiques en Angleterre (1). Nicolas des Gallars, ministre de l'Église française de Londres, le prend, en 1561, pour suffragant, parce que, écrit-il à Calvin, « *c'est un homme de* « *bonnes mœurs, suffisamment instruit et possédant le françois* « *comme le flamand* (2). »

Lui-même nous apprend, dans une très-curieuse lettre qu'il adresse à Uitenbogaert (3), que déjà en 1562 il a fondé à Bruxelles une communauté évangélique, avec l'aide de Jean de Marnix, seigneur de Tholouze, le frère du célèbre auteur de la « Ruche romaine. » Il visite plus tard nos colonies du Palatinat et ne rentre

(1) Union, revue relig. Brux., 1855, nº IV, p. 78.
(2) Bibl. de Genève, Correspondance de Calvin, v. CXII.
(3) Praest. vir. Epist., pp. 181 et 294-95.

en Belgique qu'avec la révolution de 1566. Nous le perdons de vue presque aussitôt. Il est à Maestricht, à Anvers, à Gand et ailleurs encore. Nulle part cependant nous trouvons qu'il ait prêché la réforme à Courtrai, ainsi que prétend le P. Ballin. Ce qu'il y a de certain, d'incontestable, c'est que Saravia rendit de grands services à ses coréligionnaires de la Flandre, en s'occupant de l'instruction publique. En 1582, il rassembla, à Leyde, en un troupeau, quelques débris de l'émigration belge. Ses talents lui valurent bientôt après à l'université de la même ville une chaire de théologie dans laquelle il professa avec éclat. Malheureusement, il se jeta dans la politique, et ce fut l'écueil contre lequel vint à sombrer sa fortune. Le prince Maurice de Nassau considérait les partisans du comte de Leycester comme traîtres à la patrie, et les faisait comme tels condamner à mort, quand il pouvait les atteindre. Saravia avait, depuis vingt ans, des relations d'amitié avec le général anglais, mais on le soupçonna de vouloir lui livrer la ville de Leyde, et il fut forcé de fuir. Réfugié d'abord à Tattenhill, dans le Staffordshire, où il avait des amis, il fut appelé ensuite comme professeur à Cantorbéry, où la reine Élisabeth lui donna un canonicat. Saravia mourut ainsi tranquille et heureux dans sa patrie adoptive, le 15 janvier 1613, âgé de 82 ans.

Ses œuvres théologiques ont été réunies en un vol. in-folio, Londres, 1611, mais son apologie, ses lettres et ses pamphlets n'ont pas eu la même chance. Nous devons péniblement les rechercher, les retrouver quelquefois dans le coin le plus obscur, le plus délaissé d'une bibliothèque, et cependant l'écrit que nous allons citer a une haute signification politique ; c'est la réponse de Guillaume d'Orange à la défense qui lui a été faite par l'empereur Maximilien II d'armer contre le duc d'Albe. Saravia y reprend en sous-œuvre tous les arguments déjà produits par le prince, contre la domination espagnole, dans sa lettre du 12 août 1568, publiée par M. Gachard (1). Il a le rare courage de signer en toutes lettres : Gemaeckt by my Adriaen Zaraphia, dienaer des godelycken woorts by den edelen prince van Oraengien. Datum 21 septembris 1568.

Vingt ans plus tard, à peu près jour pour jour, puisque c'est le 22 septembre 1588, il a terminé sa justification intitulée : *Les causes*

---

(1) Corresp. de Guillaume le Taciturne, t. III, pp. 6 à 19.

pourquoy certains du magistrat de Leide ont conceu mauvaise opinion de moy et faict que jay esté tenu suspect des Estats de Hollande, et il l'envoie à son bon ami sir Anne Poulett, gouverneur de Jersey. Ce document est tout à l'honneur de notre compatriote, il est peut-être destiné à jeter un jour nouveau sur la politique d'Élisabeth d'Angleterre aux Pays-Bas (1).

XVII

Libraires bannis.

« Pierre de Huerne, Paul Viccart, dict de langhe Pauwels, Mathieu « Damery, serviteur à feu Jehan de Lact, Cornille van Buyten et « Josine sa femme, ensemble Elisabeth, femme de Jehan Rolands, « tous libraires ayant demeuré en la ville d'Anvers, sont ajournez à « comparoir en personne par devant son Excellence (le duc d'Albe) « ou ceulx du conseil de Sa Majesté lez elle, pour eulx venir purger « de leur fuyte, absence ou latitation, à cause des troubles passez, « estans chargez à scavoir ledict Pierre de Huerne d'avoir faict « baptiser, durant lesdits troubles, par les ministres sectaires ung « sien enfant et vendu plusieurs livres deffendus et reprouvez ; Paul « Viccart aussy vendu plusieurs livres reprouvez ; Mathieu Damery « commenché à imprimer ou faict imprimer audict Anvers la con« fession d'Augsbourg, et estant ce descouvert et les pieches impri« mées prins par ordonnance de Madame la duchesse de Parme, Plai« sance, etc., lors régente et gouvernante, etc., depuis faict imprimer « icelle confession à Vianen, aussy imprimé le cathécisme de Calvin, « à l'enseigne du Renart, sur la Lombaerdeveste, y ayant à ceste fin « secrettement fait transporter les instrumens à ce necessaires ; « Cornille van Buyten et Josine, sa femme, aussy vendent livres « hereticques et defenduz et Elisabeth, femme de Jehan Rolant, faict « baptiser un sien enfant, en l'absence et au desceu de son mary, par « les ministres des Martinistes, vues aussy les informations exhibées « par le procureur general à la verification des faict desus posez, etc., « sont lesdicts ajournez bannys perpetuellement hors de tous les

---

(1) Musée britan., à Londres, Coll. de MSS. Galba, D, v. III, pp. 240 à 245.

« pays et seigneuries de Sa Majesté, et leurs biens confisqués. Faict « à Bruxelles, le 27 mai 1569 (1). »

Nous avons transcrit tout au long cette sentence à cause des précieux renseignements qu'elle nous donne.

Que de gens arrêtés, que de maisons fouillées, que de lettres échangées avant de savoir par qui, comment et où la confession de foi d'Augsbourg et le catéchisme de Calvin avaient été imprimés! Mathieu Damery est le patron que le prince d'Orange ne nomme point dans la correspondance avec Marguerite de Parme, mais qui prétend que la confession d'Augsbourg avait été imprimée à son insu par l'un de ses ouvriers dans la maison dite « *de Sayere* » située sur la Lombardveste, à Anvers (2). Toute l'édition fut saisie et détruite au mois de septembre 1566. Trois mois plus tard le livre condamné et brûlé renaît de ses cendres sous le titre de : « Confessie « of bekentenisse der dienaren Jesu Christi ende kereke binnen Ant- « werpen die welcke der confessiē van Ausborch toegedaen is. Beter « oversien ende gheemendeert nae de latynsche copye.

« Acto. 26.
« Psal. 68.
« Anno. M.D.LVII (3). »

L'imprimeur est encore une fois Matthieu Damery, mais le lieu d'impression se trouve être la ville de Vianen où vient de se retirer le comte de Brédérode, après avoir abandonné à Louis de Nassau la présidence de la ligue des Gueux. La gouvernante est prévenue quand déjà des exemplaires de la nouvelle édition du livre ressuscité ont été vus à Amsterdam et dans plusieurs villes de la Hollande. Brédérode voudrait disculper deux libraires d'Anvers auxquels il accorde l'hospitalité, mais la gouvernante des Pays-Bas lui observe judicieusement : » comme Vianen n'est ville marchande ny d'estude, « vous povez bien penser que ces deux libraires n'ont changé leur

---

(1) Arch. génér. du royaume, Chambre des comptes, vol. CXI.

(2) Gachard, Corresp. de Guillaume le Taciturne, t. II, p. 248. *Voy.* aussi le *Bulletin du bibliophile belge,* 1850, pp. 286-87.

(3) Nous en possédons un exemplaire encore revêtu de sa reliure primitive, c'est un petit in-12, qui compte 95 feuillets chiffrés sans la préface et la table des matières.

« domicile ny sont venuz demeurer audict Vianen pour faire du « bien. Pour ceste cause je vous requiers aussy que vous vous en « faictes quietes, et que pourvoyez que ce désordre nadviengne « plus, et que tous, telz livres, pourtraietz et choses semblables « scandaleuses soient bruslées et esteintes, de sorte qu'il n'en soit « plus de mémoire (1). »

Bréderode ne renvoya personne et ne brûla rien. Ce fait est certain, et il nous encourage à dire que, si le catéchisme de Calvin avait existé ailleurs que dans l'imagination de Marguerite de Parme et les rapports de ses espions, nous l'eussions retrouvé tout aussi bien que la confession d'Ausbourg dont nous avons un exemplaire sous les yeux. Un moment nous nous sommes demandé si l'*Institution chrétienne* de Calvin, que le libraire Christiaenssen de Vianen avait déjà mis en vente dans les derniers mois de 1566, ne pouvait pas avoir été confondue avec le catéchisme du même auteur, mais la correspondance de la gouvernante des Pays-Bas avec le prince d'Orange ne nous permet point cette supposition. C'est « un livre pour concorder les erreurs de Calvin avec la confession d'Ausbourg (2) » sorti des presses clandestines de Vianen, que le prince doit traquer et poursuivre à Amsterdam et ailleurs.

Ce livre, qui remplace tout à coup sous la plume de la gouvernante le catéchisme en question, n'est autre que « l'Epistre et « amiable remonstrance d'un ministre de l'Évangile de nostre « Rédempteur Jesu Christ, envoyée aux pasteurs de l'Église flamen- « gue d'Anvers, lezquelz se nomment de la confession d'Ausbourg, « les exhortant à concorde et amitié avec les autres ministres de « l'Évangile (3). »

Les extraits qu'on en trouve dans les histoires de Bor et de Brandt en disent assez la haute importance. Ce pamphlet écrit par Antoine Corrano dit Bellerive est la dernière tentative, le dernier effort tenté par Louis de Nassau pour prouver aux Hollandais et aux Belges qu'ils peuvent avoir dix confessions de foi mais qu'ils ne doivent avoir

---

(1) Gachard, Corresp. de Guillaume le Taciturne, t. II, p. 450. — *Bulletin du bibliophile belge,* 1850, p. 292.

(2) *Bulletin du bibliophile belge,* 1850, pp. 287–88.

(3) Bibliotheek van pamfletten, enz. Amst., Muller, 1856, p. 10, n° 71.

qu'un seul drapeau, un seul cri de ralliement pour marcher contre le duc d'Albe, le lieutenant d'un roi parjure.

Ch. Rahlenbeck.

Notice sur l'édition originale et très-rare du livre intitulé : « Le fidèle et vaillant gouverneur. »

La seconde édition, revue et augmentée par Thomas Des Hayons du livre contenant le récit de la défense mémorable de Montmédy, est assez connue des amateurs (1). Mais l'édition originale de cet ouvrage n'a peut-être jamais été décrite ; elle mérite pourtant de l'être ; car, bien que moins ample que la seconde, elle contient des pièces intéressantes qui n'ont pas été reproduites dans celle-ci.

Voici le titre de cette première édition : *Le Fidèle et vaillant gouverneur, ou Tableau racourci de la vie et de la mort de messire Jean d'Allamont, seigneur dudit lieu et de Malendry, baron de Busy, etc., chevalier profès de saint Jaques, gentil-homme de la bouche de Sa Majesté Catholique, lieutenant de ses gardes allemandes, gouverneur, capitaine et prévost de Montmédy*. Dédié à sa *mémoire par un fidèle Patriot* (sic) *Luxembourgeois. A Liége, de l'imprimerie de Bauduin Bronckart, à Saint-François-Xavier,* 1658, de 3 ff. prél., 74 pages chiffrées et un feuillet pour l'errata et le privilége. Avec un portrait et le plan de Montmédy.

Vis-à-vis du titre on voit un beau portrait, gravé par Natalis, et daté de 1657, de Jean d'Allamont, sous lequel on lit ce quatrain de Des Hayons :

Ce d'Allamont que tu vois peint,
Vivant fut un foudre de guerre,
Et mourant eut l'heur d'estre plaint
Des deux plus grands rois de la terre.

---

(1) Cette deuxième édition parut également à Liége, G. H. Streel, 1668, pet. in-12 de 24 ff. prél., 268 pages et 4 ff. non chiffrés à la fin ; avec trois portraits par Natalis, deux planches d'armoiries et le plan de Montmédy. *Voy.* sur ce livre les *Mélanges de Villenfagne,* Liége, 1810, in-8°, pp. 178-181.

Ce portrait est tout différent de celui de Jean d'Allamont, également gravé par Natalis, que l'on trouve dans la seconde édition. Ce dernier est non-seulement plus petit, mais moins beau que le premier.

Le *Fidèle patriote luxembourgeois*, l'auteur du livre, c'est le père Guillaume de Waha-Baillonville, de la compagnie de Jésus, né au château de Melreux, en 1615, et mort à Liége, le 11 novembre 1690 (1).

Aux pp. 65 à 71 de la première édition, se trouvent deux lettres de consolation qui n'ont pas été réimprimées dans la seconde. Elles sont adressées, l'une à Mme d'Allamont, la mère, l'autre à Eugène Albert d'Allamont, le frère de l'héroïque gouverneur de Montmédy, par Edmond Breuché de la Croix, et toutes deux datées de « Flémal, le 30 d'aoust 1657. » L'auteur de ces deux lettres y est désigné comme le « sieur Breuché de la Croix, conseiller, aumonier du roy très-chrestien, conservateur des priviléges de Malte et pasteur des Flémals. »

Ces deux nouveaux titres, honoraires sans doute, de conseiller et aumonier de S. M. très-chrétienne, prouvent que Breuché était alors rentré en grâce auprès de la cour de France. Le pasteur des Flémals n'en profita pas, néanmoins, pour quitter les bords de la Meuse. Dans l'une et l'autre de ses deux lettres, Breuché dit qu'il venait lui-même de perdre, depuis six semaines, son beau-frère, qu'il ne nomme pas d'ailleurs (2).

Ces lettres de consolation sont précédées par un sonnet anonyme qui n'est pas sans mérite, mais qui finit par un jeu de mots des moins heureux. Elles sont suivies de deux sonnets et de trois autres pièces

---

(1) *Voy.* la *Biographie liégeoise* du comte Becdelièvre, t. II, p. 310. On n'y cite ni le livre du *Fidèle et vaillant gouverneur*, ni l'*Explanatio vitæ Sancti Guilielmi magni*, Leodii, 1693, in-12, ouvrage posthume du Père de Waha. Les *Labores Herculis christiani Godefridi Bullionii*, Leodii, 1688, in-12, y sont seuls indiqués, mais aucune mention n'y est faite, non plus, de l'édition antérieure, publiée à Lille, de ce dernier livre (1674, in-12).

(2) L'existence de ces deux lettres de Breuché ne m'était pas connue lorsque j'ai publié dans le *Bulletin* (t. XIV, pp. 298 et suiv.), une Notice sur la vie et les œuvres de cet auteur. Ce sont là, paraît-il, les dernières productions imprimées de Breuché de la Croix.

de vers par Des Hayons. La dernière de celles-ci est à la fois la plus courte et la meilleure. La voici :

Tel ne fut jamais Alexandre
Que d'Allamont, de qui la cendre
Repose en ce tombeau, jusqu'au jour du Seigneur :
Son sort est bien plus souhaitable ;
Car ce vaillant héros est mort au lict d'honneur,
Et l'autre mourut à la table.

Il est très-difficile des rencontrer l'édition de 1657. Tous les livres de cette époque, d'un si mince volume, et qui ont été suivis d'une seconde édition, sont rares. Mais la rareté de ce petit in-4° a encore une autre raison. « Le funeste embrazement, » (lit-on dans l'épître dédicatoire de la seconde édition), « survenu à Ruremonde le vintième de juin de l'année 1665, en a ensevely sous les cendres la pluspart des exemplaires. » Ceux-ci ont péri avec le palais et la belle bibliothèque d'Eugène Albert d'Allamont, frère de Jean, successivement chanoine de la cathédrale de Liége, évêque de Ruremonde et de Gand.

L'exemplaire que j'ai sous les yeux est le seul, non-seulement que j'aie vu passer dans les ventes, mais dont je connaisse l'existence. Il appartient à M. Ulysse Capitaine, de Liége, bibliophile distingué, qui l'a acquis récemment à la vente de la belle collection de feu Th. de Jonghe.

Le livre du père de Waha, cependant, ne se recommande pas seulement par sa grande rareté, mais encore par l'intérêt de son sujet. Une main habile pourrait en tirer un roman d'une lecture attachante, sans avoir besoin de s'écarter de la vérité historique.

Jean d'Allamont n'était âgé que de trente ans lorsqu'il fut nommé gouverneur de Montmédy, petite place forte qui faisait partie du duché de Luxembourg (aujourd'hui département des Ardennes). Il s'était déjà distingué dans mainte et mainte bataille. Le 11 juin 1657, accompagné de son frère Eugène, alors chanoine de Liége, il va à la fois prendre possession de son gouvernement et signer son contrat de mariage. Ce même jour, le maréchal de la Ferté, à la tête de l'armée française, investit la place et somme d'Allamont de se rendre, croyant emporter la ville d'emblée. Cette confiance fut trompée. Le vaillant gouverneur n'avait cependant à sa disposition que 676 fan-

tassins allemands et 60 cavaliers. Ces derniers avaient à leur tête l'intrépide liégois Beloute, dit Crahay. Presque toute cette petite troupe, officiers et soldats, était composée de mercenaires. La place était mal approvisionnée et manquait d'eau. En dépit de tous ces désavantages, d'Allamont sait communiquer à toute la garnison, aidée de quelques bourgeois volontaires, son propre héroïsme. Il ose même refuser de se rendre au *grand roi,* qui vient assister au siége, en se tenant à la distance respectueuse que sa grandeur exige. La place tient pendant près de deux mois, et ne se rend qu'après que son brave gouverneur s'est fait tuer sur la brèche.

Certes, si la Belgique avait possédé alors, dans ses principales places fortes, des hommes de la trempe de Jean d'Allamont, Louis XIV eût trouvé difficile, si non impossible, d'échancrer nos provinces comme il l'a fait. Mais il ne faut pas oublier qu'à cette époque notre pays appartenait à l'Espagne et qu'il ne s'agissait que de se défendre contre un souverain étranger en faveur d'un autre monarque étranger. Aujourd'hui, si notre indépendance était menacée, nous verrions surgir des d'Allamonts par centaines, que dis-je, par milliers. Mieux, infiniment mieux vaut la reconnaissance d'un peuple libre, que « l'heur d'estre plaint des plus grands rois de la terre. »

H. Helbig.

Notes sur un manuscrit sur l'état de la France et de ses provinces vers la fin du XVIIe *siècle.*

Au mois de décembre 1697 fut célébrée à Versailles la cérémonie du mariage du duc de Bourgogne, petit-fils du roi Louis XIV, âgé de quatorze ans, avec la princesse de Savoie, qui en avait douze. Ce fut vers le même temps que, pour l'instruction du duc, son petit-fils, dont cependant la mort prématurée en 1712 fit échouer la perspective que sa naissance lui semblait ouvrir à la succession, le roi fit dresser des mémoires sur l'état de toutes les généralités ou provinces, qui constituaient son royaume. Ce travail important, qui présente une topographie et statistique raisonnée de la France de la fin du XVIIe siècle, fut confié aux maîtres des requêtes, intendants ou com-

missaires départis dans les provinces, qui pour la plupart s'en acquittèrent avec grand soin. M. J. Lelong, dans sa *Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits, qui traitent de l'Histoire de ce royaume, ou qui y ont rapport* (Paris, 1768), fait mention de ces mémoires (t. I, p. 107) au chap. I, sect. III, § 2. *Traités géographiques des provinces de France,* en ces termes :

« MSS. Mémoires des généralités de France, contenant l'étendue « du pays, la température de l'air, le naturel des habitants, le « nombre des villes, bourgs, villages et hameaux, le nombre des « gentilshommes; et où il est traité des terres considérables, des « bois, des eaux et forêts, des fruits principaux, de la milice, des « gouverneurs, des lieutenants-généraux, des lieutenants de roi, de « la justice, des parlements, du nombre des officiers dans chaque « généralité, des greniers à sel, des domaines dont le roi jouit, des « finances, de l'état ecclésiastique, du nombre des paroisses, des « hôpitaux, des monastères, etc., in-fol., 10 vol.

« Ces mémoires manuscrits se conservent dans la bibliothèque du « Roi et dans celle des RR. PP. Minimes de Paris. Ils ont été dressés « par ordre de la cour, pour l'instruction de Monseigneur le duc de « Bourgogne, en 1698, 1699 et 1700. Comme ils viennent de diffé- « rentes mains, ils ne sont pas tous également travaillés et il y en a « quelques-uns beaucoup plus exacts que les autres. »

J'ignore si les deux manuscrits, dont il est fait mention dans le catalogue de M. Lelong, ont pu échapper aux injures des temps et aux calamités publiques qui ont fait périr tant de monuments précieux, et s'ils se trouvent intacts, soit dans la bibliothèque impériale, soit ailleurs; mais je me félicite de pouvoir annoncer la découverte d'un troisième, en belle et très-lisible écriture du temps, formant sept volumes grand in-folio, parfaitement conservés. En voici le contenu (1) :

I. Paris (302). La Champagne (120). Le Soissons (33). La Picardie (118).

---

(1) Les chiffres indiquent le nombre des feuilles, qui complètent la description de chaque généralité.

II. La Flandre flamingante (76). La Flandre gallicane (89). Le Hainaut (60). L'Artois (118).

III. Rouen (72). Alençon (74). Caen (165). La Bretagne (132). Le Maine (73).

IV. Orléans (92). Tours (72). L'Anjou (42). Le Poitou (44). La Rochelle (104).

V. Moulins (55). Bourges (32). L'Auvergne (39). Limoges (46). Bordeaux (69). Navarre (80). Roussillon (83).

VI. Le Languedoc (146). Montauban (80). La Provence (333). Le Dauphiné (108).

VII. Lyon (152). La Bourgogne (314). Le Franche-Comté (67).

En comparant ce contenu avec la liste alphabétique des généralités donnée par M. Lelong, on s'aperçoit qu'il ne reste à désirer que l'évêché de Metz ou la Lorraine et l'Alsace, qui probablement ont formé le 8e volume.

Pour juger de la nature et des mérites de l'ouvrage, il suffit de prendre un aperçu de la manière, dont MM. les intendants des provinces ont répondu aux attentes du Roi. Rappelons en peu de mots, comment M. Barentin, intendant de la Flandre flamingante, et M. d'Hersigny, intendant du Lyonnais, se sont acquittés de leur tâche.

Le premier, après avoir jeté un coup d'œil sur la Flandre en général et son histoire, fait observer que la Flandre flamingante, faisant partie de la Flandre occidentale, s'étend depuis la Lys jusqu'à la mer, sur une superficie de 142 lieues carrées. Il fait connaître le cours des rivières, qui ne sont, à l'exception de la Lys, à bien prendre que de forts ruisseaux ; il marque les lieux, où elles commencent à porter des bateaux et leur communication avec les canaux navigables. Il fait observer que le pays, en général plat et bas, à la réserve d'une lisière de dunes, est bien cultivé, rempli de vergers, de terres à labour et à pâturages, entouré de haies et d'arbres à haute tige, tandis que dans la partie qui s'éloigne de la mer, on trouvait beaucoup de bois taillis et même une forêt de 4,500 arpents. Il fait remarquer que l'eau étant malsaine dans ce pays dénué de fontaines, la bière est la boisson ordinaire des habitants. Il s'étend sur la manière dont se fait la bière, ainsi que sur la nature et l'exploita-

tion des tourbières et sur les fabriques de tuiles. Le tableau qu'il donne de l'état physique et moral des habitants, est assez curieux : « Ils aiment à boire » dit-il, « les uns avec les autres, et à faire leurs affaires et leurs marchez le verre en la main. — Ils ont de l'esprit et du bon sens, sans avoir l'imagination vive, c'est ce qui fait qu'on les trouve grossiers et stupides dans la conversation, mais ils sont habiles dans les affaires qu'ils font avec réflexion et trompent quelquefois ceux qui s'imaginent être plus fins qu'eux. Ils sont fort attachés à la religion catholique et à tous les divertions (?) d'institution monacale, ils fréquentent les sacrements et sont exacts à entendre la messe et le sermon, mais tout cela sans préjudice du cabaret, qui est une de leurs passions dominantes, etc. » L'auteur n'oublie pas de faire mention des « Kermasses, où l'on peut dire que l'on mesle souvent le sacré avec le prophan ; des géants, de grands poissons, des représentations du paradis et de l'enfer, des saints et des diables, qui marchent en cortége dans la rue, sont le principal divertissement du peuple. » Après avoir ainsi fait connaître la nature du pays et des habitants, l'auteur donne une description historique et topographique des villes, tant grandes que petites : Ypres, Rousselaer, Furnes, Gravelines, Dunkerque, etc. Ensuite l'état ecclésiastique, le gouvernement militaire, l'administration judiciaire et financière, le commerce et les moyens de le rendre plus florissant et de repeupler les villes désolées par la guerre, enfin la noblesse, les possessions des principaux seigneurs sont tour à tour les objets sur lesquels on trouve des renseignements plus ou moins détaillés. En parlant de l'évêché d'Ypres l'auteur fait mention de Cornelius Jansenius qui y mourut de la peste en 1631. » Des gens qui l'ont connu particulièrement nous ont assuré » dit-il, « qu'il étoit un très-digne évesque et un homme d'un très-grand exemple. — Il est enterré dans l'église cathédrale, mais on a fait ôter par ordre du roy d'Espagne la tombe où étoit son épitaphe parce qu'il y étoit parlé trop avantageusement de son livre. » Les considérations de l'auteur sur le gouvernement militaire lui fournissent occasion de parler du fort de Dunkerque et des avantages que la France en peut retirer. « Il est certain » dit-il, « que les seuls capres, que la ville de Dunkerque pourroit armer feroient plus de mal aux Anglois et aux Hollandois, que toutes nos armées de terre et de mer ensemble, et seroient capables par la des-

truction de leur commerce, de les obliger à nous demander la paix à telles conditions, que nous leur voudrions donner. » L'auteur rappelle les exploits de Jean Bart et s'appuyant sur des documents extraits des registres de l'amirauté de Dunkerque, il fait voir les résultats étonnants de la caprerie et les avantages plus grands encore qu'elle pourrait offrir, si elle pouvait jouir de plus de protection de la part du Roi. Enfin, comme moyen de relever le commerce et assurer le bien-être des habitants, l'auteur propose de supprimer certains arrêts, qui depuis 1662 avaient porté atteinte aux franchises et immunités des villes, et de permettre à leurs négociants d'aller trafiquer aux îles françaises de l'Amérique ; d'accorder à Dunkerque les moyens pour rétablir la pêche du hareng, autrefois si florissante, qu'il y avait 500 à 600 bâtimens pêcheurs d'employés, etc.

L'ordre de matières pour la généralité de Lyon est à peu près comme celui pour la Flandre flamingante. M. d'Hersigny, après avoir indiqué l'étendue, les confins, le climat du pays, en trace l'aspect général. Des montagnes en partie fort hautes, fort serrées et d'un terrain ingrat sont entrecoupées par de beaux et fertiles vallons, qui produisent toutes sortes de blé, mais surtout de chanvre, dont dans les bonnes années on peut tirer jusqu'à 5,000 quintaux pour la marine. Cependant, l'auteur fait observer que c'est à cette grande quantité de chanvre, qu'on fait rouir dans les petites rivières et les étangs, qu'on attribue en partie les fièvres, qui règnent presque tous les ans dans la plaine. En énumérant les rivières, il n'oublie pas de faire remarquer comment on a utilisé les ruisseaux pour entretenir les artifices, qui servent aux manufactures des armes, au moulinage des soies, aux moulins à papier et aux scies des bois de sapin. En parlant du génie du peuple, il fait entre autres mention des mœurs bizarres des habitants de Villefranche, fondée vers le commencement du XII[e] siècle, par Humbert IV du nom, sire de Beaujollois, « en donnant le terrain pour bâtir sur la redevance de trois deniers par toise et en accordant entre plusieurs priviléges pour y attirer des habitants, que les maris pouvoient battre leurs femmes, jusques à effusion de sang, sans estre repris qu'au cas que mort s'ensuivist. » Évidemment l'auteur s'étend avec prédilection sur l'article du commerce, source principale de subsistance. Il traite séparément des relations commerciales avec l'Espagne, l'Italie, les Suisses, l'Allemagne,

la Hollande, l'Angleterre, etc. Il fait connaître les objets d'export et d'import, dont les premiers sont pour la plupart fournis par les fabriques de soieries, de taffetas, de dorure, de draps, de toiles; il calcule le montant des envois et des retours, s'explique sur les entraves que rencontre le commerce, sur les causes qui ont concouru à la chute de fabriques, sur les moyens de les relever, etc.

Le manuscrit, dont j'ai tâché de faire connaître le contenu et les mérites, provient d'une famille noble de Gueldre, originaire d'une partie de l'Allemagne, qui du temps de Louis XIV fut annexée à la France. Il se trouve actuellement entre les mains de MM. Nijhoff et fils, libraires à Arnhem, qui se proposent de l'ajouter à une collection assez importante de manuscrits sur l'histoire du pays, dont la vente aura probablement lieu vers la fin de l'année.

I. A. N.

De quelques glossaires de la langue française.

Le *Bulletin* de la Société de l'Histoire de France (2e série, t. III, pp. 21 à 29) renferme la correspondance suivante relative aux vicissitudes qu'a éprouvées la publication du *Glossaire de la langue française* de La Curne de Sainte-Palaye. Elle mérite bien, nous semble-t-il, d'être insérée sous la rubrique « Histoire des livres » de notre recueil. Voici d'abord le fragment d'une lettre écrite, le 22 décembre 1789, par M. Mercier, abbé de Saint-Léger, adressée au numismatiste Tobiésen-Duby (et insérée dans le *Journal des Savants* du mois d'octobre 1791).

.... « Mais il est temps de vous parler de ce Glossaire général et complet de la langue que parlèrent nos pères et dont nous n'avons eu jusqu'ici que des essais imparfaits, informes, qui ne sont propres qu'à aiguiser plus fortement le désir d'un travail en grand sur cette matière. Lorsque le prospectus d'un pareil ouvrage parut en 1756 (1), il y avait tout lieu de croire que les premiers volumes devraient être

(1) *Projet d'un Glossaire français*, 30 pages in-4o. Paris, Guérin et de La Tour.

imprimés très-peu de temps après et satisfaire pleinement la curiosité des amateurs. L'auteur s'y flattait, avec l'aide d'un collaborateur, l'abbé Guiroy, censeur royal, « de porter en peu d'années l'ouvrage au point « de perfection où peut atteindre une composition de ce genre. » Remarquez ces mots, *en peu d'années,* écrits dès 1756, et nous voilà à la fin de 1789.

« L'auteur, M. La Curne de Sainte-Palaye, n'avait épargné ni soins ni peines pour donner un excellent livre ; il mourut sans avoir rien publié. Après la mort de cet académicien, ses recueils et les matériaux de son ouvrage furent mis entre les mains d'un homme de lettres chargé par le gouvernement de la publication de ce Glossaire si désiré. Le premier volume, contenant la seule lettre A, est, dit-on, sous presse depuis longtemps ; mais jusqu'à ce moment, le public n'en a pas vu une seule feuille. M. de Sainte-Palaye, au reste, n'est pas le seul qui, au désir de Falconet, se soit occupé d'un grand Glossaire français. Un M. Barbazan, très-versé dans la lecture des anciens auteurs français, qui avait vu et examiné la très-grande partie des vieux manuscrits de notre langue conservés dans nos différentes bibliothèques et qui avait une sorte de passion pour notre ancien langage, rédigea aussi un Glossaire dont, en différentes occasions, il m'a communiqué plusieurs articles. Il était peu fortuné, ce Barbazan ; il voulut tirer parti de son travail et en proposa l'acquisition à plus d'un libraire de Paris ; mais le prospectus de M. de Sainte-Palaye avait fait une forte impression et aucun libraire n'osa faire une pareille entreprise en concurrence avec celle d'un académicien. Barbazan ne put donc imprimer. Je lui conseillai de traiter de son livre avec M. de Sainte-Palaye lui-même, qui en tirerait parti dans la composition du sien ; la proposition fut faite ; et comme Barbazan, dans le besoin, était néanmoins peu difficultueux sur les objets d'intérêt, les deux auteurs furent bientôt d'accord sur le prix. Mais avant que d'écrire l'acte de cession de son manuscrit, différents motifs firent rompre le marché et Barbazan garda son ouvrage formant cinq ou six portefeuilles in-folio que j'ai vus souvent chez lui et dont, après sa mort (1), le marquis de Paulmy fit l'acquisition. Après en avoir profité dans les différents ouvrages publiés sous son nom, le marquis

(1) Étienne Barbazan, né près d'Auxerre en 1696, mourut en 1770.

échangea ce manuscrit avec la bibliothèque de la chancellerie où il est actuellement déposé. Cet ouvrage de Barbazan ne peut pas être considéré comme un livre fini à beaucoup près : un très-grand nombre de mots y manque ; plusieurs articles y sont absolument croqués ; mais aussi l'équité force-t-elle de convenir qu'il y en a plusieurs de bien faits dans une juste étendue (1).

« Il n'est pas douteux qu'un Glossaire où tous les mots de notre langue seraient traités comme celui-ci (*Bezan*) manque absolument à la littérature et ne pourrait qu'être d'une utilité journalière aux gens de lettres. Espérons que celui de M. de Sainte-Palaye remplira ce vide et que l'on ne nous fera pas languir plus longtemps dans l'attente du premier volume qui, depuis dix ans, doit toujours paraître à la fin de chaque année, et qui jamais ne paraît. »

Un ami de Sainte-Palaye, le savant Feudrix de Bréquigny, releva les reproches adressés à l'auteur du Glossaire dans une longue lettre dont M. Louis Barbier, conservateur de la bibliothèque du Louvre, a bien voulu nous communiquer une copie et qui ne paraît pas avoir été publiée. Les événements tragiques au milieu desquels avait lieu cette paisible discussion, et la mort de Bréquigny survenue peu après (1795), firent probablement oublier cette pièce intéressante que voici :

Paris, le 26 décembre 1793.

Je viens, monsieur, de lire dans le *Journal des Savans,* du mois d'octobre dernier, la lettre que vous écriviez en 1789 au sujet de trois ouvrages dont feu M. Falconet désiroit ardemment, il y a plus de soixante ans, que nos littérateurs s'occupassent, et qu'il regardoit comme nécessaire à notre histoire :

Un *Dictionnaire géographique de la France,*

Une *Bibliothèque française,*

Et un *Glossaire complet de notre ancienne langue.*

Vous remarquez que tous trois ont été commencés depuis ; mais qu'aucun n'a été achevé, et qu'ils paroissent *abandonnés;* que le Dictionnaire géographique de M. d'Expilly ne s'étend que jusqu'à la lettre S ; que la Bibliothèque françoise de M. l'abbé Goujet remplit à peine le tiers de son objet ; et que le Glossaire entrepris par M. de

---

(1) Comme exemple, l'abbé de Saint-Léger cite ici *in extenso* l'article *Bezan.*

Sainte-Palaye n'est connu jusqu'ici que par le prospectus publié en 1756.

Vous ajoutez qu'on faisoit alors espérer que l'ouvrage seroit fini en peu d'années ; mais qu'après une longue attente, après avoir annoncé, il y a dix ans, que le premier volume alloit paroître, il n'a point encore vu le jour. Vous en concluez que de pareils ouvrages sont au-dessus des forces d'un seul homme, et ne peuvent être traités avec succès que par une société de savants réunis.

Je ne vous parlerai que du *Glossaire,* qu'il me paroît que vous n'avez pas assez bien connu. Vous avez surtout absolument ignoré les causes qui en ont retardé les progrès. J'ai été à portée d'en être parfaitement instruit ; et quand je vous les aurai exposées, vous serez moins surpris des retards dont vous vous plaignez, vous les excuserez sans doute ; vous verrez que l'ouvrage n'est point *abandonné ;* et quand je vous en aurai développé le plan, non tel qu'il fut formé d'abord, mais tel qu'il fut ensuite conçu et qu'il a été suivi jusqu'ici, vous conviendrez peut-être que l'exécution, loin de devoir être l'objet du travail commun de plusieurs, ne peut réussir qu'en y employant une seule et même main.

M. de Sainte-Palaye étoit très-jeune, lorsqu'il forma le dessein de rassembler tous les mots de notre ancienne langue, qui se trouvent dans les livres imprimés ou manuscrits, de les ranger par ordre alphabétique, d'assigner à chaque mot l'acception qu'il jugeoit convenable, et de l'appuyer par une citation. C'étoit la méthode ordinaire des glossaires ; et il ne se proposoit rien de plus. Après s'être procuré, par un travail opiniâtre de trente années, la moisson de mots et de passages la plus abondante, et sans cesser de l'augmenter chaque jour, il songea à faire un choix de ce qui devoit entrer dans la composition des articles. Il chargea M. l'abbé Guyroy, qu'il se choisit pour collaborateur, de les rédiger sous ses yeux. Enfin, en 1756, il fit part de son plan au public, dans un prospectus fort étendu.

En suivant un plan aussi simple, il pouvoit, sans craindre de trop promettre, annoncer que l'ouvrage seroit achevé en peu d'années. En effet, en 1762, on fut en état de commencer l'impression ; mais M. de Sainte-Palaye voulut auparavant soumettre les premiers essais à la révision de quelques amis, aux lumières desquels il avoit à juste titre la plus grande confiance. C'étoient M. de Foncemagne, M. Da-

lembert et ce même M. Falconet qui avoit désiré, avec tant d'ardeur et depuis si longtemps, un glossaire de la langue que parloient nos pères. On s'assembloit chez ce dernier; tous m'honoroient de leur amitié, et ils voulurent bien m'admettre à leurs conférences. Je le désirois fort pour mon instruction particulière, autant que par l'intérêt que m'inspiroient l'importance de l'ouvrage et l'attachement tendre que vous m'avez connu pour l'auteur. Il m'avoit souvent entretenu de son projet; je m'en étois même occupé quelquefois, en me conformant au plan qu'il avoit tracé. Je le trouvois bien au-dessous de ce que mon ami auroit pu faire; mais je sentois que je n'avois à ce sujet que des idées trop confuses pour les opposer aux siennes. Elles se développèrent dans les conférences où je fus admis.

Après avoir entendu discuter, à plusieurs reprises, le plan que M. de Sainte-Palaye avoit adopté et les diverses améliorations dont on le jugeoit susceptible, je rassemblai mes idées, je fortifiai mes aperçus et j'esquissai un plan général que j'osai présenter à mes maîtres. Ce plan me sembloit non-seulement remplir l'objet de celui qu'on avoit suivi, mais l'aggrandir, l'ennoblir même en envisageant la langue sous un point de vue philosophique; en ne se bornant pas à une liste alphabétique de mots anciens multipliés autant de fois que leurs orthographes ont changé, et suivis de leurs acceptions souvent variées au point d'offrir des sens absolument contraires, mais en observant et en éclairant la marche de ces variations, selon les lieux et les temps.

Je proposois donc de ranger sous un même mot toutes les orthographes qui l'ont défiguré, de faire appercevoir par là d'un seul coup d'œil les dégradations qui l'ont insensiblement rendu méconnoissable, et d'indiquer la filiation des idées qui ont successivement attaché au même mot des significations essentiellement différentes. En adoucissant ainsi les passages, on ne pouvoit plus être surpris de l'extrême diversité dans les variations d'un même mot, et surtout du peu de rapport entre les premières idées attachées à une expression, et celles qui de proche en proche y ont été substituées. Un glossaire rédigé d'après ce plan devoit présenter en quelque sorte l'histoire physique de chaque mot, par la génération de ses orthographes, et l'histoire métaphysique, par la génération de ses acceptions.

Voici donc la disposition technique de chaque article : d'abord on devoit placer la principale orthographe, puis toutes celles qui s'en sont peu à peu éloignées, et chacune devoit être appuyée de la citation du livre imprimé ou manuscrit, où cette orthographe a été employée.

Les acceptions devoient être rangées ensuite selon l'ordre le plus probable de la génération des idées, par extension, par allusion, par métaphore, et autres métonymies. Chacune de ces acceptions devoit être aussi justifiée par un passage qui servît de preuve et d'exemple.

Cette méthode ne pouvoit que jeter un grand jour sur les articles des mots relatifs à nos usages anciens. La succession des variations dans les acceptions du mot étoit l'histoire chronologique de l'usage ; et cette partie du Glossaire n'étoit pas la moins curieuse.

J'eus besoin d'assez longs développemens pour faire bien concevoir toutes les parties de ce plan, et surtout pour en faire saisir l'ensemble. Afin de mieux réussir, j'apportai à la séance suivante trois ou quatre articles rédigés selon la méthode que j'avois indiquée. On convint unanimement qu'elle étoit préférable à celle des lexiques vulgaires ; mais on me fit deux objections, dont la première ne fut pas difficile à détruire.

En réunissant, disoit-on, toutes les orthographes d'un même mot sous une orthographe principale, au lieu de faire de chacune autant d'articles particuliers, ceux qui voudront chercher un mot sous l'une de ces orthographes, ne sauront sous quel article ils pourront le trouver. J'observai qu'il étoit facile de remédier à cet inconvénient par une table générale de toutes les orthographes, où l'on indiqueroit l'orthographe principale sous laquelle seroit rangée chacune des orthographes dégradées.

Mais la seconde objection m'embarrassa beaucoup plus, parce qu'elle tenoit fort au cœur de mon ami. On ne pouvoit se dissimuler que le plan proposé engageoit dans une refonte totale des articles déjà préparés ; ce qui retarderoit nécessairement et pour longtemps la publication de l'ouvrage qu'on avoit annoncée comme prochaine. Cette pensée affligeoit profondément M. de Sainte-Palaye ; son âge avancé lui faisoit craindre qu'après s'être cru à la veille de voir enfin éclore le fruit de ses longues et laborieuses recherches, il ne pût atteindre le terme où il jouiroit de ce plaisir. J'étois moi-même

affligé de cette pensée. Pour en affoiblir l'impression, je lui représentai combien le nouveau plan rendroit l'ouvrage plus digne de lui, combien surtout il le rendroit plus utile; ce qui le touchoit bien plus que sa propre gloire. J'ajoutai que j'espérois faire goûter à son collaborateur la nouvelle méthode qu'il faudroit suivre. Nos amis communs se réunirent à moi, et M. de Sainte-Palaye se résigna à l'adoption du plan que je proposois, aux charges que, selon mes offres, je formerois un nouveau plan pour celui qui seroit chargé de la rédaction de ces articles ; que pour lui, il ne s'engageoit désormais qu'à surveiller l'ouvrage et à continuer ses relevés dans de nouveaux manuscrits, pour augmenter la somme des mots anciens déjà recueillis ; ce qu'il n'a en effet cessé de faire jusqu'à l'extrémité de sa vie.

Je me suis étendu sur ces détails; car comme ce changement de plan fut la principale cause des retards de la publication du Glossaire, j'ai dû au moins vous faire voir que le plan nouveau ne fut point adopté par légèreté et sans motifs, qu'il ne le fut qu'après avoir été longtemps discuté, et sous l'espoir fondé de rendre l'ouvrage meilleur.

Je confirmai et je tins les promesses que j'avois faites; je m'empressai d'exposer le plan dont il s'agissoit au collaborateur de M. de Sainte-Palaye, M. l'abbé Guiroy. Mais j'avoue qu'il me fut impossible de le lui faire adopter. Il ne put jamais ou ne voulut jamais s'y plier ; il n'avoit compté que sur un travail prompt et facile ; celui que je proposois exigeoit des combinaisons délicates et pénibles.

Je vis bien qu'il falloit chercher un autre rédacteur, et je m'adressai à M. Mouchet, qui avoit travaillé quelque temps au Glossaire selon l'ancienne méthode. Je savois qu'il étoit très-propre à mettre la nouvelle en usage. Il m'étoit attaché depuis plusieurs années, et il m'avoit aidé dans divers travaux. J'avois remarqué en lui beaucoup de connoissances de divers genres, beaucoup de facilité pour classer et analyser les idées; et en particulier beaucoup d'érudition grammaticale et de goût pour la métaphysique des langues dont il avoit approfondi le méchanisme. Le plan qu'on avoit adopté lui plut infiniment. Nous l'essayâmes ensemble durant quelques jours et il le posséda bientôt mieux que moi. On fut content de ses essais; il travailla en conséquence avec ardeur durant le reste de l'année 1763, et durant les premiers mois de la suivante; mais cette même année,

je fus chargé d'une mission en Angleterre, et ayant besoin d'avoir près de moi quelqu'un qui réunît aux lumières un attachement éprouvé depuis longtemps, j'engageai M. Mouchet à m'accompagner. Il revint en 1765 reprendre, durant quelques mois, le travail du Glossaire. Il retourna en Angleterre en 1766; mais enfin nous en revînmes tous deux cette même année. Il se livra alors au Glossaire, qu'il n'avoit guères perdu de vue, et il ne discontinua plus de s'en occuper. Il y travailla avec une telle application, qu'en 1769 M. de Sainte-Palaye eut la satisfaction tant désirée de voir sortir de dessous les presses de l'Imprimerie royale les premières feuilles de l'ouvrage qui avoit été toute sa vie l'objet de son plus vif intérêt. Pour hâter ce plaisir on imprimoit à mesure que l'on composoit; les matériaux étoient rassemblés dans les registres où M. de Sainte-Palaye avoit fait transcrire par ordre alphabétique tous les anciens mots qu'il avoit relevés, et sur chacun d'eux tous les principaux passages où il avoit trouvé le mot employé. Mais comme il continuoit ses dépouillemens qui donnoient lieu à des articles nouveaux qu'il falloit insérer, ces insertions prolongeoient le travail. D'ailleurs on sent que ce travail ne pouvoit aller bien vite, vu la multitude de rapprochemens et de discussions nécessaires pour conformer au nouveau plan les articles qu'on rédigeoit. Cependant en 1780 on avoit imprimé les deux tiers du premier volume. M. de Sainte-Palaye ne le vit pas finir; il mourut dans les premiers mois de 1781.

Il avoit vendu au roi ses livres et ses manuscrits, s'en réservant la jouissance, sa vie durant. Ses manuscrits contenoient tous les matériaux destinés à son Glossaire. Plusieurs étoient des copies des originaux qu'il avoit extraits. Il en avoit, à la vérité, fait transcrire dans des registres les passages dont il comptoit faire usage; mais le nouveau plan forçoit souvent à recourir aux livres et aux manuscrits dépouillés, soit pour mieux fixer par la suite du discours la signification exacte du mot employé dans le passage, soit pour chercher des passages nouveaux qui justifiassent mieux encore cette signification.

M. Mouchet, tant que vécut M. de Sainte-Palaye, dans le cabinet duquel il travailloit, fut à portée de faire à cet égard toutes les vérifications nécessaires. Mais dès que M. de Sainte-Palaye eut cessé de vivre, ses manuscrits avec le reste de ses livres furent d'abord trans-

portés au Dépôt des chartes, dans la place de Vendôme, à la réserve des registres alphabétiques qui furent laissés aux mains de M. Mouchet; et assez peu de temps après, M. de Paulmy, ayant acquis du roi par échange la plupart des manuscrits de M. de Sainte-Palaye qui étoient au Dépôt des chartes, les fit transporter à l'Arsenal, où ils sont encore aujourd'hui dans la bibliothèque de M. le comte d'Artois. Ainsi M. Mouchet fut privé d'un des secours les plus essentiels à sa besogne, qui nécessairement s'en ressentit.

Cependant il ne se découragea point, et tâcha de suppléer aux manuscrits et livres qui lui manquoient par les recherches qu'il fit dans la bibliothèque du roi et surtout dans celle de Saint-Germain-des-Prés. Ainsi, malgré tant de causes qui ont dû ralentir la composition du Glossaire, ce qui est actuellement imprimé peut former un juste volume. Rien n'empêche de le publier et de faire jouir dès à présent la nation de cette première partie d'un ouvrage si intéressant pour elle.

Je n'ai point cité au nombre des causes dont il a souffert, les circonstances fâcheuses qui, depuis trois ans, ont, pour ainsi dire, paralysé notre littérature. Espérons que ses beaux jours vont renaître, et qu'elle reprendra bientôt son activité.

Voilà, monsieur, ce que j'avois à cœur de vous communiquer, pour vous donner une idée exacte du Glossaire de M. de Sainte-Palaye; pour disculper le rédacteur des reproches de négligence et de lenteur qu'on seroit tenté de lui faire d'après votre lettre; et pour vous rassurer contre le soupçon que cet ouvrage soit *abandonné*. J'espère que ce que j'ai dit vous fera aussi reconnoître qu'un glossaire tel que celui dont je viens de tracer le plan, loin de devoir être rédigé par une compagnie littéraire, ne peut l'être au contraire avec succès que par un seul et même auteur; parce que l'ouvrage doit être, pour ainsi dire, d'un seul jet, d'une même couleur, d'un même ton; que toutes les parties doivent se correspondre parfaitement; et que comme tout tableau, celui de notre ancienne langue ne peut acquérir quelque degré de perfection, s'il n'est pas tout entier du même pinceau.

Vous parlez du Glossaire de M. Barbasan, dont vous faites cas, mais que vous avouez être demeuré fort imparfait. Je ne contredirai pas le jugement que vous en portez; j'ajouterai seulement qu'il est com-

posé selon le plan des lexiques ordinaires, qui ne ressemble en rien à celui qu'on a suivi dans la rédaction du Glossaire de M. de Sainte-Palaye. D'ailleurs je sais que toutes les fois que M. Mouchet, qui a entre les mains l'ouvrage de M. Barbasan, a voulu y avoir recours, il n'y a rien aperçu qui ne soit parmi les matériaux que M. de Sainte-Palaye avoit rassemblés.

Excusez, monsieur, la longueur de cette lettre. Je me suis laissé entraîner sans doute trop loin, en parlant d'un ouvrage auquel mon ami avoit consacré l'espace de sa vie entière. Vous me pardonnerez, si je ne m'arrache qu'avec peine aux souvenirs qui me rappellent l'homme que j'ai le plus tendrement aimé.

Comme on a publié la lettre où vous avez traité peu favorablement son Glossaire, je me flatte que vous permettrez qu'on publie aussi celle que j'ai l'honneur de vous écrire, pour le défendre, et que vous agréerez toujours les assurances bien sincères des sentiments d'estime et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble et très-obéissant surviteur,

Bréquigny.

Description de deux impressions de Thierry Martens.

I

Fables d'Ésope, d'Avien, etc., publiées par Adrien Barland, et imprimées par Thierry Martens, à Anvers, en 1512.

Cette édition rare, conservée dans la bibliothèque publique de Hambourg, ne se trouve pas renseignée dans l'excellent ouvrage de M. *Van Iseghem.* En voici la description détaillée :

Pluseule Esopi phrygis et | Auiani Fabulæ, nō ille quidem a Guilielmo Gou | dano versæ, sed aliæ ab Hadriano Barlan | do mutatæ et auctæ, quibusdā velu- | ti appendicibus. Ex Jo. Antonio | Campano et Raphaele | Volaterrano de- | sumptis. | .:.

Volume in-4° de 18 feuillets, titre compris, à 30 lignes pour les épîtres, et à 20, 21 ou 22, pour le texte, avec les signatures Aii-Diii.

Les épîtres, en caractères romains cicéro, le texte en caractères romains gros texte ; les quatre premiers mots du titre en caractères gothiques.

Souscription au bas du verso du dernier feuillet : ☾ Theodoricus Martinus Alosteñ. Hantwerpiæ | imprimebat. An. D. M.CCCCC. XII. | Decimo . kalendas . Maias.

Au verso du titre :

Martinus Dorpius in fabellas a Barlando expolitas.

Vis ludum lepidosque iocos, veneresque pudicas?
Et curas animi vis pepulisse graves?
etc.

Aux feuillets 2 à 6 r° (4 lignes), on lit quatre épîtres, savoir :

Literatissimo viro M. Joanni Borsalo Hadrianus Barlandus Sa. Di... Lovanii, s. d. — Joannes Borsalus Hadriano Barlando Suo S... Ex ædibus nostris postridie idus novembris. Anno post partum virgineum supra millesimum quingentesimo et undecimo. — Doctissimo Viro M. Petro Scoto apud Gandavos Gymnasiarchæ Hadrianus Barlandus salutem... ex Lovanio pridie idus aprilis. — Ornatissimo illustrissimo adolescenti Leonardo Sevenbergiensi Hadrianus Barlandus S.... Lovanii, ex Porcianorum Gymnasio.

Feuillets 6-14 au verso : Esopi Fabulae Hadri. Bar. Inter. F. 14 au verso, en bas : Hadrianus Barlandus Nicolao Putto suo Salutem... Lovanii, ex Porcianorum Gymnasio. Feuillets 15-18 au recto : Aviani fabulæ Hadria. Barlan. interprete. F. 18 au recto et au verso : Fabella de corvo et lupis ex Johanne Anto. Campano desumpta : Altera de partu terræ ex eodem. Apologus de membris et ventre, ex Raphaelis Volaterrani Anthropologia desumpta.

F. L. Hoffmann.

II

SVMMAE SIVE ARGVMETA LE
GVM DIVERSORVM IMPERATO
RVM . EX CORPORE DIVI THEODO
SII , NOVELLIS DIVI VALENTINIANI
AVG . MARTIANI . MAIORIANI . SEVE

RI, PRETEREA CAI ET IVLII PAVLI
SENTENTIIS NVNC PRIMVM DILI
GENTISSIME EXCVSA CAESAREI
IVRIS STVDIOSIS VTILITATEM AL
LATVRA NON MEDIOCREM. EX VE
TVSTISSIMO ARCHETYPO.

Cum gratia r priuilegio

A CAESARE MAX. AUG. ET CAROLO
AVS. HISPANIARVM REGE.

In-folio, sans réclames, mais avec chiffres et signatures; caractères romains, notes marginales, de 6 feuillets préliminaires et XLIIII ff. chiffrés au recto; titre entouré d'un encadrement gravé en bois.

Au verso du titre : *Magnifico D. Ioanni Sylvagio Bvrgvn* || *diae Cancellario. Petrvs Aegidivs* || *Anverpiensis. S. D.* || Cette épître finit comme suit : *Anverpia Idibus Februarii Anno supra Millesimum Quin-* || *gentesimo decimo septimo.* || Les autres feuillets liminaires contiennent une courte préface et la table.

La souscription se trouve à la 17[e] ligne au recto du dernier feuillet :

APVD THEODORICVM MARTINVM ALV ||
STENSEM. ANNO. M. D. XVII.

Le P. Van Iseghem (Biographie de Th. Martens, p. 276, n° 118) cite cet ouvrage d'après une note de Valère André, mais il n'en a rencontré aucun exemplaire.

Nous saisisons cette occasion pour relever une petite erreur de date commise par le P. Van Iseghem dans la description d'une plaquette fort rare (p. 205, n° 52) : *De valuatiē eñ ordinātien vandē ghelde* || ... *gheprent Thanwerpen* || *op die steenhouwers veste by mi Dirck* || *Martens van Aelst.* Le P. V. I. assure que cette ordonnance a été imprimée en 1496, ce qui est impossible, vu qu'on y rappelle d'autres édits de décembre 1499. On ne peut pas non plus lui assigner cette dernière date : jusqu'à cette époque Th. Martens habitait Louvain. En donnant à notre ordonnance la date de 1502, année du retour de Martens à Anvers, nous pensons être plus près de la vérité.

FERD. VANDERHAEGHEN.

Les effets de l'abolition de la contrefaçon en Belgique.

L'exposé des motifs du Gouvernement belge à l'appui de la convention conclue entre la Belgique et la France, le 1er mai 1861, pour la garantie réciproque de la propriété des œuvres littéraires, renferme quelques données statistiques relatives au mouvement de la librairie de 1851 à 1860 et à la situation de l'imprimerie belge, que nous croyons utile d'insérer ici.

Nos lecteurs savent que le traité de commerce signé le 1er mai dernier, abolit tous les droits établis jusqu'ici sur les livres aux frontières de la Belgique et de la France. C'est un grand fait dans l'histoire du développement intellectuel des États, comme principe économique aussi bien que pour les conséquences morales qui en découlent.

Voici quelles ont été les exportations de livres, fabriqués en Belgique, de 1851 à 1860 :

	Kil.	Francs.
1851.	566,502	2,271,000
1852.	558,906	2,258,000
1853.	590,074	2,430,000
1854.	448,256	2,846,000
1855.	520,473	2,007,000
1856.	206,871	1,506,000
1857.	228,461	1,427,000
1858.	246,516	1,525,000
1859.	279,556	1,761,000
1860.	295,034	1,844,000

En isolant l'année 1854, pendant les premiers mois de laquelle les affaires de librairie ont été naturellement surexcitées par la suppression imminente de la contrefaçon, l'on voit que les exportations de livres, après avoir d'abord fléchi d'une manière assez sensible, n'ont pas tardé à reprendre leur essor, pour se rapprocher graduellement de leur ancien niveau, qu'elles ne tarderont pas à dépasser, on est en droit de l'espérer. Une circonstance importante à noter, c'est qu'un déplacement s'est opéré dans ces exportations, qui, au

lieu de comprendre presque uniquement des livres de réimpression, trouvent aujourd'hui leur principal aliment dans les éditions originales et les ouvrages du domaine public. En veut-on la preuve ? On la verra, aussi concluante que possible, dans le relevé des expéditions des livres belges en France : en voici le détail, de 1852 à 1860 :

	Kil.	Francs.
	—	—
1852	65,154	416,557
1853	34,288	208,521
1854	43,349	266,067
1855	52,875	319,546
1856	61,423	371,807
1857	85,033	517,147
1858	110,320	670,831
1859	106,172	644,993
1860	121,737	735,777

Deux conséquences ressortent de ce tableau : la première, conforme à ce qui vient d'être dit, que le commerce des contrefaçons a cessé d'être la ressource presque exclusive de notre librairie, puisque ces contrefaçons sont absolument exclues du marché français ; la seconde, c'est que le Gouvernement avait eu raison d'espérer qu'un des résultats de la convention du 22 août 1852 serait d'augmenter l'importance de ce débouché pour les éditions belges. En comparant l'année 1853, qui précède la mise en vigueur de la convention, avec l'année 1860, l'on trouve une augmentation de près de 200 p. % dans le chiffre et la valeur de nos expéditions de livres en France ; en 1853, ces expéditions ne forment guère que la neuvième partie de notre exportation totale de livres ; en 1860, elles en constituent au delà des deux cinquièmes. Ces progrès ont été accomplis nonobstant les droits imposés par le tarif français à l'entrée de la librairie belge ; il n'est pas douteux qu'ils seront encore plus rapides, lorsque cette entrave aura été supprimée.

Le Gouvernement a recueilli encore d'autres données statistiques pour constater, d'une manière exacte, l'influence que la convention du 22 août 1852 a pu exercer sur l'industrie typographique. Voici des renseignements, puisés à une source digne de foi, sur le nombre

d'ouvriers typographes, leur salaire moyen journalier, et la quantité de presses et de machines au service de l'imprimerie, dans la capitale, en 1852 et en 1861 :

Nombre d'ouvriers	1852.	1861.
	—	—
1° Compositeurs à la journée, dits *en conscience,* et employés aux journaux	192	234
2° Compositeurs aux pièces.	190	186
3° Apprentis et jeunes ouvriers compositeurs, de 12 à 18 ans	85	103
4° Pressiers	168	112
5° Conducteurs de machines à imprimer (anciens pressiers).	16	28
6° Personnel dit *de peine,* employé aux machines, margeuses, leveurs de feuilles (adultes) . .	40	79
Id. (enfants).	17	35
	708	777

Soit une différence en plus, pour 1861, de 69 ouvriers des diverses catégories.

Salaire moyen des journaliers [1].	1852.	1861.
	—	—
1° Compositeurs en conscience et employés aux journaux. . . . . fr.	3 »	3 50
2° Compositeurs aux pièces.	2 »	2 50
3° Apprentis et jeunes ouvriers, de l'âge de 12 à 18 ans.	0 75	0 90
4° Pressiers. — Compagnons.	3 »	3 50
5° — Toucheurs ou demi-compagnons.	2 »	2 50
6° Conducteurs de machines à imprimer	4 50	5 »
7° Personnel de peines aux machines, margeuses, leveurs de feuilles, (adultes)	1 50	2 »
Id. (enfants).	0 50	0 75

[1] Journée de 10 heures, sans les heures supplémentaires.

Nombre de presses et machines.	EN 1852.	EN 1861.
Nombre de presses à bras.	163	156
— de presses mécaniques.	27	50
— de machines à vapeur (moteurs).	7	12
Totaux.	197	218 (1).

D'après un calcul qui doit approcher de très-près de la réalité, l'on imprime actuellement, dans les diverses imprimeries de Bruxelles et de ses faubourgs, 35,000 feuilles par jour de plus qu'en 1825.

Les faits qui précèdent concernent uniquement la capitale, qui est le centre principal de la typographie belge. Mais il existe des imprimeries importantes dans plusieurs villes de province : Tournai, Liége, Malines, Louvain, Anvers, Gand, Hasselt, etc.

Nulle part l'industrie typographique n'a décliné depuis la suppression de la contrefaçon ; dans plusieurs localités elle s'est, au contraire, développée.

Aucun doute ne peut donc exister relativement à la situation satisfaisante de l'industrie typographique et du commerce de librairie en général, dans les nouvelles conditions qui leur sont faites.

Nous ne disons pas que tous les intérêts particuliers que la convention du 22 août 1852 a pu blesser aient obtenu, par le cours naturel des choses, un dédommagement du préjudice qu'ils ont éprouvé : c'est l'ensemble de la position que nous envisageons et apprécions. Sous d'autres rapports encore, l'on n'a pas à regretter que les droits des auteurs étrangers aient été reconnus et garantis. La suppression de la contrefaçon a mis fin à une situation précaire et équivoque, même pour ceux qui se croyaient le plus directement intéressés à son maintien. Elle a rendu service également aux écrivains nationaux (2). Si la Belgique est devenue le rendez-vous d'un

---

(1) Il est à noter que chaque presse mécanique fait la besogne de 3 ou 4 presses à bras : en réalité, l'augmentation de 1861 sur 1852 est de plus de 70 presses.

(2) Le nombre de dépôts littéraires *belges*, effectués en vertu de la loi de 1817, a augmenté d'une manière sensible dans ces dernières années. Le nombre a été, en 1851, de 179 ; en 1852, de 191 ; en 1853, de 245 ; en 1854, de 642 ; en 1855, de 533 ; en 1856, de 612 ; en 1857, de 622 ; en 1858, de 555 ; en 1859, de 787, et en 1860, de 745.

congrès de la propriété artistique et littéraire, si le Gouvernement belge peut s'honorer d'avoir pris l'initiative d'un projet de loi qui règle de la manière la plus libérale les droits des écrivains nationaux et étrangers, en plaçant les uns et les autres sur la même ligne, c'est grâce à la convention du 22 août 1852 et aux autres actes diplomatiques qui ont suivi cette première consécration d'un principe de civilisation et de progrès.

Quelques notes bibliographiques au sujet du MANUEL DU LIBRAIRE.

La nouvelle édition du *Manuel du libraire* poursuit sa marche avec une régularité parfaite; la première partie du second volume a été publiée il y a peu de temps et déjà elle se trouve sans doute dans les mains de nos amateurs. Nous n'avons point l'intention de donner ici un compte rendu de ce savant travail, et il n'a nullement besoin d'éloges. Tout le monde sait ce qu'était la quatrième édition du *Manuel;* la cinquième augmentée de bien des articles nouveaux, de renseignements dus aux infatigables recherches de M. Brunet, et toujours présentés avec une exactitude, une précision auxquelles on ne saurait rien ajouter.

Ce que nous nous proposons aujourd'hui, c'est de joindre quelques détails à certains articles du *Manuel;* M. Brunet savait bien mieux que nous tout ce que nous disons; s'il ne l'a pas écrit, c'est qu'il était forcé de se renfermer dans des limites rigoureuses afin de ne pas donner à sa publication un nombre de volumes bien supérieur à celui qu'il s'est fixé. Nous espérons qu'il y aura peut-être quelque intérêt pour les bibliophiles dans les notes, fort succinctes d'ailleurs, que nous plaçons ici, et qui sont extraites de celles en bien plus grand nombre dont nous nous amusons à couvrir les pages d'un exemplaire interfolié du *Manuel.*

Clamades (*El muy valiente caballero*) 1521.— Un exemplaire de ce volume rare, réuni à trois autres ouvrages de la même époque, a été adjugé en 1829, à la vente Mayans, à Londres, pour le prix de 11 l. st. 15 sh. C'est dans Clamades que Cervantes a pris l'idée de son cheval de bois (*Clovileno*) qui figure dans la seconde partie de *Don Qui-*

chotte. La *Bibliothèque des romans* (collection d'ailleurs peu estimée) a donné des extraits de Clamades. (*Voir* les cahiers de mai 1777, pp. 168-225, et de février 1785, pp. 3-64. Un poëme français d'Adenès forme la base du roman espagnol. M. Paulin Paris en a parlé dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. XX.

Clapperton. *Journal of an expedition into the interior of Africa,* 1829. L'*Edinburgh Review,* mars 1829, le *Quarterly Review,* janvier 1829, l'*American Quarterly Review,* juillet 1829, et d'autres périodiques ont rendu un compte fort détaillé de ce voyage important au point de vue des découvertes en Afrique.

Clarac. *Musée de sculpture.* Le feuilleton du *Journal de la librairie,* n° 7 de 1847, contient une note curieuse de M. Alkan sur la manière dont M. de Clarac publiait ses ouvrages; il avait la manie ruineuse de remanier sans cesse ses écrits sur les épreuves. Une seule feuille in-12 revient à la somme énorme de 1,400 francs.

Clarendon. On peut consulter, au sujet de cet homme d'État, l'ouvrage de T. H. Lister : *Life and administration of Edward, earl of Clarendon.* Un article est dans le *Quarterly Review,* octobre 1838. Il existe aussi un travail remarquable publié en 1827 : *Historical inquiries respecting the character of the earl of Clarendon,* by Agar Ellis. — L'Histoire des guerres civiles d'Angleterre, par Clarendon, est un des livres que les amateurs anglais se sont plu à *illustrer;* Dibdin (*Ædes Althorpianæ*) a décrit l'exemplaire que possède lord Spenser; plus de 3,000 estampes y ont été ajoutées; on y compte 170 portraits de Charles Ier, 122 de Charles II, 74 de Cromwell. L'exemplaire formé par M. Sutherland et légué à la bibliothèque Bodleyenne à Oxford, est, en son genre, une vraie merveille; le nombre des estampes ajoutées va à 18,472 dont 14,849 portraits; il y en a 743 de Charles Ier, 518 de Charles II, 552 de Cromwell, 170 d'Élisabeth, 175 de Jacques 1er, 273 de Jacques II, 120 de Marie Stuart, etc.

Claudianus *de Raptu Proserpinæ.* Un exemplaire de l'édition imprimée à Pérouse est dans la *Bibliotheca Grenviliana,* léguée au Musée britannique. *Voir* aussi Dibdin, *Bibliotheca Spenseriana,* t. VII, p. 38.

L'exemplaire sur vélin qui a figuré à la vente Mac Carthy a été

acquis par la bibliothèque de la rue Richelieu (1); il est décrit dans l'ouvrage de M. Van Praet sur les ouvrages imprimés sur vélin que possède cet établissement.

Une édition de Paris. J. Gourmont, 1517, renseignée comme très-rare et inconnue à Panzer, Maittaire et autres bibliographes, est indiquée dans la *Bibliotheca Grenviliana*, p. 155.

Clément d'Alexandrie. — Les *Stromates* ont été traduites en français pour la première fois par l'abbé d'Alzon; voir les *Annales de philosophie chrétienne,* octobre 1859. M. Villemain a rendu compte dans le *Journal des Savants,* septembre 1859, du livre de l'abbé Coignat : *Clément d'Alexandrie, sa doctrine et sa politique.*

Clemens Romanus. — A. Dillmann, qui se livre à l'étude spéciale des ouvrages italiens, a inséré, dans les *Nouvelles de l'Université et de l'Académie des sciences de Gœttingue* (octobre 1858), une dissertation sur une collection en cette langue des écrits attribués à saint Clément le Romain ; c'est une suite de sept écrits ayant un caractère dogmatique et apocalyptique; ils offrent de prétendues révélations de Jésus-Christ à saint Pierre, et de cet apôtre à Clément; ils ne paraissent pas remonter au delà du VIIIe siècle.

Clément. *Relation du voyage de Brème, en vers burlesques,* Leide, 1676. Une longue note que Charles Nodier avait tracée en tête d'un exemplaire qui lui a appartenu et qui est rapportée dans le catalogue Montaran (1849, n° 545), attribue cet ouvrage à Corneille Blessebois, mais c'est chose très-douteuse.

Clément (David). *Bibliothèque curieuse.* En 1784, le libraire Dussaulchoy, à Amsterdam, s'annonçait comme propriétaire du manuscrit entier de cet ouvrage, dont l'impression s'est arrêtée au mot *Hesiodus;* il ajoutait que le dixième volume allait être mis sous presse, mais on n'a rien vu paraître.

Cleri turonensis hymni duo, 1590. Voir un article de M. Louis Paris, dans le *Bulletin du bibliophile,* 1851, pp. 189-204.

---

(1) Nous désignons ainsi cet immense dépôt, car nous sommes fatigué de le suivre dans les nombreux changements que lui imposent les révolutions qui se succèdent en France. Depuis 1789, il a successivement été qualifié de royal, national, impérial, royal, impérial (dans les cent jours), royal, national, impérial.

Cleriadus. Une analyse de ce récit chevaleresque se trouve dans la *Bibliothèque des romans,* janvier 1777, t. I, p. 26. — Francis Douce, dans ses *Illustrations of Shakespeare* (t. II, pp. 135-144), a donné une notice sur cette production et sur les traductions dont elle a été l'objet en diverses langues. Il en existe une ancienne version en vers écossais, publiée en 1830 à Édinbourg, in-4°, par les soins et aux frais de M. E. Piper.

Clotilde de Surville. Personne ne croit aujourd'hui à l'authenticité de ces poésies, à l'égard desquelles on peut consulter les *Mélanges littéraires* d'Auger, t. II, le *Cours de littérature* de Féletz, t. II, p. 444; une note du *catalogue Nodier,* 1844, p. 125; un article de Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes,* 1841, t. IV, un autre de M. Viollet-Leduc, dans le *Dictionnaire de la Conversation.* On peut également voir ce que disent à cet égard MM. Villemain (*Littérature du moyen âge*), Jullien (*Histoire de la poésie, à l'époque impériale,* t. II, p. 176), H. Martin (*Mémoires de l'Académie de Caen,* 1840, pp. 286-303, etc.)

Cochon (*le*) *mitré.* Voir une note curieuse au catalogue Leber, n° 4478; consulter aussi le catalogue Pixérécourt, n°s 1587-1588.

Coelemans. *Recueil d'estampes.* On trouve des détails sur cet ouvrage, ainsi que sur la vie et le cabinet de Boyer d'Aiguilles, dans les *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux,* par Ph. de Pointel, 1847, t. I, pp. 97-151. M. Léon de Laborde, dans son *Histoire de la gravure en manière noire,* a parlé assez amplement des diverses éditions de ce *Recueil.*

Coignac. *La tragédie de la desconfiture de Goliath.* On ne connaît qu'un exemplaire de cette pièce, et il est imparfait du titre. M. de Soleinne avait dû se contenter d'en placer dans sa collection dramatique une copie manuscrite; elle est indiquée à son catalogue, t. III, p. 28.

Colandra (Serafino) *Adamo caduto,* Cosenza, 1647, in-4°. Le Manuel n'a pas cru devoir mentionner ce volume qui intéresse les Anglais parce qu'on pense que Milton a pu s'en servir pour son poëme; il est d'ailleurs tellement rare qu'on n'en connaît, à ce qu'on prétend, qu'un seul exemplaire, celui de la bibliothèque royale de Naples; un amateur anglais en avait fait faire une copie, et un

libraire de Brighton, M. Gancia, devait publier une réimpression à petit nombre, mais les événements de 1848 mirent obstacle à l'exécution de ce projet.

Coles ou Descoles, *l'Enfer de Cupido*, Lyon, 1555. Les vers de cet auteur sont détestables, mais les figures sur bois qui sont du Petit Bernard donnent du prix à ce volume. On en trouve une courte analyse dans les *Annales poétiques*, t. III, p. 294 ; *voir* aussi Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. II, p. 17.

Colet (Madame). *Poésies*. La *Revue de Paris*, t. XXVIII, p. 169, contient un article de M. A. Desplaces sur ces poésies. On a prétendu que « le généreux anonyme à qui est due cette édition de luxe » était M. Victor Cousin.

Collaert (*Ornements de bijouterie et d'orfévrerie, gravés par*), 1581, in-4o, 4 planches. Un exemplaire, relié en maroquin, de ce recueil assurément fort rare s'est adjugé 290 francs, vente A. C. (Alfred Chenest), en 1853 (Paris, Techener).

Collection imprimée par ordre du comte d'Artois. L'exemplaire sur vélin, payé 2,000 francs à la vente Firmin Didot, est à la bibliothèque impériale ; un autre (celui du comte d'Artois) est à l'Arsenal. Nous trouvons deux adjudications du troisième en sus de celle de 1,200 fr., en 1841, que mentionne le *Manuel*, 56 liv. st. 10 sh., vente D. (Delessert), à Londres, en juillet 1848 ; 1,051 francs vente Clicquot, n° 485. — D'après une note du catalogue Lefeburc (1797), quelques cartons furent exigés dans le Boileau, pour faire disparaître quelques notes hasardées par M. de P. Les exemplaires non cartonnés sont rares. M. Berriat-Saint-Prix ne fait pas mention de cette circonstance dans la liste raisonnée qu'il donne des éditions de Boileau, en tête de celle qui a été, de sa part, l'objet des soins les plus minutieux (t. I, p. clxxxiv).

M. Renouard (*Catalogue d'un amateur*, t. III, p. 286) donne des détails assez étendus au sujet de cette *collection*.

Collection des auteurs classiques. Londres, Valpy. Le *Quarterly Review* et autres critiques anglais ont adressé bien des reproches à cette publication qui, selon la *Biographie universelle* (t. LX, p. 164), surpasse, en désordre, en répétitions stériles et en lacunes importantes, les *Variorum* les plus riches en inconvénients de ce genre.

Collerye (Roger de). Une dissertation de l'abbé Lebeuf sur ce poëte insérée dans le *Mercure* (décembre 1737), a été reproduite dans le *Bulletin du bibliophile,* 5e série, pp. 299 et suiv. L'édition nouvelle, donnée par M. Charles d'Héricault (Paris, 1855), et qui fait partie de la *Bibliothèque elzévirienne,* a été l'objet d'un article de M. Goepp, dans l'*Athenæum* (27 octobre 1855) ; le talent de Collerye est l'objet d'une discussion étendue, et le reproche d'être trop peu nombreuses, est adressé aux notes du nouvel éditeur.

Collins, *Commercium epistolicum.* Consulter un article de M. Biot, dans le *Journal des Savants,* mars 1856.

Colonna, marchesana di Pescara. *Voir* un article intéressant dans la *Bibliothèque universelle de Genève,* t. V, pp. 337-382. L'édition de Rome s'est, grâce aux recherches infatigables de M. P. E. Visconti, enrichie d'un grand nombre de morceaux jusqu'alors inédits ou dispersés.

Comedia piacevole della vera... chiesa. Il a déjà été question de cette pièce amusante dans ce *Bulletin,* t. I, p. 389 ; *voir* aussi le catalogue Libri, 1847, n° 1981.

Comédie du pape malade. La *Bibliothèque du théâtre français* (1768), t. III, pp. 268-273, a donné une analyse étendue de cette pièce, à l'égard de laquelle nous renverrons aussi à notre *Bulletin,* t. V, p. 442, et au *Serapeum,* publié à Leipzig, numéro du 30 décembre 1856.

Comestor. *La Bible en français.* On peut consulter sur Pierre Comestor et sur son traducteur français, Guyart des Moulins, la *Chasse aux bibliographes,* par l'abbé Rive, et la préface du *Livre des Rois,* par M. le Roux de Lincy, p. 23. Comestor mêle au texte de la Bible et aux explications qu'il donne, beaucoup de fables empruntées aux rabbins et aux écrits apocryphes. De son côté, le traducteur français modifie souvent l'ouvrage latin sur lequel il travaille.

Comptes du monde aventureux. Une analyse des meilleures nouvelles contenues dans ce recueil, se trouve dans les *Mélanges extraits d'une grande bibliothèque,* t. XX, p. 61. On trouve au catalogue Viollet-Leduc, n° 1443, l'indication d'une édition *Lyon, Jean Huguetan,* 1575. (Exemplaire relié en veau, adjugé à 27 francs.)

Nous arrêtons ici, pour le moment du moins, ces indications, nous réservant de leur donner peut-être une continuation. B.

MÉLANGES.

— Au moment où cette livraison paraîtra, le libraire T. O. Weigel de Leipzig aura déjà terminé la vente d'une des collections de livres géographiques les plus extraordinaires, les plus complètes, qui se soient jamais produites de nos jours. Il s'agit de la bibliothèque de feu M. le professeur *Charles Ritter*, à Berlin, qui fut incontestablement le premier géographe de notre époque, et, pour dire vrai, le créateur de la science géographique dans l'acception élevée de ce mot.

Le catalogue se divise en deux parties, dont l'une (9,012 numéros) comprend les livres, l'autre (2,596 numéros) les cartes. La vente des livres est annoncée pour le 5 mai et jours suivants, celle des cartes pour le 10 juin et jours suivants. Un troisième catalogue comprendra les doubles des deux premiers. — Nous n'avons pas besoin d'observer que la collection de M. Ritter n'est pas un assemblage de vaines curiosités ou de raretés, mais qu'elle a une valeur un peu plus élevée que cela; c'est l'outillage d'un des héros de la science moderne, d'un des plus dignes collaborateurs d'Alexandre de Humboldt dans le domaine de ces vastes études, qui ont pour objet le globe assigné à l'humanité pour le développement de ses facultés et l'accomplissement de sa mission. — Un autre trésor est également passé des héritiers de Ritter entre les mains de M. Weigel; ce sont plus de 450 cartons renfermant les notes recueillies et écrites par l'illustre auteur de la « Erdkunde, » pour l'achèvement de ce gigantesque travail, et plus d'un millier de lettres originales adressées à M. Ritter par les coryphées de la science, dont plusieurs centaines d'Al. de Humboldt. Cette collection est destinée à être vendue, mais le détenteur actuel espère qu'elle ne sera pas morcelée par une vente en détail, mais qu'il se trouvera quelque établissement public, quelque gouvernement, assez appréciateur des fruits immenses à recueillir de ce dépôt manuscrit, qui veuille s'approprier en bloc les matériaux patiemment accumulés par le grand écrivain, que le monde a perdu il y a dix-huit mois.

— Le Dr C. M. Ingleby vient de publier une histoire complète, accompagnée d'une foule de documents, des falsifications dont le texte de Shakespeare a, dans les derniers temps, été l'objet. Ce livre porte pour titre : *A complete view of the Shakespeare Controversy, concerning the authenticity and genuineness of manuscript matter affecting the works and biography of Shakespeare, published by M. J. Payne-Collier as the fruits of his researches.* C'est une critique âpre, mais, à ce que l'on dit, solide et péremptoire des manigances qui, depuis une dixaine d'années, ont dénaturé le grand poëte anglais, sous prétexte de correction et sous les dehors d'une érudition respectable.

— Plusieurs revues allemandes ont communiqué récemment des détails intéressants sur la bibliothèque particulière du feu roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV. L'examen de cette collection est une révélation nouvelle des qualités remarquables qui distinguaient ce monarque ; ses livres, en effet, nous le font connaître au point de vue de ses goûts, de ses études, de ses aspirations, nous permettent de jeter un regard dans sa vie la plus intime, nous dévoilent les rapports établis entre lui et le mouvement des idées qui s'opérait autour de son trône dans la science et dans la société. Sa bibliothèque, comme on le pense bien, renferme outre les ouvrages achetés par le prince, des milliers de volumes adressés par les auteurs, dans un but dont la définition ne tournerait pas toujours à l'avantage des envoyeurs. Toutefois le roi faisait bon accueil à tous ces envois ; la plupart du temps il les soumettait au jugement de son ami de Humboldt, et ce qui ajoute tout particulièrement à l'intérêt de cette bibliothèque, ce sont les appréciations manuscrites de cette sommité de la science, que l'on voit insérées dans un grand nombre de volumes. — Le royal bibliophile avait affecté une armoire particulière aux productions de Humboldt ; elle était marquée par le portrait de l'auteur, artistement tissé en soie. — Quant aux goûts du roi, en matière de belles-lettres, on sait qu'il vouait une sympathie prononcée à la poésie romantique ; Brentano, Rückert, Tieck, Chamisso, Fouqué et Gaudy étaient ses auteurs favoris.

— Dans une des dernières séances de la chambre des communes,

M. Baines, auteur d'une motion tendant à réduire le cens électoral, a donné lecture d'un document fort intéressant : la statistique de la presse en Angleterre. M. Baines a soumis cette pièce au Parlement pour montrer jusqu'à quel point les facultés intellectuelles et le goût littéraire de la population en général, et des classes laborieuses en particulier, et par conséquent leur capacité de bien remplir leurs devoirs actifs, ont été développés et augmentés.

En 1851, les journaux publiés en Angleterre et dans le pays de Galles étaient au nombre de 105, en Écosse, 35 ; en Irlande, 57 ; dans les îles britanniques (Man, Jersey et les autres îles du détroit), *zéro ;* en tout, dans le Royaume-Uni, 295.

En 1861, le nombre en est : en Angleterre et dans le pays de Galles, 819 ; en Écosse, 138 ; en Irlande, 132 ; dans les îles britanniques, 13 ; total, dans le Royaume-Uni, 1,102, montrant une augmentation de 275 p. °/₀ dans une population qui pendant la même période, n'a augmenté que de 45 p. °/₀.

La circulation annuelle des journaux quotidiens dans Londres même comprenait, en 1850, 19,446,851 exemplaires ; en 1860, elle est de 118,746,799 exemplaires. Dans le Royaume-Uni on comptait de ces journaux, en 1850, 56,807,055 exemplaires. Leur nombre total, en adoptant pour eux la même proportion d'augmentation qu'à Londres, serait donc, en 1860, de 221,445,000. Nombre des journaux hebdomadaires pour les classes laborieuses, en 1850, par semaine : 75,000. En 1860, 750,000.

Par rapport aux publications périodiques, M. Baines cite les chiffres suivants : Littérature chrétienne en général, c'est-à-dire sans couleur de secte particulière, à un penny et un penny et demi le numéro, 2,210,500 par mois. Journaux d'utilité générale, d'éducation et d'amusement, à un penny et un penny et demi le numéro, par semaine : 600,000. Journaux de tempérance à un penny le numéro, par mois : 205,000 journaux, au même prix, renfermant des nouvelles, des contes et des esquisses biographiques, etc., par semaine : 700,000 ; d'autres encore, à un penny, donnent des romans dans le genre « miraculeux et horrifiant, » par semaine : 5,000. Littérature immorale, à un penny le numéro, par semaine : 52,500. Littérature des libres penseurs : circulation limitée, dit l'orateur, et d'un caractère beaucoup moins blâmable qu'autrefois. Magasins à 2 pence (4 sous) le numéro, par mois, 374,516.

Puis vient ce phénomène, le *Times*, qu'il eût été physiquement impossible, en 1830, de produire dans la forme qu'il présente aujourd'hui. En 1830, le *Times* se tirait à raison de 4,000 numéros par heure, et avait une circulation journalière de 10,250. En 1860, il se tirait à raison de 15,000 à 20,000 numéros par heure, et avait une circulation de 53,000, « déployant ainsi ce qu'on regarde comme une des combinaisons les plus merveilleuses de talent, d'entreprise, de caractère et de ressources industrielles dans le monde entier. »

Parlant de l'impression et de la distribution de la Bible, M. Baines dit : « On a fait le calcul que le nombre total de Bibles répandues dans le monde, avant le commencement de ce siècle, ne dépassait pas 4 millions. Maintenant, il y a une société, la *Société britannique et étrangère de la Bible,* qui, ayant distribué, en 1831, 470,929 Bibles et Évangiles, en a répandu, en 1860, 1 million 917,897 exemplaires, ce qui présente une augmentation de 30 p. °/₀ ; et il ajoute que le nombre total des Bibles distribuées, par an, dans ce pays, doit se monter, à l'heure qu'il est, à près de 4 millions, c'est-à-dire à autant qu'il y en avait dans l'univers entier au siècle dernier.

Il y a, comme on sait, en Angleterre, de nombreuses sociétés pour la propagation de publications religieuses. L'une d'elles, dit M. Baines, la *Société des traités religieux* (Religious Tracts Society) a fait les opérations les plus extraordinaires. En 1831, elle distribuait 11,090,259 traités et livres, et, en 1860, elle en a répandu 41,710,203 ; une augmentation de 276 p. °/₀, « profitant particulièrement aux classes pauvres. »

— Le chapitre métropolitain de Prague vient de vendre, avec l'assentiment de Sa Grandeur l'archevêque et des autorités civiles, le précieux Évangéliaire en parchemin du duc Henri le Lion, écrit au XIIe siècle par un moine nommé Hariman. L'acquéreur est le roi de Hanovre, descendant du duc Henri, qui en a donné la somme de 37,500 francs, destinée à la restauration de la cathédrale de Prague.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Essai d'une bibliographie générale du théâtre ou catalogue raisonné de la bibliothèque d'un amateur, complétant le catalogue Soleinne, Paris, Tresse, Aubry, 1861, in-8°.

Ce volume, imprimé à 200 exemplaires seulement, n'a point la prétention d'être un travail complet et sans défauts, une véritable bibliographie de l'art théâtral et de ses branches nombreuses et variées. Ce n'est point un catalogue de vente ; c'est un aperçu de ce qui a été publié depuis la renaissance sur les arts du théâtre, chez les diverses nations de l'Europe. Le catalogue de la bibliothèque dramatique de M. Soleinne, dont la rédaction fait tant d'honneur à M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob), et qui a vu le jour de 1843 à 1845, est, sans doute, assez complet pour suffire aux études les plus étendues sur la littérature dramatique, mais plusieurs classes étaient à peine indiquées, et l'indication des ouvrages, qui ont paru depuis une vingtaine d'années, ne pouvait être que fort utile.

M. de Filippi n'a point catalogué de pièces dramatiques ; il s'est contenté d'enregistrer ce qui concerne l'architecture théâtrale, les décorations, la description de Paris dans ses rapports avec le théâtre, la biographie des auteurs dramatiques et des comédiens.

Partagé en quinze sections et accompagné d'une table de noms d'auteurs, le catalogue, dont nous parlons, renferme en tout 1,947 numéros. Quelques articles nous semblent, il est vrai, se rapporter bien peu à la spécialité qu'il embrasse. L'*Essai* de Le Prince *sur la bibliothèque du roi,* le catalogue des livres grecs, pour la plupart de M. Boissonade, ne rentrent guère dans le cadre d'une collection dramatique.

Un grand nombre d'articles sont accompagnés de notes succinctes qui renferment des particularités instructives ; nous nous bornerons à en transcrire deux :

L'Amor riformato con le gare marine sedate. Invanzione e poesie del Marchese Pio Enea degli Obizi, *Ferrara, Maresti,* 1671, in-4°.

Ouvrage accompagné de 12 gravures et très-précieux ; il donne la description et le dessin, non-seulement du théâtre proprement dit, mais encore de la salle entière, vue de la scène et très-remarquable par sa construction. C'est peut-être le plus ancien monument que nous ayons de ce genre.

État actuel de la Musique du roi et des trois spectacles de Paris. *Paris, vente.*

11 vol. in-16 et in-24, gravures au frontispice. Excellent recueil extrêmement rare. Le premier volume a paru en 1758 avec la date de 1759. Reprise en 1767, cette publication a continué sans interruption jusqu'en 1778, date du dernier volume. M. de Soleinne n'avait que le premier et le dernier. Le volume de 1767 renferme une liste assez étendue d'ouvrages sur le théâtre, devenus rares pour la plupart. B.

La *Revue de Toulouse,* journal peu répandu dans nos contrées, renferme dans son cahier du mois de mars 1861 une notice qu'un bibliophile distingué, M. Desbarreau Bernard, a publié sur la vente de la bibliothèque du marquis de Pins-Montbrun.

Depuis longtemps, la province ne compte qu'un bien petit nombre de collections privées de quelque importance, et il est fort rare que la bibliothèque d'un amateur, ne résidant pas à Paris, ait assez de mérite pour nécessiter la rédaction d'un catalogue et pour attirer l'attention des libraires de la capitale.

La bibliothèque de M. de Pins-Montbrun a fait exception, quoiqu'elle n'offrît pas un ensemble satisfaisant ; à côté de quelques ouvrages revêtus de leur vieil habit de maroquin ou somptueusement reliés depuis peu, se trouvaient bien des volumes salis, tachés, dont les reliures fatiguées dénotaient de la part du propriétaire, un constant désir d'augmenter sa collection, et une grande indifférence à l'égard de la bonne ou mauvaise condition des livres. Plusieurs articles rares étaient incomplets, rognés à la lettre ; les uns n'avaient pas de titre, les autres en avaient un refait. Deux classes présentaient une importance réelle, l'histoire de la France et surtout celle du

Midi ; la théologie contenait, dans la partie liturgique principalement, des manuscrits et des livres rares. Il y avait jusqu'à quarante éditions de l'*Imitation,* mais en si mauvais état, que trente ont été adjugées en bloc pour 40 francs.

La vente a produit 20,000 francs environ. Voici les prix de quelques-uns des articles payés le plus cher.

L'Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, par Royaumont, 1686, in-4°, reliure de Capé, 185 francs.

Missale ad usum ecclesie Sancti Stephani. Tholose, 1540, in-4°, incomplet, 100 francs.

Horæ in laudem B. V. Mariæ, apud Gotofredum Torinum, 1551, in-4°, reliure de Capé, 580 francs. (Malgré ce prix élevé, les derniers feuillets étaient salis et moisis.)

Imitation de Jésus-Christ, traduite par Corneille. Rouen, 1659, ancienne reliure, 41 francs.

Livre doré de Marc Aurèle, 1538, in-8°, 61 francs.

Roman de la Rose. *Paris,* 1531, in-fol., *veau* (reliure de Simier), 96 francs.

Fables de La Fontaine, 1755-59, 4 vol. in-fol., *maroquin.* Aux armes du Dauphin, 415 francs.

Gesta Tolosanorum, par Bertrandi, 1515, in-fol., *maroquin,* 175 francs.

Histoire sacrée d'Aquitaine, par J. Bacile. Cahors, 1644, in-4°, 100 francs.

Histoire généalogique, par le P. Anselme, 1726-33, 9 vol. in-fol., grand papier, 455 francs. B.

Mémoires de Pontus Payen, avec notice et annotations par Alex. Henne, t. Ier, pp. xxviii et 368, in-8°; Bruxelles, décembre 1860; t. II, pp. 280; Bruxelles, mars 1861.

(Publications nos 10 et 11 de la *Société de l'histoire de Belgique*)

C'est avec le plus vif intérêt que nous suivons tous les mouvements de ce groupe de travailleurs solides, consciencieux, indépen-

dants, qui s'est formé il y a quelques années dans le but de livrer au jour les pièces rares ou inédites pouvant jeter quelque lumière sur la connaissance du passé de notre heureuse Belgique, et surtout sur les faits et causes de ce grand travail social, qu'on appelle la révolution des Pays-Bas.

Aux noms de Wauters, Blaes, Rahlenbeek, Guillaume, De Robaulx, Pinchart, est venu se joindre celui de M. Alex. Henne, l'auteur de l'*Histoire du règne de Charles-Quint,* ouvrage précieux auquel, comme toujours, l'étranger a fait un accueil plus juste, plus empressé et plus rémunérateur que la patrie.

En publiant les mémoires de l'avocat Pontus Payen, seigneur des Essars, M. Henne se trouvait sur son terrain ; personne mieux que lui n'était à même d'apprécier la valeur de cet ouvrage et le fruit que l'histoire pouvait en retirer. Il l'a fait dans la notice préliminaire avec la sobriété et la prudence de langage, qui le caractérise.

On ne saurait après lecture de ce travail introductif lui contester à la fois le désir d'être juste envers l'homme dont il traite, et le talent d'avoir finement analysé le caractère de son héros, qui, tout partisan de la légitimité, laisse percer des sentiments et des qualités qui commandent l'estime. L'éditeur a judicieusement fait ressortir les diverses directions, entre lesquelles Pontus Payen, ennemi de l'inquisition et du duc d'Albe et ami de Philippe II, se trouvait combattu. Il l'a si nettement fait que nous placerions volontiers comme légende au-dessus du portrait qu'il a tracé de Payen : « *Membre du centre droit sous Philippe II.* »

L'importance de l'œuvre est aussi bien appréciée que le caractère de l'auteur. Les Mémoires de Pontus Payen ne sont que des souvenirs, des impressions personnelles ; point de système préconçu, point de plaidoyer, mais aussi pas de preuves, pas de critique minutieuse. « Quel qu'il soit, le récit offre un grand intérêt et l'on y distingue notamment des portraits tracés de main de maître. » De plus, on reconnaît dans l'écrivain l'ami des lettres, des arts, de la valeur militaire ; ces traits déteignent souvent sur les jugements qu'il porte.

Les *Mémoires de la guerre civile des Pays-Bas* sont inachevés et existent en diverses copies. Celle de Bruxelles (n°s 6041-42 de la Bibliothèque de Bourg.), que l'éditeur a suivie, a l'avantage d'aller un peu plus loin que les autres, mais malheureusement elle aussi

s'arrête au moment de l'entrée en fonctions du Conseil des Troubles. M. Henne ne doute pas un instant de la paternité de Pontus Payen, comme auteur des Mémoires en question, malgré l'assertion contraire de quelques savants, notamment de M. Achmet d'Héricourt.

Ces mémoires sont suivis du *Discours véritable de ce quy s'est passé en la ville d'Arras depuis l'union et confédération des états d'Artois avecq aultres provinces du Pays-Bas.* Ce pamphlet écrit avec passion pour le besoin d'une cause politique et différant beaucoup, pour le ton et les sentiments, des mémoires, avait été publié déjà il y a quelques années par le comte d'Héricourt, d'après la copie d'Arras. M. Henne le reproduit, le manuscrit de Bruxelles étant plus complet ; il y a joint, en outre, à part des notes et éclaircissements, une suite de pièces justificatives.

Consacrant le bas des pages du texte des *Mémoires* aux variantes du manuscrit de la bibliothèque d'Arras, l'éditeur renvoie les notes précieuses dont il a enrichi le volume, à la fin de chaque livre.

Et quant à ces notes, nous y avons retrouvé la riche érudition de l'historien de Charles-Quint et par-ci par-là de ces traits qui dénotent un cœur droit, une âme élevée, une intelligence libre.

Elles font des ouvrages de Payen un livre de lecture attachant même pour ceux qui se rebutent d'ordinaire des « vieux livres » tout fraîchement éclos de la poudre des archives.

Une bonne table alphabétique des noms propres mérite aussi d'être signalée. Aug. Sch.

Publications de la Société littéraire (Literarischer Verein) *à Stuttgart.*

(*Voy.* le *Bulletin,* t. XVI, pp. 254 et suiv.)

Vol. LIII. *Mitteldeutsche gedichte.* Herausgegeben von Karl Bartsch. Stuttgart, 1860, xxxvi et 229 pages in-8°.

Ce volume renferme cinq poëmes allemands inédits, dont les quatre premiers sont extraits d'un manuscrit du xiv[e] siècle, écrit en Thuringe, et le cinquième (*der ritterspiegel*) d'un manuscrit de Cassel, datant du xv[e] siècle. Le texte de ces poëmes est précédé d'une savante dissertation de l'éditeur, traitant du sujet, du mérite littéraire et des circonstances relatives à la composition de chacun, et

suivi de quelques annotations critiques et philologiques, et d'un glossaire alphabétique.

Vol. LIV. *Gedichte von Jehan de Condet* nach der Casanatensischen handschrift, herausgegeben von Adolph Tobler. Stuttgart, 1860, 186 pages in-8°.

Ce volume offre pour nous un intérêt tout particulier, car Jehan de Condet (Condé), le trouvère du xive siècle, dont les poésies sont ici pour la première fois livrées à la publicité, est un poëte belge, attaché à la cour de Guillaume de Hainaut. Le 5 mars 1860, M. Kervyn de Lettenhove fit à l'Académie royale de Belgique une communication, intitulée : *Les Bibliothèques de Rome* (*notes et extraits*) (1). Elle présente un rapport résumé sur les fouilles entreprises par le docte académicien, dans le but de découvrir à Rome des pièces pouvant aider la solution de certains problèmes de l'historiographie littéraire ou politique belge. Parmi les choses les plus curieuses qui se sont offertes à notre compatriote, celui-ci signale particulièrement les poëmes de Jean de Condé, à propos duquel il renvoie le lecteur à une notice de M. Dinaux, insérée dans les *Archives du nord de la France*, 1857, p. 575. M. Kervyn de Lettenhove ajoute que le manuscrit qu'il a *découvert* à la Minerve, offre plus de vingt poëmes ou fabliaux du trouvère belge, restés inconnus jusqu'à ce jour. Dans l'appendice, il fait l'énumération des 58 pièces qui s'y trouvent.

Nous ne savons pas exactement la date du voyage que fit, à Rome, M. Kervyn, mais, si nous sommes bien informé, il a eu lieu dans les derniers mois de 1859, d'où il résulte, qu'en bonne justice, nous ne pouvons attribuer au savant belge le mérite d'avoir le premier fixé l'attention sur le précieux manuscrit de la Minerve (autrement dit la Casanatense) qui nous occupe. Dès 1859, M. Ad. Tobler inséra, dans le 1er cahier du 2e tome du *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, le poëme de Jean de Condé, intitulé : « le dit de Magnificat, » d'après le même manuscrit, B. III, 18, de la Casanatense, dont il donne une description détaillée, accompagnée de quelques données sur l'auteur, et de l'énumération des 21 pièces du recueil, dont Jean de Condé se déclare lui-même être l'auteur.

---

(1) *Voy.* Bulletin de l'Académie, 2e série, t. IX, pp. 506 et suiv.

Ce travail de M. Tobler, publié en 1859, n'était que le précurseur du volume que nous annonçons. On y trouve 12 pièces sur les 57 que renferme le manuscrit de Rome. Sauf une introduction simplement bibliographique, et quelques corrections proposées en note, le volume se borne à la reproduction du texte.

Nous espérons revenir, dans ce Bulletin, sur un sujet aussi intéressant que les productions d'un poëte du Hainaut, qui peut être placé au rang des trouvères les plus remarquables du XIVe siècle.

En attendant, remercions la Société de Stuttgart, et particulièrement M. Tobler, d'avoir tiré de l'obscurité une notabilité littéraire belge, que l'on ne connaissait jusqu'ici que d'après une bien faible partie de ses compositions.

Aug. Sch.

CATALOGUES ET VENTES DE LIVRES.

Catalogue des livres manuscrits et imprimés, composant la bibliothèque de M. Armand Cigongne, Paris, Potier, 1861, grand in-8°.

Beau volume de 553 pages comprenant l'inventaire d'une des collections les plus remarquablement belles qu'il y ait à Paris. On sait qu'elle a été achetée en bloc par Mgr. le duc d'Aumale, pour une somme fort élevée.

Une notice bibliographique, rédigée par M. Le Roux de Lincy, donne des détails sur la vie de Cigongne qui, né à Nantes, en 1795, mourut à Paris, il y a peu de temps, après avoir été agent de change, et dont la carrière n'offre, d'ailleurs, rien de remarquable. Il fut bibliophile, rien de plus, mais il le fut avec autant d'ardeur que de goût.

« L'ensemble de ces livres, choisis par l'amateur émérite, ne laissait rien à désirer, ni pour la rareté, ni pour la condition. Ces mystères, ces romans de chevalerie, ces poëtes, ces auteurs de facéties des XVIe et XVIIe siècles, ces pièces de vers anonymes, comprises en quelques feuillets, n'étaient pas seulement couverts de reliures anciennes et modernes, d'une exécution remarquable, mais encore à l'intérieur, soit pour la grandeur des marges, soit pour la blancheur et la pureté, presque tous étaient irréprochables. »

La série des poëtes français ne laisse rien à désirer ; elle ne contient pas moins de 860 numéros. Les chansons historiques et les noëls avaient été, de la part de M. Cigongne, l'objet d'une prédilection particulière. Dans ce genre, il possédait une série de volumes incomparables, dont quelques-uns ne se trouvaient que chez lui. Le théâtre français occupait aussi une place fort importante. En suivant toujours sa méthode d'un choix très-rigoureux entre les beaux exemplaires, M. Cigongne avait réuni une série d'œuvres dramatiques comprises en 539 numéros, formant ensemble environ 1,000 volumes ; dans cette réunion, il ne figurait pas moins de *vingt-et-un* mystères, dont deux imprimés sur vélin.

Quant aux romans de chevalerie, M. Cigongne était parvenu à les réunir tous, excepté un seul, celui d'Alexandre, mais il avait comblé cette lacune par un beau manuscrit sur vélin, orné de 83 miniatures. Voulant former une série complète dans un genre aussi difficile, il s'était vu forcé d'admettre certains volumes d'éditions un peu récentes, mais il avait pris soin que la condition ne laissât rien à désirer; tous étaient intérieurement des plus purs et des mieux conservés.

Les éditions elzéviriennes étaient une des prédilections de M. Cigongne; il était parvenu à en composer un ensemble de près de 200 volumes, ne laissant rien à désirer. Tous étaient couverts de reliures parfaites; il comptait 50 volumes non rognés, et il possédait un Pline le jeune, avec des notes de la main de Racine.

Nous comptons, d'ailleurs, parler un autre jour avec plus de détail de ce cabinet d'élite, rempli de volumes qui, s'ils avaient été mis aux enchères, se seraient bien souvent élevés à des prix *fous*. Pour le moment, nous nous bornerons à mentionner deux articles bien faits pour remplir d'orgueil leur fortuné possesseur : *Les Folles entreprises* du poëte Gringore, exemplaire sur vélin, avec 22 miniatures, aux armes et avec la devise de Diane de Poitiers; le *Triomphe de très-haulte et puissante* dame Verolle, Lyon, 1539, poëme dont on ne connaît qu'un autre exemplaire (à la bibliothèque d'Oxford); celui-ci, qui avait été acheté à la vente du comte d'Hoym, pour la bibliothèque du roi, disparut de cet établissement vers 1794, passa en Angleterre et fut, en 1835, acheté par un libraire de Paris, qui le céda pour 1,000 francs, à M. Cigongne. Les héritiers du bibliophile l'ont rendu, dès la première réclamation élevée par l'administrateur général du vaste dépôt de la rue de Richelieu. B.

Nous signalons avec plaisir aux amateurs un catalogue de livres à vendre aux prix marqués, que vient de distribuer la maison J. M. Héberlé à Cologne, dont le chef est, comme on sait, M. H. Lempertz, l'éditeur bien connu des *Bilder-Hefte*. Il est spécialement consacré aux livres à figures, aux ouvrages relatifs à l'archéologie, la numismatique, l'histoire de l'art, etc., et se termine par une partie

de monnaies et d'antiquités de toute espèce. La section concernant les livres à figures et les recueils d'estampes est particulièrement digne d'attention par les descriptions exactes des volumes. Parmi ces descriptions nous signalons l'énumération détaillée des 432 feuilles qui composent le recueil : OEuvres lithographiques. Choix de dessins d'après les grands maîtres de toutes les écoles tirés des musées de Sa Majesté le Roi de Bavière, Munich 1808-15. L'exemplaire de M. Lempertz est à vendre pour fr. 127-50 au lieu de 432. L'œuvre d'Albert Durer et de Lucas Cranach est très-amplement représenté dans le catalogue.

Les numéros sont rangés selon l'ordre alphabétique des noms d'artistes, dont les ouvrages renferment des estampes.

Les prix fixés par M. Lempertz dénotent chez cet intelligent bouquiniste une tendance marquée à ne pas livrer les productions de la typographie ancienne aux grandes fortunes exclusivement, à n'en pas forcer la valeur par des appréciations exagérées, de petites annotations habiles, qui si souvent séduisent les bibliophiles. En somme nous recommandons vivement ce catalogue (3,795 numéros), qui est le 59e publié par la maison Héberlé, pour ces trois qualités réunies : un choix riche d'ouvrages recherchés et utiles, renseignements bibliographiques intéressants, modicité de prix peu commune.

Aug. Sch.

La bibliothèque théâtrale, dont il est question dans le livre décrit ci-dessus, p. 143, a été mise en vente ces jours derniers. Le catalogue, publié par M. Aubry, ne comprend, en 1,162 numéros, exclusivement que des ouvrages relatifs au théâtre.

Un autre catalogue de vente, publié récemment par la maison Aubry, est intitulé : « Livres d'art formant la bibliothèque de M. C. B. et choix de livres curieux provenant du cabinet d'un autre bibliophile » (en 709 numéros ; vente 15-18 mai). On y remarque un recueil de catalogues de ventes, depuis 1747 jusqu'à nos jours, renfermé en 26 boîtes. Collection inappréciable pour l'histoire du mouvement artistique des dernières cent années.

AVIS.

Il sera rendu compte dans le **Bulletin** des ouvrages, se rattachant aux matières traitées dans ce recueil, dont les auteurs ou éditeurs feront parvenir, sans frais, un exemplaire au directeur.

EMM. DEVROYE, IMP. DU ROI.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE,

PUBLIÉ PAR F. HEUSSNER,

sous la direction de M. **AUG. SCHELER,** bibliothécaire du Roi.

TOME XVII (2e SÉRIE, TOME VIII). — **3e ET 4e CAHIER.**



Août 1861.

BRUXELLES,
F. HEUSSNER, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
(PLACE SAINTE-GUDULE).

SOMMAIRE.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

On souscrit au moins pour un volume in-8° d'environ 500 pages, au prix de 10 francs pour la Belgique, et de 12 francs pour l'étranger, payables à la réception de la première livraison, en espèces ou mandat sur Bruxelles.

ON S'ABONNE :

Pour la France : *A Paris*, chez M. Aubry, libraire, 16, rue Dauphine, et MM. Borrani et Droz, rue des Saints-Pères, 7.

Pour l'Angleterre : *A Londres*, chez MM. Trübner et Compe, Paternoster-Row.

Pour la Russie : *A St-Pétersbourg*, chez M. Cluzel, commissionnaire de la Bibliothèque impériale publique. — *A Moscou*, chez M. Gauthier, libraire-imprimeur.

Pour l'Allemagne : *A Cologne*, chez J. M. Heberlé. — *A Leipzig*, chez M. C. F. Fleischer.

Pour la Hollande : *A la Haye*, chez M. M. Nijhof.

L'éditeur se trouvant en possession du fond des tomes I à XVI, pourra les céder à chaque nouveau souscripteur au prix de 10 francs par volume.

La *Table Alphabétique des matières* traitées dans les neuf volumes composant la première série est en vente chez l'éditeur du *Bulletin* au prix de 5 francs.

Les lettres et paquets destinés au *Bulletin du Bibliophile,* doivent être adressés francs de port à M. F. Heussner, place Sainte-Gudule, chez qui l'on peut se procurer tous les ouvrages annoncés dans le Bulletin.

Les personnes qui auraient des communications à faire au directeur du *Bulletin* sont priées de distinguer son nom par le prénom *Auguste*. L'adresse de sa demeure est 61, rue Mercelis, faubourg de Namur.

HISTOIRE DES LIVRES.

Les Opuscules latins, *en prose et en vers, de François de Bourgogne de Fallais, publiés pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque publique de Hambourg.*

NOTICES PRÉLIMINAIRES.

I

DESCRIPTION DU MANUSCRIT.

Le manuscrit d'où sont tirés les opuscules de François de Bourgogne de Fallais que nous publions ici pour la première fois, est écrit très-nettement sur parchemin fin ; la première pièce, en prose, a des caractères plus petits que les pièces suivantes en vers. Les suscriptions, sauf celles de la première, de la cinquième et de la dernière pièce, ainsi que la plupart des lettres initiales, sont en rouge. La lettrine N, qui forme l'initiale de la première pièce du recueil, est ornementée à la plume ; la lettrine initiale de la seconde et de la troisième, H et D, est dorée sur fond bleu ; celles de la cinquième et de la sixième pièce, N et P, sont dorées sur fond rouge.

Le volume se compose de 73 feuillets non chiffrés, petit in-8°, dont le premier et le dernier sont laissés en blanc. Il est relié simplement en cuir brun avec quelques ornements imprimés au fer chaud, et doré sur tranche. Un morceau de papier blanc collé sur le dos de la reliure porte ce titre écrit à la plume : POETI- | CA | VARIA | MS memb. | — La petite vignette du célèbre bibliophile de Francfort-sur-Mein, Zacharie Conrad von Uffenbach, se trouve collée au verso du plat supérieur.

Voici l'énumération exacte du contenu de notre recueil d'après les suscriptions des pièces qui le composent.

1° EPISTOLA | congratulatoria ad Sereniss : Principē | Hyspaniæ Philippum, qua anni vnius | feré iter ipsius obiter continetur. (En prose.) F. 2ª-17ª (F. 17ᵇ en blanc.)

2° FALESII FRANCISCI | à Burgundia ad Illustriss : Hysp : | Principem Philippum | Ode dicolos distrophos. F. 18ªᵇ.

3° Aliud epigrāma. F. 18ᵇ et 19ª.

4° GREGORII THEOLOGI SENTEN | tiæ.

Iambicum. e Græco. F. 19ª·ᵇ·

5° SENARII PROVERBIA | les ex poëtis græcis collecti, | et, in latinū idioma tra | ducti per Fa-lessium Frā- | ciscum | à Burgundia. F. 20-39ᵇ·

6° AVREA PYTAGO | RE CARMI | NA. E græco. F. 40-42.

7° EPIGRAMMATA aliquot ad eundem Serenissimū | Principem Philippum | Primo | De Regibus Romanis. F. 43 et 44ª·

8° Periocha expeditionis Africanæ Thune | tensis. Eodem Authore. F. 44ª· - 47ᵇ·

9° EXHORTATIO | studij. ad Sereniss : Hisp : | Principē Philippū. Eodē Authore. F. 47ª· - 50ᵇ·

SE QVVNTVR | ALIA QVÆ | DAM EPI | GRAM | MA | TA | Eodem Authore. (Titre.) F. 51ª·

10° Ad Deum Opt : Max : Depræcatio. F. 51ᵇ· - 54ª·

11° Saphica precatio in Deum Opt : Max : pro | evitatione Calamitatis Invisæ | F. 54ª· - 57ᵇ·

12° In aduentum Cæsaris Caroli ex gallia | Congratulatio. F. 57ᵇ-59ª·

13° De Annulo Cretæ misso ex | Hyspania. F. 59ª·ᵇ·

14° In tabellam quandam in qua picti | Mars : Venus : Cupido | visebantur. F. 59ᵇ· et 60ª·

15° Epitaphiū Illustrᵐⁱ Philippi | Ducis Burgundiæ cognomento | Boni. E gallico. F. 60ª· - 62ª·

16° Epitaphium Illustris Domini Balduini | à Burgundia Dñi De Fallaix parentis sui. F. 62ª·ᵇ· et 63ª·

17° Epitaphium Rᵈⁱ Abbatis Middelburgeñ | Maximiliani à Burgundia. F. 63ᵇ· et 64ª·

18° Epitaphiū Immortalis viri Erasmi | Roterodami. F. 64ª· et 65ª·ᵇ·

19° Epitaphium Illustriss : Comitis Bu | ranni Maximiliani ab Egmunda. F. $66^{a.\ b.}$

20° Ad Eruditum Virum D. Petrum | Nannium. Ode discolos | Tetrastrophos. F. $66^{b.}$ et $67^{a.\ b.}$

21° Ad Nobilem et modo omnibus ornatu | virum Dominū Ludovicū a Çuniga. F. 68-$72^{b.}$

On trouve aussi la liste des pièces de notre manuscrit et les intitulés des 82 Senarii Proverbiales (ajoutez après In juventam : In leges. In hospites. In jusjurandum. In iram, et effacez à la fin les suscriptions répétées In tempus — In naturam) dans la *Bibliotheca Uffenbachiana Manuscripta,* Halæ Hermundurorum, 1720, in-folio, t. IV, col. 226-229.

De toutes les pièces de François de Bourgogne contenues dans notre manuscrit, une seule a été imprimée ; c'est l'épitaphe consacrée à la mémoire d'Érasme de Rotterdam (le n° 18 de notre liste). On la trouve dans la contrefaçon augmentée de l'édition de Froben des *Catalogi duo operum D. Erasmi Roterodami ab ipso conscripti et congesti,* contrefaçon publiée à Anvers, en 1537, apud viduam Martini Cæsaris, expensis Joonnis Coccij, in-8°, fol. 110 et 111 ; elle porte la suscription : Francisci a Burgundia Elegia in diem obitus Erasmi Roterodami ; puis encore dans l'édition des œuvres d'Érasme, Leyden 1703-1706, in-folio, t. I, (1703) f. *** **** 2^b et *** **** 3^a, et enfin, comme spécimen de la muse poétique de François, dans la Bibliotheca Uffenbachiana Mssta, citée plus haut, col. 228 et 229.

II

HISTOIRE DU MANUSCRIT.

Valère André, à l'article consacré à François de Bourgogne, dans sa *Bibliotheca Belgica. Editio renovata, et tertia parte auctior,* Lovanii, typis Jacobi Zegers, 1643, in-4°, p. 225, déclare avoir connaissance d'un manuscrit renfermant les pièces qu'il renseigne. « Vidi MSS. in pergameno apud CL. V. Lucam Torrium. » J. Franc. Foppens, Bibliotheca Belgica, p. 288, répète cette phrase en y ajoutant l'indication du domicile et de la condition du possesseur : « Olim MSS. in pergameno apud Lucam Torrium, J. C., Insulis. »

Paquot (Mémoires, t. I p. 595 de l'édition in-8°), après avoir renseigné les titres des compositions de Bourgogne, ajoute : « Valère André dit avoir vu ces pièces manuscrites en vélin chez Luc de la Torre, jurisconsulte à Lille. » — Lucas Van Torre, nommé conseiller et maître de la chambre des comptes à Lille, par lettres patentes de Philippe IV, du 9 juin 1640, possédait plusieurs manuscrits précieux, parmi lesquels nous citerons : 1° une copie des Commentarii de tumultibus belgicis sui temporis libri VIII, de Jean-Baptiste de Taxis (*Voy.* Valère André, p. 454, Foppens, p. 456 ; conf. Paquot, t. XII, pp. 266 et 267 ; Catalogue des livres de la bibliothèque de M. C. de la Serna Santander, t. III, p. 240, n° 4967), publiés par Hoynck van Papendrecht ; 2° Inscriptiones veteres iu Hispania repertæ, quarum variæ ineditæ, quasque L. Torrius in Flandriam attulit 1658, etc. (*Voy.* la notice que nous avons insérée dans le journal de M. Naumann, Serapeum, année 1857, p. 227) ; 3° l'importante et curieuse correspondance de Charles-Quint et d'Adrien VI, retrouvée par nous dans la bibliothèque publique de Hambourg, et éditée par M. Gachard, archiviste général du royaume (Bruxelles 1859, in-8°). M. Gachard, dans l'excellente préface (p. II, note) placée à la tête du volume que nous venons de mentionner, observe : « Je me suis vainement adressé, afin d'obtenir quelques détails biographiques sur ce personnage (Van Torre), à M. Le Glay, garde des archives du département du Nord, et à M. le marquis de Godefroy-Ménilgleise. Ni l'un ni l'autre de ces savants, aussi distingués par leur obligeance que par leur érudition, n'ont pu m'en fournir. » — Nos propres recherches, tendantes à découvrir quelques renseignements sur la collection des manuscrits de Lucas Van Torre, n'ont pas été beaucoup plus fructueuses.

Le 25 juin 1715, Zacharie Conrad von Uffenbach écrivit, de Francfort-sur-Mein, au célèbre Jean Albert Fabricius, à Hambourg, ce qui suit : « Cum in Belgio degerem, nactus sum volumen aliquod præstantissimum Mst. in membr. Est id autoris, cujus nullibi mentionem reperire potui, Falesii Francisci a Burgundia ad Philippum, Hispaniæ Regem. Præfixa epistola prolixa unius anni fere iter ipsius regis continetur. Sequitur ad eundem Ode dicolos distrophos, sic incipiens :

Huc properare licet jamjam, generose Philippe,
Nil turpe premit hæc diserta pagina,
Obscœnumque nihil præsens molitur ïambus,
Sub involucris abditur sapientia.
Hæc brevitas celebrata refert diverbia quondam,
Vitæ quibus deprenditur nostræ tenor, etc.

Continet autem libro primo Gregorii theologi sententias e græco, Senarios proverbiales ex poetis græcis collectos, et in latinum idioma traductos, et sub titulos digestos. En primum :

In bonos Viros.

Nunquam bonos viros bonus vir oderit,
Proba opera semper ex animo fiunt probo,
Bono viro Deus largitur optima,
Imitare prudentes viros et candidos,
Nam tempus est moris boni experientia, etc.

Hos excipiunt aurea Pythagoræ carmina e græco. Ultimo denique loco occurrunt varia epigrammata ad Philippum regem de regibus Romanis, etc., et alia ejusdem autoris carmina sane elegantissima. Ægre fero, quod libellus hic non dudum se oculis memoriæque meæ stiterit, ut ejus tibi notitiam dedissem, quo illius, si operæ pretium judicasses, in præstantissima Bibliotheca mentionem facere, vel e græco versa, cum ultra viginti quinque folia formæ, quam vocant, octavæ, non efficiant, eidem inserere potuisses. Id tamen in supplementis, si tibi videatur, fieri poterit. » *Voy.* Commercii epistolaris Uffenbachiani selecta variis observationibus illustravit vitamque O. Zach. Conr. ab Uffenbach præmisit Jo. Ge. Schelhornius. (P. I.) Ulmæ et Memmingæ, 1753, in-8°, pp. 52 et 53. Conf. la Bibliotheca Uffenbachiana Msta, au lieu cité, et le Catalogus manuscriptorum codicum bibliothecæ Uffenbachianæ, Francofurti ad Mœnum, 1747, in-8°, pp. 31 et 32.

En 1749, Jean Chrétien Wolf, professeur au gymnase et premier bibliothécaire de la bibliothèque publique de Hambourg, frère du pasteur de l'église de Sainte-Catherine de cette ville, acheta les manuscrits composant le catalogue précité de 1747, au prix de 3,000 thalers, aux héritiers de von Uffenbach. Grâce à la générosité des frères Wolf, la bibliothèque publique de Hambourg est en possession de tous leurs trésors littéraires et bibliographiques, et,

par conséquent, aussi de l'exemplaire de Lucas Van Torre, contenant la collection manuscrite des opuscules composés par François de Bourgogne.

III

L'AUTEUR DU MANUSCRIT.

L'auteur des pièces que nous publions se nomme lui-même dans la suscription de l'ode distrophos, adressée au prince Philippe d'Espagne, et dans celle des Senarii proverbiales : *Falesius Franciscus a Burgundia.* C'est François de Bourgogne de Fallais, seigneur de Nevers, fils naturel (ou légitime?) de Baudouin de Bourgogne, qui lui-même était un des fils naturels du duc Philippe de Bourgogne dit le Bon. L'auteur a consacré des épitaphes en vers à son père et à son grand-père (*voy.* au § I, les n°s 15 et 16). François lui-même épousa la fille naturelle de Philippe de Châlons, prince d'Orange. Il portait les mêmes armes que son père, savoir celles de Bourgogne. Nous devons ces détails généalogiques en partie à l'obligeance de M. H. Helbig, qui avait à sa disposition un manuscrit inédit in-folio sur la seigneurie de Fallais, contenant des généalogies, des extraits de chroniques, des statuts seigneuriaux, etc., provenant de divers auteurs du XVIe au XVIIIe siècle. Ce manuscrit énonce tout court que François fut auteur et renvoie à ce sujet à la Bibliotheca Belgica.

M. Stanislas Bormans, conservateur-adjoint des archives de l'État à Liége, a eu de son côté la bonté de nous communiquer les extraits de Le Fort, relatifs à la branche de Bourgogne de Fallais. (*Voy.* Tables des manuscrits généalogiques de Le Fort, conservés aux archives de l'État à Liége; précédées d'une notice sur J. G. et J. H. Le Fort, hérauts d'armes du pays de Liége au XVIIe et au XVIIIe siècle, 1re partie. Liége 1860, in-8°, p. 54 : Branche des comtes de Fallais, descendants de Bauduin, fils naturel du duc de Bourgogne, t. IV; p. 58.)

Nous y trouvons les détails suivants sur Baudouin, père de François, et sur celui-ci.

« Bauduin de Bourgogne, fils naturel de Philippe le Bon, fut nommé de l'Isle à cause qu'il fut né à l'Isle, vers l'an 1445, d'une

dame portugaise (1); comte d'Orbu en Normandie, baron de Bangnuolo, seigneur de Manilly, Falais, Bredam, Zomersdyck, Zoutelandt, Saint-Adolfslandt, dit Oelkens-plate; mort à Bruxelles, en 1508, gist à Fallais; avait épousé : 1° Marie Manuel, fille de Don Jean Manuel de la Cerde; 2° Jacqueline de Gavre; il eut de sa première femme cinq enfants, savoir : 1° Philippe de Bourgogne, seigneur de Fallais, Vieu-Waleve, conseiller et chambellan de Charles-Quint, mort, sans avoir été marié, en 1542; 2° Maximilian de Bourgogne, abbé de Middelbourg en Zélande, puis de Saint-Guislain en Hainaut, mort en 1535 (2)); 3° Charles de Bourgogne chevalier, seigneur de Bredam, Fallais, Ham-sur-Sambre, Lovendeghem, Somerghem, Baudour, Froimont, pair du comté du Hainaut, chambellan de l'empereur Charles-Quint et de son conseil d'État; avait épousé Marguerite de Werechin; ils eurent des enfants . . . . . . (3); 4° Ane de Bourgogne; 5° Marie Magdeleine de Bourgogne qui épousa Philippe de Lannoy.

« Bauduin de Bourgogne eut de sa deuxième femme trois enfants : 1° Bauduin de Bourgogne, seigneur de Fallais mort le 22 février 1546; 2° François de Bourgogne, seigneur de Neuverre et qui épousa N. de Chalon d'Orenge; 3° Marie de Bourgogne épousa Guillaume de Vergy. »

Cette généalogie est d'autant plus remarquable qu'elle renverse l'opinion générale, d'après laquelle notre poëte serait issu d'une union illégitime.

Feu M. le baron de Reiffenberg a inséré dans son *Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique,* onzième année (Bruxelles et Leipzig 1850, in-12) une dissertation fort intéressante sur les enfants naturels du duc Philippe le Bon. (*Voir* aussi Bulletin de l'Académie royale de Belgique, t. XIII, n° 3 et t. XIV, n° 6.) On y lit à la page 157 :

« Baudouin, surnommé de Lille, né en 1445, seigneur de

---

(1) N. Lopez de Ulloa? ou, selon le baron de Reiffenberg (*voy.* plus bas), Catherine de Tieffries.

(2) *Voy.* au § 1, n° 17 : Epitaphium Rdi Abbatis Middelburgensis Maximiliani a Burgundia.

(3) Nous omettons les notices concernant les sept enfants de Charles de Bourgogne.

Manilly, auquel l'empereur Maximilien Ier fit don, en 1502 (1), de la baronnie de Fallez ou Fallais, en Brabant.

« Il trahit sa maison, passa au service de Louis XI et mourut en 1508, laissant de sa femme Marie-Manuel de la Cerda : 1° Philippe de Bourgogne, seigneur de Fallez, Saint-Adolfsland et Soutelande, mort célibataire en 1542 ; 2° Charles de Bourgogne, premier du nom, qui suit (p. 157 et 158); 3° Maximilien, abbé de Middelbourg en Zélande, puis de Saint-Ghislain en Hainaut, mort en 1534 : Dom Baudri et Philippe Brasseur en ont parlé; 4° Marguerite, mariée à Philippe de Lannoy, seigneur de Molembais et de Solre, chevalier de la Toison d'or.

« Il faut joindre à ces enfants légitimes deux bâtards : 1° Marie de Bourgogne, morte le 2 mars 1567, femme de Guillaume de Vergy, seigneur d'Autrey, mort le 26 juillet 1531; leur fils, François de Vergy, comte de Champlite, seigneur d'Autrey, obtint le collier de la Toison d'or; 2° François de Bourgogne, seigneur de Nieuberne (2), marié à N. de Châlon, fille naturelle de Philibert, prince d'Orange. Ils eurent un fils, Jean de Bourgogne, dit de Fallez ou Fallais. »

Nous abandonnons aux généalogistes et historiens belges la tâche d'éclaircir cette confusion de renseignements sur Baudouin, ses femmes et maîtresses, et sur son fils naturel ou légitime François.

Valère André est, parmi les biographes belges, le premier qui fasse mention de notre auteur et de ses opuscules. Il dit au lieu cité au § II :

« Franciscus a Burgundia Falesius, Balduini a Burgundia, Dom. de Fallaix, Fil., politissimi vir ingenii, et multæ apud multos gratiæ, multisque obitis Legationibus clarus, scripsit :

« Itinerarium Philippi II, principis Hispan. in Belgium.

« Item, Poemata varia, Iambos senarios, Aurea Carmina Pythagoræ, etc. Vidi, etc. » *Voy.* le § II.

Foppens, dans sa Bibliotheca Belgica, au lieu cité au § II, répète mot à mot l'article de Valère André, en ajoutant seulement : « Vixit circa annum 1550. » *Voy.* aussi le § II.

Paquot (*voir* le § II), en citant V. André, ne dit rien de nouveau sur

(1) En 1500, selon le manuscrit dont M. Helbig a eu communication.
(2) Nieuberne, au lieu de Nevers, est, sans doute, une faute de copie.

notre auteur. Seulement il date la composition de l'Itinéraire, de l'année 1555. Dans une note concernant le père de François, on lit : « Baudouin était fils naturel de Philippe le Bon ; il épousa Marie de Manuel, du sang royal de Castille (*voy.* les extraits de Le Fort et la dissertation de M. de Reiffenberg, etc.). François, dans les vers qu'il a dédiés à la mémoire de Baudouin (§ I, n° 16), fait dire à son père, ce qui suit :

« Obtigit arbitrio mulier clarissima nostro,
Moribus insignis, claro quoque stemmate regum
Nobilis Hesperiæ Emanuelis origine ducta.
Appellata Marina fuit, quod nomen Iberum est. »

La Biographie liégeoise du comte de Becdelièvre, t. I, pp. 429 et 430, répète à peu près textuellement les articles de V. André, de Foppens et de Paquot.

Peerlkamp, en écrivant ses Vitæ Belgarum qui carmina latina scripserunt (1820), n'avait encore aucune connaissance d'un poëte du nom de François de Bourgogne.

M. Helbig a eu l'obligeance de nous écrire : « D'après l'époque, c'était probablement à François de Bourgogne que Gilles Boileau de Bouillon a dédié la seconde partie de sa Sphère des deux mondes, imprimée à Anvers en 1555 ; Boileau ne désigne pas de prénom. S'il en est comme je le suppose, François avait alors la dignité de « maistre d'hostel de la royne Marie de Hongrie (1). » (*Voir* Gilles Boileau de Bouillon, sa vie et ses ouvrages, notice de M. Helbig, insérée dans le t. XV du Bulletin du bibliophile belge, 1859, pp. 202 et 203 ; liste des ouvrages de Boileau, sous le n° VI.) L'*Epistola congratulatoria* fait entendre que notre poëte a fait ses études à l'université de Louvain.

---

(1) Cette supposition est confirmée par les mentions faites de notre personnage dans certains documents publiés dans « Henne, Histoire du règne de Charles-Quint (Bruxelles, 1858-1861), tomes VII, 304, et X, 250, note 2. » Elle est appuyée, en outre, par les termes qu'il emploie en parlant de la reine de Hongrie.

EPISTOLA

CONGRATULATORIA AD SERENISSIMUM PRINCIPEM HISPANIÆ PHILIPPUM, QUA ANNI UNIUS FERE ITER IPSIUS OBITER CONTINETUR (1).

Ne solus sim in tanta eaque publica hominum voce atque solenni tot populorum acclamatione vel plane mutus vel ϱ̃νδοηϛοσ, Philippe princeps serenissime, placuit periculum facere tum benivolentiæ tuæ, tum fortunæ meæ. Scio enim quam sit grave regi munus dare aut principi : tam ob peculiarem hominum invidentiam, quæ fere in aulis proprie residet, quam quod in optimates viros quæ collata dona sunt, ea fere esse solent aut parvi præcii, aut δῶρα ἄδωρα. Proinde periclitari volui benivolentiæ tuæ (ut ita dicam) energiam et fortunæ meæ conditionem, possitne plus principis in summo fastigio constituti splendor et probitas atque eximiæ virtutis existimatio, quam exiguum homuncionis obscuri ingenium, ut in hac abundantissimæ voluntatis meæ erga tuam celsitudinem propensa significatione tutus sim tuo præsidio ab eorum malivolentia, qui nihil bonum putant nisi quod fecerint ipsi. Fretus itaque genuinæ illius tuæ benivolentiæ autoritate ac nominis tui splendore, sub cuius veluti lenocinio facile patior hanc meam lucubrationem

---

(1) Sauf quelques exceptions, nous nous sommes abstenu d'accompagner le texte des opuscules de François de Bourgogne d'annotations soit historiques, soit philologiques. Les savants auxquels nous adressons ce travail, n'auront guère besoin de notre concours pour apprécier à leur juste valeur les productions de l'écrivain belge que nous publions avec toute l'exactitude possible, et pour en tirer quelques renseignements utiles au point de vue de l'histoire nationale. Les philologues jugeront par eux-mêmes du mérite littéraire du seigneur de Fallais et nous dispenseront de leur signaler certains vices de latinité ou de prosodie dont il s'est rendu coupable. Pour notre compte, nous avouons que nous n'avons pas toujours compris ; est-ce notre faute ou celle de l'auteur ? Nous n'oserions pas trancher la question. — Le voyage de Philippe II, décrit dans cette Epistola, a eu lieu en 1548.

paulatim discere, ut lucem ferat et ora judiciaque hominum sustineat. Arbitror enim tenuitatem meam excusatum iri tum quum omnes intelligent, quidquid est libelli judicio magis ac singulari tui observantia suscepisse me, quam ulla temeritate aut mei φιλαυτίᾳ. Quid enim aliud possum quam conari? quod quidem semper in laude fuit : aut quid conor denique quam quod possum in tuæ spem gratiæ? Cæterum, ut tibi constet huius operæ susceptæ ratio : quum iam pridem, usus itinerum acceleratione quanta a me fieri potuit maxima, Te in Hispania adolescentem adhuc Belputii non procul ab Ilerda vidissem ac consalutassem, ex vultu, oculis, gestu cæteroque optime constituti corporis habitu, tuam indolem iam tum exosculatus sum dignam te, dignam parente tuo Cæsare, dignam Republica, dignam denique immortalitate. Postea vero quum aliquot annorum decursu, iterum tuam celsitudinem Tortonæ essem conspicatus, ac post superatum triremium classe hybernis mensibus Tyrrhenum mare essem congratulatus prospero tuo in Italiam adventui, ibi tum oppido quam delectatus sum cernere tam propensam et exquisitam novæ ac prope stupendæ congratulationis pompam, sic ut omnium ordinum declaratione primum Genuæ et Alexandriæ, deinde Tortonæ ac Papiæ, deinceps Mediolani summo studio procuratum sit, ut præter Cæsarem nostrum nemini quam tibi tam divini, ut ita dicam, honores ab hominum memoria exhibiti sint. Quid aliud tunc augurii inde capere potui, quam vocem illam undique impense tibi faventis populi velut quoddam divini numinis esse de cœlo organum, quod optima quæque de te promittat et optimis maximisque rebus te destinatum clamitet. Quæ quidem omnia me adduxerunt, ut crederem esse quiddam in primis istis ac florentibus tuis annis specimen, quo

Belputium (1), pagus non procul a Lerida.

Mare mediterraneum.

Appulsus Genuam, inde Alexandriam, Tortonam, Papiam, Mediolanum.

(1) Belpuig.

omen faciant plerique omnes, te cum summa virtute ac pietate per augusti parentis tui exempla iturum suisque gradibus eo conscensurum, quo orthodoxæ fidei patrocinio ac tot rebus præclare gestis nunc evasit : veræ enim virtuti vera ac solida non laus solum semper debita est, sed etiam perennis gloria. Age vero ut læticia ac celebritate plenum undique iter tuum

Mantua. persequar. De Mantuæ ac Mantuani Reguli in te hospitalitate ac amplissimi Veneti senatus non procul a Verona ad Athesim amnem publice obviam tibi procedentis consalutatione, gratulatione ac tantum non veneratione cum summo de te conceptæ spei testimonio, quid multa attinet dicere, cum plura ipse ab officiosa urbe insignique Republica ne quidem desideraveris. Deinde quid de Germanis prædicem? quo vulgi favore et patrum studio te novum hospitem prosecuti sunt : ea nimirum observantia, ut læti faustique dies essent undique et loca festa quæcunque plausibili tuo adventu atque hospitio dignarere. An

Tridentum Alpes. non ninguida illa alpium iuga superato Tridento tibi visa sunt omnem propemodum feritatem atque asperitatem præsente te deposuisse? Præsertim quum ad

Ispurgum. OEni pontem Ispurgi consisteres? Quanta ibi humanitas! quanta liberalitas! quantus nitor! quanta ædium elegantia, ut eo nomine parva urbs maximos natales atque educationem prolium Serenissimi Ferdinandi Regis mereretur, idque inter abrupta nivesque refertissimas. Deinde meminisse debes, quo genere

Rhetia. Noricum. Bavaria. Augusta. Ulma. officii te prosecuti sunt tot principes rheti, norici ac Bavariæ, Monichum et Vindelicorum Augusta atque ad Danubium sita Ulma. Quod flumen sinuoso suo complexu immensas nunc nuper Cæsaris, parentis tui, copias prope circumcingens in multa sæcula testimonium ac judicium faciet, quam bona causa Christique auspiciis tumultuantem novis flagitiosisque studiis

Danubius. Germaniam Augustus ille parens tuus represserit potius, quam oppresserit, usus profecto, quod rari

exempli est, moderatissime victoria, ut hominum opinionem et ipsum se vinceret, memor nimirum vires consilii ac lenitatis expertes mole sua nonnumquam ruere, vires autem temperatas Deum in melius ac maius provehere. Porro quanti momenti tibi visus est mons ille Asperinus cum arce in agro Wirtenbergensi ! Quæ arx, arte simul et natura loci magnisque operibus inaccessa quum sit, nulli posthac paritura patebit quam tibi prope divino principi. Etenim auguror paternæ victoriæ hoc perpetuum fore monumentum. Itaque, quum totiens ab adventu tuo in Italiam in ea incideris loca, quæ te virtutis paternæ commoneant, primum Papiæ ad illud monasterium, quo vix Europa habet ullum clarius, ubi ipse tuis oculis lustrabas quæcunque memorabili capti regis Francisci prælio memoriæ prodita sunt, proxime in iis Germaniæ locis, facere non possum quin te præsens præsentem sic alloquar :

Laus Cæsaris ob moderatam victoriam.

Mons Asperen (¹).

Carthusianum templum apud Papiam.

Locus capti regis Francisci.

Grandia qui spectas invicti facta parentis,
    Ecquod maius onus sustinuisse potes?
Quum te Cæsareæ moneat virtutis imago,
    Ut par aut maius aggrediaris opus :
Scilicet ad magnos, prognate Philippe, triumphos
    A patre immensum nunc tibi calcar habes.

Cæterum quid non benivolentiæ atque officii ad Necarum tibi appropinquanti exhibuit Hedelberga? cuius princeps Comes Palatinus Fredericus, non solum veteri amicitia, sed etiam necessitudine et affinitate convinctissimus cum se tibi præbuit ut ultra dici nihil possit. Quid deinde ad Rhenum Spira, cæterique illi populi cum vetustis Treveris, qui tibi passim eximia animorum propensione obviam processerunt; postremo quid ad Mosellam Theonvillanos, quid Luxenburgenses, recentis perfidiæ et calamitatis gallicæ nimis quam memores, recenseam? Quid deinceps

Hedelberga ad Necarum.

Spira ad Rhenum, vetusti Treveri.

Theonvillani.

Luxenburgen.

(¹) Aujourd'hui Asperg (royaume de Wurtemberg).

Namurcum. ad Mosam Namurcenses, ac proximos in iis locis Brabantos, Romanis, uti fama est, oriundos? An non publica læticia omnes effusissima congratulatione tibi gratificati sunt! et in his præcipue Brabantiæ metro- *Lovanium, Academia.* polis Lovanium, academia illa et domicilium literarum omnium. Etenim cum huic musarum sedi primos vagitus debeam, non abs re, Illustrissime Princeps, ut tui cupidissimam in summa virtutum tuarum expectatione sic tecum disserentem statuam, ut intelligas res quoque mutas tuam ambivisse gratiam.

Quicquid habent Charites te, tanto principe, dignum,
    Effuso promunt omnia grata sinu.
Te nascente fuit hilari completa tumultu
    Belgica, dum fruitur omine læta bono,
Te fore, quem Scythicæ metuant Lybicæque cohortes,
    Cuius et imperium Græcia tota petat.
Nunc præsente tuo gavisa est numine, tanti
    Cernere quod possit principis ora sui.
Hospes gratus ades : tua quævis omnia sunto :
    Tantum parva tuo numine tecta subi.

Enimvero hic proxime sese ingerit citra invidentiæ *Bruxella.* notam majorum tuorum palatina domus Bruxella ac *Pippinus.* *Pippinis quidem priscis quondam* habitata, quæ tibi advenienti in patentissimis campis instructas acies ac phalanges manipulosque atque equestres ordines felicibus auspiciis exhibuit, sic ut disciplinam militarem, domestico alias exemplo tibi commendatam, his tirociniis ac velitationibus tibi commendatiorem faceret. Sed eccum tibi maritimam Flandriam, quæ, Belgicae tuæ omnes regiones sua appellatione complexa, tui quoque cupida obviis ulnis te videre ac amplecti desiderat. Hinc nimirum inter præcipuas vetustate celebres *Gandavum.* tibi occurrit Gandavum cum vetusta arce. Ac tot fluminibus amplissimoque et senatu et murorum ambitu atque illa immortalis nominis prærogativa, quod superis digna visa sit, quæ Carolum quintum Cæsarem felicem, augustum, Gallicum, Africum, Germanicum,

terris prima ostenderet, maxima omnium urbs maximum omnium imperatorem. Brugæ quoque tibi visæ sunt in hoc tractu olim felices ac ne nunc quidem infortunatæ, quum privato censu ac maxima ædium et hominum frequentia sese egregie etiamnum sustineant. Post lustratam oram maritimam arenis horridam ac veteres illos Morinos ad sanctum Odomarum non procul a Terravana in Arthesio ad Atrebates ventum est clero ac episcopatu claros, nec minus armamentariis cæteroque apparatu bellico nobiles. Mox Insulani, Duacenses et vetusti Nervii (neoterica Tornaci nomenclatura nobiles) se suaque omnia in fidem ac tutelam tuam devotis animis propensaque ad omne officium voluntate permisere. Hannonia quoque, Romani imperii antiquitus semper socia, in tuum conspectum prodire gestit, ac prima Valenciana se tuis obsequiis dedicat, quæ Franciscum regem, immenso iam pridem exercitu patris tui parvis copiis imminentem, constantia atque cunctatione debilitavit. Quid hoc ordine cæterarum circum urbium Galliæ finitimarum studium atque benivolentiam commonstrem? Perstabunt ac conquiescent in tui amore Querectum, Landrecia (nunc regis Francisci recens opus) et Avenna, Croicæ familiæ beneficio munitissima. Deinde sequitur in molliter acclivi colle Montes, oppidum imprimis nobile cum sacris illis virginibus, sed liberæ vitæ, tum domestica opulentia popularique multitudine non ignobile. Porro autem ne exiguis etiam oppidis sua deesset dignatio, Bintium quoque in hoc actu suas egregias partes obtinet, nec minimum videri potest meruisse decus, (1) quod constantia sustentatæ obsidionis et fide utque maxima gallicos nunc nuper exercitus Caroli Aureliani principis oppugnantes ab expugnatione prohibuerit, quam quod hospitio Cæsaris ac Leonoræ Galliæ reginæ ac tua præsentia prio-

Brugæ.

Insulæ.
Duacum.
Tornacum.

Hannonia.

Valenciana.

Galli infectis rebus recedere coacti.

Bintium.

Obsidio gallorum.

---

(1) Il paraît manquer ici le mot *tam*.

Descriptio brevis eorum quæ gesta sunt Bintii.

rem nominis obscuritatem deposuerit. Quo igitur me vertam? Quid primum dicam? Nempe quod res est nihil tota Italia vidisse te quod huic (*sic*) oppiduli miracula superet, sive egregiam structuræ ac palatii

Symmetria.

symētriam considerabis, sive latas supra infraque porticus, sive elaboratas dorici corinthicique generis columnas sive crypticum illud recens ad nos allatum, sive phrigium aulcorum opus et texturam tenuissimis auri sericique filis inexplicabilem, postremo si lapidem similitudine ac marmorea soliditate insignem et porphi-

Ornatus.

ritica varietate distinctisque venis ac notis plus quam nobilem. Hanc novam materiem his paucis annis apud nostros homines repertam atque cognitam liberalitate naturæ apertis venis proditam quis ambigat? nisi ut Regina Maria matronarum fæminarum decus haberet quo indefessum ac sagax ingenium plus quam virilibus inventis exerceret, atque illis tam splendidis ædibus armatum (*sic*) Palladem præficeret, e quibus exularet omnis illecebra moresque effœminati. Meminisse debes, serenissime Philippe, quo genere officiorum, qua benivolentia, quo studio, qua sedulitate, quo denique judicio atque indicio longe optimæ voluntatis

Reginæ Mariæ officiosa cura.

te fuerit heroina illa prosecuta. Quid non excogitavit ut tuos oculos atque animum expleret? Quos ludos atque certamina non procuravit? equestria, pedestria, singularia atque campestria, ut revocasse videri possit priscam illam et fere obliteratam veteris militiæ normam, quæ res et si sua novitate apud omnes esset commendatissima, tamen varietate non minimum laudis invenit. Idque consensu non modo hominum, sed etiam Deorum; nam quum quædam magicæ artis officina ignibus cremanda esset proposita, tonante ac fulminante tunc forte cœlo conflagrasse videri potuit, perinde ac si eius diei alacritas numinis quoque adventu atque adeo adsensu esset approbata. Quid nunc Musarum illum chorum et lunatas dianas ac nymphas tibi opipare prandenti ministrantes? Quid

faunos divamque illam agrestem turbam in augusto amictu recitem? Et tot odoros calathos, tot bellaria, tot tragemata, tot serta, tot corollas ac laureas tuis in posterum victoriis alludentes? Postremo, quid flavæ Cæreris, imo reginæ Mariæ cornucopiæ referam? et illam Apollinis universam musicam? ut Amphionis, Orphei et Arionis harmoniam longe post se relinqueret. Nihil hic puto opus esse pluribus; manebit, manebit, inquam, Mariæ mons ille in sempiterna memoria, conscius tantæ celebritatis atque hospitalitatis, dum Cæsaris stabit tuaque memoria; nec harum rerum quæ hic gestæ sunt veluti spectaculo caritura est posteritas, quum heroina illa fatigato omni raræ sedulitatis atque gratiæ genere tot epulas, tot spectacula, tot ludicra festosque dies maximo sumptu ediderit, nihil ut desiderari possit amplius, tamen modestiæ præfatione suas cogitationes atque actiones extenuans, id fatetur deesse, quod nihil satis præstiterit. Audis votum abundantissimæ et amantissimæ, sed numquam expletæ in dando officio beneficioque voluntatis. Nec dubito quin plerisque etiamnum oculi scintillent ex tam vario tot visarum rerum et iucundo conspectu. Hinc quoque tibi placuit Machliniam ad Diliam amnem visere, Cæsaris armamentarium, in quo totius Bellonæ instrumentum atque apparatus ac ærearum machinarum officina. Hic ob singularem loci nobilitatem et amplitudinem a Carolo Burgundiæ duce iam pridem procuratum est, uti constitueretur præcipuæ existimationis tanquam arx quædam Minervæ, in qua, ut olim Romæ boni libri, ita lecta quoque hominum ingenia rectaque iudicia reponerentur, ad quæ esset apertus aditus omnibus tum controversiis, tum litibus justitiæ ac legum petendarum. Huc (*sic*) igitur de omnibus rebus tam publicis quam privatis rationibus cum amplissimo Senatu amplissimam quoque laudem invenisset, nisi Antwerpiæ vicinitate obscuretur; quæ civitas, quum

Mariæ mons

Machlinia.

Antwerpia.

augustissimo ac tutissimo portu ac (ut ita dicam) decumano opulentissima sit et florentissima, dici meruit extra omnem invidentiam non Europæ solum, sed totius orbis terrarum emporium. Deum immortalem, quæ unquam non civitas dicam, sed natio tuum adventum potuit reddere illustriorem! Hæc una tot opes, tot facultates, tot machinas, tot colossos, tot theatra, tot inscriptiones, tot fornices, tot arcus, ac portas triumphales, tot parmas, thoraces ac manubias, cristatasque galeas proposuit, ut una veluti in scena totam vetustatem expresserit, atque ovationem simul et triumphum uni tibi post homines natos decreverit, coronasque plena manu liberaliter detulerit, nimirum murales, civicas et navales : scilicet hoc est brevi compendio totius orbis facultates vel antevertere vel eripere, et divi Cæsaris, parentis tui, inclyta facta eorumque longas Iliades brevi calculo ac veluti signis populo palam facere, sibique de te polliceri in ista tua recta indole atque animoso pectore omnem omnium bonorum principum esse archetypum. Etenim Antwerpiæ nomen magnum ac illustre negociorum gloria per omnes nationes pervagatur, adeo ut omnes omnium populorum opes atque naturæ dotes hic natas non advectas esse possis merito tam frequentis atque opulentis urbis existimare. Latent hic nimirum atque conduntur omnium rerum precia, quas vel Indicus vel Africus vel Hispanicus, denique novi orbis mittit Oceanus. Est igitur in una urbe orbis fere totus. *Berghæ.* Sequuntur hoc tractu Berghæ post emensa longe lateque sabuli spacia in extremo Brabantiæ angulo ad Scaldim sitæ, ubi protinus transito flumine nunc plane æquoreo (prius perspecta Joannis eius loci marchionis eximia in te voluntate) placuit veluti *Zelandiæ inundatio.* per transennam obiter Zelandiæ tuæ fractas opes et miserabilem calamitatem circumspicere, qua teterrima ac propemodum fatali abhinc tribus lustris tempestate totius exundante Oceani cataracta funditus

infinitis spaciis vastata est. Quid deinceps commemorem longo ordine innumeras civitates, quæ suam observantiam singularibus officiis testificatæ sunt? Nam Bredam cum arce (quod opus est Henrici comitis a Nassau) etiam veniens admirabitur ætas, et Buscumducis in planitie tamquam campo Martis situm oppidum, ex quo ceu equo Trojano tot viri militaris disciplinæ. Hinc ad Mosam venimus, quæ longissimo cursu ex Gallia fluens tandem partem Rheni Wallim adoptat, et Hollandiam quæ eo loci cis citraque flumen est. Ingressi Gorquemium accessimus, quæ adhuc visendo opere turrim Caroli Burgundiæ ducis monumentum ostendit; deinde, secundo flumine Dordracum delati. Quid in ea civitate desideratum est sive veteris fidei, sive amoris, sive diligentiæ? Cuius sane opulentiam et superbam molem in mediis undis admirari magis nunc lubet quam prædicare. Hoc tantum addam abhinc annis centum XXVII a continenti avulsam et agris et pascuis amœnissimis spoliatam (quibus tum Mosa veterem suum alveum retinebat) nunc alia facie insulæque modo tanquam inter stagna natare. Porro continenti seculorum ordine frequentibus tempestatibus atque illuvionibus factum esse nemini dubium est, ut in tanta sive terrarum, sive alveorum commutatione atque undarum tum confluentia tum confusione, ut nomina quoque, deturbatis colonis alioque aversis, mutarentur, sic ut, quod flumen Wallis et Mosæ aquas secum ferre intelligimus, novi accolæ (ut res aut tempus forte poscebat) Meruam vocavere, capto cognomento ab arce, quæ temporis longinqui et ventorum iniuriam suis ruinis adhuc tum deplorat, tum testatur. Demum facta Principis in publicum magnifica pecuniæ largitione, æstu secundo (nam his locis primum maris æstus incitatur ac minuitur) præteritis ad dextram Lecca ac Isula Rheni ramentis, Rotorodamum appulimus, oppidum mercium negociis famosum et Desi-

Breda. *Buscumducis.* *Mosa.* *Dordracum.* *Merva castrum etiam fluvius.* *Lecca.* *Isula.* *Rotorodamum.*

derii Erasmi natalibus. Eo loci juxta portam senatusconsulto magistratus summo viro exiguam statuam erexere, frugi habitu quo vivens uti solet (*sic*), cum inscriptione, quam tibi juveni jam devexæ ætatis senex quam vivus non potuit mortuus ac redivivus ecu Mnemosynon reddit, ad instar absolutissimæ gratulationis te commonefaciens, nempe ut virtutem atque justitiam semper exerceas, quibus duobus

Erasmi exhortatio ad principem.

ornamentis te atque Rempublicam conservares, ac meminisses te regem esse natum, ut Deum optimum maximum obnixe colas, religionem omni vi tueare, hominum vero amicitiam publico commodo quantum fieri potest retinens (1); denique ut voluptatem non aliter quam rabidam canem odio prosequare. Proxime

Delphi.

Delphos venimus, non illos quidem oraculorum feraces, sed cervisiæ, cuius negociis sic creverunt, ut ex incendiis ac rudere nunc renati multo quam ante

Haga.

clariores existant. Cæterum quis hoc tractu Hagam non procul ab Oceano non admiretur vicum et hominum domorumque frequentia et sacri lucus vetustate et curiæ senatusque honore inclytum. Huc igitur de omnibus rebus publicis et privatis Batavorum evocantur concilia, habenturque conventus hominumque doctorum collegia; hic quoque, ne vetustatem loci

Imperatorum in saxis inscriptio

ignores, pleraque etiamnum extant saxa cum inscriptione Pertinacis, Septimii Severi, Anthonini Cæsarum, et in his locis quoque militasse Adrianum in

Layda.

Vetus Rhenus.

vero est. Deinceps Laydam (olim Lugdunum) contendimus, urbs quæ veteri Rheno olim irrigata adhuc eius alveum ostendit, quum, suis aquis nondum adulteratis, solus decurreret ac solidus et ad Cattuicum (ubi Catti consederant) in Oceanum exoneraretur. Loci ac urbis fragmenta in extremo littore manent ne fides derogetur, sed vi ventorum, aut hominum injuria, aut numinis ira ostio arenis

---

(1) *Retineas?*

oppleto immensæ aquæ exitu prohibitæ fecundam illam ac late patentem regionem vastissima aquarum vi pervagatæ sunt, viamque sibi aliorsum quærendo quæque obvia suo impetu perruperunt. Quibus ex causis factum est, ut Hollandiæ intima etiam nunc maximi occupent sive lacus, sive stagna, non sine apertissimo totius regionis incommodo, ne dicam calamitate. Itaque indubitata fide obtineri potest, Usipetes, Cannenefates, Batavos, tametsi Plinii ætate Heleno ac Flevo, dextra levaque, et Oceano nostro continerentur, maiores terras quam nunc extent incoluisse, perruptis etiam tractibus illis arenosis ante Phrysium littus, quos P. Mela author est perpetuos fuisse ad cymbricam usque Chersonesum protensos, ubi nunc Holsatiæ ducatus est. Quo fit ut nomen tantummodo Flevi supersit, cætera sint maris sinus, partim Phrisium, Geldricum, partim Hollandicum littus interius ambiens. Deinceps Harlemium iter habuimus, oppidum aëris salubritate et stagnorum pratorumque etiam sylvarum amœnitate iuxta commendatum. Hic quoque tuus adventus ab omnibus municipibus exceptus est incredibili et amore et honore. Inde ad claustra pervenimus, hoc est Catarrattas, quibus congesto aggere obiecque egregie munito (ut Hollandorum ratio fert et mos) Oceani ingens sinus excluditur atque arcetur (in quo veluti stagno tertia Rheni pars Flevus absorbetur), cuius ostii nomen, ut ante diximus, et vestigium quoddam extat. Hinc rursum bona tempestate ac sedato mari Amstredamum adnavigavimus relicto ad sinistram Hollandiæ magno cornu, quam aquaticam appellant. Hic igitur, serenissime Princeps, quando tam secundis utereris ventis, libuit accinere hoc celeuma :

Helenus. *Flevus.* *Harlem.* *Amsterdam.* *Hollandia aquatica* (1).

O nimium dilecte deo, tibi militat æther,
Et coniurati veniunt ad classica venti.

---

(1) Waterland.

Jam tibi Neptunus laxis se tradit habenis;
Omnis quæ positas nunc bellua permeat undas,
Et studiosa tuum nomen numenque veretur,
Oceanusque tuas se pronus flectit ad aras.

Porro autem cum lyburnicis remigio incitatis placidissime in alto vehereris, an non ingens ille sinus Danicæ navigationis tibi visus est veluti domicilium esse atque tutissimum receptum et totius plagæ septentrionalis navale esse quoddam? In quo memini quum viderem amplius quam quadringentas onerarias naves cum magnitudine, tum latitudine extra communem aleam stare ad anchoras, rarum sane spectaculum, etsi ad hanc urbem non infrequens.

Amstelis fluv.

Redeo igitur ad Amstelim fluvium, ubi Amstredamum est, quæ quando in ora maritima consederit inter insulas ac littora mari stagnoque circumflua ad peregrinas merces excipiendas perquam idonea. Tibi portum attingenti protinus duo præcipua maris numina Eolus atque Portumnus tamquam eius urbis statores atque conservatores opportune præsto fuerunt, qui (si dii sunt) faciant, ut quæcunque in futurum tibi Reipublicæ causa navigatio obtinget ea ex voto succedat tuisque rebus bene vertat. Posteaquam intra mœnia longe subvectus atque in terram expositus es, quid relinquebatur quod ad ornatum ædium, pontium, locorumque omnium qua iturus eras excogitari possit? An non triclinia, fora, templa expectatissimi triumphi lætitia undique redundabant? Quanta vero apud primores magnificentia! Apud promiscuam multitudinem cum liberis quanta tui videndi cupiditas! Quæ tibi sic prodiit cum armata cohorte obviam, ut nihil fieri possit honoratius. Proinde admonet me huius loci atque temporis ratio, ne ista etsi Batava urbs privetur meo insignis sui facti testimonio; nam, ut aliquid ex nuperrima memoria repetatur, quum

Anabaptistæ profligati.

anabaptistarum vomica multos mortales imbuisset, non deerat flagitiosum hominum genus, quod pravis

et opinionibus et moribus istam plebem infecerat, sic ut paulatim ad profana pravæ relligionis instituta et impias conspirationes dilapsa, nullum fere ad integritatem, ad fidem, ad pudorem, ad justitiam respectum haberent. Magistratus, qui publicam veræ relligionis tuendæ et juris dicundi personam sustineret, ne longa taciturnitas ac diu compressa patientia furorem comparato sceleri præberet, veluti signo dato cum optimis quibusque civibus ac christianismi studiosis factiosam atque nimis domesticam hominum colluviem ad arma paratam et in omnes fortunas ac facultates iamiam involaturam propeque forum sub signis stantem animo forti ac strenuo ad internetionem delevit. Quocirca huius victoriæ merito datum est tropheum, ut vel te teste tam eximia integerrimorum civium voluntas atque opera probaretur, ne tanta eius reipublicæ servatæ felicitas cum damno laudis bonorum coniungeretur. Itaque quum prope esset, ut rem seditiosam vix sisti posse crederetur, magistratus cælique providentia ea vis cohibita est, ius omnibus æquabile restitutum, templis sanctitas reddita, ac cerimonia suo decori vindicata. Quæ res fecit ut deinceps et populi et magnitudinis et relligionis accessio facta sit tanta, ut Venetiarum instar hæc urbs nunc florentissima illum sinum, qui longissime in septentriones excurrit, in mediis prope Euripis cum summo omnium rerum ornamento tranquilloque statu occupet, ut in ea littorum curvitate theatri cuiusdam speciem præ se ferat. Sed opus est ut hinc egressa oratio te tantisper comitetur, dum inclyta Trajecti civitas impense tuo adventui non solum *Trajectum ad Rhenum.* gratulatur, sed etiam vere gratulatur; adeo universa benivolentia ad te delata argumento fuit, singula persequi non esse necesse. Flagranti siquidem senatus populique favore ac studio perpetuæ fidei iusiurandum præstitum est omnibusque delubris sacrificatum, ac celebrati jucundis feriis festi faus-

tique dies. Itaque quum hæc civitas clarissimum lumen tam religionis, quam dignitatis suæ amplitudinisque toti regioni præferat, neque Episcopo (omnium virtutum genere prædito) neque clero, neque senatui populoque ultrajectino res ulla ad eximiam gratulationem defuit, ut in ea haberes quasi pusillam Romam. Nimirum memores eorum beneficiorum, quæ a maioribus tuis acceperunt, hoc animo inter se decertarunt, ut nullum aliud ad idem conandum posthac tempus habituri viderentur. Profecto clerus (quo præcipuo hæc urbs pollet) mirifica frequentia maiorum more cum omni multitudine tibi obviam processit propter famam atque expectationem tuæ virtutis, cuius omnes existimant, et, ut ego auguror, non frustra existimant, te summam, eximie princeps, habere facultatem. Etenim quo tempore imperii

Trajectum.

Romani majestas adhuc clara vigeret, huic civitati præcipuus honos datus est: usque eo ut post acceptum ab Hunnis detrimentum Cæsarum Anthoninorum liberalitate sepe adiuta tandem instaurata sit. Deinde

Regum Phrisiorum olim Regio.

Frisonum regum (ut fama tenet) potentiæ quum in servitutem venisset, a Pippino libertati reddita, Willebrodo præsuli ortodoxo in tutelam rectæque fidei observationem attributa est. Hanc olim memorant quidam Octaviam esse dictam, postea Wiltenburgum. Rheni fossa mediam olim secabat uti nunc quoque sed intercluso exitu : arcem vero nunc habet ad occidentem, Caroli Cæsaris opus, nullis sane viribus expugnabile. Jam vero quod plerique tuorum in tam copioso comitatu admirati fortasse sunt, magnam profecto admirationem non habet, nempe per tot Hollandiæ tuæ oppida ac municipia, tot egregiorum civium copias, ut genere, numero, robore, animorumque propensitate coniunctissimas, ita fidelitate ac virtute ad defendendam principis sui propriamque patriæ salutem obsequentes. Siquidem apud

Hollandi olim militares.

omnes constat, sub priscis illis imperatoribus Batavos

multum ac diu stipendia fecisse atque adeo ad principalem Cæsarei corporis custodiam evocatos. Enimvero nihil est tam frigido cœlo natum, tam horridum, tam rude, postremo nihil tam incultum, quod usu, rerum magistro, non splendescat atque excolatur : sed longa illa pacis securitas incuriam exercitii ususque militaris peperit, contra quam strenuos antea viros decuit, adeo ut militiæ disciplina ac bellica virtus, domi dissimulari cœpta, ad postremum in desuetudinem atque oblivionem adducta, propemodum obsoleverit. Verum non ita pridem Italicis, Gallicis, Aphricanis ac Germanicis bellis felicissimo Cæsaris nostri tum consilio, tum ductu in hisce tuis regionibus renata est vis illa mascula, sic ut quæ provinciæ Belgicæ peditatu atque equitatu carere antea existimarentur, vel unius Reginæ Mariæ cura atque sedulitate protinus factæ sint viris, equis et armis nobiles. Quo sane nomine clara habetur quæ nunc suo ordine proxime insequitur, Geldriæ provincia, quam qui Sycambriam quondam vocitatam volunt sua pace viderint, an sibi constet fidei ratio ac temporum. Amesfordiam igitur, inclyte princeps, quum venisses per illam longe lateque patentem planitiem, quam incolæ Velvam nominant, puto te ex multorum sermonibus cognovisse, quam ea fuerit bellorum iniuriis, ne dicam furiis, semper exposita, quod finitima Geldris primos quosque impetus, incursiones, insidias pateretur : nunc tranquillo statu nixa, tuaque præsentia veluti recreata, lacertos movet atque respirat. Hinc Harderwicum Geldriæ oppidum ad mare pervenimus, deinde ad fossam Drusianam, per quam tertia Rheni pars in mare exoneratur. Hanc nostra tempestate Isulam nuncupant, in cuius ripis positas tres parvo intervallo insignes ac magnas urbes, Campen iam pridem mercatu nobilem, Zwollim ac Dauentriam (ubi olim Tenchteri), suo iure antea liberos (*sic*), Cæsar primus Phrisiæ occiden-

Serenissimæ Reginæ Mariæ in revocanda militia studium.

Geldria.

Amesfordia.

Harderwicum.

Fossa Drusiana.

Campen.
Zwollis.
Daventria.

tali attribuit. Proxime Sutphaniam visimus comitatus prærogativa honoratam, Geldrorum jamdudum principum sedem. Cæterum hinc quesito ad venandi delectationem diverticulo, quod ea regio nemoribus prædita, curis principum laxandis, capreolorum, cervorum, damarum atque aprorum magnam vim exhibeat, tandem Arnemium venimus situ et opportuni loci natura, operibus, novisque substructionibus ac Rheni vicinia multis nominibus commendatum, ac si provincialium comitiorum atque Curiæ sua privata laus est, haud scio an alio loco iuris publici ac privati commendatio pluris habeatur, quum ab doctissimo atque rerum experientissimo senatu, ad quem de divinis atque humanis rebus refertur, ad populum causasque omnium consilium et fides præstetur utque maxima. Floret enim ea urbs clarissimorum virorum contubernio ac celebritate, a quibus consilia jurisque interpretationes expetantur (*sic*) atque omnium fere rerum oracula. Nunc reliquum est, ut ad Bataviam insulam (cuius locuples extat apud veteres omnes memoria) orationem referam. Hæc igitur inter Wallim et medium Rheni decursum plana terrarum facie, longissimo inter Orientem et Occidentem tractu ac aggerationibus undique ad refrenandum aquarum impetum cincta, inter duo molliter acclivia utrinque littora ita excurrit atque protenditur, ut fertilissima agrorum pratorumque copia redundet. Cuius in extremo insulæ cornu versus orientem arx est Bataviæ propugnaculum munitissimum, quo loci Rhenus bicornis fertur, tertia aquarum portione Drusianæ fossæ relicta. Hanc igitur nobilissimam Rheni insulam, quæ Arnemio adversa est, plane transversa via, quum peragrassemus, cum locum attigimus, ubi transmisso Walli flumine Noviomagum conscendimus vetustam urbem ac Cæsaribus quendam habitatam ac cultam. Nam ut de priscis taceam, a Carolomagno adversus Saxonum motus occupato publicis muneribus ac rotundæ formæ

Arnemium.

Bataviæ insulæ descrip.

Noviomagum vetusta urbs habitata.

A Carolomagno.

delubro eiusque a Leone pontifice dedicatione mirandum admodum exornata est. Præterea Cæsari Frederico secundo ob amœnitatem loci ac liberrimum undique prospectum aërisque clementiam eximiam semper fuit in amore atque gratia. De Walli vero sic habeto, olim inclyta fuisse fama et nunc quoque celebrari ac metui ob ingentem aquarum delapsum, quas secum vehat ac potius æquoris quam iusti fluminis speciem præ se ferat. Quod vero ad huius urbis magistratum ac populum pertinet, dolet is ac queritur iucundissimi tui vultus imaginem celerius effluxisse quam cerni potuisse; hæret tamen in visceribus tui recordatio, ut in frequentissima tuæ gentis læticia minus nihilo agam, quod separatim tantam congratulationis caussam undequaque suscipiam ac circumscribam, quum sit eius generis ut eam quisque tacendo præ se gerat. Efficax est quidem popularis illa favoris affectio, verum longe maioris habetur momenti virtus tua et quæ procul etiam dissitos amore simul et admiratione tui commoveat, ut non tantum tuo merito, sed omnium votis atque divino consilio ad istas tuas regiones non obscure evocatus esse videaris : sed hæc hactenus. Iam quæ pars Geldriæ secundum Mosæ ripam protenditur emetienda est. Transitis igitur aliquot castellis, unde facilis erat iamdudum belli temporibus in obiectam Brabantici agri regionem excursio ad cædes, incendia, vastationes, demum ad oppidum Venlo contendimus, cuius muri Mosa alluuntur. Porro hic aliquantisper lubet expatiari, ut felicissimi Cæsaris paterno exemplo (cuius etiam in animis hominum recens calet memoria) commonearc, quatenus arbitraberis tantam virtutis bellicæ laudem atque successionem ad te pertinere. Ac primum scire te velim longe gravissimam incidisse caussam belli in id tempus quo (Geldriæ Carolo ducum ultimo e vivis exempto) Guillelmus Cliviæ dux, nescio fataline necessitate an quorundam male sanorum hominum

A Frederico secundo.

Venlo.

Carolus, dux Geldriæ, moritur.

temeritate, suasu atque authoritate commotus, Geldriæ possessionem populi suffragatione sibi vendicaret. Quo iure? cursus rerum et exitus argumento fuit. Nam, etsi inter omnes constaret in Carolum Burgundiæ ducem, Arnoldi quondam Geldriæ ducis venditione atque syngrapha, eius terræ actionem atque dominatum evidenti iure competere, ut in controversiam aut disceptationem ea emptionis causa deduci non debuerit; nam, cum Cæsar æquo iure ius sibi a maioribus quæsitum absens tueri non posset, viam sibi armis reperiendo perfecit, ut magnis itineribus, Italia Germaniaque peragrata, obiterque conscripto exercitu (is qui vivus apud hostes esse negaretur) tumultuarias suas copias, quanta fieri potuit diligentia, castraque sua castris coniungeret per id tempus legati sui Philiberti Orangiæ principis, cuius auspiciis paulo ante Clivensi duci Sittardum et Hainsbergha erepta fuerant. Quæ res fecit ut Cæsar in certam spem venerit Cliviæ potiundæ ac Geldriæ sibi vindicandæ, ac principio hostem in tuta loca compulit et opulentissimam provinciam, graviter eo novo terrore perculsam, ferro et igni populatus Duram obsidione clausit, quam paucis postea diebus ad eam fortunæ necessitatem redegit, ut vi caperetur atque militum arbitratu deriperetur. Cuius cædis fama Geldriam quoque pervagata, extremæ sortis periculo atque exemplo cæteræ civitates spontanea deditione sibi consuluerunt. Quæ res, Cæsare pacato, otium atque tranquillitatem florentissimæ ditioni Geldriæ peperit, cuius opes, antea variis iactatæ calamitatibus, supra quam dici potest afflictæ erant atque accisæ. Datis igitur atque acceptis ultro citroque conditionibus *Venlo* arctissima obsidione liberatur ac dux Clivensis in gratiam amicitiamque Cæsaris repositus in integrum restituitur. Qui quamdiu sine ambitione amplitudinis in rebus privatis ac suæ reipublicæ dignitate ac cura acquiesceret, pacate suis facultatibus usus

Guillelmus, dux Cliviæ.

Orangiæ princeps.

Hainsbergha.

Dura oppidum captum ac direptum a Cæsarianis.

est; sed posteaquam iuvenili consilio transversus in eam sententiam abiit, ut contra Cæsarem arma ferret, qui annus (1) ipsi ad novum novi principatus honorem capessendum aditum non dicam dabat, sed pollicebatur, is ei protinus omnem firmandæ potentiæ suæ spem atque omnia dignitatis suæ consilia hoc temerario bello pervertit, ac conscios totius Geldriæ proceres propriæque ditionis patrimonia sic perculit, debilitavit ac tantum non profligavit, ut ipse cum tota Geldria in summum periculum venerit, ne quid dicam acerbius in acerba tanti casus recordatione. Faveo enim, si quis alius, probitati ac modestiæ honoratissimi principis. Sed o fallacem hominum spem fragilemque conditionem, quam subito inanes illæ quamtumvis magno spiritu susceptæ contentiones, tamquam in medio spacio collapsæ, franguntur atque corruunt! Cæterum ultima in hoc tractu ad Ruram fluvium Ruremonda tibi venienti officiose occurrit ad teque excipiendum sese comparat, quanto antea numquam honore ullum principem consueverat, atque adeo ex acerba pristini status perturbatione in tuam fidem sese confert atque totius provinciæ nomine obtestatur, ut in posterum tuis obsequiis deditam tuearis, augeas ac ornes. Hinc autem traiecto Mosæ flumine per agrum Hornensem (cui arx vetusta nomen dedit) ad oppidulum Werdam profecti sumus, quam castri in proximo quadrata moles mirifice commendatam facit. Mox perlustrata Campiniæ parte, quæ id temporis quum sterilis esse desierit ac sparsim hominum industria (quibus vectigal parsimonia est) tam vario arborum genere consita, ut nunc fere tota silvescat, iucundam sui admirationem præbet, agricolarum labore naturæ malignitatem ubique castigante. Tandem Turnaultum appulimus, quæ arx, quemadmodum a Maria quon-

Ducis Clivensis inconsultum consilium.

Rura flumen. Ruremonda.

Horne.

Campinia.

Turnault.

(1) Annuens?

dam Geldri ducis vidua honoratissima fœmina a fundamentis in augustam (1) formam erecta est, ita nunc quoque a Maria, Ludovici Bohemiæ Hungariæque regis quondam uxore, novis fulturis ædificiisque subornata in eam speciem evasit, ut his locis nihil sit aut vicini nemoris opacitate amœnius ac cœli clementia salubrius, aut apertis campis liberius ac hortorum elegantia, opiariis cæteroque Pomonæ deæ apparatu magnificentius. Ac ne iterum pulcherrimarum epularum pompas et amplissimam in tui amorem reginæ voluntatem exequar, quod ut est immensi operis, ita neque mens ipsa neque memoria tantum ferre apparatum potest. Præstat igitur plus satis tacuisse, quam non satis dixisse, aut tibi denique istarum rerum locupletissimo testi non ad unguem satisfecisse. Hoc tantum ingenue dicam, quando ex tanto tot insignium civitatum atque nationum numero nihil desideratum est in adhibito tot hominum consensu ac faustis undique acclamationibus, te nunc facile facta istarum rerum commemoratione iuxta ac collatione intelligere : cæteras gentes multa quidem tua caussa gratiaque adfectasse, sed tuæ ditionis populos natura, obsequio, clientela, corpore atque animo omnia certe implevisse, utpote qui omnium provinciarum consensu et suffragatione paratissimi impetu singulari atque contentione ad omnia veri amoris officia inter se certaverint. *Lyra.* Proinde (prius honoris caussa Lyram usque *Nete fluv.* deducto te, quod oppidum aliquanto ante ad Netem fluvium videras) finem faciam quum apud authoritatem celsitudinis tuæ constituero huius libelli operæque et gratulationis meæ rationem atque censuram. Tantum opto, ut quo animo iampridem ad te scriptus est, eo abs te hoc tempore accipiatur. Adolescenti scriptus est ac dedicatus; si nunc a te, tanto viro,

---

(1) Augustam?

aut visus aut lectus erit, laboris mei fructum aliquem capiam, saltem mei summam voti feram. Hoc igitur a me scriptum boni consule, quamvis a te tuisque lectum fortasse non probabitur. Malui tamen aliquo officii studio tibi placuisse (cui vere et ex animo debeo omnia bona obsequii nomina), quam nullo officio displicuisse. Nam etsi Cherili more sim malus poëta, tuæ erit magnificentiæ Alexandri Magni exemplo leve hoc literarum munus commoda interpretatione non repudiare. Ita demum fiet, ut, quod erit vitiosum in libello aut malum, optimi principis fortuna atque animo a calumniis vindicetur. Neque tam erit absurdum male scripsisse, quam laudabile in tanti principis gremium aut incidisse aut latuisse, Principis inquam, in cuius fronte tametsi liquido videam sublime ingenium et rectam indolem, adeo ut eximiam futuræ laudis maximæque non solum famæ, sed etiam gloriæ pulchritudinem atque speciem dici possis appetere. Hoc sane tibi numquam in vitio erit, modo talem adfectum et ætas temperet et mitiget ratio. Teneasque in tanta rerum omnium potentia modum et quod est in meis tibi dicatis senariis *Imperium adeptus, cura ut hoc dignus sies : Rex namque viva imago dicitur Dei,* qui tuas cogitationes omnes, serenissime princeps, ad reipublicæ salutem atque incolumitatem semper conferat atque bene fortunet. Vale.

Falesii Francisci *a Burgundia ad illustrissimum Hispaniæ principem Philippum ode dicolos distrophos.*

Huc properare licet jamjam, generose Philippe,
Nil turpe promit hæc diserta pagina
Obscœnumque nihil præsens molitur Iambus ;
Sub involucris abditur sapientia.
Hæc brevitas celebrata refert diverbia quondam,
Vitæ quibus deprenditur nostræ tenor.

Nec teneras mentes vitiosus fascinat autor.
A me relata sunt vetusta schemata,
Pythagoræ sensus græcæque problemata linguæ,
Quibus Solon, Licurgus et Plato utitur.
Noscere, si cordi est, quæ sit fœtura libelli ?
Nucleum comesse qui volet, frangat nucem.
Summa brevis reputata latet, est calculus ingens.
Ænigma Sphinx dedi, OEdipum præsta. Vale.

ALIUD EPIGRAMMA.

Quicunque hujus avet legere aurea dicta libelli,
Deprompta veterum divite e vatum penu,
Comparet is sese, veluti qui sancta Deorum
Accedit expiatus ad mysteria.
Ut referat mentemque bonam et virtutis amorem,
Et anteactæ vitia vitæ corrigat.
Huic erit exiguum hoc gratum acceptumque volumen
Parvæque messis uberes fructus feret.
Quod si quis studio maledicendi atque notandi
Hujus libelli curiosus legerit,
Ille quidem certe nihil hic quod carpat habebit,
Et lectionis operam et oleum amiserit.

GREGORII THEOLOGI (1) SENTENTIÆ. *Iambicum e græco.*

Deum initium rerum omnium et finem æstima.
Vitæ lucrum facit, qui vivit in dies.
Quid sit bonum, quid aut honestum, collige.
Grave est egere, ast pejus male ditescere.
Bene faciendo Deorum haberis aemulus.
Quum sis bonus Dei bonitatem postules.
Carnis domanda vincendaque protervitas.
Furor quoque est frenandus ne mente excidas.
Cohibe oculum, nam lingua limites habet.
Claudantur aures nec risus luxum exserat.
Fax luceat vitae ratio semper tuae.
Ne certa pro futilibus effluant vide.
Nosce omnia, ast quae facere te decet face.
Quum sis peregrinus peregrinos cole.
Dum navigas bene tunc memineris turbinis.
Gratanter omnia ex Deo quae sunt habe.

(1) Grégoire de Nazianze.

Justi flagellum plus valet honor quam mali.
Terenda limina prudentum, non divitum.
Quum parva magna proferunt, non parva sunt.
Violentiam frenis tene et sapiens eris.
Te serva et aliorum casus ne rideas.
Bonum invideri est, invidere pessimum.
Mens consecranda Deo est magis quam cetera.
Deo ista si præstabis, et servaberis.

Senarii Proverbiales (1) ex Poëtis græcis collecti et in latinum idioma traducti per Falesium Franciscum a Burgundia.

IN BONOS VIROS.

Voy. les préliminaires au § II.

IN VERITATEM.

Et lingua aberrans saepe vera praedicat.

IN PECCATUM.

Nec turpe facere quid velis, nec discere.
Peccare idem bis non sapientis est viri.
Manum abstine immunem factis ab improbis.
Nihil sciens nihil potest delinquere.

IN NECESSITATEM.

Necessitate cuncta turbantur cito.
Multa mala cogit facere nos necessitas.

IN VIRTUTEM.

Tranquillitas vitae a malis cessatio est.
Quae dedecent nec videris nec audias.
Corpus male affectum magis quam animum decet.
Modestiam alienis in epulis contine.
Oportet hominem ingenuum vera dicere.
Mores tuos ipsius ingenuos tene.
Mores honesti proferent fructus bonos.
Honesta vita fructus est vel optimus.
Decentis accipe vitae providentiam.
Beatus est quisquis beato obtemperat,

---

(1) Ces *senarii proverbiales,* au nombre de 84, sont la traduction des *Γνῶμαι μονόστιχοι ἐκ διαφόρων ποιητῶν κατακεφάλαια συντεταγμέναι*, que l'on trouve dans le recueil des *Poetæ græci gnomici.*

Nam maximum scutum est virtus mortalibus.
Te moribus servato semper integris.
Virtutis est penu una temperantia.
Animae tuae curam geras quantum potes.

IN INGRATITUDINEM.

Benefici um adeptum ingratus obliviscitur.
Natura quem servavit ingratum facit.
Quum gratia est locata, moritur gratia.
Beneficii accepti fit omnis immemor.
Thesaurus ingens est reposta gratia.
Post munus acceptum senescit gratia.
In tempore acceptum in loco rependito
Et gratiam referto, sed quantum potes,
Et gratias dato justas et accipe.
Sis gratiae acceptae memor, datae immemor.

IN REGEM.

Imperium adeptus cura ut hoc dignus sies,
Rex namque viva imago dicitur Dei.

IN VITAM.

Incurius vitae esse honestus non potest.
Ast nemo agit quam vitam prius elegerit.
Est gaudiis vitae frui bene vivere.
Quae vindicatur illa demum vita sit.
Vocanda non est vita victus indiga.
Omnia parit tellus et aufert omnia.
Ut possumus, non ut libet, nunc vivimus.
Non facile vitam invenias sine molestia.
Est vita caeca et misera res mortalibus.
Foelicis est viri jucunde vivere.
Jucunda vita si quis hanc non noverit.

IN AUXILIUM.

Urbs servat urbem, itidem virum vir protegit
Digitusque digitos et manus lavat.

IN CONSILIUM.

Cursu laborat inconsultus irrito.
Homo saepe laeditur sua imprudentia, et
Malis cupidinibus capitur obnoxius.
Securius nihil quam consilium bonum.
Consulta cunctis rebus anticipes bona.

Consulta bene vel in tenebris praesto erunt.
Res per Jovem est quam sacra consultatio,
Siquidem bonus consultor amicis optimus't.
Consilia cum prudentibus capias velim,
Namque ex bono consilio fit sapientia.
Sis in bonis consultor et non in malis.

IN NUPTIAS.

Sine nuptiis acturus es vitam optimam.
Ducturus uxorem accis poenitentiam.
Optabile malum nuptiae mortalibus.
Connubia quid sint, disces ex vicinia.
Genius malus tibi ipsi eris cum divite,
Pecuniis mores bonos praeponito.
Uxore ducta te esse servum existima.
Si vixeris celebs non senties mala.
Deges facilius conjugem si non alas.
Ter est miser qui egens uxorem duxerit.

IN RISUM.

Non in loco adhibitus risus grave est malum.
Ridet fatuus, habens nil ridiculum tamen.

IN SENECTUTEM.

Aufert senecta robur omne corporis.
Pravae senectutis quae erit mutatio?
Pronuntiant senes graves sententias.
Viaticum senio futuro compara.
Veniet senectus vitia cuncta proferens.
Pulchrum est senescere, turpe bis senescere.
Convivia omnium seniorum fac ames.
Perquam molestus in juvenibus est senex.
Cani indicant aetatem, non prudentiam.
Metue senectutem, neque enim sola adest.
Molestum onus senecta fit mortalibus.

IN PARENTES.

Reverere majores tuos ante omnia.
Hos colere decet amicis et benefacere.
Reverendo majores tuos vives probe.
Prudentibus parentes sunt Dii maximi.
Senes parentes confovens vives diu.
Tuos Deûm loco parentes aestima.
Nunquam bonus gnatis parens irascitur.

IN MULIEREM.

Mulier egestatis est occasio.
Decus addit usque foeminae silentium.
Bonae mulieris est rem agere domesticam.
Mores boni, non aurum honestat foeminam.
Honesta conjux est viris vitae salus.
Non facile frugi foeminam nacturus es.
Tumulare praestat conjugem quam ducere.
Res est profecto sumptuosa foemina.
Ne foeminae vitam tuam commiseris.
Quod placuit hoc vult nosse solum foemina.
Clavus domus est si qua frugi est foemina.
Natura prohibet imperare foeminam.
Ob multa praestat foeminam non vivere,
Est namque clades foemina et salus domus.
Fere foeminae cum foeminis consentiunt.
In foeminis fides vix ulla cernitur.
Per foeminas vel totus orbis interit.
Incendit omnem foeminae zelus domum.
Sociam negotiorum quaere foeminam.
Thesaurus est malorum mala si mulier est.
Deterior omni bestia est mala foemina.
Tria mala sunt : mulier et ignis et mare.
Non concio sed tela foeminas decet.
Est aspidis venenum mulier improba.
Par est leaenae et foeminae crudelitas.
Pulchrum est bonos videre mores foeminae.
Perbella semper vitae planta foemina est.
Jugis calamitas est mulier quum improba.
Praestat leoni quam malae convivere,
Nam mulier est malorum plena sarcina.
Puella non dotata non audet loqui.
Pejus mala nil est ac ne bona quidem.
Ob foeminam plerique misere victitant.
Est mulier argenti scoria quam sordida.
Malum suave foemina est mortalibus.
Res est superba, pulchra saepe foemina.
Et conjugem et amicos labore fac juves.
Domi gravis ceu turbo mulier intonat.
Natura foeminina quantum est perfida !

IN POPULUM.

Est turba valida ast non habet prudentiam.

IN JUSTUM.

Justi viri fructus nequaquam intercidet,
Non justus est qui non nocet, sed laedere
Quum sit potis, prodesse malit uspiam.
Ne deseras rectam viam ut justus sies.
Finis bonus vitae justae est semper comes.
Justus sies ut justitiam adsequi queas.
Et melius est justum esse quam frugi virum,
Nam justa facta semper prosperat deus.
Non utile at justum semper decernito.
Qui justa dicunt non licet refellere.
Et vita justa dives est possessio.

IN GLORIAM.

Ne gloriam tui ipsius quaesiveris.
Audire bene praestat quam vel ditescere.
Nihil miserius est quam vana gloria.

IN SERVOS.

Nil pejus est servis ac ne bonis quidem.
Plerumque herilis servus est herus domus.
Qui plus sapit quam dominus is molestus est.
Est volupe servis dominum frugi consequi.

IN INFOELICITATEM.

Arbore cadente ligna quivis colligit.
Oportet adversa et secunda existere.
Calumniam ne infortunato struxeris.
Gignit voluptas maximum infortunium.
Communis est sors, ne misero insultaveris.
Ne spe tamen fati melioris excidas.
Existima infortunia esse publica.
Hei mihi malum quod subitum, insaniam facit.
Nemo est amicus felix infelicibus.

IN CONTINENTIAM.

Tu ventris omnem quaeso habenam contine,
Nam multa, rursus modica venter accipit.

IN SPEM.

Non prosperos spes saepe sola sustinet.
Spes saepe inanes educat fiducias,
Quum sis homo, sperabis aevum ad ultimum.

IN LAUDEM.

Parcissime tua praedices encomia,
Potius amicorum quam propria dixeris.

IN NOBILITATEM.

Ingenuus est quicunque virtutem colit.

IN FOELICITATEM.

Decet esse agentem prospere memorem Dei.
Haud aliquis est foelix sua prudentia.
Est publicum bonum bonus foelixque vir.
Mortalium res usque non sunt prosperae.
Sunt prosperi multi, non prudentes tamen.
Quicunque dives est, et sapiens dicitur.
Foelicibus solum omne certe patria est.
Foelicibus multa accidit cognatio.
Quam faciliter cadunt res hominum splendidae !

IN RELIGIONEM.

Quae sunt Dei, mortalis, ne quaesiveris.
Deum colendo cuncta rite feceris.
Pro religione dicito atque discito.

IN ORATIONEM.

Justas preces viri audiet semper Deus.

IN AMATOREM.

Amans senex est sorte longe pessima.

IN INIMICITIAM.

Mortalis odia sempiterna temnito,
Et hostibus repugna, expers damni tamen.
Ab hoste non feres malum si caveris.
Quae dixerat inimicus amica ne putes.

IN VITAM.

Vitam cupis ? ne morte digna feceris.
Quibus invidet sors turpe semper vivere.
Non bene licet, sed optamus bene vivere.
Vivere suave est, sorte prospera auspice.

IN VOLUPTATEM.

Voluptuari non loco est damnum merum,
Namque est doloris ista causa maxima.

IN MORTEM.

Est debitum mortalium semel mori.
Mori satius est quam agere vitam turpiter.
Vel sine dolore vive, vel foelix peri.
Quum sis homo ne riseris mortalia.
Bonum est mori, quibus molestum est vivere.
Quos misera vita crueiat optimum est mori.
Quem Deus amat juvenis statim sustollitur.
Impensius curare funus haud decet.
Mori nihil turpe est at turpiter mori.

IN DEUM.

Facilia sunt quae adjutor fecerit Deus.
Deo volente navigabis vimine.
Unicuique semper est sua mens Deus.
Ubique Deus est et perlustrat omnia.
Quod me alit et educat Deum existimo.

IN MEDICOS.

Medicus loquax male affecto est morbus gravis.
Medici frequens accessio me perdidit.

IN TEMPUS.

Vindemiata placent suo omnia tempore.
Est scire pulchrum temporis quis sit modus.
Minus subinde valent leges quam tempora.
Nil submovet tyrannida nisi tempora,
Et plurimum mendieus in loco valet.
Occasio et tempus vel plurimum parit.
Tempus viros facit qui non fuerant prius.
Celerrime tempus homini res transferet.
Rebus gerendis tempus aptum delige.
Pusilla res loco data est vel maxima.
Discernit hora cuncta vitae tempora.

IN PULCHRITUDINEM.

Non aestimanda forma sed mores boni.
Egregia species est quam casta mens probat.

IN LUCRUM.

Tu quaerita victum, at malis non artibus.
Opulentiam eupimus quidem, sed non datur.
O bone, lucrum ne spectato per omnia.
Conare ut ex aequo diactam colligas.

Mores malos fuge et malum lucrum quoque.
Lucrum malum tu carpere neutiquam velis,
Malum lucrum semper parit dispendium.
Fert maximum dispendium parvum lucrum.
Existima lucrum, lucrum si justum erit,
Nam turpe lucrum maxima est calamitas.

IN JUDICIUM ET DIVINAM JUSTITIAM.

Reum facere et arguere pariter haud licet.
Ne parte inaudita quemque puniveris.
Numen agit ad supplicia saepius malos.
Est oculus aequitatis omnia intuens.
Mortalis haud quisque plagas Dei fugit.
Quum sis malus, latere te usque non putes;
Oculus Dei acriter tuetur omnia.

IN OCCULTA.

Manifesta pro obscuris velim ne omiseris.
Caelanda ne facias, aut fac sine testibus,
Nam suspicio mortalibus grave est malum.

IN FAMEM.

Fames hominibus est dolor vel maximus.
Pressis fame ecquis verbum contradixerit?
Fames magistra multa multis praecipit.

IN ORATIONEM.

Oratione nihil datur potentius.
Doloribus medetur una oratio.
Ceu pharmacum efficax tua est oratio.
Absunt procul multa et diserta dicère.
Character hominis ex sermone noscitur.
Verbis quidem tu verba fac rependito.
Benigna verba dolorem sanant optime.
Sermonibus vita regitur mortalium.
Vel maximum irae pharmacum est oratio.
In passionibus animi sermo valet.
Verbum nocet suo non dictum tempore.
Verbum quod emissum est semel nunquam redit.
Animae laboranti medica est oratio.

IN TRISTITIAM.

Expelle tristitiam, si vivere vis bene.
Et vivere et merere sunt sibi proxima.

Moeroris expertem esse nemini licet.
Tristitia vitam languidam semper facit.
Est indolentia statio vitae optima.
Moerore non est pejus hominibus malum.
Beatus est qui vacuus est moeroribus.

IN EBRIETATEM.

Fit sobrius pluris gulae quam deditus.
Qui intemperans est minima sapere cogitur.

IN FUTURUM.

Mortalis inspicere futura nitere.
Nam quemlibet quod est perpessurus manet.
Non quod volo continget at quod utile est.
Nemo futurum secure deliberat.

IN POENITENTIAM.

Tunc judicant sese homines quum poenitent.

IN MODESTIAM.

Mortalis es, semper id meminisse velis.
Velis placere cunctis, non soli tibi.
Mortalis es, fac cogites mortalia.
In comitate comparatur gratia.
Sis omnibus par, dignior licet sies.
Salutis est index mos paulo mitior.
Vulgare verbum : nosce teipsum, est utile.

IN NOVERCAM.

Mala noverca gravius est nullum malum.

IN JUVENTAM.

Vigor juventae nihil a flore discrepat.
Juvenis es, at memineris te senem fore.
Quum juvenis es, praeclara quaeque discito.
Silere quam multa juvenem loqui decet.
Aetate junior audias viros senes.

IN LEGES.

Est valida lex si nacta est principem bonum.
Et condit omnia lex et omnia judicat.
Decet incolas semper suas leges sequi.
Violentia praesente nihil leges valent.
Rhetor malus statuta legum destruit.

IN HOSPITES.

Ne pauperem hospitem intuens neglexeris.
Sumptu hospitem excipe, simile nam fiet tibi.
Memor hospitalitatis egebis haud cito.
Fido hospiti te fidum amicum praebeas.
Meritum licet nunquam hospitem violaveris.
Modestus esto quum hospitio exceptus sies.
Benefeceris si non alienis te ingeras.
Ex more semper praeferuntur hospites.
Facere praestat quam loqui temere hospitem.
Peregrinus es, fac hospites tuos colas.
Sis hospitalis, erit par tibi benignitas.
Frugi facit virum peregrinatio.

IN JUSJURANDUM.

Jurare non probi hominis in aqua scribito.
Jurans Deum ne te latere existimes.
Jurare desine et si id juste feceris.

IN IRAM.

Quum sis homo, tuam preme iracundiam.
Proclivis in bilem ne sis, sed tardior.
Propensus in bilem animus offendit virum.
Bene transiges vitam, furori si imperes.
Desideria mentemque frenare est bonum.
Irae impetum coge et rationem collige.
Mala facere multa cogit iracundia.
Iratus haud quisque tuto deliberat.
Pusillo amantum durat ira tempore.
Iras amicorum et sociorum sustine.
Fugiendus est furor dominorum maxime.

IN PUEROS.

Creare liberos dolor est spontaneus.
Beatus est puerum modestum qui educat.
Beatus est qui faustus est in prolibus.
Columna familiae proles est mascula.
Firmas amicitias facit stirps prolium.

IN ERUDITIONEM SEU DISCIPLINAM.

Stabile bonum est hominibus eruditio.
Doctrina mortales tractabiles facit.
Virtutis praemium est bona institutio.
Aliena spectans doctus evasi mala.

Et scire literas et sapere convenit.
Qui literas didicere cernunt acrius.
Est scipio vitae bona eruditio.
Scientiae pulcherrima est possessio.
Et rustici de literis verba faciunt.
Honesta valde senibus eruditio est.
Vel sola honestat omnes eruditio.
Qui literas habet, abundantius sapit.
Quisquis sapit secum gerit suas opes.
Sine ferula vix quisquam ad frugem pertigit.
Scientiae insciens, videns nihil videt.
Sapientia non est potior possessio.
Sapientem apud sapiens et ipse evaseris.
Sapientis est non intellecta discere.
Sapientem apud reperta primum oratio.
Nec is sapit quisquis per omnia labitur.
Opulentiis sapientia est praestantior.
Doceri oportet a sapientibus viris.
Domus suae aerumnas sapientes occulunt.
Prudentia est nihil si desit mens bona.

IN ADHORTATIONEM.

In admonendo prudentes cuncti sumus.
Nos quum labimur, non hoc cognoscimus.

IN PAUPERTATEM.

Multos egestas gratos esse non sinit.
Bene egere melius est ditescere quam male.
Parce agere praestat pulchre quam male splendide.
Quum pauper opulento dat, odiosus est.
Solius est sapientis pauperiem pati.
Pigros egenos haud educat inertia.
Et nobiles egestas negligi facit.
Difficile pauperiem et pati senium simul.
Egere pondus est viris gravissimum.
Et pauperum sunt verba saepe inania.

IN FIDEM.

Noli per omnia omnibus confidere.

IN AVARITIAM.

Aequalitatem para et avaritiam fuge;
Nam sola aviditas est malorum maximum.

IN DIVITIAS.

Opulentia etiam civiles viros facit.
Potentiam nobis parat pecunia.
Charos habet cui suppetunt pecuniae.
Suavissimum imperare facultatibus.
Memento ditescens fovere pauperes.
Ditescere ne properes statim ne decidas.
Rebus tuis fretus ne inique feceris.
Si segnis es, vel dives ad egenos redis.
Vir aequus haud cito unquam dives exstitit.
Aurum potest Orci fores recludere.

IN CURIOSITATEM.

Aliena vestigare ne velis mala.
Plerique agunt ad quaeque pessima otium.
Minimi pretii putanda curiositas.
Qui multa agit, doloribus saepe angitur.

IN MALOS.

Et si malus sit faustus, ast infaustus est.
Commercium mali viri semper fuge.
Rationis omnis indiga est nequitia.
Semper malus vir est inemendabilis.
Viri mali non molliuntur pectora.
Deformis esse malo quam pulcher malus.
A fraudulento fugito semper et undique.
Nemo malum se dixerit, quamvis malus.
Mores mali plerumque vertunt indolem.
Si prosperae res sint malis, probrum est Deo.
Malos facit malorum contubernium.
Mali viri munus juvamen haud habet.
Defunctus et vivens malus poenas luit.
Viae comes nunquam viro sis improbo.
Virum scelestum nunquam amicum feceris.
Corrumpit indolem bonam vita improba.
Ajunt mali esse pessimos viros bonos.
Verbis malis nunquam bonos offenderis.
Difficile moribus in malis bene vivere.
Praeter malos mores honesta cuncta sunt.

IN DILIGENTEM VICTUS RATIONEM.

Ni parva serves, maxima effluent cito,
Nam cuncta sunt subjecta diligentiae.

IN SILENTIUM.

Potissimum linguae imperes semper tuae,
Nam lingua inepta adducit infortunium.
Silendo acerbius licet reprehendere.
Silere multos quam loqui magis decet.
Temnendus est mos qui tacet plus quam satis.
Multos coëgit lingua ad infortunium.
Meliora dic silentio vel mox tace.
Responsio plerisque dat silentium.
Multis malorum lingua causam praebuit.
Silere vel decet loqui vel optima.
Praestat silere quam loqui quae non decet.
Utilius esse nil potest silentio.
Sermone quandoque melius silentium est.
Ex tempore et loqui et tacere convenit.

IN CONSCIENTIAM.

Percellitur mens dum mali est sibi conscia.
Vel sola conscientia est nobis Deus.

IN ARTEM.

Est portus inopiae ars hominibus optimus,
Nam casus artem, non ars casum repperit.

IN HONOREM.

Affecti honore ut plurimum gaudent sibi.

IN AUDACIAM.

Temerarius noli esse, verum aude bene.
Audacia, o bone, haud viri sapientis est.
Multis malum adfert praecipitata audacia.
Audere multa et façere multa prava opus't.

IN FORTUNAM.

Quum sis homo, sis publicae sortis memor.
Nil vita habet mortalium durabile.
Si parva fortunae dabis, multa auferes.
Fortuna difficilis paratu hominibus est.
Pugnare cum Deo atque fortuna est grave.
Sors alteri eripit quod donat alteri.
Non prosperos fortuna saepius extulit.
Partes tuetur ipsa sors prudentium.
Stertunt favente sorte res mortalium.
Humana subvertit cito sors parvula.

Fortuna, non consilia, res hominum regit.
Sors saepius probatiora consulit.
Frequens in hominum rebus alternatio est.
Vis turbinis serenitati proxima est.
Fortuna varia res et usque erratica est.

IN CONTUMELIAM.

Malo esse fati haud prosperi quam maledicus.
Et sermo mentem, et corpus ensis vulnerat.
Potes mali nil perpeti, malum premens.

IN SANITATEM.

Quid melius est salubritate corporis?
Valereque sapereque sunt duo vitae bona.

IN ARROGANTIAM.

Non facile quis superbiae poenam effugit.
Ne spiritus ducas feros agens bene.

IN SOMNUM.

Nonnulla somnus mortis est meditatio.
Dormitio salubris est mortalibus.
Dormire num mortis putas mysterium?
Somnus tuetur corporis compaginem.
Somnus domat famem malorum pessimum.

IN PATIENTIAM.

Nam fortiter pati accidentia est viri.
Ferenda moestitia est et damnum fortiter,
Et fere leniter casus omnes decet.
Ratione vincenda est praesens calamitas.
Et sortis ignorantiam stude pati.
Monere patientem est facilius quam pati.
Calamitatem generosum pati decet
Et imperantium ferenda potentia est.
Prudentis est jacturam facile perpeti.
Necesse quum homines sumus sortem pati.

IN INVIDIAM.

Egenus ipse habentibus cur invides?

IN AMICOS.

Afficere moestitia quemquam puto nefas.
Foelicitatem amicis omnem gratulor.

Adsunt amici rebus infoelicibus.
Fideliter constans amicis utere.
Non verba amicos verum habere fidem decet.
Amicus in malis melior pecunia est.
Habere cura, habendo amicos nam paras.
Benefacere amicis in malis semper decet.
Honore amicos ut Deos adfeceris.
Tuas putato amicorum sortes malas.
Ut ignis aurum, amicum ita tempus arguit.
Pulchrum puto in amicos nihil delinquere.
Foelix amicus optimum est spectaculum.
Fructus amici proferunt mali malos.
Amantem ama, sed odientes oderis.
Dissuit amicitias sui philautia.
Quamvis malis pressum ne amicum spreveris.
Beatus es si amicum adeptus es bonum.
Judex amicorum duorum ne sies.
Fraternam amicitiam puta verissimam.
Omnes potissimum sibi optime volunt.
Occulta amici iratus haud prodas cave.
Vix ulla amico melior est possessio.
Conare amicis esse amicus non malus.
Mensas colunt multi, verum paucissimi.
Parant amicos hominibus pecuniae.
Ne propter iram amicos floccifeceris.
Sibi laborat is qui amico adnititur.
Cognoscito mores amici, haud oderis.
Nocens amicus haud ab hoste discrepat.
Habens amicum habere thesauros puta.
Nemo magis se ipso quemque diligit.
Amicitia bona est possessio optima.
Stabiles amicos in malis ne fugeris.

IN INDUSTRIAM.

Operibus et sermonibus esto industrius,
Nam pulchra multis pariuntur laboribus.
Labor decet cui cordi est ditescere.
Si victum honestum concupis, sis diligens.
Dulcis memoria laboris est prudentibus.
Mortalibus multa ocium mala comparat,
Exempla habes, te res docent mortalium.

IN PRUDENTIAM.

Prudentia est hominibus optimum bonum.
Viri character ex sermone noscitur.

Laudabile inprimis bona omnia noscere.
Si cuncta sapies, merito es foelicissimus.
Longe optimum putato quod tutissimum.
Quidam male sapiunt quum faciant perbene.
Peritus imprudentibus dominabitur.
Alterius ex malis mihi sum cautior.
Bonus pater pro ira prudentiam obtinet.
Et mentem habere convenit foelicibus.
Habendus est odio sibi qui non sapit.
Sapientia est silentio praestantior.
Maleficium quum sis prudens fugias velim.
Qui praeter aetatem sapit, odiosus est.
Non sensa quisquam, facta vero omnes vident.
Congruere prudens omnibus locis solet.
Temere nihil vel aggredi perutile est.
Nil adeo amicos frenat quantum mens bona.
Doctrina nil facit nisi adsit mens bona.

IN NATURAM.

Natura rerum aufert et tribuit omnia.
Quis non sapit suae naturam patriae?
Natura cunctis disciplinis imperat.
Non facile vitia naturae immutaveris.

IN TEMPUS.

Nam veritas omni patescit tempore.
Et calamitates aevum multas comparat.
Et tempus aperit omnia in lucem ferens.
Consultor haud quisquam melior est tempore.
Solum facit tempus virum semper probum.
Et tempus aufert omnia et obliviscitur.

IN DEBITUM.

Reddenda mutua ut iterum dentur tibi,
Debere namque liberos servos facit.

IN MENDACIUM.

Mendacium qui loquitur haud latet diu.
Vitam inquinat mendacii calumnia.
Mendacium odio habet qui frugi est et sapit.

IN VITUPERIUM.

Mores probos non lædunt sermones mali.
Præstantiora vincet usque calumnia.
Viri mali est laudare quem vituperat.

IN NATURAM.

Naturam honestis rebus apte adsuescito.

AUREA PYTAGORÆ (*sic*) CARMINA. *E græco.*

Principio venerare Deos pro jure decenter
Atque colas jusjurandum, clarosque monarchas
Terrestresque Deos justo observabis honore.
Proxima cognatos continget cura parentesque,
Et quorum virtus placuit, conflabis amicos.
Utilibus tu cede locum sermonibus atque
Factis, ac neque delicti irritabis amicum
Parvi causa, quousque potes, nam te prope praesto est
Conditio similis validique potentia fati.
Haec ita habere scias atque observare memento.
Et ventrem frenare, feraeque libidinis aestum
Et somnum cohibere decet iramque furentem.
Nec facies quod turpe siet, te judice, nunquam,
Nec cum alio, perstetque tui reverentia primum.
Dein facias dicasque simul aequmque bonumque.
Neque geras unquam temere teipsum, moriendum est
Omnibus, haec durat stabilis sententia leti.
Nunc tibi divitias parito, nunc perdito rursus,
Et quas mortales patimur communiter omnes
Aerumnas, aequis animis perferre necesse
Et fortunas quisque suas sortitus oportet.
Mox cures ut mente sies et corpore sanus.
Sermones hominum varios contemnere cures,
Neu te commoveant neu mente reponere tentes.
Ipsum te cohibe. Quod si mendacia quisquam
Proferet, est operae pretium simulasse [1] benigne.
Haec ego quae jubeo facere est prudentia summa,
Te neque decipiat quisquam verbis factisve,
Nec dices, moneo, faciesve nisi utile quicquam.
Prospice quae facies ne sint tibi facta pudori.
Ne fatua aut facias dicasve ignavus et excors.
Non ea praestabis crucient quae posterius te.
Descere quae nescire putas, quaecunque decebunt
Discere curabis : sic vives jure beatus.
Deinde valetudo sit corporis optima curae,
Mox potusque cibique modum servare memento,

---

[1] En marge on lit, d'une main étrangère (peut-être celle de l'auteur), *indulsisse.*

Gymnasiique vices, modus est rerum optimus autor.
Puraque sit ratio victus et munda dieta.
Invidiam tibi quae faciant facere usque recusa.
Nec sumptus facies praeter tempus, velut expers
Rerum, nec parcus fueris nec sordidus unquam.
Est etenim in rebus semper modus optima virtus.
Acta expende tua et molli ne lumina somno
Dede, prius ter quam tecum perpendis ad unguem,
Quid praesens tuleritve dies, quo deinde profectus,
Quid factum quid non factum, quod oportuit esse,
Primaque quae fuerint reputa, quae deinde sequuta.
Displiceant malefacta, simul benefacta placebunt.
His operam da praemeditans quod amare decebit.
Haec te ad virtutis statuent vestigia divae.
Juro Deum qui dat numeris et fonte quaterno
Nostris nempe animis, naturae jura perennis,
Quumque Deis fueris supplex, ad opus faciundum
Ire decet, quae cuncta catus superando videbis
Tunc hominumque Deumque status, quam singula cursu
Praetereant celeri, vel qualiter omnia constent.
In re omni siquidem similis natura moratur.
Sperare insperanda cave; proinde omnia noris.
Praeterea nosces homines dispendia multa
Quaerere sponte sua, studioque accersere damna.
Mortales miseri prope qui praesentia nunquam
Inspiciunt bona, non audire student, mala vero
Qualiter evolvant, procurant noscere pauci.
Haec fortuna solet mortales laedere mentes.
Cernimus utque agiles in agris gyrare cclyndros,
Non aliter sursum deorsum sic volvimur omnes.
Urimur et miseri innumeris angoribus usque.
Liti cede locum, ne sit comes illa caveto, et
Nobiscum sit nata licet, tamen allice nunquam.
Juppiter, aut mala cuncta jube finem facere, aut nos
Erudias quali in praesens modo sorte fruamur.
Ast confide tamen quum genus usque Deorum
Mortales sumus et sacris nos imbuit illa
Natura atque palam nobis facit omnia, quorum
Participem esse decet, placitisque meis adhibere
Aurem curabis, mentem sic denique solves
Anxietate gravi tum sollicitudine multa.
Deinde cibos fugias quos commemoravimus, atque
Dum purgando animam solvis, videas quod opus sit
Consiliumque animo aurigam praebere memento.
Sed quum corpus iners linques et ad æthera liber

Conscendes, nimirum tunc Deus alter eris, tunc
Immortalis et incorrumpendus, neque rursum
Mortis avara manus te atque improba prenderit unquam.

Epigrammata *aliquot ad eundem serenissimum principem Philippum.*

Primo :

DE REGIBUS ROMANIS.

ROMULUS.

Romulus instituit populum Romamque replevit
Raptu : vicinis jura coacta parans,
Patres consilio, juvenes retinere sub armis
Mandat et in cœlum numinis instar abit.

NUMA POMPILIUS.

Iste feros animos ad pacis munia ducens,
Egeriæ monitu sacra colenda dedit,
Pontifices Salios et castæ pignora Vestæ,
In bis sex annum mensibus esse volens.

TULLUS HOSTILIUS.

Tullus ob immensum patriæ virtutis honorem
Quæritur, imperii mox capit ille vices,
Albam præsidiis spoliat urbemque solo æquat,
Militiæ instituens jura decusque suæ.

ANCUS MARTIUS.

Ancus ut augusti vidit præsagia regni,
Muro Romanas claudere jussit opes.
Ac mox ponte tegit Tybrim ducitque colonos,
Hostia Tyrrheno qua modo juncta mari est.

TARQUINIUS PRISCUS.

Ingenium Priscus Latia commendat ab arte
Priscus, dum Thuscos ad sua jura trahit.
Hinc trabeæ, prætexta simul, sellæque curules
Et quibus imperii signa decora micant.

SERVIUS TULLIUS.

Servius obscurum ducens ab origine nomen
(Sed Tanaquil clarum dixerat auspicio,)
Distribuit classes, postquam respublica censa est.
Ordine sic viguit Roma retenta bono.

TARQUINIUS SUPERBUS.

Moribus infestus populo genioque Superbus,
Tullia cum gnatis perdita regna vident.
Cessant indomiti tunc regia sceptra tyranni,
Non pudor est castos dum violasse thoros.

Periocha expeditionis Africanæ Thunetensis. *Eodem autore.*

Impia Turcharum cupiens contundere Cæsar
Arma, virumque simul Solimanni jussa sequentem
Et procul Hesperiæ regnis fera bella minantem,
Madricii muros et avita relinquere tecta
Cogitat, et lætis Bareinni sistitur arvis.
Explicat hic aquilas et signa minantia Pœnis
Signis, Hesperiasque rates Ligurumque carinas
Lustrat, et armatos proceres turmasque recenset.

Dein Cæsar pia vota facit et vela per auras
Expandunt alacres lætique bono omine nautæ.
Mox numerosa gemens tanto sub pondere classis
Illa soluta parat Baleares ire per undas,
Quæ freta bina secans Sardoas Cæsar ad oras
Repperit Ausoniam classem, quæ jussa coire
Germanos Italamque manum veteresque cohortes
Portat Iberorum, et Lybicis advertit arenis.

Hic Uticæ portum subeunt; quos prisca ruinis
Carthago recipit, ubi classis littore toto
Fixa stetit; paucis Cæsar comitantibus, hinc jam
Golettam explorat, vis et natura locorum
Quæ sit perlustrans, agmenque exponere terris
Ut jubet, en lætus cedentem vadit in hostem
Castraque metatus claræ ad Carthaginis olim
Mœnia, nunc vici, nunc parva mapalia rursus.

Castra movet Carolus, sed dum deducitur agmen,
Hostis in extremos ruit atque moratur euntes.
Agmine converso pæne interclusus iniquo
Ipse loco refugit, magno quum turbine ventus
Incubuit nostris densa caligine cæcis.
Callidus erumpens hostis converrit arenam,
Non minus ut validis pugnet quam pulvere telis.
Protinus ut venti posuere, repellitur hostis.

Erumpit Turcha atque Italo custode repulso
Et duce sublato, vallum transcendit. Ibero
Pulsus abit; post hunc cœli caligine fretus
Aggreditur valloque fugat, sed pulsus Ibero
Turcha iterum cedit, tenui comitante caterva
Rex venit Hazamus, Ludovicus Marchio pugna
Saucius excedit. Carolus, quum turba laboret,
Subvenit, ac pulsum tormentis exuit hostem.

Hic quæsita prius magno discrimine frustra
Pabula præsidio multo majore petuntur.
Ductore Albano vallus producitur, hostis
Erumpens iterum telis infestat Iberum.
Hic ira rapitur animos stimulante feroces
Tentat opus cœptum, premit, urget, fervidus instat
Impiger aggeribus Golettæ prælia miscens
A tergo rediens hostili a mole laborat.

Qui speculam servat custos urgente laborat
Pœno, præbet opem Cæsar pellitque prementem.
Quassatur Goletta mari terraque frequenti
Impete, sed crebris jaculis depugnat et hostis.
Pars muri disjecta ruit, ubi strennuus instat
Magna vi miles, primus tamen acer Iberum
It cuneus, captoque loco cæditque fugatque
Præsidium, reliquos Carolus dum distinet hostes.

Instruit hic acies et signa inferre Thuneto
Destinat, ut melior vicit sententia tandem.
Ast contra adversis signis Charadmus ab urbe
Acer adest lateque manum longeque phalanges
Explicat atque infert; viso consistitur hoste,
Æra sed ingenti tormentis missa boatu
Eminus hinc atque hinc faciunt primordia pugnæ.
Jam prope adest Cæsar palantem et perculit hostem.

Admovet infestus Carolus jam signa Thuneto,
Atque suburbanus capitur dum vicus, ab arce
Significat captiva manus quæ ergastula muro
Suffosso et foribus fractis Christoque secundo
Liquit et excluso tenet hanc custode, fidemque
Vindicis implorat Caroli; Charadmus ab urbe
Aufugit; irrumpit Cæsar captamque per urbem
Pergit et optatam graditur Augustus ad arcem.

Obsidet immissus vicos hostemque trucidat
Armatum miles victor tectisque receptis
Vitæ hominum parcit, jure utens cetera belli.
Millia viginti plus, libertate recepta,
Victorem Carolum ter grata voce salutant.
Hazamum Cæsar, quamvis nil tale merentem,
Omnia pollicitum, cum re nec juverit ulla,
Restituit miserum, solioque reponit avito.

Urbe jubet Cæsar decedi ac mœnia linqui ;
Agmine deducto Radam contendit, ibique
Castra locat, sequitur mox præda miles onustus.
Dat veniam Pœno, cunctis in castra venire
Ut liceat ; properat ramis insignis olivæ
Turba caput, quæritque suos minimoque redemptos
Vendicat, ast alii quos lucri certa cupido
Traxit, parvo emptas merces vestemque reportant (1).

Ut repetit Cæsar Golettam et pristina castra,
Hanc munire jubens, custodi tradit Ibero,
Inque fidem recipit percusso fœdere Pœnum.
Regibus Hispanis quid vectigalis in annos
Pendat, decernit, complexus lege nepotes.
Læti deinde domum reliqui jam classe redire
Quisque sua jussi discedunt, et veterana
Ipse manu Drepanam transmittit victor ad urbem.

Exhortatio studii *ad serenissimum Hispaniæ principem Philippum. Eodem autore* (2).

Dum florens ætas teneris decoratur ab annis,
Dum pubescis ephebus adhuc, dum gramen in herba est,
Dum graciles anni rident et amabile tempus,
Præmia Musarum capias bene grata, Philippe,
Qui tibi jam faciles ludosque jocosque pararunt,
Ut tibi colludant et sertis tempora nectant.
En violas carpunt, casiamque crocumque rubentem
Purpureasque rosas pariter bene olentis amomi
Frondes, ut vario venias decoratus odore

---

(1) Le manuscrit a *reportat.*

(2) En marge le manuscrit porte écrit d'une autre main : *Scripta est ante annos decem.* Cette main étrangère, dont on voit plus d'une trace encore, paraît être celle de l'auteur même.

Ad sacra Nereadum, solenni ornatus amictu,
Est ubi sublimi veneratus Cynthius arce,
Quæ te nascentem gremio excepere Camœnæ
Plectra lyramque movent, recinunt tibi carmina mille.
Atque alias inter calathis sua munera plenis,
Insignem baccis ramum pallentis olivæ
Jam tibi venturo condit pulcherrima Pallas,
Pectus inerme gerens et pacis munia curans,
Qualis erat, primis dederat quum nomen Athenis.
Dulcis et alta quies studiis alimenta ministrant (*sic*).
Otia Musarumque choro pia gaudia præstant.
Quid tibi nunc puero cum sævis convenit armis?
His quoque conveniens aderit mox aptior ætas;
Præstat ut imbellis placidas sectere Camœnas.
Non, mihi crede, grave est grato indulgere labori,
Et teneris studiis teneram exercere juventam
Et vacuos animos studio exornare perenni.
Est voluisse satis, facilisque volensque sequetur,
Si quis te vanus revocet et inutilis error,
Nam te fata vocant studiis, te protulit ordo
Pieridum, et voluit casti censura Senatus.
Nam mihi dum os oculosque tuos et cernere corpus
Collibuit, verum liceat dixisse poetæ,
Quæ video agnoscoque lubens, ut verba pudoris
Plena, parentis ut ad verum exprimis ora diserte;
Tum decus egregium formæque oculique decentis
Gratia, et auricomo depexi ex ordine crines,
Scilicet indiciis moveor omenque putavi.
Nempe ferunt aliquid mortali grandius arte,
Munera si sapiens (1) non spernes ulla Deorum.
Nam te fata vocant; cur his modo viribus usus
Non speres duros licet exsuperare labores,
Capturus dulcem fructum radicis amaræ.
Segnes rumpe moras, te Jupiter æquus amavit,
Ut tua sublimis pertingat ad æthera virtus.
Est res ampla domi et naturæ dona benignæ,
Est facile ingenium, quod cera mollius omni,
Formatoris egens, ductumque manusque sequetur,
Si modo culturæ patientem arrexeris aurem.
Est tibi præceptor teneræ cui testa juventæ
Est curæ, mitesque colit in vite racemos,
Horrida ne tremulas infestant (*sic*) frigora gemmas,

(1) Le manuscrit a *sapics.*

Ne vitium ducant animi sub pube latentes.
Mens corrupta semel duris dominatur habenis
Frenaque non patitur rigidis admixta lupatis.
Hunc igitur semper veteres habuere parentis
Instar, ut imperium facias et jussa magistri.
Optima quæque sequi sub primos consulet annos,
Et verbis uti paucis pariterque pudicis,
Obsequiumque monet juvenilibus esse decorum
Annis, atque animos semper frenare superbos.
Sermo nec tristis nec sit tibi cura fritillus,
Ista tenax semper remanet damnosa voluptas,
Tempore quæ nullo, nulla quæ vincitur arte.
Ut quisque est melior, meliora exempla sequatur.
Quo tibi divitiæ, quid grandi tantus in aula
Pictus avus, proavus, matris quoque stemmata prosunt?
Nempe nihil nisi tu generosi signa parentis
Æmulus extendas, dictisque (*sic*) factisque celebres.
Omne tulit punctum qui, vita purus in omni,
Et famam terris, mores æquavit Olympo.
Hæc tibi Musa dabit, non hinc ludicra petuntur
Præmia, laude viros dignos quæ a morte coërcet (*sic*).
Anne putas nostrum majorum a tempore fortes
Et vixisse viros, quorum virtutibus obstat
Nominis obscuri ac pæne illachrimabilis ætas,
Ignotis titulis longa sub nocte silescens,
Quod non Mæonio fuerit cantata poëta,
Prælia et immensos in apertum qui ferat annos?
Accipe daque fidem, si me sponsore frueris,
Nunquam consiliis tædebit, magne Philippe,
Te bibulas aures animosque dedisse sequaces.
Carpe viam studii, nec erit tibi, crede, pudori.
Sollicitæ instar apis, quæ mella favosque sagaci
Ore legit, late dum prata virentia circum
Lustrat et innocuis prædatur faucibus escas,
Quas mox in corbes et cerea tecta reponat,
Tu quoque Pieridum fragrantia prata sequutus,
Tutus Apollineum nectar dulcesque recessus
Captabis, dum Castalia tu lotus in unda
Purus Musarum sacras opereris ad aras.

Sequuntur alia quædam EPIGRAMMATA. *Eodem autore.*

AD DEUM OPTIMUM MAXIMUM DEPRECATIO.

Omnipotens, quem mente colo, ter maxime rerum
Autor, et immense æterni moderator Olympi,

Quique regis terras, certis quoque legibus orbes
Ordine quosque suo librans serieque decora,
Quem penes imperium vitæ mortisque relictum est,
Et cæci claves Erebi cœlique nitentis,
Quique poli stabilis axes solemque perennem ;
Denique muneris omne tui est, quod vivimus omnes.
Ecquis habet tandem mortalia pectora torpor ?
Ut plusquam ingrati, veluti si numina desint
Mundo, nec Deus æternus terrena gubernet,
Non tenebras animi excutimus, non mentis opacas
Labes, non meritos Christo instauramus honores ?
Has igitur tibi, Christe, novas impendimus aras,
Quas etiam veniens hostis Judæus adoret.
Non tibi festa damus tantum repetita quotannis,
Quisque dies tibi justa feret donaria, quodvis
Tempus oportunum est placandi numinis iram.
Tu modo, Christe, pias voces miserere precantum
Et miseros audi gemitus et vota reorum,
Pallida qui variis quatiunt singultibus ora.
Nempe vetusta lues mortalia corda coëgit,
Præcipiti in crudele nefas occidisse ruina.
Nam brevis hæc agitur dum vitæ fabula nostræ,
Semper ad interitum rapitur male nescius (1) error.
Excidimus cœlo, subiit generosa propago
Servitium Dominique trucis patrisque tyranni ;
Sic proprium decus et partum indignamur honorem.
Sed revocare gradum a tenebris lumenque tueri
Expetimus, humerosque jugo exonerare perenni,
Oraque tam sævis obnoxia solvere frenis..
Quem juvet arbitrio diri pendere tyranni ?
Aspice quo baratro protrusi vivimus omnes,
Nec revocare gradum sine te jussore licere
Scimus in hac umbra mortis cœnoque sepultis.
Sed tamen ut puras tam putri ex carcere mentes
Suscipias, vigili voto curaque rogamus.
Jam satis in sordes lapsum est ignobile corpus,
Et vitiosa levem fœdarunt semina mentem.
Erigimur cœloque animos librare pudentes
Jam cupimus volumusque, simul vitæque peractæ
Pertæsi, petimus promissum ab origine nomen.
Exime tam nihili mortalia pectora curis,
Quæ rapiunt hominum mentes discrimine nullo,

(1) Une main étrangère a corrigé en marge : *conscius*.

Inde facem nobis cœli regione profectam,
Quæ te sacra Deum verum reverenter adoret,
Prolapsis protende manum, miserere ruentis
Plasmatis, expressam effigiem referentis ad unguem,
Christe, tuam, pignusque tua quod morte redemptum est,
Hoc licet indignum pretio, servare memento.
Æthereos tu namque jubes nos cædere postes,
Sicque potituris sub nomine nulla paterno
Irrita vota cadent, medius reserabitur axis,
Mens præsaga boni astrigerum penetrabit Olympum
Sic prece, cum divis sedet et miscetur amice.
Quisquis amat vacuam peccato impellere cœli
Cardinibus mentem, incipiet divinus haberi.
Si scelerum meminisse voles, quæ admisimus omnes,
Quis faciem usque adeo metuendæ perferat iræ?
Quin potius pro more tuo miserere tuorum,
Quos in honore vocas superi ad consortia regni,
Et placidam placatus opem et solatia præbe,
Unica adest igitur votorum summa, paternum
Fœdus amore pio gnati sub lege pacisci.
Degeneres animos oblitaque cura parentis
Et neglecta fides et curvæ regula vitæ
Arguit, et filii meritum periisse fatemur;
Te nunc imploro creatura tua et simulachrum,
Semper humi miser et dejectus homuncio plorans,
O Deus, insigni vitio quod læsa per omnes
Sensus illa tua est deitas, en supplicis artes
Eia age, dive pater, nunc respice dexter et omnes
Illecebras mundi, mentem ad transversa trahentes,
Atque dolos cacodæmonis et mala cuncta repelle,
Ut cordi immanet divini numinis imber
Largus, et implorem te solum in sæcula regem.
Tu, pater omnipotens, solio tu inniteris aureo
Et nitidum stellis fulgentibus æthera calcas,
Tuque beatorum tellus, tu lumina præbes
Sideribus, solemque tuum lunamque vagantem
Et terram, pontum, fluvios fontesque creasti,
Omnia vivificans et sancto numine complens.
Cœlestes tua jussa ferunt, vivique sepultique
Et qui perpetuo Plutonia regna frequentant.
Tu, cunctorum rex, Deus immortalis et usque
Cuncta videns et cuncta movens et limite claudens
Omnia, tempore tu senior, tu finis et alpha es.

Saphica precatio in Deum optimum maximum pro evitatione calamitatis invisæ.

Qui rapis cœlos celeri rotatu
Et per astrorum varios recursus
Cuncta dispensans, pater alme, tristes
Despice terras.

Pone fulgentem modo mitis arcum,
Conde depromptas pharetra sagittas,
Et tuum tandem genus æstuanti
Exime cura.

Hactenus nostras trahitur per oras,
Dira grassatur nec adhuc quiescit
Pestis, inviso juvenesque senesque
Ulcere lædens.

Mors venenatis jaculis cruenta
Confodit nostros violenter artus
Atque lethalem papulam sub hirtis
Suscitat alis.

Nemini parcit, jaculatur omnes,
Pauperes æqua simul et potentes
Lege damnamur, nihil ipse Crœsus
Distat ab Iro.

Urget infantes, pueros fatigat,
Fervidos annis cruciatque ephebos,
Nec senem tanto gravis a periclo
Eripit ætas.

Heu colum lassi digiti remittunt
Impiæ Clothos Lachesisque fusos,
Et soror nostræ glomerata vitæ
Stamina rumpit.

Nil opes prosunt fragiles et auri
Arca prædives, lepor aut disertus,
Non potest ullum relevare stemma
Sanguinis alti.

Per domos serpit fera pestis, instar
Subdolæ vulpis, latitatque sæpe
Et metu tantæ luis absolutos
Denique lædit.

Si tuam nobis, pater alme, curam,
Ulceri si tu cataplasma nostro
Denegas, actum est, fuga nec pericli
Ulla relicta.

Sanat hoc vulnus nec Apollo, quamvis
Dicat : inventum medicina nostra est,
Et sibi curam medicæ salutis
Arrogat omnem.

Tuber emollit neque natus istud,
Virbium quamquam misera novercæ
Fraude discerptum revocasse certis
Dicitur herbis (1).

Candidos sed quid cito nominatim
Hujus autores studii? Quid istis
Immoror nugis? Brevibus retexam
Omnia verbis.

Non valent istum medicare morbum
Fœtidum, sedans Furias Melampus,
Semivir Chiron Podaliriusque
Atque Machaon.

Vulnus hoc, ictum jaculo tonantis,
Nec teres Pthiæ ducis hasta lenit,
Quæ tibi plagam tulit et salutem,
Telephe, certam.

Nullum hoc emplastrum fugat, herba nulla,
Ulcus, apportes licet a celebri
Moly Cilene panacem vel Idæ
Vertice duro.

Non potest quenquam superum sagittis
Hirta dictami coma liberare,
Addat hanc quamvis lateri dolenti
Saucia cerva.

Noluit mundi fabricator hujus
Esse securam papulæ medelam,
Qua suam legem miseros gravaret
Transgredientes.

---

(1) *Voy.* Ovide, Métamorph., XV, 544 et suiv.

Ergo qui solus cohibere pestem,
Ferre qui solus potis es medelam,
Aufer hinc pestem, medicamen inde
Ulceris adfer.

Roma quum multos caluisset annos
Tabidi morbi rabido furore,
Nuntios denos Epidauri ad alta
Mœnia misit,

Illius curam medici ut rogarent,
Cujus extremus celebrabat Indus
Nomen et sparsos Garamantes usque
Fama volabat.

Supplices postquam lacrymis obortis
Celsa legati subiere templa
Et Dei multa prece numen altum
Sollicitarunt,

Repsit e grandi statua magistri
Lubrico flexu sinuatus anguis,
Qui vagas flavi tetigisse fertur
Tibridis undas.

Hic (fide majus) patrios Penates
Inter assumptus rabiem coërcet
Et venenati nebulas serenat
Aëris omnes.

Tu Deus, quanto magis alme, nostro
Quum voles morbo poteris mederi
Pestis invisæ reprimens sacrato
Tela tridenti!

Te Deo nostro generi favente
Sæva deponit ferus arma Mavors
Et senex falcem, perit inquieti
Flamma cometæ.

Cedit Orion metuendus ense;
Omen quod dirum fugit, ominatur,
In vado res est agitata vento
Nostra secundo.

In adventum Cæsaris Caroli ex Gallia congratulatio.

Nunc iterum Cæsar tandem post fata reversus
Nascitur, et toto rursus in orbe viget,

Nunc iterum Cæsar Celtas et Gallica regna
    Ingreditur, sed nunc bella perosus adest,
Non aquilas præfert, nec signa minantia signis,
    Telaque depositis ensibus orba vacant ;
Pacis amator adest, viridi redimitus oliva,
    Cæsaris hoc summum, Gallia, munus habes.
En simul ad Ligeris ripas Sequanæque fluenta
    Cæsar, rex properant concomitante Deo,
Sunt ubi Parisii, Romanis æmula muris
    Urbs, modo fœcundis insinuata locis.
En Bellona ferox manibus post terga revinctis
    Paret et amborum mitia jussa facit.
Dum captiva sedens, utrisque proterva triumphis
    Connivet, tetricas et tenet illa faces,
Queis truculenta feros irarum concitat æstus,
    Cogit et ad sævas regia corda manus.
Scilicet excelsis animis nil turpe verendum est,
    Materiamque mali tam bona causa premit.
Cogitat in patriam Cæsar, peregrinus et hospes,
    Et pretium sanctæ credulitatis habet.
Regis an officium quisquam miretur abunde,
    Quum certa constans cernitur esse fide,
Ut dubites meritis alter perstringat honorem
    Alterius cura, sedulitate, fide?
Vos igitur, proceres, divum quoque certa propago,
    Quos Fortuna pares junxit et una dies,
Ite pares tandem memores, quod numine divum
    In pacis gremio vestra trophæa cubent.
Quis modo non juret populum ter jure beatum,
    Cui liceat pacis conditione frui,
Qui Phlegetonteis nondum dimersus in undis,
    Nunc tanti pretium et pignus amoris habet.
Ergo age nunc, Cæsar, Phœbea tempora lauro
    Cinctus, in æternæ fœdera pacis ades
Longæva, ut nunquam dubiis violentur ab armis,
    Prodiga perpetuæ sæcula pacis eant,
Ut sis orbis amor, cruciet nec sera senectus,
    Et positum in terris gens putet esse Deum.
Pandite nunc, pia turba, fores aditusque movete,
    En tua ter magnus mœnia Cæsar adit.

De annulo Cretæ misso ex Hispania.

Annulus iste licet veniat tibi missus ab illis
    Gentibus, invisum quæ tibi nomen habent.

Ne tamen exigui meriti munuscula tene.
    Hæc sunt prompta mei pectoris indicia.
Quod si dum licuit propiori vivere cœlo,
    Nunquam illa est meriti gratia spreta tui
Atque tuæ tribui si debita præmia formæ
    Semper, non absens officiosus ero.
En tibi lucentis species adamata lapilli,
    Belle qui medius clauditur hic adamas.
Ferro, ut ajunt, nunquam cedit nec viribus ullis
    Instet ad usque licet improba sedulitas,
Vincitur at modica solum superabilis arte
    Sanguine in hircino dum madefactus erit.
Sic rigidus quamvis adamas tua pectora jungat,
    (O si permittit dicere vera pudor)
Credo, pæne invicta tamen, quod victa fatiscent.
    Si lapis ille meo sanguine tinctus erit,
Pectora nostra labant rigido jam lassa cruore
    Cordaque perpetuo sanguinolenta madent.

In tabellam quandam in qua picti Mars, Venus, Cupido visebantur.

Corpora nuda vides, pacem mentesque benignas,
    Telaque non ullo sanguine mista vacant.
Alma Venus nunc otia agit, bellumque perosus
    Mars amat amplexus, armaque tempta jacent.
Et pueri non igne faces, non arte foventur,
    A nece funesta temperat ecce manum,
En placidos vultus et certum pignus amandi,
    Nam tabula hæc merito tessera amoris erit.

Epitaphium illustrissimi Philippi ducis Burgundiæ cognomento Boni. E gallico.

Primus Ioannes moderatus præmia regni
    Galli septena prole parens obijt.
Gnatorum quartus Burgundæ mœnia terræ
    Sumpsit Joanni et jura paterna dedit.
Tertius hinc ego sum Gallorum stemmate regum
    Editus, hæc de me dicere pauca libet.
Hæres Burgundos, Flandros, et jure Brabantos
    Obtinui, Artesis et mea jura dedi.
Verum quæ virtute mea tum Marte peregi,
    Nunc passim de me scribitur historia.
Bella per Arthesos Galli crudelia campos
    Gessere in patriam jusque caputque meum,

Quos ego submovi prudens et Marte Britannos
Vici, Neptunus tunc mihi fautor erat.
Insula nam cineres famosos monstrat et ossa,
Quæ refluo semper æquore mixta madent.
Dein qui tam fœdæ mortis genus ausus, inertis
Cordis mi pœnas pendit abunde tamen.
Carolus e regno prorsus depulsus avito
Auspiciis nostris ni patriam regeret.
Rhenatus Siculus postquam mihi bella movebat,
Captus rex nostro pendet ab arbitrio.
Sustinui Gallos, Anglos et Cæsaris arma,
Nec quicquam faciunt quæ coïere manus.
Victorem (Fortuna meas sic foverat artes,)
Prælia me septem sustinuisse juvat.
Me mea gens bello impetiit, sed pœna rebelles
Perculit, et veterem sustinuere fidem.
Leodii populus rapidæ per flumina Mosæ
Hic quoque dat victas ad mea signa manus.
Hactenus in nostris vigilat industria rebus,
Dum nostræ crescunt nec minuuntur opes.
Sed mihi cura fuit laudes implesse priores,
Sic aliis operam, robur opemque tuli.
Romulea Eugenius per me retinetur in aula,
Undecimus regnum sic Ludovicus habet,
Transfuga qui venerat nostris in sedibus altus.
Heu, male compensat immemor officium.
Henrici fugiens grassantia tempora Iorci
Dux Eduardus ; opem sentit et iste meam,
Nam regno potitur pulsis civilibus armis.
Sic juvisse alios, gloria non minor est.
His quoque successit studium pietatis et almæ
Christicolum fidei ; si documenta voles,
Vellere primores statui decorarier aureo,
Quo staret regni non violanda fides,
Ut patriam propriosque Lares tueantur, et ultra
Nil captent, junctos fœdere juncta juvent.
Postremo officiis ne pars vitæ ulla vacaret,
Jactantur supero carbasa nostra mari,
Ut Turcas passim ferro flammisque vagantes
Arceret nostri militis ingenium.
Et nisi mors matura seni mea membra dicasset
Cœno (1), cum Turchis bella parata forent

(1) Cano?

Me duce, præcipitante moras, classique Pelasgæ
    Mixta meæ starent et mea signa rates.
Omnia sic aufert jus irreparabilis ævi,
    Quæque hodie fas est, cras potuisse nefas.
Debita naturæ post quinquennalia lustra
    Ter quinque exsolvens nil mihi fata nocent.
Hoc volui, lector; patrem prolemque coartat
    Hoc marmor, precibus tu pia busta bea.

Epitaphium illustris domini Balduini a Burgundia domini de Fallaix, parentis sui.

Quisquis ades, peregrine, meis in sedibus hospes,
Saltem nos placidis optes requiescere campis
Elysiis, ubi perpetuum ver detinet omnes
Christicolum mentes, qui licto corpore vitam
Mercedem actorum accipiunt sic jure perennem.
Tum tenuis quos ista dabit tibi pagina versus
Perlege, sic multos posses transmittere soles,
Post tibi dent superi vitam clausisse beato
Fine; igitur cupidam nostri nunc arrige mentem.
Stemmata quid referam? nam quis me patre Philippo
Progenitum ignorat? quem clara Bonum sua virtus
Nominat, et terris semper renovatur imago.
Hispanias petii terras a Maximiliano
Missus Cæsare, conjugiique fidem copulavi.
Arctius et nostris regalia sceptra Brabantis
Adjunxi, Hesperias totiens hinc visimus urbes.
Si quid commerui laudis, mea posteritas hoc
Resciet, et nostrum fastus quoque nomen habebunt.
Tædas fert animus deinceps celebrare jugales.
Obtigit arbitrio mulier clarissima nostro,
Moribus insignis claro quoque stemmate regum,
Nobilis Hesperiæ Emanuelis origine ducta.
Appellata Marina fuit, quod nomen Iberum est.
Sed mihi Balduini nomen baptismata figunt.
Insula me genuit, quæ Flandris insita terris
Nunc caput extollit, magnas memorata per urbes;
Sed Bruxella meos cineres et triste cadaver
Vidit et a patria tandem mea fata quiescunt.
Fallesium, lector, fragiles nunc continet artus
Uxorisque meæ mortales urna recepit.
Nos eadem morti nunc jura exsolvimus æquæ,
Nil nunc fata nocent, nostros exegimus actus.
Hostem mors patitur nisi cui sua vita pudori est;

Nos vixisse juvat, famam sine labe fuisse,
Hoc satis et magnum semper meminere vetusti.

Epitaphium reverendi abbatis Middelburgensis Maximiliani a Burgundia.

Ergo erat in fatis, te, Maximiliane, sub auras
Sidereas tolli subito florentibus annis ?
Fortunate quidem nulli quoque flende tuorum.
Omnipotentis ea est postquam sententia Christi,
Qua tibi munificus grandi mercede rependat
Imperii cœlestis opes placidosque recessus ;
Hæc tibi semper erat votorum summa ; tulisti,
Quem decuit fructum vitæ mortisque peractæ.
Stemmata nulla beant, nec opes, formæve decentis
Gratia, quæ tibi donarat natura benigne.
Adde bonas artes, mores vel virgine dignos,
Ingenium sagax, variæ et commercia linguæ.
Virtus sola manet, mortalis nescia sortis,
Post tua fata superstes erit vivacior astris.
Plaudite lectores, sic vitæ scena peracta est,
Orbis quæ magno poterat placuisse theatro.

Epitaphium Immortalis Viri Erasmi Roterodami.

Scilicet una dies crudelibus insita fatis
    Abstulit emeritum morte nefanda senem.
Egregiam vero laudem scelerata tulisti,
    Dum tenues artus lassaque membra necas.
Nunc ego te justum merito excessisse pudorem
    Conqueror, effœtum vincere nonne pudet ?
Huic saltem poterat illa effrenata voluptas
    Parcere, non desunt corpora digna mori.
Excidit ingenium, doctis quod certet Athenis,
    Nec metuat Latii rostra diserta fori.
Excidit ingenium mediis quod sedit in astris
    Dogmata dum divis auribus apta refert.
Et quamvis solitos corpus nunc deserat usus,
    Ingenii remanent sed monumenta sui.
Et partæ superest sublimis gratia famæ,
    Hic tua præstabunt rura proterva nihil.
Lucem sollicitam rapuisti ævumque senile,
    Mortis opem sensit pars onerosa malis.
Quid senibus dulce est ? quum sit mœstissima vita,
    Cur grave sit mœstos anticipasse dies ?

Belgica lugubri nunc tota dolore fatiscit,
　　Condere dum nescit, quem peperisse juvat.
Orba suos luget partus et flebile pignus,
　　Quot bona nunc habuit, tot modo damna refert.
Tun' etiam lacrymis odiosas scribere leges
　　Tentas et justis planctibus esse modum ?
Quum sis illa dies, quæ magni conscia damni,
　　Linguarum decus hoc nunc siluisse jubes,
Canitiemque feris sacram, pectusque ministrum
　　Sancti operis, tumulo supposuisse juvat.
Sed quæ militiæ nomen titulosque ferebat,
　　Doctrinæ laudem terra Batava gerit,
Ad quam primitias mortis dum cernit Erasmus
　　Talia supremo creditur ore loqui :
Sed quid adhuc memor es genetrix Hollandia nostri,
　　Et nati absentis leniter adflat amor ?
Rumpe supervacuos luctus, nam pigra senectus
　　Destituit miserum, fessaque membra labant.
Me gravia oppugnant effœtæ incommoda vitæ,
　　Calculus a sævo funere tentat opus.
Corpus naturæ vitio compage solutum est
　　Et totus cecidit, qui fuit ante, decor.
Mens confusa diu, merito stupet, ipsaque totis
　　Sensibus obriguit nunc hebetata suis.
Quid ? quod multa gravant animum spectacula rerum,
　　Quis mala tot vitæ dissimulasse potest ?
Sic mihi nunc requies petitur somnusque piorum,
　　Vivere desinimus, tu pia terra vale.
Quis mihi nunc demens homini persuaserit unquam,
　　Ut cupiat voto longior esse suo ?
Hunc mors grandævo vitæ spoliavit honore,
　　Quo tamen intendit, claudere nescit iter.
Nam pius æternas divum penetravit ad arces,
　　Sic propriis mors est ludificata dolis.
Nam meritis cœlos divinus adivit Erasmus,
　　Hanc laudem in terris Roterodamus habet.

Epitaphium illustrissimi comitis Buranni Maximiliani ab Egmunda (1).

Hic situs es magnus gestis, virtute fideque
　　Maximus et meritis, Æmiliane, tuis.

---

(1) Maximilien d'Egmont, comte de Buren, mourut à Bruxelles le 23 septembre 1548.

Cæsaris invicti totiens nova castra secuto
Quis te Germano notior orbe fuit?
Dum pedites equitesque simul per flumina Rheni
Trajicis, atque novum tu tibi quæris iter,
Dum pia signa cupis sacrataque Cæsaris arma
Cernere et immensi Principis ora tui,
Qui decus imperii fasces sellasque curules
Erigat et lapsas relligionis opes.
Tu proavos, atavos, et grandia stemmata Geldris
Nunc, accepta prius, nobilitate refers.
Per te nobilior propriæ stat gentis origo,
O decus, o patriæ gloria prima tuæ.
Macte igitur virtute tua clarisque triumphis,
Funere non poteras nobiliore mori.
Dum fata intrepidus constanti mente subisti,
Vincenti totiens mors quoque terga dedit.
Qui fatum superat, quid non superasse potis sit?
Sic moriens victa morte perennis eris.

Ad eruditum virum D. Petrum Nannium. Ode dicolos tetrastrophos (1).

Rursus ad nostros mea Musa lusus
Me vocat, doctissime amice Nanni;
Otium mi restituit repente
Cura remissa.

Parcus adsum cultor et infrequens ad
Gratiarum Pieridumque sacra,
Carmen et crassum accipias benigne,
Magnus Apollo.

Dum labores quærimus usitatos,
Atque inertes rumpere rite curas,
Ut fatigatus sub amabili antro
Corda relaxem,

Quo liquores Castalii susurris
Hercle amœnis Pierios recessus
Irrigant, et rore salubri amica
Pectora mulcent.

---

(1) Sur Pierre Nanninck, professeur au collége des Trois-Langues, à Louvain, né en 1500, mort en 1557, *voy.* Paquot, t. XIV, pp. 58-79.

Nam choris atque ordinibus sororum
Unus hæres, et cytharas fidesque
Auribus captas, frueris que divo
Carmine vates.

Tu bibis mortalibus haud tributa
Nectaris dulcissima dona, solus
Inter humanos capis hæc beatus
Munera divum.

Solus in divis hominis figuram
Obtines, mox antecapis deorum
Dona, quæ non ulla habuit priorum, aut
Serior ætas.

Nec tibi, Nanni, invideo, sed ultra,
Splendidi si quid reliquum est honoris,
Ut diu et multum potiare, nulla
Fata recusent.

Ad nobilem et modis omnibus ornatum virum dominum Ludovicum a Çuniga (1).

Nobilitas stirpisque tuæ generosa propago,
Vitæ delicium, o Ludovice, meæ,
Quicquid habet magni, rapiet cariosa vetustas
Temporis et titulos auferet una dies.
Hinc claros proavos et grandia stemmata misces
Ingenio, musis, artibus usque bonis.
Quid prodest longo decoratos ordine vultus?
Et veteres Paulos Æmiliosque legi,
Aut quid prisca juvant longinquis prodita sæclis
Nomina per medios undique sculpta lares?
Quo mihi dimidius Macedo? cui non satis unus
Orbis erat Scythicis aut sita castra jugis.
Abjice tam nihili rerum molimina, quorsum
Nobilitas? recta quæ mihi mente vacat
Nempe nihil, veluti corpus, cui forma pudica est,
Vilibus at prostant cetera membra procis.
Sunt qui Trojano jactent se sanguine cretos
Et prisco Priami nomen ab orbe vocent,

(1) Le personnage auquel ces vers sont dédiés serait-il don *Louis d'Avila y Zuniga*, l'historien et diplomate espagnol, auteur des *Commentarios de la guerra de Alemaña* ?

Tendaridas alter memorat, Semiramis urbem
    Alter, et a magno qui Jove nomen habet.
Vandalicos ortus grandi pulmone recenset
    Et semper Gothicas jactat Iberus opes
Pannonius Scythicasque refert gelidosque recessus,
    Scilicet hinc magnum et nobile nomen habet.
Dardanias urbes profugæ monumenta cohortis
    Prædicat innumeris Ausonis ora modis.
Sic vulgus generis causas meditatur inanes,
    Dum texit miserum nobilitatis opus.
Hæc sunt obscuras postrema abitura sub umbras,
    Namque cadent primo singula quæque die.
Invida fata nimis mortales undique versant,
    Nec stabile est quicquid Phœbus ab axe regit.
Quo mihi divitiæ, si mentis cura relicta est,
    Et mihi munditiis pectus inane vacat?
Hic (1) ego divitias et puræ munera sortis
    Malim quam tecti splendida tigna mei,
Atque ego laudatus optem mihi pectoris artes
    Quam cava si plausum mille theatra sonent.
Purpureos thalamos et strata nitentia late
    Miratur vulgi quisquis amator erit.
At quanto satius miramur amabile pectus,
    In quo virtutis dona reposta manent?
Conscia mens recti claros superare colossos
    Audet, et ad superos exserit illa caput.
Mens est qua sapimus, hominis pars optima mens est.
    Hæc est constantis formula vera boni.
Consilium prudensque animi sententia mentes
    Jungit et æternis perstat in officiis.
Illa fidem dictis addit animosque feroces
    Semper inaudita conditione trahit.
Orba dolo verique tenax mens proxima divis
    Adsidet, et magnum numen inesse liquet.
Hinc mihi tu merito, ingenuas dum suscipis artes,
    Visus es æterna dignus amicitia,
Et mihi (cum primum cupido tua visa figura est)
    Conveniens animo protinus esse meo.
Nec mora, ceu radiis rapidi modo fulminis actus,
    Cogor amicitiæ fœdus inire tuæ.
Quo propius loqueris, propiore calescimus igne,
    Crescit et immensis auctibus urit amor,

(1) Has?

Quum referas animos cœlesti pectore dignos
Et mores quos tu sideris instar abis (*sic*),
Ista favoris erunt rari; certa omina pergam,
Ne dicar cœpti pœnituisse mei.
Non cadit in puros subita inconstantia mores,
Usque tuis meritis officiosus ero.
Pignora polliciti si tu modo certa requiris,
Unica mors cœpti finis amoris erit.
Sed repetenda via est et cursus cura relicti,
Ne merito causer immemor esse tui.
Ut peragam partes et votis debita nostris
Et renovet charum pagina nostra caput.
Quum primum croceo vidit te Phœbus ab axe
Atque rubens faustam dum puer icis humum,
Credibile est superos cunas curasse recentes
Natalemque deas concelebrasse tuum.
Nam facilis partum facilem Lucina fovebat,
Sic datus es vitæ concomitante Deo.
Mox te Pierides teneris amplexibus aptum, et
Lactantem gracili continuere sinu.
Plectra dabant Dryades junctis ex more corollis
Et munus blandæ mollia fila lyræ.
Te Nymphæ placidis tenuere Simoentis in undis,
Nempe tui Musas sollicitavit amor.
Jure tuo sacrata subis nunc limina montis
Parnassi, subito tu mihi vates eris.
Fons tibi Castalius se toto gurgite pandit,
En poteris toto nunc Helicone frui.
Nimirum numeros dulces lyricasque Camœnas
Palladiæque tenes dona benigna deæ.
Ex te nunc merito virtutum exempla petuntur.
Hæc ego nunc duce te prætereunte sequar.
Ergo tam clari quamvis sis nominis hæres,
Et tua præcipuos curia cernat avos,
Et tibi onus majus dederit fortuna, quod alto
Jussit honoratum te micuisse loco,
Non genus hoc sublime tibi est, non gloria tanti,
Quæ semper cæcis cæca triumphat equis.
Erigeris, supraque tuos exurgis honores.
Dum melius oculos ad bona lucra refers,
Virtus, progenie potior, non subdita fatis
Æternas duplicat fœnore semper opes.
Libera vita data est, fragili servire metallo
Quid juvat et Nemesis jura caduca sequi?
Illius auspiciis celeri cecidere ruina
Multi, dum præceps ingrediuntur iter.

Arbitriis nos illa suis quocunque volutat,
    Protinus in misera conditione premit.
Infragiles virtus animos vel sola ministrat
    Et sese stabili continet illa pede.
Nil mortale pavens, humanos despicit actus;
    Dum sese mediis ingerit illa polis,
Fulget et immensi nitidissima sidera mundi
    Vincit, et astrigerum possidet illa caput.
Denique sola manet, nullo violabilis ævo,
    Cætera sub tenebras alta recondet humus.
Urbes intereunt, populi, præruptaque saxa,
    Cuncta sub interitus conditione manent.
Aspice qua facie jaceat miseranda Saguntus
    Qua minimum fidei testificetur opus.
Emeritæ turres et celsa palatia, nullo
    Vindice, pulvereo delituere situ.
Corduba limboso Betim nunc rudere complet,
    Atque vetus nulla tota fatiscit ope.
Restat opus fidei præclara Numantia sacræ,
    Vix manet ex tanto Soria parva solo.
Multaque præterea veterum monumenta relinquam
    Præcipue Hesperii nescius orbis ego.
Illeberis dic rura soli? quis vel mihi Mundam
    Signet? et Italicæ grandius urbis opus?
Vilis Ilerda situ squallet memorabilis olim,
    Nunc alia atque humili tota resedit humo.
Quis Botrodi nemus aut Congedi vada fervida novit?
    Novit et in calidos flumina lapsa sinus?
Restat et arridet spectantibus undique rivus;
    Et brevis immodicas undique præbet opes,
Irriguasque leni lambit vineta susurro,
    Læta Ceres gelido mixta Salone madet.
Convalles inter fœcundos fusus in agros,
    Scilicet exiguis ille triumphat aquis.
Terra potensque viris et equis et nobilis armis:
    Dixerat hæc patriæ verba poëta suæ,
Cujus ab instinctu mens exagitata subinde
    Nititur in magnum fertilitatis opus.
Ast nobis sterile ingenium est labefactaque vena,
    Nil salsi circum pectora nostra salit.
Sic tenues elegos invito Helicone prudenter
    Condo, tuas aures sed meliora decent.
Quicquid id est, ne parce, precor, jugulare lituris,
    Hoc ego pro officio nunc, Ludovice, feram.
Tu modo (quod satis est) cœptis ne desine tantis
    Olim supremas imposuisse manus.

Currenti stimulos subdo, tibi lampada tradens,
Ut studio vincas meta terenda tibi est.
Macte animi geniique tui morumque tuorum
Ut valeas, finem sic tibi claudit amor.

F. L. Hoffmann.

Essai sur l'histoire de l'imprimerie en Belgique, depuis le XVe *jusqu'à la fin du* XVIIIe *siècle.* (Suite.)

I.

(*Voy.* le *Bulletin*, t. XVI, pp. 97-139.)

CARACTÈRE MORAL DE L'IMPRIMERIE ; INDUSTRIES QU'ELLE ENCOURAGE. — SES PROGRÈS MATÉRIELS ET ARTS QUI EN DÉRIVENT. — PRATIQUE. — TEXTE OU LANGUE DE NOS LIVRES. — INTRODUCTION DES RÈGLES TYPOGRAPHIQUES ET NOUVEAUX PROGRÈS. — RALENTISSEMENT DE L'IMPRIMERIE.

Pour clore notre examen de l'état de l'imprimerie en Belgique au XVIe siècle, et avant de passer outre, nous croyons devoir présenter un court résumé de sa condition morale et de ses progrès matériels et théoriques pendant toute la période que nous avons décrite.

Caractère moral de l'imprimerie et industries qu'elle encourage. — Dès son apparition en Belgique, c'est-à-dire à commencer de 1475 jusque vers l'année 1525, l'imprimerie se signala par ses œuvres comme un véritable bienfait providentiel, en répandant partout et sur tout les lumières d'une civilisation jusqu'alors inconnue : c'est elle qui entreprit cette glorieuse croisade en faveur de l'intelligence humaine, c'est elle qui permit de conquérir le domaine sur lequel devait s'élever le temple ouvert au génie des lettres, des arts et des sciences.

Les hommes érudits auxquels l'introduction de l'imprimerie faisait en quelque sorte appel, apparurent, se connurent et se groupèrent alors ; ils s'empressèrent de confier aux types mobiles les fruits de leurs études et de leurs méditations : plus d'un précieux dépôt des

connaissances scientifiques et littéraires fut livré à l'avide curiosité de la foule. Il y eut renaissance sur tous les points du domaine intellectuel ; mais pendant cette heureuse éclosion, des idées nouvelles et des troubles sociaux surgirent tout à coup. L'imprimerie devint l'arme des partis contraires; elle dévia de la ligne de conduite qu'elle s'était tracée d'abord, et la presse, surexcitée par les rénovateurs religieux et les partisans du libre examen, arriva bientôt à un tel degré de témérité, qu'elle brava audacieusement toute la rigueur des ordonnances que Charles-Quint et son successeur Philippe II avaient promulguées pour limiter son influence. Ni la sévérité des lois, ni les exhortations de l'Église ne purent arrêter cet élan révolutionnaire. Oubliant sa mission spéciale, celle de répandre l'instruction, s'écartant de la route suivie par les imprimeurs des temps précédents, ne s'occupant plus que de la publication de libelles ou d'écrits séditieux, l'imprimerie devint une des principales causes des bouleversements et des guerres religieuses qui amenèrent la ruine momentanée du commerce, de l'industrie, des lettres et des arts, et qui détruisirent, pour ainsi dire, sa propre existence. Enfin, de savante, religieuse et dogmatique qu'elle avait été à son début, l'imprimerie devint presque partout anarchique, subversive et impie.

Tel fut le triste rôle que la typographie commença à jouer dans la première moitié du XVIe siècle, rôle dont elle devait immanquablement subir les fâcheuses conséquences.

Il nous est pénible de devoir porter un jugement si sévère sur les déviations d'un art auquel nous avons consacré près d'un demi-siècle de notre existence. Mais l'histoire est inflexible et nous force à soulever le coin du voile qui cache les ombres du tableau. Nous ne nous y arrêterons pas davantage : il nous est plus doux d'enregistrer les bienfaits que la typographie amena avec elle lors de son apparition en Belgique, nous voulons parler des améliorations artistiques, industrielles et sociales que l'imprimerie fit naître, et parmi lesquelles nous placerons en première ligne la librairie. Celle-ci prit immédiatement un grand développement, encouragée qu'elle était par nos souverains, par les nobles et surtout par les corporations religieuses. Ce commerce lucratif provoqua aussi la formation de nouvelles bibliothèques et l'extension des anciennes jusqu'alors composées de manuscrits.

Les libraires belges du XVIe siècle étendirent rapidement leur commerce ; ils correspondaient avec toutes les contrées du monde, et nos livres trouvèrent un débouché avantageux en Allemagne, en Espagne, en Portugal, en Pologne et même en France et en Russie. Les Indes et d'autres contrées lointaines recevaient presque exclusivement de nos mains leurs livres religieux, tels que les bibles, les missels, les catéchismes, etc. La librairie belge fournissait amplement aux foires importantes de l'étranger, et particulièrement à celles de Leipzig, où les impressions de Plantin, des Nutius, des Steelsius, Moretus, Verdussen, etc., brillaient à côté de celles de Louvain, de Liége, de Bruges, de Bruxelles, de Gand, et primaient presque toujours, par leur nombre et leur qualité, celles des autres pays (1). Cette honorable industrie, dirigée alors par des hommes probes, actifs et instruits, pouvait compter pour une des plus importantes du pays,

---

(1) Voici le relevé du nombre d'ouvrages que la Belgique envoya aux foires de Francfort et de Leipzig, pendant la dernière moitié du XVIe siècle :

Anvers exposa	. . . .	1,071	ouvrages.
Louvain —	. . . .	150	—
Liége —	. . . .	65	—
Bruges —	. . . .	11	—
Bruxelles —	. . . .	8	—
Gand —	. . . .	4	—
	Total	1,307	ouvrages.

Comme on le voit, le contingent d'Anvers dépasse énormément celui de chacune des autres villes, et son chiffre démontre à quel degré de prospérité la typographie d'Anvers avait atteint au XVIe siècle. Une autre remarque non moins curieuse, c'est que parmi ces 1,307 ouvrages, il y en avait 1,166 en latin et 141 seulement en d'autres langues (99 en français, 18 en italien, 13 en espagnol et 11 en flamand). Dans les catalogues, 10 de ces derniers ouvrages sont indiqués, probablement par erreur, comme étant en allemand.

Les exposants connus qui prirent part à ces expositions étaient :

Anvers. — Plantin et sa veuve, les Steelsius, les Bellerus, Jah. Gimnich, Guill. Sylvius, Ant. Tilenus, Nic. Hanape, les Nutius, Joh. Withagius, Joh. Van Keerberghen, Henr. Larus, Jac. Henricus, Théod. Lindanus, Gerb. Schmidt, Ant. Bertram, Nicol. Barius, Nicol. Almosinus, Walth. Fuhrmann, Arn. Cornux, Ægid. Rhadæus, Pet. Phalesius, Joh. Trognesius, Adr. Huberti, Daniel Vervliet, Joh. Lucius, Pierre de Saint-André (Sanctandreanus), Joh. Moretus

tant par les capitaux qu'elle faisait circuler que par le nombreux personnel qu'elle employait et qu'elle faisait subsister.

L'imprimerie créa et encouragea d'autres spécialités industrielles qui s'y rattachaient et qui, en augmentant la somme de travail, répandirent à leur tour un bien-être de plus parmi la classe ouvrière.

Il en fut de même pour la papeterie. Les fabricants de papier établirent de grands dépôts à Anvers, où venaient s'approvisionner les diverses provinces du pays et principalement la Hollande, ainsi que quelques autres contrées de l'Europe.

De vastes ateliers de graveurs, de fondeurs en caractères et de relieurs se formèrent alors aussi, et il en sortit des artisans qui s'élevèrent au rang d'artistes.

Enfin l'imprimerie, voulant parler aux yeux comme aux sens, s'associa aux arts libéraux : le burin et le crayon se marièrent aux caractères mobiles pour l'illustration des productions typographiques ; cette heureuse alliance donna naissance à une nouvelle école d'artistes graveurs et dessinateurs, qui embellirent nos livres et qui honorèrent leur pays en établissant leur propre renommée.

C'est alors que l'histoire religieuse et profane, que la numismatique et la géographie, ces filles de l'histoire, ainsi que la botanique et d'autres sciences encore, reçurent le complément indispensable à l'intelligence de leurs textes ; c'est alors que les imprimeurs belges

---

et sa veuve, les Jansonius, Corn. de Judæis, Joh.-Bapt. Amicus, Hieron. Verdussen.

Louvain. — Hieron. Wallæus, Petr. et Phil. Zangrius, André Sassenus, Joh. Masius, Joh. Phalesius.

Liége. — Henr. Hovius, Henr. Morberius, Jac. Gregorius, Gher. Rivius.

Bruges. — Hubert Goltzius.

Bruxelles. — Rutger. Velpius, Joh. Mommaert.

Gand. — Joh. Lapidanus.

Ces importants catalogues des foires de l'Allemagne, dont M. F. L. Hoffmann de Hambourg a donné (dans le *Bull. bibl. belge,* t. VIII, 1851, p. 209) la partie qui concerne l'ancien commerce des livres belges, et de laquelle nous avons tiré la liste qui précède, renferment des données fort utiles pour l'histoire de l'imprimerie et de la librairie en général, ainsi que pour l'étude des divers mouvements de la littérature européenne, depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours. Enfin, on y rencontre une foule de renseignements qui peuvent conduire à des rapprochements qui ne sont pas sans intérêt.

enrichirent leurs ouvrages d'une grande diversité de beaux ornements, de cadres emblématiques et d'ingénieux frontispices, dont la forme monumentale garde le cachet de leur nationalité.

Progrès matériels. — Les imprimeurs belges du XVIe siècle ne restèrent pas en arrière, sous le rapport des progrès matériels : ils rivalisèrent, pour la beauté et la diversité des caractères, avec les meilleurs typographes de l'Europe. Et déjà au commencement de cette période, l'emploi du lourd gothique, alors encore en usage partout, devient plus rare dans leurs ouvrages; il fut remplacé par un autre gothique modifié dans ses formes et plus élégant, auquel on donna le nom de *flamande* (1), à cause de son emploi spécial dans l'impression des livres écrits dans cette langue. On s'en servait aussi avantageusement pour les livres classiques en langues étrangères, comme grammaires grecques, latines ou françaises, dans lesquelles entraient des explications flamandes.

Immédiatement après la réforme du gothique primitif opérée par Thierri Martens, ce père des typographes belges dota le pays, en 1501, du plus beau, du plus utile caractère qui ait jamais été inventé et auquel on a donné le nom de *caractère romain :* ce sont ces belles lettres qui remplacèrent insensiblement le gothique et qui depuis ont donné aux livres cette physionomie nouvelle et agréable qui marque la transition de la typographie incunable, ou au berceau, à la typographie de l'âge accompli, ou parfait.

Thierri Martens avait à peine mis au jour ces types de nouvelle mode que déjà ses confrères les copiaient, les perfectionnaient et s'en servaient dans la plupart de leurs ouvrages; pendant les premières années du XVIe siècle, leur emploi devient si général que des livres entiers sont imprimés avec ces lettres romaines ; nous citerons entre autres la chronique de Brabant, éditée, en 1512, par Hadrien Tilianus et Jean Hoochstraeten, imprimeurs à Anvers.

En la même année 1501, Thierri Martens, encouragé par l'université de Louvain, où il avait établi alors une typographie, donna de

(1) Le gothique flamand, qu'on nomme aussi *Sinte-Peeters letteren,* s'est maintenu chez nous jusqu'au XVIIIe siècle, époque à laquelle il fut définitivement abandonné; il ne sert plus aujourd'hui que comme caractère de fantaisie.

nouvelles preuves de son activité et de son savoir, en imprimant un ouvrage en caractère grec, gravé par lui et qu'il introduisit dans le pays six ans avant qu'on en fît usage en France (1).

Vers cette même époque apparaissent les petits caractères romains, tels que la gaillarde et le petit texte, dont l'utilité est si grande pour former l'heureux contraste entre le texte et les notes, et qui a permis aux Elzeviers la création de l'un des plus beaux chefs-d'œuvre typographiques (2).

En 1520, le savant typographe d'Alost publie le spécimen du premier caractère hébraïque que la Belgique vit naître et que le collége des Trois Langues de Louvain mit à profit pour répandre la langue de Moïse et l'étude approfondie des saintes Écritures.

Presque en même temps, c'est-à-dire en 1522, que ces importantes améliorations s'accomplissaient, la typographie belge s'enrichit encore d'un autre caractère non moins utile que le romain et dû également à Martens : ce sont les types italiques, inventés par Alde Manuce et introduits seulement en France dix années plus tard, par l'imprimeur S. de Colines, à Paris. Nos graveurs et fondeurs en améliorèrent la forme et lui donnèrent une couche plus belle et un alignement plus parfait. Les italiques employés par Martin Nutius, Plantin et autres imprimeurs belges peuvent figurer à côté des plus belles fontes françaises et allemandes de l'époque, et démontrent les progrès qu'avait faits alors chez nous l'art de la fonderie et de la taille des poinçons.

Enfin aux caractères littéraires viennent se joindre les types mobiles de la musique, qui font leur apparition dans un livre imprimé, en 1542, à Anvers, par Guillaume Vissenaken, et cette nouvelle branche de l'imprimerie est bientôt et successivement

---

(1) C'est en 1507 que l'imprimeur parisien Gilles Gourmond l'employa pour la première fois.

(2) C'est le *Corpus juris civilis,* in-folio, 1663. Ce livre est d'une exécution admirable. Jamais nous n'avons rien vu de plus difficile en fait de typographie; la confection d'un tel ouvrage, s'il devait se faire aujourd'hui, serait regardée comme un tour de force inexécutable par la plupart des typographes. L'impression du livre est très-soignée, et d'une beauté d'autant plus surprenante, qu'à cette époque, le mécanicien n'avait pas encore fait la moitié de la besogne de l'ouvrier pressier.

exercée par une dizaine d'autres imprimeurs belges, tels que Hubert Waelrant, Jean Laet, Tilman et Jacques Susato, Christophe Plantin, Jacques Batius, Servais Sassenus, Pierre Phalesius, etc., qui répandent la typographie musicale dans tout le pays. Alors aussi les lettres de *civilité* sont publiées, dans plusieurs de nos villes, et d'autres caractères d'écriture vont bientôt naître.

Pendant que la série des caractères augmente et se complète, l'outillage typographique se dédouble, et nos artistes graveurs et fondeurs fournissent une foule d'objets servant à l'embellissement des livres, auxquels viennent se joindre encore les signes populaires de météorologie ou de pronostication, dont on voit déjà l'utile emploi dans un Almanach du berger, imprimé à Anvers, en 1546, par Marie Anxs, veuve du malheureux Jacques Van Liesvelt, décapité en cette même année.

Pratique. — Aux détails qui précèdent sur la partie matérielle, il convient de joindre ici quelques éclaircissements concernant la pratique de l'imprimerie avant et pendant le xvi[e] siècle.

Alors comme aujourd'hui, la typographie se divisait en deux branches principales, l'*impression* proprement dite et la *composition*. La première de ces deux opérations, c'est-à-dire l'impression, autrement dite le tirage, s'obtenait au moyen d'une presse de bois d'une construction fort simple et dont la forme et le mécanisme n'avaient subi, pour ainsi dire, aucun changement depuis son invention. La force et la précision de cette presse étaient beaucoup moindres que celles de la presse à bras d'aujourd'hui.

La distribution de l'encre ne s'obtenait que difficilement, et seulement par une longue pratique ; l'encre s'appliquait à l'aide de balles, dont la préparation demandait également beaucoup plus d'apprêts que les rouleaux qui servent actuellement pour cette opération.

Le papier était non satiné, épais, inégal et, par conséquent, moins propre à recevoir l'impression que celui qui est en usage aujourd'hui. Avant de pouvoir être employé, il devait aussi subir des apprêts et des manipulations multipliés qui exigeaient beaucoup d'habitude de la part de celui qui devait s'en servir. Pour produire une belle impression, ou même une impression quelque peu passable, l'artiste

imprimeur avait à vaincre plusieurs difficultés qui se présentaient presque toujours pendant le travail et que la main ou la force seules ne pouvaient surmonter. La mise en train de la forme, le maniement des balles, qui était fort pénible, et surtout l'attention qu'il devait constamment prêter à la correction des défauts de la presse, dont le mécanisme laissait généralement à désirer et auquel il devait souvent toucher et retoucher, s'il voulait obtenir un bon tirage, exigeaient du goût, de l'intelligence et une grande aptitude qui ne s'acquéraient qu'après une longue expérience. Tels étaient les soins et le savoir-faire que demandaient les fonctions de l'imprimeur typographe du xve et d'une grande partie du xvie siècle.

Malgré les obstacles qui s'opposaient à la bonne exécution de l'impression et malgré l'imperfection des instruments dont on pouvait disposer alors, les imprimeurs de cette époque ont produit, sous le rapport du tirage, des œuvres assez belles pour servir de modèle à plus d'un maître de nos jours.

De la partie de la typographie dont nous venons d'analyser l'état de situation au xvie siècle et qui consiste dans la mise en relief des caractères au moyen de la presse, de l'encre et du papier, passons à celle qu'on appelle *la composition*, et qui a dans ses attributions l'arrangement des caractères, c'est-à-dire leur disposition en lignes, en pages, en formes, etc.

Dans l'imprimerie primitive et pendant presque tout le xvie siècle, ces trois opérations n'étaient fondées sur aucune règle fixe et étaient moins difficiles que le travail de la presse. En effet, tandis qu'il fallait à l'imprimeur un apprentissage d'au moins cinq années pour connaître parfaitement son état, le compositeur, lui, pouvait apprendre son métier en peu de temps, pourvu qu'il pût lire le manuscrit qu'il avait à copier et à suivre. Prendre les lettres, les arranger une à une dans son composteur, séparer plus ou moins bien les mots par des espaces et former des lignes justifiées tantôt régulièrement, tantôt irrégulièrement, telle était, à peu de chose près, la simple opération qui formait à cette époque toute la science du compositeur.

Les pages qu'il avait à former n'étaient qu'un assemblage de lignes sans aucun intervalle ni alinéa; leur forme était lourde, leur dimension disproportionnée, et ce qui leur donnait surtout cet aspect pesant qui caractérise les livres de ce temps, c'était l'absence

de titres, l'accolage des sommaires au texte sans aucune séparation et en même caractère que le restant de la page. Les textes étaient hérissés d'abréviations et, par conséquent, très-pénibles à la lecture. L'orthographe, la ponctuation et l'emploi des capitales étaient livrés à l'arbitraire du compositeur ou du maître. Par exemple, il n'était pas rare de voir dans une même ligne un adjectif ou un substantif commun commencer avec une majuscule, et, à côté, un nom propre avec une lettre minuscule.

Cette simplicité du travail à laquelle, dans l'imprimerie primitive, se bornait la tâche du compositeur, était en rapport avec l'exiguïté des matériaux dont il pouvait disposer et avec l'uniformité des caractères, qui se réduisaient le plus souvent en une ou deux espèces de gothiques ayant la même forme, mais différant seulement par la grandeur. Avec de semblables éléments il était impossible au typographe, même le plus intelligent, de sortir de la routine et de porter son métier à la hauteur d'une science.

Tels furent les procédés employés par la typographie dans la confection des livres au commencement de l'imprimerie belge et pendant la première moitié du XVI[e] siècle. Aussi les livres de cette époque se ressemblent-ils presque tous et ne diffèrent-ils que par leur format, qui était le plus souvent ou l'in-quarto ou l'in-folio. Le texte de ce dernier format était tantôt à larges lignes et tantôt à deux colonnes.

Texte ou langue de nos livres. — Avant le XVI[e] siècle et durant les premières années de cette dernière période, généralement tous nos livres étaient imprimés en langue latine ; il en était de même en Allemagne, en Italie, en France et dans d'autres contrées. Partout enfin la langue de Cicéron avait le pas sur la langue nationale ; cependant celle-ci et l'idiome français avaient déjà produit chez nous des œuvres qui eussent été dignes de recevoir les honneurs de l'impression, telles que les Poésies de Matthieu, de Gand, la Chronique rimée de Philippe Mouskes, de Tournay, celle de Jean de Klerk, d'Anvers, les Chansons anacréontiques de Gauthier de Goignies, les Poésies épiques de Jean de Nivelles, les ouvrages historiques de Georges Chastelain, d'Audenaerde, et tant d'autres, ainsi que les nombreuses productions littéraires de nos chambres de rhétorique.

Malgré la popularité dont jouissaient les ouvrages de nos écrivains

parmi toutes les classes de la nation, nos imprimeurs et les savants contemporains portèrent leurs vues en arrière, en donnant la préférence à l'édition des monuments de la littérature antique que la chute de la Rome ancienne avait éparpillés sur le sol de l'Europe, mais dont les débris avaient été recueillis par les corporations religieuses et que les scribes du moyen âge avaient multipliés ou préparés, à leur insu, à l'activité du terrible rival qui allait remplacer leur plume ou leur stylet par des types.

Encouragé et soutenu par les savants de l'époque et par le haut enseignement, l'usage presque exclusif des livres latins persista pendant un assez grand nombre d'années. Des deux cent et dix ouvrages environ qu'imprima Thierri Martens, de 1473 à 1529, plus de cent cinquante le furent en cette langue, une trentaine en grec, et trois ou quatre en hébreu. Dans cet intervalle cependant, on rencontre déjà çà et là quelques livres en idiomes vulgaires : ainsi apparaît en Belgique, pour la première fois, un ouvrage français, imprimé à Bruges, en 1477, par Colart Mansion ; de 1480 à 1485, Arnold de Keyser, à Gand, Gérard Leeuw et Mathias van der Goes, à Anvers, en font paraître quelques-uns en flamand. Un peu plus tard, en 1493, Gérard Leeuw, que nous venons de citer, donna le premier livre en anglais qui ait paru en Belgique ; enfin à Bruxelles, où l'imprimerie existait depuis 1476, l'imprimeur Vander Noot fit paraître, en 1517 seulement, le premier ouvrage en flamand qui sortit des presses bruxelloises.

Toutefois, l'impression des ouvrages flamands prit un certain accroissement dans les premières années du XVIe siècle. Mais c'est surtout à commencer de 1525, alors que les différents partis qui venaient de prendre naissance dans le pays, s'efforcèrent à faire dominer leurs principes et leurs opinions réformatrices, que les livres flamands furent répandus à profusion dans toute la Belgique, et dépassèrent, sinon égalèrent le nombre des livres latins. Successivement l'impression des ouvrages flamands prit du développement, et, vers le milieu du XVIe siècle, la plupart des auteurs latins étaient déjà traduits et imprimés en langue du pays ; mais ce ne fut qu'au siècle suivant et pendant le règne d'Albert et Isabelle que parurent le plus grand nombre d'ouvrages flamands et en même temps les plus beaux.

Introduction des règles et nouveaux progrès. — C'est aussi au XVIe siècle que la typographie commence à se dépouiller de sa forme ancienne et qu'elle reçoit d'autres éléments de composition. De nouveaux caractères s'introduisent, tous dans une juste gradation de grandeur et de petitesse intermédiaire entre ceux qui existent déjà ; chacun reçoit son nom et sa destination particulière : ainsi un livre dont le texte est en cicéro aura sa préface en saint-augustin et ses notes en gaillarde ou en petit texte ; ainsi encore s'établissent successivement les règles pour le rapport des caractères à employer aux notes marginales, aux sommaires, aux avis, aux approbations, aux priviléges, et jusqu'aux tables des matières, dont les chiffres de renvoi ou de pagination seront dorénavant mis en évidence et conduits au bout de la ligne par des points espacés également. Aux caractères de nouvelle invention succède toute une série de lettres de deux-points, ou doubles capitales, dont la variété et la combinaison permettront bientôt la construction de la page la plus difficile de l'art typographique, celle du frontispice ou titre, dont la bonne exécution est plutôt le fait du génie que le résultat de la règle. Ce n'est pas tout : les ornements, tels que cartouches emblématiques, culs-de-lampe historiés ou à figures fantasques, cartels, mascarons, imitations de nielles à représentations bibliques ou mythologiques, seront régulièrement placés au commencement et à la fin des grandes divisions ou des chapitres, et permettront au lecteur de reposer agréablement un instant ses yeux avant de passer d'un point de vue du sujet à un autre.

Enfin, vers le milieu du XVIe siècle, l'imprimerie est en possession d'un riche matériel typique qui permet de varier à l'infini la composition des productions de la presse; la monotonie disparaît, la routine fait place aux principes, le compositeur intelligent invente l'harmonie des contrastes et la typographie devient un art.

Ralentissement. — Après une enfance de près d'un siècle, c'est l'âge adulte que la typographie vient d'atteindre, désormais ses progrès ne se perdront plus ; mais avant d'arriver à son âge viril, ou sa dernière perfection, elle aura à traverser encore une succession d'années pendant lesquelles elle aura ses moments de défaillance. C'est ainsi que l'imprimerie, vers la fin du règne de Charles-Quint,

qui l'avait protégée durant quarante ans, est obligée d'arrêter son mouvement en avant et de différer l'accomplissement de sa dernière étape. C'est alors qu'eut lieu ce terrible embrasement occasionné en grande partie par les rayons lumineux et ardents qu'elle avait elle-même projetés sur le monde, c'est alors aussi que commencent pour elle ces jours désastreux qui arrêtèrent sa marche progressive et qui furent les avant-coureurs des longues guerres qui exercèrent leurs ravages en Belgique sous les successeurs du grand monarque que nous venons de nommer.

Déjà pendant les dernières années du XVIe siècle, l'activité de l'imprimerie s'était fortement ralentie, et, par une conséquence naturelle, ce ralentissement porta une grave atteinte au commerce naguère si prospère de la librairie, surtout dans ses relations avec l'Espagne. Ce qui contribua aussi à aggraver sa position, ce fut son abandon par les différents partis qu'elle avait servis avec tant de zèle et d'imprudence, et qui, parvenus à une assez grande force matérielle pour dominer le pouvoir légal, craignirent à leur tour l'influence que l'imprimerie pouvait exercer contre eux; aussi, dans les provinces où ils dominaient exclusivement, la presse avait-elle perdu leur confiance et était-elle muselée bien plus étroitement que dans les parties du pays où le pouvoir royal, qu'ils taxaient d'arbitraire et de tyrannique, mais qui avait su tempérer la rigueur de ses édits dans plus d'une circonstance, résistait encore à leurs attaques. Deux autres causes encore vinrent agir fatalement sur l'imprimerie et accélérèrent son déclin, ce fut d'abord l'émigration d'un grand nombre de savants qui, par suite des troubles, quittèrent le pays et allèrent faire imprimer leurs ouvrages à l'étranger; puis et surtout le terrible événement du sac d'Anvers, arrivé en 1576. C'est avec ce pillage général de la métropole du commerce que commença la destruction du grand centre typographique, dont les débris s'éparpillèrent au loin et allèrent végéter dans presque toutes les villes du pays, comme nous le dirons bientôt.

J.-B. Vincent.

Matériaux pour servir à la Bibliographie namuroise.

Grâce à une série d'articles publiés par le *Bulletin du bibliophile belge* (1), Namur possède aujourd'hui le relevé quasi complet des livres sortis de ses presses depuis le commencement du xviie siècle jusqu'en 1794. Ce travail, auquel plusieurs écrivains belges ont collaboré, offre d'autant plus d'intérêt qu'il renferme en quelque sorte l'histoire littéraire de toute une province. Malheureusement, les matériaux rassemblés sont épars dans différents volumes; ils laissent aussi à désirer au point de vue de l'homogénéité, si désirable pour qu'une œuvre de ce genre soit consultée avec fruit.

La tâche de doter Namur d'une bonne *Bibliographie* incombe naturellement à la *Société archéologique* de cette ville, citée à juste titre comme un modèle d'association provinciale. Personne mieux que son intelligent secrétaire, M. Jules Borgnet, n'est à même de diriger et de conduire à bonne fin cette utile entreprise.

Dans le but de rendre ce travail aussi parfait que possible, nous croyons devoir encore décrire quelques impressions qui ont échappé aux recherches de nos prédécesseurs.

HENRI FURLET. 1616-1624.

— *La vie du glorieux saint Gérard, abbé de Broigne. Tirée des escrits du R. P. Ribadeneira, prestre de la compagnie de Jésus et augmentée d'aucuns poincts extraicts de l'originel, par frère Gérard Gouris, prieur de l'abbaye de Saint-Gérard.* Namur, H. Furlet, in-12 de 32 pages. L'approbation est du 1er septembre 1618.

Impression citée par de Backer. *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus,* t. III, p. 668.

CHRISTIAN OUWERX. 1627-1634.

— *Abrégé de la vie de saint Hubert, prince du sang de France, premier évêque et fondateur de la ville de Liége, et apostre des*

---

(1) Voy. *Bulletin du Bibliophile belge,* 1re série, t. VI, p. 429; t. VIII, p. 292; t. IX, p. 289 et 394; t. X, p. 49.

Ardennes. A Namur, chez C. Ouwerx, imprimeur juré (1631), in-12 de 23 feuillets.

— *Regula sanctissimi patris Benedicti cum declarationibus et constitutionibus Cassinēsibus, prout servātur in monasterio Sancti Hubetti* (sic) *in Ardenna.* Namurei, typis C. Ouwerx, 1631, petit in-12 de 151 feuillets sans l'index.

JEAN VAN MILST. 1637-1648.

— *Les Chevaliers de la Toison d'Or de la maison de Lannoy, représentez par les Escholliers de la Compagnie de Jésus, à Namur, le 14 de septembre* 1639. *Dédié à son Excellence Mgr le comte de Lamottry, baron de Clervaux,* etc., *chevalier de la Toison d'or, du conseil suprême de guerre,* etc. *En conjouissance de la Toison dont l'a honoré Sa Majesté Catholique.* A Namur, chez J. Van Milst, imprimeur juré. 1639, in-4° de 6 feuillets non chiffrés. Le premier feuillet porte les armes du comte et le dernier est blanc. (De Backer).

— *L'arche d'alliance ou l'histoire de Notre-Dame de la Basse-Wavre, dite Nostre-Dame de Paix et Concorde.* Sans lieu ni date (Namur, J. Van Milst. 1641), petit in-8°, titre gravé par Waes.

M. Heussner, libraire à Bruxelles, possédait, en octobre 1853, un exemplaire de ce livre curieux.

— *Reverendo admodum Domino D. Carolo de Severin Præsuli Floreffiensi, recens inaugurato musæ Namurcenses Collegii societatis Jesu, adgratulantur,* 21 *aprilis anno* 1641. Namurei, typis J. Van Van Milst, typ. jurati, in-4° de 8 feuillets. (De Backer).

— *Abrégé des règles et indulgences de la Sodalité de la Vierge Marie, érigée et authorisée par le S. Siége ès colléges et maisons de la Compagnie de Jésus.* A Namur, chez J. Van Milst, imprimeur juré. 1642, placard in-folio. (De Backer).

— *Histoire des miracles, graces et guarisons obtenues à l'invocation de la glorieuse vierge Marie, honorée en son image à Jemeppe-sur-Sambre, au comté de Namur, souz le tiltre de Nostre-Dame de la Charité ou du Sainct Amour, depuis le* 10 *mars* 1641. *Avec plusieurs oraisons et chansons spirituelles. Par M. Pierre Bello,*

pasteur du lieu. A Namur, chez Jean Van Milst, imprimeur juré, rue du Piendent. 1642, in-12 de 6 feuillets et 144 pages, y compris l'épître dédicatoire à Arnold de la Haxhe, chanoine de la cathédrale de Liége, l'avant-propos, l'approbation et un sonnet à l'auteur, *signé* DU LAURIER.

Petit volume d'une rareté excessive, que nous comptons prochainement faire connaître d'une manière détaillée.

— Le Lion Belgique poursuivy par ses ennemis, secouru par les armes victorieuses de Sa Majesté Catholique, sous la conduite de Son Excellence don Francisco de Mello, comte d'Assumar, chevalier de l'ordre de Christo et gouverneur et capitaine général des Pays-Bas et de Bourgogne. Représenté par la jeunesse du collége de la Compagnie de Jésus, le 9 juillet 1642. A Namur, chez J. Van Milst, imprimeur juré, petit in-4° de 6 ff., non chiffrés.

Pièce ridicule, analysée par Hécart, dans ses *Recherches sur le théâtre de Valenciennes.*

— *Tractatus de reservatione. Cujus prior pars de ejus natura in genere. Secunda de reservationibus Pontificiis, episcopalibus, ac demum de Namurcensibus ex professo agit, accomodatæ ad usum aliarum Belgii ecclesiarum. Auctore Guilielmo Paradis, Ecclesiæ Collegiatæ B. Mariæ Namurci Decano et Canonico.* Namurci, typis Joannis Van Milst, typog. jurat. 1644, in-4° de 629 pages, sans les lim. et l'index. — Dédicace de l'auteur à Engelbert Desbois, évêque de Namur.

Premier ouvrage important au point de vue typographique, qui soit sorti des presses namuroises. Malgré l'empâtement des caractères, l'exécution de ce volume est infiniment supérieure à celle des autres impressions de Furlet, Ouwerx et Van Milst.

— *Oraison funèbre sur le trépas de Mme Loyse Vander Gracht, dame de Cour-St-Étienne, Bouchaut,* etc., *prononcée par f. Charles Matthaei, frère mineur.* Namur, Van Milst. 1645, petit in-8°.

Cette brochure faisait partie de la bibliothèque de M. Théodore de Jonghe. Ce bibliophile possédait encore une autre impression namuroise qui ne nous est connue que par l'indication suivante du catalogue : *Sybilla Cumana, comédie Aristophanique, dédiée à*

Mgr Philippe de Croy, duc d'Havré et de Croy, gouverneur du duché de Luxembourg et pays de Chiny, pour sa bienvenue audit gouvernement, en may 1649, par la jeunesse du collége de la Compagnie de Jésus. Namur, in-4°.

— *Jesu Christo Salvatori a tribus regibus adorato, et Sancto Ignatio Loiolæ in patronum adlecto, dum eis in collegio Societatis Jesu Namurci illustre templum a Rev. antistite Engelberto Desbois, solemni ritu dedicaretur,* 28 *maii anno* 1645. *Plausus ab ejusdem collegii musis editus.* Namurci, typis J. Van Milst, typ. jurat., in-4° de 9 pages; suit : *In solemni templi Namurcensis societatis Jesu inauguratione, operante sacris Rev. antistite Engelberto Desbois. Plausus ab ejusdem collegii editus,* 28 *mai* 1645, pp. 11-27. (De Backer.)

— *La piété triomphante en la personne de Son Altesse Sérénissime Maximilien, archiduc d'Austriche, à la journée de Blangy. Représentée par les escoliers de la Compagnie de Jésus, à Namur, le* 12 *septembre* 1647, *et dédiée à Messieurs du magistrat de Namur, par la libéralité desquels les prix seront distribuez.* A Namur, de l'imprimerie de J. Van Milst, imprimeur de la ville (1647), in-4° de 2 feuillets.

JEAN GODEFRIN. 1650-1666.

Bien que Jean Godefrin ait peu imprimé, il a fait usage de deux cartouches distincts. Le premier lui est propre et porte sa devise : *absque labore nihil;* le second n'est employé que sur les publications officielles, émanant soit du gouverneur, soit du magistrat.





— *Reverendissimo et gratioso Domino D. Agricio Imperialis monasterii S. Maximi abbati, dum sacris ritibus initiandus Coloniam Agrippinam proficisceretur, nomine collegii Luxemburgensis Societatis Jesu. Accinebat Alex. Wilthemius ejusdem Societatis Sacerdos, et T. M. anno MDCLII.* Namurci, typis J. Godefrin, typ. jurat. In-4° de 14 pages en vers. (De Backer.)

PIERRE GERARD. **1656-1665** [1].

— *Les délibérations de l'assemblée générale du clergé de France, tenue ès années 1660 et 1661. Avec ce qui s'est passé sur le sujet des cinq propositions de Jansenius qui ont été condamnées par les papes Innocent X et Alexandre VII.* A Namur chez Pierre Gerard, imprimeur juré, jouxte la copie imprimée à Paris chez A. Vitré. 1661, in-4° de 31 pages.

Cette brochure parut à Liége, la même année, chez J. M. Hovius, in-4° de 39 pages.

ADRIEN LA FABRIQUE. **1665-1687**.

— *L'impureté combattue ou association pour obtenir de Dieu la pureté, sous la protection de Jésus, époux des Vierges et de Marie toujours immaculée. Par un père de la compagnie de Jésus* (Jean Baptiste Maurage). *Troisième édition.* A Namur, chez A. La Fabrique, imp. juré, 1683, in-12 de 310 pages, sans les lim. et la table. — Dédicace aux membres de la *congrégation des jeunes hommes,* établie aux collége des jésuites de Namur, sous le titre de l'Immaculée Conception.

L'imprimeur Ch. Gerard Albert a donné, en 1690, une 4e édition de ce livre que nous avons fait connaître dans un précédent article.

CHARLES GERARD ALBERT. **1675-1720**.

— *Illustrissimo ac Rev. D. D. Ferdinando Maximiliano novam dignitatem gratulabatur collegium Namurcense Societatis Jesu,*

---

[1] L'un des descendants de cet imprimeur, M. Dieudonné Gerard, doyen des typographes namurois, conseiller communal et longtemps greffier de la justice de paix, est mort à Namur, en février 1855, à l'âge de 80 ans.

MDCXVIII. Namurci, typis C. G. Albert, calcographi, in-4° de 8 f., avec armoiries gravées sur cuivre. (De Backer.)

— *Réponse à l'impertinent du R. P. Henrart, recolet, lecteur jubilair en la S. Théologie, touchant l'obligation d'assister aux paroisses, par M. H. Colin, curé de Notre-Dame, etc.* A Namur, chez Ch. Gerard Albert, imprimeur et libraire, 1706, in-12 de 20 pages et 1 feuillet pour l'approbation, signée J. Fontaine, chanoine et censeur de livres.

On peut consulter sur la dispute qui s'est élevée, entre le curé Collin et le récollet Henrart, les détails que nous avons donnés dans le *Bulletin du Bibliophile,* t. X, p. 53.

— *Instructions de controverses par demandes et par réponses, imprimées par ordre de Mgr. l'évêque de Namur. Cinquième édition revue et corrigée.* A Namur, chez Ch. G. Albert, imprimeur de S. A. S. E. 1715, petit in-8° de 4 f., 120 et 14 pages pour les passages latins de l'Écriture sainte, cités en français dans la traduction.

JEAN FRANÇOIS LAFONTAINE. 1717-1749.

— *La vie de la bienheureuse Marie d'Oignies. Écrite par Jacques de Vitry, évêque et cardinal, et rapportée par Surius dans son III*e *tome, au mois de juin.* A Namur, chez J. F. Lafontaine, imprimeur et lib., 1719, in-12 de 8 feuillets et 209 pages, sans l'approbation et la table.

Volume dédié par Bernard Denis, prieur d'Oignies, à Ferdinand comte de Berlo, évêque de Namur. Les deux premières parties renferment la traduction de la vie de Marie d'Oignies, écrite par le cardinal de Vitry, à la demande de Foulque, évêque de Toulouse, et publiée par Surius. Denis ne fait que reproduire la traduction des *Vies des saints illustres,* de d'Andilly. La troisième partie est un supplément au travail de de Vitry, par Thomas de Cantinpré, d'après un manuscrit conservé au prieuré d'Oignies. L'éditeur y a joint un chapitre relatif à la translation des reliques de cette sainte, extrait de différents documents imprimés.

— *Mémoire contenant les plaintes de la bourgeoisie de Namur au sujet du logement des gens de guerre. Présenté le* 2 *décembre*, 1745,

à Sa Majesté Impériale la reine de Hongrie et de Bohême, etc., en son conseil privé à Bruxelles. (Namur. J. F. Lafontaine, 1745), in-fol. de 37 pages.

OGER LA HAYE. 1722-1734.

— *Arrêts, décrets et ordonnances en matières de droits d'entrée et sortie pour la province de Limbourg.* A Namur, chez O. La Haye, imp. juré et libraire, 1731, in-4° de 86 pages.

Ce recueil avait déjà paru à Liége, en 1740, chez la Ve Procureur, in-4° de 95 pages, sans la table.

PIERRE LAMBERT HINNE, 1729-1793.

Pierre Lambert Hinne fut imprimeur juré de la ville de Namur de 1791 à 1793; les ordonnances des mayeurs et échevins étaient publiées par lui. La dernière que nous avons vue est datée du 28 juin 1793 et relative à la police de la halle aux grains. En supposant que Hinne soit mort cette année, il aurait exercé l'état d'imprimeur pendant 64 ans.

— *Abrégé de grammaire françoise à l'usage des colléges de la Compagnie de Jésus. Revue, corrigée et augmentée.* A Namur, chez P. L. Hinne, 1752 in-16 de 94 pages.

CHARLES LA HAYE, 1729-1752.

— *La vie de vénérable servante de Dieu, l'illustrissime et sérénissime princesse Jeanne de Valois, reine de France, fondatrice des religieuses de l'Annonciade. Par le père P. de Mareuil, de la Compagnie de Jésus.* A Namur, chez Ch. La Haye, imprimeur juré, MDCCXLIV, in-12 de 204 pages sans les lim.

GUILLAUME JOSEPH LAFONTAINE, 1749-1790.

G. J. Lafontaine exerçait encore l'état de typographe en 1790; il fut successivement *imprimeur patenté de S. M. I. et du conseil de Namur* et *imprimeur des états de Namur.*

— *Traité de paix entre l'Empereur et le Roi de Hongrie et de Bohême et les États-généraux des Provinces-Unies, conclu à Fontaine-*

bleau, le 8 novembre 1785. A Namur, chez G. J. Lafontaine, imprimeur patenté de S. M. I. (1785), in-fol. de 25 pages.

GUILLAUME JOSEPH LECLERCQ. **1752-1807**.

— *Abrégé de la vie du bienheureux Séraphin a Montegranario, capucin.* A Namur, chez G. J. Leclercq, imprimeur, 1768, in-18 de 40 pages.

Le B. Séraphin, mort en 1604 à l'âge de 70 ans, a été canonisé le 16 août 1767.

— *Abrégé historique de la vie du vertueux serviteur de Dieu, le F. Bernard de Corleon.* A Namur, chez G. J. Leclercq, imprimeur, 1768 in-18 de 31 pages.

Le capucin Bernard de Corleon, dans le monde Philippe Latini, mort en 1667, à l'âge de 60 ans, s'est rendu célèbre en Italie par différents miracles. Les matériaux qui ont servi à *l'Abrégé historique* sont empruntés au procès de béatification et à la vie de F. Bernard écrite par le jésuite Michel Frazeta.

— *Histoire abrégée de la vie du bienheureux Laurent de Brindes, religieux et général de l'ordre des frères mineurs capucins, béatifié par un bref de N. S. P. le Pape Pie VI.* A Rome le 23 mai 1783. A Namur, chez G. J. Leclercq, imprimeur, sans date (1784), in-12 de 22 pages.

— *Lettre de l'abbé de Feller au peuple Belgique.* A Namur, chez G. J. Leclercq, imprimeur libraire, 1790, in-8° de 4 pages.

« Si la cabale et les intrigues doivent un jour remplacer la gravité et la prudence des pères de la patrie, dit de Feller en terminant cette lettre, si la corruption, l'ineptie et la logique des poumons doivent fixer le résultat de leur assemblée (l'Assemblée nationale française); si les Chapelier, les Thouret, les Roberts-Pierre (*sic*), les Mirabeau, etc., doivent y dicter des loix, Sages et Courageux Belges, jettez vos armes et rentrez sous le joug des Alton et des Trautmansdorff. Autant vaut être gouverné par des butors que par des baladins, par des bayonnettes que par des clameurs insensées. »

JEAN FRANÇOIS STAPLEAUX ET GUILLAUME JOSEPH LAFONTAINE, 1771.

— *Tractatus de Sacramento matrimonii cui accessit tractatus de censuris. Authore D. Josepho Prickart.* Namurci, typis, J. F. Stapleaux et G. J. Lafontaine, illustr. episcopi typographi, 1771, in-12 de xvi et 584 pages.

JEAN FRANÇOIS STAPLEAUX, 1771-1805.

— *Instructions sur les principales vérités de la religion et sur les principaux devoirs du christianisme. Adressées par Mgr l'Évêque, comte de Toul, prince du Saint-Empire, au clergé séculier et aux fidèles de son diocèse.* A Toul et se trouve à Namur chez J. F. Stapleaux, imprimeur libraire. Sans date (177...) in-8° de 559 pages.

U. Capitaine.

Description de trois impressions de Thierry Martens.

1. Incipit expositio ac meditatio Reuerēdi Patris Fratris Ieronymi Sauonarole de Ferrariis ordīs p̄dicator. quā in vltimis diebus vite sue edidit dum esset in carcere sup tribus versibus p̄s. xxx. scilicet. In te dn̄e speraui : quā propter psequētiū rabiē vt cū morti traderēt pficere nō potuit. Pet. in-8°.

Le titre est en caractère romain, le verso est blanc. — Le texte commence Sequitur in te dn̄e speraui ; caract. goth. très-serré, 33 lignes, 11 ff. en y comprenant le titre; les signatures sont Aiij-Bij. — Au recto du dernier feuillet :

Finis expositionis quā non perfecit Instante mortis tēpore. Hec fuerunt verba nouissima fratris Jeronymi ad dominū deū anteq̄ sumeret sanctam eucharistiā pro viatico vltimo et in eo finem fecit mortiq; traditus est.

Impressum Antverpiæ per me. Theodricum Martini. Au verso, on trouve Oratio. — Conclusiones fratris Dominici pro Hieronymo per eum prædicante.

Le P. Van Iseghem cite une autre édition in-4°. Voy. n° 48.

2. D. Erasmi Roterodami de contemptu mundi epistola, quam cōscripsit adolescens in gratiā ac nomine Theodorici Harlemei canonici ordinis diui Augustini. Ex ipsius autoris recognitione. Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. Anno M.D.XXI. In-8°.

Frontispice portant la marque de l'imprimeur, l'ancre ; au verso : Erasmvs

Rotero. Candido Lectori S. P. D. — Texte, en caractères romains, signat. aij-gii plus 2 ff.

Cité par le P. Van Iseghem sous le nº 177.

3. Lectvra Dñi Ioãnis Thierry Longoneñ, Iuris Cæsarii, et pontificii doctoris in Rub. Menne te Hono. C. Ad honorẽ Reuerẽdi in Christo Dñi Guilielmi de Croy. S. R. E. Subdiaconi cardinalis diue Virginis ĩ Aquirõ, necnõ Archiepĩ Toletani meritissimi. In-4°.

Le titre a un encadrement grossièrement gravé sur bois ; de la voûte descend la marque du typographe, la double ancre ; le verso du titre est blanc.— Épître dédicatoire 3 ff. imprimée en caract. rom. — Lectura ; le texte se compose de 4 ff., et est imprimé en caract. goth. A la fin on lit. Actũm in Academia Louaniensi xvi mensis Ianuarii Anno dñi M.D.XX. Le ńom de l'imprimeur n'est pas sur cette production de Martens. Le P. Van Iseghem la cite sous le nº 165.

B.

MÉLANGES.

Parmi les trésors de la bibliothèque particulière du roi des Belges, il en est un que nous ne pouvons nous dispenser de signaler à nos lecteurs. Ce sont deux grands et forts volumes in-folio, richement reliés en cuir violet, dont l'un a été offert par l'auteur en 1852, l'autre vers la fin de l'an dernier, et qui constituent un ouvrage artistique du plus haut intérêt national. Le titre de cet ouvrage manuscrit et unique se compose de quelques mots seulement : « L'OEuvre belge à Rome » et répond par sa simplicité au sentiment modeste, patriotique et désintéressé qui a déterminé l'artiste, M. J. S. Renier, peintre et pensionnaire d'Archis, à Verviers, à l'offrir, comme hommage d'un attachement sincère à son pays, au chef de l'État, personnification de la patrie.

C'est, pour nous exprimer brièvement, le recueil de tous les monuments qui, dans la ville éternelle, perpétuent le souvenir d'un nom belge ou qui sont dus à des Belges.

Tous ces monuments ou objets d'art, édifices, mausolées, pierres tumulaires, inscriptions, mosaïques, sculptures, tableaux, sont reproduits au trait avec une vigueur de touche et une correction de dessin qui dénote le talent exercé de l'artiste. Les planches sont accompagnées d'un texte historique et descriptif où se révèlent autant le sentiment de l'art et l'érudition historique et archéologique qu'une âme vivement attachée aux souvenirs et aux intérêts de sa patrie qu'à la foi religieuse de ses pères. Elles se rapportent à toutes les époques de l'histoire, depuis Charlemagne jusqu'à la mort du général Prisse, en 1857, qui est le dernier fait traité.

C'est en quelque sorte un album historique, retraçant les rapports publics ou privés qui ont existé entre les Pays-Bas méridionaux et la capitale de l'Église. Le premier volume (200 feuillets, 186 pl.) est consacré aux monuments élevés à la mémoire des Belges. Il est terminé par trois tables : 1° Table alphabétique des noms des

personnages à qui et par qui les monuments furent érigés; 2° table alphabétique des villes auxquelles se rattachent les personnages; 3° ordre des matières.

Voici le résumé des matières qui y sont traitées :

Vatican. Basilique, palais, musée, bibliothèque.
Saint-Laurent (hors des murs).
Campo Santo.
Saint-Pierre (in Montorio).
Saint-Alexis (à l'Aventin).
Saint-Nicolas (in Arcione).
Sainte-Marie della Pace.
Cimetière de Saint-Laurent.
Église des capucins (la Conception).
Saint-Sauveur des Thermes.
Saint-Louis des Français.
Sainte-Marie du Peuple.
Sainte-Marie de l'Anima (1).
Collége Romain.
Église Saint-Ignace.
Collége Germanique.
Société de Jésus.
Bibliothèque de la Minerve (2).
Palais Farnèse et Vidoni. Monuments offerts à Charles-Quint.
Capitole, Chambre des Fastes.
Promothèque Capitoline.
Saint-Julien des Belges.

---

(1) Parmi les tombeaux de cette église nous signalons celui de Henri Grave « quem post quatuor lustrorum in florentissima Lovaniensis Academia S. Th. publicam professionem Sixtus Quintus, pont. max., insignis eruditionis ergo Romam evocavit, Gregorius XIV in pontificiam aulam excepit, sed amplioribus dignum honoribus Christus in cœlum evexit die II aprilis an. D. MDXCI, ætatis suæ LV. » Il s'agit de Henri Grave (fils de Barthélemy Grave, imprimeur à Louvain), qui remplit sous Sixte-Quint les fonctions de directeur de la bibliothèque et de l'imprimerie du Vatican. M. Renier se trompe en lui donnant, d'après le dictionnaire de Ladvocat, la qualification d'imprimeur.

(2) Sous cette rubrique, le volume offre le portrait de Dominique Hercolani « ex theologo Casanatensi episcopus Antverpiensis creatus anno 1749. »

Le deuxième volume se divise en deux parties. La première traite des monuments et travaux d'art élevés ou produits par la libéralité ou le talent de Belges. Elle se compose de 136 feuillets.

En voici le contenu :

Historique de l'église et de l'hospice de Saint-Julien des Belges, érigés l'an 713, par Pepin de Herstal (avec 2 pl.).

Historique des cimetière, église et hospice de Sainte-Marie au Campo Santo, acquis par Charlemagne (1 pl.).

Historique de l'église et de l'hospice de Saint-Michel et Magne, érigés par Charlemagne (2 pl.).

Historique des écoles de Saxe, agrandies par Charlemagne.

Église et hospice de Sainte-Marie dite de l'Anima, fondés par Jean de Pierre et Catherine sa femme.

Église et hospice dit collége Saint-Norbert (2 pl.).

Historique du collége d'Archis, fondé par Lambert d'Archis de Liége (2 pl.).

Historique du collége ecclésiastique belge institué par les évêques de la Belgique, en 1844 (5 pl.).

Fresques, par Matthieu et Paul Bril d'Anvers (3 pl.).

Tableau et fresques, par H. de Malines (1 pl.).

Fresques, par Michel Coxie de Malines (2 pl.).

Fresques de Barthélemy Spranger d'Anvers (1 pl.).

Fresques par Jean Miel d'Anvers (3 pl.).

Sculptures de Gilles de Rivière (2 pl.).

Fresques par Louis Primo, dit Gentil, de Bruxelles (5 pl.).

Peintures d'André Ruthard, moine célestin (1 pl.).

Peintures du père Luc, carme déchaussé (3 pl.).

Peintures de Rubens (1 pl.).

Peintures de Van Dyck (1 pl.).

Sculptures par Franç. Duquesnoy, de Bruxelles (3 pl.).

Monument d'Adrien II, érigé par Guillaume Enckenvoirt (3 pl.).

Statue couronnant le château Saint-Ange, par Pierre Verschaffelt (1 pl.).

Les chaînes dites du Port de Tunis (1 pl.).

Maximilien, François Maximilien et Alexandre Max. Laboureur, sculpteurs (3 pl.).

La deuxième partie du second volume est un supplément au premier; 37 feuillets, dont 13 planches. Parmi ces planches supplémentaires on trouve le monument du général Prisse (mort à Rome, le 22 novembre 1856), placé dans le chœur de l'église de Saint-Julien des Belges, œuvre d'un sculpteur allemand.

Nous avons pensé que l'existence d'une collection aussi intéressante par le sujet que par les dessins qui l'accompagnent méritait bien d'être révélée au pays par l'organe de notre revue.

— C'est avec plaisir que nous avons récemment appris que le gouvernement français, juste appréciateur des services rendus à la science historique et à l'archéologie, par notre honorable collaborateur, M. *Aug. Bernard*, à Paris, l'avait nommé chevalier de la légion d'honneur. Ce savant infatigable vient de soumettre au ministre de l'instruction publique le plan d'une vaste publication diplomatique, qui l'occupe depuis nombre d'années et pour laquelle il espère l'admission dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*, dont elle constituerait cinq volumes. Il s'agit de la reconstitution en un recueil des archives dispersées de la célèbre abbaye de Cluny, source historique de la plus haute importance pour la période du IXe au XIIIe siècle surtout.

— M. Vanderhaeghen, le savant et dévoué bibliophile de Gand, vient de mettre en vente le 3e volume de son excellente *Bibliographie Gantoise*. Il comprend la première partie du XVIIIe siècle. Un article spécial en rendra compte dans une prochaine livraison.

Aug. Sch.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Publications de la Société littéraire (Literarischer Verein) *à Suttgart.*

(*Voy.* plus haut pp. 147-149.)

Vol. LVI. *Das Buch der Beispiele der alten Weisen,* nach handschriften und drucken herausgegeben von Dr. W. L. Holland. Stuttgart, 1860, 262 pages in-8°.

Ce volume renferme la réimpression, faite d'après les manuscrits existants et les plus anciennes impressions, d'un des livres les plus répandus au moyen âge, désigné en français généralement sous le nom de *Calila* et *Dimna* ou de *Fables de Bidpay*. Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'origine de cette curieuse production du génie oriental ; nous renvoyons, à ce sujet, aux livres renseignés par l'éditeur de notre volume à la p. 242, ou par M. Grässe, à l'article *Bidpay* de son Trésor de livres rares et curieux. Il y a de quoi se perdre dans le labyrinthe des émanations ou reproductions diverses de ce « livre de la sapience, » répandues à profusion dans le monde oriental et occidental. Les renseignements bibliographiques ne font pas défaut, il est vrai, mais ils sont décousus et nous laissent au dépourvu quand il s'agit de connaître la source immédiate d'où procède chaque nouvelle forme du célèbre recueil. M. le professeur Holland, dans ses recherches relatives au rapport qui rattache le texte allemand qu'il publie aux rédactions connues en d'autres langues, s'est principalement laissé guider par une savante monographie consacrée à ce sujet par le célèbre orientaliste M. Théod. Benfey à Göttingue, à qui l'on doit aussi une traduction allemande annotée du *Pantschatantra*. Nous croyons utile de résumer ici en quelques paragraphes le résultat de ces études.

On ne doute pas de l'origine indienne du premier fond de l'ouvrage, qui évidemment a été composé pour servir d'instruction aux princes.

Au vi^e siècle le texte original sanscrit fut traduit par Barzûyeh

en langue pelwi, alors la langue usuelle de la bonne société en Perse. Cette rédaction est perdue; mais elle est la source d'une traduction arabe faite par Abdallah ben Mokaffa et qui remonte au VIIIe siècle(1).

L'original indien avait, dans le cours des siècles, subi de considérables modifications et les textes sanscrits connus sous le titre de « *Pantschatantra* » (c'est-à-dire les cinq livres) ne répondent plus à la rédaction donnée par Mokaffa (2).

La traduction arabe mentionnée ci-dessus est la base de quatre autres traductions, composées indépendamment l'une de l'autre, depuis la fin du XIe jusqu'au commencement du XIIIe siècle ; savoir :

1° En langue persane, par *Nasr-Allah* (XIIe siècle) (3).

2° En langue latine ; cette traduction ne se trouve plus (4).

3° En langue grecque, par Syméon Seth, vers 1080 (5);

4° En langue hébraïque, par le rabbin Joël, achevée avant 1250.

La traduction hébraïque que nous venons de mentionner, et dont il ne paraît subsister qu'un seul manuscrit, est à son tour la source immédiate d'où est tirée :

La version latine, composée vers 1270, par Jean de Capoue, sous le titre : *Directorium humane vite alias parabole antiquorum sapientum* (6).

---

(1) Ce texte arabe a été traduit en français par Silvestre de Sacy (Paris, 1816), en anglais par Knatchbull (Oxford, 1819), en allemand par Ph. Wolff (Stuttgart, 1839).

(2) Le Pantschatantra, émanation indienne du Bidpay primitif, a été traduit en français par l'abbé Dubois (Paris, 1826). Un abrégé de l'ouvrage indien s'appelle *Hitopadesa* (c'est-à-dire instruction salutaire).

(3) Cette rédaction a servi de base à celle écrite, trois siècles plus tard, par Husaïn Vaïz, sous le titre : *Anwar-i-Suhaili* (lumières de Canopus), laquelle a été traduite en français par *David Sahid d'Ispahan,* sous le titre : « Livre des lumières ou la conduite des roys, composé par le sage Pilpay, Indien » (Paris, 1644).

(4) Ce texte latin a été traduit en espagnol, vers 1250 ; un manuscrit de cette version se trouve à l'Escurial.

(5) Imprimée à Berlin, avec une version latine, par les soins de S. G. Stark, en 1697.

(6) Imprimé pour la première fois vers 1480, s. l. et a. Vendu en 1859 à la vente Borluut, à Gand, pour 250 francs.

M. Benfey a démontré que la traduction hébraïque, d'où procède la version latine, puis, par l'intermédiaire de celle-ci, la version allemande, se rapporte à un texte arabe plus ancien et plus fidèle que celui publié par Silvestre de Sacy.

C'est cette version latine que le comte Éberhard le Barbu de Wurtemberg, ce prince intelligent qui fonda l'université de Tubingue, fit traduire en allemand et qui a donné naissance au texte dont M. Holland s'est fait l'éditeur.

M. Benfey établit que c'est le texte allemand qui constitue la base de presque toutes les versions en langues européennes, avant que n'eussent paru la traduction française de l'Anwar-i-Suhaili (mentionnée sous la note 3 de la p. 252 et qui date de 1644) et l'ouvrage intitulé : « Les contes et les fables indiennes de *Bidpai* et de Lockman traduites d'Ali-Tchelebi-ben Saleh, auteur turc, par Galland (Paris, 1724) (1).

Parmi ces versions issues de l'allemand nous citons la version danoise (1618) et la version hollandaise (1623). La version espagnole imprimée (1498), bien que tirée directement du latin de Jean de Capoue, s'est également faite avec le concours du texte allemand. De cette édition castillane procèdent les versions italiennes de Firenzuola (1548) et de Doni (1552), traduites à leur tour en français par Gabriel Cottier (1556) et Pierre de Larivey (1579). Le texte de Doni a été traduit en anglais par Thomas North (1570, 1601).

Après cette digression sur la filiation des diverses versions qui ont circulé en Europe de l'ouvrage en question, il nous reste à dire qu'à part les détails relatifs à la propagation du livre, M. Holland, à la suite du texte allemand, a traité avec étendue la bibliographie de ce dernier, les circonstances dans lesquelles la traduction s'est produite, les conjectures émises sur le traducteur, dont le nom reste encore toujours enveloppé de ténèbres, et enfin l'appréciation de la version au point de vue du style et de la langue. Cette seconde partie du volume renferme également les variantes recueillies dans les divers textes manuscrits et imprimés, collationnés par l'éditeur.

En ce qui touche la bibliographie du Calila et Dimnah, le volume que nous annonçons nous a fourni l'occasion de constater de nouveau l'abondance de renseignements à puiser dans le Trésor de

(1) Les deux ouvrages français, cités en dernier lieu, ne renferment, du reste, que quatre chapitres des 17, dont se compose la version allemande. Ce n'est qu'en 1778 que Cardonne publia une traduction complète de la version turque, émanée du texte persan de l'Anwar-i Suhaili.

M. Grässe, qui, d'un autre côté, s'empressera à son tour de tirer profit des nouvelles informations que pourront lui fournir les recherches minutieuses de MM. Benfey et Holland.

Vol. LVII. *Translationen von Niclas von Wyle,* herausg. durch Adelbert von Keller. Stuttgart, 1861 ; pp. 1-364, texte, pp. 365-373, annotations de l'éditeur.

Nicolas von Wyle figure dans les annales littéraires allemandes du xve siècle, pour avoir traduit du latin un certain nombre de pièces amusantes ou instructives. Parmi ces pièces (au nombre de 18) nous remarquons : le roman d'Eurialo et Lucrecia par Aeneas Sylvius (le pape Pie II), la Sigismunda de Boccace (d'après le texte latin d'Arétin, Epistola de duobus amantibus « Guiscardo et Sigismunda »); l'Ane d'or de Lucien ; divers morceaux du Pogge, de Félix Hemmerlin, etc. Deux des pièces sont originales. Les travaux de N. von Wyle, chancelier du duc Ulrich de Wurtemberg, ont incontestablement contribué dans le sein du midi de l'Allemagne pour une large part au réveil classique du xvie siècle ; ils offrent, en outre, un intérêt tout particulier pour l'étude du dialecte souabe au xve siècle.

Le volume mis au jour par les soins de M. A. von Keller est une reproduction du livre imprimé, probablement en 1478, par C. Fyner à Esslingen, qui est le plus ancien texte des *Translations* de N. von Wyle.

On connaît, en outre, des éditions de Strasbourg 1510 et d'Augsbourg 1536 (1).

Vol. LVIII. *Scherzgedichte von Johann Lauremberg,* herausg. von J. M. Lappenberg. Stuttgart, 1861 ; pp. 524.

Jean Lauremberg, né en 1590, mort en 1658, connu par de nombreuses publications relatives aux sciences mathématiques, géogra-

(1) Pour la première « translation, » qui se rapporte au roman d'Euriale et de Lucrèce, il existe une édition spéciale, imprimée, en 1475, à Augsbourg, décrite par M. de Keller sous le n° 54 de ses « Manuscrits en vieux allemand ».— L'éditeur allemand ne fait aucune mention du volume renfermant ce même roman, qu'a décrit Hain au n° 242, et qui date de Vienne, 1477, ni d'autres encore renseignés par MM. Grässe et Brunet, mais il n'avait intérêt à s'occuper que des éditions intéressantes au point de vue de la critique du texte.

phiques, philologiques, brille avant tout comme poëte satirique. Ce sont les productions de ce dernier genre, la plupart écrites dans le dialecte bas-saxon, d'autres en latin, que le savant archiviste de Hambourg, M. Lappenberg, vient de reproduire en une nouvelle édition, établie avec une consciencieuse critique, d'après les divers textes qui en ont été publiés du vivant de l'auteur ([1]).

Les pp. 1-152 sont consacrées au texte; le reste du volume, pp. 153-322, renferme une notice sur la vie de l'auteur, qui fonctionna successivement comme professeur de poésie ou de mathématiques à l'université de Rostock et à l'académie de Soroë en Danemark, puis la bibliographie complète et détaillée de ses œuvres, les variantes des diverses éditions, des notes nombreuses, dont l'intérêt philologique n'échappera pas aux investigateurs de la langue bas-allemande, des glossaires, enfin un appendice sur la famille des Lauremberg ([2]). A la fin se trouve un fac-simile de l'écriture de l'auteur. — Sous la forme d'une simple réimpression de quelques poésies, M. Lappenberg, bien connu des bibliologues par son histoire de l'imprimerie à Hambourg, a livré au monde savant, après tant d'autres publications historiques, une nouvelle œuvre où se révèle dans un autre domaine son érudition vaste et solide et, en outre, le talent de disposer et de produire ses matières avec ordre et avec clarté, talent qui n'est malheureusement pas l'apanage de tous les grands noms de la docte Allemagne. Aug. Sch.

Recherches historiques sur l'imprimerie et la librairie à Amiens, avec une description de livres divers imprimés dans cette ville, par Ferdinand Pouy. Amiens, Lamer aîné, 1861; viii et 203 pages, in-8°.

Ce livre ne s'annonce que comme une réunion de matériaux pouvant servir de base à celui qui un jour écrira au complet et avec tous

---

([1]) Les *Scherzgedichte*, dont se compose en principal le volume, sont au nombre de quatre : 1° des mœurs corrompues des hommes ; 2° des habillements à la mode ; 3° de la corruption et du mélange de la langue et des titres ; 4° de la poésie et des pièces rimées. — Une traduction en haut-allemand en fut publiée, en 1653, à Hambourg, par Dedekind.

([2]) La mère de Jean Lauremberg était la petite-fille de Gisbert de Longueil, le célèbre philologue, né à Utrecht, en 1507, mort à Cologne, en 1543.

les développements désirables, les annales de la typographie amiénoise. Quelque modeste que soit l'opinion que l'auteur émet lui-même sur son travail, nous n'hésitons pas à déclarer que ses recherches laissent bien peu de lacunes au futur bibliographe qui entreprendra, pour le chef-lieu du département de la Somme, la tâche dont se sont si bien acquittés chez nous, MM. Rousselle et Vanderhaeghen, pour les villes de Mons et de Gand. Le livre se divise en deux parties. La première comprend quelques aperçus historiques sur les vicissitudes de l'imprimerie et de la librairie à Amiens, des notices variées sur les imprimeurs et les libraires qui s'y sont établis, depuis l'origine de la typographie jusqu'à nos jours, enfin l'historique des journaux et almanachs divers qui ont paru dans cette ville.

Le premier monument typographique d'Amiens remonte à l'année 1507. C'est la date généralement admise de l'ouvrage : *Coustumes générales du baillage d'Amiens... Imprimé à Amiens par Nicolas Le Caron,* demourant en la rue des Lombars, petit in-8° goth., de 95 feuillets, 26 lignes à la page. Après 1507, on n'a plus de trace d'aucune officine amiénoise jusqu'en 1591, et encore n'a-t-on connaissance de l'impression exécutée sous cette date par A. Deshayes que par une copie qui s'en est faite à Lyon, en 1592. Le premier nom qui fait apparition après Deshayes, appartient déjà au XVIIe siècle ; c'est celui d'Adrien Delannoy, établi à Amiens en 1607. — Avant la publication que nous annonçons, l'opinion commune était que la typographie n'a vu le jour à Amiens qu'en 1611.

Sous la rubrique de la veuve Robert Hubault (1657), M. Pouy nous rapporte la mésaventure suivante arrivée, en 1672, à Daniel Elzevier, qui avait osé importer en France un produit de ses presses muni d'une fausse indication d'imprimeur. « Par sentence du 2 octobre 1671, l'imprimeur hollandais Daniel Elzevir s'est vu confisquer une balle venant de Hollande, où il se trouvait, dit cette sentence, *grand nombre d'un livre ayant pour titre* l'aimable mère de Jésus, *imprimé à Amiens, chez la veuve Hubault, avec privilége,* » lequel livre sortait des presses du dit Elzevier. Les exemplaires furent transportés et vendus à la chambre syndicale. Cette édition est de 1671 ; elle est rare et recherchée et il s'en trouve des exemplaires sous le nom de Daniel Elzevier qui se vendent plus cher que ceux portant le nom de la veuve Hubault, parce qu'ils sont encore plus rares que ces derniers. »

La deuxième partie se compose de la description de livres divers sortis des presses d'Amiens, choisis parmi ceux qui paraissent offrir le plus d'intérêt ou qui sont devenus rares. Cette liste embrasse plus de 600 ouvrages et périodiques, classés par ordre chronologique. Parmi les ouvrages scientifiques d'une certaine réputation à l'étranger, nous ne rencontrons guère autre chose à signaler que les *Mémoires de la Société des Antiquaires* de Picardie, dont le 1er vol. a été imprimé en 1838-39 ; les bibliologues y trouveront aussi les « Catalogues méthodiques de la bibliothèque de la ville d'Amiens » par M. Garnier, 1853-1859. AUG. SCH.

Annuaire de la Société libre d'émulation de Liége, pour l'année 1861. Liége, J. C. Carmanne, 1861, in-12, 495 pages.

Parmi les notices de ce volume, le 6e de la collection, nous signalons ici celles qui se rattachent à l'histoire des lettres ou des livres. En premier lieu nous rencontrons la troisième partie du travail de M. Ul. Capitaine, intitulé : « Doouments et matériaux pour servir à l'histoire de la Société libre d'émulation. » Elle se rapporte aux concours de cette Société depuis 1779 jusqu'en 1858. Les questions mises en concours pendant cette époque s'élèvent au chiffre de 90, (dont 26 concernent les sciences naturelles ou la médecine et 22 le commerce ou l'industrie) ; les personnes dont les productions ont été l'objet d'un prix ou d'une distinction sont au nombre de 64. Parmi les noms d'une certaine notoriété nous avons rencontré avec intérêt ceux de MM. J. B. Lesbroussart, le baron de Villenfagne, Ch. Rogier et Moreau de Jonnès. L'article de M. Capitaine (pp. 47-95) offre un grand intérêt pour la bibliographie nationale. M. Stecher, dans un article intitulé : *Une épopée bourgeoise*, a fourni une savante dissertation sur les caractères et la portée sociale du roman du Renard ; M. H. Helbig, une étude littéraire sur *Henri de Valenciennes*, le précurseur de Froissart, au sujet duquel il cherche à dissiper quelques erreurs d'appréciation émises par MM. Buchon et P. Paris. « L'œuvre de Henri de Valenciennes, dit l'auteur, est le premier essai, le premier germe de cette prose vive, colorée, poétique qui devait être portée si haut par Froissart, pour trouver ensuite son expression la plus élevée dans les pages admirables d'un Fénélon,

d'un Chateaubriand. » La dernière pièce de l'*Annuaire* présente une appréciation du « Recueil des édits et ordonnances de l'ancienne principauté de Liége, » publication officielle du gouvernement belge. Elle porte tant sur le plan et la distribution des matériaux, que sur l'exécution et l'intérêt historique des volumes parus jusqu'ici. On sait que M. Polain a été chargé de la partie liégeoise de cette gigantesque collection, tandis que MM. Gachard et Saint-Genois s'occupent du Brabant et des Flandres. Nous applaudissons aux éloges prodigués par M. Alph. Le Roy, l'auteur de cet article, aux soins et à l'intelligence dont M. Polain a donné preuve dans l'accomplissement de sa tâche. AUG. SCH.

Mémoires de la Société libre d'émulation de Liége. — Procès-verbaux des séances publiques et pièces couronnées. Nouvelle série, t. I. Liége, 1860, gr. in-8°; XLIV et 558 pages.

Outre les discours prononcés et les rapports lus à la séance publique du 6 mai 1860, le volume renferme les pièces couronnées suivantes :

L'Enfant de la Providence, nouvelle, par Mme Ruelens, née Louisa Stappaerts, inspectrice des écoles normales des filles, à Bruxelles.

La vieille fille, nouvelle, par Mme de Fléron, à Bruxelles.

La Rosière de Bricquebec, nouvelle, par M. L. de Pontaumont, inspecteur de la marine impériale, à Cherbourg. — Ce n'est qu'après avoir décerné une mention honorable à cette nouvelle, que l'on s'est aperçu que l'auteur avait mystifié la Société en lui présentant une simple traduction d'une œuvre de Washington Irving. Ce honteux plagiat devait faire l'objet d'une délibération particulière de la commission directrice.

Mémoire sur les découvertes paléontologiques faites en Belgique jusqu'à ce jour, par M. Const. Malaise, répétiteur à l'école des mines de Liége. Ce mémoire est précédé d'une bibliographie des ouvrages de paléontologie belge, publiés depuis Goropius Becanus jusqu'en 1859.

De l'influence réciproque de l'industrie sur les beaux-arts et des beaux-arts sur l'industrie, par Éd. Van den Boorn, professeur de musique à Liége.

Histoire des progrès de la fabrication du fer dans la province de Liége, par M. J. Franquoy, sous-ingénieur au corps des mines à Charleroi.

Exposé historique de l'industrie du fer dans la province de Liége, par M. André Warzée, attaché au ministère des travaux publics à Bruxelles.

Aug. Sch.

Alexandre Sylvain de Flandre, sa vie et ses œuvres, par H. Helbig, Liége, 1861, in-8°, 40 pages.

Cet opuscule est le précurseur et constitue les préliminaires des *OEuvres choisies* d'Alexandre Sylvain de Flandre, qui, publiées par les soins de M. Helbig, se trouvent actuellement sous presse chez l'éditeur F. Renard, à Liége. Il rend un nouveau témoignage de l'érudition toute spéciale acquise par M. Helbig dans les matières qui se rattachent à l'état de la poésie en Belgique pendant le xvie siècle. L'auteur nous fournit ici non-seulement des détails sur la vie d'un Flamand qui est parvenu à se faire remarquer comme poëte français à la cour de Charles IX et de Henri III, mais encore un jugement sobre et impartial sur la valeur littéraire et sur les qualités de cœur et de caractère de celui que Colletet qualifiait de « prince des poëtes de sa nation. » Alexandre Sylvain emprunta, comme le démontre M. Helbig, à la France une langue polie, une forme gracieuse, mais fidèle aux traditions de sa race et de son pays, il sut rester Belge pour le fond de sa pensée.

L'auteur n'a pas réussi à établir ni le lieu, ni la date de la naissance de Sylvain ; toutefois il rejette les conjectures émises en faveur de Gueldre et d'Alost et laisse l'opinion de Paquot, qui s'était prononcé pour Audenarde, à l'état de problème. Il place approximativement la date de la naissance du poëte à l'année 1535. L'époque précise de sa mort n'est pas plus certaine ; Colletet la place vers la fin du règne de Henri III, ainsi vers 1585. Ce qui intéressera particulièrement nos lecteurs, c'est la bibliographie des œuvres d'A. Sylvain, qui termine la notice de M. Helbig, et qui est faite avec cette scrupuleuse exactitude qui distingue les travaux de notre honorable collaborateur. Les ouvrages en prose et en vers renseignés sont au nombre de huit.

Aug. Sch.

CATALOGUES ET VENTES DE LIVRES.

Divers catalogues de vente ont été publiés à Paris depuis quelque temps : il en est qui méritent d'être préservés de la destruction qui est habituellement le partage des livres de ce genre ; ils renferment des notes, des indications bibliographiques qui ne sont pas indignes d'être recueillies quelque part afin que leur existence soit du moins constatée.

La bibliothèque du baron E. de V., vendue par M. Techener, présentait, en 885 numéros, une réunion d'ouvrages pour la plupart reliés en maroquin ; il y avait là des livres de luxe et des volumes provenant des collections d'amateurs fort connus (Pixérécourt, Renouard, etc.).

Transcrivons quelques-unes des notes jointes à divers articles :

J. Amman, *Icones Novi Testamenti, Francofurti, S. Feyerabend*, 1574, in-4°. Livre rare, contenant 95 figures en bois ; presque toutes les planches sont signées des initiales de J. Amman. L'épître dédicatoire contient une longue et curieuse apologie de l'art de la peinture. Après avoir signalé les anciens artistes grecs et latins, Feyerabend rappelle qu'il avait publié deux Bibles illustrées par Vergil Solis et par Jean Boxberger.

Tableaux sacrez des figures mystiques du très-auguste sacrifice de l'Eucharistie, par Richeomme. *Paris*, 1601, in-8°. Livre dédié à la reine et enrichi de 15 figures remarquables, gravées par Léon Gaultier, Thomas de Leu et Mallery. La partie supérieure du frontispice représente Henri IV et Marie de Médicis à genoux devant la sainte Trinité.

C'est icy la mesure de la ploye du coste nostre Seigneur Jesuchrist laquelle fut apportée de Constantinople à l'empereur Charlemaigne dedans ung coffre d'or, s. l. ni. d.

Opuscule de 4 feuillets imprimé en lettres gothiques et dont il

serait bien difficile de rencontrer un autre exemplaire. On trouve dans ce livret curieux « l'oraison que disoit monsieur sainct Anthoine quant il estoit au désert que les dyables le persécutoient, » ainsi qu'une autre oraison « composée par ung venerable docteur de Caen, cordelier. »

Traité de la pratique des billets entre les négociants, par le Correur, docteur en théologie. Louvain, 1682, in-13.

D'après une note manuscrite tracée sur la garde du volume par un elzeviriographe très-zélé, M. Millot, ce volume a été imprimé par David Elzevir. Il devait avoir deux titres, mais un éditeur belge, L. Du Prat, les supprima pour se donner le mérite d'une belle édition, et il en substitua un autre. Cette suppression s'est étendue à toute l'édition. L'ouvrage est aussi complet que possible avec les cinq feuillets de préface qui lui restent ; il n'existe pas autrement et il est fort rare.

Almanach utile et agréable de la loterie de l'école royale militaire, Paris, 1760, in-32. Livret fort recherché à cause des 90 petites figures dont il est enrichi et qui sont dues au dessinateur Gravelot. Elles font connaître les costumes et les habitudes du temps. Ajoutons qu'une notice très-curieuse, très-spirituellement et vivement écrite au sujet de Gravelot, se trouve dans le tome second du *Trésor de la curiosité,* publié par M. Charles Blanc.

Parmi les articles d'une grande importance qui figurent sur le catalogue E. de V. nous mentionnerons :

1° Un exemplaire unique de *tous les costumes religieux et militaires,* par J. Ch. Bar (*Paris,* 1778, 7 vol. in-fol.). On y trouve tous les dessins originaux, au nombre de plus de 1,100, répétés différemment jusqu'à cinq et six fois; plus de 250 dessins, la plupart inédits, préparés par l'artiste pour être gravés.

2° *Les illustres François, Paris,* Ponce, 1792, in-fol. Indépendamment des 56 gravures, cet exemplaire contient les 56 eaux-fortes (très-rares), les 56 dessins originaux de Marillier, 11 dessins inédits de cet artiste, une grande feuille où se trouve dessiné cinquante-cinq fois le portrait de Voltaire ;

3° Les dessins originaux de Cochin pour l'édition de la *Gerusalemma liberata,* publiée en 1784. Indépendamment des 41 dessins

gravés, il y a un nombre égal de dessins restés inédits. Cette collection provient de la bibliothèque de M. Renouard, lequel avance dans son catalogue, que le comte de Provence (depuis Louis XVIII) la paya 40,000 francs.

Le catalogue de M. Léchaudé d'Anisy (1,862 numéros) n'offre point de livres de luxe ni de reliures précieuses, mais on y trouve une réunion intéressante de bons livres d'étude ayant servi aux travaux d'un savant judicieux. Nous allons, au hasard, faire passer ici trois des notes qui s'offrent à nous.

Le chevalier chrestien contenant un dialogue mystique entre un chrestien et un payen, par le R. P. Benoist, capucin anglais, *Rouen*, 1609, in-8°, livre curieux à cause de la description et des gravures représentant des armures, ainsi que pour les détails relatifs aux meubles et aux usages du XVIe siècle.

Harmoniarum libri. Auctore F. Mersenne. *Lutetia Paris.*, 1636, in-fol. On voit représentés dans ce curieux ouvrage tous les instruments de musique dont on se servait depuis les temps les plus reculés jusqu'au commencement du XVIIe siècle, et une jolie gravure de Le Roy, représentant Orphée domptant les animaux.

Les déclarations, procedeures et arretz d'amours, par Martial d'Auvergne. *Paris*, Pierre Sergent, 1545, petit in-8°, édition d'une belle impression et renfermant de jolies gravures sur bois; celle-ci n'est pas citée au *Manuel du libraire*.

M. Léchaudé d'Anisy avait publié d'importants travaux sur l'histoire de la Normandie; son catalogue offre en ce genre une réunion précieuse. On y trouve aussi des manuscrits historiques remarquables, des livres annotés par des personnages célèbres (entre autres la *Censura philosophiæ cartesianæ*, par Huet, Paris, 1689, exemplaire avec corrections et additions manuscrites de l'auteur qui voulait donner une nouvelle édition.

Le théâtre occupe dans le catalogue Léchaudé d'Anisy une place assez considérable. On y remarque quelques-unes des anciennes éditions de Corneille qui, longtemps délaissées, ont acquis une valeur considérable. En fait d'ouvrages utiles pour l'histoire du théâtre, le

Calendrier des spectacles de Paris, 1752-1801, très-difficile à trouver complet; l'*année théâtrale,* an VIII-XII, 5 vol. (M. de Soleinne n'avait pu en placer que quatre dans son immense bibliothèque dramatique); l'*Indicateur dramatique,* an VII, livret curieux où, dans le calendrier, les noms des saints sont remplacés par ceux d'hommes et de femmes célèbres.

Le catalogue de M. Millot rédigé par M. François (1,465 numéros) présente, parmi bien des livres de divers genres, un grand nombre d'éditions elzeviriennes. M. Millot s'était spécialement occupé de cette portion de la science des livres; il a laissé à cet égard des travaux manuscrits inachevés, mais offrant des matériaux considérables et dont les résultats seront peut-être, en ce qu'ils offrent de nouveau, portés à la connaissance des bibliophiles.

Les notes que nous allons transcrire se rapportent toutes (à l'exception d'une seule) à la bibliographie elzevirienne.

Traité de la communion sous les deux espèces, par Bossuet, *suivant la copie,* 1682, petit in-12, charmante impression digne de figurer auprès des plus jolies productions de Daniel Elzevier. Cette édition, publiée la même année que l'originale à Paris, n'est pas citée.

P. Adolphi *Medulla oratoria, Amstel., Elsevier,* 1656, petit in-12, Non cité par M. Ch. Pieters.

Satyres de Regnier, Paris. Toussaint du Bray, 1612, in-8°, 78 fr. Seconde édition qui ne contient que 15 satyres. Les trois autres ne parurent qu'en 1613. La première édition de Regnier est de 1608; elle ne renferme que dix satyres. C'est par erreur que le catalogue Giraud annonce l'édition de 1613, comme étant la seconde. Elle doit être la troisième.

Terentius. *Lugd. Batav.,* 1635, petit in-12. Les Elzeviers ont donné plusieurs éditions de Térence sous cette date. Bérard en admet deux, M. Brunet trois, M. Pieters quatre. Il faut en admettre un plus grand nombre. M. Millot avait réuni cinq exemplaires datés de 1635 et offrant entre-eux des différences.

Euphormionis Lusinini (J. Barclaii) *Satyricon. Lugd. Bat.,* Elsevier, 1655, petit in-12. Édition dont ne parle pas M. Pieters.

Histoire des plus illustres favoris anciens et modernes, par P.D.P. (Pierre du Puy), à Paris, sur l'imprimé, à Leyde, chez Jean Elsevier, 1664, petit in-12. On joint, faute de mieux, cette contrefaçon à la collection des Elzeviers qui n'ont imprimé ce livre que dans le format in-4° ; elle n'a pas été décrite par les bibliographes ; elle se compose de 8 feuillets préliminaires, 514 pages et 111 pour le journal du maréchal d'Ancre.

Nous nous bornons à indiquer une réunion fort considérable des pièces de théâtre imprimées en Hollande et qui s'annexent à la collection elzevirienne. M. Millot avait fait, en ce genre, d'heureuses trouvallles : il possédait l'*Illustre théâtre de M. Corneille, suivant la copie* (Hollande), 1644, petit in-12, dont on ne connaît, dit-on, que deux exemplaires, celui qui a passé, en 1839, à la vente Pixérécourt, et celui que possède M. Pieters, le laborieux auteur des *Annales elzeviriennes.* M. Millot avait trente éditions séparées des pièces de Pierre Corneille, trente-six des pièces de Thomas, cinq éditions elzeviriennes de Molière et neuf pièces séparées de l'immortel comique ; l'une d'elles, la *Critique de l'école des femmes,* suivant la copie, 1663, 68 pages, n'est pas citée. On trouve certainement chez bien peu d'amateurs une collection aussi nombreuse, et le catalogue Millot a des droits incontestables à ce que les elzeviriomanes le recherchent et le conservent.

G. B.

AVIS.

Il sera rendu compte dans le **Bulletin** des ouvrages, se rattachant aux matières traitées dans ce recueil, dont les auteurs ou éditeurs feront parvenir, sans frais, un exemplaire au directeur.

EN VENTE CHEZ F. HEUSSNER :

Collection de mémoires relatifs à l'Histoire de Belgique. Bruxelles, 1858-1861, in-8°. Ont paru :

Mémoires de Féry de Guyon, écuyer, bailly général d'Anchin et de Pesqvencovrt, avec un commentaire historique et une notice biographique, par A. P. L. de Robaulx de Soumoy, in-8° de xxviii et 192 pages, papier vergé. . . . . fr. 4 25

Mémoires de Viglius et d'Hopperus (inédits) sur le commencement des troubles des Pays-Bas, avec notices et annotations, par Alph. Wauters, de xxiv et 392 pages, papier vergé, fr. 7 50

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, 1565-1580, avec notice et annotations par J.-B. Blaes, tom. Ier, 1859; t. II, 1860; t. III, 1861. . . . . fr. 24 25

Mémoires de Pasquier de le Barre et de Nicolas Soldoyer, pour servir à l'histoire de Tournai, 1565-1570, avec notice et annotations par Alex. Pinchart. 1859, vol. I et II, in-8°, papier vergé . . . . fr. 15 »

Mémoires de Jacques de Wesenbeke, avec une introduction et des notes par C. Rahlenbeck. 1859, 1 vol. in-8°. . . . . fr. 8 25

Mémoires de François Perrenot, sieur de Champagny, avec notice et annotations par A. P. L. de Robaulx de Soumoy, 1 vol. in-8°. 1860 . . . . fr. 10 »

Commentaires de Bernardino de Mendoça sur les événements de la guerre des Pays-Bas, 1567-1577. Traduction nouvelle par N. Loumyer, avec notice et annotations par le colonel Guillaume, tom. Ier. 1860, de li et 402 pages . . . . fr. 8 25

Mémoires de Ph. Warny sur le siége de Tournay en 1581, publ. par A. G. Chotin. 1860, 49 pages . . . . fr. 1 25

SOMMAIRE.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

On souscrit au moins pour un volume in-8° d'environ 500 pages, au prix de 10 francs pour la Belgique, et de 12 francs pour l'étranger, payables à la réception de la première livraison, en espèces ou mandat sur Bruxelles.

ON S'ABONNE :

POUR LA FRANCE : *A Paris,* chez M. Aubry, libraire, 16, rue Dauphine, et MM. Borrani et Droz, rue des Saints-Pères, 7.

POUR L'ANGLETERRE : *A Londres,* chez MM. Trübner et Compe, Paternoster-Row.

POUR LA RUSSIE : *A St-Pétersbourg,* chez M. Cluzel, commissionnaire de la Bibliothèque impériale publique. — *A Moscou,* chez M. Gauthier, libraire-imprimeur.

POUR L'ALLEMAGNE : *A Cologne,* chez J. M. Heberlé. — *A Leipzig,* chez M. C. F. Fleischer.

POUR LA HOLLANDE : *A la Haye,* chez M. M. Nijhof.

L'éditeur se trouvant en possession du fond des tomes I à XVI, pourra les céder à chaque nouveau souscripteur au prix de 10 francs par volume.

La *Table Alphabétique des matières* traitées dans les neuf volumes composant la première série est en vente chez l'éditeur du *Bulletin* au prix de 5 francs.

Les lettres et paquets destinés au *Bulletin du Bibliophile,* doivent être adressés francs de port à M. F. HEUSSNER, place Sainte-Gudule, chez qui l'on peut se procurer tous les ouvrages annoncés dans le Bulletin.

Les personnes qui auraient des communications à faire au directeur du *Bulletin* sont priées de distinguer son nom par le prénom *Auguste.* L'adresse de sa demeure est 61, rue Mercelis, faubourg de Namur.

HISTOIRE DES LIVRES.

Liste de manuscrits intéressant la Belgique et renseignés dans les dix catalogues du libraire Thorpe, *à Londres* (1831-1836).

LETTRE INTRODUCTIVE.

J'ai l'honneur, Monsieur et honorable ami, de vous adresser, pour votre *Bulletin,* un certain nombre de titres qui se rapportent à des manuscrits renseignés dans les catalogues du libraire *Thomas Thorpe,* à Londres (1831 à 1836), et ayant trait à des hommes ou choses intéressant les provinces belges. J'ai cru pouvoir exclure de ma liste les manuscrits concernant plus spécialement les provinces septentrionales des anciens Pays-Bas. Sauf quelques légères corrections orthographiques, les titres sont fidèlement reproduits d'après les catalogues imprimés; le rang alphabétique suivi par ces derniers a été également conservé. Le chiffre noté à gauche de chaque bulletin indique le millésime du catalogue; à droite, nous avons marqué le prix fixé pour chaque manuscrit par le libraire. Quant aux notes, nous en avons reproduit quelques-unes en entier, d'autres par extraits, tout en supposant qu'elles n'apprendront pas beaucoup de neuf aux érudits belges.

L'on sait que de nombreux trésors littéraires, tant manuscrits qu'imprimés, ont été enlevés de la Belgique par des amateurs anglais (nous ne rappellerons ici que sir Thomas Phillips); l'on sait encore que des papiers de famille sont fréquemment acquis en Angleterre par des libraires, de sorte qu'il n'y pas lieu d'être surpris d'en rencontrer un si grand nombre dans les catalogues Thorpe. Ce que nous nous expliquons moins facileme t, c'est que certains docu-

ments, d'un intérêt public, tels que des actes officiels concernant les rapports entre l'Angleterre et la maison de Flandre ou de Bourgogne, se soient trouvés en si grand nombre et dans un parfait état de conservation entre des mains de particuliers.

Quant à la question de savoir lesquelles des pièces renseignées se trouvent encore en Angleterre, et lesquelles ont, dans la suite, été acquises par la Belgique (plusieurs sont insérées dans des recueils, mais cela n'en diminue pas la valeur), c'est à vous ou à d'autres savants belges que j'en abandonne l'examen, n'ayant pas le loisir de me livrer dans ce moment à des recherches de cette nature.

J'ai pensé que des énumérations du genre de celles que je vous adresse, avaient trop d'utilité pour les investigations historiques, pour ne pas avoir osé encourir le reproche d'une certaine prolixité, en épluchant dans l'immense fouillis des catalogues Thorpe, ce qui me semblait offrir quelque intérêt pour votre pays.

F. L. Hoffmann,
de Hambourg (1).

Aersens, the celebrated Dutch Statesman, Letter, 1591.

Wholly Autograph, 1591. 4 s.

— — Signature to a public Document, 1594.

Aersens was intimately connected with the English affairs in the Netherlands at this period.
1833. 2 s. 6 d.

Almeloveen (*T. J.*) de vitis Stephanorum, Plantini, Aldi, etc.

The above contains Almeloveen's printed work of the Lives of the Stephenses, and a great mass of manuscript, containing the Lives of Aldus, Plantin, Raphelengius, Oporinus, and other ancient Printers, entirely in the autograph of Almeloveen.
4to 1836. Suppl. 3 l. 3 s.

---

(1) Nous n'avons besoin de faire remarquer que nous avons recueilli avec empressement la communication de notre correspondant et que nous le remercions de cette nouvelle marque de l'intérêt qu'il porte à l'avancement des études historiques belges. Aug. Sch.

Alva. — Letter in Spanish, to M. de Limoges, ambassador, subscribed « el Duque de Alua, » and dated de Alcala, May 8, 1562.

The Duke will be long remembered for his conduct in the war conducted by him in Low Coutries. It is an autograph of extreme rarity.

Cat., sans date (1). 1 l. 11 s. 6 d.

Ammonius. — Autograph Letter of Livinus Ammonius to Arnoldus Ovidrius [Oridryus], of Ghent, dated « e Sylua nostra diui Martini Cartusiana prope Gerardimontem in Flandria, XI cal. Mart. 1529. »

A beautiful letter on literary matter, with Greek quotations, the calligraphy of which is excellent.

S. d. (2). 15 s.

Andennes. — Copie collationnée de la Protection, donnée au mois d'août MCCVI, par Philippe, Marquis de Namur, à l'Église d'Andennes. Folio.

1851. P. II. 5 s.

Antwerp. — Document on Four Leaves of vellum relating to the City of Antwerp. Signed, with the large official Seal attached. Folio.

1851. P. II. 10 s. 6 d.

Arras. — Compte des Revenues et Mises de la ville d'Arras, manuscript upon vellum.

This interesting and valuable manuscript of the receipts and disbursements of the municipal authorities of the city of Arras, for the years 1572 and 1573, contains, among other curious entries of payements, one : « à Pierre Cardon, aussy notre sergent à verge, 5 s., pour avoir publié et faict commandement de notre présent à tous de nettoier et ramonner les rues pour les processions générales pour la victoire obtenue par les Chrétiens sur les Turques et Infidèles, et à Jacques de Beaumont, trompetteur, 5 s., pour avoir sonné la trompette à la publicacion des ordonnances et placards de Sa Magesté, etc. » [Parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale des ducs de Bourgogne se trouvent des comptes des recettes et dépenses de la ville d'Arras, pour 1475, 1485 et 1594.]

1856. 3 l. 15 s. 6 d.

Baudius. — Commendatory verses, ad Cl. V. Dominum Baudium, subscribed Nominis et Dignitatis tuæ observantissimus, Maximylianus Vrientius, Gand. 10 Nov. 1608.

S. a. (1). 3 s.

Belgium. — Grant from Philip de Valois, King of France, to Marguerite de France, Countess Dowager of Flanders, and Louis Earl of Flanders, her Son, of a Pension of 50 livres per day, during their expatriation from Flanders, on account of the Rebellion Moneel, March 23, MCCCXLVI.

The original document upon vellum, with the great seal of Philip de Valois, in fine preservation.

1836. Suppl. 2 l. 2 s.

Belgium and Holland. — State Papers from the British Envoys at Cologne and Brussels, to the Right Hon. Henry Bennet, Earl of Arlington, Secretary of State, and to Sir Robert Southwell, Clerk of the Privy Council, 1672-74. In 4 large vols. Folio. Russia.

1836. (Avec une note étendue.) 35 l.

Belgium. — Two interesting Autograph Letters from Mr. Lynch, detailing the news and passing events in the Low Countries sailing of the Dutch Fleet, Movements of the French Army, Entry and magnificent reception of the Prince of Orange into Brussels, etc. Brussels, April and May 1674.

1836. Suppl. 3 s.

— — Diplomatic Correspondence of R. Wolsey, British Envoy at Brussels; on interesting on important historical collection, 1691-94, in one vol. 4to. Russia. (Avec note.)

1836. 2 l. 12 s. 6 d.

— — Correspondance de M. Sersanders, dit de Luna, sa femme, J. Suez Sersanders, et M. Vander Bergh, the original autograph correspondence, 1700-15. The whole neatly written, and in fine preservation, in one volume.

The above volume contains numerous interesting particulars of the different cabals in the allied armies, the conduct of the duke of Ormond, and much other valuable historical matter.

4to. 2 l. 12 s. 6 d.

Beza (*Theodore de*). — Long Autograph Letter to the Prince of Orange. Geneva, 17 June, 1594.

In beautiful preservation.

A letter of thanks to the Prince for his protection services to the Christian

Churches, and especially to the whole state of Geneva. It is accompanied by a modern transcript.
1831. P. II. 18 s.

Brando (*Johannes*). — Chronodromon, sive cursus Temporum, a most splendid manuscript upon vellum of the xvth. century. 3 vols, 1,460 pages.

(Avec une note très-détaillée, pp. 16-18, contenant une notice sur l'auteur et sur les manuscrits du Chronodromon, à Gand et à Louvain, extr. de la Bibliotheca script. S. ord. Cisterciensis de Ch. de Visch, et une description détaillée de l'exemplaire de Thorpe. [*Voy.* Foppens, pp. 589 et 590.])
Imperial folio. Russia, gilt leaves, with joints.
1836. Suppl. 84 l.

Burgundy. — Declaration of Faith to the Pope, and to the Universal Council, of John Duke of Burgundy, Earl of Flandres, etc., Oct. 9, 1414.

The Duke, in this Declaration, complains that the Bishops of Paris, Inquisitors of the Faith, and others, endeavoured to publish the contrary, and to defame his person. The present is an official copy, by M. Quintaine writer to the University, by whom it is signed, 1655.
S. a. (1). 10 s. 6 d.

Burgundy (*Philip, Duke of*). — Letter relative to his leyving op all the nobles and others persons, our subjects, accustomed to arm and follow to the wars, to accompany him, to encounter our enemies, the disobedient and rebellious of Ghendt, dated Lille, March 12, 1452.

With this is another instrument of Lancelot de la Voiesuille, Lord of Wertcheim, Chamberlain of the Duke of Burgundy, and Seneschal of St. Gream, summoning certain lords, free vassals and subjects of the Duke, to make ready in arms, sufficiently mounted, and able to contend with those of Ghent, has the seal in red wax, Sept. 1452.
S. a. (1). 1 l. 1 s. 6 d.

Burgundy. — Document relative to the marriage of the Archduke Philip, Earl of Flanders, etc., with Charlotte of Burgundy, daughter of John, Duke of Burgundy and Brabant, Earl of Nevers, etc., Feb. 23, 1491.

S. a. (1). 7 s. 6 d.

— — Attestation of Philip, Marquis of Hocheberg, Earl of Neu-

chatel, on the subject of the madness of John, Duke of Burgundy, and Brabant, Earl of Nevers, etc., Feb. 28, 1491.

S. a. (1). 5 s.

Mathias, Governor of Burgundy, and Captain General of the Indies, Signature, dated Antwerp, 1578, to a public Document, with fine impression of the Spanish Seal.

1833. 5 s.

Catalogus Bibliothecæ RR. PP. Bogardorum Conventus Antverpiensis, anno 1737. Folio. Very neatly written.

1834. 1 l. 11 s. 6 d.
1835 et 1836. 1 l. 1 s.

Catalogus Bibliothecæ Collegii Hollandici Lovanii collectus anno 1767, et descriptus manu D. J. P. Wellens, S. T. D. Collegii ejusdem præsidis, postea Episcopi Antverpiensis. Folio.

1834. 1 l. 11 s. 6 d.
1835 et 1836. 1 l. 1 s.

Charles V, Emperor of Germany, Paraphe attached to a State Document, dated Oct. 20, 1546.

1833. 1 l. 1 s.

— — A Decree of the Senate of Antwerp, granting Letters of Nobility to John Baptista Bertius, issued by order of the Emperor Charles V. 26 Sep. 1547.

The original Document upon a large sheet of vellum with an emblasoned coat of arms, the seal, which is broken, and the Signature of the Secretary.

1831. P. II. 10 s. 6 d.

Charles V. — Kriegs Ordnung von Ruinart Graus, fine manuscript upon paper, illustrated with numerous very fine and large wood engravings of the kings in armour, on horseback, etc.; exhibiting very curious specimens of ancient military costume, about 1547.

The engravings on wood in this volume are of very uncommon occurrence; they are very beautifully and spiritedly executed; theyr bear at foot the cypher H. D. [monogramme d'un artiste inconnu, selon Brulliot et Heller, Geschichte der Holzschneidekunst, p. 150]. and some of them have also the date of 1545,

consequently fixing the date of the manuscript at about 1546 or 1547. It is very neatly written, and in excellent preservation. Large folio; very neat, in french calf, leaves gilt and tooled.

1836. 8 l. 18 s. 6 d.

Charles the Fifth. — A beautiful and interesting Letter, subscribed : « Vre Bon Frere et Cousin Charles, » to Henry the Second, King of France, relative to the Tournament held by the French Monarch at Paris, in honour of his accession to the Throne, dated Brussels, Apr. 18, 1548.

.....The letter is accompanied by a fine portrait. The autograph is one of extreme rarity.

S. a. (2). 1 l. 1 s. 6 d.

Charles V. — De Electione et Coronatione Caroli V, Caesaris Augusti Historia per [Nicolaum] Mameranum. — Coronatio Caroli V, apud Aquisgranum, per Hartmannum Maurum. — Historiola de Abdicatione, seu Renunciatione Imperii et Regnorum descriptum per Gul. Godelevæum. Neatly written, in 1 vol. Folio. Vellum.

1836. Ces opuscules ont été imprimés. 2 l. 2 s.

Chartularium. — Privilegia et Cartæ de Donationibus, Libertatibus, et Confirmationibus Possessionum Ecclesiæ Leciensis [Lætiensis], a splendid manuscript of the thirteenth century, upon vellum, upwards of one hundred and seventy pages, in beautiful preservation.

A fine Chartulary of the Benedictine Abbey of Liessies in Hainault, containing upwards of one hundred and eighty Charters of privileges, etc., by Popes Paschal II, Innocent II, Eugene III, Adrian IV, Alexander III, Lucius III, Innocent III, Honorius III, Gregory IX, Innocent IV, and Alexander IV, the Archbishops of Rheims, Bishops of Cambrai, Liege, and Laon, various Abbats, the Earls of Flanders, etc. [Monasterii Lætiensis privilegia, manuscrit du xviiie siècle, se trouve à la bibliothèque de Bourgogne.] Folio. Vellum.

1836. 31 l. 10 s.

Conf. S. a. (3). Sans prix.

Clusius. — Autograph Letter of Charles Clusius, celebrated Physician, to Justus Lipsius, dated Louvain, Kal. Julii, 1594.

S. a. (2). 10 s. 6 d.

— — Autograph Letter of Carolus Clusius, to Doct. Bern. Palu-

dano, Archiatro Enchusano, dated Leyden, april 6, 1598, relative to the Baobab Alpini, and other plants.

S. a. (2). 10 s. 6 d.

Craneueldius. — Autograph Letter of Franciscus Craneueldius, to M. Nicolai, Prime Consellor de l'Empereur [*sic*], dated May 21, 1554.

S. a. (2). 4 s.

Rembert Dodoens or Dodonæus, Physician to the Emperors Maximilian and Rodolph II, a distinguished Botanist, ob. 1585, Letter in latin.

1833. 5 s. 6 d.

Douay College. — Constitutiones Monachorum Ordinis S. Benedicti Congregationis Anglicanæ, 1768-9. [English College at Douay.] Very neatly written, in-8°.

The Constitutions, consisting of 220 pages, are succeeded by a distinct and very interesting piece pp. 76, entitled : Necrologium Congregationis Anglo-Benedictinae, divided into months, with the years, days, etc., in tables.

1831. 1 l. 11 s. 6 d.

S. a. (3). 1 l 1 s.

Edward I, King of England. — Safeguard granted by King Edward I to Guy, Earl of Flanders, who wished to pass into England. Dated at Westminster, April 6, MCCXCII.

The original document upon vellum, with a beautiful impression of the great seal of King Edward I, but the edge slighty damaged.

1836. Suppl. 3 l. 3 s.

— — An official copy, touching the Articles of Marriage between Edward, eldest son of Edward I, and Philippa, daughter of Guy, Earl of Flanders. Dated 6th of August., MCCXCIV.

Upon vellum, in beautiful preservation.

1836. Suppl. 3 l. 3 s.

— — Letter from Roger de Ghistelle, and others, certifying the consent of Philippa, daughter of the Earl of Flanders, to marry Edward, son of Edward I, MCCXCIV.

The original document, upon vellum, with the seals attached.

1836. Suppl. 4 l. 4 s. 6 d.

Edward I. — Contemporary official copy of the Letter of Guy, Earl of Flanders, acceding to the Truce made between the King and the King of France, and promising to do all in his power, MCCXCVII.

Upon vellum, in fine preservation.
1836. Suppl. 1 l. 1 s.

— — Original Letter of this King to Robert, son of the Earl of Flanders, informing him that the Truce between England and France was prolonged for one year, by the interposition of the Pope. Dated Dec. 1, MCCC.

On vellum, in fine preservation.
1836. Suppl. 3 l. 3 s.

Edward II, King of England. — Ratification of the Treaty between Robert, Earl of Flanders, and King Edward II, binding themeselves to make reparations for the injuries done to each other's subjects. Bruges, Jan. 1, MCCCXI.

The original document, upon vellum, with a most beautiful impression of the great seal of the Earl of Flanders.
1836. Suppl. 3 l. 3 s.

— — Contract of marriage between Edward, Duke of Guyenne, eldest son of Edward II, and Philippa daughter of William Earl of Hainault, within two years. Mons, MCCCXXVI.

The original document, upon vellum, with the seal of Edward II. This marriage took place the following year, after he was crowned.
1836. Suppl. 4 l. 4 s.

Edward III, King of England. — Agreement between England, Flanders, and Brabant, to terminate the disputes between the merchants of each country. March. 16, MCCCXXXIII.

The original document, upon vellum, in fine preservation.
1836. Suppl. 1 l. 1 s.

— — Privileges granted by Edward III to the Flemish, for the safety of commerce. Westminster, MCCCXL.

The original document, upon vellum, in fine preservation.
1836. Suppl. 1 l. 11 s. 6 d.

— — Marriage Settlement of 10,000 livres annually on Isabella, daughter of Edward III, withe the Earl of Flanders, MCCCXLVI.

Upon vellum, the original document in most beautiful preservation, delicately illuminated with figures, birds, etc.
1836. Suppl. 5 l. 5 s.

Edward III. — Original Marriage Treaty between Louis, Earl of Flanders and Isabella, daughter of King Edward III, upon vellum, with fine impression of the Great Seal of England, and the Seals and Autographs of Edward the Black Prince, Thomas de Beauchamp, Earl of Warwick, Robert de Ufford, Earl of Suffolk, John Lord Darcy, Richard Lord Talbot, Seneschal, and the Earl of Northampton. March 13th, MCCCXLVII. In the most beautiful and perfect state of preservation.

A most important and highly interesting original historical document. Although this deed was executed by the King, prince Edward, and the nobles, the marriage did not take place.... The above princess was married to Ingram de Courcy, whom the king created Earl of Bedford. The ceremony took place at Windsor with great pomp in 1365. . . . .
. . . .

[It is remarkable occurrence, that after a period of about five hundred years, the identical contract of marriage should have been preserved and be brought to light ; a copy of which is in the Tower, but the present is the *Original* State Document...... (Extrait de la note historique.)]
1836. Suppl. Conf. 1836. Append. 25 l.

— — Treaty of Alliance made between this King and Louis Earl of Flanders against the King of France, in which are mentioned the pretensions of the Earl of Flanders against Lille, Douay, and other places. About MCCCLXII or III.

The original document, upon vellum, with the privy seal of King Edward III. Beautiful impression.
1836. Suppl. 4 l. 4 s.

— — [Quatre documents originaux sur parchemin, concernant le mariage *projecté* d'Edmond, Earl of Cambridge, et Margaret, Duchesse de Bourgogne. Lond., Jan. 8, MCCCLXIV; Dover Castle, Oct. 19, MCCCLXIV; Lond. MCCCLXIV; s. l. MCCCLXIV].

1836. Suppl. 4 l. 14 s. 6 d., 5 l. 5 s., 3 l. 3 s., 4 l. 4 s.

— — Articles agreed upon between the Ambassadors of England and Flanders, for the marriage of Edmond, Earl of Cambridge, son

of king Edward III, and Margaret, Duchess of Burgundy, daughter of Louis, Earl of Flanders. Bruges, Sept. 7, MCCCLXIV.

The original document, upon vellum, in fine preservation.
1836. Suppl. 3 l. 3 s.

Edward III. — Letter of this King to Louis, Earl of Flanders, respecting the Treaty of Alliance between them. Westminster, May 6, MCCCLXVII.

The original document, upon vellum, in fine preservation.
1836. Suppl. 1 l. 11 s. 6 d.

— — Letter of this King to the Earl of Flanders respecting certain Flemish ships having been detained in the English Ports.

The original document, upon vellum, in fine preservation.
1836. Suppl. 1 l. 11 s. 6 d.

Edward IV, King of England. — Ratification of the Treaty of Truce, made between this King and Charles, Duke of Burgundy, for the term of thirty years. Westminster, March 26, MCCCCLXVII.

The original document, upon vellum, with brilliant impression of the great seal of King Edward IV, in fine preservation.
1836. Suppl. 3 l. 3 s.

— — Letter of King Edward IV, ratifying the Treaty of commerce made the 23th of Nov. 1467, with the Duke of Burgundy, and agreeing to call an Assembly of his Ambassadors with those of the Duke of Burgundy, at Bruges, to regulate the differences which remained to the decided on the subject of commerce. Westminster, Jan. 5, MCCCCLXVII.

The original document, upon vellum, with a beautiful impression of the great seal of Edward IV, in fine preservation.
1836. Suppl. 3 l. 13 s. 6 d.

— — Ratification of the Treaty of commerce between Edward IV and Charles the Rash, Duke of Burgundy. Westminster, July 25, MCCCCLXXIV.

The original document, upon vellum, with a beautiful impression of the great seal of King Edward IV, in fine preservation.
1836. Suppl. 3 l. 3 s.

— — Official copies of Treaties and Alliances made between Edward IV and various Foreign Powers, viz. 1. With Charles, Duke

of Burgundy, dated Oct. 23, 1466. 2. With the same, dated July 26, 1475. Promising his aid against his enemies, and 6000 men in case he may need them. [Etc.]

1836. Suppl. 2 l. 12 s. 6 d.

Egmont (*Charles van*), Signature and Seal, 1529.

1833. 3 s.

Egidii Bruxellensis Historia Scolastica in Antiquo et Novo Testamento, pp. 620, manuscript upon paper, very legibly written, in double columns. Folio, in the original oak binding.

To each division of this voluminous work, there are Colophons, in which the name of the writer appears. « Script. atque compilat. Bruxell. per me Egidium de fine an. dom. 1464. » (Ce n'est sans doute qu'une transcription, faite par Gilles de Bruxelles, de l'ouvrage de Pierre Comestor.)

1831. P. H. S. a. (3). 3 l. 3 s.

Elizabeth. — Ragioni per le quali la Regina d'Inghilterra s'inducesse a dare aiuto alli rebelli di S. M^ta^ Catolica nelli Paesi Bassi 1585. In a neat Italian hand. Folio, russia, gilt leaves.

1831. 5 l. 5 s.
S. a. (3). 4 l. 4 s.

Flamand Gueilleret, manuscript of the fourteenth century, upon parchement. Folio.

1833. 1 l. 1 s.

Flanders. — Letter of Attorney, respecting the Wages due to Raymond Verlhac and Bertrand Alsure, for their services as Military Men in the Army of Flanders. Dated Oct. 4, 1304.

S. a. (1). 5 s.

— — Letters, in Latin, of James IV, King of Scotland, Maria Queen Dowager of Hungary, etc., the former addressed to the Emperor Charles V, dated Edinburgh, 18th Feb. 1510, relating to the government of the Low Countries, etc. — [Etc., etc.] The whole neatly transcribed in one vol.

An interesting collection relating to the government of the Low Countries, officially transcribed from the council register. Folio. H. b. russia.

1836. 2 l. 2 s.

— — Redditus Capellane Beatj Servatij Ecclesiæ Sancti Johannis

Baptiste Gandensis, manuscript of the fifteenth century. Roll, on Parchement.

These accounts are, apparently, an enumeration of the gifts of the church at some particular period of the year, « in de stubel-strate. »

1835. 1 l. 1 s. 6 d.

Fonseca. — Three Letters, two in French and one in English, from M. Manuel de Fonseca to Mr. Blathwayte, dated Bruxelles and Malines, June, 1692.

M. Fonseca appears to have ben either a Merchant or Banker, and in the first offers his Majesty a letter of credit on him for ten thousand pounds sterling, « et cela par un sentiment de respect et inclination très-particulière que j'ay pour sa royalle personne, que j'implore journellement le bon Dieu vouloir conserver pour le bien et la liberté de l'Europe. »

1834. P. IV. 5 s.

Genealogical collections, relative to the Families of Borcelle, Bostock, Sauvaige or Savage, Aremberg, Pallant, Egmont, Nassau, etc., etc., of Holland, with their Alliance. Several hundred Coats of Arms, emblasoned. Folio.

1834. 2 l. 12 s. 6 d.
1835. 1 l. 1 s. 6 d.
1836. 1 l. 11 s. 6 d.

Genealogy, with the Alliance of the Family of Busleyden, in Luxembourg, from Jean de Busleyden, anno 1282, to Adrian de Busleyden, who died May 9, 1617. A large roll, with a great number of emblasoned coats.

Among the alliances, Margueritte de Malborch, or Malbergh, marr. Baudwin de Busleijden, who died in 1366. Gilles de Busleijden, knight, was one of the counsellors of Philip the Good, and Charles the Hardy, Dukes of Burgundy, hence the introduction of the family into Belgium. Jean de Busleijden, marr. at a subsequent date, Dame Margaret de Merode, an ancestor of the noble family of M. de Merode, now minister of State of Belgium.

S. a. (3). 1 l. 4 s. 6 d.

Gesvres (Duc de). Document upon vellum, with the signature and seal of, countersigned. Dated iv June, MDCLXXXI.

1831. P. II. 1 s.

Goclenius. — Autograph Letter of Conradus Goclenius, to Everardus Nicolaus, counsellor at Mechlin, dated Louvain, cal. Jan. 1534.

S. a. (2). 10 s. 6 d.

Goclenius. — Letter of Conradus Goclenius, dated Hague, die D. Laurentii, 1535.

.......The last letter relates to the condemnation of Fisher, Bishop of Rochester, and sir Thomas More, Lord High Chancellor of England.

S. a. (2). 1 l. 11 s. 6 d.

Goudanus. — Autograph Letter of Hadrianus Goudanus, to D. Viglio Zuichemo, Consilii Status Præsidi, Ordinisque Aurei Velleris Cancellario, etc. Bruxellæ, dated Louvain, Mardi 9, 1576.

S. a. (2). 5 s.

Gruter. — Autograph Letter of Janus Gruterus to Peter Scriverius, at Leyden, dated Heidelbergh, June 18, 1602.

S. a. (2). 7 s.

Henry IV, King of England.—A Treaty of Commerce between the Ambassadors of England and those of Burgundy. Dated at Calais, 19th January, MCCCCIV. Upon vellum, with the Seals of the four English Ambassadors, in fine preservation.

An interesting document, illustrative of the history and commerce of England at this early period.

1856. Suppl. 3 l. 3 s.

— — Letter from Philip the Hardy, Duke of Burgundy, authorizing Visdame d'Amiens, Chamberlain of the Duke, William Hallewin, Knt., Joh. de Mesles, and Thierry Gherbose, Counsellor, to treat which the English Ambassadors respecting a Treaty of Commerce between England and Flanders. Lille, April 6, MCCCCIV.

The original document, upon vellum, with a beautiful impression of the large seal, but broken.

1856. Suppl. 2 l. 2 s.

— — Instructions of the Duke of Burgundy to his Ambassadors for a Commercial Treaty with England. Dated Lille, April 6, MCCCCIV. Upon vellum, in fine preservation.

An interesting document, illustrative of commerce at this early period. The instruction are fully set out.

1856. Suppl. 2 l. 2 s.

— — Letter of Margaret, Duchess dowager of Burgundy, declaring that, in case Charles the Sixth, King of France, should make

war with Henry IV, it will not hinder the commerce of Flanders with England. Arras, June 6, MCCCCIV.

The original document, upon vellum, in fine preservation.
1836. Suppl. 2 l. 12 s. 6 d.

Henry IV. — Full Power given by Charles the Sixth, King of France, to John, Dukeof Burgundy, to prolong the treaty of commerce between England and Flanders for six months. Paris, June 5, MCCCCV.

The original document, upon vellum, with the great seal of King Charles VI, in a most beautiful state of preservation.
1836. Suppl. .2 l. 12 s. 6 d.

— — Declaration of King Charles the Sixth, of France, giving Instruction that the liberty of fishing between Flanders and England should be unmolested, notwithstanding his Declaration of war against England. Paris, Jan. 15, MCCCCVI.

The original document, upon vellum, with the great seal of Charles the Sixth; a very fine impression.
1836. Suppl. 2 l. 12 s. 6 d.

Henry V of England. — Promise from Henry V, to John, Duke of Burgundy, not to make any Treaty or appointment with the King of France, to the prejudice of the Treaty of France, that they had made between themselves. Westminster, July 16, MCCCCXVI.

The original document, upon vellum, with the privy seal of Henry V, in beautiful preservation.
1836. Suppl. 3 l. 13 s. 6 d.

— — Letter from Sirs Henry Ware, William Bardolf, and Ralph Rocheford , Knts. Commissioners of this King at Calais, for the Treaty of Truce between him and the Duke of Burgundy, by which they declare that the Town of Boulogne is comprised in the Treaty of Truce made at London, 24th June, 1416, and in which they explain other Articles in the same Treaty which appeare obscure. Calais, May 8, MCCCCXVII.

The original document, upon vellum, with the seals of the three English Ambassadors, in beautiful preservation.
1836. Suppl. 4 l. 4 s.

Henry V. — Proceedings passed at the Conference held at Calais, between the Ambassadors of this King and those of the Duke of Burgundy, on the subject of the Commercial Treaty and other affairs of Trade. Calais, July 14, MCCCCXIX.

The original document, upon vellum, with the seals of the six English Ambassadors, vic. Sir William Bardolf, Knt., John Estcourt, Richard Bokeland, William Bray, John Churche, and John Pykeryng.

1836. Suppl. 4 l. 4 s.

Henry VI of England. — His Letter missive to the Flemish Ambassadors, on the seizure of Flemish Goods, on board English Vessels Dated at the Palace of Westminster, 27 July, MCCCCXXII.

On vellum, in fine preservation, with a beautiful impression of the seal, but a small part of the rim broken off.

1836. Suppl. 3 l. 3 s.

— — Letter of Isabel, daughter of the King of Portugal, Duchess of Burgundy, containing particulars of the Treaty of Truce concluding with Beaufort, cardinal of England, between Henry VI, and the Duke of Burgundy. Bourbourg, Feb. 8, MCCCCXXXVIII.

The original document, upon vellum, with the seal of Elizabeth of Portugal, Duchess of Burgundy.

1836. Suppl. 4 l. 4 s.

— — A Safeguard granted by King Henry VI, to the Ambassadors of Philip, Duke of Burgundy, who came to negociate a Commercial Treaty. Westminster, 13 Dec. MCCCCL. Upon vellum, with the large seal in beautiful preservation.

A splendid illustration of this early period of English History.

1836. Suppl. 2 l. 12 s. 6 d.

Heraldic Collections, Genealogies of the Royal and Noble Families of Brabant and Flanders, *with Five Thousand Coats of Arms, emblasoned and in trick,* 805 pp. Folio.

The earlier portion of these genealogies are illustrated with a beautiful series of (Jean) Meyssen's portraits. The arms minutely and most beautifully emblasoned ; the alliances of the sovereings Princes and Dukes of Brabant in olden time were very frequent, and arms of English origin are found on many pages of this singulary interesting volume.

1834. 8 l. 8 s.
1835. 5 l. 5 s.
1836. 6 l. 6 s.

Heraldic Collections and Genealogies of distinguished Flemish Families, their Alliances with Noble Families of France, etc. Very numerous emblasoned coats. Folio.

The collections of some herald, about 1720.
1834. 3 l. 3.
1835. 2 l. 2 s.

Heraldry. — Jardin d'Armoiries contenant les Armes de plusieurs Nobles Royaumes et Maisons de Germanie Inférieure; OEuvre Profitable à tous Amateurs du Noble Exercice d'Armes, 1567, with many hundred coats of arms, in their proper colours. In-8vo. Vellum.

A volume begun and finished in the year 1735 by J. Reeland. It is a curious and interesting register of Belgique Heraldry.

[Imprimé en français et en flamand, à Gand, chez Gheraert Salenson, 1567, pet. in-8°. (*Voy.* Bibliographie gantoise, par Ferd. Vanderhaeghen, 1re partie, pp. 149 et 150.)]
1835 et 1836. 1 l. 1 s.

— — Distinct Genealogies of the following Families, Saint-Aldegonde, — Beaufort, — Croy, — Egmont, — Hornes, — Kessell, — De la Laing, — Lannoy, — Luxembourg, — Mansart, — Comte de la Marck, — Melin, — Comtes de Meurs Nassau, — Renesse, — Roubaix, — Van der Noot, — De la Vie-Ville. — Illustrated with many Coats of Arms, emblasoned. Folio.

1831. P. H. S. a. (3). 2 l. 2 s.

— — Histoire généalogique de la Maison de Bergues Sainct-Winnoc, justifiée par Chartes, Tiltres, etc., etc. An original MS., neat. Folio.

Among the many branches of this house is that of Arundell.
1831. P. H. 3 l. 3 s.

— — Genealogies of the Families of Guines, Coucy, with their numerous Alliances with the Families of Fiennes, Harcourt, Vere, etc., of England; the *Vilains, of Ghent,* among whom Gerard was surnamed « la (*sic*) Diable du Gand. » This account of the Vilain Family is very copious and interesting. The Families of Montmorency, Lords of Croysilles, De Jauche, of Flanders, etc., etc., with very numerous arms in colours. Folio.

Manuscript, probably of the year 1670. . . . .
The notices of the families of Merode, Vilain, Jacques de Luxembourg, sieur de Fiennes, etc. etc., in the second part, render it an interesting collection, from the celebrity of their descendants at this period.
1834, 1835 et 1836. 2 l. 2 s.

Heraldy. — A very numerous Collection of Lettres Patentes, Decrets, etc., etc., relating to the principal Families in the Province of Brabant, issued by the Emperor Charles the VI, including several Drawings of Arms, beautifully emblasoned, 1716-40. Folio.
1831. P. II. 1 l. 1.

Historica Narratio Deplorandæ Tragœdiæ excitatæ in Monasterio Sancti Petri in Monte Blandinio juxta Gandavum contra Personam R. D. Gasparis Vaincq [Vaincq?] Ex Abbate Sancti Dionisii prope Montes Hannoniæ dicti Monasterii Sancti Petri Abbatis à Rege Cathol. nominati.
MS. written about 1660, in a very neat and legible hand. 4to.
1831. P. II. S. a. (3). 14 s.

Jansenianæ Controversiæ Historia, sive de Sententiis quibusdam Theologicis olim in Michaele Baio Doctore Louaniensi Censura Apostolica Pii V et Greg. XIII, ac jam rursus Urbani VIII et Innocentii X in Augustino libro posthumo Cornelii Jansenii Iprensis Episcopi reprobatis ac damnatis. 1645. Manuscriptum nitidissime conscriptum constans Capitibus, usque ad Legationem a Lovaniensibus Romam missam; Narratio rerum dein gestarum in hac causa; cum Appendice Monumentorum huc spectantium. (Conf. le catal. de 1836.) Folio.
In this volume are also three original Missives of James, Archbishop of Mechlin, the Rector of the College of Louvain, and Jodocus, Bishop of Ypres, 1644, relative to this celebrated controversy.
[C'est peut-être l'original ou la copie du manuscrit no 3309 de la Bibliothèque de Bourgogne.]
1834. 2 l. 12 s. 6 d.
1835 et 1836. 2 l. 2 s.

John Louis, Bishop and Prince of Liege, Memorial to King William the Third, setting forth the necessity of his Majesty's supplying Monies for pay of the Troops, for completing the Fortifications already commenced, and fifty or sixty pieces of cannon, with suffi-

cient ammunition, etc., subscribed P. des Prez, au camp de Genappe, July 23, 1692.

S. a. (2). 7 s. 6 d.

John Louis. — To King William the Third. Fine autograph specimen.

S. a. (2). 7 s. 6.

— — Letter of the Dean and Chapter of the Cathedral of Liege, to King William the Third, dated Feb. 1, 1694, notifying to his Majesty the decease of that distinguished prelate, between the hours of five and six in the morning of that day.

S. a. (2). 10 s. 6 d.

Index prohibitorius, cum Qualificationibus et Censuris; sive Catalogus ac Designatio quorundam Librorum, tum prohibitorum, tum noxiorum aut periculosorum et proscriptorum e Belgio Austriaco, qui plerumque propriis suis, quantum potuit fieri, titulis et ordine Alphabetico proponuntur, jussu Mariæ Elizabethæ, Archiducis Austriæ, Gubernatricis Belgii Austriaci pro Carolo VI, Imperatore, anno 1735, confectus, sed hactenus non promulgatus. Very neatly written.

A very curious and extremely interesting volume. In it is a copy of the decree of the Emperor Charles 5th, respecting the compilation of it by the Archbishop of Malines, and the Bishops of Bruges, Ghent, Antwerp, and Ypres. Folio. H. b. russia.

1836. Suppl. 2 l. 2 s.

Jülich Clevesches Herald- und Wappenbuch, a curious work of Heraldry by some Flemish Herald, with upwards of thirteen hundred coats of arms in colours, with painting, of Kings, princes, nobles, ladies, etc., with descriptions. Finished in MCCCCXXXXII. Upon paper. Folio.

1836. 6 l. 6 s.

Kent. — Answer of John Zueryng, Constable of Dover, and Wardin of the Cinque Ports, to certain complaints of the detention of Flemish Merchandise, MCCCLXVII.

The original document, upon vellum, in fine preservation.

1836. Suppl. 2 l. 2 s.

Lensaei (*Jo.*). — Controversiæ Theologicæ de Scriptura, de Justificatione, et de Meritis Operum, dictatæ Lovanii, anno 1581 et 1582, ex eadem exscriptæ Mechliniæ, anno 1751. Neatly written. (*Voy.* Foppens, pp. 614 et 675). Folio.

The present is a transcript from a copy in 1662, of the original inedited manuscript.

1834. 1 l. 1 s.

1835 et 1836. 15 s.

Leopold, King of the Belgians. — Note of J. N. Addenbrooke, relative to some application to Prince Leopold, by the Rev. John Graham, Nov. 1818.

S. a. (2). 4 s.

Liége. — Memorial of M. Norff, Minister of the Bishop of Liege, to King William III, praying for cannon and other succours of defence for the City of Liege, dated Oct. 7, 1692.

S. a. (2). 4 s.

— — Two Letters of G. Schepers, in the name of the Dean and Chapter of the Illustrious Cathedral Church of Liege, to King William III; the first praying, from the impoverished state of the country, the continuance of the rations of bread to their troops, which they express themselves wholly incapable of supplying : the other, thanking the King for his concurrence in their solicitations, and praying most humbly the honour of his protection, dated Liege, June 5 and 19, 1694.

S. a. (2). 4 s. 6 d.

— — Letter of F. B. de Mean, Grand Dean of Liege, to King William III, dated Liege, May 26, 1696.

Soliciting leave to render at the feet of his Majesty, to felicitate him on his happy arrival in these provinces ; etc.

S. a. (2). 7 s. 6 d.

— — Letter of the Bishop of Liege to King William III, dated Liege, Oct., 5, 1696, relative to the peace the concluding by the treaty of Ryswick, and having reference to the articles of Nimegue.

Claims the protection of his Majesty, and sets forth the alacrity in which he had taken part against France, though ill armed ; and had suffered the desola-

tions that the most cruel war has ever produced, as well by the burning of Huy and the bombardment of the capital, and the ruin of the surrounding country.
1834. P. IV. 1 l. 1 s. 6 d.

Lipsius. — Autograph Letter of Justus Lipsius to Clusius, at Vienna, dated Leyden, nonis Maij 1584.

Had received Clusius letter, forwarded by Plantin. The postscript adds, « Edwardus Dier, vir nobilis Anglus, cui opusculum tuum vidi inscriptum, pro legato nuper apud nos fuit ; is valde te amat et salutat. » Sir Edward Dijer was a distinguished elegiac poet, and was as much celebrated in verse, by others, as any of his contemporaries.
(Plusieurs autres lettres de Lipsius.)
S. a. (2). 10 s. 6 d.

London. — Letter of the Lord Mayor and Aldermen of the City of London to Louis Earl of Flanders, relating to some English Ships which had been detained in the Flemish Ports. London, Sept. 28, MCCCLXVII.

An interesting article to the civic collector, and a curious illustration of the commerce of olden times.
1836. Suppl. 2 l. 2 s.

Louis van Requesens, First Commander in Castille, Stadtholder, Governor, and Captain General, Signature and Seals, 1574.
1833. 5 s.

Lovaine. — Ordinarius Secundum Consuetudinem Ecclesie S. Petri Lovanii. — Mandata, Statuta et Consuetudines Episcoporum et Officialium Leodiensium, anno 1558.

Manuscript, upon vellum, original monastic binding. 4to.
1834. 3 l. 3 s.
1835 et 1836. 2 l. 2 s.

— — Catalogus Alphabeticus Auctorum omnium quorum vel manuscriptæ vel Typis expressæ Lucubrationes extant in Bibliotheca Monasterii J. Martini, Can. Regul., anno 1652. Neatly written. Folio.
1834. 3 l. 3 s.
1835 et 1836. 2 l. 2 s.

Marnixius. — Six autograph Letters of Phil. Marnixius, Lord of Mont S. Aldegonde, to Sibrandus Lubertus, 1589-1596.

Wholly on theological disquisitions, etc.
S. a. (2). 2 l. 2 s.

Maes. — Letter of J. B. Maes, Librarian of the Episcopal Library at Ghent, to M. Vandevelde, dated Ghent, Dec. 11, 1760.

Relative to the Catholic Expurgations of the various editions of Sebastian Munster's Cosmography. An interesting bibliographical letter.

S. a. (2). 5 s.

Montanus. — Autograph Certificate of the learning and probity of Francis Raphelengius, the celebrated printer, by the famous Benedict Arias Montanus, etc..... Dated Antw., Aug. 9, 1570.

S. a. (2). 10 s. 6 d.

Netherlands. — Proceedings of the Government of the Netherlands, Decrees, Letters, Proclamations, etc., from 1585 to 1706. MS. in French and Dutch, containing also some very curious Regulations respecting Heralds, noblesse, etc., etc., written in a very plain and neat hand. Folio.

1831. P. II. 15 s.

Norrius. — Autograph Letter of Alvarus Norrius to M. de l'Ecluse, gentilhomme à la Court de l'Empereur à Vienne, dated Antw., Aug. 6, 1574.

S. a. (2). 3 s.

Olofis, or Holefis. — Two Documents relative to the Military services of James Olofis or Holefis, Esquire, and his Companions, with the Host in Flanders, 1504. Dated March 10, 1508.

S. a. (1). 18 s.

Pickworth. — Saufconduit donné par Thomas Pickworth, Député et Lieutenant à Calais, pour mon excellent et redoubté puissant sieur le Prince de Gales, Duc de Guyen, de Lancastre et de Cornewail, et Conte de Chestre, etc., à Maistre Thierry Gherbode conseiller du Prince le Duc de Bourgogne, Conte de Flandres, et commissaire député, yeelluy Duc au Traittie entre Engleterre et Flandres, pour la partie de Flandres. July 14th, 1411.

The original document, upon paper, with the seal of Thomas Pickworth, in beautiful preservation.

1836. Append. 2 l. 2 s.

Plantin. — Autograph Letter of Christophor Plantin, the cele-

brated printer, to Janus Douza, Lord of Norduck, at Leyden, dated Antwerp., postr. Jan. 1580.

Relative to the Horace and other works recently printed by him.

S. a. (2). 1 l. 8 s.

Privilegiorum et Libertatum Cleri Secundarii Leodiensis; necnon eorum, quæ tam ex adverso, quam pro illis tutandis, in hunc usque diem subinde gesta sunt, Narratio; ad Posterorum Instructionem, eorundemque Privilegiorum ac Libertatum opportunam Defensionem, fideliter conscripta a Petro Bourdon. Romæ, anno 1708. Very neatly written, 4to.

1851. 15 s.
S. a. (2). 12 s.
1856. 8 s.

Puteanus. — Autograph Letter of Erycaeus Puteanus to Daniel Heinsius, dated Vintome, July 10, 1615.

S. a. (2). 10 s. 6 d.

— — Autograph Letter to John Cabelavio, dated Louvain, 17 kal. Maij, 1633. A beautiful specimen.

S. a. (2). 10 s. 6 d.

Romances in Flemish Verse. — Vincentii Speculum Historiale. — Liber septem Sapientium Romæ. — Liber Rosæ, in one volume a most splendid. — Manuscript, upon vellum, containing 642 pages. Sæc XV. In fine preservation. Folio.

Such large portions of ancient Flemish verse are of very uncommon occurrence. Reynard the Fox sold in Mr. Heber's sale for 131 l. 5 s., and an imperfect of the Rym-Bibel was purchased in that sale by the British Museum for 88 l. 4 s. According to which prices, it is but fair to presume, had the present volume been in that sale, it would have produced at least one hundred and fifty pounds.

1856. Suppl. 52 l. 10 s.

Rusbroec, MS. upon vellum, 15th century. A volume which formerly belonged to the College of the Carthusian monks at Cologne, as appears from the note several times repeated, — « Reddatur liber iste Carthusiensibus in Colonia domus Ste Barbare. »

The contents are, 1, etc., 2 and 3, etc., 4, etc., 5. A long Exposition of the Tabernacle and its furniture, by John de Rusbroec, in Dutch, which forms the greater part of the volume. — « Hier beghent de exposicie van den tabernakel de

arcoscaps eñ van datt ī was dic her Johan van Rusbroec maecte. 6, 7, 8, etc. » (*Voy.* Paquot, I, pp. 203-213. Biblioth. Hulthemiana, p. VI, nº 45.) Folio.
1836. 3 l. 13 s. 6 d.

Schottus. — Autograph Letter of Andrew Schott, the famous Jesuit, to Joseph Scaliger, dated Antv., VII kal. Nov. 1617.
S. a. (2). 1 l. 1 s.

Sieges. — Orange (Frederic Henry, Prince of), Account of the Sieges made by him on the Towns of Bois-le-Duc in 1629, Maestricht in 1632, Breda in 1637. — Also Memoranda relating to the Sieges of Grave in 1674, Mayence in 1689, Athin in 1697.

In a legible contemporary hand, neat. 8vo.
1831. P. II. 12 s.
S. a. (3). 10 s. 6 d.

Taffinus. — Autograph Letter of Jo. Taffinus to Arnold Cornelius, Minister at Delft, dated Xuickzeæ (Zierickzeæ?), Jan. 22, 1575.
5 s.

— — Autograph Letter to Arnold Cornelius, dated Antv., Dec. 11, 1581.

.......Chiefly relating to ecclesiastical matters.
S. a. (2). 5 s.

Tapestry. — Autograph Receipt of Marc de Comans, Gentleman of Brabant, and Francis de la Planche, a Gentleman Fleming, Manufacturers of the Tapestry of Flanders, in France, for 6,090 Livres, the cost of a Suit of Hangings of Tapestry, three ells and a half in height, and twentiy-nine ells in length, the History of « Courbaul and Mace », at the rate of sixty Livres per Ell, made for his Majesty, Louis Thirteenth. Dated Paris, Sept. 26, 1617.
S. a. (1). 5 s.

Toison d'Or. — Les VI Thoysons, ou de la Thoyson de Jason, celle que communément on nomme ou que on peut nommer la Thoyson d'Or viz. De l'histoire de Thomas Roy de Thebes au vray, [etc., etc.,] des Rois de France et des Ducs de Bourgongne. De Charles V, Charles VI et Charles VII. De Duc Jehan de Bourgogne. De Duc Philippe de Bourgogne, etc., etc. Fine manuscript, written

in the time of Charles the Duke of Burgundy, upon vellum, ornamented with floreated borders, and capital letters, executed in a very tasteful style, in the richest gold and colours. Large Folio.

(*Voy.* trois autres manuscrits sur l'Ordre du Toison d'or, dans le catal. de 1831, p. II.)

1836. Append. 10 l. 10. s.

Vande Velde. — Catalogue of the Library of Jean François Vande Velde, Doctor in Theology, Last President of the Great College, and Librarian of the University of Louvain, *the Autograph Manuscript,* in all its Divisions, with Occasional Notes upon the Books, 34 vols. folio, and two in 4to.

The above catalogue contains many very interesting notes by the late owner, not printed : the sale occupied nearly two months ;... . The late R. Heber, esq., considered the notes, not printed, of sufficient importance to desire me to purchase it at any price.

1834. 25 l.
1835. 15 l. 15 s.
1836. 10 l. 10 s.

Vulcanius. — The Album of Bonaventura Vulcanius, of Bruges, the celebrated classical editor. 8vo. Original marocco binding, gilt leaves.

The blank pages and margins of the Parodiae Morales H. Stephani, in Poetarum vet. sententias celebriores, totidem versibus gr. ab eo redditas, printed by himself in 1575, has served to embody the autographe of the greatest bevy of illustrious names that have ever been amassed in a single album. They exhibit sentences in almost every language, bear something in honourable mention of Vulcanius, the possessor of the volume; and all have the autograph in full and beautiful precision. (Vient la liste des noms, pp. 588-590.)

1834. P. IV. 10 l. 10 s.
1836. 7 l. 7 s.

— — Verses from Vulcanius to his father, in Greek and Latin, Carmen e Luciano translatum, dated Gandavi, mense Aug. 1552.

The superscription of this letter is, « M. Pieter de Smet, Pensionaris van Middleburch in Zeelandt. »

S. a. (3). 8 s.

Wendelinus. — Autograph Letter of Godefridus Wendelinus to Jo Cabelavius, J. U. D., dated Leodini [Leodii], XI cal. Jan. 1632.

Wendelin, eminent for his studies in philosophy and jurisprudence, published

many works, among which is distinguished his work on the Salique Laws. He died at Tournay, of which he was Canon, in 1660.

S. a. (2). 5 s.

William III, King of England. — Autograph Letters and Papers relative to the Campaigns in Flanders, being the official papers adressed to W. Blathwaithe, Esq., Secretary at war, in attendance of His Majesty 1696, etc. In one large vol. Folio Russia.

(En note, le contenu détaillé.)

1836. 4 l. 4 s.

— — Autograph Letters and Papers relative to the Business of the War in Flanders, 1696, adressed to Blathwaite, as Secretary of the War Office. Folio. Rusias.

(La note est très-détaillée [pp. 250-252], mais assez intéressante. En voici les premiers mots : « The volume commences with the king's orders for the regulation of the pacquet-boats, the free passage of the officers, recruits, and others, to the army in Holland and Flanders. »).

S. a. (1). 5 l. 5 s.

Wines. — Peter Luissier, Account of « Vins Batards », taken from the Flemings, as Enemies, and sent by John Arrodes, from Rochelle to Normandy, 1297.

Curious, as supplying the estimated value of wine per ton, at this period.

S. a. (1). 10 s. 6 d.

Zouche. — Saufconduit donné aux conservateurs pour la partie de Flandres, by William Le Zouche, Baron Zouche, of Asby, and Lord of Haryngworth, co. Northampton and Lieutenant Governor of Calais.

The original document, upon vellum, in fine preservation, with the autograph and seal of Baron Zouche. May 15th 1413.

1836. Append. 2 l. 2 s.

Zuichemus. — Autograph Letter of Viglius Zuichemus to the « Eximio Viro M. Buchoni Montzima Sacræ Theologiæ Doctori, Nepoti suo clarissimo », describing his having recieved the Bulls from Rome, and that he is about to depart for Ireland, although at a very inconvenient time, dated « Bruxella, Dec. 7, 1569. »

18 s.

Zuichemus. — Autograph Letter to the « Egregio Dno Joanno Rudde, Canonico S. Salvatoris Trajecti dno meo honorando », dated « ex Bruxella, May 28, 1553. »

Treating of matters connected with the church of Trajecti.
S. a. (2). 7 s. 6 d.

Deux raretés.

Le hasard ayant fait passer dernièrement sous nos yeux deux ouvrages fort rares, et que bien peu d'amateurs ont, sans doute, eu l'occasion de voir, nous espérons qu'on nous excusera si nous en parlons avec quelques détails.

Mortilegus F. Conradi Reitterii Nordlingensis, prioris monasterii Cæsariensis, August., 1508, in-4°.

Ce livret de 34 feuillets est recherché des bibliophiles et s'est quelquefois payé fort cher (281 francs vente Cailhava), à cause de la singulière pièce de vers qu'il contient : *Carmen ad clementissimam dominam nostram Mariam ut nos a gallico morbo intactos præservet incolumes.* En tête, une gravure sur bois représente la Vierge recouvrant de son manteau, comme pour les préserver du mal en question , un pape, un cardinal, un évêque et un duc. Nous allons transcrire quelques-unes des strophes de ce morceau curieux :

Alma supremi genitrix tonantis,
Præpotens regina poli solique
Vita, spes, dulcedo, salusque nostra
Perfugiumque.

Quæ pios nunquam abiciens rogatus,
Supplicium votis precibusque amicas,
Applicas aures, adimisque leto
Diva vocata.

En lues turpis mala dicta plaga,
Demetit passim populum misellum
Nesciens atrox utriusque sexus
Parcere uniquam.

Non puer tutus teneris in annis
Quem suæ lactat genitricis uber,
Non senex : sed ne viridis juventus
Effugit illam.

Pustulis atris, scabieque turpi
Rancida hæc manatranieque fœda
Inficit sparsim moribunda membra
Debilitatque.

Tollit iis dulces animas ; at illos
Sternit inviso miseros grabato
Et gravi torquens cruciat dolore
Tempore longo...

Unica humani generis patrona,
Tota spes nostræ columenque vitæ
Et patens unum miseris asylum,
Præsidiumque.

Flecte maternos, pia virgo, ocellos
Aspice in grandes hominum ruinas,
Quos nodo labes vario fatigans
Gallica sternit.

Pande maternum gremium relictis,
Sub tuis tuti latitemus alis
Dira ne nobis noceant venena
Pestis acerbæ.

Le second ouvrage, dont nous voulons dire quelques mots, est un livret petit in-8°, indiqué au *Manuel du libraire,* et ayant pour titre : *Les grans Nouelz nouueaux, reduitz sur le chant de plusieurs chansons nouuelles en françoys, escossois, poitevin et lymosin. Paris,* rue Neufve Nostre-Dame, à l'enseigne de l'Escu de France.

Ces prétendus noëls sont de véritables poésies populaires, parfois fort étrangères à la grande fête de l'Église, dont ils usurpent le nom. Nous transcrirons quelques strophes de l'un d'eux, composé par un joyeux ami de la *purai septembrale,* qui intercale en ses prétendus vers quelques mots latins.

Nouel, nouel, iterande nouel,
Triplicando nouel, o nouel psallite,
Nova vobis gaudia refero,
Bonum vinum me faict souvent chanter
Quant il est cler, fort, friant et entier,
Fort me fait enyvrer, et je suis bien mouillé.

Vinum album est bon à desjeuner.
Tota die n'en puis pas finer,

Donc fault muer quant nen puis trouver,
Je nay maille ne denier que tout ny soit boutté.

Deven le soir est bon le vin vermeil ;
Quant ie le bois, la larme vient à l'œil,
Lors m'esmeueille, m'est advis que le soleil
Me frappe contre l'œil, adonc je suis troublé.

Audite me cito, me fault coucher ;
En me couchant et ie me laisse cheoir,
Lors sans cesser ie crie, mon amy cher,
Aportez le pichet où est le bon vin cler,

Dicam vobis que ie bois au matin,
Quant i'ay dormy et reposé mon vin
Ie boys à ung troys foys ung plain terrin,
Qui tient pot de lymosin ; facio sic sepe.

Fratres mei, bonum est mon mestier.
Ie ne fais rien que boire et mengier,
Et me galler et plustost le vin taster,
Que ne vois un moustier, ie vous dis vérité.

Audite me, ie vous prie humblement
Se ie ne boys ie pers l'entendement,
Sachez comment ie tiens certainement,

Obsecro vos, oyez que vous diray,
Se ie ne boys, toute ioye perdray,
Ie languiray, malade au list seray,
Et tantost finiray, ie vous dis vérité.

Le *Nouel en escossoys* offre un échantillon du baragouin dans lequel s'exprimaient les Écossais qui faisaient alors partie de la garde des rois de France.

Chanty nouel bin hault tres tous,
Patris iohan ioc becc vilhan,
Le fils bigot do monst la sus
Y la ty ne iazons ; amen.

En ung petit vil Bethleëm,
En ung logon bin mal courty,
Ne haty pas vy mesmain
Bot io cry bin to la vitry.

Ampres dung vacher d'ung an.
Futy ne l'enfant Iesucrist,

Après le premier tohis daan,
Il coupit la bout de sa vit.
By men Dauid iay grant despit,
Car il fery grant mal l'enfant.
Bot de prouffit la criuit,
Dedans la Bible seullement.

Après cecy veni vin tost
Deue et ung roy d'estrange ter,
N'a pas si grant le roy de cos
Mais plus grant is te dangleter,
Naporty point vaisel de ter.
Boc de beaulx cum plus de deux cens,
Les aultres portit ung sainct pier
Lung la mier et lautre encens...

Les noëls en dialectes provinciaux sont curieux au double point de vue de la langue et de la naïveté du style et des idées ; nous nous interdisons des citations qui nous mèneraient trop loin. Nous dirons seulement que, sans avoir la moindre intention de raillerie, les auteurs de ces chants singuliers offrent une analogie frappante avec le badinage qu'on trouve dans les fameux *Noei bourguignons* de la Monnoye, et ces derniers, on le sait, ne sont pas du tout naïfs.

Les airs sur lesquels se chantaient ces noëls méritent d'être signalés ; il faut connaître les chansons les plus en vogue à cette époque, chansons qui subsistent peut-être encore en partie. Voici l'indication de quelques-unes.

« Il n'est plaisir nesbatement de la guerre.
« Hurlu gogu, quel douce danse, — tant le jeu me semble mignon.
« Une bergerotte, prinse en ung buisson.
« D'où venez-vous, dame Lacette ?
« Tire tes chausses, Guillemette. »

Les vers rappelaient parfois, on peut le croire, des paroles peu édifiantes, mais nos bons aïeux n'y entendaient pas malice.

G. B.

BIOGRAPHIE.

Nécrologie littéraire de l'année 1860.

I. ALLEMAGNE (Y COMPRIS L'AUTRICHE ET LA SUISSE ALLEMANDE).

Klagenfurt, 6 mars, le baron *Gottlieb* **von Ankershofen**, né à Klagenfurt, le 22 août 1795, auteur d'un grand nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire de la Carinthie.

Bonn, 31 janvier, le Dr *Ernest Maurice* **Arndt**, professeur à l'université, poëte, publiciste, historien, un des adversaires les plus fougueux du régime français en Allemagne, germaniste ardent, et par là un des hommes publics les plus populaires de l'Allemagne. Le « vieux Arndt » était vénéré de tous, et sa mort fut un deuil national. Il était né à Schoritz, île de Rügen, le 26 décembre 1769.

Rosswald (Silésie autrichienne), 6 décembre, le littérateur *Édouard* baron **de Badenfeld**; son pseudonyme littéraire est Édouard Silesius.

Tubingue, 2 décembre, *Ferdinand Christian* **Baur**, professeur de théologie, auteur d'ouvrages très-estimés de philosophie religieuse et d'histoire dogmatique, né à Schmiden, le 21 juin 1782.

Meiningen, 15 mai, *Louis* **Bechstein**, bibliothécaire et archiviste, bien connu comme historien, comme romancier et comme poëte, né à Weimar, le 24 novembre 1801.

Berlin, 4 décembre, *Ch. Albert Agathon* **Benary**, philologue, né à Cassel, le 17 janvier 1807, auteur d'un traité des sons dans la langue latine, et d'un grand nombre de brochures ayant trait à des questions de grammaire comparée.

Löbau, 5 avril, *Georges Henri* **Bernstein**, orientaliste distingué, professeur à l'université de Breslau, né à Kospeda, près d'Iéna,

le 12 janvier 1787. Il s'est particulièrement occupé de grammaire et de lexicologie syriaques.

Fribourg (Bade), 10 décembre, le numismate *Aug.* baron **de Berstett,** ancien major, âgé de 87 ans.

Constance, 18 juin, *Frédéric Guillaume* comte **de Bismark,** ancien lieutenant-général au service de Würtemberg, auteur de nombreux ouvrages sur l'art militaire et d'une relation intéressante de son *voyage en Russie* (1835), né à Windheim (Westphalie), le 28 juillet 1783.

Sondershausen, 14 juin, *Auguste Frédéric* **von Blumröder,** lieutenant-colonel pensionné, poëte et publiciste-philosophe, né à Gehren (Sondershausen), le 2 août 1776. Ses derniers ouvrages sont: *Passé, présent et avenir de l'Allemagne* (1847), et *les Tirailleurs littéraires* (1847).

Saint-Magnus, près de Brême, 9 janvier, *Charles Rodolphe* **Bromme,** dit *Brommy*, de 1848 à 1853 contre-amiral de la flotte allemande, auteur de différents ouvrages de marine, de mathémaques et de belles-lettres.

Bonn, 28 novembre, le baron *Christian Charles Josias* **von Bunsen,** successivement professeur de collége à Gottingue, secrétaire du célèbre Niebuhr (1817), diplomate au service de Prusse (il fut, de 1841 à 1854, ministre de Prusse à Londres), né à Corbach (Waldeck), le 25 août 1791. Parmi les nombreuses publications de ce savant, celles qui se rattachent à l'histoire d'Égypte et aux questions religieuses de l'Europe moderne ont produit le plus de sensation parmi les conservateurs politiques et religieux. Son vaste ouvrage sur la *Bible* (traduction et commentaire), commencé en 1858, sera continué d'après les matériaux laissés par l'auteur. Ce travail, par ses vues larges et libérales, lui a attiré le blâme de la plupart des théologiens de profession.

Berlin, 5 septembre, le poëte dramatique, *Dr.* **Burghardt.**

Vienne, 25 février, **Burkhart,** météorologiste distingué, attaché à l'observatoire météorologique de Vienne, âgé de 34 ans.

Vienne, 7 avril. *Phil. Alo.* **Capellmann,** directeur du collége académique de cette ville, écrivain philologue.

Tharand, 18 octobre, *Aug.* **von Cotta,** professeur d'économie forestière, auteur de divers ouvrages sur cette matière.

Cologne, 4 février, *Charles* **Cramer,** poëte sous le pseudonyme *Karl vom Rheine.*

Bonn, 5 décembre, le célèbre historien *Frédéric Christophe* **Dahlmann,** professeur à l'université, une des sept victimes frappées en 1837 par le roi de Hanovre, pour avoir protesté contre le coup d'État de ce monarque ; né à Weimar, le 13 mai 1785.

Leipzig, 15 septembre, *Ewald Victorin* **Dietrich,** auteur de nombreux écrits populaires sur des sujets de médecine, ainsi que de romans, de récits et de poëmes, né le 19 juillet 1785. Il a publié, l'année même de sa mort, son autobiographie.

Zurich, 28 février, *Dr. H.* **Escher,** professeur d'histoire au collége de la ville, auteur d'excellents articles historico-biographiques, insérés dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber, né en 1781.

Londres, 8 janvier, *Gustave* chevalier **von Frank,** réfugié autrichien, après avoir, en 1848, commandé la garde mobile de Vienne, auteur de « *Mittheilungen aus den Papieren eines Wiener Arztes,* 1846, etc.

Berlin, 1er octobre, *Fr.* **Fritze,** conseiller du gouvernement, traducteur d'Euripide, et auteur de plusieurs ouvrages sur la Thuringe et le Fichtelgebirge.

Tubingue, 15 mai, *Chr. Glo.* **Gmelin,** né le 12 octobre 1792 ; depuis 1817, professeur ordinaire de chimie et de pharmacie à l'université de cette ville.

Dresde, 29 septembre, *Max. K. Fr. Guill.* **Grävell,** jurisconsulte et publiciste, ministre de l'intérieur de l'empire d'Allemagne en 1849, né à Holmgard (Poméranie), le 28 août 1781.

Taucha, près Leipzig, *K. Gottl.* **Grosse,** auteur de divers ouvrages d'histoire, âgé de 55 ans.

Pesth, juillet, *Louis* **Hegedüs,** acteur et écrivain dramatique hongrois.

Paris, 11 septembre, *Siegfr.* **Hirsch,** professeur d'histoire à

l'université et à l'école militaire de Berlin, auteur de « *De Sigberti Gemblacensis vita et scriptis* » (1841), etc., né à Berlin, le 5 novembre 1816. Il était, à l'époque de sa mort, occupé à publier une histoire de l'empereur Henri II.

Trantenau (Bohême), 23 mai, *Uffo Daniel* **Horn**, auteur de la tragédie « le roi Ottokar, » et de quelques nouvelles fort estimées, né à Frantenau, le 18 mai 1817.

Zurich, 18 mai, *Jean Jacques* **Hottinger**, historiographe bien connu, continuateur de l'histoire suisse de Jean de Müller, né à Zurich, le 18 mai 1783.

Kumlosen, 29 juillet, *Ch. Guill.* **Ideler**, professeur à l'université de Berlin, auteur de nombreux travaux de médecine et surtout de psychiatrie, né en 1795.

Darmstadt, 5 septembre, *Henri Charles* **Jaup**, ancien professeur de droit, ministre de l'intérieur de Hesse-Darmstadt de 1848 à 1850, écrivain jurisconsulte et politique, né à Giessen, le 27 septembre 1781.

Leipzig, 12 février, le Dr *Fr. Ed.* **Jenicke**, philologue, éditeur, avec M. Mühlmann, du « Repertorium der classischen Philologie, » de 1844 à 1847, né à Leipzig, le 22 avril 1815.

Francfort-sur-Mein, 20 novembre, *J. M.* **Jost**, auteur de divers ouvrages de grammaire, d'histoire judaïque, rédacteur des « Annales israélitiques » et de la revue « Zion, » âgé de 67 ans.

Wiesbade, 2 décembre, *Charles Henri* **Jürgens**, ancien membre du parlement de Francfort, biographe de Luther, publiciste distingué, né à Brunswick, le 3 mai 1801. Son dernier travail a pour titre : « L'Allemagne pendant la guerre franco-sarde, depuis le congrès de Paris, 1851, jusqu'au traité de Villafranca, 1859. »

Vienne, 25 février, *Jos.* **Kärle**, professeur d'exégèse hébraïque et de langues orientales à la faculté théologique à Vienne.

Berlin, 12 septembre, *Frédéric Louis* **Keller von Steinbock**, professeur de droit à l'université, écrivain jurisconsulte et homme politique d'une haute réputation, né à Zurich, le 17 octobre 1799.

Prague, 5 novembre, *Paul Aloïse* **Klar,** littérateur allemand, rédacteur de l'annuaire intitulé « Libussa, » né en 1800.

Berlin, 6 novembre, le botaniste *J. Fr.* **Klotzsch.**

Leipzig, 2 avril, *Gust. Ed.* **Köhler,** publiciste allemand, né en 1794.

Vienne, 29 mai, *Vincent* **Kollar**, entomologiste distingué, président du cabinet zoologique, né en 1797.

Münster, 15 nov., *J. R.* **Köne,** philologue, né en 1799.

Greifswald, 18 août, *Jean Gottfried Louis* **Kosegarten,** professeur à l'université, orientaliste renommé, auteur aussi d'un dictionnaire de la langue bas-allemande des temps anciens et modernes, et de divers ouvrages sur la Poméranie (1er vol. 1859), né à Altenkirchen (île de Rügen), le 10 septembre 1792, fils du célèbre poëte allemand L. Th. Kosegarten.

Munich, 16 mai, *Jean Georges* **Krabinger,** membre ord. de l'académie des sciences, ancien conservateur en chef de la bibliothèque royale à Munich, auteur de plusieurs ouvrages de philologie classique et chrétienne, âgé de 76 ans.

Leipzig, 24 janv., Dr *J. C. S.* **Lechner,** théologien, né à Nuremberg en 1798.

Hambourg, mi-février, *J. G. C.* **Lehmann,** naturaliste-botaniste, depuis 1818 professeur au collége académique et directeur du jardin botanique, né à Haselau (Holstein), le 25 févr. 1792.

Königsberg, 25 août, *Chr. Aug.* **Lobeck,** professeur à l'université, célèbre philologue et linguiste, né à Naumbourg, le 15 juin 1781.

Wehlen près Pirna, *Jean Chr. Fr.* **Märkel,** entomologiste, né à Medingen, en 1790.

Vienne, 26 sept., *Ign. K. J.* **Maucher**, criminaliste distingué.

Lichtenstein, 28 mai, *Conr. Benj.* **Meissner,** théologien protestant, né à Döhlen (Saxe-Weimar), en 1782.

Dresde, 14 déc., *Fr. L.* **Meissner**, écrivain médical très-fécond, né à Leipzig en 1796.

Schiras (Perse), 5 nov., *Jules* baron *de* **Minutoli,** ministre résident de Prusse auprès de la cour de Perse, ancien consul général en Espagne et en Portugal, auteur de travaux historiques et économiques, parmi lesquels nous citons particulièrement son ouvrage en 2 vol. : « le Portugal et ses colonies en 1854. » Il était né à Berlin en 1805.

Leipzig, 15 mars, *Chr. Henri* **Monicke,** auteur d'ouvrages relatifs à l'enseignement de la langue anglaise, né à Londres en 1802.

Zurich, 10 mai, *Ant.* **Müller,** professeur de mathématiques à l'université de cette ville, auteur de divers ouvrages de mathématiques.

Leipzig, 11 déc., le D[r] *H. Guill.* **Neumeister,** éditeur du répertoire général de la journalistique médico-chirurgicale allemande (1839-44), né en 1793.

Oberweiler (Bade), 1[er] août, *Marcus* **von Niebuhr,** ami et secrétaire du cabinet du roi de Prusse, Frédéric Guillaume IV, éditeur des cours historiques et philologiques de son père (le célèbre historien de Rome) et auteur lui-même d'une histoire d'Assur et de Babel (1857). Il était né à Rome en 1817.

Rudolstadt, 29 déc., *L. S.* **Obbarius,** philologue.

Londres, 2 juin, *Léop.* **von Orlich,** major prussien en retraite, auteur de diverses publications historiques, puis d'un voyage dans les Indes orientales (1855, 3[e] éd., 1859), et d'un travail inachevé et intitulé : L'Inde et son gouvernement, d'après les meilleures sources et d'après des manuscrits (Leipzig, 1859-60, 2 vol.).

Pappenheim (Bavière), 2 juillet, *Fr. Alb.* comte **de Pappenheim,** général de cavalerie, écrivain militaire et nouvelliste, né le 18 juill. 1777.

Marbourg, 5 juin, *Édouard* **Platner,** philologue et jurisconsulte distingué, professeur à la faculté de droit, né à Leipzig, le 31 août 1786. Il est le frère de l'archéologue E. Z. Platner, mort à Rome en 1855.

Gotha, 2 nov., *Guill.* baron **de Rahden,** successivement au service de Prusse, de Russie, des Pays-Bas (1830-32), d'Espagne, de Schleswig-Holstein, auteur de plusieurs ouvrages militaires, né en Silésie, le 10 août 1793.

Königsberg, 15 sept., *Mart. Henri* **Rathke,** professeur d'anatomie et de zoologie à l'université, naturaliste distingué, né à Dantzig, le 25 août 1793.

Berlin, 27 nov., *Louis* **Rellstab,** un des romanciers les plus féconds de l'Allemagne, né à Berlin, le 13 avril 1799.

Rome, fin sept., *Jean* **Riepenhausen,** peintre et graveur, établi à Rome depuis 1807, auteur de divers ouvrages sur l'histoire de l'art, né à Göttingen en 1788.

Hisonguny, près du lac Niassa (Afrique centrale), assassiné par un indigène, *Alb.* **Roscher,** géographe voyageur, né le 27 août 1836, à Ottensen, près de Hambourg, auteur de : Ptolémée et les routes commerciales de l'Afrique centrale, 1857 (en allemand).

Munich, 10 nov., *Georges Thomas* **von Rudhart,** archiviste du royaume et professeur d'histoire à l'université, auteur d'une histoire de Bavière et d'un ouvrage biographique sur Thomas Morus.

Schwerin, 12 août, le Dr *Jean Dav.* **Sachse,** célèbre médecin, né en 1772.

Minden, 16 septembre, le major pensionné *Fr.* **Schlichthorst,** écrivain militaire.

Tubingue, 9 juillet, *Jacques* **Schlossberger,** chimiste distingué, né à Stuttgart, en 1819.

Hambourg, 15 février, *Maurice Ferdinand* **Schmaltz,** docteur en théologie, pasteur à Saint-Jacques, auteur d'ouvrages ascétiques et homilétiques très-estimés, né à Stalpen (près de Dresde) le 18 juin 1785.

Francfort-sur-Mein, 21 septembre, le philosophe *Arthur* **Schopenhauer,** né à Dantzig, le 22 février 1788.

Tubingue, 16 août, *Henri E. S.* **von Schrader,** professeur de droit, écrivain jurisconsulte, né à Hildesheim en 1779.

Laufzorn (Bavière), 1er Juillet, le célèbre naturaliste et psychologue *Gli. Henri* **von Schubert,** depuis 1826 professeur d'histoire naturelle à l'université de Munich. Cet homme remarquable, et qui jouissait en Allemagne d'une haute popularité, a écrit son autobio-

graphie en 3 vol. (1854 à 1856). Il avait publié en dernier lieu sa correspondance avec la duchesse d'Orléans, dont il avait été le professeur de 1816 à 1818. Il était né à Hohenstein (royaume de Saxe), le 26 avril 1780.

Hottingen, près Zurich, 9 janvier 1860, **Schulz-Bodmer,** publiciste allemand, ancien membre du parlement de Francfort en 1848, né à Darmstadt, le 13 mars 1797.

Leipzig, 11 novembre, *Otto Aug.* **Schulz,** libraire et bibliographe, né le 2 octobre 1803.

Jéna, 3 juillet, *Fr. Gottlob* **Schulze,** directeur de l'institut agricole, économiste distingué, né le 28 janvier 1795.

Vienne, 18 mars, *Ernest* **von Schwarzer,** publiciste et journaliste autrichien ; en 1848, il avait été ministre des travaux publics en Autriche.

Fribourg (Bade), 24 décembre, le Dr *Ign.* **Schwörer,** professeur d'art obstétrique, né en 1798.

Tubingue, 20 janvier, *Freidr.* **Silcher,** auteur de divers ouvrages sur la musique, compositeur de chants populaires fort estimés en Allemagne.

Kösen, 10 juillet, le Dr *Ernest* **Stapf,** médecin à Naumbourg, homéopathe distingué.

Berlin, 25 octobre, Dr *Maur. Herm.* **Strahl** (avant sa conversion au christianisme, il s'appelait M. *Schlesinger*), écrivain médical distingué, né à Glogau, le 31 octobre 1800.

Vienne, 8 avril, le comte *Étienne* **Szechenyi,** le célèbre patriote hongrois, publiciste, né à Vienne, le 21 septembre 1792.

Ulm, 14 octobre *G. L. F.* **Tafel,** professeur émérite de l'université de Tubingue, philologue distingué, né en 1787.

Würzbourg, 7 août, *Gaëtan* **von Textor,** de 1816 à 1856, professeur de chirurgie à l'université de cette ville, écrivain médical très-distingué.

Breslau, 15 mai, *Jean Ant.* **Theiner,** célèbre théologien catholique, né le 15 novembre 1799 ; frère du père Aug. Theiner à Rome.

Munich, 25 février, le célèbre helléniste et archéologue, Dr *Frédéric* **Thiersch**, professeur de littérature ancienne à l'université de Munich depuis 1826, président de l'académie royale des sciences depuis 1848, né à Kirchscheidungen, le 17 juin 1784. M. Thiersch avait également acquis une haute réputation pour la part qu'il a prise dans la discussion des intérêts politiques de la Grèce moderne et dans celle des questions relatives à l'organisation de l'instruction publique.

Karlsruhe, 25 juin, *Jean Guill.* **Thilo,** jurisconsulte allemand.

Heidelberg, 26 avril, *Fr. Guill. Ch.* **Umbreit,** célèbre théologien protestant, né à Sonneborn près de Gotha, le 11 avril 1795.

Vienne, 12 mars, Dr *Benoît* **Wagner,** chirurgien distingué, âgé de 77 ans.

Coswig (Saxe), 2 août, *Otto Fréd.* **Wehrhahn,** ancien pasteur, auteur de voyages et d'écrits de polémique religieuse, âgé de 66 ans.

Constance, 9 août, *Ign. Henri Ch.* baron **de Wessenberg-Ampringen,** un des écrivains catholiques les plus distingués et les plus éclairés, ancien coadjuteur du prince-évêque de Dalberg. Ses ouvrages ont pour la plupart un caractère méditatif; nous citons, en outre, un travail historique en 4 vol. (1840) : « Les grands conciles, du xve et xvie siècle, examinés au point de vue des réformes dans l'Église. »

Leipzig, 17 janvier, *Fr. Geo.* **Wieck,** directeur de la Société philotechnique, rédacteur depuis 1845 de la Gewerbezeitung, publiciste industriel distingué, né à Schleswig, le 24 juillet 1800.

Rostock, 4 mai, *Gust. Fr.* **Wiggers,** professeur de théologie, auteur de divers écrits sur la philosophie grecque, né en 1777.

Dresde, 11 janvier, Dr *H. B.* **Witzschel,** physicien et mathématicien, né à Oschatz, en 1822.

Mergentheim (Würtemberg), 25 novembre, *Paul Guillaume* duc de **Würtemberg,** célèbre voyageur, né en 1797.

Beuggen (Bade), *Chr. Henri* **Zeller,** chef des établissements pédagogiques de cette localité, auteur de divers écrits populaires et ascétiques, âgé de 82 ans.

II. ANGLETERRE (ET AMÉRIQUE DE LANGUE ANGLAISE).

Islington, 14 février, *Edw. Geo.* **Ballard,** poëte, auteur de « Microscopic amusements » (1829), et depuis 1818 un des plus zélés collaborateurs de la Camden Society. Il était âgé de 68 ans.

Exeter, 10 janvier, *John* **Blackall,** médecin, né à Exeter, le 25 janvier 1772.

Brisbane (Écosse), 28 janvier, le général sir *Thomas Macdougall* **Brisbane,** président de l'académie des sciences d'Édimbourg, né le 22 juillet 1775, homme de grand mérite pour le développement des sciences en Écosse.

Guildford, 20 février, *Henry* **Drummond,** auteur d'ouvrages d'édification, de morale, de biographie, né en 1787.

Londres, 6 novembre, *sir Charles* **Fellows,** archéologue, âgé de 61 ans.

Londres, 13 avril, *John* **Finlayson,** publiciste-statisticien, né à Thurs, le 27 août 1783.

Bruxelles, 2 février, Dr *Thom.* **Forster,** né à Londres, le 9 novembre 1789, auteur de nombreux ouvrages traitant de sciences naturelles et de littérature, écrits en langue anglaise, allemande, française, italienne et latine.

Londres, 25 mai, *F. H.* **Glover,** conservateur des bibliothèques particulières de la Reine, auteur de nombreuses notices historiques et archéologiques.

New-York, 9 mai, *Sam. Griswold* **Goodrich,** ancien consul des États-Unis à Paris, littérateur américain des plus féconds (plus de 170 volumes). Il a écrit sous le pseudonyme *Peter Parley;* il était né en 1793.

Édimbourg, 11 mai, *David* **Irving,** auteur de plusieurs ouvrages biographiques et de jurisprudence, âgé de 60 ans.

Venise, 9 juin, *Geo. Payne Raynsford* **James,** consul-général britannique, historiographe de Guillaume IV, connu par une infinité d'écrits, appartenant pour la plupart au domaine du roman historique et à l'histoire, né à Londres, en 1801.

Ealing, 17 mars, Mme *Anne* **Jameson,** née *Murphy,* littérateur, renommée pour ses romans et ses ouvrages sur des sujets artistiques, née à Dublin en 1796. Elle débuta, en 1826, par « Diary of an ennuyée. »

Dereham, 10 avril, *Goddard* **Johnson,** archéologue anglais, 85 ans.

Brighton, 6 janvier, le lieutenant-colonel d'artillerie *Will. Mart.* **Leake,** connu par ses travaux sur la topographie de l'Asie mineure et de la Grèce ancienne : *Researches in Greece,* 1814 ; *Topography of Athens,* 1821 ; 2e édition, 1841 ; *Travels in the Morea, 3 vol.,* 1830 ; *Travels in Northern Greece,* 4 vol., 1835 ; *Peloponnesiaca,* 1841 ; *Numismatica hellenica,* 1854, etc. Il était né en 1777.

Édimbourg, 21 mai, *Dr. John* **Lizars,** chirurgien et anatomiste distingué.

Londres, 15 janvier, *Alb. Denison* lord **Londesborough,** président de la London and Middlessex archeological Society, et de la numismatical Society, archéologue et collectionneur distingué, auteur de : *Wanderings in search of health,* 1849, né le 21 octobre 1805.

Pulborough (Sussex), *Pierre John* **Martin,** géologue, botaniste et historien, né en 1786.

Bridgetown, près Glasgow, 16 mars, *Hugh* **M'Donald,** poëte lyrique.

Londres, 2 avril, le colonel *William* **Mure,** ancien membre du Parlement, auteur d'ouvrages sur la chronologie égyptienne et sur l'histoire de la littérature grecque, né à Caldwell (Écosse), en 1799.

Clapham-Parc, 12 février, **Napier** (sir *William Francis Patrick*), général britannique, ancien gouverneur de Guernesey (1842-1848), historien militaire, né à Castletown, près Dublin, le 17 décembre 1785, auteur du célèbre ouvrage : « *History of the war in the Peninsula and in the South of France,* » 6 vol., London, 1828-40, ainsi que de « Life and opinion of sir Charles James Napier, » 4 vol., London, 1857, etc.

Kensington, 30 mars, *John.* **Narrien,** mathématicien, âgé de 77 ans.

New-Harmony (Indiana), 30 novembre, le géologue *David Dale* **Owen,** fils du célèbre Rob. Owen.

Londres, 11 juin, *Baden* **Powell,** professeur à Oxford, physicien distingué, né en 1796.

Douvres, 9 mai, *Geo.* **Roberts,** auteur de diverses publications historiques.

Lachine (Canada), 7 septembre, sir *Geo.* **Simpson,** gouverneur des possessions de la Hudsons-Bay Company, auteur de : « *Narrative of an Overland Journey round the world,* » âgé de 68 ans.

Fulham, 22 mai, *Alb.* **Smith,** auteur de divers écrits populaires et de voyages, collaborateur du *Punch,* né à Chertrey, le 24 mai 1816.

Londres, 6 janvier, *Will.* **Spence**, entomologiste renommé, âgé de 77 ans.

Battersee, 7 juillet, le poëte *Rob.* **Story,** âgé de 62 ans.

Londres, 30 janvier, *Dr. Rich. Bentley* **Todd**, éditeur de la « *Cyclopaedia of Anatomy and Physiology* (5 vol., 1836-59), né à Dublin, 9 avril 1809.

Londres, 8 mai, *Hor. Hayman* **Wilson,** professeur de littérature sanscrite à l'université d'Oxford, célèbre orientaliste, né en 1787; il passa plusieurs années au service de la compagnie des Indes. Son *Sanscrit Dictionary* parut en 1819, et se publie maintenant à Berlin en 3e édition.

Calcutta, 21 août, *James* **Wilson,** ministre des finances dans les Indes Orientales, célèbre économiste financier, fondateur et, pendant plusieurs années, rédacteur de la revue « Economist, » âgé de 55 ans.

III. BELGIQUE.

Verviers, 16 avril, *Désiré* **Arnould**, ancien administrateur-inspecteur de l'université de Liége (1835-1857), né à Namur, le 3 novembre 1788. Il a publié plusieurs ouvrages relatifs à l'enseignement et à l'institution des monts de piété.

Gand, mars, l'abbé **Cracco,** poëte flamand, auteur d'une traduction de l'Iliade, dont quelques parties seulement ont été publiées.

Bruxelles, 20 avril, *Charles* **de Brouckere,** bourgmestre de Bruxelles, membre de la Chambre des Représentants, et ancien ministre des finances et de la guerre. Cet homme d'État, dont la mort fut un deuil national, s'est également fait remarquer comme écrivain. Outre sa collaboration au Répertoire du droit administratif de la Belgique de M. Tielemans, nous citons : *Principes d'économie politique* (Brux. 1851), et *Charité et assistance publiques* (ibid. 1851). Il était né à Bruges, le 18 janvier 1796.

Bruxelles, 20 février, *Théodore* **de Jonghe,** membre du conseil héraldique, bibliophile distingué. *Voy.* notre *Bulletin*, t. XVI, p. 366.

Louvain, 23 janvier, *Édouard Joseph* **Delfortrie,** président de la pédagogie Marie-Thérèse, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres, né à Gand, le 13 octobre 1801. Il est l'auteur d'un travail couronné par l'Académie royale de Belgique en 1857, sur les *Analogies des langues flamande, allemande et anglaise.* (Mém. cour., t. XXIX, Brux., 1858.)

Liége, 31 janvier, *Jean Domin.* **Fuss,** professeur à l'université, ancien professeur au collége de Cologne, poëte latin fort habile ; il a traduit en cette langue un grand nombre de poésies de Klopstock, Goethe, Schiller. Schlegel, etc. Il était, en outre, auteur d'un Manuel d'Antiquités romaines (1820, 3e édit., 1836). Né à Düren (Prusse rhénane), le 2 janvier 1782.

Gand, 1er avril, le Dr *J.* **Guislain,** professeur ordinaire à l'université de Gand, auteur de divers ouvrages fort estimés sur le traitement des aliénés : *Lettres médicales sur l'Italie* (Gand, 1840, in-8°, avec 22 planches) ; *Leçons orales sur les phrénopathies* (Gand, 1852, 3 vol. in-8°). Il était né à Gand en 1797.

Schaerbeek, 15 avril, *Jean François Constant* **Materne,** depuis 1847, secrétaire-général du ministère des affaires étrangères, né à Huy, en 1807. Avant d'entrer dans l'administration, M. Materne s'est fait connaître comme auteur de poësies et comme collaborateur du *Politique* de Liége et du *Mémorial* de Bruxelles. Un drame pos-

thume, intitulé : « *Jeanne d'Arc,* » a tout réecmment encore révélé le talent littéraire et poétique de M. Materne.

Liége, 10 novembre, *François Denis* **Sotiau,** ancien ouvrier-typographe, depuis 1849 expéditionnaire du conseil académique, poëte très-estimé, né à Liége, le 21 avril 1821. *Voir* sa biographie et l'appréciation de ses œuvres, dans la *Revue trimestrielle,* 30e vol., pp. 264-299.

V. PAYS DIVERS.

Amsterdam, commencement de mai, le poëte hollandais, *Isaac* **Da Costa,** né en 1798 de parents juifs, converti au christianisme en 1820.

Copenhague, 26 août, *Jean Louis* **Heiberg,** conseiller d'État, auteur d'ouvrages dramatiques, de philosophie, de mythologie et de grammaire (fils du célèbre poëte de ce nom, mort à Paris en 1841), né à Copenhague, le 14 décembre 1791.

Copenhague, 13 mars, *Nic. Pierre* **Nielsen,** ancien officier d'artillerie, puis acteur et professeur d'art dramatique, auteur dramatique danois, né à Frederiksborg, le 28 juin 1795.

Copenhague, 1er mai, *Anders Sandoc* **Œrsted,** ancien président du cabinet, célèbre jurisconsulte danois, frère du physicien Hans Chr. OErsted, né à Kudkjoebing (île de Langeland), le 21 décembre 1778.

Stockholm, 18 avril, Dr *Anders Olof* **Retzius,** anatomiste, né à Lund, le 3 octobre 1796.

Trieste, 8 mars, *Gius.* **Almanzi,** orientaliste et biliophile, né à Padoue, en 1801.

Pavie, 5 juin, *Gius.* **Belli,** professeur à l'université, physicien distingué, né à Calasca (Piémont), le 25 novembre 1791.

Pavie, 27 mars, Dr *Ant.* **Bordoni,** mathématicien, né le 20 juillet 1789.

San Marino, 10 avril, le comte *Bartolomeo* **Borghesi,** célèbre archéologue, né à Savignano, le 11 juillet 1781.

Venise, 3 novembre, *Franc.* **Filippi,** poëte latin, traducteur des poésies de Schiller, de Goethe, etc.

Pavie, septembre, *Rud.* **Lamprecht,** directeur de la faculté de médecine, auteur d'un « Manuel d'art obstétrique, etc. »

Naples, 2 avril, Dr *Vincent* **Lunza,** célèbre médecin.

Milan, 9 avril, *Ant.* **Madini,** orientaliste.

Rome, 10 février, le Père *Giuseppe* **Marchi,** jésuite, archéologue distingué, né à Udine en 1793.

Corfou, 29 juillet, *André* **Mustoxidis,** sous Capodistrias, ministre de l'instruction publique en Grèce, philologue et historien, traducteur italien d'Hérodote, membre correspondant de l'institut de France, né à Corfou en 1785.

New-York, 25 fevrier, *Mariano Valasquez de la* **Cadena,** professeur de littérature espagnole au Columbia-College, auteur de plusieurs ouvrages de linguistique espagnole, âgé de 82 ans.

Oporto, janvier, *Don Soares de la* **Passos,** poëte lyrique.

Moscou, 30 avril (12 mai), **Aksakow** (*Sergei Timofejewich*), auteur russe, né à Ufa, le 20 septembre (1er octobre) 1791. Sa principale œuvre est la « Chronique de famille « (Moscou, 1856), dont la deuxième partie s'appelle » les années d'enfance de Bagrow » (Moscou, 1858).

Reichenhall (Bavière), août, le général russe *Mich. Iwanowich* **Von Daragan,** écrivain militaire, âgé de 48 ans.

Cracovie, 3 février, Dr *Ad.* **Lewicki,** directeur de l'école normale de Kasimierz, auteur de plusieurs monographies sur la Pologne en langue polonaise.

Varsovie, mai, *Mich.* **Schubert,** botaniste distingué, âgé de 73 ans.

Paris, 7 février, *Charles* **Sienkiewicz,** historien et publiciste polonais.

Heidelberg, 12 octobre, *Maria Nicolajewna* **Wernadski,** née *Schigajew,* femme de lettres russe, traductrice de divers ouvrages d'économie politique, âgée de 29 ans.

IV. FRANCE ET SUISSE FRANÇAISE.

Paris, 20 février, *Ch.* **Béranger,** rédacteur de la *Patrie,* et auteur de plusieurs brochures politiques.

Paris, 5 février, *Antoine Nicolas* **Béraud,** dit *Antony,* capitaine en retraite, auteur de poésies, de nouvelles et de nombreuses pièces de théâtre, ainsi que de plusieurs ouvrages d'histoire (*Dictionnaire historique de Paris,* en collaboration avec P. Dufey, 2 vol., 1825; *Histoire pittoresque de la révolution française,* 2 vol., 1833 et suiv.). Il était né à Aurillac, le 11 janvier 1792.

Troyes, octobre, *Pierre Louis* **Coeur,** évêque de Troyes, ancien professeur d'éloquence sacrée à la faculté de théologie de Paris, né à Tarare, le 14 mars 1805.

Paris, 5 septembre, *Pierre* **Daussy,** membre de l'Institut (académie des sciences, section de géographie et de navigation), auteur de divers travaux d'hydrographie, né à Paris en 1792.

Paris, 14 août, *André Marie Const.* **Duméril,** professeur-administrateur du Jardin des plantes, membre de l'Institut, né à Amiens, le 1er janvier 1774.

Paris, 31 mars, l'abbé *Évariste Régis* **Huc,** ancien missionnaire au Thibet et en Chine, connu par ses ouvrages sur la Chine et les pays tartares. Il était né à Toulouse, le 1er août 1812.

Arles, juillet, *Henri* **de Jonquière,** journaliste-littérateur.

Paris, 19 mai, *Philippe* **Lebas,** membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, depuis 1838 conservateur de la bibliothèque de la Sorbonne, maître de conférences et examinateur de langue grecque à l'école normale, ancien précepteur de l'empereur

Napoléon III (1820-1828), bien connu par ses ouvrages de philologie, d'histoire et d'archéologie, né à Paris, le 18 juin 1794.

Paris, 26 août, *M.* **Lecouturier,** rédacteur de la partie scientifique du *Moniteur.*

Paris, 29 juin, *Hipp.* **Leroux,** auteur dramatique français, né vers 1805.

Étiolles, août, *Jean Jacques Joseph* **Leroy d'Étiolles,** célèbre médecin, l'un des inventeurs de la lithotritie, né à Paris, le 5 avril 1798.

Paris, commencement d'octobre, *Jacques Honoré Lelarge* baron **de Lourdoueix,** publiciste et journaliste, depuis 1849 rédacteur en chef de la *Gazette de France,* né au château de Beaufort (Creuse), en 1787.

Paris, 29 juillet, *Alph.* **Louvray,** collaborateur du journal « La Presse. »

Falaise (Calvados), 4 septembre, *Fréd.* **de Mercey,** peintre et littérateur, auteur de *Tiel le rêveur* (1834), de divers récits de voyages, collaborateur de la *Revue des Deux Mondes,* du *Moniteur des Arts,* etc., né à Paris, vers 1805.

Paris, février, *C. Minoïde* **Minas,** helléniste bien connu, né en Macédoine, établi en France dès 1821.

Paris, 1er mars, *Louis Jean Nic.* **Monmerqué,** membre de l'Institut, académie des inscriptions et belles-lettres, depuis 1833, né à Paris, le 6 décembre 1780.

Toulouse, 24 juin, vicomte **de Panat,** secrétaire de l'académie des Jeux floraux, âgé de 73 ans.

Paris, 5 septembre, *Jean-Bapt.* **Payer,** professeur de botanique à la faculté des sciences, membre de l'Institut, ancien représentant du peuple, né à Asfeld (Ardennes), le 3 février 1818.

Paris, 13 novembre, *Amédeo* **Pellino,** publiciste et rédacteur en chef de l'ancienne « Assemblée nationale. »

Macerata (combat de), 18 septembre, le général romain *Geo. de Rarécourt de la Valle,* marquis de **Pimodan,** ancien officier au

service d'Autriche, né en Lorraine, le 29 janvier 1822, auteur de « *Souvenirs des campagnes d'Italie et de Hongrie.* »

Paris, fin mars, le baron *Ambr.* **Rendu,** auteur de différents ouvrages sur l'instruction publique, traducteur de Tacite et des psaumes, né à Paris en 1778.

Montpellier, fin septembre, *Jules* **Renouvier,** ancien représentant, rédacteur en chef de la *Revue du Midi,* archéologue distingué, couronné par l'académie de Belgique pour son « *Histoire de l'origine et des progrès de la gravure dans les Pays-Bas, jusqu'à la fin du* xve *siècle* » (Mém. cour., format in-8°, tome X, 1860), né à Montpellier, en 1804.

Paris, 25 février, *Edm.* **Roret,** éditeur des *Manuels Roret,* âgé de 65 ans.

Paris, 26 juillet, *Horace Émile* **Say,** conseiller d'État, économiste renommé, éditeur des œuvres de son père, le célèbre économiste Jean-Bapt. Say, rédacteur du *Journal des économistes,* né à Noisy, près Paris, le 10 mars 1794.

Dijon, 24 mai, *J. F.* **Stievenart,** doyen de la faculté des lettres de l'académie de Dijon, bien connu par divers ouvrages de philologie et de littérature grecque, né vers 1800.

Paris, 12 novembre, *H. Lefebvre* **de Vatisménil,** homme politique français, ancien ministre de l'instruction publique, auteur de nombreux mémoires judiciaires et de brochures politiques, traducteur du Traité de la Clémence de Sénèque, né en 1789.

Paris, 14 février, le vicomte *Jos. Alexis* **Walsh,** littérateur, né à Zézant (Anjou), 25 avril 1782.

MÉLANGES.

— La *Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg* vient de publier un extrait des rapports détaillés concernant les années 1859 et 1860. Le développement de ce colossal établissement, placé sous la direction du baron de Korff, se fait dans des proportions telles que bientôt il devra être mis au premier rang parmi les établissements analogues, s'il ne l'a pas déjà atteint en ce qui concerne le nombre des pièces et des collections précieuses et rares. Nous ne pensons pas non plus qu'il y ait dans le monde entier une bibliothèque où se manifeste plus d'ardeur pour accroître les richesses bibliographiques, plus de zèle scientifique pour la mise à profit des trésors accumulés. Pendant les années 1859 et 1860, les nouvelles acquisitions se sont élevées en manuscrits à 2,206, en livres imprimés à 66,101 volumes, en estampes, cartes, etc. à 34,592 numéros. Le nombre des volumes prêtés dans la bibliothèque même a été de 101,798 ouvrages imprimés. Parmi les visiteurs de distinction, nous rencontrons avec intérêt le nom du comte de Flandre.

L'extrait nous apprend que les catalogues alphabétiques sont à peu près terminés dans toutes les sections. Quant aux catalogues systématiques, ils sont achevés en ce qui concerne la littérature grecque et romaine, la linguistique générale, le droit et les sciences administratives, l'histoire naturelle et les mathématiques, la théologie biblique, l'histoire littéraire générale, les ouvrages traitant de la Russie en langues étrangères. Des inventaires spéciaux existent pour la collection des Aldes et des Elzevier, des éditions de la Bible en toutes langues, des curiosités typographiques et bibliographiques, des livres sur grand papier, et des exemplaires intéressants par quelque circonstance particulière. Les catalogues de cette dernière collection ainsi que de celle des Aldines sont imprimés ; il en est de même des manuscrits grecs, orientaux et vieux-allemands. En 1860, les opérations du catalogue portaient principalement sur la division des

Russica, qui comprend près de 30,000 volumes et qui doit surtout son développement au zèle du directeur, M. le baron de Korff. Provisoirement, cette partie du catalogue a été lithographiée et tirée à 100 exemplaires (1 vol. in-4° de plus de 1600 pages). Ces exemplaires ont été distribués à tous les correspondants de la bibliothèque ainsi qu'à des bibliographes de renom, tant étrangers que regnicoles, pour solliciter leurs observations. Les publications de la bibliothèque ont été, pendant la période dont nous parlons :

1° Le rapport du directeur sur les dix années de son administration, depuis le 18 octobre 1849 au 11 octobre 1859. Une traduction allemande en a paru dans le *Serapeum,* une française, dans le Journal de Saint-Pétersbourg;

2° Un petit volume miniature dans le genre des Elzevier, renfermant la traduction russe d'un livret allemand rare, intitulé : Exacte Relation von der von Sr. Czaar. Maj. Petro Alexiowitz an dem grossen Newa-Strohm and der Ost-See neu erbauten Vestung und Stadt St-Petersburg (Leipzig, 1713);

3° Le *Guide* de la bibliothèque en langue russe, allemande et française. Voy. notre *Bulletin,* t. XVI, p. 189 (et 177).

Les détails que nous venons de réunir nous prouvent que le gouvernement russe et la direction de la Bibliothèque impériale sont animés de la plus vive ardeur pour tenir ce bel établissement à la hauteur de sa grande mission, qui est de servir à l'instruction des masses autant qu'au développement des arts et à l'avancement de la science.

Aug. Sch.

— *Pierre Coudenberg,* pharmacien anversois du XVIe siècle, à qui la Société de pharmacie d'Anvers vient d'ériger un monument (1) pour rappeler les services qu'il a rendus aux sciences, est, d'après l'inscription du monument, « le premier parmi les pharmaciens qui écrivit sur son art. » L'ouvrage qui lui a valu cette qualification est le suivant : *Valerii Cordi dispensatorium pharmacorum omnium quæ in usu potissimum sunt ; ex optimis auctoribus, tam recentibus quam veteribus collectum ac scholiis utilibus illustratum in quibus simplicia diligenter explicantur. Adjecto novo ejusdem libello, a*

(1) Cette statue, œuvre de M. de Cuyper, a été inaugurée le 17 août dernier.

Petro Coudebergo, pharmacopœo Antverpiano. Antverpiæ, ex officina Chr. Plantin, 1568, in-16° de 429 pages. Voici ce que dit à propos de ce livre le savant M. Broeckx dans son rapport sur les titres scientifiques de Pierre Coudenberg, présenté à l'Académie royale de médecine de Belgique (séance du 29 juin 1861). Anvers, 1861, brochure de 16 pages.

« Dans plus de 60 scolies, Coudenberg relève les erreurs de Valerius Cordus, fait connaître mieux différentes préparations pharmaceutiques et excelle surtout par la connaissance pratique qu'il avait de plusieurs simples, que les nombreux arrivages de drogues faisaient affluer à Anvers. A-t-il fait progresser l'art pharmaceutique dans notre pays? Nous n'hésitons pas à répondre affirmativement; et, pour le prouver, nous invoquons à l'appui des scolies qui se trouvent dans l'édition française de Rouen (chez Claude Mallard, 1610, in-16°) aux pages 3, 17, 22, 45, 56, 69, 76, 85, 102, 121, 155, 171, 210, 229, 249, 251, 256, 261, 268, 270, 271, 274, 334, 337, 352, 384, 386, 411, 422, 426, 434, etc. L'auteur y indique des procédés nouveaux que sa pratique lui avait fait connaître. Je regrette que la nature de mon travail ne me permette pas de faire ici des citations. Les améliorations, proposées par notre compatriote, ne présentent certes plus aujourd'hui l'intérêt qu'elles avaient dans la seconde moitié du xvie siècle. Mais, pour juger des découvertes de nos devanciers, il faut se transporter par l'esprit à leur époque et comparer leurs productions avec celles de leurs contemporains. Or, si l'on veut se donner cette peine, on acquerra aisément la conviction que Pierre Coudenberg était le pharmacien praticien le plus instruit du xvie siècle, et que ses commentaires l'emportent de beaucoup sur les écrits des pharmaciens de ce temps. Ceci ressort encore de la vogue extraordinaire que ses scolies sur le dispensaire de Cordus obtinrent, non seulement dans notre pays, mais en France et en Hollande. En effet, le beau-fils de Christophe Plantin donna, en 1599, une édition latine, sous le titre de : *Valerii Cordi dispensatorium sive pharmacorum conficiendorum ratio. Cum Petri Coudebergi, et Matthiæ Lobelii scholiis, emendationibus et auctariis. Ex officina Plantiniana, apud Christophorum Raphelingium, Academiæ Lugduno-Bat. typographum,* 1599, in-16° de 467 pages. — En 1627 il parut encore à Leyde une édition latine in-12. — 25 ans après, elle parut dans la

même ville sous le titre de : *Valerii Cordi dispensatorium, sive pharmacorum conficiendorum ratio. Cum Petri Coudebergii et Matthiæ Lobelii scholiis, emendationibus et auctariis. Accessit hac editione, præter Guilielmi Rondeletii de Theriaca tractatum emendatiorem et formulas selectiorum pharmacorum, quarum post Val. Cordum usus passim receptus est, auctiores, alius Fr. Dissaldei ejusdem argumenti libellus : et novissime alia nonnulla hactenus nondum edita calci libri adjecta sunt. Lugduni Bat., J. Maire*, 1652, in-12 de 749 pages. En France je mentionnerai deux traductions : 1° *Le guidon des apothiquaires, c'est-à-dire la vraye forme et manière de composer les medicamens, premierement traictee par Valerius Cordus, traduicte du latin en françois et enrichie d'annotations.* Lyon, J. Rouville, 1575, in-12. — 2° *Le guidon des apothiquaires, c'est-à-dire la vraye forme et maniere de composer les medicamens, premierement traictee par Valerius Cordus, traduicte du latin en françois et repurgee d'une infinité de fautes.* Rouen, par Claude Mallard, 1606, in-16 de 661 pages. En Hollande nous trouvons encore : 1° *Dispensatorium van Valerius Cordus, dat is de maniere van de medecynen te bereiden, met annotatien van den autheur en van Pieter Coudenberch.* Amsterdam, 1592, in-8°. — 2° *de Leydtsman en onderwyzer der medecynen oft ordentlicke uytdeyling en bereydingboeck van de medicamenten met de verklaringen van P. Coudenberg en van Delobel, door P. T. laeste druck vermeerdert met een cort examen der chirurgie.* Amsterdam, 1662, in-8°. »

Nous ajouterons à ces détails bibliographiques, que dans l'article consacré à Cordus par M. Grässe, il est encore fait mention d'une traduction italienne (Venise, 1558, in-12). En général, les articles de M. Grässe et de M. Broeckx se complètent mutuellement. Quant à M. Brunet, il passe le Dispensaire de Cordus sous silence.

M. Broeckx dans sa brochure rapporte que M. Guibourt, professeur d'histoire naturelle médicale à Paris, attribue à Michel Du Seau la gloire d'être le premier auteur pharmacologique en ordre de date, par la publication de son livre intitulé : *Enchiridion des miropoles et pharmaciens, imprimé à Genève en* 1656, in-32, « donc quatre-vingt-huit ans après l'apparition des commentaires de Coudenberg. » Il y a là une grave question à débrouiller. M. Brunet cite une édition petit in-4° du *Manuel de Dusseau,* imprimée à Lyon chez Jean de

Tournes, 1561, et encore cette traduction française a-t-elle paru postérieurement à un texte latin. Si cela est vrai, c'est un démenti à l'assertion qu'énonce l'inscription de la statue de Coudenberg.

AUG. SCH.

— Le *Trésor des livres rares et précieux*, par M. Grässe, en est arrivé à la 14e livraison, soit la 2e du troisième volume. Le dernier article traité est *Habert*. Nos lecteurs connaissent par les notices que nous avons précédemment consacrées à cette vaste entreprise, la haute opinion que nous en avons conçue. La suite de l'ouvrage nous confirme de plus en plus dans cette opinion. Le travail avance lentement, il est vrai, mais la matière présentée est abondante et pleine d'intérêt. Quel que soit le mérite du *Manuel* de Brunet, nous continuons à remarquer avec plaisir que le cadre du bibliographe allemand est plus large, et ses recherches sur la littérature germanique et particulièrement sur les produits anglais et anglo-saxons, plus profondes.

Dans la livraison qui vient de nous parvenir, nous signalons une notice fort étendue sur les éditions collectives et partielles de *Gœthe*. A la nomenclature de ces éditions, chronologiquement ordonnée, sont jointes les diverses publications relatives au commerce littéraire de Gœthe. Elles sont, depuis 1794 jusqu'en 1854, au nombre de vingt-sept. Les articles *Goldast* (10 colonnes), Hub. *Goltz*, *Græviws*, *Grammatici latini*, *Grazzini*, *Greene* (Rob.), *S. Grégoire*, *Gringore* (5 1/2 col.), *Grotius*, *Guarini*, *Guevara*, *Guicciardini*, *Habert* (Franç.) nous ont surtout frappé par la richesse des renseignements.

AUG. SCH.

— On lit dans l'*Exposition universelle* de Metz :

« J'ai eu l'occasion d'examiner avec une entière satisfaction l'incunable de l'année 1460 que la librairie Heintzé frères de Luxembourg, a envoyé à l'Exposition de Metz. Sous le rapport typographique, c'est un chef-d'œuvre de l'époque. Nous voulons parler du *Catholicon*, par Jean Balbis (1), un des premiers ouvrages sortis des presses de Guttenberg. L'exemplaire en question a reposé longtemps dans

(1) Ordinairement nommé *Johannes de Janua* ou *Januensis*.

l'église de Munstereifel (Prusse rhénane). En tête de la première feuille se trouve un acte de donation d'après lequel cet ouvrage a été donné, en 1483, à ladite église, par Jean de Bœttgenbach, qui en était chanoine. Le même acte constate la date susindiquée de l'impression. L'exemplaire est entièrement complet.

« En somme, c'est un ouvrage des plus précieux qui remonte à la date de la découverte de l'imprimerie, cet important véhicule des sciences et de la pensée, qui a tant contribué à amener la civilisation moderne. Par cette considération, le *Catholicon* des frères Heintzé aura excité l'admiration des amateurs et des vrais connaisseurs d'antiquités typographiques, et méritera d'être recherché par les importants établissements d'instruction des principales villes des pays limitrophes.

« Une revue littéraire et typographique, rédigée par l'habile bibliothécaire du roi des Belges, prétend qu'il n'existe plus que trois exemplaires de ce précieux ouvrage, et par suite, il est d'autant plus à désirer que le présent exemplaire soit sauvé du naufrage. »

Dans l'article que nous venons de reproduire, on fait, je pense, allusion à ce que nous avons avancé dans le t. XIVe, p. 149 ; seulement le nombre des exemplaires que nous avons renseignés s'élève à 4 au lieu de 3, et nous ne prétendions nullement par là limiter le nombre des exemplaires connus de cet incunable. Nous ajouterons ici que l'exemplaire de M. Borluut de Noortdonck a été adjugé à M. Didot, à Paris, au prix 1,150 francs. Aug. Sch.

— Aux différentes critiques, dont le fameux ouvrage de l'abbé Domenech (1) sur le *Manuscrit des Peaux-Rouges* a été l'objet en France et en Allemagne, et qui ont mis à nu une des plus remarquables mystifications ou déceptions scientifiques des temps modernes, vient se joindre celle de M. J. Petzholdt. Dans une brochure intitulée : *Das Buch der Wilden im Lichte der französischen Civilisa-*

---

(1) *Manuscrit pictographique américain* précédé d'une Notice sur l'idéographie des peaux-rouges, par l'abbé Em. Domenech, missionnaire apostolique, chanoine honoraire de Montpellier, membre, etc. Ouvrage publié sous les auspices de M. le ministre d'État et de la maison de l'Empereur. Paris, Gide, 1860, gr. in-8, VIII et 119 pages, texte et 228 lithographies fac-similées. Prix : 40 francs.

tion et accompagnée de plusieurs planches, le savant bibliothécaire du roi de Saxe cherche (et il a réussi, pensons-nous) à démontrer que le manuscrit de l'Arsenal n'est ni plus ni moins que le brouillon d'un méchant écolier d'une colonie allemande dans les forêts vierges de l'Amérique septentrionale.

— Il y a quelque temps, M. Black, l'éditeur de l'*Encyclopædia britannica,* célébra l'achèvement de la 8e édition de cette volumineuse collection par un banquet, auquel furent invités tous les collaborateurs présents à Londres et d'autres personnages littéraires. A cette occasion il fit savoir à ses hôtes, que les deux dernières éditions (la 7e et 8e) lui ont coûté la somme de 184,425 livres sterling soit 4,610,625 francs, qui se répartit de la manière suivante : honoraires 40,970 livres sterling, papier 52,503, impression et stéréotypage 36,708, gravures 18,277, reliures 22,613, annonces 11,081, divers 2,269. L'impôt sur le papier s'est élevé à 8,573 livres sterling. La nouvelle édition de l'Encyclopædia britannica (Edinburgh, Adam and Ch. Black, 1853-1860) se compose de 21 vol. grand in-8°, avec planches, et coûte 635 francs.

— La nouvelle édition du *Manuel du libraire* de M. Brunet en est arrivée à la fin du deuxième volume, qui comprend les articles *Ciacconius* à *Gyron.*

— Nous signalons à nos lecteurs un ouvrage anglais, qui a paru, il y a quelques mois, et qui intéresse à un haut degré l'histoire littéraire, particulièrement l'histoire de la renaissance des études classiques et bibliques au XVe et XVIe siècle. Ce n'est, à la vérité, que l'assemblage de ce qui se trouvait épars dans les vieux bouquins, mais c'est à l'état de collection précisément que les préfaces, qui accompagnent les premières éditions de classiques, offrent à la science philologique et à l'histoire littéraire le plus d'utilité. Voici le titre de l'ouvrage dont nous parlons; c'est un volume in-4° de LXXVI et 674 pages, imprimé, avec le luxe britannique habituel, à l'imprimerie académique de Cambridge : *Prefaces to the first editions of the greek and roman classics and of the sacred scriptures. Collected and edited by Beriah* BOTFIELD. London, H. G. Bohn, 1861.

Des recueils du même genre ont déjà paru, mais ils n'embrassaient pas le sujet en entier. M. Botfield rappelle particulièrement le catalogue des livres de J. Smith, consul à Venise (Venise, 1755, in-4° de 519 pages (1)), dont 348 pages sont consacrées à la reproduction des préfaces et épîtres, jointes aux incunables de la collection ; puis le livre intitulé : Cardinalis Quirini, Liber singularis de optimorum scriptorum editionibus quæ Romæ primum prodierunt post divinum typographiæ inventum, a germanis opificibus in eam urbem advectum ; plerisque omnibus earum editionum seu præfationibus, seu epistolis in medium allatæ... Recensuit, etc. Jo. Ge. Schelhornius, Lindaugiæ, 1761, in-4° (2). — Le nombre des préfaces reproduites par M. Botfield s'élève à 142 ; celles appartenant à des éditions princeps, publiées en Belgique, sont au nombre de 3 ; savoir : Ad. Mekerchus in Bionem et Moschum. Brugis, 1565 ; Joannes Sambucus in Aristænetum. Antverp., 1569 ; Christ. Plantinus et Gulielmus Canterus in Stobæi Eclogas. Antverp., 1575. AUG. SCH.

---

(1) La collection du consul Smith fut, après la mort du possesseur, en 1772, mise aux enchères à Londres en 1773. Plusieurs éditions princeps, dont quelques-unes sur vélin, furent acquises par le roi Georges III, et sont venues enrichir le Musée britannique.

(2) M. Botfield avait, dès 1854, inséré dans le Philobiblon Miscellany, la nomenclature des préfaces d'éditions princeps, en exprimant l'utilité d'une réimpression collective.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Missel de Jacques Juvenal des Ursins, cédé à la ville de Paris, par AMBROISE FIRMIN DIDOT, membre du Conseil municipal, etc. Paris, 1861, in-8°.

Cet écrit est consacré à la description d'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'art français au milieu du xv° siècle. Il s'agit d'un missel ou plutôt d'un pontifical, exécuté de 1449 à 1457, pour Juvenal (Jouvenel) des Ursins, archevêque de Reims et patriarche d'Autriche. Ce magnifique volume, grand in fol. de 227 feuillets, est orné de miniatures, au nombre de 140; 138 s'encadrent dans de grandes lettres historiées, richement peintes, et 2 sont à pleine page.

Les lettres *tourneures,* toutes en couleur, sur un fond d'or enrichi de rinceaux, de fleurs, de fruits et d'armoiries sont au nombre de 2,522 (dont 122 grandes de 8 à 10 centimètres). Les marges du livre sont couvertes de rinceaux, dont les ramifications figurent un joli feuillage émaillé de fleurs, de fruits, de personnages, et quelquefois d'animaux bizarres, de figures capricieuses ou grotesques.

M. Didot observe avec raison qu'on peut considérer ce manuscrit comme une encyclopédie des monuments, des costumes, des meubles, des armes, des instruments de toute espèce de l'époque. On y voit figurer la société dans ses diverses conditions, les châteaux, les forteresses, les édifices avec leurs tuiles vernissées, l'intérieur des habitations, les meubles, les ustensiles de la vie privée, sont fidèlement reproduits, les détails et les ornements d'architecture, traités avec une délicatesse infinie, reproduisent, en totalité ou en partie, quelques monuments de l'époque.

Une miniature admirable d'exécution, d'éclat, de mouvement et de variété, offre une représentation bien précieuse pour l'histoire de Paris; elle montre la procession et la Sainte-Hostie, sortant de l'ancien hôtel de ville et traversant la place de Grève. Une autre miniature, représentant la fête de Tous les Saints, est un superbe tableau

du fini le plus précieux. Près de cent personnages de toutes conditions y figurent; on y distingue saint Louis et Charlemagne.

Nous laisserons d'ailleurs aux amateurs le plaisir de chercher eux-mêmes des détails sur ce volume, véritable musée des plus précieux; nous dirons seulement que ce sujet a amené sous la plume de M. Didot de curieux détails sur la coutume d'orner de miniatures les manuscrits du moyen âge et sur les miniaturistes les plus célèbres du xve siècle (Jean Fouquet, Jean Poyet, Jean Bourdichon, etc.); l'idée que plus d'une miniature du *Missel* en question pourrait être l'ouvrage d'une femme, a provoqué une note que nous transcrirons comme spécimen des recherches intéressantes contenues dans la brochure dont nous signalons l'existence :

« Varron cite Lala de Cyzique, qu'il employait pour peindre les « portraits dont il ornait ses hebdomadaires; Origène occupait dans « sa bibliothèque plusieurs jeunes filles à la décoration de ses manus- « crits. On attribue à la princesse Juliana Anicia, fille de Flavius « Anicius Olybrius, la peinture des plantes du manuscrit de Diosco- « ride, du vi^{e} siècle, qui se trouve à Vienne. La bibliothèque de la « Collégiale de Saint-Barthélemy de Francfort-sur-Mein possède un « manuscrit du xiie siècle, qui contient cette indication : *Guda* « *peccatrix mulier scripsit et pinxit hunc librum.* Dans un couvent « en Alsace, l'abbesse Herrade de Landsberg ornait de ses peintures « une véritable encyclopédie, intitulée : *Hortus deliciarum,* et les « travaux de Marguerite, la sœur des Van Eyck, sont confondus avec « ceux de ces grands peintres de la miniature. Lemaire des Belges, « dans son poëme inédit, la *Couronne Margaritique,* cite parmi les « femmes, qui se distinguaient entre les peintres de miniatures, « Marie Marmionne, femme ou sœur du célèbre peintre Marmion de « Valenciennes. Le père Mabillon cite le nom de plusieurs religieuses « qui ont excellé dans l'art de la calligraphie. »

Il nous reste à dire en quelles mains a successivement passé ce manuscrit tout à fait hors ligne, avant de trouver un asile d'où il ne sortira plus.

Après la mort du prélat qui l'avait fait exécuter, et qui mourut à Poitiers en 1457, il appartint à Raoul du Faon, sénéchal du Poitou, qui devint en 1478 évêque d'Évreux, et qui paraît en avoir fait don à son chapitre ou à quelque abbaye de cette ville. Les troubles de la

révolution l'arrachèrent à la retraite, où il était comme enseveli; il devint la propriété de M. Masson de Saint-Amand, qui était préfet de l'Eure en l'an VIII; la famille de ce fonctionnaire le vendit à M. de Bruges, pour 4,500 francs, à ce que nous croyons; en 1849, le prince Soltikoff l'acheta au prix de 10,000 francs, et, à la vente publique des collections de cet amateur, en avril 1860, il fut adjugé à M. Didot, moyennant 34,250 francs, plus les frais. Ce bibliophile, aussi dévoué qu'instruit, ne voulait pas qu'un objet aussi précieux passât en Angleterre; il s'en était rendu possesseur en s'engageant à ne jamais en disposer et à le conserver en *fidei-commis,* tout droit réservé à la ville de Paris d'en prendre possession, après sa mort, au prix qu'elle croirait devoir fixer.

On ne pouvait agir avec plus de libéralité et de zèle pour les arts, mais le conseil municipal de Paris a jugé avec raison qu'il était à propos que ce chef-d'œuvre appartînt sans retard à la ville, et il a pris une délibération, pour que la somme déboursée par M. Didot (fr. 35,962-50), lui fût remboursée. Il faut se féliciter d'avoir ainsi empêché une œuvre d'art capitale et du plus haut prix pour la capitale de la France, d'avoir passé, soit au Musée britannique, soit chez quelque millionnaire anglais, où il eût été bien difficile, impossible peut-être, de le revoir, tandis que, propriété de la ville de Paris, elle reste offerte à l'admiration, à l'étude de tout le monde.

G. B.

Publications de la Société littéraire (Literarischer Verein), *Stuttgart.*

(*Voy.* pp. 251-255.)

Vol. LIX. *Des Grafen von Waldeck Tagebuch während des Reichstages zu Augsburg,* 1548. Herausgegeben von Dr C. L. P. Tross. Stuttgart, 1861, 270 pages.

Le titre latin du manuscrit de Wolfenbüttel, que M. Tross vient de livrer à la publicité porte: *Itinerarium Wolradi comitis à Waldeck in profectione Augustana anno domini* 1548. C'est le journal tenu par le comte Wolrad de Waldeck, lors du voyage qu'il fit à Augsbourg, en 1548, pour se rendre à la diète impériale, devant laquelle il avait été cité par l'Empereur, afin de se justifier de sa

participation à la ligue de Schmalkalde. A part ce qui concerne personnellement le comte Wolrad, un des princes allemands les plus remarquables de son temps, ce journal renferme une foule de particularités intéressantes pour l'histoire de son époque et spécialement pour celle de la diète de 1548.

Vol. LX. *Meleranz von dem Pleier.* Herausgegeben von Karl Bartsch. Stuttgart, 1861. 387 pages.

Meleranz est le héros d'une des trois compositions épiques attribuées à un poëte allemand de rang inférieur, appelé *der Pleiaere,* qui paraît avoir cultivé les muses pendant la deuxième moitié du XIIIe siècle, dans le pays de Salzbourg. L'éditeur du poëme, qui comprend près de 13,000 vers, est d'avis que l'auteur s'est plutôt inspiré de la tradition orale que d'un original écrit.

Le sujet, longuement analysé par M. Bartsch dans la notice qui termine le volume, appartient au cycle de la légende du roi Arthus.

Meleranz est le fils du roi de France et d'Olympia, la sœur du roi Arthus.

L'impression a été faite d'après le seul manuscrit connu, qui se trouve à la bibliothèque du prince de Fürstenberg à Donaueschingen et qui date de 1480. L'éditeur aurait pu citer, à propos de ce manuscrit, la description qu'en a faite M. Victor Scheffel dans son travail : *Die Handschriften altdeutscher Dichtungen der fürstl. Fürstenbergischen Hofbibliothek.* Stuttgart, 1859, p. 20.

Vol. LXI. *Reisen und gefangenschaft Hans Ulrich Kraffts* aus der originalhandschrift herausgegeben von Dr K. D. Hassler. Stuttgart, 1861, 440 pages.

C'est la relation des voyages et des aventures d'un jeune homme d'Ulm, appartenant à une famille patricienne de cette localité, et que la carrière commerciale jeta dans les situations les plus critiques et les plus intéressantes, en Europe, en Afrique et en Asie. Elle a été rédigée par lui-même et écrite dans un volume que possède la bibliothèque de la ville d'Ulm. Le récit, bien qu'il ne reproduise que la stricte réalité et qu'il se distingue par un cachet de franchise et de simplicité qui témoigne de la véracité de l'auteur, offre tout l'attrait d'un roman. Il serait à désirer que le texte, rédigé dans le dialecte souabe,

fût traduit en allemand littéraire, et rendu par là intelligible pour un plus grand nombre de lecteurs.

Hans Ulrich Kraft est né à Ulm en 1550, et mort, au service civil de cette cité impériale, dans la petite ville de Geisslingen, en 1621. L'éditeur, M. Hassler, bibliographe et archéologue bien connu à Ulm, a joint au volume une petite notice traitant de la personne de l'auteur et du manuscrit, et donnant, en outre, l'interprétation des termes orientaux que l'on rencontre dans le texte.

Tournay littéraire ou Recherches sur la vie et les travaux d'écrivains appartenant par leur naissance ou leur séjour à l'ancienne province de Tournai-Tournésis par F. F. J. Lecouvet, professeur à l'athénée de Gand. Ire partie. Gand, 1861, in-8° de VI et 548 pages.

Ce livre présente la réunion en un volume d'une série de notices insérées successivement dans le *Messager des sciences historiques*; nous avons déjà eu occasion de les qualifier d'excellentes, tant au point de vue de l'étendue des recherches, que sous le rapport de la solidité de la critique exercée sur les faits rapportés ou sur les jugements des auteurs que M. Lecouvet a consultés. Ici nous ajouterons que la partie bibliographique a été traitée avec un soin minutieux et avec des développements tels que le volume, de ce chef seul, doit attirer tout particulièrement l'attention des bibliophiles belges et français. Les dix notices qui se trouvent assemblées dans le volume que nous avons sous les yeux formeront un contingent précieux pour le vaste travail d'une *Biographie nationale*, que prépare l'Académie, et nous émettons le vœu que les divers écrivains, qui seront appelés à construire cet édifice, marchent sur les traces du savant professeur de Gand, tant pour la conscience avec laquelle il procède et l'érudition qu'il a mise au service de ses recherches, que pour la sobriété dans les appréciations et la clarté de l'exposition. Voici quels sont les noms traités dans la première partie.

Louis des Masures, le poëte, que M. Lecouvet suppose être né vers 1515 (pp. 1-56, et appendice pp. 537-545).

Louis-François-Joseph de la Barre (pp. 57-75), membre de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, né à Tournai,

le 9 mars 1688, mort à Paris, le 24 mai 1738. A propos de la Clef du cabinet des princes de l'Europe, à laquelle de la Barre collabora depuis 1727 jusqu'à sa mort, M. Lecouvet aurait pu compléter ses renseignements en consultant un article de M. Baron dans l'Athenaeum français du 19 juillet 1856. (*Voy.* notre *Bulletin*, t. XII, p. 297.)

Il est étonnant, observe l'auteur, que ni Foppens, ni Paquot ne se soient occupés d'un écrivain aussi fécond que de la Barre.

Jean Rosier (pp. 76-90, et appendice p. 345), né à Orchies en Pévèle en 1565, poëte que Paquot passe sous silence et à qui Foppens a consacré quatre lignes renfermant autant d'erreurs. Les ouvrages qu'il a laissés, et que M. Lecouvet décrit et analyse avec le plus grand soin, sont au nombre de six, et ont été imprimés à Tournai et à Douai.

Pierre et Michel Brisseau (pp. 91-102 et appendice, pp. 345-346). Pierre Brisseau naquit à Paris, en 1631, se fit inscrire au collége des médecins de Tournai, en 1677, et mourut à Douai, en 1717. Les ouvrages qu'il a écrits et dont M. Lecouvet a eu connaissance, sont au nombre de trois, auxquels se joignent deux opuscules poétiques fort rares : la Buvette des philosophes et Théophraste au cabaret. — Michel Brisseau, fils de Pierre, né à Tournai, se distingua également comme médecin et mourut en 1743. On a de lui six ouvrages de médecine et particulièrement un traité sur la cataracte.

Prosper Stellart (pp. 103-117 et appendice, p. 347), moine augustin, né à Tournai, en 1588 et mort en 1626, l'auteur de l'Augustinomachia, du Nucleus historicus regulæ magni patris Augustini, etc. M. Lecouvet a eu occasion, au sujet de cet écrivain, de rectifier bien des erreurs bibliographiques mises en avant par ses devanciers.

Pierre du Chastel (pp. 118-177), le grand aumônier de France au XVIe siècle, sur lequel l'auteur a réuni beaucoup de détails inconnus à Pierre Galland, le biographe de du Chastel. La notice de M. Lecouvet est un tableau du plus haut intérêt pour l'étude du mouvement littéraire et religieux pendant le règne de François Ier.

Claude D'Ausque (pp. 178-213 et appendice, p. 347), né vers 1564

à Saint-Omer, chanoine de la cathédrale de Tournai en 1612, mort en 1644. D'Ausque, que les philologues ont en estime pour son édition de Silius Italicus et son Orthographia antiqui novique Latii, les théologiens, pour sa traduction des homélies de saint Basile, avait une bibliothèque précieuse qu'il estimait lui-même à une valeur de 7,000 florins. Il la légua au chapitre de Tournai; jointe à celle des chanoines de Villers et Van Winghe, elle constitue le noyau de la bibliothèque publique de cette ville. M. Lecouvet renseigne et analyse onze ouvrages du célèbre jésuite.

Jean Boucher (pp. 214-305), né à Paris, en 1549, mort à Tournai, comme chanoine et archidiacre de cette ville, en 1646 ([1]). M. Lecouvet a pour la première fois présenté le tableau complet des divers événements de la vie orageuse de ce « méchant homme qui avait failli renverser la France » selon l'expression d'un archevêque de Reims.

« La bibliographie du chanoine Jean Boucher, dit notre auteur, n'est pas facile à dresser; il est souvent fort malaisé de décider si tel ouvrage qu'on a mis sur son compte, souvent par la seule raison qu'il était capable de le faire, doit continuer à être attaché à son nom comme un stigmate de plus. Comme nous n'apportons dans nos recherches aucune prévention, nous tâcherons, dans la mesure de nos moyens, de discerner la vérité de l'erreur. » M. Lecouvet passe en revue 22 ouvrages attribués au fameux ligueur, et déploie dans la discussion des points controversés une science bibliographique des plus remarquables. Nous signalons particulièrement l'article Boucher aux bibliophiles de profession. « L'homme qui se livrait à de pareils excès, ainsi termine cette intéressante et savante notice, méritait de vivre quatre-vingt-dix-sept ans, de sentir le vautour du remords lui déchirer le cœur et de le nourrir inassouvi pendant un demi-siècle. »

Jean d'Ennetières (pp. 305-327), né vers 1585, mort après 1652 (la biographie Michaud le fait mourir vers 1650). Il fut à plusieurs reprises prévôt de la ville de Tournai et a laissé des poésies, bien dédaigneusement traitées par M. Arthur Dinaux dans le *Bulletin du bibliophile* de Techener (année 1845, p. 462). M. Lecouvet traite neuf productions diverses de sire Jean Dennetières, seigneur de

---

([1]) Ces dates diffèrent de celles de la *Nouvelle biographie universelle.*

Beaumé. En tête se trouve les *Amours de Théagines et de Philoxènes*, avec plusieurs chansons sur divers sujets. Lille, Pierre de Rache, 1616 (parut la même année à Tournai dans le format in-16), livre approuvé par le doyen de Lille, et que M. Dinaux ne déclare pas précisément obscène mais bien un tantinet érotique. Cette production de d'Ennetières est d'une extrême rareté; aussi M. Lecouvet n'est-il pas parvenu à en voir un exemplaire. MM. Brunet et Grässe trouveront dans la notice du professeur de Gand amplement matière à rectifier ou à compléter l'article qu'ils ont consacré à d'Ennetières (1).

Laurent Landtmeter (pp. 528-535), chanoine de l'abbaye de Sainte-Marie de Tongerloo, de l'ordre des prémontrés, né à Tournai, d'après Miræus et Foppens, mort, curé de Rhety, le 3 juin 1645. M. Lecouvet renseigne et décrit quatre ouvrages de Landtmeter, tous d'un contenu religieux.

M. Lecouvet, dans le volume qui nous occupe, et qui n'est tiré qu'à 100 exemplaires, ne nous donne que la première partie de ses laborieuses recherches. Il nous promet de les poursuivre et de compléter le cadre qu'il s'est tracé et qu'il a clairement énoncé dans le titre.

Aug. Sch.

La bienvenue de Jean de Hembyze à Gand (23 octobre 1583), *par* Jean Van der Haghen. publié en fac-simile, par C. R., Bruxelles, Heussner, et Paris, Aubry, 1861, pet. in-12, sur grand papier. Tiré à 100 exemplaires, dont 10 sur véritable papier ancien (10 francs), et 90 sur papier de Chine (5 francs).

La Bibliothèque royale possède une petite brochure flamande de 6 feuillets, qui fut imprimée à Gand, en 1583, par Gaultier Manilius,

(1) MM. Grässe et Brunet ne citent pas l'édition de Lille, 1616, des Amours de Théagines, mais bien celle de 1620. Ils ne font non plus mention des ouvrages suivants : la *Vie de saint Malchus*, Tournay, 1621, in-8°; la *Vie de sainte Colette*, Tournay, 1647, in-8°, qui renferme des vers retournés de toute façon et que M. Lecouvet n'a vu mentionnée qu'une seule fois dans un catalogue, celui du noviciat des jésuites de Tournai, litt., n° 412; *Vie de sainte Marie Madeleine;* enfin l'*Hermite pélerin*, par l'évêque J. P. Camus, seigneur de Belley (Douai, 1628), dont d'Ennetières est l'éditeur. La traduction de la Consolation de Boëce (Tournay, 1629) est citée par Brunet à l'art. Boëtius.

et qui est d'une telle rareté qu'elle a même échappé aux fouilles du laborieux M. Ferd. Van der Haghen, l'auteur de la *Bibliographie gantoise,* et qui sait? peut-être un descendant du poëte qui l'a produite. Elle est intitulée : *Willecomme van Jonc-Heer Jan van Hembyze,* etc., et renferme un pamphlet poétique d'un mérite littéraire plus que douteux, écrit par Jan Van der Haghen, à l'occasion du retour du fameux dictateur gantois, qui venait de passer quatre années d'exil à Frankenthal, dans le Palatinat. Cette pièce de circonstance constitue, en quelque sorte, pendant au poëme, composé à l'occasion du départ pour l'exil du même Hembyze, le 26 août 1579, et publié par la Société des bibliophiles flamands, sous le titre : *Het beclach van Joncheer Jan van Hembyze,* etc. ; elle méritait donc, à part son excessive rareté, au même titre que le *Beclach,* les honneurs d'une réimpression. C'est cette réimpression que nous annonçons. Mais en faisant part au public que l'œuvre de Jan Van der Haghen est entrée dans le domaine public, nous avons, en outre, à informer les bibliophiles du *quomodo* ou du *quibus auxiliis* de cette reproduction ; car, « oïez et sachez » que le nouveau *Willecomme* se présente au regard, non pas sous le costume banal de notre XIXe siècle, ou dans cet accoutrement hybride, mi-moderne, mi-antique, si en vogue de nos jours, mais que le fabricat typographique de Gaultier Manilius est contrefait avec une vérité telle que les plus fins gourmets en bibliophilie s'y laisseraient prendre. M. Charles Ruelens, qui a bien voulu se dévouer à la renaissance d'un poëte déchu du Parnasse flamand, et qui, en le faisant, rendait plutôt hommage au nom d'un ami contemporain (le livre est dédié à M. Ferd. Van der Haeghen), qu'au talent de l'auteur ou aux vertus de son héros, M. Ruelens, disons-nous, en vrai archéologue, a voulu reproduire l'œuvre antique dans toute la force du terme, pour ainsi dire en chair et en os. Pour arriver à ses fins, il a pris pour exécuteur de sa pensée MM. Simonau et Toovey, ces messieurs ayant acquis, pour la Belgique, le brevet d'invention accordé au procédé de M. Asser, d'Amsterdam, qui consiste, comme on sait, dans la combinaison de la photographie et de la lithographie. En faisant revivre un méchant poëme, l'éditeur a voulu se dédommager un peu par l'honneur d'avoir le premier exécuté la reproduction d'un livre par le secours de cette importante invention. Nous n'avons pas à discuter ici ce qu'il

y a de méritoire dans les peines qu'il s'est données pour réussir ; il nous suffit de dire qu'il a réussi, et que son fac-simile ne laisse rien à désirer. Nous félicitons franchement notre honorable ami de ce nouveau succès.

Le fac-simile de la pièce est précédé d'abord d'une dizaine de pages imprimées sur papier teinté, dans lesquelles M. Ruelens fournit quelques détails sur les applications faites jusqu'ici de la photo-lithographie et des notes bibliographiques sur la plaquette reproduite, puis d'une traduction française du poëme de Van der Haghen (12 pages). Enfin, il nous reste à dire que ce précieux livret est orné d'un portrait de Jean de Hembyse, exécuté de même par le procédé photo-lithographique d'après un tableau d'égale dimension, qui fait partie du Musée de Bruxelles. AUG. SCH.

OEuves choisies d'Alexandre Sylvain de Flandre, poëte à la cour de Charles IX et de Henri III, précédées d'une étude sur l'auteur et ses œuvres, par HENRI HELBIG, et accompagnées d'une notice inédite par G. COLLETET. Liége, F. Renard, 1861, gr. in-18, LXXXI et 121 pages.

Quand, dans le dernier cahier, p. 259, nous annoncions l'opuscule biographique de M. Helbig sur Sylvain de Flandre, nous le présentions comme le précurseur du livre dont nous venons de transcrire le titre. C'était une erreur ; les œuvres choisies de Sylvain avaient déjà paru à cette époque, et la biographie n'en est qu'un extrait.

Le choix de M. Helbig, en ce qui concerne les poésies de Sylvain, s'est dirigé sur celui qu'en avait fait le poëte lui-même, en rassemblant à la fin de ses *Cent histoires tragiques,* publiées en 1581, les meilleures productions qu'il avait publiées jusqu'alors. A celles-ci, l'auteur a joint deux échantillons des *Énigmes françoises* (sonnets et épigrammes), publiées en 1582, et quelques-unes des *Cent histoires tragiques,* « ouvrage remarquable, dans lequel le prosateur se montre à la hauteur du poëte. » Enfin, M. Helbig a inséré parmi les préliminaires la notice de Colletet, concernant notre Alexandre Van den Bussche, dit le Sylvain ; elle est extraite de son Histoire des poëtes français, manuscrit inédit de la Bibliothèque du Louvre.

Les *OEuvres choisies de Sylvain de Flandre,* le poëte dont Jean

d'Aurat a fait un si bel éloge en disant de lui « qu'il est François par ses chants, Belge par le cœur, » forment, après les *Fleurs des vieux poëtes liégeois* (voy. *Bulletin*, t. XV, p. 350), le deuxième volume, par lequel M. Helbig s'est acquis des titres à la reconnaissance de son pays, en faisant sortir de l'oubli les représentants de la muse nationale au XVIe siècle. Nous ne reviendrons pas sur le mérite du travail biographique et bibliographique qu'il a consacré à l'écrivain flamand, que Colletet a nommé le prince des poëtes de sa nation.

AUG. SCH.

N. PEETERMANS. *Le prince de Ligne* ou *Un écrivain grand seigneur à la fin du* XVIIIe *siècle*. Deuxième édition, revue et corrigée. Liége, F. Renard, 1861, gr. in-18, x et 234 pages.

Notre *Bulletin* s'est déjà prononcé sur cette œuvre remarquable de M. Peetermans, lors de la publication de la première édition en 1857 (voy. *Bulletin*, t. XIII, p. 132). L'apparition d'une deuxième édition prouve en faveur du rapide écoulement de ce livre, digne à tous égards du succès qu'il a obtenu. L'honneur d'une deuxième édition est un fait à noter lorsqu'il s'agit d'un ouvrage écrit en français par un Belge, et surtout imprimé ailleurs qu'au foyer même de la civilisation française.

M. Peetermans n'a fait subir à son texte primitif que des corrections de détail. La phrase suivante de la Préface : « Certes, la Belgique lui (au prince de Ligne) a rendu moins d'hommages que la France, » a suggéré à l'auteur la note que voici : « Ce qui était vrai en 1857, l'est moins aujourd'hui, grâce au patriotisme d'un éditeur de beaucoup de goût. M. Alb. Lacroix vient de publier un choix substantiel des *OEuvres du prince de Ligne* (Bruxelles, 1860 4 vol.). » On sait, qu'à la suite de ce recueil, M. Lacroix a fait paraître un volume sous le titre de : *Mémoires du prince de Ligne, suivis de pensées et précédés d'une introduction* (Brux., 1860). Ces mémoires sont la reproduction des « Fragments inédits, » imprimés à Paris, en 1845 et 1846, dans la *Revue nouvelle*.

Parmi d'autres publications en vente chez M. Renard, à Liége, nous avons encore par devers nous les brochures suivantes, dont deux spirituelles plaisanteries :

1. *Éloge de Rien,* dédié à Personne, etc. Liége, 1861, 63 pages in-16 ;

2. *Éloge de Quelque chose,* dédié à Quelqu'un, etc. Liége, 1861, 59 pages in-16 ;

3. *Essai sur la vie et les ouvrages de Denis Sotiau,* par Ch. Aug. Desoer, avec quelques vers inédits de l'*Humanité.* Liége, 1861, in-12 de 46 pages. — C'est un extrait de la *Revue trimestrielle,* 30ᵉ vol., et un digne hommage rendu aux talents d'un jeune poëte que la mort a ravi aux lettres belges dans le cours de l'an dernier. Nous signalons, à cette occasion, une autre notice consacrée à la mémoire de Sotiau, et signée Léon Humblet, dans la *Belgique contemporaine,* t. I, pp. 46-51.

Aug. Sch.

Traitté de la Venerie, par feu *M. Budé,* conseiller du roy François Iᵉʳ, et maistre des requestes ordinaire de son hostel. Traduit du latin en françois, par *Loys Le Roy,* dict *Regius,* suyvant le commandement qui lui a esté faict à Blois, par le roy Charles IX ; publié pour la première fois, d'après le manuscrit de l'Institut, par Henri Chevreul. A Paris, chez Aug. Aubry, MDCCCLXI, pet. in-8° de XXVIII, VI et 48 pages.

Le célèbre philologue Guillaume Budé, dans le second livre de son dialogue *De Philologia* (il parut de 1529 à 1530, et était dédié aux enfants de François Iᵉʳ, Henri d'Orléans, depuis Henri II, et Charles d'Angoulême), avait exposé une théorie complète de la chasse, à ce qu'il semble dans le but de démontrer à son royal interlocuteur que la langue latine est « idoine » à traiter tous les sujets possibles. A l'époque où le petit-fils de François, Charles IX, de lugubre mémoire, se préparait à rédiger son Traité de Vénerie, l'auguste écrivain avait chargé différents savants de son royaume de rassembler les documents qui pouvaient lui être utiles. C'est ainsi que Louis Le Roy, un érudit des plus distingués du XVIᵉ siècle, et connu depuis 1540 comme biographe de Budé, reçut l'ordre de traduire en français le dialogue *de Venatione,* composé par l'illustre conseiller royal, lequel dialogue, dit l'éditeur, est plutôt une dissertation élégante sur la chasse du cerf qu'un traité proprement dit. Cette traduction de Le Roy, bien que

reproduite par extraits à la suite du dictionnaire français-latin de Jean Thierry (1564), sous le titre de *Excerpta de Venatione*, et citée par les frères Lallemand, dans leur Bibliothèque des auteurs théreuticographes, est publiée ici pour la première fois d'après un manuscrit découvert à la bibliothèque de l'Institut par M. de Gaulle, élève de l'école des chartes. L'éditeur, M. Chevreul, à qui l'on doit également une nouvelle édition de la Chasse royale de Charles IX (*voy.* notre *Bulletin*, t. XIV, p. 390), a fait précéder le volume d'une introduction, où se trouvent enchâssées des notices biographiques et bibliographiques, tant sur G. Budé que sur Louis Le Roy. Il suffit d'avoir indiqué M. Aug. Aubry comme le libraire, par ordre de qui le livre a été « achevé d'imprimer pour la première fois, le xv juillet MDCCCLXI, par Bonaventure et Ducessois, » pour l'avoir caractérisé au point de vue typographique. Il continue dignement la série d'ouvrages curieux et bibliophilesques (sit venia verbo) que nous devons à cet intelligent éditeur depuis un certain nombre d'années, et constitue un précieux accroissement de la petite collection d'auteurs vénatoriens anciens, que M. Aubry semble avoir l'intention de former.

AUG. SCH.

Le monastère de Jouarre, son histoire jusqu'à la révolution, par H. THIERCELIN, docteur en droit. A Paris, chez Aug. Aubry, 1861, petit in-8° de IV et 112 pages.

Le titre de ce livre annonce un travail de sèche érudition historique et d'un intérêt purement local; l'érudition, en effet, n'y fait pas défaut, mais le talent de l'auteur a su répandre sur son sujet un tel charme d'exposition et y mêler tant d'instruction générale, que la lecture en est à la fois attrayante et utile. A propos d'une abbaye de bénédictines, située à quinze lieues de Paris, M. Thiercelin nous révèle non-seulement des faits historiques curieux, mais il nous initie à une foule de détails concernant autant le droit public que les rapports qui se sont peu à peu établis entre les communautés religieuses et la société profane. Il a très-bien réalisé le but qu'il poursuivait en écrivant ce qu'il nomme modestement son *historiette*, c'est-à-dire de « donner à des faits locaux un peu de l'importance des événements historiques. » Nous recommandons surtout le cha-

pitre consacré à Charlotte de Bourbon, qui, après avoir été abbesse de Jouarre, abjura le catholicisme, et devint, en 1575, la troisième femme de Guillaume le Taciturne. C'est un épisode des annales de Jouarre qui nous a vivement intéressé. Aug. Sch.

La *Bibliothèque impériale, son organisation, son catalogue,* par un bibliophile. Paris, chez Aug. Aubry, 1861, in-12.

Ce petit in-12 de 40 pages, aristocratiquement imprimé, renferme des idées très-sensées sur les améliorations à introduire dans l'organisation de l'immense dépôt de la rue de Richelieu, et met en avant un moyen parfaitement pratique, et ce qui le recommande surtout, peu coûteux, pour mener à terme en dix-huit mois de temps la confection du double catalogue alphabétique et systématique. Depuis 1859, les travaux du catalogue ont absorbé plus de deux millions, et n'ont produit que la publication du catalogue de l'histoire de France, division qui ne représente que la vingtième partie de la bibliothèque. Aussi a-t-on renoncé à la continuation de l'impression du catalogue. L'auteur du petit écrit que nous annonçons, expose comme quoi, avec 80 employés temporaires et un crédit de 300,000 francs, on pourrait terminer la vaste entreprise pour laquelle on a déjà vainement dépensé 160 ans de temps et deux millions en écus. L'indication des moyens pratiques pour l'exécution de son idée ne fait pas défaut, comme cela arrive si souvent chez les conseilleurs. En général, notre bibliophile se révèle comme un homme de bon ton qui, dans la critique, ne cherche pas la satisfaction personnelle, et qui, dans ses projets de réforme, ne perd pas de vue ni le but élevé attaché aux bibliothèques publiques, ni les conditions matérielles qui en empêchent parfois une organisation plus convenable et plus fructueuse. Aug. Sch.

Serapeum, publié par le Dr Rob. Naumann. Leipzig, années 1859 (nos 14-24), 1860 et 1861 (nos 1-16).

Parmi les notices de cet intéressant recueil, à qui notre honorable ami, M. Rob. Naumann, continue de vouer ses soins, nous relevons

ici celles qui nous semblent plus particulièrement dignes de l'attention de nos lecteurs :

M. Neigebaur, de Breslau, a continué de fournir des détails sur l'histoire et les principales curiosités de diverses bibliothèques de l'Italie. Nous citons ses articles relatifs à la bibliothèque de Ravenne (1859, n° 14), aux bibliothèques publiques et particulières de Bologne (*ibid.*), aux archives et à la bibliothèque de Mantoue (n° 23), à quelques-unes des pièces manuscrites et imprimées les plus rares de la bibliothèque du duc de Gênes, à Turin, et aux bibliothèques de Saluzzo (1860, n° 21). Au n° 10 de 1860, le même savant a recueilli de nombreux détails sur les bibliothèques particulières de Venise.

Notre honorable collaborateur, M. Hoffmann, de Hambourg, ne se lasse pas d'honorer notre *Bulletin*, en insérant dans les pages du *Serapéum* des analyses développées, au fur et à mesure de la publication de nos livraisons ; c'est une preuve de l'attachement qu'il nous porte et un nouveau titre à notre reconnaissance.

Une suite de numéros (1859, n°s 14-24, 1860, n°s 1-22) est consacrée à la bibliographie des *Journaux allemands du* XVIe *siècle*. Ce travail soigné et consciencieusement tiré des sources imprimées, est le résultat du dépouillement de plusieurs bibliothèques suisses et allemandes, et est dû à M. Émile Weller, à Zurich.

Au n° 15 (1859), M. Hoffmann, de Hambourg, toujours empressé à faire apprécier à l'étranger les produits bibliographiques de la presse belge ou française, rend compte du *Rapport sur la bibliothèque de la société liégeoise de littérature wallonne*, par M. Ulysse Capitaine. Au n° 24, nous trouvons, du même, un article sur la nouvelle édition des Annales Elzéviriennes, de M. Pieters ; au n° 7 de 1860, un autre sur la bibliothèque de la Société libre d'émulation, à Liége ; au n° 16, une analyse des notices littéraires et bibliographiques insérées dans les annuaires de l'université de Louvain, de 1843 à 1859. Le même savant tient également les lecteurs du Sérapéum au courant du contenu du Bulletin du bouquiniste, publié par M. Aug. Aubry.

Parmi les communications de M. G. Brunet, nous citons sa notice sur l'édition des OEuvres de Rabelais, édition Jannet, 1858, in-12 (1859, n° 15), et sur le catalogue des livres et manuscrits légués à la bibliothèque Bodléyenne, par Fr. Douce (n° 16), ses notes extraites

du catalogue de la vente Libri, faite à Londres, en août 1859 (n° 22), ses notes relatives au Trésor de M. Grässe (1860, n° 12), son compte rendu du *Dizionario di opere anonime e pseudonime di scrittori ittaliani, di G. M.* (Gaetano Melzi). Milano, 1859, 3 vol. in-8° (n° 19), du catalogue Solar, t. I (n° 23), de l'ouvrage de M. Franklin, sur l'Histoire de la Bibliothèque Mazarine (1861, n° 1), de la Bibliographie des principaux ouvrages relatifs à l'amour, par M. le C. d'I*** (n° 7), du Catalogue de la portion mathématique, historique et bibliographique de la bibliothèque de M. Libri (n° 14).

Nos 18-20. *Histoire de la bibliothèque de l'ancienne abbaye de Bénédictins à Fulda*, par M. Ruland, bibliothécaire à Würzbourg.

N° 21. Neuf lettres concernant la célèbre bibliothèque Oppenheimer, datées des années 1713 à 1724, et communiquées par M. Hoffmann, de Hambourg. Ce dernier, continuant sa revue des manuscrits renseignés dans les catalogues de bibliothèques vendues, traite au n° 22 du catalogue de livres du professeur *P. Fransz,* à Amsterdam, vendus dans cette ville en 1705, puis au n° 14 de 1860, le catalogue de *Pierre Burmann* (le second), Lugd. Bat. 1779.

1860, n° 1. *Burchardus de Monte-Sion;* notice relative aux éditions de ce pèlerin du XIIIe siècle, dont le nom se trouve généralement renseigné sous la forme de Brocard, par M. Laurent, de Hambourg. M. Brunet consacre un article à Brocard dans sa nouvelle édition, mais il n'avait pas encore connu, en le rédigeant, la notice dont nous parlons.

Nos 5-8. Deux traductions en langue haute-allemande, inconnues jusqu'ici, de l'*évangéliaire d'Otfried;* notice de M. le professeur Jean Kelle, à Prague. Les deux traductions, dont M. Kelle, éditeur lui-même du texte d'Otfried, nous présente une appréciation critique et quelques échantillons, sont l'œuvre de deux écrivains modernes. L'un est le bénédictin M. Koplhuber, à Kremsmünster, l'autre Léonce Füglichstaller, prévôt de Saint-Léger, à Lucerne, mort en 1840, dont les intéressantes études sur la langue d'Otfried, retrouvées dans la bibliothèque d'Aarau, font particulièrement l'objet de l'attention de M. Kelle.

Nos 9 et 19. La bibliothèque de l'université de Göttingue, les catalogues de ses nouvelles acquisitions, son organisation, par M. Ruland, à Würzbourg.

N° 11. Détails sur la bibliothèque de la ville de Hambourg, d'après le rapport officiel publié en 1860.

— Nouvelles acquisitions de la bibliothèque grand-ducale à Neu-Strelitz, par le Dr Latendorf.

— Le *Carmen de Morte*, poëme du célèbre bénédictin Peter von Rosenheim, composé en 1424, publié d'après un manuscrit de Rostock, par le Dr Th. Fr. Fritzsche.

N° 12. Prescriptions observées par les moines dans la confection des manuscrits, tirées particulièrement d'un livre rare intitulé : Reformatorium vitæ morumque et honestatis clericorum saluberrimum, etc. Basileæ, per Michael Furter, anno MCCCCXLIIII (faute typographique de l'édition pour 1494). M. Ruland, auteur de cette notice, reproduit le chapitre de ce livre, qui porte la rubrique *De librario.*

N° 13. Comptes rendus de M. F. L. Hoffmann : 1° sur le livre de M. A. M. Ledeboer, *Het geslacht van Waesberghe* (Rotterdam 1859) ; 2° sur le catalogue de la bibliothèque de la Société de commerce à Hambourg, 5e suite.

N° 15. Livres scolaires et dictionnaires latins du XVIe siècle, accompagnés d'interprétations allemandes. Énumération bibliographique par M. Ém. Weller, à Zurich. Notes additionnelles au n° 1 de 1861.

— Quelques notes tirées du voyage inédit de Jérôme Münzer, de Nüremberg, et relatives aux bibliothèques qu'il a visitées. Ces notes, recueillies par M. Ruland, concernent principalement des bibliothèques espagnoles.

N° 17. Fragments d'anciennes impressions en langue bas-allemande du XVe et du XVIe siècle, décrits par M. de Bouck, à Hambourg.

N° 18. Fragments manuscrits en bas-allemand, décrits par le même.

— Fabrication de « vieux » manuscrits en Suisse. Note curieuse sur l'industrie falsificative en matière de manuscrits, communiquée par M. Edm. Tross.

N° 22. Livres rares des temps modernes, par M. le Dr Ruland. Premier article : Brevis notitia monasterii B. V. M. Ebracensis. S. l. MDCCXXXVIII, in-4°.

Nos 23 et 24. *Les tablettes de cire chez les anciens.* Énumération et description de tablettes de cire des temps postérieurs, qui

se conservent dans les archives ou les bibliothèques de l'Allemagne et autres pays de l'Europe. Par M. le docteur L. F. Hesse, à Rudolstadt. — Le nombre des villes, renseignées par M. Hesse comme possédant des tablettes de cire, est au nombre de vingt-sept.

1861, N° 1. Trois éditions diverses de la traduction latine de la relation italienne des voyages d'Amerigo Vespucci, et une édition de la version allemande, décrites d'après des exemplaires de la bibliothèque de la Société de commerce, à Hambourg, par M. le Dr F. L. Hoffmann.

Nos 1-14. Monographie bibliographique sur les poésies de Hans Sachs, par E. Weller.

Nos 2 et 3. Notice biographique et bibliographique sur H. Fr. Otto, l'éditeur de la Thuringia Sacra (né en 1692, mort en 1730), par M. Hesse.

Nos 3-5. Corrections et additions aux diverses notices, insérées par le P. Gottfried Reichhart, dans les vol. XIII à XX, et relatives à l'introduction de la typographie dans diverses localités du monde. Puis, nouvelles communications sur le même sujet, par le même.

Nos 8 et 9. L'imprimeur Thomas Anshelm von Baden et ses impressions; notice bibliographique de M. Jos. Maria Wagner, à Vienne, qui accuse des recherches patientes et minutieuses sur un sujet encore peu exploité. Le nombre des productions d'Anshelm, soigneusement cataloguées, s'élève à quatre-vingt-dix.

Nos 11 et 12. Relevé de documents, renseignés dans des livres imprimés et concernant des bibliothèques anciennes d'ordres religieux ou d'églises, dans différents pays de l'Europe, par M. Vogel.

N° 13. Compte rendu, par M. Hoffmann, de Hambourg, sur la 2e édition de l'ouvrage de M. Grässe sur les légendes du Tannhäuser et du Juif errant (Dresde, 1861). Le même savant traite, au numéro suivant, d'une manière très-développée, du catalogue systématique de la bibliothèque de l'observatoire de Pulkowa, publié l'an dernier par M. Othon Struve, directeur de cet établissement.

Nos 15 et 16. Inventaire des incunables de la bibliothèque grand-ducale d'Oldenbourg, par le bibliothécaire Merzdorf. — Suite de la notice interrompue au volume de l'année 1855. — Cet inventaire est rédigé d'après le rang alphabétique des localités.

N° 16. Les bibliothèques publiques d'Autriche, pendant les dernières dix années.

— Les manuscrits de Keppler, par M. F. L. Hoffmann.

Aug. Sch.

Revue d'histoire et d'archéologie, t. II, livr. 2-4 ; t. III, livr. 1 et 2. Bruxelles, E Devroye, 1860-61.

T. II, pp. 115-163. Un épisode des annales des communes belges : *Avénement et mort du comte de Flandre, Guillaume de Normandie*, 1127-1128. C'est un morceau d'histoire écrit de main de maître, qui permet de nouveau de constater les précieuses qualités de M. Alph. Wauters; recherches consciencieuses, jugement sobre et sévère, sentiment fervent du droit et de la vérité, exposition large et nette. — L'article suivant du Dr Coremans, p. 164, est consacré aux *lettres* adressées en 1617 et 1618, par le *comte de Cantecroy*, à l'archiduc Albert et à Antoine Suarez de Arguello, secrétaire d'État pour les affaires de l'Allemagne et du Nord, durant une mission en Bohême, auprès de l'empereur Mathias. L'analyse de ces lettres, déposées aux archives du royaume, fournit à M. Coremans l'occasion de plusieurs intéressantes anecdotes et de quelques boutades politiques, qui ne manquent pas de sel. — *L'Église de Saint-Willibrord à Anvers,* pièces relatives à l'histoire de ce temple, introduites par M. Ch. Berthels (pp. 175 180). — *La dîme au moyen âge.* Correspondance de Jeanne de Constantinople au sujet de la dîme de Vliesseghem , avec annexes, tirées du cartulaire des évêques de Tournai (aux archives du royaume); notice de M. Ch. Duvivier (pp. 180-212). — *Pompe funèbre de Philippe le Beau,* roi de Castille, célébrée à Malines ; par M. de la Fons-Mélicocq (213-219). Le même sujet est traité par M. Ruelens (pp. 416-435), sur la foi d'une relation manuscrite conservée à la Bibliothèque royale. — *La confrérie de Sainte-Croix* à Bruxelles, notice de M. Ch. Ruelens (pp. 220-224), dont les éléments ont été puisés dans le registre original de la confrérie, vol. in-4° de la collection de feu M. de Jonghe, écrit en 1462. — *Un coup d'état manqué* (1722), notice de M. R. Chalon (pp. 241-260), traitant un épisode de la famille d'Al-

sacc, prétendant à la souveraineté de Fumay et de Revin-sur-Meuse. — *L'aigle et la bannière germaniques,* article d'archéologie héraldique du Dr Coremans (pp. 261-274). — *Études sur les tendances de l'art chrétien exclusif,* par Th. Van Lerius (pp. 275-295, 353-375). — *Découverte de deux tombeaux francs*, à Marilles (province de Brabant), notice de M. Ch. Piot (pp. 296-309). — *Les grandes familles artistiques d'Anvers* (6e partie). Cette sixième partie des intéressantes recherches généalogiques de M. V. Genard concerne la famille *Quellin.* — La question du *lieu de naissance de Rubens,* à propos de l'opinion émise à ce sujet en faveur de Cologne, par M. Ennen de Cologne. M. le Dr Coremans, auteur de ce travail (pp. 376-391), épouse le parti de Cologne. On sait que les prétentions d'Anvers ont été récemment relevées dans une monographie publiée par M. B. Dumortier. — *Documents* provenant de l'ancienne *abbaye de Saint-Bernard,* sous Hemixem, recueillis par M. Ch. Berthels (pp. 392-398). — *La bataille de Hoogstraeten,* par le Dr Coremans (pp. 399-411). — *Document relatif à la cession de la seigneurie de Turnhout* à la reine de Hongrie, en 1548, publié par M. Berthels (pp. 412-415). — T. III. *La forêt Charbonnière,* très-intéressant article sur l'ancienne géographie nationale, par M. Ch. Duvivier (pp. 1-26). — *Guillaume Ier de Mortagne,* article anonyme (pp. 27-53). — Découvertes de *sépultures de l'époque romaine,* à Schaerbeek-lez-Bruxelles, par M. H. Le Hon (pp. 54-59). — *Marie Van der Eyck,* margrave de Bade, par le Dr Coremans (pp. 60-90). « Aucune bruxelloise de sa qualité ne s'était élevée avant elle, par le mariage au rang d'une souveraine, et après elle, l'histoire n'en fournit pas d'exemple et cependant son sort ne fut, ni ne sera jamais envié. » L'article de M. Coremans est ce qui existe de plus circonstancié et de plus vrai sur le règne d'Édouard le Fortuné, margrave de Bade, et sur le procès soutenu par sa femme contre les margraves de la branche Baden-Durlach, après la mort d'Édouard. — *Les seigneurs de Muno,* par R. Chalon (pp. 105-154). Muno est aujourd'hui un village de l'arrondissement de Virton ; jadis c'était le chef-lieu d'une des quatre sireries du duché de Bouillon. — *Les sires d'Audenarde* pendant le XIVe et le XVe siècle, notice historique anonyme (pp. 155-178), écrite par le même auteur que la notice sur Guillaume Ier de Mortagne, renseignée ci-dessus. C'est un effort, couronné de

succès, pour débrouiller une époque assez compliquée dans les annales de la seigneurie d'Audenarde. — Documents inédits relatifs à *l'invasion française en Belgique en* 1792, communiqués par le colonel G*** (pp. 179-186). Deux de ces documents concernent la prise d'Anvers par les républicains français, le troisième a pour objet les établissements d'artillerie, dont ils s'emparèrent à Malines. — Découverte de *peintures murales* dans l'église du béguinage à Saint-Trond. Ces peintures, minutieusement décrites par M. Gérard (pp. 187-196), datent de la fin du XVIe siècle. — *Un tableau de Roger Vander Weyden* dans l'église de Saint-Pierre à Louvain, par M. Ch. Piot (pp. 197-203).

Parmi les *mélanges*, qui font une rubrique particulière de la Revue, et qui se composent de petites notes détachées et de pièces authentiques relatives à l'histoire et à l'archéologie nationales, nous citons : les extraits de l'obituaire de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai (il en résulte que Gilles Li Muisis, auteur d'une chronique, éditée par M. de Smet, est né en octobre 1352; jusqu'ici on balançait entre 1351 et 1353). T. II, p. 317; — détails sur la façade de l'hôtel de ville de Bruxelles (p. 333); — ancien projet d'une histoire détaillée de l'ordre de Citeaux (p. 335); — une lettre inédite (p. 458), adressée par Butkens à Gilles Die Voecht, religieux de l'abbaye d'Averbode, dont les travaux historiques ont fait l'objet d'une notice de M. Borgnet, insérée dans les comptes rendus de la Commission royale d'histoire, 2e série, t. VIII, p. 411; — notice nécrologique sur L. Van Lerberghe, archiviste-bibliothécaire à Audenarde, mort le 21 janvier 1860, éditeur, avec MM. Ronsse et Ketele, des *Audenaerdsche Mengelingen,* 6 vol. in-8°, 1845 à 1854 (p. 460).

Nous omettons de mentionner les comptes rendus d'ouvrages nouveaux ayant trait aux matières dont s'occupe la Revue, ainsi que les gravures qui accompagnent la plupart des livraisons. L'énumération que nous avons donnée constate le fait que la Revue d'histoire a déjà groupé autour d'elle une pléiade de travailleurs distingués, et rivalise avec les recueils les plus anciens dans l'empressement d'éclaircir le passé de notre heureuse Belgique.

AUG. SCH.

Études littéraires, par B. Van Hollebeke. Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven et Ce, 1861, 80 pages, grand in-8°.

Ce livre n'a d'autre but que de présenter aux élèves de nos colléges un certain nombre de modèles d'analyse littéraire, afin de les initier à ces exercices, si propres à former le jugement et le goût. A ce titre le travail de M. Van Hollebeke, dont l'expérience en matière d'enseignement et l'aptitude spéciale pour traiter ces sujets sont connues, trouvera bon accueil auprès des professeurs. Les sujets traités sont au nombre de neuf, savoir : les animaux malades de la peste, par La Fontaine ; la pauvre fille, par Alex. Soumet ; la ronde de la mort, par Louisa Stappaerts ; l'écureuil et le chien de chasse, par le baron de Stassart ; le fuseau de la grand-mère, par Ed. Plouvier ; le nid de la fauvette, par Berguin ; puis trois morceaux en prose de Mme de Sévigné, de Fénélon et du marquis de Feuquières. L'analyse littéraire de chaque article se divise en deux parties (l'une concernant les détails, l'autre l'ensemble), et est suivie d'un questionnaire relatif aux différents points touchés dans l'analyse. Nous avons été heureux de trouver parmi les pièces choisies deux joyaux de la littérature belge. Nous en tirons la conclusion que l'auteur appartient à la classe des professeurs qui ne veulent pas faire apprécier par la jeunesse les beautés littéraires des productions françaises sans mettre en évidence aussi ce qui est éclos sur le sol de la patrie, et qui réunit les qualités requises pour être signalé comme digne d'admiration. Nous sommes en droit d'espérer, pour les études littéraires de M. Van Hollebeke, le même succès que celui dont il a eu à se réjouir pour ses *Études sur La Fontaine* et sur le Télémaque.

Aug. Sch.

---

1. *Précis d'un code du droit international*, par Alphonse de Domin-Petrushevecz. Édition originale. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1861, in-8° de 155 pages.
2. *Du droit international concernant les cours d'eau*, étude théorique et pratique sur la liberté de la navigation fluviale, par Et. Carathéodory. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1861, in-8° de 198 pages.

Nous ne traiterons pas au point de vue du jurisconsulte ou de l'homme d'État les deux ouvrages ci-dessus, mais, comme le comporte le caractère de notre Revue, au point de vue purement bibliographique. Nous avons cru pouvoir leur accorder une place parmi les livres que nous annonçons à nos lecteurs, comme ayant paru à l'étranger, et par conséquent dépourvus de l'avantage de la publicité belge.

Le Code du droit international, projeté par M. Domin, est rédigé en 256 articles et se compose de deux parties, l'une concernant le droit international public (I. en temps de paix, art. 1 à 105 ; II. en temps de guerre, art. 106 à 175) ; l'autre le droit international privé (I. Droit civil, art. 176 à 218 ; Droit criminel, art. 219 à 256).

Il va de soi que l'auteur ne se fait pas illusion sur le caractère qui est assigné à un code du droit international ; un tel code, dit-il, ne peut jamais prétendre qu'à une validité conventionnelle basée sur un libre accord des États. Dans l'avant-propos il discute la question de savoir si la réception conventionnelle d'un tel code de la part de plusieurs États est possible en soi-même, et dans ce cas par quels moyens elle peut être amenée. L'avant-propos s'étend, en outre, sur le domaine véritable du droit international et sur le système selon lequel l'auteur a distribué la matière. Pour autant que nous sommes à même d'en juger, le travail de M. de Domin est le fruit de profondes réflexions et d'études patientes portées sur les conventions diverses, dont il s'agissait de dégager les principes généraux.

Nous entrons encore moins dans le fond de la matière pour le deuxième ouvrage renseigné en tête de cet article, et qui traite d'une question toute spéciale de droit public européen, mais d'une haute importance politique et surtout d'actualité. Quoiqu'elle ait fait l'objet d'un grand nombre de traités, on chercherait en vain une étude qui la traitât dans son ensemble ou à son point de vue exclusivement théorique. Voici les divisions du remarquable et savant travail de M. Carathéodory, secrétaire de légation de l'empereur des Ottomans près la cour royale de Prusse : *A*. Science rationnelle (pp. 1 à 42). — *B*. Science pratique ; 1. Avant le congrès de Vienne (pp. 43-107); 2. Depuis le congrès de Vienne, chap. I. Les décisions du congrès (pp. 107-111), chap. II. Les fleuves de l'Europe, Rhin, Escaut, Elbe, Pô, Danube (pp. 112-155), chap. III. Les fleuves de l'Améri-

que (pp. 136-151). — *C.* Conclusion (pp. 152-158). L'appendice contient les actes internationaux indispensables à l'étude de la question ainsi qu'un aperçu des traités qui s'y rapportent. — Dans la partie purement théorique de l'ouvrage, parmi les autorités fréquemment citées par l'auteur, nous rencontrons deux noms bien connus de nos lecteurs, celui de M. Ahrens, ancien professeur de droit naturel à Bruxelles, et celui de l'éminent auteur des Études sur l'histoire de l'humanité, M. Laurent, à Gand. AUG. SCH.

AVIS.

Il sera rendu compte dans le **Bulletin** des ouvrages, se rattachant aux matières traitées dans ce recueil, dont les auteurs ou éditeurs feront parvenir, sans frais, un exemplaire au directeur.

EMM. DEVROYE, IMP. DU ROI.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE,

PUBLIÉ PAR F. HEUSSNER.

sous la direction de M. **AUG. SCHELER,** bibliothécaire du Roi.

TOME XVII (2e SÉRIE, TOME VIII). **6e CAHIER.**



Janvier 1862.

BRUXELLES,

F. HEUSSNER, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE.

(PLACE SAINTE-GUDULE).

SOMMAIRE.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

On souscrit au moins pour un volume in-8° d'environ 500 pages, au prix de 10 francs pour la Belgique, et de 12 francs pour l'étranger, payables à la réception de la première livraison, en espèces ou mandat sur Bruxelles.

ON S'ABONNE :

Pour la France : *A Paris*, chez M. Aubry, libraire, 16, rue Dauphine, et M. Borrani, rue des Saints-Pères, 7.

Pour l'Angleterre : *A Londres*, chez MM. Trübner et Compe, Paternoster-Row.

Pour la Russie : *A St-Pétersbourg*, chez M. Cluzel, commissionnaire de la Bibliothèque impériale publique. — *A Moscou*, chez M. Gauthier, libraire-imprimeur.

Pour l'Allemagne : *A Cologne*, chez M. Heberlé. — *A Leipzig*, chez M. B. F. Fleischer.

Pour la Hollande : *A la Haye*, chez M. M. Nijhof.

L'éditeur se trouvant en possession du fond des tomes 1 à XVI, pourra les céder à chaque nouveau souscripteur au prix de 10 francs par volume.

La *Table alphabétique des matières* traitées dans les neuf volumes composant la première série, est en vente chez l'éditeur du *Bulletin* au prix de cinq francs.

Les lettres et paquets destinés au *Bulletin du Bibliophile*, doivent être adressés francs de port à M. F. Heussner, place Sainte-Gudule, chez qui l'on peut se procurer tous les ouvrages annoncés dans le Bulletin.

Les personnes qui auraient des communications à faire au directeur du *Bulletin* sont priées de distinguer son nom par le prénom *Auguste*. L'adresse de sa demeure est 16, rue Mercelis, faubourg de Namur.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE.

Bruxelles. — Imprimerie de F. HEUSSNER, 16, place Sainte-Gudule.

CATALOGUE MÉTHODIQUE DES DISSERTATIONS

ou

THÈSES ACADÉMIQUES IMPRIMÉES PAR LES ELZEVIERS

DE 1616 A 1772,

Recueillies pour la première fois dans la Bibliothèque Impériale publique à Saint-Pétersbourg

et décrites par le bibliothécaire DR. CH. FR. WALTHER.

—

SUPPLÉMENT AUX ANNALES DE L'IMPRIMERIE DES ELSEVIERS,

Publiées par M. Charles PIETERS, à Gand,

suivi de quelques autres additions et remarques sur ce dernier ouvrage.



PREMIÈRE PARTIE,

Comprenant les dissertations ou thèses académiques imprimées et publiées par :

ISAAC ELSEVIER, 1616 à 1626 ;
BONAVENTURE et ABRAHAM ELSEVIER, 1626 à 1652 ;
JEAN et DANIEL ELSEVIER, associés, 1652 à 1654 ;
JEAN ELSEVIER seul, 1655 à 1661.

A. — DISSERTATIONS THÉOLOGIQUES.

—

1. VIGNIERIUS (*Nicol.*). Theses theologicæ de satisfactione Dei et Domini nostri Jesu-Christi quas sub præsidio rev. viri D. Andreæ Riveti. Lugduni Bat., Is. Elsevier, jurati Academiæ typographi, 1622.

Fleuron : L'armoirie de l'Académie royale de Leyde, représentant Minerve avec l'égide. — Le format est toujours in-4°.

2. Joannis (*Cornel.*). Theses theologicæ de Gratia Dei universim et in specie quas sub præsidio Antonii Thysii, theol. D. et prof., etc. Lugduni Bat., Bonav. et Abrah. Elsevier, 1626.

Fleuron : L'armoirie de l'Université.

3. Fabricius (*Martinus*). Disputationum theologicarum quæ ex ordine repeti consueverunt, quadragesima quarta de sacramento Baptismi quam sub præsidio Joh. Polyandri, etc. Lugduni Bat., Bonav. et Abrah. Elsevier, 1631.

Fleuron : L'armoirie de l'Université.

4. Fabricius (*Martinus*). Disputatio theologica de justificatione hominis coram Deo quam præside Joh. Polyandro, etc. Lugduni Bat., Bonav. et Abrah. Elzevier, 1632.

Fleuron : L'armoirie de l'Université.

5. Zabolai (*Nicol. C.*). Disputatio theologica quadragesima octava de Christi cum Deo Patre ipsius coessentialitate, quam sub præsidio rev. viri Joh. Polyandri, etc. Lugduni Bat., Bonav. et Abrah. Elsevier, 1639.

6. Alting (*Christ.*). Disputationum Anti-Anabaptisticarum vigesima quinta Κατασκευαστική, de consequentiis, quam sub præsid. Frid. Spanhemii, etc. Lugduni Bat., Bonav. et Abrah. Elsevier, 1647.

7. Burmannus (*Franc.*). Disputatio theologica de statu hominis tum integri, tum corrupti, quam sub præsidio D. Frider. Spanhemii, theol. doct. et prof., etc. Lugduni Bat., Bonav. et Abrah. Elsevier, 1648.

8. Crispinus (*Theod.*). Disputatio theol. de providentia Dei, quam sub præsidio D. Frider. Spanhemii, etc. Lugduni Bat., Bonav. et Abrah. Elsevier, 1648.

9. Paes (*Everardus*). Disputatio theologica de Purgatorio, quam sub præsidio rev. viri Abrahami Heidani, s. théol., doct. et prof., etc. Lugduni Bat., Bonav. et Abrah. Elsevier, 1649.

Fleuron : L'armoirie de l'Université.

10. Rouyerius (*Clemens.*). Disputatio theol. exhibens theologiæ compendium positionibus LX., quam præside rev. viri Abrahamo Heidano, etc. Lugduni Bat., Bonav. et Abrah. Elsevier, 1649.

Fleuron : Le Solitaire.

11. Wybingha (*Theod.*). Anatome scholastica Fœderis ac Testamenti divini, quam præside Joh. Coccejo, theol., doct. et prof., etc. Lugduni Bat., ex off. Bonav. et Abrah. Elsevir., 1651.

Fleuron : L'armoirie de l'Université.

12. Tarpai (*Andreas-Sylvanus*), Ungarus. Disput. theologica de difficilibus aliquot S. scripturæ novi Testamenti locis ; pars posterior, quam sub præsidio D. Joh. Cocceji, theol., doct. et prof., etc. Lugduni Bat., Bonav. et Abrah. Elsevier, 1652.

13. Kessler (*Carp.*). Disput. pneumatica de providentia Dei, quam sub præsidio Adriani Heereboord, etc. Lugduni Bat., Joh. et Dan. Elsevier, 1653.

14. Siefertus (*Franciscus*). Disputatio theologica de prærogativis Petri præ reliquis apostolis, quam sub præsidio rev. viri Joh. Cocceji, etc. Lugduni Bat., ex off. Elseviriorum, 1653.

Fleuron : L'armoirie de l'Université.

15. Veltius (*Cæs.*). Disput. theol. 37[a], et quidem vigesima tertia agens de potentia scripturæ, quoad docendam veritatem, quam sub præsidio Joh. Cocceji, etc. Lugduni Bat., Joh. et Dan. Elsevier, 1653.

16. Cnollius (*Laurent.*). Disput. theol. Anti-Sociniana de Christo etiam venturo quamvis homo non peccasset, quam sub præsidio Joh. Hoornbeek, etc. Lugduni Bat., Joh. Dan. Elsevier, 1654.

17. Raephorst (*Arnoldus*). Disput. theol. Anti-Sociniana de fictitia Christi in coelos assumtione, tempore quadragesimalis jejunii, quam sub præsidio Joh. Hoornbeek, etc. Lugduni Bat., Joh. et Dan. Elzevier, 1654.

18. Szepzinus (*Andreas Koritz*). Disput. theol. de æterna Dei prædestinatione, quam præside Abrahamo Heydano, etc. Lugduni Bat., Joh. et Dan. Elsevier, 1654.

19. Tsengerus (*Stephanus*), Hungarus. Disputatio theologica Anti-Sociniana, de necessaria, supremæ, seu unius cum patre D. N. J.-Christi Deitatis, ad salutem æternam, utilitate, quam præsidente Abrahamo Heidano, etc. Lugduni Bat., Joh. et Dan. Elsevier, 1654.

20. Cnollius (*Laurent.*). Disputatio theologica Anti-Sociniana de Christo servatore prima, quam sub præsidio Joh. Hoornbeek, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1655.

— — Idem : Disput. *secunda* usque ad *decimam sextam* (ultimam).

21. Hartenberg (*Joh.*). Disputatio theol. Anti-Sociniana de fœdere Dei prima, quam sub præsidio Joh. Hoornbeek, etc. Lugduni Bat., Joh. et Dan. Elsevier, 1655.

— — Idem : Secunda ad octavam.

22. Sloot (*Engelb.*). Disputatio theologica Anti-Sociniana de præceptis Christi prima, sub quam præsidio Joh. Hoornbeek, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1655.

— — Idem : Disputatio secunda usque ad decimam quartam.

23. Beels (*Theod.*). Disput. theol. Anti-Sociniana de justificatione pars prima, quam sub præsidio Joh. Hoornbeek, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1656.

— — Idem : pars secunda usque ad sextam (ultimam).

24. Hoornbeek (*Joh.*). Disputationes theologicæ Anti-Socinianæ de Christo, ejus natura, officiis, beneficiis, habitæ in illustri Academia Lugduno-Batava auctore et præside Johan. Hoornbeek. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1656.

Contient : 1. Disputatio theol. Anti-Sociniana de Christo Deo prima ad septimam. Lugd. Batav., Joh. et Dan. Elsevier, 1654.

2. De fictitia Christi in coelos assumtione, tempore quadrages. jejunii 1654.

25. Lamber (*Samuel*). Disput. theologica continens summam doctrinæ de natura et gratia, ac fœderibus eo pertinentibus, quam sub præsidio Joh. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1658.

26. Hooghcamer (*Jacobus*). Disputationum theologicarum de responsionibus et quæstionibus Judaicis, prima agens de controversiis in Genese, quam sub præsidio Joh. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Johan. Elsevier, 1660.

27. Ardenne (*Adrianus van*). Disputat. theologicarum de responsionibus et quæstionibus Judaicis, secunda agens de quæstione :

An tres possint esse unum? quam sub præsidio Joh. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1660.

28. Schie (*Adrianus van*). Disp. theol. de respons. et quæstionibus Judaicis, tertia agens de quæstione : An tres possint esse unum, quam sub præsidio Joh. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1660.

29. Fabritius (*Jac.*). — Disput. theol. de responsionibus et quæstionibus Judaicis, quarta agens de qu. an tres possint esse unum? quam sub præsidio Joh. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1660.

30. Corf (*Jacobus*). Disput. theol. de responsionibus et quæstionibus Judaicis, quinta agens de qu. an tres possint esse unum? quam sub præs. Joh. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1660.

31. Coup (*Daniel de*). Disput. theol. de responsionibus et quæstionibus Judaicis, sexta ageus de qu. an fides in Christum sit necessaria ad remissionem peccatorum? quam sub præs. Joh. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1660.

32. Briemen (*Joh.*). Disput. theol. de responsionibus et quæstionibus Judaicis septima, agens de qu. an fides in Christum sit necessaria ad remissionem peccatorum? quam sub præsidio Joan. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1660.

33. Hinsen (*Henricus*). Disput. theolog. de responsionibus Judaicis octava, agens de qu., an fides in Christum sit necessaria ad remissionem peccatorum? quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1660.

34. Schertser (*Isaacus*). Disputat. theol. de responsionibus et quæstionibus Judaicis nova, agens de qu., an fides in Christum sit necessaria ad remissionem peccatorum? quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1660.

35. Schie (*Adrianus van*). Disput. theol. de responsionibus et quæst. Jud. decima, agens de qu., an fides in Christum sit necessaria ad remissionem peccatorum? quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1660.

36. Hooghcamer (*Jac.*). Disput. theol. de responsionibus et quæst. Judaicis undecima, agens de qu., an fides sit necessaria ad

remissionem peccatorum? quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1660.

37. Kelck (*Dionysius*). Disputationum theologicarum de responsionibus et quæstionibus Judaicis duodecima, agens de qu. an fides in Christum sit necessaria ad remissionem peccatorum? quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1660.

38. Aken (*Cornel. ab*). Disputat. theol. de responsionibus et quæst. Judaicis decima tertia, agens de qu., an fides in Christum sit necessaria ad remissionem peccatorum? quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1660.

39. Schevenhuysen (*Reginerus*). Disputat. theol. de respons. et quæst. Jud. decima quarta agens de qu., an fides in Christum sit necessaria ad remiss. peccatorum? quam sub præsid. Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1660.

40. Fabritius (*Jacobus*). Disputation. theol. de responsionibus et quæstionibus Jud. decima quinta, agens de quæst., an fides peccatorum? quam sub præs. Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1660.

41. Hinsen (*Henricus*). Disput. theol. de respons. et quæst. Jud. decima sexta agens de qu., an fides peccatorum? quam sub præsid. Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

42. Briemen (*Joh.*). Disput. theol. de respons. et quæst. Jud. 17ª, agens de qu. « Quibus argumentis demonstretur, Messiam purum hominem esse debere et non simul Deum ac hominem? » etc., quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

43. Corf (*Jacobus*). Disputat. theol. de responsionibus et quæst. Jud. 18ª, agens de qu. « Quibus argumentis demonstretur, Messiam purum hominem esse debere et non simul Deum ac hominem? » etc., quam sub præs. Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

44. Coup (*Daniel de*). Disp. theol. de respons. et quæst. Jud. 19ª, agens de qu. an in regno Christi observanda sit lex Mosis ceremonialis? quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

45. Brouwer (*Adrianus*). Disput. theol. de respons. et quæst.

Jud. vigesima, agens de qu. : An in regno Christi observanda sit lex Mosis ceremonialis? quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

46. Schertzer (*Isaacus*). Disput. theol. de responsionibus et quæstionibus Jud. 21ª, agens de qu. : An in regno Christi observ. sit lex Mosis ceremonialis? quam sub præs. Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Johan. Elsevier, 1661.

47. Bois (*Petrus du*). Disp. theol. de resp. et quæst. Jud. 22ª, agens de qu. : Qua ratione Judæi consequantur remissionem peccatorum? quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

48. Vogelius (*Henricus*). Disputat. theol. de respons. et quæst. Jud. 23ª, agens de qu. : Quomodo probetur scripturis, Messiam necdum venisse? quam sub præsid. Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

49. Hooghcamer (*Jacobus*). Disput. theol. de responsionibus et quæst. Jud. 24ª de qu. : Quomodo probetur scripturis, Messiam necdum venisse? quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

50. Bois (*Petrus du*). Disput. theol. de respons. et quæst. Jud. 25ª agens de qu.: Quomodo probetur scripturis Messiam necdum venisse? quam sub præs. Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

51. Hinsen (*Henricus*). Disput. theol. de responsionibus et quæst. Jud. 26ª agens de quæstione : an Es. 53 et Psalm. 22, complementum sit in Christo? quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

52. Corf (*Jacobus*). Disput. theol. de respons. et quæst. Jud. 27ª, agens de qu. : Quæ causa sit eversæ Judæorum politiæ? quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

53. Schie (*Adrianus van*). Disput. theol. de responsionibus et quæst. Jud. 28ª agens de qu.: Quibusdam articulis Judæorum fundamentalibus, etc., quam sub præs. Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

54. Oorschot (*Arnoldus van*). Disput. theol. de responsionibus

et quæstionibus Jud. 29ª agens de Messiæ officio in ultimo judicio, etc., quam sub. præs. Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

55. Bouman (*Rudolphus*). Disput. theol. de responsionibus et quæst. Jud. 30ª, agens de qu. de potestate exsequendi legem Dei, etc., quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

56. Coup (*Daniel de*). Disput. theol. de responsionibus et quæstionibus Jud. 31ª. agens de qu de Judæis relapsis, et hypocritis; et X. tribubus captivis, quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

57. Schevenhuysen (*Regin.*) Disput. theol. de responsionibus et quæstion. Jud. 32ª, agens de peccato originis quam sub præsid. Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

58. Kelck (*Dionysius*). Disputat. theol. de responsionibus Judaicis 33ª, agens de variis oppositionibus quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

59. Fabritius (*Jacobus*). Disput. theol. de responsionibus et quæst. Jud. 34ª, agens de variis oppositionibus quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

60. Hooghcamer (*Jacobus*). Disputationum theologicarum de respons. et quæst. Jud. 35ª, agens de variis oppositionibus, quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

61. Schevenhuysen (*Reginerus*). Disput. theol. de respons. et quæst. Jud. 36ª, agens de variis oppositionibus, quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

62. Coup (*Daniel de*). Disput. theol. de responsionibus et quæstiotionibus Jud. 37ª, agens de variis oppositionibus, quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

63. Hinsen (*Henricus*). Disput. theol. de responsionibus et quæstionibus Judaicis 38ª, agens de variis oppositionibus, quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

64. Briemen (*Jo.*). Disput. theol. de respons. et quæst. Jud. 39ª, agens de variis oppositionibus, quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

65. Fabritius (*Jac.*). Disput. theol. de respons. et quæst. Jud. 40[a], agens de variis oppositionibus, quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

66. Bouman (*Rudolphus*). Disput. theol. de respons. et quæst. Jud. 41[a], agens de variis oppositionibus, quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

67. Leeuwen (*Gerbrardus van*). Disputationum theologicarum de responsionibus et quæstionibus Judaicis 42[a], agens de variis oppositionibus, quam sub præsidio Jo. Cocceji, etc. Lugd. Bat., Joh. Elsevier, 1661.

B. — DISSERTATIONS JURIDIQUES.

68. Groenesteyn (*Adrianus*). Disputationum juridicarum tertia, de potestate principis, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1640.

69. Eversdyck (*Nicol.*). Disput. jurid. quarta, de consuetudine, quam sub præsidio amplissimi viri Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1640.

70. Triglandius (*Theodorus*). Disput. jurisdictione et imperio, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1640.

71. Heilsbergh (*Christoph.*). Disput. jurid. undecima, de præstatione temporaria, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1640.

72. Sallengre (*Petrus de*). Disput. jurid. decima octava, de restitutione eorum, qui reipublicæ causa absunt, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1641.

73. Vlitius (*Janus*). Disput. jurid. vicesima, de prorogatione jurisdictionis, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1641.

74. Groenesteyn (*Adr.*). Disput. jurid. 21[a], de foro competenti, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1641.

75. SNOUCK (*Adrianus*). Disput. jurid. 26ª, de legitima portione, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1641.

76. PANHUYS (*Florentius a*). Disput. jurid. 36ª. Aestimatio rerum ex quo tempore vel loco facienda, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1641.

77. MAESTERTIUS (*Ægidius*). Disput. jurid. 37ª, de pactis incontinenti adjectis, quam sub præsidio Jac. Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1641.

78. HAMEL (*Gerardus, dictus* BRUYNINX). Disput. jurid. 46ª de senatus-consulto Vellejano, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1641.

79. VARICK (*Jacobus van*). Disputationum juridicarum 48ª de compensationibus, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abrah. Elsevier, 1641.

80. VERBURGH (*Theod.*). Dissert. jurid. 49ª de mandato, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1641.

81. HEUMEN (*Hermannus van*). Disput. jurid. 50ª de societate, quam sub præsidio Jac. Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1641.

82. BOREEL (*Johannes*). Disput. jurid. 51ª : error in corpore vel materia quatenus emptionem vitiet, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abrah. Elsevier, 1641.

83. SOMEREN (*Johannes van*). Disput. jurid. 54ª de retractu gentilitio, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1641.

84. KINSCHOT (*Casparus a*). Disput. jurid. 56ª de retractu conventionali, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1641.

85. HOORN (*Simon van*). Disput. juridica inaugur. de contrebenda emptione et venditione, quam ex author. magn. rect. Othonis Heurnii, pro gradu doctor, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1641.

86. HEM VAN NEDERSTAYN (*Regnerus van der*). Disput. jurid. 52ª de pactis emptioni adjectis, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc.

Lugdini Batave, Bonaventure et Abraham Elsevier, 1642.

87. Stoop (*Nicol.*). Disput. jurid. 57ª de periculo et commodo rei venditæ, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

88. Willeborts (*Adrianus*). Disput. jurid. 59ª de usuris precii ab emptore non soluti, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

89. Soetens (*Petrus*). Disput. jurid. 60ª de locatione conductione, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abrah. Elsevier, 1641.

90. Moll (*Christianus*). Disput. jurid. 61ª de ejectione conductoris et remissione pensionis ob sterilitatem, quam sub præsid. Jac. Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

91. Carpentier (*Rulandus de*). Disput. jurid. 62ª, de Emphyteusi, quam sub præsid. Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abrah. Elsevier, 1642.

92. Campen (*Joh. van*). Disput. jurid. 63ª de præscriptis verbis et in factum actione, quam sub præsidio Jac. Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

93. Campen (*Joh. van*). Disput. jurid. 63ª de præscriptis verbis et in verbum actione, quam sub præsidio Jac. Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

94. Moll (*Christianus*). Disput. jurid. 64ª de servitutibus pignori dandis, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

95. Schilder (*Jo. de*). Disput. jurid. 65ª de tacito pignore in invectis et illatis in prædia urbana, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

96. Varick (*Jacobus van*). Disput. jurid. 66ª de prærogativa mulieris in bonis mariti, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

97. Rosa (*Petrus*). Disput. jurid. 67ª de Lege commissoria, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

98. Rosinger (*Carolus*). Disput. jurid. 68ª de evictionibus, quam

sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

99. Druyff (*Henricus*). Disput. jurid. 69ª de usuris, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

100. Van der Hoeve (*Cornelius*). Disput. jurid. 74ª de sponsalibus et nuptiis, quam sub præsidio Jacobi Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

101. Campen (*Joh. van*). Disput. jurid. 75ª de secundis nuptiis, quam præsidio Jac. Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

102. Gruiwardus (*Hieron*). Disput. jurid. 79ª de Testamento inter liberos, quam sub præsidio Jac. Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

103. Soetens (*Petrus*). Disput. jurid. 99ª de fideicommissis, quam sub præsidio Jac. Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abrah. Elsevier, 1642.

104. Leydecker (*Franciscus*). Disput. jurid. de fructibus, impensis et meliorationibus, quam sub præsidio D. Bernhardi Schotavi, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

105. Goes (*Adrianus van der*). Disputatio juridica inauguralis de acquirendo jure gentium dominio, quam ex auct. magnif. rect. Jacobi Golii, pro gradu doctoratus publico examini subjicit... Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1642.

106. Kinsebot (*Rulandus a*). Disput. jurid. 94ª de alienationis prohibitione, quam sub præsidio Jac. Maestertii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1644.

107. Passaert (*Gosvinus*). Disput. inauguralis de dividuis et individuis stipulationibus, quam ex auth. rect. magnif. Friderici Spanhemii, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1647.

C. — DISSERTATIONS MÉDICALES.

108 Beaufort (*Ludovicus de*). Disputatio medica inauguralis de febri in genere, quam ex auth. magnif. rect. Arnoldis Vinnii, pro doctor. gradu, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1649.

109. Linden (*Joh. Antonides van der*). Exercitatio I de febrium essentia : locus Galeni e com. 1 de vict. rat. in morb. ac text. XVIII propositus et expositus a Joh. Antonide van der Linden, pro qua publ. respondebit Hartm. Hartman. Lugd. Bat., Joh. et Dan. Elsevier, 1652.

110. Linden (*Joh. Antonides van der*). Sepia volvox ex Aretæi II de caus. acut. VI proposita et exposita a Johanne Antonide van der Linden, prof. med. præt., pro qua publice respondebit Cornelius de Lange. Lugd. Bat., Joh. et Dan. Elsevier, 1653.

D. — DISSERTATIONS HISTORIQUES.

—

111. Klenck (*Georgius*). Disputationum politicarum de regio Romanorum imperio quarta, de Anci Martii principatu, quam præside Marco Zuerio Boxhornio, tueri conabitur...Lugd.Bat.,Bonav. et Abrah. Elsevier, 1643.

112. Erpenius (*Jo.-Th.-F.*).Disput. politicarum de regio Romanorum imperio sexta, de Servii Tullii principatu, quam præside M. Zuerio Boxbornio, etc. Ludg. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1643.

113. Moll (*Chr.*). Disput. politicar. de regio Romanorum imperio septima, de L. Tarquinii Superbi principatu, quam præside Marco Zuerio Boxhornio, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1643.

114. Blanckardus (*Nicol.*). Disputationum politicarum de Romanorum imperio octava, de consulatu et primis consulibus, quam præside M. Zuerio Boxhornio, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1643.

115. Aelmonde (*Adrianus*). Disput. politicarum de Romonarum imperio decima, de prima secessione plebis, et tribunis plebis institutis, quam præside Marco Zuerio Boxhornio, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1644.

116. Ilgenus (*Jo. Rod.*). Disputat. politicarum de Romanorum imperio duodecima, de tribunis militum consulari potestate, quam præside cl. viro M. Zuerio Boxhornio, etc. Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1644.

116. Wallwych (*Andreas*). Disput. politicarum de Romanorum imperio decima tertia, de censoribus et censuræ morum, quam præside Marco Zuerio Boxhornio, publicæ censuræ subjicit... Lugd. Bat., Bonav. et Abr. Elsevier, 1644.

E. — DISSERTATIONS PHILOSOPHIQUES.

---

118. Henricides (*Guilielmus*). Themata philosophica miscellanea, quæ præside clariss., philosopho Francone Burgersdicio, publico examini sistam. Lugd. Bat., ex off. Bonav. et Abr. Elsevier, 1628.

119. Herbinius (*Jo.*). Disput. philosophica de causis, earum influxum realem asserens, quam sub præsidio præcl. viri Adami Stevarti, publice discutiendam proponit... Lugd. Bat., ex off. Elsevier, 1653.

(*La suite prochainement.*)

UNE VIEILLE CHANSON

SUR LA

DESTRUCTION DE LA CITADELLE DE LIÉGE,

EN 1676.

Dans la nuit du 27 au 28 mars 1674, le baron de Vierset, gouverneur de la citadelle de Liége, cédant à l'or et aux promesses du *grand monarque*, et oubliant ses serments comme son devoir, livra la forteresse aux troupes françaises.

L'occupation française fut maintenue pendant deux ans, sous le prétexte ridicule de maintenir par là, la neutralité du pays de Liége. Toujours sous le même prétexte, le pays fut cruellement ravagé et pillé par les troupes de Sa Majesté très-chrétienne.

Louis XIV s'aperçut enfin que le rêve que lui et ses prédécesseurs caressaient depuis longtemps, celui d'annexer nos contrées à ses états, n'était pas encore sur le point de se réaliser. Le 14 mars 1676, le gouverneur français de la citadelle reçut ordre du roi d'en démolir les fortifications ; dès le lendemain, un grand nombre d'ouvriers mineurs y furent employés. Le 31 du même mois, le maréchal d'Estrade fit mettre le feu aux mines ; les fortifications sautèrent avec une partie des vieux remparts de la ville. On fit ensuite sauter les maisons et les casernes. La garnison se retira ensuite vers Maestricht, emmenant avec elle l'artillerie qui appartenait au pays et qui n'a jamais été rendue.

Grande fut la joie des habitants de Liége de se voir délivrés à la fois et des Français et du frein que leur imposait la citadelle. Il y eut ce jour là des illuminations et des réjouissances. On se mit en même temps à raser tout ce qui était demeuré debout. Des ecclésiastiques aussi bien que des bourgeois mirent la main à cette besogne.

C'est à la suite de ces événements que parut cette singulière :

CHANSON SUR LA DÉMOLITION

de la

CITADELLE DE LIÉGE.

Sur le Chant :

« Si tu aurois fait bonne garde,
Et tes sentinelles bien posées.
Piccolomne (*) ny sa garde,
Jamais n'eust échappé. »

L'an mille six cent septante six,
Du mois de mars le jour dernier,
L'on a encor veu la Forteresse,
Qui nous causait des grandes tristesses,
Mais le même jour en vérité,
Les François l'ont fait sauter.

Si tost que les mines ont joués (*sic*),
Il y avoit grande joye parmi la cité ;
Il n'y avoit petit ni grand,
Qui ne rendoit grâces au Tout-Puissant,
De voir les François travailler
Pour nous mettre en liberté.

Vive le Roy et ses sujets,
Vive tous nos monarques à cette fois,
Il nous faut boire tous à la ronde,
Car un chacun se resjouys,
Mon cher amy, à ta santé.
Vive le Roy Louys !

Dieu veuille bénir tous les autheurs,
Qui désirent nostre grand bon-heur,

(*) *Piccolomini*, général impérial du temps de la guerre de trente ans.

Vive la France, vive l'Espagne,
Vive la Hollande, vive l'Allemagne,
Vive tous ceux qui ont le cœur,
De nous mettre en grand honneur.

Nous avons bonne occasion,
De dire, vive Louys de Bourbon !
S'il nous avoit mis en souffrance,
Il nous rend la récompense,
A faire sauter et envoller
Ce qui nous tenoit enchaisnez.

Au mesme instant qu'il fut sauté,
La milice ils ont envoyé ;
Ils ne furent pas sitost entrez,
Des bons Bourgeois ils ont trouvez,
Qui les ont repoussé rudement,
Disants : vous n'y entrerez point !

Le deuxième jour du mois d'Avril
Monsieur Thonus à la garde monty,
Avec sa compagnie,
Qui ont tous dessein et bonne envie,
D'aller avec civilité,
Parler aux Messieurs de la Cité.

Le lendemain ne manquent pas
De s'approcher de Messieurs des Estats,
Ayants le cœur remply d'amour,
Les saluants, leur donnant le bonjour :
Messieurs, ne vous desplaira pas,
De mettre le soixantième et les Imposts bas !

Mes chers Bourgeois, en vérité,
L'on vous promet que vous les raurez !
Les entendants ainsy parler,
Contens ils se sont retournés ;
Aussitost on a préparé,
Les feux de ioye par tout costé.

Le Capitaine, en dévallant
Sa compagnie qui l'alloit suivant,
Pour remercier les Magistrats
Qui ont estez bons et accordials,

Pour Dieu, soyez bons Commandans,
Et nous, nous serons très obeyssans.

Moy, je puisse dire en vérité
L'honneur que je luy veux porter,
Biscuitte, succade, vin rouge et blanc,
On les saluoit à tout moment,
Disant : Monsieur, à votre santé,
Vive son Altesse et les Privilégés !

Vive Capitaines et Lieutenants,
Porteurs d'Enseigne et tous Commandants,
Vive tous bons fidels Bourgeois,
Qui ont eu le cœur, à cette fois,
D'avoir un conseil bien conclu,
Vive la Compagnie Monsieur Thonus !

L'on eut bien à se réjouir
Le vingt-huitième du mois d'Avril,
De voir une tant belle union,
Marcher en grande Procession,
Avec les trente-deux Mestiers,
Qui ont estez vingt-sept ans cachés.

L'on suit de Dieu les commandemens,
Rendre à César ce qui luy appartient ;
Car si l'on ne fait restitution,
De luy on n'aura pas pardon ;
Si nous pensons de bien mourir,
Dieu pourra avoir de nous mercy.

Mes chers confrères, considérez
L'honneur que nous devons porter,
Il nous faut estre tous d'accord,
Sans plus avoir aucun discord,
Des deux costez, soyons unis,
Pour bien maintenir nostre Pays !

Tous nos bourgeois ayant franc cœur,
Disants ensemble : vive nostre Protecteur,
Pour nostre Maistre, vive son Altesse,
Vive nostre grand Mayeur et nos Bourguemaistres,
Vive tous ceux de la Cité,
Qui voudront bien boire à leur santé !

Peuple Liégeois, priez sans cesse,
Jésus et sa Mere et Monsieur S[t]. Joseph.
Vive Jésus, vive Marie,
Vive Joseph, Père Nourricier,
Vive ce Grand Saint Bien-heureux,
D'avoir un enfant si très-glorieux.

Celuy qui a fait la chanson,
Il n'est pas un homme de grande condition ;
Mais il mérite, pour la façon,
De boire la bierre et le vin au posson,
S'il vous plaist de boire à sa santé,
Ce sera celuy qui fera raison.

L'auteur anonyme de cette chanson n'avait pas trop besoin de nous assurer qu'il «*n'est pas homme de grande condition*» On s'en serait bien un peu douté, en voyant le superbe dédain qu'il affiche pour les règles que pouvaient lui imposer la grammaire, la versification et même le bons sens. Il se flatte un peu en disant «*qu'il mérite, pour la façon, de boire la bière et le vin au posson*» C'était sans doute un gaillard sachant mieux boire qu'écrire des vers. Il est vraiment comique de le voir dans sa joie, pousser des vivats, en même temps, pour des gens qui vivaient alors en bien mauvaise intelligence : la France, l'Espagne, la Hollande et l'Allemagne, sans compter *son Altesse et les bons bourgeois.*

Je ne connais de cette chanson, imprimée d'un seul côté, sur une feuille in-folio à deux colonnes, en forme de *canard,* que l'exemplaire de M. Ul. Capitaine. Cet exemplaire, probablement unique, a été découvert par son heureux propriétaire dans un vieux registre.

Ce morceau de poésie populaire valait la peine d'être réimprimé; non pas certainement à cause de son mérite littéraire, mais, sans compter son extrême rareté, parcequ'il a le mérite de rappeler un fait curieux d'histoire locale, et celui de refléter fidélement l'opinion publique à Liége, en l'an de grâce 1676.

H. Helbig.

BIOGRAPHIE.

LA NOBLESSE BELGE

AUX

GUERRES D'ALLEMAGNE.

1618-1648.

Celui qui écrirait l'histoire des troubles des Pays-Bas sans contrôler Strada, van Meteren, Hooft, Bentivoglio et Haraeus, ou bien celle de la guerre de trente ans sans corriger le comte Khevenhüler, Wassemberg, Ziegler, Merian et Schiller, est exposé à commettre les erreurs les plus graves, à tout embrouiller. Il n'y a qu'un seul moyen de l'empêcher. Ce serait de faire, avec soin et conscience, une chronologie militaire et politique, embrassant les trois derniers siècles de notre histoire. Malheureusement personne ne songe à composer ce livre, mais il est nécessaire, et il se fera tôt ou tard. En attendant qu'il en soit ainsi, nous publions ici, en manière d'appel et d'encouragement, quelques notes qui suffiront sans doute pour donner une idée du nombre de fautes dont fourmillent les meilleures sources historiques.

Toutes ces fautes ne sont pas involontaires.

Un patriotisme d'une singulière espèce a poussé plus d'un écrivain à donner de sa propre autorité un brevet de naturalité à tel héros qui lui plaisait, à telle célébrité d'origine douteuse.

Souvent ces supercheries, moins innocentes qu'elles n'en ont l'air, passaient inaperçues, d'autres fois elles égaraient un esprit superficiel et ôtaient toute valeur à un ouvrage assez consciencieux du reste pour être utile.

Les exemples se présentent en foule à notre mémoire. Nous en citerons un au hasard, non-seulement parce qu'il est des plus curieux, mais parce qu'il n'est pas appelé à trouver place dans le travail qui

doit suivre. L'anglais Harte, auteur d'une histoire de Gustave Adolphe de Suède (1759), voit, avec une complaisance qu'il faut mettre sur le compte de ses sentiments religieux ou d'une spéculation de librairie, partout des compatriotes dans l'armée qui combat pour la cause protestante. S'agit-il de Taupadel, un brave colonel originaire de la Souabe? Il en fait d'abord un Écossais du nom de Mac-Dougal, puis, vingt-cinq pages plus loin, oubliant cette première transformation, il en fait subir une seconde au même personnage, en l'appelant Dewbattle. Les noms belges n'ont pas été moins malheureux. En Allemagne, ils deviennent allemands, en Espagne ou en Italie, espagnols ou italiens. C'est au XVII[e] siècle surtout que nos illustrations militaires sont avidement empruntées par l'étranger, qui les fait passer pour siennes. Notre devise sera celle de Frédéric-le-Grand : Nous reprendrons notre bien partout où il se rencontrera.

ALEGAMBE (*Ferdinand d'*), seigneur de Vertbois, n'avait que dix-huit ans, lorsque, sous les ordres de Guillaume de Verdugo, il fit ses premières armes en Bohême. L'année suivante, en 1621, il commande déjà une compagnie d'infanterie impériale et attire sur lui l'attention de ses chefs. Le confesseur de Ferdinand II, le célèbre jésuite Lamormain, l'aimait beaucoup et s'employa pour lui avec ardeur. D'Alegambe fut inscrit en 1628, faveur très-rare et très-prisée à cette époque, sur le rôle de la noblesse du Saint-Empire, et quand il mourut trois ans plus tard, l'Empereur se serait écrié qu'il perdait l'un de ses plus fidèles amis et l'un des plus braves officiers de son armée. C'est une notice contemporaine qui le prétend.

ALDRINGER (*Jean*) vint au monde dans la chaumière d'un laboureur luxembourgeois, et non pas, comme on l'a prétendu, sous le toit d'un bourgeois de Thionville. L'erreur provient de son titre de baron de Diedenhofen, qui n'a aucun rapport avec la cité lorraine et signifie simplement qu'il avait acheté une terre de ce nom. L'enfant du peuple fut tour à tour valet de chambre d'un jeune seigneur, secrétaire d'un diplomate français et familier d'un prélat romain. Aux premiers bruits de guerre il passa d'Italie en Allemagne et s'engagea sous les drapeaux de l'Empire comme simple soldat. Son chemin se fit rapidement sous l'impulsion de son courage et de son savoir. Il devint colonel

pendant la campagne contre le Danemarck et il dirigea ensuite comme général, en 1630, l'expédition de Mantoue.

Il succéda bientôt à Tilly, battu devant Leipzig; il balança en Bavière et sur les bords du Rhin la fortune du maréchal Horn et celle de Bernard de Saxe-Weimar. Ses services lui avaient mérité le grade de général-feldmaréchal, lorsqu'il fut tué, le 12 juillet 1634, au combat de Landshut. Quelques historiens disent qu'il fut assassiné par les ordres de la cour de Vienne pour avoir trempé dans la conspiration de Wallenstein. Il est vrai que ce grand capitaine le tenait en très-haute estime, et eût fait de lui, s'il avait triomphé, un électeur d'Empire. Deux frères d'Aldringer, Maximilien, évêque de Seccau, et Paul, évêque de Tripoli, héritèrent de son immense fortune. Une de ses sœurs, appelée Anne, obtint en 1635 de l'Empereur que ses fils, les jeunes comtes de Clary, pussent reprendre un nom illustre près de s'éteindre.

Les termes de ce décret impérial sont si précis que nous devons admettre qu'un baron d'Aldringer, neveu du feldmaréchal, qu'une chronique locale fait figurer au siége de Noerdlingen en 1634, ne devait plus être en vie l'année suivante.

On a souvent écrit Altringen et aussi Aldring (1).

ANHOLT (*Jean-Jacques d'*) et de Bronckhorst, comte du Saint-Empire, baron de Batenbourg, Milendonck, Bar et Latumb, seigneur de Neuwerbourg, Drachenfels, etc., était en outre chevalier de l'ordre de la Toison d'or, feld-maréchal sous Ferdinand II, conseiller au conseil de guerre, premier chambellan impérial et gouverneur de plusieurs provinces.

Tant de titres répondaient à de beaux états de service. D'Anholt débuta en Allemagne dès 1619 comme colonel bavarois; il se mesura avec bonheur contre Ernest de Mansfeld et le duc de Brunswick-Lunebourg et devint à la fois l'un des chefs de la ligue catholique et de l'armée impériale. L'épidémie qui régnait si violemment en 1630, au sud de l'Allemagne et en Italie, l'emporta au mois d'octobre. Il ne laissa qu'une fille de son mariage avec une comtesse de Hohenzol-

---

(1) Neyen, *Biographie Luxembourgeoise,* I, 8, se prononce décidément pour l'orthographe *Aldringen.* Selon lui, l'évêque de Seccau, frère du général, avait pour prénom, non pas Maximilien, mais Marc. A. S.

lern-Siegmaringen. Il a été souvent confondu avec le comte de Gronsveld, autre seigneur limbourgeois, qui se disait également seigneur de Bronckhorst à la suite d'un procès qui aurait donné à cette terre le caractère ganerbial.

Arlin (*Jacques d'*), était lieutenant-colonel au régiment Mohrwald-Infanterie; il fut fait colonel en 1634 et immédiatement après l'assassinat de Wallenstein. Cet officier de fortune se disait comte de Bornival, sans aucun droit sans doute, puisque cette seigneurie, située aux environs de Louvain, fut seulement érigée en baronnie au siècle suivant par Charles II, roi d'Espagne. Jacques d'Arlin était entré en 1620 au service de l'Autriche et il y était parvenu au grade de général-major.

Beaucarmez (*le comte de*). Il était capitaine dans le régiment de Broi, de l'infanterie impériale. Il fut fait prisonnier par les Français à la bataille de Ziegenhain, le 15 novembre 1640, et rentra bientôt après dans sa patrie.

Beaufort (*Antoine, baron de*) avait eu à Madrid une mauvaise affaire lorsqu'il faisait encore partie des gardes wallonnes. Ses ennemis le poursuivirent jusqu'au fond de l'Allemagne. Il était cité comme l'un des plus braves colonels de l'armée impériale. Il attendait en récompense d'une dernière action d'éclat, le commandement, ambitionné depuis longtemps, d'un régiment de cuirassiers, lorsque le généralissime vint, un jour d'avril 1626, lui apprendre que l'ambassadeur d'Espagne l'avait rendu suspect à Vienne et qu'il n'avait rien de mieux à faire qu'à s'éloigner au plus tôt. C'est ce que fit Beaufort. Nous avons donné ailleurs quelques détails sur son compte, nous y ajouterons ici l'extrait d'une lettre de Wallenstein à l'infante Isabelle : « En « ce qui concerne Beaufort, je n'ai encore rien pu lui faire savoir. « J'ignore toujours en quel lieu il peut être maintenant, mais je ne « doute pas, d'après les désirs exprimés par Votre Altesse, que son « crime ne soit grand. » Il nous a été impossible de rencontrer autre chose qui se rapportât au gentilhomme belge et au mystérieux méfait dont il était accusé.

Beaurieu (*Charles de Gavre, comte de*) et baron de Fresin appartenait à une des plus anciennes et des plus illustres maisons du Brabant. Il porta tour à tour les armes au service de l'Espagne et de l'Autriche. C'est pourtant à cette dernière puissance qu'il rendit le

plus de services. Nous savons que, pendant vingt ans, il combattit les Turcs, les Bohémiens ou les Hongrois, comme colonel d'un régiment d'infanterie wallonne. Il avait été créé chevalier du Saint-Empire en 1597, en même temps que son frère Adrien, qui fut le premier marquis d'Ayseau.

Beek (*Maximilien*) doit être mis au nombre des gentilshommes flamands qui suivirent l'archiduc Mathias lorsqu'il renonça au gouvernement des Pays-Bas. Nous le retrouvons à Prague, dès l'avènement de ce prince à l'empire, comme commandant des gardes du corps. Il ne joua à l'étranger aucun rôle politique.

Beck (*Jean*), colonel dans l'armée de Wallenstein en 1627, puis général de bataille de S. M. C., chambellan impérial, feld-maréchal et gouverneur du Luxembourg, naquit au Grund, faubourg de Luxembourg, dans une condition des plus obscures. Peu de soldats de fortune ont fourni une carrière à la fois aussi brillante et aussi honorable. Voici le fait qui la couronne. Ayant perdu, en 1648, la bataille de Lens, il se tua en arrachant dans son désespoir l'appareil que l'on avait posé sur ses blessures. Aldringer avait été domestique, lui, il avait été messager.

Beckman (*le chevalier Guillaume de*), seigneur du Vieux-Sart, séjourna à différentes reprises à la cour de l'empereur d'Autriche et à celle de Maximilien de Bavière pour les intérêts du prince-évêque de Liége. Il mourut en 1631.

Bettincourt (*Jean de*) nous est révélé par une lettre de Puteanus, le savant auteur de Louvain, adressée en 1620 au maréchal comte de Bucquoy, alors en Bohême. « Je vous recommande, dit-il, « ce jeune homme qui abandonne Minerve pour Mars et quitte les « études pour aller affronter les périls de la guerre. » Nous croyons reconnaître en lui un jeune seigneur du nom de Berloz que Lambert de Vlierden, dans ses : *Vota, preces et monita publica,* nous représente comme l'un des Belges qui se distinguèrent le plus à la célèbre bataille de Prague. Bettincourt est le nom d'un village qui faisait partie de la baronnie de Berloz au pays de Liége.

Bergh (*Frédéric, comte de*). baron de Boxmer et de Bylandt, gouverneur et capitaine général des provinces de Gueldre et de Zutphen, fut général de l'artillerie espagnole pendant le fameux siége d'Ostende. Il porta plus tard les armes dans les duchés du Rhin et fut employé

par les archiducs à diverses missions vers les empereurs Rodolphe et Mathias. Il mourut en 1618.

Bergh (*Henri, comte de*), frère du précédent, compte pour un des meilleurs capitaines de son temps. Lorsque Bucquoy eut été tué en Hongrie, Ferdinand II lui offrit le même grade et les mêmes avantages, mais de Bergh n'aimait pas l'Autriche et il refusa. Nous le voyons à plusieurs reprises guider les Espagnols dans les pays de Clèves, Juliers et Berg, et dans la Westphalie. Cependant la liberté de Belgique, contre laquelle il avait combattu, devint son rêve; il eut la plus large part à la conspiration de 1632, fut condamné à mort et se réfugia en Hollande. Il y mourut très-regretté en 1638.

Bethun (*Jean de*) s'engagea comme simple soldat dans le régiment de cavalerie impériale du colonel comte de Rittberg et devint successivement sergent, cornet, lieutenant et capitaine. Pendant les dix dernières années de la guerre de trente ans, il fit toutes les campagnes contre les Suédois. Aussitôt après sa rentrée en Belgique, il épousa à Corbais, près de Wavre (le 5 mai 1647), Catherine Pinchart, fille de Philippe, écuyer, seigneur de Riège, de laquelle il eut plusieurs enfants. Il acheta la seigneurie de Nil-Saint-Martin, en 1653, à Jean van Ryswyck. Nous devons croire qu'il mourut avant 1672 parce que, cette année-là, sa femme fut anoblie avec ses enfants par lettres-patentes du 18 octobre, ainsi que toute leur postérité. Il est à remarquer que dans les registres de l'état civil et dans d'autres documents, notre personnage est appelé *de Béthune*. C'est le nom que prirent aussi ses fils, et le temps, qui n'y regarde pas de près, consacra cette ambitieuse modification nominale.

Billehé (*Charles, chevalier de*), baron de Vierset et haut voué de Huy, ne portait pas encore ces deux derniers titres, lorsqu'il fut envoyé en Bavière et en Autriche par le prince-évêque de Liége. L'empereur Rodolphe l'avait créé chevalier à l'occasion de l'une de ses ambassades en Allemagne.

Billehé (*le chevalier Maximilien de*), fils du précédent, entra à vingt ans dans les armées de Ferdinand II. Tout en payant de sa personne comme le dernier des soldats en vingt batailles, il vécut assez pour atteindre au grade de lieutenant-feld-maréchal. Il tomba sous le feu de l'ennemi à Nœrdlingen, le 6 septembre 1634. Son nom a été

défiguré de plus d'une façon; on le trouve le plus souvent écrit *de Billy*. (Voir plus loin l'article : *Robles*).

Billehé (*le chevalier Guillaume de*), neveu du précédent, seigneur de Hardestein, périt également en Allemagne vers la fin de la guerre, étant sergent-major de l'infanterie impériale.

Boisschot (*Ferdinand de*), comte d'Erps, baron de Saventhem, seigneur de Fontaine-Château, Nosseghem et autres lieux, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, rendit comme administrateur ou comme diplomate de signalés services au roi d'Espagne et aux archiducs à Bruxelles. Après avoir été successivement auditeur général des armées espagnoles aux Pays-Bas, conseiller au conseil de guerre, ambassadeur à Londres et chancelier du Brabant, il fut appelé à défendre au congrès de Munster, en qualité de plénipotentiaire, les intérêts de la couronne d'Espagne. Il mena à bonne fin cette difficile mission et mourut quelques mois seulement après la conclusion de la paix.

Bottin (*Jean*) naquit à Laroche au pays de Luxembourg. Il passa de Rome à Vienne vers 1622, comme secrétaire privé de l'ambassadeur d'Espagne. Nous avons pu voir par quelques lettres de lui, reposant aux Archives du royaume à Bruxelles, qu'il jugeait très-sainement de l'état des choses en Allemagne et des erreurs de la politique autrichienne. Il fut anobli, ce qui était de son temps le sort commun des hommes de mérite, et mourut à Madrid en 1639, étant secrétaire de cabinet du roi Philippe III.

Bouchhoven (*le comte de*), tel est le nom historique d'Englebert de Liera d'Immerseele, vicomte d'Alost et seigneur de plusieurs lieux. Ce personnage servit avec distinction pendant les guerres contre la Suède et la France. Il fut créé comte du Saint-Empire par lettres-patentes du 7 février 1640 en récompense de ses bons services.

Bournonville (*Alexandre Ier, duc de*) conduisit, en 1619, un corps de sept mille hommes, dont un régiment de cuirasses, de Belgique en Bohême. Il perdit un œil au siége de Piska et rentra dans sa patrie après la bataille de la Montagne-Blanche (nov. 1620).

Il remplit pour les archiducs plusieurs missions diplomatiques. Il conspira en 1632 pour l'affranchissement de la Belgique, mais, cette entreprise patriotique ayant échoué, il prit le chemin de l'exil et s'en alla vivre à Lyon, où il mourut en 1655.

Bournonville (*Alexandre II, duc de*), fils du précédent, porta jusqu'à la mort de son père le titre de comte de Hennin. Il fut en outre pair de France et de Hainaut, vicomte de Barlin et seigneur de Buggenhout. Le roi d'Espagne érigea, en 1658, la susdite terre de Buggenhout sous le nom de Bournonville en principauté, et, disent les lettres-patentes données à cette occasion : « Dès sa jeunesse, après « avoir été nourry menine (page) de feu nostre très-chère et « très-aymée bonne tante Madame Isabelle-Claire-Eugénie, il aurait « porté les armes en l'Empire au service de notre très-auguste maison, « s'estant trouvé aux plus signalées occasions qui s'y sont offertes « contre la Suède et contre la France, depuis l'an 1638 jusques à « la paix conclue audit Empire. » Ce seigneur eut après cela encore de belles destinées. Il fut fait vice-roi après avoir combattu en Sicile contre la France. Il mourut à Pampelune en 1690 dans un âge très-avancé.

Borgrave. Il y eut à la guerre de Bohême parmi les troupes belges du comte de Bucquoy, deux gentilshommes de ce nom. Lambert de Vlierden raconte qu'ils s'aimaient fraternellement et que c'est, sans doute, pour cela qu'ils eurent la consolation d'être frappés à mort d'un même boulet à la bataille de Prague.

Boussu (*le comte de*), Eugène de Hennin-Hiétard, marquis de la Vère, et baron de Liedekerke, était le second fils de Maximilien de Boussu, amiral de la mer et maître-d'hôtel des archiducs à Bruxelles. Il fit pendant plusieurs années la guerre en Allemagne, obtint par son mérite le collier de l'ordre de la Toison d'or, et mourut en 1658.

Bruneau (*Jacques*), seigneur de Wastines, conseiller de la chambre des comptes à Lille, secrétaire du conseil privé pour les affaires des Pays-Bas à Madrid, président du conseil de Leurs Altesses à Bruxelles, remplit encore plusieurs autres postes de grande importance. On l'envoya comme résident à Vienne et à Londres. Pendant son séjour en Allemagne, il eut une correspondance très-suivie avec les souverains belges. Ses lettres se trouvent aux archives du royaume, à Bruxelles, disséminées dans les papiers de l'audience et dans ceux de la secrétairerie d'Allemagne. Jacques Bruneau eut, vers la fin de sa carrière, l'honneur d'être désigné pour aller, comme plénipotentiaire de S. M. C., signer à Munster la paix de Westphalie.

Bucquoy (*le comte de*), Charles-Bonaventure de Longueval, naquit le 9 janvier 1571. Il porta très-haut un nom déjà célèbre dans nos annales. Quand il fut appelé en Allemagne, en 1618, comme général feld maréchal des armées de l'Empire, il possédait déjà les titres et les distinctions suivants : grand-bailli du comté de Hainaut, général en chef de l'artillerie aux Pays-Bas, ambassadeur, conseiller de guerre de S. M. C. et de LL. AA. les archiducs Albert et Isabelle, chevalier de l'ordre de la Toison d'or et commandeur de l'ordre de Calatrava. Pour raconter ses campagnes, il faudrait dire toutes les batailles et tous les siéges qui appartiennent à la guerre de Bohême et de Moravie. A plusieurs reprises, il sauva la cause qu'il défendait d'un imminent naufrage. Il reçut la mort d'un héros — celle qu'il devait ambitionner — en tombant sur le champ de bataille, percé de coups, le 21 avril 1621 Les poésies flamandes d'Olivier de Wrée et les discours latins de Vernulaeus étant peu connus au xviie siècle, plusieurs historiens ont avancé que Bucquoy était Espagnol de naissance. Nous possédons même un pamphlet de l'an 1620, qui prétend qu'on ne peut avoir aucune confiance en lui pour cette raison-là.

Bucquoy (*Charles-Albert, comte de*), eut pour principal mérite de recueillir le fruit des victoires et des travaux de son père. Il posséda en Bohême les comtés de Rosenberg et de Gratzen et les seigneuries de Liebegitz et de Sonnberg. Il séjourna à différentes reprises en Allemagne comme chambellan et conseiller de guerre de l'empereur Ferdinand III. Ses autres charges étaient celles de grand-bailli du Hainaut, de général de cavalerie espagnole et de chevalier de la Toison d'or. Il mourut en 1663.

Camargo. Quatre frères de cette famille, originaire de l'Espagne et fixée en Belgique, furent créés barons du Saint-Empire romain. Ils se distinguèrent au service des empereurs Ferdinand II et Ferdinand III. Ce furent :

1° Gabriel, colonel d'un régiment d'infanterie, qu'un boulet emporta au siége de Ratisbonne.

2° Thiérri, sergent-major de bataille, qui succomba aux blessures graves reçues à la bataille de Lutzen en 1632. Jules Diodati, dans le rapport qu'il adressa sur cette affaire à l'Empereur, lui donne un bel éloge.

3° Louis, capitaine d'une compagnie de cuirasses wallonnes, qui

ne fit qu'une courte apparition sur le théâtre de la guerre en Allemagne.

4° François, capitaine d'infanterie, qui fit avec les Espagnols les campagnes du Palatinat et de Lorraine. Il fut tué devant Armentières en 1647.

Cassina (*Hugues-Jean-François de*), baron de Boulers, né à Gand en 1615, se trouva, jusqu'à la mort de l'infante Isabelle, au nombre de ses pages. Il entra, en 1634 ou 1635, dans l'armée impériale et fit, en se distinguant dans diverses rencontres, les dernières campagnes d'Allemagne contre les Suédois. Le grade le plus élevé auquel il parvint, fut celui de colonel d'un régiment d'arquebusiers à cheval. Il épousa une comtesse de Wansheim, et mourut le 24 octobre 1653. Ses restes reposent à Grammont.

Caverson (*Jérôme* et *Paul de*). Ces deux gentilshommes, le père et le fils, étaient originaires du Brabant; ils commandèrent successivement le régiment des gardes de l'Empereur sous Ferdinand II et Ferdinand III et furent anoblis par ce dernier souverain.

Chimay (*le prince Alexandre de*), comte de Beaumont, baron de Commines, chevalier de la Toison d'or, fut tué, lors de l'attaque de la ville de Wesel sur le Rhin, le 16 août 1629.

Coens (*Honoré de*) était un brave gentilhomme flamand. Il fit partie des secours envoyés par les archidues à l'empereur Ferdinand II. Il se distingua, comme capitaine d'une compagnie de cuirasses, pendant les campagnes du Rhin et du Palatinat, et rentra en Belgique, pour se marier, en 1631, ayant quitté le service avec le grade de colonel.

Colins (*Benoît*) était colonel d'un régiment espagnol à la solde de l'Empereur. Il fut tué dans une escarmouche d'un coup de pistolet.

Colins (*Englebert*), frère du précédent, mourut également au service de la maison d'Autriche. Il était guidon au régiment de pied du baron de Moriamez.

Coloma (*Alexandre de*), seigneur de Bornhem et de Moriensart, capitaine de cavalerie légère au service de l'Empereur, fut fait commissaire général de la cavalerie pendant les guerres d'Italie. Il mourut en 1630.

Cortenbach (*Adrien, baron de*), fils du comte de Tervueren, baron de Helmont, était un chevalier de l'ordre Teutonique. Comme général de bataille des armées de l'Empire, il rendit de grands services, fut créé comte de Beckenvoorde et du Saint-Empire romain et mourut, en 1630, en Poméranie. Son corps fut transporté à Maestricht, où sa famille avait sa sépulture.

Croy (*le duc Charles-Alexandre de*), marquis d'Havré, comte de Fontenay, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, reçut de l'Empereur, à son arrivée en Allemagne, un régiment à commander. Il se rendit, en 1620, à Eichstaedt, avec mille chevaux et six cents fantassins, pour protéger les recrues venant des Flandres. A la fin de la même année, il se trouva à la bataille de Prague et s'y comporta très-vaillamment. Il mourut à Bruxelles, sous le fer d'un assassin, le 5 novembre 1624.

Croy (*François de*), frère du précédent, était un enfant naturel du grand bailli du Hainaut et de Marie, duchesse douairière de Brunswick-Lunebourg. Le duc de Croy lui avait laissé, par son testament, la baronnie de Northout, dont il porta quelquefois le nom, et une rente viagère de quatorze cents florins. Ce gentilhomme commanda, pendant la guerre de Bohême, une compagnie de quatre-vingt chevaux sous le comte de Bucquoy. Il devint, plus tard, sergent-major de bataille au service de l'Empire, et épousa Dorothée de Raville, veuve du baron d'Eltz.

Cuellar (*le chevalier Ferdinand de*), fils aîné de Jean de Cuellar et de Claire Pels, succomba à Andernach sur le Rhin, à la gravité de ses blessures. Il était depuis 1621 lieutenant-colonel au régiment du comte de Solms.

Custin (*Louis de*), seigneur de Villers le Rond, Fresnoy et Wallis, conseiller de guerre de S. M. C., fut envoyé le 10 juin 1629, par l'infante Isabelle, à Wallenstein, alors au nord de l'Allemagne, pour lui demander son intervention armée dans le pays de Juliers.

Damant (*le chevalier Juste*), seigneur de Diestveld, Nazareth et Smack, se trouva en Allemagne, où il fut honoré par le duc Maximilien de Bavière de la dignité de conseiller intime et de celle de gentilhomme de la bouche. Il devint, à sa rentrée en Belgique, grand bailli et gouverneur de la châtellenie de Courtrai.

Egmont (*le comte Charles d'*), prince de Gavre, chevalier de la

Toison d'or, gouverneur et souverain bailli du comté de Namur, gentilhomme de la chambre des archiducs, fit plusieurs voyages en Bavière et en Autriche pour les intérêts des souverains belges.

ENKEVOORT (*Adrien van*) était au moment de l'assassinat de Wallenstein, lieutenant-colonel du régiment Tcherky-Infanterie. Il eut un prompt avancement et était déjà général-vaguemestre, lorsqu'en 1637, à la bataille de Rheinfelden, il fut fait prisonnier et enfermé pendant trois années à Péronne. Van Enkevoort était l'ami le plus fidèle de Jean de Werth et partagea sa gloire jusqu'à la fin de la guerre. On a écrit Engefort et Enkvort.

FENESTRANGE (*le baron de*) n'était autre qu'Ernest de Croy, qui se plaisait ainsi à cacher son nom glorieux sous un nom obscur. Il avait été capitaine de cavalerie légère sous les ordres de l'amiral d'Arragon, et avait fait, dans la même arme, les campagnes d'Allemagne de 1621 à 1623 sous les ordres de Spinola. Des lettres de lui nous prouvent que plus tard il s'attacha à la fortune du duc Charles de Lorraine et le suivit en Allemagne.

FLÉRON (*Servais de*), né à Liége en 1590, était capitaine dans l'un des régiments wallons formés par le comte de Tilly. Il fut tué, au mois d'octobre 1620, à l'affaire qui eut lieu entre Pilsen et Rakonitz et à laquelle le comte de Bucquoy reçut une cruelle blessure.

FLÉRON (*Adrien de*), chanoine de l'église de Liége, ne figure dans cette liste qu'à titre d'ami, de secrétaire et de confident du comte de Tilly. Il s'occupa en outre, avec talent, des plus graves intérêts politiques de la maison impériale de 1625 à 1630, époque de sa mort. Ses papiers, ses notes et ses mémoires, qui eussent été curieux à consulter sur les affaires du temps, ont été perdus.

FOURNEAU (*Philippe-François de*), baron de Cruyquembourg, seigneur de Chapelle, Wildere, Ternath et Lombeke-Saint-Ulric, gentilhomme de la bouche de l'archiduc-infant Ferdinand, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques, fut fait baron du Saint-Empire « pour avoir, » disent les lettres patentes de 1643, « servi dans nos « armées avec talent, zèle et dévotion. »

GAUCHER (*Jean Barodt, dit*), seigneur de Marchault. Plusieurs historiens ont écrit « Gauchier Borgonjon » et même « Gaucher de Bourgogne. » Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il quitta,

en 1611, le Luxembourg, sa patrie, pour aller prendre du service en Italie comme capitaine. Lorsque la guerre eut éclaté en Bohême, il obtint le commandement d'un régiment de cuirassiers impériaux et rendit des services signalés jusqu'à l'époque de l'entière pacification de ce pays. (*Archives du Royaume*, à Bruxelles, fardes de l'audience, 1148.)

Gavre (*François de*) doit, à juger d'après son cachet armorié, avoir appartenu à la famille belge de ce nom. La chute de Wallenstein le tira un moment de son obscurité pour l'y replonger aussitôt après : il fut fait, en 1634, lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie garnisonné en Bohême.

Geleen (*Godefroid Huyn, premier comte de*) était chevalier de l'ordre Teutonique et général-feldmaréchal de l'Empire. Il mourut à Maestricht, en 1657, après avoir combattu dans les rangs de l'armée catholique du début jusqu'à la fin de la guerre de trente ans. On raconte de lui qu'à la bataille de Roshaupten, le 1er août 1621, étant encore capitaine, il trouva en un officier anglais un adversaire digne de lui. On échangea plusieurs coups de pistolet sans résultat, puis on s'attaqua l'épée au poing, et, les épées s'étant brisées, on s'étreignit, on se roula par terre. Cette lutte étrange dura longtemps ; elle ne se termina que lorsqu'un des soldats de Geleen eut étranglé l'officier anglais, qui avait le dessus. Le nom de ce personnage a été merveilleusement défiguré : on l'a appelé Glore, Howen de Gleen, Veleen et von Gelehnen.

Glimes-Hollebeke (*Winand, comte de*), vicomte et seigneur de Jodoigne, prit part, dans les armées impériales, aux derniers faits d'armes de la guerre de trente ans. Il fut, comme la plupart des gentilshommes qui s'équipaient à leurs frais et s'entretenaient, brillamment récompensé en titres et en honneurs.

Gomar-Fourdin (*Antoine de*) était lieutenant-colonel au régiment impérial d'infanterie du prince de Barbançon. Voici ce que nous avons pu apprendre de ses états de service. Il fut blessé à la prise de Prague en 1620 ; il reçut en 1632, dix mille florins de Wallenstein, en récompense de la belle conduite de son régiment à la bataille de Lutzen, et en 1647, il trouva la mort d'un soldat sur un champ de bataille.

Gracht (*Antoine van der*), seigneur de Schardam, Bavinckhove,

Beaulieu, Couterie, etc., compta au nombre des officiers de la bouche de l'empereur Rodolphe. A la mort de ce souverain, il rentra en Belgique et décéda à Malines, le 17 mars 1619.

GRONSVELD. Le comte Josse-Maximilien, dont le nom a déjà été prononcé à l'article : *Anholt,* se façonna au métier des armes sous les ordres ou, pour mieux dire, sous les yeux du fameux Tilly. On le vit succéder à Pappenheim, tué à Lützen, égaler sa réputation de bravoure et devenir général-feldmaréchal bavarois. Longtemps Gronsveld conserva le gouvernement de l'importante forteresse d'Ingolstadt. Il se fit diplomate quand la paix l'obligea à déposer son épée, et il mourut, en 1662, pendant l'une de ses missions. Sa famille appartient à l'ancien duché de Limbourg ; elle y joua un rôle important pendant le moyen âge, et sa résidence, près de Maestricht, présente un vaste amas de ruines qu'il est curieux de visiter.

HAES (*Gilles de*) signait Gilli de Hase, et ses contemporains, imitant son exemple, se mirent à l'envi à torturer l'orthographe de son nom. On écrivit Gildeoss, Gil d'As, Gildenhas, et même Wildhas. Ce dernier tour de force appartient en propre à Wallenstein. Cet homme de guerre commença par être boulanger ; il naquit, à Gand, le 22 avril 1597, d'un brossier, appelé Jean, qui se disait patricien, et de Barbara Tieterick ; se fit soldat par dépit amoureux, et passant de Belgique en Italie avec Spinola, et d'Italie en Allemagne avec Aldringer, il prit goût à son nouveau métier. Il obtint, après vingt années de travaux et de fatigues, la patente de colonel lieutenant-général. Vers la fin de la guerre, il s'en alla commander les armées de terre de la république de Venise en Orient ; il se couvrit de gloire en combattant les Turcs ; mais les ennuis inséparables d'un commandement partagé l'obligèrent à renoncer à ses hautes charges. Il devint gouverneur de la Dalmatie, qui appartenait aux Vénitiens, et mourut à Lara en 1655 ou 1656.

HATTSTEIN (*Philippe*), fils de Jean, président du conseil provincial du Luxembourg, succéda à son père comme plénipotentiaire des archiducs à la diète de Spire, de 1601 à 1603. Plus tard, sous les empereurs Mathias et Ferdinand, il fut chargé d'autres missions touchant les intérêts de la Belgique germanique. Il mourut en 1636.

HEMM (*Arnold van der*), chevalier de l'Éperon d'or, seigneur de

Karl, Hildebrandt et Niederstein, fut créé chevalier, en 1622, par lettres patentes de l'empereur Ferdinand II, à cause de son mérite militaire et de son dévouement à la maison d'Autriche. Il se maria en Bohême, où, de nos jours encore, une famille de ce nom existe.

HERBAUVAL (*le baron Jean*) appartient, à ce que nous pensons, à la noblesse du Hainaut. Dès son apparition dans les armées d'Autriche, on le surnomma : le Chamarré, à cause de la richesse outrée de son harnais de guerre. Les historiens sont d'accord pour en faire un colonel de cavalerie légère. Il eut un fils qui fit ses premières armes sous sa conduite, et fut tué, en 1648, à la bataille de Lens, étant lieutenant-colonel espagnol.

HERZELLES (*Philippe de*), seigneur de Faucuwez, Ittre, Samme, Sart, Virginal et autres lieux, selon des lettres patentes données par Charles II, roi d'Espagne, descend des anciens bannerets de Flandre. Il aurait servi avec distinction sous Tilly, en Allemagne, et ne serait rentré qu'en 1632 au service de l'infante Isabelle, sa souveraine, pour se distinguer encore à plusieurs siéges et batailles. Il mourut décoré du titre ambitionné de haut-drossard du Brabant.

HERZELLES (*le chevalier François de*), dont nous possédons une lettre, nous prouve, par les armes de son cachet, qu'il appartient à la famille du précédent personnage. Il eut sous ses ordres, en qualité de lieutenant-colonel au service de la ligue catholique, cinq cents cuirassiers pendant toute la guerre contre les protestants de la Bohême. On manque de détails sur son compte.

HEUSDEN VAN ELSHOUT (*Théodore*) était lieutenant-colonel de l'Empire quand il fut tué, en 1642, à la bataille de Leipzig.

VAN HOVE (*Jean-Charles*), seigneur d'Altena, servait en qualité de capitaine au régiment de cuirassiers du comte Piccolomini. Il mourut en 1641. Son corps repose en l'église de Contich, près d'Anvers.

VAN HOVE (*François*) était cousin-germain du précédent. Il avait obtenu une lieutenance dans le même régiment de cavalerie, et resta sur un champ de bataille pendant la guerre contre la Suède.

INCHY (*Albert de Gavre, baron d'*) était parent du comte de Beaurieu, dont nous avons eu l'occasion de parler. Son nom, affreusement défiguré par les chroniqueurs et les gazetiers de l'époque, nous a

à peine permis de reconnaître en lui un brillant capitaine de cavalerie légère qui s'était distingué au service de l'Empereur dès 1619. Il fut élevé à la dignité de comte, en récompense de ses loyaux services. Ses campagnes avaient parfois été interrompues par des missions diplomatiques. Au mois de novembre 1624, il avait, entre autres, reçu des lettres de l'infante Isabelle, qui l'autorisaient à se rendre auprès de Ferdinand II, pour régler avec lui les conditions d'une intervention militaire aux Pays-Bas. Même au service de l'étranger, les Belges ne rompaient pas, on le voit, tout rapport avec le gouvernement de leur patrie.

Isembourg (*le comte Salentin d'*) servit, dès le mois de mars 1619, sous les ordres du fameux Wallenstein, alors colonel de cavalerie au service de l'Empereur. Il était capitaine d'une compagnie de cent chevaux au moment de la bataille de Prague, et nous croyons que c'est de lui qu'il s'agit, lorsque le comte de Khevenhuller dit, dans ses Annales, qu'en 1633 un comte d'Isembourg s'empara, à la tête d'une poignée d'Espagnols, d'Ollberg sur l'Ahr, et retourna ensuite s'enfermer dans Maestricht.

Isembourg (*le comte Ernest d'*) ne peut guère être confondu avec le précédent, par la bonne raison que les historiens, suivant le langage de la cour impériale, ne l'appellent pas autrement que le comte de *Grensaw*. Il était encore baron d'Arenfels, d'Herbach et de Lahr, seigneur de Linz, Aldencout et Leuwerbourg, chevalier de l'ordre de la Toison et gouverneur grand-bailli du Namurois. Ce gentilhomme ne fut que peu de temps avant la paix de Munster nommé général en chef des armées impériales dans l'Allemagne inférieure. Il mourut à Bruxelles en 1664.

Isenghien (*Philippe Lamoral de Gand, comte d'*) commanda sous le règne de Ferdinand une compagnie de cuirasses espagnoles. Il se distingua dans la guerre que l'on fit aux protestants du Palatinat.

De Jonghe (*Gilles*), dit de Hongrie, pour avoir servi dans l'armée conduite par le comte Charles de Mansfeld au secours de l'empereur Rodolphe, quitta une seconde fois la Belgique en 1619. Nous le retrouvons, en 1634, avec le grade de capitaine, dans l'armée de

Wallenstein, mais il s'est enrichi. Une partie de la seigneurie de Dubskeho, au duché de Friedland, lui appartient.

KINSCHOTT (*le chevalier Gaspard de*), seigneur de Rivière, Jette, Ganshoren, Ham, Releghem, Bever, etc., mourut, en 1649, à Munster en Westphalie, y étant plénipotentiaire de la république batave.

LAEN (*Jean-Baptiste van der*), seigneur de Hassas, se distingua particulièrement en 1632, au siége de Maestricht. Nous trouvons qu'il était colonel au moment de la signature de la paix de Westphalie.

CH. RAHLENBECK.

(*La suite prochainement.*)

MÉLANGES.

— M. le baron de Korff, directeur de la Bibliothèque impériale de St-Pétersbourg, vient d'adresser, en l'accompagnant d'une gracieuse lettre, à l'éditeur de ee bulletin la dernière publication du vaste établissement placé sous sa direction. C'est le *Catalogue des publications de la Bibliothèque impériale publique de St-Pétersbourg, depuis sa fondation jusqu'en* 1861, *ainsi que des différents écrits qui le concernent spécialement ou qui ont été publiés à son profit;* St-Pétersbourg, de LIV et 38 pp., pet. in-4°. Le catalogue ne forme que la moindre part du volume; il est préeédé d'abord d'un exposé historique sur la bibliothèque, par M. R. Minzloff, puis de l'analyse d'un volume composé en partie de feuilles manuscrites, en partie de feuilles d'épreuve, et provenant du fondateur de la bibliothèque, M. le comte Joseph Zaluski, (1747). Ce volume a pour titre: *Bibliographia Zalusciana.* Exhibens Ill. Exeell. atque Reverend. D. D. Jos. Andr. Comitis in Zaluskié Zaluski....., tam edita quam edenda scripta, inspersis plurimis notis atque observationibus litterariis ex ejusdem illustrissimi praesulis scrinio desumtis. Opus litterariae historiae polonae amatoribus jucundum ac perutile, partim Berdiczoviae in typographeo Mariano, partim Varsoviae Mizlerianis collegii que Societatis Jesu typis impressum annis 1763, 1764, 1765 et 1766.—Le catalogue proprement dit comprend 138 numéros; tous les volumes de cette collection sont richement reliés en maroquin et disposés dans un petit meuble artistement travaillé et placé au milieu de la salle des *Russica.*

Des 138 publieations renseignées, 21 numéros se rattachent au temps de Zaluski (1747-1773), 16 à l'administration d'Olénin (1811 à 1843), 7 numéros à celle de Boutourlin (1843-1849), et 94 à celle du directeur actuel (1849 à 1861). — Les numéros 93 à 108 se rattachent à une célèbre publication historique que l'on ne s'attend pas à trouver ici, savoir les diverses éditions russes ou en langue

étrangère, de l'*Avénement au trône de l'empereur Nicolas* (*) *par le baron de Korff*. Toutefois elle rentre parfaitement dans le cadre énoncé sur le titre ; car le baron de Korff en a consacré le revenu à sa chère bibliothèque et ce revenu s'élève à 120, 000 francs.

—M. *J. F. Bodel-Nyenhuis*, membre de l'académie royale des arts d'Amsterdam, vient de publier le 6e fascicule de sa Liste alphabétique d'une *Collection de portraits d'imprimeurs, de libraires*, etc. de tous les temps et de tous les peuples. Le 1er fascicule avait paru en 1836. Voilà donc 25 ans que M. Bodel poursuit sa tâche ; aussi pense-t-il que son sixième fascicule terminera l'œuvre, ce qui fait qu'il y a joint la table générale des six listes. Cette dernière comprend 604 noms. On ne saurait nier que les recherches patientes de M. Bodel ont fini par épuiser, relativement parlant, un sujet intéressant de bibliologie.

— On lit dans le *Journal de Liége* :

« Nous avons une bien triste nouvelle à annoncer à nos lecteurs. M. Peetermans, avocat, bourgmestre de Seraing, et conseiller provincial, est mort dans la nuit du 30 novembre à Seraing, des suites d'une maladie de langueur qui avait fait depuis quelques mois de rapides progrès.

« M. Peetermans n'était âgé que de 32 ans.

« Cette perte sera vivement sentie. Administrateur ferme et intelligent, homme politique laborieux et convaincu, libéral sincère, écrivain déjà renommé, Nicolas Peetermans était appelé à une brillante carrière que la mort vient de briser à son début.

« M. Peetermans avait fait à notre Université ses études de droit ; mais de bonne heure, ses goûts le portaient vers les lettres et la politique.

« Son principal ouvrage : *Le prince de Ligne*, a eu, dans notre

---

(*) Les deux premières éditions, tirées chacune à 25 exempl. seulement, avaient été faites, du vivant de l'empereur Nicolas, exclusivement pour l'usage de la famille impériale. La 3e éd. (1857) entre comme première dans le domaine public. Elle fut suivie immédiatement de deux autres éditions russes et de 13 éditions et traductions en langue étrangère.

pays et à l'étranger, un sérieux et légitime succès. Il y a trois jours à peine, nous rapportions dans ces colonnes l'accueil si bienveillant que fit à la 2e édition de cet ouvrage la *Revue de Hambourg*, un des plus importants recueils critiques de l'Allemagne. M. Peetermans a publié, en outre, plusieurs notices littéraires sur des écrivains nationaux du XVIe et du XVIIe siècles. Il avait contribué avec son ami, M. Helbig, à la publication *des Fleurs des vieux poëtes liégeois*, rendant ainsi à notre littérature un service réel. Il avait collaboré trés-jeune à un spirituel ouvrage intitulé : *le Diable à Bruxelles*.

« M. Peetermans apportait dans ses travaux, outre la curieuse recherche et la savante précision du bibliophile, un remarquable talent d'écrivain.

« Élu à différentes reprises membre du comité de *l'Association libérale*, il avait été choisi deux fois comme secrétaire par le conseil provincial, aux travaux duquel il prit une part active.

« La Société d'Émulation, la Société de littérature wallonne de Liége et la Société des sciences, lettres et arts du Hainaut, lui avaient conféré le titre de membre correspondant.

— Le nombre des journaux qui paraissent actuellement sur ce petit espace de terre que l'on nomme la Suisse s'élève à *trois cents*. Berne en possède 43, Zurich 36, Vaud 24, Genève 22, Saint-Gall 21, Argovie 20, Bâle-Ville 18, Neuchâtel 17, Grisons 12, Lucerne 11, Schaffhouse et Thurgovie 10, Soleure 9, Tessin 8, Schwytz, Fribourg et Zug 7, Glaris 5, les deux Appenzell 4, Bâle-Campagne et Valais 3, Uri, Nidwald et Obwald 1 chacun. Sur ce nombre, 9 journaux paraissent sept fois par semaine, 28 six fois, et 117 une fois par semaine.

Au commencement de 1861, 38 anciens journaux ont sombré et ont été remplacé par 56 nouveaux.

210 paraissent en langue allemande, 78 en langue française, 9 en italien et 3 en romaansch.

De 1853 à 1859, le nombre des numéros de journaux imprimés annuellement s'est élevé de 9 millions à plus de 16 millions.

En France, le nombre des journaux n'est que 1,343, ce qui fait dans ce pays un journal sur 26,643 âmes, tandis qu'en Suisse il existe un écrit périodique pour 7,976 habitants. Le résultat est bien plus

frappant lorsqu'on songe qu'en Suisse les journaux sont répandus et s'impriment sur toute la surface du pays, tandis qu'en France tout est concentré dans les villes. C'est ainsi que Paris qui, en 1856, avait une population de 4.8 p. c. de la population totale, imprimait 47.7 p. c. de tous les journaux publiés en France. En Angleterre, il y a eu, en 1860, 1,902 écrits périodiques. (*Journal de Genève.*)

— Le *Publisher's Circular* publie un rapport officiel sur la presse anglaise en 1861. Nous en extrayons les chiffres suivants :

« Il se publie aujourd'hui, en Grande-Bretagne, 1,102 journaux. L'Angleterre en a 791 ; le pays de Galles, 28 ; l'Écosse, 138 ; l'Irlande, 132 ; les îles britanniques, 13.

» De ces journaux, il y en a 39 quotidiens en Angleterre, 8 en Écosse, 12 en Irlande et 2 dans les îles.

» En 1821, il ne se publiait dans le royaume uni que 267 journaux; en 1831, il s'en publiait 295; en 1841, 472; en 1851, 563, et enfin aujourd'hui il s'en publie 1,102, ce qui témoigne d'un immense progrès dans la publicité.

» Les *magazines* aujourd'hui en cours de publication sont, y compris les *quarterly reviews*, au nombre de 481, dont 207 sont des publications religieuses. Parmi ces journaux, l'Église d'Angleterre, l'Église wesleyenne, les méthodistes primitifs, les baptistes, les indépendants et les autres communions chrétiennes ont toutes des organes plus ou moins accrédités. »

— *Pictographie Américaine.*—La brochure de M. le bibliothécaire Petzholdt à Dresde, dont nous avons fait mention dans le dernier cahier, p. 318, vient de paraître en traduction française (Bruxelles, chez tous les libraires, 1861, in-8°, 12 pp. de texte et 8 pl. de gravures). En publiant les critiques, soyons juste et ne négligeons pas la défense. Voici une lettre écrite par M. l'abbé Domenech à M. L. Lalanne (*), rédacteur de la *Correspondance Littéraire :*

Monsieur.

De retour de l'Irlande, j'apprends toute la violence de l'inqualifiable orage déchaîné contre moi par la publication du *Manuscrit pictographique*

(*) Inséré dans la Correspondance littéraire du 10 oct. dernier.

américain. Comme je ne puis répondre à tous les articles dans lesquels je suis si singulièrement attaqué, je vais écrire une seconde lettre pour prouver l'authenticité du *Livre des sauvages*, et répondre aux principales critiques soulevées contre ce livre. Ma réponse s'adressant à un public d'élite, mais peu versé dans l'art graphique des Peaux-Rouges, je dois accompagner cette réponse des inscriptions analogues à celles du manuscrit, qui m'ont servi pour ma traduction et qui ont été déjà publiées en Amérique par ordre du sénat des États-Unis. Comme la gravure de ces inscriptions demande un peu de temps et que vous avez eu la loyauté de reproduire ma lettre à *l'Indépendance belge*, sans en être prié, je m'empresse de vous faire quelques observations sur vos attaques personnelles, me réservant de répondre plus tard à celles qui concernent le manuscrit.

D'abord, permettez-moi de vous dire que vous êtes parfaitement le maître de croire plutôt à la science étrangère qu'à la nôtre (comme si l'intelligence manquait en France), mais avant d'affirmer que je m'étais trompé sur un sujet qui vous est sans doute peu familier et qui m'occupe constamment depuis seize ans, c'est-à-dire depuis mon premier voyage en Amérique, vous auriez dû penser que je devais être plus compétent en cette matière que mes spirituels adversaires, dont les noms sont inconnus dans l'ethnologie américaine.

Dans une note de votre premier article, vous m'accusez de me servir d'expressions qui blessent votre pudeur, et que vous écrivez en partie avec des points pour ne pas choquer l'oreille de vos lecteurs. Je ne conçois pas, Monsieur, qu'un écrivain aussi distingué que vous l'êtes puisse se formaliser de ce que j'emploie les termes techniques généralement usités dans la description du culte phallique, si ancien et si répandu jadis, non-seulement en Égypte, mais encore en Europe, dans les Indes et le Japon. Vous n'ignorez pas que les Indiens du nouveau monde étaient très-adonnés aux vices contre nature, et pour les qualifier, je ne pouvais inventer des mots qui, après tout, auraient signifié la même chose et temoigneraient d'une étrange pruderie que la science trouve ridicule et n'admet pas. Du reste, j'ai trouvé ces mots dans les pages savantes de MM. Aubin, Dulaure, Lajard, l'*Expéditon d'Égypte*, et dans d'autres ouvrages d'une incontestable valeur, et je ne crois pas m'être rendu coupable d'inconvenance en m'en servant comme tous les écrivains qui ont traité ce sujet délicat.

Plus loin, vous dites que la présence des mots anglais ou allemands (que j'ai signalés) aurait dû suffire pour me faire concevoir des doutes sur l'origine du manuscrit. Non, monsieur; si vous aviez eu connaissance des nombreuses inscriptions hiéroglyphiques que j'ai vues dans les déserts américains, et dont la plupart sont connues aux ethnologues des États-Unis, vous auriez su que plusieurs de ces inscriptions sont accompagnées de signatures ou de légendes en caractères alphabétiques. Cela se conçoit d'autant mieux que le nombre de trappeurs, de voyageurs, de prisonniers

ou d'enfants volés d'origine européenne, devenus par la suite chefs de tribus et sauvages au suprême degré, est presque aussi grand que celui des sachems instruits par des missionnaires français, allemands, espagnols ou irlandais. Vous trouverez quand vous voudrez, même ici à la bibliothèque d'échanges internationaux, chez son fondateur, M. Vattemare, l'original d'un dessin Dacota, avec des mots anglais au-dessus et audesous des figures représentatives.

En présence de ces faits, que vous ignoriez peut-être, vous ne trouverez plus étonnant que les caractères alphabétiques du manuscrit n'eussent pour moi qu'une valeur secondaire, je dirai même insignifiante; car ces caractères ne pouvaient indiquer que deux choses, ou que l'auteur était d'origine européenne et parfaitement versé dans l'art graphique des Peaux-Rouges ou qu'il avait été instruit par quelque missionnaire européen; dans l'un et l'autre cas, le manuscrit n'en restait pas moins le plus curieux monument de l'idéographie indienne découvert jusqu'à ce jour; car, ce qui intéressait naturellement le plus les ethnologues américains, c'étaient les récits exprimés au moyen des signes symboliques ou représentatifs, et ceux-là seuls méritaient toute mon attention.

Quant aux autres objections que vous faites dans votre article du 10 juillet, elles rentrent dans le domaine d'une saine critique. J'y répondrai de mon mieux dans ma prochaine lettre, et j'espère pouvoir modifier vos opinions sur le manuscrit. Puisque vous avez lu ma notice sur l'idéographie des Peaux-Rouges, vous devez vous rappeler que je demandais cette critique et que je priais même les savants américains, compétents dans cette science, de produire les renseignements qu'ils pourraient donner afin de jeter un peu plus de lumière sur ce sujet, et de corriger mon interprétation des signes symboliques ou représentatifs dans le cas où je me serais trompé. C'est ainsi que je comprends le devoir de tout honnête écrivain. En effet, monsieur, vous savez que la science est très-ingrate et très-stérile pour celui qui la cultive, et si je me suis dévoué à la propagation de l'ethnologie américaine, c'est à cause de l'obscurité profonde qui règne encore sur les origines de cette vaste portion de la famille humaine et du petit nombre de voyageurs consciencieux capables d'aporter des documents nouveaux sur l'histoire du nouveau monde.

Veuillez, monsieur, avoir la bonté d'insérer cette lettre dans votre prochain numéro, et croire à la considération distinguée de votre très-humble serviteur.

Em. Domenech.

Paris, 28 *septembre* 1861.

M. Lalanne réserve sa réponse jusqu'a la publication du nouveau travail qu'annonce M. Domenech.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Le Bibliophile illustré, journal publié à Londres, par M. J. Ph. Berjeau.

Le nom de M. Berjeau est connu des amateurs de livres rares. S'adonnant avec courage à la reproduction des plus anciens monuments de la typographie, ce bibliophile a fait paraître des fac-simile de quelques-unes des productions xylographiques du xv[e] siècle ; le *Speculum humanæ salvationis,* in-folio, avec 63 planches, a été tiré à 155 exemplaires ; le *Canticum canticorum,* à 150 ; l'un et l'autre sont précédés d'une introduction historique et bibliographique. La *Biblia pauperum,* in-4°, avec 40 planches, vient de paraître.

Dans le but de se délasser du pénible travail qu'exige l'exécution de ces fac-simile, M. Berjeau a eu l'idée (dont tous les amis des livres doivent lui savoir gré) de créer une publication périodique dans laquelle il recueillerait quelques-uns des résultats auxquels le conduisent ses investigations bibliographiques et qui donnerait également asile aux communications que peuvent lui adresser les bibliophiles de divers pays.

Il débuta par faire paraître deux cahiers d'une vingtaine de pages chacun, intitulés le *Bibliomane.* On y trouve des reproductions curieuses de quelques-unes des gravures sur bois qui *ornent* certaines éditions du xv[e] siècle ; il est impossible de rien imaginer de plus grossier que ces débuts d'un art tout primitif ; mais ces volumes sont tellement rares, que les plus belles épreuves avant la lettre, dues au burin de Morghen, d'Henriquel Dupont ou de Marcari, ont bien moins de valeur vénale.

Parmi les notices insérées dans le *Bibliomane,* les lecteurs instruits remarqueront celle qui concerne l'*emploi des anciennes xylographies* dans les *livres imprimés* aux xv[e] et xvi[e] siècles, puis celles sur les ivres de fauconnerie, sur le *Dialogus creaturarum,* sur le Psautier de 1457.

Le *Bibliophile illustré* paraît le 15 de chaque mois. Le premier numéro a vu le jour le 15 août. Indiquons quelques-uns des articles contenus dans les trois cahiers qui sont en ce moment sous nos yeux.

Le Philobiblion de Richard de Bury, traduit pour la première fois en français par H. Cocheris. Tout en rendant justice au travail du traducteur, et au savoir solide qui se montre dans sa traduction, il faut reconnaître qu'il n'a pas toujours pu triompher des obscurités accumulées dans un texte latin fort corrompu, et on doit regretter qu'il n'ait pas consulté la version anglaise due à M. Inglis, publiée en 1832

Un livre xylographique du XVIIe *siècle ;* c'est l'*Innocentia victrix,* ouvrage latin et chinois imprimé à Canton en 1671, in-folio, avec des planches de bois. Le graveur chinois a rendu avec une merveilleuse habileté de main les caractères cursifs européens. Divers bibliographes (et notamment le *Manuel*) ont parlé de ce livre, mais en n'indiquant pas que c'est un volume entièrement xylographique et non en caractères mobiles, ils ne lui ont pas suffisamment rendu justice.

De arte natandi, libri duo, autore Everardo Dygbeio. London, 1587, in-4°. Ouvrage singulier ; il est orné de 43 gravures qui se réduisent à cinq, dont le centre a été scié pour y introduire en passe-partout 43 positions différentes de natation.

Les premières notes de musique fondues et imprimées par Erhard Oeglin. Ce typographe travailla à Augsbourg de 1505 à 1516. Son premier livre avec des caractères de musique imprimés est intitulé : *Melopoiæ, sive Harmoniæ Tetracenticæ....* per Petrum Tritonium, 1507. Les *Harmoniæ super odas Horatii,* du même auteur, publiées également en 1507, fut aussi un volume fort curieux et extrêmement rare. Observons en passant qu'aucun biographe n'a encore fait connaître quel était ce Tritonius.

Vitas Patrum. Détails sur quelques éditions fort anciennes de cet ouvrage de saint Jérôme, dont le titre, abréviation des mots *Prologus super vitas Patrum,* qui étaient dans les manuscrits, offre un solécisme qui n'effraya pas les vieux typographes.

Le *Chan-hai-King,* ou livre des montagnes et des mers ; ouvrage chinois très-peu connu et qui remonte à une très-haute antiquité.

Le premier bateau à vapeur ; la description du premier pyroscaphe

connu se trouve dans un petit ouvrage de l'Anglais Jonathan Hull : *A description and draught of a new invented Machine for carrying vessels,* imprimé en 1737. Devenu introuvable, ce livre a été réimprimé en 1760 en fac-simile à 250 exemplaires. On chercherait vainement dans les biographes anglais des renseignements sur Hull ; cet homme de génie a été oublié, et sa mémoire eût été à jamais perdue, si un fin connaisseur de vieux livres n'était point, par hasard, tombé sur ce pauvre petit bouquin, lequel n'est point mentionné dans le *Bibliographer's Manual* de Lowndes, mais qui vaut aujourd'hui 200 francs.

Des fac-simile d'anciennes gravures sur bois et de marques d'imprimeurs justifient le titre d'*illustré* que M. Berjeau a donné à sa publication.

N'oublions pas de signaler un *Essai d'un catalogue de livres rares ou curieux non décrits jusqu'à ce jour.* Nul bibliographe n'a la prétention de ne laisser échapper aucun livre curieux de la nomenclature qu'il donne ; chacun d'eux a d'ailleurs sa spécialité. En fouillant dans les catalogues des libraires, dans ceux des bibliothèques publiques ou des collections livrées aux enchères, on peut trouver l'indication de bien des ouvrages intéressants ou utiles restés inconnus ou négligés. Le catalogue de la ville d'Harlem, ceux des libraires Lilly et Stewart ont fourni à M. Berjeau, pour le début d'un travail qui sera continué, treize ouvrages en diverses langues. Nous nous bornerons à signaler une édition de la *Scelta di Facezie del Piovanno Arlotto,* Venetia, 1595, qui n'est point indiquée au *Manuel du Libraire* ni dans le *Trésor* de M. Grässe.

Nous en avons dit assez, ce nous semble, pour démontrer que le *Bibliophile illustré* offre à tous les amis des livres un intérêt très-vif, et nous croyons pouvoir, avec pleine confiance, le recommander à leurs sympathies.

G. B.

Catalogue de la Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor au seizième siècle, rédigé par François Rabelais, commenté par le bibliophile Jacob, et suivi d'un *Essai sur les Bibliothèques imaginaires,* par G. Brunet. Paris, Techener, 1861, in-8°.

Ce volume de 407 pages est digne de l'attention des amis des livres

et des personnes qui s'occupent de l'histoire littéraire du xve et du xvie siècle ; il se recommande aussi aux individus (et ils sont nombreux) qu'intéresse l'immortelle satire du plus audacieux railleur qui eût encore pris la plume. Le bibliophile Jacob, c'est-à-dire, M. Paul Lacroix, a fort bien reconnu que les nombreux commentateurs de Rabelais n'avaient guère compris le chapitre où s'étale la nomenclature « des beaulx livres que Pantagruel trouva en la librairie de Saint-Victor. » Il faut se souvenir que maître François avait habité Paris de 1528 à 1532 ; il fréquenta la bibliothèque de Saint-Victor, il la trouva comme toutes celles de cette époque, remplie de livres qui lui étaient antipathiques (ouvrages de théologie, de polémique religieuse, de scolastique, de jurisprudence) ; de là ce catalogue imaginaire où les noms des auteurs et les titres des ouvrages sont travestis à dessein sous des dénominations équivoques et des titres imaginaires. Les commentateurs ont cru, pour la plupart, que les livres énumérés par Rabelais étaient purement imaginaires ; ils ont cherché à expliquer leurs titres à l'aide de la philologie, tandis qu'au contraire (et M. Lacroix le démontre très-bien), Rabelais, en inventant ou plutôt en travestissant un titre de livre, avait sous les yeux ou dans la pensée un et quelquefois plusieurs ouvrages contemporains, traitant des mêmes matières et offrant des intitulés analogues à ceux que lui dictait sa malice.

Le cachet de cette origine a été retrouvé par le laborieux bibliophile; des inductions, résultat de recherches assidues, l'ont guidé dans une œuvre de divination bibliographique qui offre, sous une forme ingénieuse, les fruits d'une lecture vraiment effrayante, puisqu'elle a dû s'appliquer à des livres que personne ne lit aujourd'hui.

M. Lacroix promet d'ailleurs de ne point s'en tenir là. Sans parler d'une édition de Rabelais, dont il s'occupe depuis vingt ans, mais dont la publication ne paraît malheureusement pas prochaine, il annonce le projet de consacrer plusieurs études à Rabelais, bibliographe. « Le Gargantua et le Pantagruel méritent en effet d'être examinés au point de vue des renseignements bibliographiques qu'on y trouve épars; sa bibliothèque à lui, car il avait une collection peu nombreuse, mais bien choisie, cette bibliothèque, qui a laissé plus de traces qu'on ne suppose, reprendra bientôt une sorte d'existence dans une notice qui démontrera que Rabelais a été un bon bibliographe et même un sincère bibliophile. »

Nous ne pouvons qu'appeler de tous nos vœux l'apparition de cette notice qui touchera un point curieux de l'histoire de la littérature et des livres; en attendant, nous allons, par quelques analyses portant sur des titres pris au hasard, montrer comment M. Lacroix a conçu son travail.

La *Biga salutis* est le titre d'un recueil de sermons composés par un moine hongrois et plusieurs fois réimprimé à partir de 1498. Un écrivain mystique italien, Nicolas de Ansimo, avait donné à l'âme dévote un quadrige, au lieu d'un bige, afin de s'élever au ciel par la prière (*Quadriga spiritualis*, 1475, in-4°). Ce chariot mystique a été reproduit dans le titre de divers ouvrages; il suffira de citer : *le char suivi de l'Aurore de grâce, ou Horloge spirituelle roulant sur vingt-quatre heures qui sont les vingt-quatre considérations sur les principaux mystères de la vie de la Reine des cieux,* par François de Coriolan, capucin.

Le Creziou de contemplation rappelle divers ouvrages, publiés peu de temps avant que Rabelais ne prit la plume, tels que le *Modus et ratio de divine contemplation translaté de latin en françois.* Paris, 1505, in-4°; *les Contemplations historiques sur la passion Nostre Seigneur,* par J. Gerson. Paris, sans date, in-fol.; *le Mirouer de contemplacion faict sur la très-saincte vie, mort et passion de Notre Seigneur Jesus-Christ.* Paris, 1517; *le Sentier et adresse de dévotion et contemplacion intellectuelle translaté en françois,* par Nicolas Caling. Tholose, s. d. (1530), in-4°. M. Lacroix pense que c'est ce dernier ouvrage que Rabelais a voulu désigner plus particulièrement, à cause du lieu de l'impression et eu égard au style mélangé de languedocien que le même Caling a employé dans sa traduction. Il pense aussi que le mot *Creziou* doit être pris ici dans la signification de sentier, de chemin creux qu'on lui donne en Languedoc. Le Duchat observe que *creziou* signifie creuset dans le patois du Dauphiné et du Lyonnais; c'est une lampe à crochet, dans le dialecte de la Savoie, selon Éloi Johanneau.

La Ratouere des Theologiens. Le titre de ce livre assez amphibologique semble rappeler plaisamment *le Racional des divins offices, translaté de latin en françois.* Paris, Verard, 1503, in-folio. L'original latin a été imprimé plus de vingt fois au XVe siècle. Il est diffi-

cile d'ailleurs, de déterminer le sens que maître François attachait au mot *Ratouere,* qui signifie trou de rat ou piége à prendre les rats. A-t-il voulu dire que les théologiens se laissent prendre aux amorces de la scolastique, ou bien qu'ils se retirent dans leur fort, derrière quelque paradoxe, quand ils craignent d'être obligés de se rendre? Est-ce une allusion aux moines *ras* qui mangent le pauvre monde? Peut-être aussi Rabelais a-t-il voulu se moquer d'un certain nombre de traités théologiques, écrits en latin, qui présentent dans leurs titres la syllabe *ra* placée tout exprès pour faire songer à *ratouere* (*Ratio brevis discendæ theologiæ,* par Melanchthon ; *Ratio et methodus perveniendi ad veram theologiam,* par Érasme, etc.)

Magistri Fripresaulcetis de grabellationibus horarum canonicarum. Ce titre pouvait faire allusion au *Tractatus de horis canonicis* d'Albert de Ferrare, réimprimé plus de trente fois depuis l'origine de l'imprimerie. L'auteur se nommait Albert Trottus, mot auquel Rabelais semble vouloir rappeler le mot *grabelatio,* formé du verbe *grabeler,* synonyme de dépêcher. On disait un *dépêcheur* de messes, un *grabeleur* de prières.

M. Lacroix ne s'est pas contenté de discuter ce qui concerne la bibliothèque bouffonne forgée par Rabelais ; il donne d'amples détails au sujet de la collection très-réelle de manuscrits et de livres que possédait la célèbre abbaye, collection dont il existe encore, dans l'immense dépôt de la rue de Richelieu, à Paris, deux catalogues rédigés vers l'an 1510. L'espace nous manque pour signaler avec plus d'étendue ce travail tout à fait neuf, mais les bibliophiles qui s'empresseront sans doute de se procurer le livre de M. Lacroix sauront bien en apprécier le mérite. X.

Publications de la Société littéraire (Literarischer Verein) *de Stuttgart.*

N° XLII. *Cyriacus Spangenberg von der Musica und den Meistersaengern.* Herausgegeben durch Adelbert von Keller. Stuttgart, 1861, in-8°, 172 pages.

L'auteur de cette intéressante monographie historique et théorique sur la musique, est Cyriacus Spangenberg, né à Herden, principauté

de Kalenberg, le 17 juin 1528. Fils d'un pasteur protestant, il fut successivement professeur et prédicateur à Eisleben, doyen à Mansfeld, pasteur à Slitzsee, et mourut à Strasbourg le 10 février 1604. Sa vie, fort agitée par la polémique théologique et consacrée en grande partie à la composition d'ouvrages historiques et théologiques, a été décrite par Leuckholdt : *Historia Spangenbergensis, Quedlinburg und Aschersleben*, 1712, in-4°. Son ouvrage sur la musique est tiré d'un manuscrit appartenant au séminaire protestant de Strasbourg. Ce manuscrit était resté inédit, sauf un extrait inséré dans la *Prosodia Germanica* de Martin Opitz, édition augmentée par Hanman, Francfort-sur-Main, 1658, pp. 126-166. Voici le titre exact du manuscrit, traduit de l'allemand en français : *Du noble et illustre art de la musique, de la naissance, louange, utilité et effet d'icelui, et récit parfait comme quoi les maîtres en musique* (Meistersänger) *se sont produits : rédigé au profit et en l'honneur de l'honorable sodalité des* Meistersänger *dans la ville libre impériale de Strasbourg,* par M. Cyriacus Spangenberg, en l'an du Christ MDXCVIII. C'est donc en quelque sorte un travail de circonstance.

Aug. Sch.

Études historiques et littéraires sur les anciennes Sociétés académiques de la ville d'Amiens, par Ferd. Pouy. Amiens, 1861, gr. in-8°, 41 pages.

Dans ces quelques pages, M. Pouy, dont nous avons fait connaître, à la p. 255, les *Recherches sur la typographie Amiénoise,* a retracé, avec force détails, d'abord la naissance, l'existence et la dissolution d'un cercle appelé *Cabinet des lettres* (1702 à 1740), puis la constitution, en 1746, d'une *Société littéraire,* transformée dès 1750, par lettres patentes du roi, en *Académie des sciences, des belles-lettres et des arts d'Amiens.* L'auteur ne nous donne pas l'histoire des travaux et des développements de cette compagnie ; il se borne au récit de sa fondation et surtout des démêlés que fit surgir dans le sein de l'Académie la présidence royalement imposée de Gresset, membre de l'Académie française, et auxquels l'auteur de *Vert-Vert* mit un terme en

renonçant aux honneurs de la présidence. Les dernières pages ne concernent pas Amiens, mais relatent, d'après un auteur moderne, M. Bergeron, l'organisation de la Société Conrard à Paris, qui devint, comme on sait, le principal noyau de l'Académie française.

Aug. Sch.

Dans la forêt de Thuringe. Voyage d'étude, par Edouard Humbert. Genève, imprimerie de J.-G. Fick, 1862, gr. in-8°.

Nous avons maintefois mentionné dans notre revue les productions typographiques de M. Fick à Genève, mais c'étaient toujours des livres sérieux, enveloppés même parfois de l'antique parchemin, et imprimés avec les types des Étienne ; c'étaient des produits graves destinés au cabinet de l'antiquaire ou du bibliophile. Aujourd'hui nous annonçons un volume d'un tout autre genre, un vrai volume de salon, aux dehors riches, à la mine fraîche et coquette, à la tournure élégante. Et quant au contenu du livre, il répond, grâce à la plume colorée, à la sensibilité exquise et délicate de l'auteur, et à l'agrément avec lequel il sait étaler une érudition archéologique et historique de bon aloi, il répond, disons-nous, à l'apparence toute séduisante du volume, qui est orné en outre par des centaines de petites planches, finement exécutées et représentant des monuments, des paysages, des objets archéologiques relatifs à des locatités de la Thuringe. Nous ne voulons pas renseigner nos lecteurs sur ce que c'est que la Thuringe, ce coin béni de l'Allemagne ; nous leur rappellerons simplement, que cette terre, si féconde en beautés pittoresques et en souvenirs historiques, renferme le merveilleux ensemble de constructions antiques, connu dans le monde des arts sous le nom de château de Wartbourg. Je n'ai besoin de dire que l'histoire et la description de ce magnifique donjon constitue la partie la plus intéressante du livre de M. Humbert, et nous le répétons, M. Humbert a su traiter son sujet avec une grâce poétique et une richesse d'expression, qui non-seulement entraîne, mais qui rafraîchit et vivifie le cœur. C'est un des rares écrivains français, qui ont su pénétrer les profondeurs de la nature allemande dans ses manifestations diverses ; ce qui le distingue en-

core, c'est qu'il écrit non-seulement avec intelligence et avec imagination, mais qu'il laisse percer partout une admiration sincère, non voilée, pour les beautés qu'il découvre, une affection réelle pour les choses ou les hommes qu'il met en relief. Rien de cette morgue, que trahissent tant de voyageurs français, qui se permettent par-ci par-là tout au plus l'exclamation : *Pas mal*, quand au fond de l'âme, ils s'écrient : *Superbe*. Disons en terminant, que M. Humbert, dans le gros volume de 500 pages qu'il vient de livrer à la publicité, ne se produit pas en simple touriste rêveur, mais en véritable et sérieux explorateur de la contrée et des localités qu'il décrit, tant au point de vue des paysages, des monuments, des objets d'art, que sous le rapport de l'histoire, des traditions populaires, des mœurs et de la vie sociale. AUG. SCH.

Étude historique et critique sur l'orthophonie et l'orthoépie tudesques, suivie de la loi runique de modification des articulations, par EM. VERSTRAETE, lieutenant d'infanterie. Pour la Belgique et la Hollande, W. Rogghé, éditeur, 1862, in-8°, pp. VIII et 262.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter à fond le mérite du livre que nous annonçons ; et si même cette discussion ne nous semblait pas déplacée, nous devrions en abandonner la tâche à quelque flamingant possédant assez d'érudition sur le passé et le présent de sa langue pour pouvoir contrôler pas à pas les assertions de l'auteur, et apprécier à leur juste valeur les projets d'innovation orthographique par lesquels se termine le volume. Fidèle à notre rôle, nous nous bornons à signaler le livre à nos lecteurs comme une de ces publications assez rares dans le milieu où nous vivons, approfondissant une question peu en rapport avec les goûts ordinaires du public lettré et dénotant chez l'auteur une heureuse aptitude à se jeter dans la voie d'investigations fructueuses sur un domaine scientifique, peu remué parmi nous. En outre, selon notre mission de bibliographe, nous esquisserons en quelques traits le caractère et le contenu du volume.

Sans vouloir en aucune manière nous ériger en juge du livre de

M. Verstraete, ni en relever des détails, nous ne pouvons nous dispenser, d'un côté, de féliciter l'auteur sur les sentiments patriotiques qui l'animent et qu'il fait éclater peut-être avec trop d'effusion pour un ouvrage scientifique, ainsi que sur un certain cachet de vigueur et de fraîcheur, qui dénote des élans généreux pour l'étude en général ; d'un autre, de déplorer l'absence d'unité, le défaut d'une définition bien prononcée quant à l'objet ou plutôt aux limites de l'étude et au but de la recherche. Nous ne dissimulerons pas non plus que notre opinion personnelle est que les innovations que propose M. Verstraete en matière d'orthographe flamande, toutes logiques qu'elles paraissent, ne se réaliseront jamais, parce qu'elles ne sont, à vrai dire, pas plus nécessaires, pour sauvegarder le véritable génie de la langue flamande, que l'introduction d'une orthographe nouvelle dans toutes les autres langues modernes de l'Europe, tout en faisant disparaître quelques imperfections dans le mode de figurer les sons de chacune d'elle, en d'autres termes, en remaniant le système alphabétique, ne contribuerait à en mieux faire revivre la force native, à en mettre en relief la nature primitive. L'orthographe, tout en étant affaire de convention, de convention tacite, est également basée sur des lois physiologiques, qu'il ne s'agit que de connaître, et franchement, nous n'avons pas, après une lecture attentive de l'ouvrage de M. Verstraete, été à même de nous rendre compte quel avantage, soit pour la vérité orthoépique, soit pour la facilité de l'enseignement il peut y avoir à écrire d, k, g, v, pour t, k, ch, f, et à employer les mêmes consonnes surmontées d'un point pour rendre d, b, k (doux), g, v.

M. Verstraete commence par signaler comme un grand obstacle du développement de la littérature flamande le grand écart qui existe entre le langage flamand écrit, produit vicieux de l'école, et le langage flamand véritable, le parler naturel des habitants de nos provinces. Il faut concilier l'un et l'autre, pense-t-il, trouver une formule qui, remplaçant la fausse orthographe des savants, reproduise avec exactitude le son émis par les hommes du peuple, créateurs et conservateurs de la bonne langue. Cette formule, il la trouve dans l'ancien système runique, sur lequel il fournit un ensemble de données historiques et linguistiques assez intéressantes. Avant d'entamer la question purement philologique de son travail, c'est-à dire l'exposé du faux rapport qu'il

prétend exister entre le son prononcé et le son figuré, il se laisse aller à suivre les ethnographes dans leur interminable débat sur l'origine des peuples teutoniques, à exposer les opinions diverses émises sur les migrations des tribus germaniques qui ont implanté dans nos contrées la langue flamande. Il fait preuve d'un grand esprit de critique. Nous le voyons se rallier au général Renard en ce qui concerne le teutonisme de nos Belges wallons. Cette première partie, écrite avec beaucoup d'entrain et une critique intelligente, comprend également une dissertation sur la diversité des langues teutoniques et sur le caractère particulier de chacune d'elles; elle aboutit à une véritable apothéose du flamand, lequel, selon l'auteur, présente incontestablement la forme teutonique la plus respectable de toutes. Nous n'oserions affirmer que les preuves matérielles et morales des hautes qualités revendiquées pour la langue maternelle de l'auteur aient été fournies par celui-ci, et nous glisserions volontiers ici la remarque qu'en général l'enthousiasme, répandu sur tout son travail, nuit un peu beaucoup à la clarté et à la précision des démonstrations. L'auteur se distingue par une franchise toute digne de son noble métier; ses phrases sont marquées au coin d'une conviction profonde ; elles sont souvent riches et brillantes ; mais cet éclat précisement nous semble faire tort au positivisme que réclame une science aussi exacte que doit l'être la linguistique bien entendue. Un peu plus de sobriété de langage eût mieux dégagé, pensons-nous, la pensée de l'auteur.

En somme, nous avons parcouru l'étude de M. le lieutenant Verstraete avec bien du plaisir; la question qu'elle traite est d'un vif intérêt et, même en n'adoptant pas les conclusions de l'auteur, on trouve dans son livre des instructions diverses, qui dédommagent amplement du temps qu'en a coûté la lecture. Il nous a été agréable surtout, après les orageux débats publics sur la question flamande, dont nous avons été témoins ces derniers jours, d'y rencontrer la patriotique exhortation que voici :

« Vous donc, enfants instruits de nos provinces tudesques, vous par qui l'idiome de nos ancêtres est chéri, comme un monument éternel de patriotisme, de force et de constance ! N'oubliez jamais l'intérêt sacré qui vous commande la connaissance de l'idiome de nos frères wallons. »

Mais vous aussi, jeunes gens de nos provinces méridionales, qui aspirez à figurer un jour parmi l'élite des citoyens de notre chère patrie, hâtez-vous de montrer à tous les sentiments inaltérables qui vous unissent à nos frères du nord ; venez profiter avec eux des avantages immenses que le sort nous a réservés en nous plaçant sur la limite de deux mondes! »

AUG. SCH.

Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne. 3e année, 2e et 3e livr.; 4e année, 1re livr. Liége, 1860 et 1861, gr. in-8°.

Nous avons parlé de la 1re livr. de la 3e année à la p. 196 du tome dernier. La 2e livr. contient : 1° le rapport de M. Dejardin sur le concours nos 3, 4 et 5 de 1859 (contes et chansons populaires et un crâmignon) ; 2° les diverses pièces couronnées ou distinguées. La 3e livr. (ou 2e partie du volume) nous offre d'abord une pièce poétique inédite, intitulée : *Feummes*, composée vers 1750 ; le relevé des dons et acquisitions dont s'est enrichi la bibliothèque de la Société, par M. Capitaine ; une spirituelle petite dissertation de M. Chavée, intitulée : *Une maladie chronique de la langue wallonne,* et traitant du retranchement de la finale de certains substantifs féminins ; une romance en dialecte de Beauraing, *L'èfant malâde,* par M. A. Vermer ; une traduction d'un poème espagnol, servant à la fois d'essai d'orthographe wallonne, par M. Loumyer, de Bruxelles ; *Le deu mof,* conte. Puis viennent une série d'envois à la commission des mélanges ; le premier envoi est de M. A. Hock et traite de la fête paroissiale de Saint-Pholien ; le deuxième, de M. Stecher, et se compose, comme il dit, d'un *hipkap,* ce qu'il traduit par capilotade étymologique. Cette capilotade nous offre d'abord l'étymologie de *baligand* (en liégeois, vagabond, en rouchi, lourdaud), puis celle de *li pâcolet* et de *halmette* ou *hamlette*. Nous n'avons pas besoin de dire que ces études mettent à jour aussi bien la force philologique que l'on connaît à l'auteur, que sa grande familiarité avec les anciennes littératures

tudesques et romanes. Les 3e, 4e et 5e envois concernent d'autre particularités de l'expression wallonne, ainsi que l'article suivant, intitulé : *Autres communications*. Dans ce dernier, on demande, entre autres, l'origine du mot *rawette*, terme analogue à celui de l'ancien français *haïe*. En dernier lieu, nous signalons le rapport de M. Stecher sur la carte du pays wallon. Les derniers feuillets sont consacrés à la Chronique, relatant surtout les résolutions prises par la Société.

La *quatrième année* du Bulletin, dont nous avons reçu la première livraison, renferme, outre les préliminaires habituels, le compte rendu des travaux de la Société en 1859, lu par M. Michiels le 16 juillet 1860; puis le rapport de M. Le Roy sur le concours dramatique de 1860, et celui de M. Fuss sur les concours nos 5 à 8 de la même année (petites pièces poétiques). Suivent les pièces couronnées : *Li pésonnê*, par N. Poulet, artiste peintre à Verviers (5e concours, type wallon); *Le poëte wallon*, par J.-F. Xhoffer, de Verviers (même concours); *Malhéreux Flokets*, par N. Defrecheux (crâmignon); *Moirt di l'octroi*, par M. Thiry (concours spécial, médaille d'or). Rapport sur les nos 1 et 2 du concours de 1860 (ouvrages grammaticaux et historiques sur la langue wallonne); les deux mémoires envoyés n'ont pas été jugés dignes d'aucune distinction.

Aug. Sch.

Prumire response de Calottin à loigne auteur de supplément. A Visé, à mon Mathi et Jacques Bourgeois à l'eseigne de Peron Liégeois. In-8°, 24 pages.

« Lorsque, il y a trois ans, dit M. U. Capitaine, l'éditeur de cette plaquette, le *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, publia, pour la première fois, la *Pasquée critique et calottenne* (1), l'un des monuments les plus importants de notre ancien idiôme, nous exprimâmes le regret de n'avoir pu retrouver, ni dans les dépôts

(1) Voy. notre *Bulletin*, t. XIV, p. 116.

publics, ni dans les bibliothèques particulières, le texte de la *Réponse di calottin*, qui complète cette satire. C'était une lacune que nous sommes à même de combler aujourd'hui, grâce à l'obligeance d'une personne amie qui a bien voulu nous confier le seul exemplaire connu de cette pièce intéressante. »

La *Réponse* renferme 470 vers ; elle est textuellement reproduite et accompagnée de quelques notes relatives à certaines allusions. L'auteur est resté inconnu ; on sait seulement qu'il jouissait, en 1733, de ses entrées à la Cour du Prince.

TABLE DES MATIÈRES.

CONTENUES DANS LE TOME XVII[e] (VIII[e] DE LA II[e] SÉRIE)

I. HISTOIRE DES LIVRES.

II. BIOGRAPHIE.

III. MÉLANGES.

IV. REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Voy. dans la table alphabétique les articles suivants :

V. CATALOGUES. — VENTES DE LIVRES.

VI. APPENDICE (*avec une pagination spéciale*).

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES ET DES PRINCIPALES MATIÈRES.



M

N

O

P

R

FIN DES TABLES DU TOME XVIIe (VIIIe DE LA IIe SÉRIE).

En vente chez l'Editeur de ce Bulletin.

Annales *de la Société d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale.* Bruges, 1839-59, 14 vol. et 1 cahier, gr. in-8°, cart., planches . . . . . . fr. 120 00

Exemplaire au grand complet jusqu'aujourd'hui. Les quatre premiers volumes forment la première série; elle est en petit papier. La 2e série est en grand papier. Collection devenue fort rare.

Annales *de l'Académie d'archéologie de Belgique.* Anvers, 1843-1857, livr. 1 et 2, in-8°; 11 vol. cart. en dem.-toile, et 3 vol. en livraisons. . . . . fr. 70 00

Quelques cahiers en double.

Archéologie des monuments religieux de l'ancien Beauvoisis pendant la métamorphose romane, par le Dr Eug. J. Woillez. Paris, Derache, 1839-49, in-fol., carte et planches, dem.-toile . . . . fr. 50 00

Bel ouvrage, tiré à petit nombre.

Masson (F.-X.). *Annales Ardennaises* ou *Histoire des lieux qui forment les départements des Ardennes et des contrées voisines.* Mézières, 1861, t. Ier, in-8°, broché . . . . fr. 6 00

Appel's *Repertorium zur Münzkunde des Mittelalters und der neuern Zeit.* Pesth, 1820-22, 4 gros vol. in-8°, planches de monnaies, dem.-veau . . . . . . fr. 26 00

Arthusius (Gotardus). *Electio et coronatio seren. et invict. principis* **Matthiae I,** *imperat. augusti, etc., ejusque sereniss. conjugis Annae Austriacae, etc., tabulis aeneis adumbrata*, per **J.-Th. de Bry**, Jac. de Zettra et Joh. Gelle. Prostat in officina de Bry, s. d., pet. in-fol. oblong. . . . . . . fr. 28 00

Titre en langue allemande et latine, et 13 belles gravures en taille-douce, représentant l'entrée, le couronnement, les fêtes, tournois et feux d'artifice. Les souscriptions sont en allemand et en latin.

Nous ne trouvons pas cité cette intéressante publication, qui du reste, est de l'époque. Les planches sont montées.

Corblet (J.). Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne, précédé de recherches philologiques et littéraires. Paris, 1851, in-8°, broché . . . . fr. 8 00

Li romans des sept sages, *nach der Pariser Handschrift,* par Adelbert Keller, d'après les manuscrits de Paris. Tübingen, 1836, in-8°, dem.-vélin. Au lieu de 14 fr. . . . . fr. 10 00

L'introduction traite de la différence de cette légende dans les diverses littératures de l'Orient et de l'Occident. du Parzival de la bibliotheca Castanensis à Rome.

Raimbert de Paris. *La chevalerie Ogier de Danemarche,* par Raimbert de Paris. Poème du XIIe siècle, publié pour la première fois d'après le manuscrit de Marmoutier et le manuscrit 2729 de la bibliothèque du roi. Paris, Techner, 1842, gros vol. in-4°, facsimilé et miniature sur parchemin, dem.-rel. parch., tiré à 99 exemplaires numérotés; le nôtre est coté n° 86. fr. 35 00

Fabliaux ou contes, fables et romans du XIIe *et du* XIIIe *siècle,* traduits ou extraits par Legrand-d'Aussy. Paris, Renouard, 1829, 5 vol. in-8°, figg. de Moreau, papier vélin, br. . . . . fr. 35 00

Gachet (Em.). *Glossaire roman-latin du* XVe *siècle,* extrait de la Bibliothèque de la ville de Lille. Brux,, 1846, in-8°, br. . . . . fr. 00 75

Brunet (J.-C.). *Manuel du libraire et de l'amateur de livres.* Paris, 1842-44, 5 vol. in-8°, figg. au texte, dem.-chagrin brun . . . . fr. 100 00

Exemplaire très-bien conditionné.

Mercuri (Paul). *Collection de deux cents costumes historiques des* XIIe *au* XVe *siècles, tirés des monuments les plus authentiques de peinture et de sculpture.* Paris, Lévy, 2 part. en 1 vol. gr. in-4°, figures sur chine, dem.-mar. brun, dor. en tête. . . . fr. 56 00

E. Van Even. Louvain monumental ou *Description historique et artistique de tous les édifices civils et religieux de la dite ville.* Louvain, 1860, in-fol., avec 112 pl. gravées sur pierre, cart. . . . . . fr. 50 00

Armengaud (J.-G.-D.). *Les galeries publiques de l'Europe. Rome.* Paris, Claye, 1856, in-fol., figg. sur bois, d'après les tableaux des grands maîtres, dos en maroq. bleu, plats en toile, tr. dor. . . . . fr. 45 00

Goethals (F.-V.). *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique.* Brux., 1849, 4 vol. gr. in-4°, dem.-chag. brun. . fr. 80 00

Au quatrième volume, à la table générale, plusieurs corrections et additions ont été faites. — La pagination de l'ouvrage entier est faite, avec beaucoup de soin, à l'encre.

